



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

LAV

Bibliotheca S. J.

Les Fontaines

CHANTILLY

E

297/101



22.

23.

06

A-11-7
E-2971101

SUITE DU SAINT
EVANGILE
DE
JESUS-CHRIST
SELON
SAINT MATTHIEU,
TRADUIT EN FRANCOIS,
AVEC UNE EXPLICATION
tirée des saints Peres & des Auteurs
Ecclesiastiques.
deschene
TOME SECOND.





SUITE DU SAINT
EVANGILE
DE
JESUS-CHRIST
SELON
SAINT MATTHIEU.

CHAPITRE XXI.

I. T e à m i. t appropin-
E quassent Jerosoly-
mis, & venissent Beth-
phage ad montem Oli-
veti, tunc Jesus misit
duos discipulos,

2. dicens eis : Ite in
Tome II.

ORS QUILS Mar. 15.
Dapprocherent 1.
de Jerusalém, 29.
étant arrivés à Bene-
Bethphagé, près de la mona- diction
tagne des Oliviers, des Pâles
Jesus mes,
envoya deux de ses disciples,

2. & leur dit : Allez à ce

A

LE S A I N T E V A N G I L E

village qui est devant vous ,
& vous y trouverez en acci-
vant une ânesse liée , & son
ânon auprès d'elle ; déliez-la ,
& me l'amenez :

3. si quelqu'un nous dit
quelque chose , dites - lui que
le Seigneur en a besoin , &
aussi-tôt il les laissera emme-
ner.

4. Or tout ceci s'est fait ,
afin que cette parole du Pro-
phète fût accomplie :

5. Dites à la fille de Sion :

Isaï. 61. Voici votre Roi qui vient à
Zach. 9. vous plein de douceur , monté
2. sur une ânesse , & sur l'ânon
Joan. 12. de celle qui est sous le joug .
35.

6. Les disciples s'en allèrent
donc , & firent ce que J e s u s
leur avoit commandé .

7. Et ayant amené l'ânesse
& l'ânon , ils les couvrirent
de leurs vêtemens , & le fi-
rent monter dessus .

8. Une grande multitude
de peuple étendit aussi ses vê-
temens le long du chemin ; les
autres coupoient des bran-
ches d'arbres , & les jettoient
par où il passoit :

9. & tous ensemble , tant
ceux qui alloient devant lui ,

castellum quod contra
vos est , & statim in-
veniatis asinam alliga-
tam , & pullum cum
ea ; solvite , & addu-
cite mihi :

3. & si quis vobis
aliquid dixerit , dicitur
quia Dominus his opus
habet : & confessim di-
mitjet eos .

4. Hoc autem to-
tum factum est , ut
adimpleretur quod di-
ctum est per Prophe-
tam dicentem :

5. Dicite filiæ Sion :
Ecce Rex tuus venit
tibi mansuetus , sedens
super asinam , & pul-
lum filium subjugalis .

6. Euntes autem dis-
cipuli fecerunt sicut
præcipit illis Jesus .

7. Et adduxerunt asi-
nam & pullum ; & im-
posuerunt super eos ve-
stimenta sua , & eum de-
super sedere fecerunt .

8. Plurima autem
turba straverunt vesti-
menta sua in via : alii
autem cædebant ramos
de arboribus , & ster-
nebant in via :

9. turbæ autem ,
qui præcedebant , &

SELON S. MATTHÉU. CHAP. XXI.

que sequebantur, clama-
bant, dicens: Hosanna filio David: be-
neditus qui venit in
nomine Domini: Hosanna in altissimis.
que ceux qui le suivoient,
croient: Hosanna, salut &
gloire au Fils de David: beni *Psal. 117.*
soit celui qui vient au nom ^{26.}
du Seigneur *Marc. 11.*: Hosanna, sa-
lute & gloire lui soit au plus ^{10.}
haut des cieux, *Luc. 19.*
^{38.}

10. Et cum intrasset
Jerosolymam, com-
mota est universa civi-
tas, dicens: Quis est
hic?

11. Populi autem
dicebant: Hic est Je-
sus Propheta à Naz-
areth Galilæe.

12. Et intravit Jesus
in templum Dei, & ejus-
ciebat omnes venden-
tes & ementes in tem-
plo; & mensas numu-
lariorum, & cathedras
vendentium columbas
evertit;

13. & dicit eis:
Scriptum est: Domus
mea domus orationis
vocabitur: vos autem
fecistis illam spelun-
cam latronum.

14. Et accesserunt ad
eum ceci & claudi in
templo, & sanavit eos.

15. Videntes autem
Principes Sacerdotum
& Scribæ, mirabilia

Lorsqu'il fut entré ^{† I. Mat-}
dans Jérusalem, toute la ville ^{di de Ca-}
en fut émue; & chacun de-
mandoit: Qui est celui-ci?

11. Mais ces peuples qui
l'accompagnoient, disoient:
C'est JESUS le Prophète, qui
est de Nazareth en Galilée.

12. JESUS étant entré dans *Luc. 19.*
le temple de Dieu, chassa ^{45.}
tous ceux qui vendoient & *Joan. 2.*
qui achetoient dans le tem-
ple: il renversa les tables des
changeurs, & les bancs de
ceux qui y vendoient des co-
lombes;

13. & leur dit; Il est écrit:
Mais maison sera appellée la *Isai. 5.*
maison de la priere; & vous ^{7.}
autres vous en avez fait une *Jerem. 7. 11.*
caverne de voleurs. *Luc. 19.*
^{46.}

14. Alors des aveugles &
des boiteux vinrent à lui dans
le temple, & il les guerit.

15. Mais les Princes des
Prêtres & les Scribes voyant
les merveilles qu'il avoit fai-

A ij

4 LE S A I N T E V A N G I L E
tes, & les enfans qui croient dans le temple , & qui disoient : Hosanna , *salut & gloire* au Fils de David , en concurent de l'indignation :

16. & lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils disent ? Oui, leur dit J E S U S . Mais n'avez-vous jamais lu cette parole : P f. 8. 1. Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits-enfans , & de ceux qui sont à la mammelle ?

17. Et les ayant laissés là , il sortit de la ville , & s'en alla à Béthanie , où il demeura pendant la nuit ¶.

18. Le matin, lorsqu'il revenoit à la ville , il eut faim ;

Marc. 11.
13. 19. & voyant un figuier sur le chemin , il s'en approcha ; mais n'y ayant trouvé que des feuilles , il lui dit : Qu'à jamais il ne naîsse de toi aucun fruit ; & au même moment le figuier sécha.

Marc. 11.
20. 20. Ce que les disciples ayant vu , ils furent saisis d'étonnement , & se dirent l'un à l'autre : Comment ce figuier s'est-il séché en un instant ?

21. Alors J E S U S leur dit : Je vous dis en vérité , que si

quæ fecit , & pueros clamantes in templo , & dicentes : Hosanna filio David , indignati sunt ;

16. & dixerunt ei : Audis quid isti dicunt ? Jesus autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis : Quia ex ore infantium & lactentium perfecisti laudem ?

17. Et relictis illis ; abiit foras extra civitatem in Bethaniam ; ibique mansit.

18. Manè autem revertens in civitatem , esuriuit ;

19. & videns fici arborem unam secus viam , venit ad eam : & nihil invenit in ea nisi folia tantum , & ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum . Et arefacta est continuò ficulnea .

20. Et videntes discipuli , mirati sunt , dicentes : Quomodo continuò aruit ?

21. Respondens autem Jesus , ait eis :

SELON S. MATTHEIU. CHAP. XXI. 3

Amen dico vobis , si habueritis fidem , & non haesitaveritis , non solum de ficalnea facietis ; sed & si monti huic dixeritis : Tolle , & iacta te in mare , fieri ;

22. & omnia quæ eunque petieritis in oratione credentes , accipietis.

23. Et cum venisset in templum , accesserunt ad eum docentes , Principes Sacerdotum & Seniores populi , dicentes : In qua potestate haec facis , & quis tibi dedit hanc potestatem ?

24. Respondens Jesus dixit eis : Interrogabo vos & ego unum sermonem : quem si dixeritis mihi , & ego vobis dicam in qua potestate haec facio.

25. Baptismus Joannis unde erat ? è celo , an ex hominibus ? At illi cogitabant inter se , dicentes :

26. Si dixerimus , è celo , dicet nobis : Quare ergo non creditis illi ? Si autem dixerimus , ex homini-

vous avez de la foi , & si vous n'hesitez point *dans votre cœur* , non seulement vous ferrez ce que vous venez de voir en ce figuier ; mais quand même vous diriez à cette montagne : Ote - toi de là , & te jette dans la mer , cela se fera ;

22. & quoi que ce soit que Suprà 7.
vous demandiez dans la prie- 7.
re avec foi , vous l'obtien- Marc. 15.
drez. 24.
Jean. 14.
13. G^r
16. 23.
24. 26.

23. Etant arrivé dans le temple les Princes des Prêtres & les Senateurs du peuple *Juif* , le vinrent trouver comme il enseignoit , & lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses , & qui vous a donné ce pouvoir ?

24. J e s u s leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire ; & si vous m'y répondez je vous dirai par quelle autorité je fais ceci.

25. D'où étoit le Batême de Jean ? du ciel ou des hommes ? Mais eux raisonnaient ainsi en eux-mêmes :

26. Si nous répondons qu'il étoit du ciel , il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ? Et si nous répondons

L E S A I N T E V A N G I E L E
qu'il étoit des hommes, nous
avons à craindre le peuple; car
Jean passoit pour un Prophète
dans l'estime de tout le monde.

27. Ils répondirent donc à
J E S U S : Nous ne savons. Et
il leur répondit aussi : Je ne
vous dirai point non plus pat
quelle autorité je fais ceci.

28. Mais que vous semble
de ce que je m'en vais vous
dire ? Un homme avoit deux
fils; & s'adressant au premier,
il lui dit : Mon fils, allez-vous
en aujourd'hui travailler à ma
vigne.

29. Son fils lui répondit :
Je ne veux pas y aller ; mais
après étant touché de repen-
tir, il y alla.

30. Il vint ensuite trouver
l'autre, & lui fit le même
commandement ; mais quoi-
qu'il lui répondit : J'y vais,
Seigneur, il n'y alla point ;

31. lequel des deux a fait la
volonté de son père ? Le pre-
mier, lui dirent-ils. Et **J E S U S**
ajouta : Je vous dis en vérité
que les Publicains, & les fém-
mes prostituées vous devan-
ceront dans le royaume de
Dieu.

31. gr. montrent le chemin au royaume de Dieu.

bus, timemus turbam;
omnes enim habebant
Joannem sicut Prophetam.

27. Et respondentes.
Jesu, dixerunt : Ne-
cimus. Ait illis & ipse :
Nec ego dico vobis in
qua potestate hæc fa-
cio.

28. Quid autem vo-
bis videtur ? Homo,
quidam habebat duos
filios, & accedens ad
primum, dixit : Fili,
vade hodie, operare
in vinea mea.

29. He autem re-
pondens, ait : Nolo.
Postea autem, peni-
tentia motus, abiit.

30. Accedens autem
ad alterum, dixit simi-
liter. At ille respon-
dens ait : Eo, Domi-
ne, & non ivit :

31. quis ex duabus
fecit voluntatem pa-
tris ? Dicunt ei : Pri-
mus. Dicit illis **Jesus** :
Amen dico vobis, quia
Publicani, & meretri-
ces præcedent vos in
regnum Dei.

S E L O N S. M A T T H I E U. C H A P. X X I. 7

32. Venit enim ad vos Joannes in via iusticie, & non credidistis ei : Publicani autem & meretrices crediderunt ei : vos autem videntes nec poenitentiam habuistis postea, ut crederetis ei.

33. Aliam parabolam audite : Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, & semper circumdedit ei, & fodit in ea torcular, & edificavit turrim, & locavit eam agricolis, & peregrè protectus est.

34. Cum autem tempus fructuum appropinquaret, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.

35. Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium cæciderunt, aliū occiderunt, aliū verò lapidaverunt.

36. Iterum misit alios servos plures prioribus, & fecerunt illis similiter.

37. Novissime au-

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, & vous ne l'avez point cru : les Publicains au contraire, & les femmes prostituées l'ont cru : & vous, après même avoir vu leur exemple, vous n'avez point été touchés de repenter ni portés à le croire.

33. Ecoutez une autre parabole:† Il y avoit un pere-de famille, qui ayant planté une ^{12.1.} ^{Luc. 20.} vigne, l'enferma d'une haie, ^{2.} & creusant dans la terre, il y ^{15.1.} ^{Jerem. 2.} fit un pressoir, & y bâtit une ^{21.} ^{+ 11.1.} tour : puis l'ayant louée à des Vendredi vignerons, il s'en alla en un de Carême. pays éloigné.

34. Or le temps des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs aux vignerons pour recueillir le fruit de sa vigne.

35. Mais les vignerons s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, & en lapiderent un autre.

36. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, & ils les traiterent de même.

37. Enfin il leur envoya son
A iiiij

L E S A I N T E V A N G I L E
propre fils, disant *en lui-même* : Ils auront quelque respect pour mon fils.

Infrā 16. 38. Mais les vignerons voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'heritier, venez, *4. 27. 10.* tuons-le, & nous serons maîtres de son heritage. *Joan. 11. 51.*

39. Ainsi s'étant saisis de lui, ils le jetterent hors de la vigne, & le tuèrent.

40. Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vignerons ?

41. Ils lui répondirent : Il fera perir miserablement ces méchans, & il louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui en rendront les fruits en leur saison.

Psal. 117. 21. 42. JESUS ajouta : N'avez-vous jamais lu *cette parolle* dans les Ecritures : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissoient, est devenue la // principale pierre de l'angle ? C'est le Seigneur qui l'a fait, & nos yeux le voient avec admiration. *Act. 4. 21.* *Rom. 9. 33.* *1. Petr. 2. 7.*

43. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, & qu'il

38. gr. rendons-nous

tem misit ad eos filium suum, dicens : Vere buntur filium meum.

38. Agricolæ autem yidentes filium, dixerunt intra se : Hic est heres, venite occidamus eum, & habebimus hereditatem ejus.

39. Et apprehensum cum ejecerunt extra vineam, & occiderunt.

40. Cum ergo venit Dominus vineæ, quid faciet agricolis illis ?

41. Aiunt illi : Malos male perdet; & vineam suam locabit alii agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis.

42. Dicit illis Jesus : Nunquam legitis in Scripturis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli & A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.

43. Ideò dico vobis quia auferetur à vobis regnum Dei, &

41. lat. tête de l'angle.

* SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXI. ¶
dabitur genti facienti sera donné à un peuple qui
fructus ejus.

44. Et qui ceciderit super lapidem istum, constringetur : super quem verò ceciderit, conteret cum.

45. Et cùm audissent Principes Sacerdotum & Pharisiens parabolam ejus, cognoverunt quòd de ipsis diceret.

46. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas : quoniam sicut Prophetam eum habebant.

44. Celui qui se laissera tomber sur cette pierre , s'y brisera : & elle écrasera celui sur qui elle tombera.

45. Les Princes des Prêtres & les Pharisiens ayant entendu ces paraboles de JESUS, connurent que c'étoit d'eux qu'il parloit.

46. Et voulant se saisir de lui , ils apprehenderent le peuple ; parcequ'ils le regardoient comme un Prophète ¶.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. jusqu'au 6. *Orsqu'ils approcherent de Jérusalem*, étant arrivés à Bethphagé près de la montagne des Oliviers, JESUS envoya deux de ses disciples, & leur dit : Allez à ce village qui est devant vous, & vous y trouverez en arrivant une ânesse liée, & son ânon auprès d'elle; déliez-la, & me l'amenez , &c.

Bethphagé étoit un village sacerdotal ; c'est-à-dire , qui appartenoit aux Prêtres , & où ils mettoient peut-être les agneaux & les autres bêtes que l'on devoit immoler. Il étoit peu éloigné de Jérusalem, & situé au pied de la montagne des Oliviers, nommée ainsi à cause de ces arbres qui y étoient en grand nombre. Il paroît par un autre

Hieron. in hunc locum.
Tirin. in hunc loc. Jansen. ibid.
Emm. Sa ibid.

EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Evangeliste, que JESUS-CHRIST s'étoit arrêté & avoit soupé à Béthanie le jour de devant, en la maison de Marthe, de Marie & de Lazare. Et ainsi

Marc. 11. quand il est dit dans saint Marc, qu'il envoya deux de ses disciples, lorsqu'il approchoit de Jerusalem & de Béthanie ; & dans saint Luc, *Luc. 10.* les envoya lorsqu'il étoit proche de Bethphagé & de Béthanie ; il paroît que ces saints Evangelistes, quoique differens entre'eux quant à la maniere de s'exprimer, ont voulu dire la même chose ; c'est-à-dire, que JESUS-CHRIST qui avoit soupé & couché à Béthanie, distant d'une demi-lieue ou environ de Jerusalem, en partit pour y aller : & lorsqu'il n'étoit pas encore éloigné de Béthanie, où il venoit de coucher, ni de Bethphagé par où il devoit passer pour aller à Jerusalem, il envoya deux de ses disciples, que quelques - uns ont cru être saint Pierre & saint Jean, quoique cela soit incertain, & il leur dit : *Allez à ce village ou à ce château qui est devant vous*; ce que quelques Interpretes ont entendu de Bethphagé même, & *vous trouverez en y arrivant une ânesse liée, & son ânon auprès d'elle ; déliez-la, & me l'amenez.*

Chrysost. Saint Jean Chrysostome expliquant cet événement de l'Évangile, nous fait remarquer que le *in Marc. 11.* Fils de Dieu avoit différé jusqu'alors à paroître aveo éclat dans Jerusalem, pour nous apprendre que le temps de cette vie est un temps d'abaissement. Car il eût pu faire, dit ce Saint, dès le commencement de sa prédication ce qu'il ne fait qu'à la fin. Mais l'humilité avec laquelle il a caché si long-temps ce qu'il étoit, nous est beaucoup plus utile pour nous porter à avoir aussi pour but de nous cacher autant qu'il nous est possible. Il ne pense

bene. 67.

donc à faire dans Jerusalem une espece d'entrée triomphante , que lorsqu'il approche de sa passion & de sa mort ; & il se contente de faire connoître par ce grand pouvoir qu'il a sur l'esprit des peuples , lorsqu'il les fait venir en chantant des cantiques de triomphe au-devant de lui , que s'il mourroit dans la suite , ce seroit par un effet tout libre de sa volonté & de son amour pour les hommes . Car il agit & en Dieu & en maître souverain , lorsqu'il dit à ses disciples qu'ils trouveroient une ânesse liée & un ânon en un lieu qu'il leur désigne ; & encore plus lorsqu'il les assûre que personne n'empêchera qu'ils ne lui amènent ces deux bêtes , dant l'instant qu'ils déclareront que c'est le Seigneur qui en a besoin .

Qui a pu persuader à ceux qui étoient les maîtres temporels de ces animaux , de ne faire aucune résistance aux disciples de J E S U S - C H R I S T , lorsqu'ils les emménent , si ce n'est celui-là même qui les envoyoit querir ? Car étant véritablement *le maître de tout ce qui est dans la nature* , il tourne & fléchit le cœur des hommes quand il lui plaît , selon cette parole si celebre d'un Payen même :

*ponuntque ferocia Pœni
Corda , volente Deo.*

*Virgil.
Æneid.*

Mais cette facilité avec laquelle ces personnes se soumettent tout-d'un-coup à ce qu'on leur dit , est la honte de ces Juifs superbes & envieux , qui s'opposoient tous les jours avec une opiniâtré inflexible au bien que le Fils de Dieu faisoit parmi eux . Que si des personnes peut-être inconnues , comme dit saint Chrysostome , obéissent au moindre mot que J E S U S - C H R I S T leur fait dire , dans quelle disposition doivent être ses propres disci-

12. EXPLICATION DU CHAP. XXI.
ples ? Et pourront-ils après cet exemple, refuser de lui donner ce qu'il leur demandera, quand ce seroit leur vie même ?

La prophetie que le saint Evangeliste rapporte pour autoriser ce que le Sauveur alloit faire, tend à prouver principalement au peuple Juif, que le temps étoit arrivé de voir en la personne de Jésus-Christ l'accomplissement de ce qu'on lui avoit prédit touchant le Messie. C'éroit un Roi qui devoit venir à lui, non comme les autres Rois de la terre, qui étonnent leurs sujets tant par leur fierté, que par le riche équipage & la puissance redoutable qui les accompagne, mais avec une humble douceur. *Dites à la fille de Sion*, s'écrie le Prophète, c'est-à-dire *annoncéz* à la ville de Jérusalem, nommée ainsi à cause de la montagne de Sion, cette heureuse & importante nouvelle : *Vai, ci ton Roi*, celui qui est ton vrai Prince, que le Seigneur t'a promis depuis tant de siècles, & que tu attends avec impatience comme ton puissant libérateur. *Il vient à toi* en qualité de *juste* & de *Sauveur*, selon qu'il est exprimé dans le Prophète ; c'est-à-dire, il vient comme un Roi très-juste pour te gouverner, & comme un Roi tout-puissant pour te sauver. Il vient dans un équipage qui te fera bien connoître combien il est *doux* & *humble*, puisque ce n'est point, selon l'expression des saints

Chrysost.
in Matth.
in hom. 67.
Bernard.
Dominic.
Palmar.
serm. 3.
nunc. 2.

magnifiquement couverts, mais sur une ânesse & sur un ânon qu'il est monté. Car c'est ainsi qu'il a voulu, en accomplissant exactement & à la lettre cette ancienne prophétie, confondre l'orgueil des hommes, par l'exemple d'une profonde humilité au milieu même de son triomphe. De même, dit

saint Chrysostome , qu'en venant au monde il n'a point choisi une maison magnifique , mais une étable ; ni une mère qui fut riche , mais la femme d'un charpentier , ni des disciples savans & nobles , mais de pauvres gens inconnus au monde & sans science : aussi quand il veut entrer dans Jérusalem comme son Roi , il ne choisit pour sa monture qu'une ânesse & un ânon . Qu'on demande aux Juifs , ajoute le même Saint , quel autre Roi que J e s u s est jamais entré dans Jérusalem en cet équipage depuis la prédiction du Prophète ; & qu'ils connoissoient par là , l'accomplissement de cette importante prophétie en la personne de J e s u s - C H R I S T .

v. 6. jusqu'au 10. Les disciples s'en allèrent donc, & firent ce que J e s u s leur avoient commandé. Et ayant amené l'ânesse & l'ânon , ils les couvrirent de leurs vêtemens , & le firent monter dessus. Une grande multitude de peuple étendit aussi ses vêtemens le long du chemin , &c.

Les disciples de J e s u s - C H R I S T comprirent peut-être par eux-mêmes le dessein de leur divin maître , ou il le leur témoigna en leur inspirant en même-temps de faire ce qui est marqué ici . Ils mettent donc leurs manteaux sur ces deux bêtes , comme pour lui faire honneur , & pour empêcher aussi qu'il ne fût assis si durement . Ensuite ils le font monter dessus , dit le saint Evangeliste ; ce qui ne doit pas s'entendre comme s'il avoit monté en même-temps sur l'ânesse & sur l'ânon ; ce que l'on doit regarder avec saint Jérôme , comme impossible , & même comme indécent . Mais ou il monta sur l'un des deux , & plutôt sur l'ânon que sur l'ânesse , selon que l'a cru le même Saint , &

*Hic reg.
in hunc
locum,*

44 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

*Marc. 11.
2. 4. 7.
Luc. 19.
30. 32.
33. 35.
Jean. 12.
14. 15.* que les autres Evangelistes semblent le dire, puis-
qu'ils ne parlent que de l'ânon seul : ou il monta
successivement sur l'ânesse & sur l'ânon, comme
on ne peut autrement entendre le texte de saint
Mathieu ; puisqu'il est marqué dans la Vulgate,
& encore plus expressément dans le grec, qu'il
monta sur tous les deux.

*Hieron.
in hunc
locum.
August.
contra
Faust.lib.
22. c. 42.* Aussi les Peres témoignent que l'ânesse *qui
avoit été déjà sous le joug*, figuroit la Synagogue
des Juifs, qui vivoient depuis long-temps sous le
joug pénible de la loi ancienne ; & que l'ânon au-
contraire figuroit le peuple des Gentils, qui avoit
vécu jusqu'alors comme un animal sans joug, qu'-
on n'a point encore domté. J E S U S - C H R I S T
envoya donc deux de ses disciples ; l'un, dit saint
Jerôme, pour ceux de la circoncision ; c'est-à-
dire, pour les Juifs, & l'autre pour les nations :
& il s'assit sur l'un & sur l'autre des deux animaux,
pour marquer que ceux qui devoient lui être sou-
mis, comme au divin législateur de la nouvelle
alliance, seroient pris, & d'entre les Juifs & d'en-
tre les nations, & qu'il les conduiroit tous, com-
me dit saint Augustin, dans la cité sainte & dans
la ville de paix, figurée par Jerusalem, en les rem-
plissant de sa douceur, & leur enseignant la vérité
de ses voies. Cet ânon & cette ânesse étoient
nuds, & marquoient la nudité où étoient ces peu-
ples avant la venue de J E S U S - C H R I S T. Mais
les vêtemens que les Apôtres mettent dessus eux,
figuroient ou les divines instructions qu'ils leur
donnerent, ou la sainteté des vertus par lesquel-
les ils les formerent dans la piété. Ainsi quoique
les Gentils ou les Philosophes pussent être revê-
tus extérieurement de vertus payennes, & qua-

les Juifs se tinsent comme à couvert sous les ombrés de la loi & de tant de ceremonies Judaïques qu'ils regardoient comme l'ornement de leur nation, ils étoient tous néanmoins très-nuds devant Dieu. Et si les Apôtres que le Fils de Dieu leur envoia, n'eussent travaillé à les reyétir de la justice & de toutes les vertus évangéliques, ils n'auroient point mérité de le porter au dedans d'eux comme leur guide & leur conducteur.

Le bruit s'étant répandu dans Jérusalem, que ^{John. 11.}
Jasus ^{9. 12. 13.} avoit couché à Béthanie, une grande multitude de Juifs y étoient venus, non seulement à cause de lui, mais encore pour voir Lazare qu'il avoit ressuscité en ce même lieu. Ainsi **Jesu-**
Christ se trouvoit alors accompagné de beaucoup de monde. Et lorsqu'on fut dans Jérusalem qu'il y venoit, les peuples que la proximité de la grande fête de Pâque y avoit attirés de toutes parts, sortirent en foule au-devant de lui avec des branches de palmes en leurs mains. Quant à ceux qui l'accompagnoient, l'ayant vu monté sur l'ânesse, les uns étendirent leurs manteaux le long du chemin par où il devoit passer, & les autres le couvrirent de branches qu'ils avoient coupées aux arbres, en usant ainsi pour lui faire honneur, comme à celui qui ressuscitoit les morts, qui guerissoit tous leurs malades, & qu'ils avoient lieu de regarder comme le Prophète promis & attendu depuis si long - temps. On peut remarquer en quelques endroits de l'Ecriture, que c'étoit une coutume parmi les Juifs, qu'aux jours d'une grande réjouissance ils portoient des branches vertes, & sur-tout des branches de palmiers dans leurs mains. Mais on ne pouvoit témoigner un plus grand res-

^{1.} Mach.^{2.} Mach.^{3.} 10. 7.

16 EXPLICATION DU CHAP. XXI.
peut , que de couvrir & d'habits & de branches le chemin même par où celui à qui on vouloit rendre honneur devoit passer. Il paroît donc que cet appareil extérieur d'une espece de triomphe , n'étoit que l'effet du mouvement interieur de vénération & de respect que Dieu excita au fond du cœur de ces peuples. Car un homme vêtu pauvrement , monté sur un âne , & accompagné de disciples pauvres comme lui , n'étoit pas sans doute un objet capable de remuer une si grande quantité de peuples , & de les faire sortir d'une ville capitale , comme en triomphe au - devant de lui ; sur-tout si l'on considere la grande animosité des Pharisiens , & le grand credit qui les rendoit redoutables. Il falloit donc que le Dieu de gloire , qui étoit caché sous ces apparences de bassesse & de pauvreté , remuât secrètement leurs cœurs ; il falloit qu'il les attirât interieurement à lui , pour faire connoître par cet exemple passager de sa divine puissance , ce qu'il devoit faire un jour pour attirer , comme il dit lui-même ailleurs , tout à soi , lorsqu'on l'auroit élevé de terre sur la croix :

Ioan. 12. Et ego si exaltatus fuero à terra , omnia traham ad meipsum.

Mais rien ne fit éclater davantage la profonde vénération de ces peuples pour la personne du Sauveur , que les acclamations par lesquelles ils attestoient d'une voix commune , que celui à qui ils rendoient ces honneurs , étoit le vrai Roi des Juifs : *Hosanna* , crioient-ils ; c'est-à-dire , salut & gloire au fils de *David* : *Beni soit celui qui viene au nom du Seigneur* : *Beni soit le regne de notre pere David* : *Beni soit le Roi d'Israel qui vient au nom du Seigneur* ; *Hosanna* , salut & gloire lui soit

au plus haut des cieux. Paix soit dans le ciel ; & gloire dans les lieux très-hauts au Seigneur , qui nous envoie un tel Roi pour nous combler de bonheur. Tels étoient , selon les quatre Evangélistes , les cris & les cantiques de joie que tous les peuples , tant ceux qui marchoient devant , que les autres qui suivoient , faisoient retentir à la louange de J E S U S - C H R I S T ; cantiques qui ressemblaient à ceux que les Anges avoient fait entendre dès le temps de sa naissance. Ils faisoient voir

*Luc. 21.**" 14 .*

clairement que Dieu qui parloit par la bouche de ces peuples , leur avoit mis dans le cœur que c'étoit là véritablement ce fils promis à David , qui

*2. Reg. 91.**" 12 . 13 .**Psal. 131.*

devoit regner sur Israël , & dont le Seigneur devoit

affermir le trône & le royaume pour toujours :

David filium nuncupant , in quo agnoscerent regni eterni hereditatem , dit saint Hilaire. Ce n'étoit pas , comme le remarque saint Chrysostome , qu'il aimât la pompe , lorsqu'il se faisoit rendre ces honneurs par le peuple Juif ; puisqu'en venant dans le monde il avoit donné de si grands exemples de son amour pour l'humilité & la pauvreté. Mais c'est qu'en accomplissant les prophéties , il donnoit lieu à ses disciples par cette espèce de triomphe temporel , qu'il se procura quand il voulut malgré les Pharisiens , les Prêtres & les Docteurs de la loi , de reconnoître dans la suite sa toute-puissance au milieu même des plus grandes humiliations qui accompagnoient sa mort. Que si l'on veut se garder d'une vaine complaisance dans tous les applaudissemens des peuples , il suffit de considerer avec saint Hilaire , la légereté & l'inconstance étonnante de ceux qui chantent présentement Hosanna , salut & gloire au Sauveur , &

Tome II.

B

18 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Bernard.
Dominic.
Pomer.
serm. 2.
num. 4.

qui doivent bien-tôt après crier contre lui: Qu'on le crucifie; qu'on le crucifie: *Crucifigendum quoniam turba collaudat, aut quoniam odium meruit ex favore?* Que ce furent, dit saint Bernard, des cris differens l'un de l'autre: *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur;* & cet autre: *Otez, otez, crucifiez-le!* Que c'étoient deux choses bien contraires, de reconnoître JESUS-CHRIST pour Roi d'Israël, & de dire ensuite: *Nous n'avons point d'autre Roi que César!* Que des rameaux verds & des palmes portées en triomphe au-devant de lui, étoient dissemblables à une croix dont on l'aecable, & des épines dont on ose percer sa tête! Et qu'il y a enfin d'opposition entre se dépouiller de ses vêtemens pour les jeter sous ses pieds, & le dépouiller lui-même de ses habits de la maniere la plus indigne! Tel est le fond qu'on peut faire sur l'estime & sur tous les vains applaudissemens du siecle.

Hieron.
in hunc
locum.

Saint Jerôme dit que ces troupes qui marchoient devant JESUS-CHRIST, & ces autres qui le suivoient, étoient la figure de deux peuples; de ceux qui eurent la foi en JESUS-CHRIST avant l'Evangile, & de ceux qui crurent en lui après que cet Evangile eut été prêché; s'accordant tout d'une voix à le reconnoître pour le vrai JESUS, & à le louer comme le Sauveur de l'univers. C'étoient, comme il dit encore, ces ouvriers figurés par la parabole précédente, qui étant venu travailler à différentes heures dans la vigne du Seigneur, ont tous reçû une même récompense de leur foi, qui est Dieu même. Ceux qui *vans devant* peuvent signifier aussi en un sens moral, selon la parâsse d'ua autre Sainte, *cœux qui travaillent à*

Bern. ib.
ut suprad.
num. 5.

préparer le chemin à JESUS-CHRIST dans le cœur des peuples , qui les gouvernent , & qui conduisent leurs pas dans le chemin de la paix , comme parle l'Evangile. Ceux qui suivent peuvent marquer ceux qui sentant leur incapacité à le conduire eux-mêmes , suivent avec pieté ceux qui les précédent , & s'attachent humblement à leurs traits. Chacun d'eux rend gloire au Sauveur en sa maniere , l'un par l'ardeur de la charité qu'il fait paroître dans la conduite de ses frères ; & l'autre par son humble docilité à être conduit par ceux qui sont au-dessus de lui.

V. 10. jusqu'au 14. Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem , toute la ville fut émuue ; & chacun demandoit : Qui est celui-ci ? Mais ces peuples qui l'accompagnoient , disoient : C'est JESUS le Prophète , qui est de Nazareth en Galilée. JESUS étant entré dans le temple de Dieu , chassa tous ceux qui vendoient & qui achetoient dans le temple , &c.

Qui sont ceux qui se troublent à l'entrée de JESUS-CHRIST dans Jérusalem ? Ceux qui n'étoient point sortis au-devant de lui , & qui , ou par une espece d'indifférence , ou par quelque jalouſie , ou par la crainte de ses ennemis , demeuroient dans leur ville sans lui rendre aucun honneur. C'étoient les Pharisiens , les Prêtres , & les Docteurs de la loi , & tous ceux qui étoient possedés du même esprit , ou qui entroient par politique dans leurs ſentimens. Toute la ville fut donc émuue en voyant entrer le Sauveur au bruit de ces acclamations de tout de peuples qui l'accompagnoient , & qui étoient la plupart , selon saint Jean , des étrangers qui étoient venus pour la ^{Joannis 12} 12 ,

26 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

grande fête. C'est pourquoi ils n'étoient point prévenus comme les autres, par les malignes impressions que les Pères & les Pharisiens de Jérusalem donnoient tous les jours de la conduite de JESUS-CHRIST.

Quand les habitans de Jérusalem se demandent les uns aux autres : *Qui est celui-ci ?* ils n'ignoroient pas sans doute qui il étoit, puisqu'ils l'avoient souvent vu au milieu d'eux. Mais cette grande prévention qu'ils avoient contre sa personne, empêchoit qu'ils ne pussent rien comprendre ni à son entrée triomphante dans leur ville, ni au véritable sens des acclamations publiques de ces troupes qui l'accompagnoient ; & ils ne meritoient pas de recevoir l'intelligence des propéties, en reconnoissant celui qui entroit ainsi dans Jérusalem pour le vrai Roi d'Israël & pour ce fils de David, promis depuis tant de siècles, dont le trône devoit subsister éternellement. Il falloit donc que les Pères, que les Docteurs de la loi, les Pharisiens & tous les autres habitans de Jérusalem fussent instruits en quelque façon par ces troupes étrangères, qui leur déclarent que celui qu'ils méconnoissoient, étoit ce *Jesus* figuré par les anciens qui avoient porté le même nom, quoiqu'ils n'en eussent été qu'une ombre, n'ayant sauvé que d'une manière temporelle le peuple Juif ; Qu'il étoit ce Prophète par excellence, que Moïse leur ^{Hieron.} ^{in bunc} ^{locum.} ^{Deut. 18.} ^{25.} avoit prédit que le Seigneur susciteroit du milieu d'entr'eux, afin qu'ils écoutassent sa voix : & qu'il devoit être reconnu pour ce Prophète, quoiqu'il fût de Nazareth en Galilée ; c'est-à-dire, quoiqu'il eût été élevé à Nazareth, d'où les Juifs ne croyoient pas qu'il pût venir rien de bon ; ce qui

Joan. 1.
46.

étoit même passé en proverbe parmi eux.

JESUS-CHRIST venoit de faire voir par les acclamations de tant de peuples , qu'il étoit vraiment le Roi d'Israël prédit par les saints Prophètes. Mais entrant ensuite ; c'est-à-dire , dès le même jour , & peut-être encore le jour suivant , dans le temple , accompagné , comme dit saint Jérôme , de tous ceux qui croyoient en lui , il montre encore d'une maniere éclatante qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu , par le zèle avec lequel il défend les intérêts & la gloire de son Pere. L'endroit où il entre étoit le parvis tout-à-fait exterieur , ouvert à toutes sortes de nations , où les Payens mêmes avoient la liberté de venir faire leurs prières. C'étoit un lieu extrêmement spacieux. Et comme l'on immoloit à Dieu , principalement les jours de fêtes , un nombre infini de victimes ; c'est à-dire , de taureaux , de bœufs & de boucs pour les personnes qui étoient riches ; & que les pauvres offroient des petits de colombes & des tourterelles , il arrivoit fort souvent , dit saint Jérôme , que les Prêtres faisoient vendre dans ce parvis , pour la commodité de ceux qui venoient de loin , tous les animaux qui devoient s'offrir en sacrifice. Ainsi pat un trafic très-indigne de leur ministere , ils vendoient au peuple ce que les peuples leur rendoient après l'avoir acheté pour être offert au Seigneur. Or soit que ce fussent en effet les Prêtres mêmes qui fussent vendre ces victimes , comme l'a cru saint Jérôme , ou qu'ils louassent seulement ce lieu aux marchands ; & en tirassent du profit pour eux , comme l'ont cru quelques Interpretes , on peut bien juger qu'un tel commerce ne se faisoit point aussi

B iiij

34 EXPLICATION DU CHAP. XXI.
sans injustice, sans mensonge, & sans fraude.

C'est ce que le Fils de Dieu, zélé pour la pureté de la maison de son Père, ne put souffrir; & c'est ce qu'il nomme un brigandage, lorsqu'il se plaint que d'un lieu nommé *la maison de la priere*, on en avoit fait *une caverne de voleurs*. Car celui-là, dit saint Jérôme, est un voleur, & change le temple de Dieu en une caverne de voleurs, qui fait un trafic de la Religion, & à qui le culte extérieur de cette Religion est moins un sujet d'honorer Dieu, que de s'enrichir des choses saintes. Il chassa donc avec l'autorité qu'il avoit comme Fils de Dieu, tous ces vendeurs & ces acheteurs, Il renversa dans le même temps les comptoirs de ceux qui changeoient l'argent pour la plus grande commodité des acheteurs; & il jeta de même par terre les bancs de ceux qui vendoient des colombes & des tourterelles pour *les pauvres*. Car tout ce commerce, quoiqu'il regardât ce qui s'offroit dans le temple, étoit néanmoins indigne de la sainteté du temple, à cause de l'avarice, de la mauvaise foi, & du tumulte qu'on substituoit à la priere, en un lieu destiné uniquement pour honorer le Seigneur.

Que si l'on demande comment cette grande multitude de personnes, occupées à vendre ou à acheter des victimes, se laissent ainsi chasser par un seul homme, & comment ces changeurs, qui sont ordinairement des gens avares, souffrent si facilement qu'il renverse toutes leurs tables avec tout l'argent qui étoit dessus; il ne faut pas regarder cet événement comme une chose ordinaire, mais comme un effet de la toute-puissance de ce-
lui qui voulut agir alors non en homme, mais

en Dieu. La plépart, dit saint Jérôme, regardent *Hier in huma locum.*
comme le plus grand de tous les miracles de Jésus *in hunc*
s u s - C H R I S T, ou la résurrection du Lazare, ou
la guérison de l'aveugle-né.... Mais pour moi , entre tous les signes miraculeux de sa puissance , je ne trouve rien de plus merveilleux que ce qui se passe ici. Un homme seul & un homme qui paroissait méprisable , & qui fut depuis traité en effet comme le dernier des hommes , jusqu'à être crucifié , à la force de chasser avec un simple soufflet une si grande multitude de personnes , de renverser les tables des changeurs , de briser les bancs des vendeurs de colombes & de faire d'autres choses , que plusieurs troupes armées auroient eu peine à executer. Et il le fait à la vue des Docteurs de la loi & des Pharisiens , transportés de rage contre lui , & de ceux que la ruine de ce trafic regardoit. Il falloit donc , ajoute ce Saint , qu'il fût des yeux du Sauveur des traits de feu & des rayons tout célestes , & qu'il parût quelque lueur de sa majesté divine sur son visage , dont ils fussent éblouis : *Ignem enim quiddam atque siderium radibat ex oculis ejus : Et divinisatis majestatis lucebat in facie.*

Il est aisé de juger par cette sainte colère du Fils de Dieu envers les profanateurs de la sainteté extérieure de cette partie de son temple qui étoit la moins considérable , combien il doit être plus jaloux de la pureté intérieure des apôtres , qui furent dévastés par le Baptême les temples vivans du Seigneur. Aussi il menace de châtiments rigoureux ceux qui oseront les violer par le péché , lorsque il dit par la bouche d'un de ses Apôtres : *Ne fiducias cor tuum neque vobis estis templo de Dei , et quia 16. 17.*

24 EXPLICATION DU CHAP. XXI.
l'Esprit de Dieu habite en vous ? Que si quelqu'un
vole la pureté du temple de Dieu , Dieu le perdra :
Car le temple de Dieu est saint ; & c'est vous qui
êtes ce temple. Or on le viole toutes les fois qu'-
on le fait servir à d'autres usages qu'à ceux aux
quels il est destiné: La maison de Dieu est une mai-
son de prières. Donc toutes les fonctions de ceux
qui ont le bonheur d'être devenus les temples de
Dieu, doivent tendre à cette disposition d'une
priere continue, qui consiste principalement,
selon la doctrine de saint Augustin, dans un désir
continuel de Dieu , & dans un gémissement per-
petuel , causé par le sentiment de notre misère ,
par la vue de tant de perils où notre salut est ex-
posé , & par notre éloignement de celui qui est
seul capable de remplir tous nos désirs , & de nous
mettre à couvert de tant de dangers dans le se-

Psal. 26. cret de son tabernacle , comme parle l'Ecriture .
^{1.} Saint Hilaire dit , que comme le Saint-Esprit
^{Hilarius} in Matth. nous est figuré principalement par la colombe dans
can. 21. les livres saints , & que les chaires marquent
la puissance ; ce que J E S U S - C H R I S T fit alors ,
en renversant les chaires de ceux qui vendoient des
colombes , peut nous figurer la rigueur de la justice
dont il usera envers ceux , qui étant comme assis
dans la chaire , & établis dans la dignité du sa-
cerdoce , font un trafic du ministere si auguste que
le Seigneur leur a commis , & rendent venal pour
le dire ainsi , le don même du Saint-Esprit : *Eorum*
qui sancti Spiritus donum venale habent cathedras
exertit , quibus ministerium à Deo commissum nego-
tatio est. Ainsi J E S U S - C H R I S T entrant dans le
temple , en chassa d'abord par le droit de sa puif-
fance , comme dit le même Saint , tout ce qui cor-

compoit la pureté du sacerdoce : *Et Ecclesia pri-
mū omnia sacerdotalis ministerii vitia jure potes-
tatis expelli.* Saint Jerome dit la même chose que
saint Hilaire sur ces colombes. Et il ajoute, que
selon le sens figuré, les autels du temple de Dieu
sont nommés ici *les tables des changeurs*, à cause
de l'avarice des Prêtres : *Observa, proper avar-
itiam sacerdotum, altaria Dei, nummulariorum
mensas appellari.*

V. 14. jusqu'au 18. *Alors des aveugles & des
boiteux vinrent à lui dans le temple, & il les gué-
rit. Mais les Princes des Prêtres & les Docteurs de
la loi voyant les merveilles qu'il avoit faites, & les
enfans qui crioyent dans le temple, & qui disoient à
Hosanna, salut & gloire au fils de David, en con-
çurent de l'indignation, &c.*

Le Fils de Dieu fait éclater en même-temps
& sa colere contre les profanateurs de la sain-
teté de son temple, & sa bonté envers les aveu-
gles & les boiteux. Mais ces œuvres toutes mira-
culeuses qu'elles étoient, ne servoient qu'à aveu-
gler de plus en plus les Princes des Prêtres, & ses
autres ennemis, qui indignés & transportés de
fureur, lui font un crime de ce qu'il souffroit que
des enfans criassent devant lui : *Hosanna, salut &
gloire au Fils de David.* Car le peuple, & parti-
culierement les enfans, continuoient à lui rendre
des honneurs dans le temple par ces acclamations
publiques, qui étoient insupportables à l'orgueil
de ces hommes si jaloux de leur grandeur, &
qu'ils regardoient comme des blasphèmes com-
mis contre Dieu, étant indignes de connoître
que celui qu'ils condamnoient étoit Dieu lui-
même. Ils demandent donc à JESUS-CHRIST,

26 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

tout en colere : *S'il entendoit bien ce que disoient ces enfans* ; c'est-à dire , s'il pouvoit souffrir qu'on lui rendît des honneurs qui n'appartenoient qu'à Dieu , & qu'on dît de sa personne ce qui ne pouvoit s'attribuer qu'au Messie & au Roi de tout Israël , que l'on attendoit depuis si long-temps.

Chrysost.
in Matth. hom. 68. Mais J e s u s - C H R I S T ne pouvoit-il pas plutôt , selon la pensée de saint Chrysostome , leur faire lui-même cette demande : *Entendez-vous ce qu'ils disent ?* Car ils chantoient en effet des cantiques qui ne convenoient qu'à Dieu. Et il pouvoit bien les obliger le premier de faire quelque attention sur ce que disoient des peuples & des enfans à qui il falloit que l'esprit de Dieu eût mis sur la langue , ce que l'ignorance ou l'âge les empêchoit de connoître par eux-mêmes. Aussi répondant à leur demande , & y répondant selon sa coutume , par un passage de l'Ecriture , il leur fait voir , dit saint Chrysostome , par les paroles du prophete Psa. 8, 1. Roi ; *Que c'étoit véritablement de la bouche de ces petits enfans que Dieu tiroit cette louange* ; puisque leur âge faisoit trop connoître qu'elle ne pouvoit sortir de leur cœur : & qu'ainsi Dieu débiloit leur langue par sa vertu invisible , afin de leur faire proferer des cantiques , dont ils ne pouvoient encore comprendre le sens. Admirons donc avec saint Jerome , la sagesse de la réponse du Fils de Dieu. Il ne dit pas aux Docteurs comme ils l'avoient souhaité malinement : *Ces enfans font bien en me rendant témoignage.* Il ne leur dit pas non plus : *Ce sont des enfans , & vous devez pardonner à la faiblesse de leur âge.* Mais il se contente de produire ce passage du huitième Psaume , ainsi que le témoignage des Ecritures

Hicton.
in hunc locum.

confirmât très-puissamment ce que disoient ces enfans, sans qu'il parlât de lui-même.

Qui seroit assez heureux pour copier sur ce divin original quelque chose d'une sagesse si admirable, & pour apprendre à fermer si divinement la bouche aux ennemis de l'innocence, de la vérité & de la vertu, en faisant parler autant qu'il se peut, Dieu même à la place de l'homme ? Mais soyons au moins du nombre de ceux que ces enfans pouvoient figurer par leur innocence & par leur simplicité ; à qui la malignité & la jalousie n'ont point corrompu le cœur, & qui sont susceptibles des divines impressions de l'Esprit saint, qui forme en eux cette louange parfaite dont parle le prophète Roi. Or cette louange consiste dans une humble reconnaissance de la grandeur infinie de Dieu, & du prix inestimable de ses dons divins.

Que si JESUS-CHRIST a la force de faire taire ses ennemis par ses divines réponses, on peut dire qu'ils sont confondus, mais non convaincus ; & leur cœur toujours inflexible à recevoir la vérité, oblige celui qui eût pu les rendre heureux, s'ils l'avoient reçû, de les laisser là, comme parle l'Evangile. Car c'étoit, dit saint Chrysostome, ^{Chrysostome} une chose vraiment étonnante, de voir d'une part ^{en supradicto} des enfans devancer leur âge, & publier les louanges du Sauveur par des cantiques qui s'accordaient avec ceux des Anges ; & des Prêtres d'autre part perdre la raison par l'excès de leur envie, & parler comme des furieux contre celui qu'ils auroient dû adorer. JESUS-CHRIST les épargne donc dans leur furie : & les voyant si troublés, soit par les honneurs que le peuple lui rendus,

LX EXPLICATION DU CHAP. XXI.
soit par la maniere dont il avoit chassé les vendeurs du temple, soit par le grand nombre de miracles qu'il avoit faits, soit par les louanges qui il recevoit de la bouche des enfans; il sort de Jérusalem pour se retirer à Béthanie. Cette retraite de JESUS-CHRIST hors de la ville capitale de Judée, figuroit, selon saint Jérôme, la reprobation d'Israël, aussi bien que la vocation des Gentils parmi lesquels il devoit demeurer. Mais elle nous marque encore, dit le même Saint; que sa pauvreté étoit telle, & l'indocilité des habitans de Jérusalem si opiniâtre qu'il ne put point y trouver aucune demeure, ni aucun hôte qui s'offrit à le recevoir: ce qui pouvoit bien venir aussi de la crainte qu'on auroit eue de choquer les Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi, que l'on regardoit comme les arbitres de la Religion Juïdaïque, & qui se rendoient redoutables à tout le monde par leur grand credit, soutenu de l'extérieur d'une piété apparente. Ainsi JESUS-CHRIST se retireroit en un petit coin de la terre tel que Béthanie, chez Lazare & ses deux sœurs, qui savoient priser l'infini bonheur dont elles jouissoient, de pouvoir loger dans leur maison le maître & le Dieu de l'univers.

¶ 18. jusqu'au 23. *Le matin lorsqu'il revenoit à la ville, il eut faim: & voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha: mais n'y ayant trouvé que des feuilles, il lui dit: Qu'à jamais il ne naîsse de soi aucun fruit; & au même temps le figuier sèche, &c.*

Cette faim que JESUS-CHRIST eut en revenant à Jérusalem pouvoit être naturelle, quoique ce fût le matin, & marquoit, dit saint Jérôme,

*Hier. in
hunc loc.*

la vérité de sa chair ; ou peut - être qu'il l'excita volontairement au-dedans de soi , voulant donner lieu à ce grand miracle qu'il devoit faire pour l'instruction de ses disciples. Il vient donc à un figuier qui étoit sur le chemin , pour voir , comme dit saint Marc , s'il y trouveroit quelque chose. Il n'i-
gnoroit pas qu'il n'y avoit aucun fruit à ce figuier ;
Marc. 13.
& il est même marqué que ce n'étoit pas alors le temps des figues. Mais il agissoit en cela comme *Chrysost.*
in Mattheo hom. 6. homme : ou plutôt , selon la pensée de saint Chrysostome , l'Evangeliste ne se sert de ce langage que pour nous marquer ce que les disciples croyoient de leur maître. Car comme ils étoient fort grossiers , ils s'imaginerent que le Fils de Dieu alla chercher effectivement du fruit à cet arbre , comme s'il n'avoit pas su qu'il n'y en trouveroit pas ; de même qu'ils crurent ensuite que cet arbre ne reçut sa malédiction & ne devint sec , que parce qu'il n'avoit point alors de fruit. Mais il prend occasion de ce qu'ils pensoient de lui , pour leur donner une instruction importante , & pour figurer quelque chose de grand. Il maudit donc ce figuier , en declarant par une espece d'imprecation , *Quo jamais il ne naîtroit aucun fruit de lui.* Ce seroit une puerilité ou une folie de s'imaginer que le Sauveur eût voulu punir une chose inanimée tel qu'étoit un arbre , pour n'avoit pas eu de fruit en une saison où il ne devoit pas y en avoir. Mais de même que plusieurs Prophetes ont prédit des événemens futurs par leurs actions aussi - bien que par leurs paroles ; le Sauveur qui jusqu'alors n'avoit fait , comme dit saint Chrysostome , que du bien aux hommes , voulut tracer dans ce qu'il fit à l'égard de ce figuier , une image de la rigueur

36 EXPLICATION DU CHAP. XXI.
de sa justice envers tous ceux qui ressembleroient à cet arbre , & en qui il ne trouveroit point de dignes fruits de pénitence en quelque temps que ce fût qu'il vînt à eux. Car si l'homme ne peut demander des fruits aux arbres que dans la saison où ils ont accoutumé d'en porter ; Dieu a droit de demander en tout temps aux hommes de ces fruits d'une pieré solide, dont ceux que J e s u s vint chercher à ce figuier n'étoient qu'une image. Et il punit la sterilité spirituelle dans les armes , en les privant par une juste rigueur du suc divin de la grace qui pourroit les rendre fecondes.

*Hieron.
in hanc
locum.
Hilarius
in Matth.
can. 21.*
Le Fils de Dieu voulut encore , selon plusieurs Peres , nous représenter dans cette figure la sterilité de la Synagogue des Juifs , & la malédiction qu'elle a mérité de recevoir de J e s u s - C H R I S T . Il vient à eux : car ils n'avoient garde d'aller à lui , étant fermes dans leur incredulité , & n'ayant point , dit saint Jérôme , ces pieds que donne la grace de l'Evangile : *Immobilem & non habentem Evangelii pedes.* Il a faim en venant à eux ; ce qui nous marque l'ardeur avec laquelle il a travaillé par son exemple , par ses instructions , par ses miracles & par plusieurs autres graces à les attirer à lui. Il les trouve sur le chemin , ou près du chemin ; parce que ne s'attachant qu'à la loi , ils n'avoient point la foi en celui qui est la voie , la vérité & la vie. Au lieu de fruits il ne voit en eux que des feuilles ; c'est - à - dire , de vaines promesses , des traditions pharisiennes , une confiance présomptueuse en leur loi , & de simples ornementz de paroles , vides des fruits de la vérité. Car ce n'étois point la saison des fruits , dit un autre Evangéliste ; c'est - à - dire , ou que le temps du salut éternel n'étoit point

encore arrivé , à cause que les Gentils n'étoient point encore entrés à leur place : ou que le premier temps de la foi étoit passé pour eux ; parce que leur ayant d'abord été annoncée , le mépris qu'ils eurent pour elle la fit passer vers les nations . Ils encourent donc la malédiction du Sauveur comme ce figuier ; mais de telle sorte néanmoins , dit saint Jérôme , que ses feuilles *étaient sèches* , le tronc subsista encore ; & que sa racine après la rupture de ses branches , repoussera à la fin des temps , parceque la foi sera embrassée alors par les restes d'Israël . C'est l'image très-naturelle que les Saints ont cru pouvoir découvrir dans cette figure du figuier séché par la malédiction du Fils de Dieu . Et la seule chose qui s'y pouvoit remarquer de moins juste , est que la malédiction de J E S U S - C H R I S T à l'égard de ce figuier , semble s'étendre pour toujours ; au - lieu que dans la chose figurée , elle ne s'étend que jusqu'à la fin des siècles : aussi saint Jérôme dit que le texte grec peut bien signifier encore ce dernier sens . Et d'ailleurs , on ne doit pas rechercher dans les figures , comme on l'a dit quelquefois , un rapport entier de toutes les circonstances .

Les disciples furent dans un grand étonnement , de voir le figuier séché à la seule parole de J E S U S - C H R I S T . Cependant , comme dit saint Chrysostome , ils avoient vu un grand nombre de <sup>in Mat. 21.
bun. 6.</sup> miracles beaucoup plus considérables . Mais celui-ci leur paroît d'un genre nouveau , en ce que le Fils de Dieu y fit éclater une image de la souveraine puissance & de la rigueur de sa justice , en rendant sec dans un moment celui de tous les arbres où il y a plus de suc , & où ce miracle par-

32 EXPPLICATION DU CHAP. XXI.

consequant devoit se faire sentir davantage. Peut-être aussi que la surprise où sont les Apôtres en voyant cet arbre devenu sec tout-d'un-coup, nous représente, selon le sens figuré dont nous venons de parler, l'étonnement où ils furent depuis eux-mêmes en voyant les Juifs qui étoient le peuple choisi, & que Dieu compare dans l'Ecriture à un figuier, tombés sous sa malédiction. Ils avoient été jusqu'alors comme nourris abondamment du suc des divines ordonnances & des saintes instructions de tant de Prophetes. Mais le mépris insolent qu'ils firent du divin législateur en refusant de se soumettre à son Evangile, en s'attachant vainement aux feuilles & aux ombres de la loi, & en négligeant de travailler à porter de dignes fruits de la loi nouvelle, les a fait tomber dans cette effroyable sécheresse & dans cette malédiction qui a été le sujet de la surprise & de la frayeur des disciples de J E S U S - C H R I S T . & des Gentils mêmes.

Rom. 11.
25. &c.

C'est aussi ce que saint Paul représentoit à ces Payens convertis à la foi de l'Evangile, lorsqu'il leur disoit, pour les retenir dans un humble tremblement : *Si la reprobation des Juifs est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel & leur retour? Si donc quelques-unes des branches ont été rompues, & si vous qui n'étiez qu'un olivier sauvage, avez été enté en leur place, & rendu participant du suc de la sève qui sort de la racine de l'olivier; ne vous élevéz point de présomption contre les branches naturelles.... mais tenez-vous dans la crainte. Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas non plus, à moins que vous ne soyez remplis de reconnaissance pour sa bonté envers vous,*

&

& de frayeur à cause de sa sévérité envers les autres.

Ce que le Sauveur ajoute ici pour rassurer les Apôtres touchant la vertu toute divine de la foi, a été déjà expliqué auparavant.

¶. 23 jusqu'au 28. Etant arriver dans le temple, les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif le vinrent trouver comme il enseignoit, & lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses ? & qui vous a donné ce pouvoir ? Jésus leur répondit : J'ay aussi une demande à vous faire, & lorsque vous m'y aurez répondu, je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses, &c.

Matth. 17.19.

JESUS-CHRIST sans se mettre en peine de toutes les oppositions de ses ennemis, accomplissoit, selon les règles de sa divine sagesse, l'œuvre de son Père. Ainsi étant revenu de Béthanie, où il avoit demeuré pendant la nuit, à Jérusalem, il entra à son ordinaire dans le temple pour enseigner ; c'est-à-dire, pour instruire les peuples des vérités de son Evangile. Car le temps de la consommation de son sacrifice approchoit, & il falloit que l'accomplissement même de son œuvre devint une occasion à la jalousie des Juifs, de s'élever de plus en plus contre lui, & de se porter enfin jusqu'à cet excès que de le faire mourir ; afin que sa mort, par le plus grand de tous les prodiges, sauvat quelques-uns de ceux mêmes qui en seroient les auteurs. Lors donc que le Fils de Dieu étoit ainsi occupé à enseigner les saintes maximes de la loi nouvelle, ceux qui avoient toute l'autorité de la Religion Judaïque entre les mains, c'est-à-dire, les Princes des Prêtres, les Sénateurs du peuple Juif, & les Docteurs de la loi

*Marc. 11. 27.
Luc. 20. 4.*

Tome II.

C

34 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

vinrent le trouver , & lui demanderent *par quelle autorité il faisoit toutes ces choses* , enseignant publiquement dans le temple , chassant ceux qui y vendoiient les victimes destinées pour les sacrifices , & souffrant qu'on le nommât roi d'Israel . Qui vous a donné , lui dirent-ils , ce pouvoir ? Car c'est nous qui avons été établis sur la chaire de doctrine , & qui en qualité de successeurs de Moïse & d'Aaron , avons reçû toute l'autorité de la Religion parmi les Juifs . Or nous savons bien que ce n'est pas de nous que vous avez reçû ce pouvoir que vous vous attribuez . De qui l'avez-vous donc reçû ? Ainsi quoique l'action par laquelle J E S U S - C H R I S T avoit chassé les changeurs & les vendeurs hors du temple , ne pût être , comme dit saint Chrysostome , justement blâmée , puisqu'elle tendoit seulement à rétablir l'ordre & à faire rendre à Dieu le respect qui lui étoit dû , ses ennemis en prennent prétexte de le condamner au moins comme agissant sans autorité . Mais cette foule de miracles qu'il faisoit devant leurs yeux , étoient plus que suffisans pour leur prouver sa puissance , si l'envie ne les avoit aveuglés . Car il n'y avoit qu'une autorité souveraine qui pût se rendre toute la nature soumise : & celle étoit la puissance qui paroisoit dans celui qu'ils condamnoient .

Saint Chrysostome a remarqué qu'ils n'osèrent lui faire cette demande , dans le temps même qu'il chassa les profanateurs du temple ; parceque l'éclat de ses miracles les arrêta : peut-être aussi que la crainte de ces peuples qui l'accompagnoient alors , & qui le nommoient fils de David & roi d'Israel , les en empêcha . Mais enfin ayant pris

Conseil entr'eux pour le prendre , ils le viennent interrompre au milieu des instructions qu'il donnoit au peuple : & lui demandant ce qui est marqué ici , ils nioient manifestement , dit saint Jerome , qu'il fut Fils de Dieu , puisqu'ils supposoient que ce n'étoit pas par la propre puissance , mais par le pouvoir d'un autre qu'il faisoit tant de prodiges .

Que leur dit alors J E S U S - C H R I S T ? Il ne répond point précisément à ce qu'ils demandent ; & par là il leur fait connoître qu'ils auroient pu aisément , s'ils l'avoient voulu , découvrir en lui la source de ce suprême pouvoir qu'il faisoit paroître en toutes rencontres . Mais il leur fait à eux-mêmes une question qui enfermoit l'éclaircissement de ce qu'ils vouloient savoir . J'ay , leur dit-il , une autre question à vous faire ; & si vous m'y répondez , je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses . D'où étois le bâtiment de Jean ? du ciel ou des hommes ? C'est-à-dire , lorsque Jean instruisoit & qu'il batisoit les peuples , étoit - ce du ciel , & de Dieu qui est dans le ciel , qu'il en avoit reçû le pouvoir : ou étoit - ce seulement une chose humaine ? c'est-à-dire : Eroit - ce les hommes qui lui avoient donné cette autorité , ou l'avoit - il usurpée de lui-même ?

On peut demander avec saint Jean Chrysostome , quelle liaison il y a entre la demande que les Prêtres avoient faite à J E S U S - C H R I S T , & cette demande que J E S U S - C H R I S T fait aux Prêtres . Mais si l'on s'applique à ce pénétrer le sens , l'on y en découvrira une très-grande . Car s'ils avoient répondu au Fils de Dieu , que ce bâtiment de Jean étoit du ciel , il leur auroit demandé : Pourquoi donc ne l'avez-vous pas cru ? Et s'ils y

C ii

36 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

avoient ajouté foi , ils ne lui auroient pas maintenant fait une telle demande ; puisqu'ils savoient que Jean-Baptiste avoit rendu témoignage à sa divinité , lorsqu'il avoit déclaré , Qu'il n'éroit pas digne de délier les cordons de ses souliers : Que c'étoit l'Agneau de Dieu , & celui qui étoit le peché du monde : Qu'il étoit le Fils de Dieu ; & qu'étant venu d'en haut , il étoit au-dessus de tous . Ainsi , dit saint Chrysostome , ils auroient dû reconnoître par quelle puissance il faisoit toutes ces choses .

Il y a sujet de croire que le Sauveur en leur faisant cette question si embarrassante , leur en fit comprendre interieurement toute la force ; ensorte qu'ils en furent tous , non pas convaincus dans le cœur , mais confondus . Car leur orgueil meritoit , selon l'ordre impénétrable des jugemens du Seigneur , que ses paroles qui étoient pour ses

disciples , les paroles de la vie éternelle , comme ils les appellent eux-mêmes , devinssent pour ces hommes envieux & opposés par un esprit de malice à la vérité , des paroles de ruine & de mort , selon

la prédiction qu'en avoit faite Zacharie . Ils se virent donc dans un extrême embarras , entre la crainte d'être lapidés par le peuple , s'ils disoient que la prédication & le baptême de Jean avoit été une chose humaine ; & la nécessité de reconnoître J E S U S - C H R I S T pour le Messie . s'ils avouoient que Jean qui avoit ainsi attesté sa divinité , eût reçù sa mission de Dieu même . C'est ce qui leur fit avoir recours , dit saint Jérôme , à un langage hypocrite , & affecter une humilité apparente qui ne tendoit qu'à lui dresser malicieusement quelque piege . Car en répondant au Fils de Dieu , Qu'ils ne savoient ce qu'il demandoit , il

Hieron.
in hunc
locum.

mentoient visiblement, & parloient contre leur propre conscience ; puisqu'ils ne pouvoient nier ce que plusieurs mêmes d'entre les Pharisiens Matth. 23. avoient reconnu auparavant, lorsqu'ils alloient au ^{7.} baptême de saint Jean avec tout le peuple.

Il sembloit, comme dit le même Saint, que pour répondre à ces fous selon leur folie, le Seigneur eût dû leur dire : Je ne fais pas non plus Proverb. ce que vous me demandez. Mais la vérité ne peut ^{26. 50.} mentir. C'est pourquoi il leur répond seulement : *Je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ces choses.* Il fait connoître par cette réponse ; qu'il étoit bien assuré qu'ils savoient ce qu'il avoit demandé, quoiqu'ils ne voulussent lui répondre ; & que lui-même connoissant aussi la chose sur laquelle ils l'avoient interrogé, il ne vouloit pas non plus la leur dite, pour les punir du refus malin qu'ils faisoient de lui parler. Car, Chrys. in Blaue. hom. 68. comme dit saint Chrysostome, s'ils avoient été simplement dans l'ignorance il eût été juste de les instruire. Mais parcequ'ils agissoient avec fourberie & avec malice, ils étoient indignes que le Fils de Dieu leur répondst.

Nous condamnons très-justement dans ces Docteurs & dans ces Prêtres de la loi ce silence criminel, & cette dissimulation qui avoit l'orgueil & la jalousie pour principe. Mais craignons, comme dit saint Paul, *qu'en les condamnant nous ne nous condamnions nous-mêmes*, puisque nous faisons peut-être, quoique d'une maniere moins sensible, les mêmes choses que nous condamnons dans eux. C'étoient des respects humains, comme le remarque un Père, & des considérations de politique qui faisoient agir cette faction d'hommes in-

C iiij

18 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

pies, comme les appelle saint Jérôme. Toutes les œuvres du Fils de Dieu, sa conduite & sa doctrine prouvoient si visiblement ce qu'il étoit, qu'il falloit chercher à se tromper volontairement pour ne pas juger qu'il étoit au moins un grand Prophète & un homme extraordinaire envoyé de Dieu pour combler de biens son peuple. Cependant leur jalousie contre celui qui découvroit leur orgueil, & la crainte de déchoir de cette fausse réputation de pieté & de ce crédit qu'ils s'étoient acquis sur les consciences par la hardiesse avec laquelle ils décidoient de toutes les choses de la Religion selon leurs fausses traditions, étoit pour eux un funeste engagement qui les empêchoit de découvrir la vérité, ou de s'y rendre lorsqu'ils la voyoient avec un œil, à qui la bonté de Dieu étoit une occasion de devenir mauvais & jaloux, selon l'expression de J E S U S - C H R I S T. Une disposition si déplorable dans des personnes qui devoient servir de modèle à tous les autres, n'a été que trop commune dans tous les siècles, parmi ceux qui ont imité dans l'Eglise même la conduite des Pharisiens. Combien de fois a-t-on vu de ces hommes remplis d'eux-mêmes, s'opposer à la vérité que J E S U S - C H R I S T leur prêchoit encore par la bouche de ses ministres, lorsqu'elle combattoit leurs intérêts ? Combien a-t-on vu dans tous les temps de ces personnes que le Fils de Dieu compare à des chiens à qui on donne les choses saintes, & à des pourceaux devant lesquels on jette des perles, qui en les foulant aux pieds, se tournent avec fureur contre ceux-mêmes qui les jettent devant eux, pour les déchirer ? Que n'a-t-on point entrepris souvent pour se dispenser de

Matt.

20. 15.

2dem 7.

5.

reconnoître l'innocence & la sainteté de JESUS-CHRIST dans ses membres, lorsqu'on les regardoit comme ennemis , parcequ'ils l'étoient de l'injustice & du mensonge ?

Tel a donc été le caractère de ces anciens persecuteurs du Fils de Dieu. N'ayant, comme dit saint Chrysostome , que du mépris pour le Seigneur , ils faisoient tout dans la vûe des hommes , & non dans la vûe de celui qui voit les cœurs . Ils témoignoient du respect pour la personne de saint Jean , non à cause de lui-même, mais par la crainte de choquer les hommes qui le respectoient sincèrement. Et c'étoit encore par l'apprehension de déchoir de leur crédit , qu'ils refusoient de croire au Sauveur ; puisqu'ils auroient été obligés de se mettre au rang des pecheurs , eux qui vouloient être regardés comme justes ; quoique l'unique moyen qu'ils avoient pour pouvoir être justifiés, étoit de se reconnoître véritablement pecheurs , tels qu'ils étoient devant Dieu ; & de détester leur corruption & leur malice. Ces regards humains étoient donc pour eux , selon saint Jean Chrysostome , une source de toute sorte de crimes ; comme on peut dire qu'ils sont encore aujourd'hui la cause de la ruine d'une infinité de personnes.

V. 28. jusqu'au 33. Mais que vous semble de ce que je m'en vais vous dire ? Un homme avoit deux fils ; & s'adressans au premier , il lui dit : Mon fils, allez-vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne. Son fils lui répondit : Je ne veux pas y aller. Mais après être touché de repentir, il s'y en alla. Il vit ensuite trouver l'autre , & lui fit le même commandement. Mais quoiqu'il lui répondit : Je m'y en

C iiiij

40 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

vais, seigneur, il n'y alla point, &c.

Cette parabole étant claire selon le sens littéral, il est inutile de s'arrêter à l'expliquer. Mais ce premier sens paroît assez peu utile pour le dessein de J E S U S - C H R I S T, si l'on n'en faisoit l'application à ce qu'il veut nous faire comprendre. Il a donc dessein d'humilier les Prêtres & les Pharisiens, qui étoient enflés de leur dignité, de leur science & de leur fausse justice. Et pour cela il leur fait voir dans cet exemple ou dans cette parabole, que les Publicains & les femmes prostituées *les pénétreroient dans le royaume des cieux*: c'est-à-dire, que les grands pecheurs ayant recours à la pénitence, entreront dans le royaume des cieux, lorsqu'ils s'en verroient eux-mêmes exclus avec toute leur science & leur justice apparente, s'ils ne s'humilioient à leur exemple. Cet *homme qui avoit deux fils*, nous figure Dieu & les deux peuples des Gentils & des Juifs. Dieu dit au premier par la voix secrète de la loi de la nature : *Allez travailler à ma vigne*; c'est-à-dire : Ne faites point à autrui ce que vous ne voulez point qu'on vous fasse à vous-même. Et il répondit à Dieu avec orgueil : *Je ne veux pas*. Car en effet depuis le péché d'Adam, les Gentils ayant toujours méprisé d'écouter la voix de Dieu, s'abandonnoient à toutes sortes de crimes, & negligeoient absolument de *travailler à la vigne du Seigneur*, qui étoit leur propre salut.. Mais depuis à la venue du Sauveur, ils embrassèrent la pénitence, & reparerent l'orgueil de leur première revolte, par l'humilité avec laquelle ils se soumirent à l'ordre de Dieu, en travaillant à sa vigne, non comme des mercenaires qui ne servent que lorsqu'on

Biron.
in hunc
locum.

DE SAINT MATTHIEU.

à l'œil sur eux , mais comme des enfans ou comme de vrais serviteurs de JESUS-CHRIST , qui éphes. 6. font de bon-cœur la volonté de leur Dieu . Les Juifs au-contreire représentés par le second fils , ayant entendu par la bouche de Moïse le commandement que Dieu leur faisoit d'aller travailler à sa vigne , lui répondirent sans hésiter , qu'ils s'y en alloient . Car nous voyons en effet dans l'Ecriture , que Moïse ayant exposé aux Israélites toutes les ordonnances du Seigneur , ils lui répondirent tous ensemble : *Nous ferons toutes les choses que le Seigneur nous a ordonnées* . Mais ce second fils , nonobstant la promesse qu'il avoit faite d'aller travailler à la vigne de son pere , n'y alla point . Car autant que le peuple Juif étoit hardi à promettre d'accomplir les commandemens de Dieu , autant fut-il infidelle à s'acquitter de ses promesses . Et la raison en étoit , selon saint Paul , qu'ils s'appuyoient sur la justice de la loi , & non sur celle de la foi ; & qu'ainsi ils ne sont point parvenus à la Rom. 9. loi de la justice , parcequ'ils la recherchoient comme s'ils eussent pu y parvenir par les œuvres de la loi . Les Prêtres & les Pharisiens s'appuyoient donc sur leur justice apparente , étant tout remplis d'une vaine confiance en la loi , & ils refusaient de se soumettre à la justice de JESUS-CHRIST . C'estpourquoi ils se heurterent , comme dit le même Apôtre , contre la pierre d'achoppement , selon qu'il est écrit : Je m'en vais mettre en Sion une pierre d'achoppement , une pierre de scandale : & tous ceux qui croiront en celui qui est figuré par cette pierre , ne seront point confondus .

JESUS-CHRIST ayant demandé à ceux à qui il venoit de proposer cette parabole : *Lequel des*

42 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Chrysostomus. In Mattheo. hom. 63. deux fils avoit fait la volonté de son pere : ils lui dirent : Que f'avoit été le premier. Et ainsi il les engagea, selon la remarque de saint Chrysostome, à déclarer leur sentiment sur la chose qu'il leur proposoit, afin qu'ils se condamnassent eux-mêmes par leur propre bouche. Car comme ils ne vouloient point répondre lorsque la chose qu'on leur demandoit paroissoit directement contr'eux-mêmes, JESUS-CHRIST tire d'eux, dit ce Pere, par le moyen d'une parabole, la réponse qu'il vouloit : & après qu'ils ont prononcé sur cette parabole, sans connoître l'application qu'il en vouloit faire, il leur découvre ce qu'il leur avoit caché, en tirant contr'eux cette terrible conclusion dont on a déjà parlé : *Que les Publicains & les femmes prostituées les précéderoient dans le royaume de Dieu.* La raison qu'il en rendit est celle-ci : *Car Jean, dit-il, est venu à vous dans la voie de la justice, & vous ne l'avez point cru.* C'est-à-dire, *Jean est venu à vous* par un privilège particulier, n'ayant point été vers les autres nations. Et il y est venu en marchant *dans la voie de la justice*; parceque sa vie a été irreprehensible, & sa conduite pleine de sagesse; & que par ses instructions aussi-bien que par son exemple, il vous a appris à chercher, comme il a fait, la vraie justice dans l'humilité & dans la pénitence. Cependant quoique tout ce qui a paru en lui ait dû vous convaincre qu'il étoit véritablement un homme de Dieu, *vous ne l'avez point cru*, soit dans les préceptes qu'il vous a donnés pour vous sauver, soit dans les témoignages qu'il a rendus à celui qu'il assuroit être le Messie. Mais ce qui augmente votre condamnation, est que non seulement *les Publicains & les femmes pro-*

Chrysostomus. Ibid.

fiennes ont cru Jean, en embrassant la pénitence, lorsque vous autres tout enflés de votre fausse justice, vous refusez de le croire ; mais que l'exemple de leur conversion vous a été inutile. Ainsi ce qui vous rend indignes de tout pardon & ce qui leur fait au-contraire mériter toutes sortes de louanges, est qu'ils *vous ont précédés* ; & qu'au lieu que vous deviez les devancer, vous ne les avez pas même suivis dans la voie de la justice où vous étiez obligés de marcher avant tous les autres.

Saint Jérôme dit que quelques-uns expliquoient tout simplement cette parabole, des justes & des pecheurs. Et rien n'empêche en effet qu'on n'en fasse l'application à ces pecheurs & à ces justes ; pourvu néanmoins qu'on reconnaisse que le sens auquel J E S U S - C H A I R T l'entendoit alors, regardoit directement les Prêtres & les Docteurs de la loi ausquels il parloit. Car en general il est bien certain que plusieurs représentés par *le second de ces deux fils*, font profession d'accomplir la volonté de leur pere, qui est Dieu même, & ne l'accomplissent point à cause de l'orgueil secret qui remplit leur cœur, & de la vaine confiance qu'ils ont en eux-mêmes, comme s'ils pouvoient par leurs propres forces, ce qu'ils ne peuvent qu'avec le secours de J E S U S - C H A I R T. D'autres au-contraire figurés par *le premier de ces deux fils*, étant engagés dans la funeste habitude de leurs pechés, & se revoltant continuellement contre les préceptes de Dieu leur pere, reviennent enfin à eux ; & après plusieurs années de rébellion, se repentent d'avoir si long-temps désobéï à ses ordres : ainsi ils vont travailler avec d'autant plus d'ardeur à faire, qu'ils ont perdu tout le temps qu'ils n'y ont point employé.

*Hieron.
in hunc
locum.*

EXPLICATION DU CHAP. XXI.

¶ 33. jusqu'au 40. Il y avoit un homme & un pere-de-famille, qui ayant planté une vigne, l'environna d'une baie ; & creusant dans la terre, il y fit un pressoir & y bâtit une tour : puis l'ayant louée à des vigneronns, il s'en alla en un pays éloigné. Or le temps des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs aux vigneronns pour récueillir le fruit de sa vigne, &c.

Hieron.
in hunc
locum.

Ifa. 5. 1.
&c.

Saint Jérôme a remarqué que les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif, qui avoient osé demander à JESUS-CHRIST par quelle autorité il faisait ces choses, & qui cherchoient à surprendre dans ses paroles celui qui est la sagesse éternelle, furent ici vaincus par leurs propres armes, lorsqu'on leur propose sous l'obscurité de diverses paraboles, ce qu'ils ne méritoient pas qu'on leur dît ouvertement. Car ils se voient pris par la même voie par laquelle ils auroient voulu surprendre le Fils de Dieu, & se trouvent enveloprés dans toutes les comparaisons dont il se sert, sans que d'abord ils s'en apperçoivent, & sans qu'ils puissent se dispenser de prononcer une condamnation contr'eux-mêmes. Cet homme & ce pere-de-famille est le même que celui dont nous venons de parler qui avoit deux fils ; & que celui qui dans l'autre parabole, loua à différentes heures tous ces ouvriers qu'il envoya travailler à sa vigne. C'est lui-même qui a planté cette vigne, selon qu'il est dit ici, & que le prophète Isaïe l'avoit dit auparavant dans les mêmes termes : *Mon bien-aimé*, disoit-il, *se fit une vigne sur un lieu élevé, gras & fertile. Il l'environna d'une baie, il en ôta les pierres, & la planta d'un place rare & excellent. Il bâtit une tour au milieu, & il y fit un pressoir. Mais s'étant attendu qu'elle porteroit*

rit de bons fruits, elle n'en a rendu que de sauvages.
 Pour connoître ce que ce Prophète entendoit par cette vigne, & ce qu'entend JESUS-CHRIST dans la parabole de l'Evangile, il ne faut point en chercher d'autre explication que celle que l'Esprit de Dieu donne au même endroit par la bouche d'Isaïe. *La vigne du Seigneur des armées, dit-il, est la maison d'Israël; & les hommes de Juda étoient le plant auquel il prenoit ses delices.* Quant aux fruits qu'il s'attendoit de recueillir de sa vigne, il s'explique encore lorsqu'il ajoute : *J'ai attendu qu'ils fissent des actions justes; & il n'y a eu qu'iniquité dans leur conduite.* J'attendois d'eux des fruits de justice; & je n'entends que des plaintes contre lui.

Un Interprete de la lettre de l'Ecriture, dit qu'il n'est pas nécessaire de se mettre fort en peine d'expliquer en particulier ce que peuvent signifier, & la haie dont cette vigne fut environnée, & la tour que le pere-de-famille y éleva, & le pressoir qu'il y fit bâtir en creusant la terre; puisque JESUS-CHRIST & le Prophète ont voulu signifier par là en general toutes les choses qui pouvoient servir à la sûreté & à l'ornement de cette vigne, ou qui étoient nécessaires pour en recueillir le fruit. On peut dire cependant que par cette haie & par cette tour, la protection toute puissante du Seigneur nous est fort bien exprimée; puisque le prophète Roi déclare à Dieu au milieu des plus grandes persecutions que lui fit souffrir Saül : Qu'il lui renoit lieu d'une tour très-forte pour le défendre *Psalms.* de son ennemi; & que Salomon son fils témoigne *6. 4.* aussi, Que le nom du Seigneur est comme une tour *Prov. 18.* imprenable, où l'homme juste a recours pour être *10.* élevé au-dessus de ses ennemis. Et quand Dieu me-

Hilar. in
Matth.
can. 22.

46 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

naçoit son peuple de l'abandonner, & de ne lui plus donner la même protection qu'auparavant, il use encore dans Isaïe du même langage figuré :

Isai. 5. 5. *Je vais vous montrer, disoit-il, la maniere dont je traierai ma vigne. J'en arracherai la baie, & elle sera exposée au pillage. Je détruirai tous les murs qui la défendent, & elle sera foulée aux pieds : c'est-à-dire, qu'elle ne sera plus environnée de la puissante protection du Dieu d'Israël : ce que l'on doit regarder comme le plus grand de tous les malheurs, soit pour tout un peuple, soit pour une ame en particulier, dont toute la force consiste à avoir Dieu pour protecteur. Aussi le démon n'avoua-t-il pas lui-même en parlant à Dieu de Job son fidèle serviteur, que c'étoit cette même protection dont il l'avoit jusqu'alors environné, lui, sa maison & tous ses biens, qui l'avoit rendu inaccessible à tous ses efforts, lorsqu'il lui disoit : *Nonne in vallis si cum, ac domum ejus, aniversamque substantiam per circuitum?**

Saint Jérôme entend néanmoins plus particulièrement par cette *vine* dont il est parlé ici, le temple de Jérusalem, qui faisoit comme toute la force du peuple Juif, & dans lequel ils mettoient leur principale confiance. Et il dit aussi que *le presoîr* pouvoit figurer l'autel des victimes, où le sang des bêtes que l'on immoloit à la majesté de Dieu, regorgeoit de toutes parts comme le vin coule & se répand de tous côtés sous la pesanteur du presoîr. Mais comme on l'a dit, il n'est pas besoin de s'arrêter à l'explication particulière de tout ce détail, pourvu qu'on ait bien compris le sens principal de la parabole.

Milarius, Le père de famille, qui nous signifie ici partie

liérement Dieu le Père, comme le grand père de *in Matthæo*
famille de tout l'univers, sous la conduite duquel *can. 2. 24*
les créatures vivent toutes & sont gouvernées,
avoit donc planté dans la terre de Chanaan *sa vi-*
gne ou son peuple d'Israël, après l'avoir transfe-
rée, comme il dit ailleurs, de l'Egypte, & avoir
chassé les nations du pays où il la plantoit : *Vineam psalm.:*
de Egypto translusti: ejeclisti gentes, & plan-
tasti eam : il l'avoit environnée de sa divine pro-
tection, & ornée de toutes les cérémonies de
la loi ancienne : & en cet état *il la loua à des vi-*
gnerons ; c'est-à-dire, qu'il chargea les Princes, les
Prêtres, les Docteurs & les Magistrats du soin de
la cultiver & de la garder, selon le rang que cha-
cun d'eux y tenoit, & les fonctions différentes
qu'ils y exerçoient. *Ensuite il alla en un pays éloï-* *Hieron.*
gné, non pas en changeant de lieu, dit saint Jérôme, *in hunc*
puisque celui qui remplit toutes choses par
sa puissance infinie & par son immensité divine,
ne peut être absent d'aucun lieu ; mais parceque
pour donner aux vigneron^s une plus grande li-
berté de travailler, il se retira en apparence, ne
faisant plus éclater les signes sensibles de sa pré-
sence divine, selon qu'il le fit d'abord au temps de
Moïse & de Josué, & des premiers conducteurs
de son peuple d'Israël.

Le commandement qu'il leur avoit fait de tra-
vailler à sa vigne, & la loi qu'il donna ne tendoit
qu'à les obliger de faire paroître dans leurs œu-
vres de dignes fruits de cette loi ; c'est-à-dire,
un amour sincère de Dieu & de leur prochain,
une vie juste & régée, & une humble obéissance
à ses divines volontés. Il n'y avoit proprement au-
cun temps où ceux qui étaient marqués par ces

48 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

vignerons ne dussent porter des fruits de justice, de pieté, d'obéissance & d'amour envers Dieu. Mais parceque J E S U S - C H R I S T se servoit de la parabole d'une vigne, il parle *du temps des fruits* pour se conformer au même langage figuré, selon lequel il y a un temps particulier *pour recueillir les fruits de la vigne*. Ce qu'il veut donc nous marquer, selon saint Jean Chrysostome, lorsqu'il dit : *Que le pere-de-famille envoya vers le temps des fruits ses serviteurs pour recueillir le fruit de la vigne*; c'est que Dieu ayant usé d'une très grande patience pour attendre que son peuple & ceux qui le conduisoient lui rendissent des fruits de sa vigne, par une plus grande fidélité à accomplir ses préceptes, *il leur envoya ensuite ses serviteurs*; c'est-à-dire, comme il l'explique, ses Prophètes, pour les presser par leurs avertissemens salutaires de rentrer dans leur devoir & de faire voir par de dignes fruits de pénitence qu'ils n'étoient pas des destructeurs de sa vigne, mais de fidèles ouvriers. On vid en effet plusieurs grands Prophètes envoyés à Israël en divers temps; on vid un Isaïe, un Jeremie, un Ezechiel, un Zacharie, & tant d'autres, qui s'acquittant avec un zèle admirable de leur ministère, furent plus jaloux des intérêts de celui qui les envoyoit, que des leurs propres & de leur vie même. Mais que font ces vignerons; c'est-à-dire, ces Princes, ces Prêtres, ces Docteurs & ces Magistrats, à qui le Seigneur avoit confié la culture & la garde de sa vigne? Par la plus grande de toutes les ingratitudes, & par le plus grand excès de lâcheté qu'on puisse s'imaginer, ils *battent ces serviteurs de leur maître*, ils *les outragent, ils les tuent, ils les assomment à coups de*

de pierres. Les uns, comme dit saint Paul dans cette excellente description qu'il fait de leurs souffrances, ont été cruellement tourmentés ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection. Les autres ont souffert les moqueries & les fouets, les chaînes, les prisons. Ils ont été lapidés ; ils ont été scis ; ils ont été éprouvés en mille manières ; ils sont morts par le tranchant de l'épée ; ils ont été vagabonds, couverts de peaux de brebis & de peaux de chevres, étant abandonnés, affigés, persécutés ; eux dont le monde n'étoit pas digne, &c.

Jamais on ne vid paroître avec plus d'éclat *les Rom. 28 richesses de la bonté, de la patience & de la longue tolérance* du Dieu d'Israël, que lorsqu'après tant d'indignités & d'outrages faits à la personne des Prophètes ses serviteurs, envoyés en si grand nombre & les uns après les autres à Israël, il leur envoie à la fin *son propre Fils*, ce Fils unique engendré de sa substance, & revêtu de notre nature par son Incarnation pour l'amour de nous, afin de les engager plus fortement que jamais à se reduire à leur devoir. Qui est le Roi, qui est le Prince, qui est le Grand, & qui est même l'un des moins d'entre les hommes qui seroit capable de porter si loin sa patience & sa charité envers ses sujets, ses domestiques, ou ses proches, que de leur sacrifier son propre fils pour les engager seulement à l'aimer ? L'esprit de l'homme ne peut sonder cet abysme de l'amour & de la bonté d'un Dieu, & n'est point capable tant qu'il est environné de sa chair mortelle, de concevoir toute l'étendue d'une charité si infinie.

Ce que ce pere-de-famille dit en lui-même

Tome II.

D

50 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Hieron.
ibid.
locum.

lorsqu'il envoie son propre fils : *Qu'ils auroient pour lui du respect*, ne doit pas s'entendre , selon la réflexion de saint Jérôme , d'une maniere basse & indigne du Seigneur , comme s'il eût ignoré ce qui devoit arriver. Mais c'est une suite du langage figuré de la parabole. Car qui pourroit ignorer celui qui nous est ici représenté sous l'image de ce *pere-de-famille* , puisque c'est Dieu même , le Pere de J E S U S - C H R I S T , & le principe de l'adorable Trinité ? Ainsi lorsque l'Ecriture nous propose quelque doute en Dieu , c'est seulement une expression dont elle se sert pour marquer qu'il reste toujours à l'homme la liberté de sa volonté , & qu'il n'agit pas comme si la prédiction que Dieu auroit faite lui tenoit lieu d'une espece de nécessité. Ou bien Dieu vouloit , selon saint Jean Chrysostome , nous faire comprendre par là , combien le crime de ceux qui manqueroient au respect dû à son Fils , seroit énorme & inexcusable. Ainsi en disant : *Qu'ils respecteroient son Fils* , quoiqu'il fût bien qu'ils se porteroient jusqu'à le faire mourir ; il declaroit ce qu'ils devoient faire , & la grande faute où ils tomberoient ne le faisant pas.

Math.
23. 32.

Mais il falloit qu'ils *comblaissent* d'une maniere étonnante *la mesure de leurs peres* , en répandant le sang du Fils , après que leurs peres avoient répandu le sang des Prophetes , comme JESUS-CHRIST le leur prédit autre part en termes obscurs. Ainsi *en voyant le Fils venir enfin lui-même à eux par son Incarnation* , ils dirent ensemble : *Voici l'héritier , tuons-le , & nous serons maîtres de son héritage* . Mais comment le reconnourent-ils pour *le fils* & pour *l'héritier* ? puisque l'Apôtre saint Paul affirme : *Que la sagesse de Dieu a été cachée dans le mystère*

1. Cor. 2.
7. 8.

de l'Incarnation, & que nul des Princes de ce monde ne l'a connue ; parce que s'ils l'eussent connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur & le Roi de gloire ? Et saint Pierre représentant au peuple Juif le crime énorme qu'ils avoient commis lorsqu'ils avoient fait monrir l'autel de la vie, ne leur dit-il pas aussi, *Qu'il savoit qu'ils avoient agi en cela par ignorance aussi-bien que leurs Princes ?* Comment donc est-il vrai de dire, que les vigneronns voyant le fils, dirent entre eux : *Voici l'héritier ?* C'est ici que l'on doit se souvenir de ce qui a été dit, qu'il y a certaines expressions dans les paraboles, qui ne conviennent pas entièrement à la chose qu'elles figurent. Ainsi il est vrai, selon que l'affirment ces deux Princes des Apôtres, que les Juifs agirent par ignorance lorsqu'ils établirent l'autel de la vie, & qu'ils ne l'eussent jamais crucifié s'ils l'avoient connu. Mais il est encore vrai que saint Jean-Baptiste le leur montra, en déclarant, *Qui il étoit l'Agneau de Dieu, & en rendant témoignage qu'il étoit le Fils de Dieu.* Il dit aussi en parlant aux Pharisiens mêmes, Que pour lui il ne batisoit que dans l'eau : mais qu'il y en avoit un au milieu d'eux qu'ils ne connoissoient pas, & qu'il étoit indigne de délier les cordons de ses souliers. Et ce fut après cela qu'il le leur montra, comme on l'a dit, en assurant qu'il étoit le Fils de Dieu. Ils le favoient donc en un sens, puisque le saint Prophète le leur faisoit voir. *Que si l'intérêt, l'orgueil & la jalousie étouffa dans eux en quelque façon cette connoissance ; ce fut néanmoins à cause des grands prodiges qu'il faisoit ; & de la doctrine toute céleste qu'il enseignoit comme Fils de Dieu, & qui combannoit leurs passions, qu'ils le haïrent.*

¶ ij

32 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Joan. 15. & son Pere aussi, selon qu'il le dit lui-même, &
24. qu'ils se portèrent à le traiter comme ils firent. Il
venoit à eux, étant envoyé de son Pere pour leur
demander les fruits de sa vigne ; c'est-à-dire, qu'il
Joan. 15. les exhortoit & les pressoit de faire de dignes fruits
de pénitence, en leur declarant : Que la gloire de
son Pere étoit qu'ils rapportassent beaucoup de fruit.
Mais au-lieu de reconnoître le temps favorable
de sa visite, ils entrerent en fureur contre lui ; &
ils voulurent s'approprier son héritage en refusant
de l'honorer comme l'héritier, en s'attribuant mal-
gré lui l'autorité sur sa vigne & sur son peuple ;
en substituant leurs traditions toutes humaines,
Joan. 11. aux maximes toutes saintes de son Evangile ; en
48. 19. craignant de perdre par la violence des Romains
25. un royaume temporel, s'ils reconnoissoient d'autre Roi que l'Empereur, comme ils le dirent eux-mêmes ; & enfin en aimant mieux faire mourir celui qui leur prêchoit la vérité, que de se soumettre à la vérité qu'il leur prêchoit. Ainsi ils le jetterent hors de la vigne & ils le tuent : ce que saint Paul a
Hebr. 13. exprimé en disant, Que JESUS devant sanctifier
12. le peuple par son propre sang, a souffert hors la porte
de la ville de Jerusalem, qui étoit la capitale du
royaume, figuré par cette vigne.

Sapiens. Le passage si célèbre qui est au second chapitre
2. 12. & du livre de la Sagesse, peut servir à éclaircir par-
sequens. fairement ce que nous disons, puisque les Anciens
l'ont tous expliqué de la manière outrageante dont
les Juifs traiterent le Fils de Dieu. Ces impies
nous y sont représentés conspirant contre la per-
sonne du Juste, parcequ'il étoit contraire à leurs
œuvres mauvaises & corrompues, & leur repro-
choit les pechés qu'ils commettoient contre la

toi. Il se vante, disoient-ils, d'avoir la science de Dieu, & il se nomme le Fils de Dieu..... Il nous est insupportable même à voir, parceque sa vie est dissimblable de celle des autres. Il nous regarde comme des fous... & il se glorifie d'avoir Dieu pour pere. Voyons donc si ses paroles sont veritables, & éprouvons ce qui lui arrivera... Car s'il est véritablement Fils de Dieu, il le prendra en sa protection, & il le délivrera d'entre les mains de ses adversaires. Mettons à l'épreuve sa patience, & condamnons-le à une mort très-infame. Telles furent leurs pensées, mais des pensées d'égarement & de folie.

Voilà donc les Juifs dans une espèce de doute au sujet de J E S U S - C H R I S T. S'il est véritablement Fils de Dieu, disoient-ils, il le délivrera de ses ennemis. Et c'est ce qu'ils dirent en effet lorsqu'ils le firent mourir : *S'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix,* &c. Mais quoi-
qu'ils en fussent assez pour juger par la grandeur de ses miracles, par la sainteté de sa doctrine, & par les oracles des Prophetes, qu'il éoit véritablement le Fils du grand Pere-de-famille & l'héritier de la vigne ; c'est-à-dire, du royaume d'Israël ; *leur propre malice,* comme dit le Sage au même endroit, *les aveugla,* & ils meriterent d'ignorer les secrets de Dieu.

Pour peu que nous fassions de réflexion sur notre conduite & sur le fond de la disposition de notre cœur, nous nous pourrons reconnoître dans cette image des Juifs, qui quelque affreuse qu'elle nous paroisse, n'est peut-être qu'une figure elle-même de notre corruption & de notre aveuglement, à l'égard, non de la personne de J E S U S - C H R I S T, mais des vérités de son Evangile, qui

54 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

furent aussi le plus grand sujet de l'achopement & du scandale des Juifs. Il est inutile de s'arrêter à en faire une application plus particulière. Et il suffit d'avertir ici que l'on doit s'y regarder non en passant, comme dit saint Jaceque, mais d'une maniere fixe, & qui nous puisse être utile pour notre salut.

Jacob. 1.
23. 24.
41.

v. 40. 41. *Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vigneronns? Ils lui répondirent: Il fera perir miserablement ces méchans, & il louera sa vigne à d'autres vigneronns, qui lui en rendront les fruits en leur saison.*

Luc. 20.
15. 16.

Chrysost. in Matth. 20.
lxx. 69.

Il est marqué dans saint Luc que J e s u s ayant demandé, comment le maître de la vigne traiteroit les vigneronns, il fit lui-même cette réponse: Que le pere-de-famille viendroit, & perdroit ces vigneronns, les meurtriers de son propre fils, & donneroit sa vigne à d'autres; mais que les Prêtres lui dirent alors: *A Dieu ne plaise que cela arrive.* Saint Jean Chrysostome concilie admirablement ces deux Evangelistes, en faisant voir que ce qu'ils disent l'un & l'autre arriva effectivement. Les Prêtres & les Docteurs à qui il parloit, lui répondirent donc d'abord ce que saint Matthieu rapporte ici, Que le maître de la vigne feroit perir miserablement ces méchans, qui avoient été les meurtriers de son fils. Mais ensuite s'étant apperçus, lorsque J e s u s - C h r i s t approuva & confirma ce qu'ils avoient dit, que c'étoit eux que cette parabole regardoit, & qu'ils avoient prononcé sans y penser, un jugement cont's'eux-mêmes, ils voulurent se retracter de ce qu'ils venoient de dire, en ajoutant: *A Dieu ne plaise que cela arrive.* Cependant il suffisoit qu'ils eussent d'abord reconnu la

vérité dans la parabole ; puisque l'application s'en faisoit à eux d'une maniere si juste , qu'ils pouvoient bien abhorrer les châtimens dûs par leur propre aveu à leurs crimes , mais qu'ils ne pouvoient nier ces mêmes crimes , & la disposition détestable où ils étoient actuellement de faire mourir l'*héritier* du trône & du royaume de David , que le Seigneur avoit promis tant de siecles auparavant . Car il est dit en termes exprès dans saint Luc , immédiatement avant ces deux paraboles : Que *les Princes des Prêtres , les Docteurs de la loi & les premiers d'entre le peuple cherchoient à le perdre.* <sup>Luc. 19.
47.</sup>

Que si toutefois lorsqu'ils disent : *A Dieu ne plaît que cela arrive , ils entendent qu'ils ne le reconnoissoient pas pour l'*héritier* dont il parloit , ils ne laissent pas d'être toujours très-coupables ; puisque leur aveuglement sur ce sujet étoit une suite de leur orgueil , qui les empêchoit de reconnoître celui que ses œuvres toutes miraculeuses , que sa doctrine toute celeste , & que l'accomplissement des prophéties decouvroit aux plus petits , dont le cœur n'étoit point gâté par le poison de cette envie diabolique qui les possedoit.*

Voilà donc les principaux d'entre les Juifs , que le Fils de Dieu a forcé de se condamner eux-mêmes à perir misérablement , & à voir sa vigne louée à d'autres vigneronns ; afin qu'ils soient plus fidèles à en rendre les fruits dans leur saison . La reprobation des Juifs & la vocation des Gentils est marquée dans ces paroles , selon saint Jean Chrysostome . Mais comme les Prêtres & les Docteurs étoient désignés plus particulièrement par les premiers vigneronns ; ce sont aussi les Apôtres qu'on

D iiiij

36 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Hieron.
in hunc
locum.

doit entendre principalement par ces autres à qui la vigne devoit être louée ; c'est-à-dire, à qui l'Eglise composée & de Juifs & de Gentils, devoit être confiée comme l'heritage du Seigneur. Et cette vigne nous est aussi, selon saint Jérôme, louée à tous ; parcequ'en faisant partie nous-mêmes, nous avons une obligation indispensable d'y travailler, en travaillant à notre salut, & même à celuide notre prochain par notre exemple. Or elle nous est louée, comme il dit, à telle condition que nous en rendions du fruit en son temps, en nous appliquant à bien connoître, & ce que nous devons dire, & ce que nous devons faire, selon les temps differens de la vie présente.

¶. 42. 43. 44. JESUS leur dit ensuite : N'avez-vous jamais lu cette parabole dans les Ecritures : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâfsoient, est devenue la principale pierre de l'angle ? C'est le Seigneur qui l'a fait, & nos yeux le voient avec admiration. C'est pourquoi je vous declare que le royaume de Dieu vous sera ôté, & qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits, &c.

Luc. 20.
7. 17.

Hieron.
in hunc
locum.

Comme il paroît par saint Luc que les Pîtres & les Docteurs voulaient nier à JESUS CHRIST ce qu'ils avoient avoué d'abord, il y est marqué aussi qu'il les regarda apparemment d'un œil sévere pour les couvrir de confusion. Et il confirma aussi-tost après, par le témoignage d'un Prophète, ce qu'il leur disoit. JESUS-CHRIST use de différentes paraboles & de différentes manières de parler pour exprimer les mêmes choses. Car ceux qu'il avoit nommés dans les précédentes, ouvriers, vigneron, laboureurs, il les nomme dans celle-ci architectes. Et saint Paul se sert aussi des mêmes

expressions, lorsqu'il disoit aux premiers Chrétiens : *Vous êtes le champ que Dieu cultive ; vous êtes l'édifice que Dieu bâit.* Quant à cette pierre, le Prince des Apôtres nous assûre qu'elle signifie JESUS-CHRIST même, qu'il nomme *la pierre vivante, que les hommes ont rejetée en bâtant*; c'est-à-dire, que les Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de l'ancienne loi ont rebutée dans l'édifice de la Synagogue & de la maison de Dieu, dont ils étoient les principaux architectes ; mais que Dieu a néanmoins, selon le même saint Pierre & le Prophète, *choisie & placée avec honneur*, *l'ayant mise dans Sion comme la pierre fondamentale, comme la principale pierre de l'angle, la pierre choisie & précieuse.* L'on peut dire même en un sens très - véritable, que ces architectes qui l'ont rejetée de l'édifice de la Synagogue, ont servi à Dieu sans y penser, pour le faire devenir *la pierre angulaire*, lorsqu'en faisant mourir JESUS-CHRIST, ils ont donné lieu à la réunion qui s'est faite en lui par le mérite de son sang, des deux peuples qui étoient auparavant comme des pierres sans liaison & incapables de composer l'édifice de l'Eglise. Souvenez - vous, disoit saint Paul aux Ephesiens, qu'étant autrefois Gentils & séparés d'Israël, maintenant que vous êtes en JESUS-CHRIST, vous qui étiez auparavant éloignés de Dieu, vous avez été approchés de lui par le sang de JESUS son Fils ; lui qui est devenu notre paix ; qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation ; qui a formé en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en établissant la paix ; & qui les ayant ralliés tous deux en un seul corps, les a reconciliés à Dieu par sa croix.

58 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Mais si l'extrême malice des Juifs a contribué malgré eux à la consommation de ce grand ouvrage; elle n'a servi qu'à faire éclater davantage la toute-puissance de la charité & de la sagesse de Dieu, qui a su tirer par son infinie miséricorde, un si grand bien d'un si grand mal. C'est donc le Seigneur qui a fait cette merveille, & non les hommes : *Hoc à Domino factum est, non humanis vi-*
ribus, sed Dei potentia. Et si le Prophète a admiré
ce grand prodige avant qu'il fût arrivé, & lorsqu'il
ne le consideroit que de loin, des yeux de l'esprit,
à qui Dieu le faisoit voir, combien nous doit-il
paroître plus admirable à nous autres, qui nous
étant rencontrés à la fin des temps, selon l'expres-
sion de saint Paul, avons vu de nos yeux l'accom-
plissement des prophéties ? *Et est mirabile in accu-*
lis nostris.

C'est pour cela, ajoute JESUS-CHRIST, que le royaume de Dieu vous sera ôté ; c'est-à-dire, que parcequ'ils avoient rejetté la pierre vivante, & que bien loin de respecter le fils du pere-de-famille & l'héritier de la vigne, ils se disposoient à le jeter dehors & à le faire mourir, ils ne seroient plus regardés comme le royaume de Dieu : mais qu'il les abandonneroit comme des ingrats, & leur ôteroit toutes les marques par lesquelles ils pouvoient encore se glorifier de l'avoir pour Roi ; toutes les ceremonies de la loi ancienne, les sacrifices, le temple & la ville de Jerusalem, qui fesoient toute la gloire de la Religion Judaïque. Pour les piquer encore plus vivement d'une jalouſie qui pouvoit leur devenir salutaire, il leur déclare en même-temps que ce royaume de Dieu ; c'est - à - dire, ce bonheur & cette grâce d'avoir

Hieron.
in hunc
locum.

Psal. 117.

23.

1. Corint.

30. 11.

Dieu pour Roi, seroit transporté par un don de la divine misericorde, à un peuple qui en produirois les fruits ; aux nations, que l'infidélité des Juifs a fait jouir de l'effet des anciennes promesses qu'Israël avoit reçues. Or ces fruits sont, comme nous Galat. 5^e l'apprend saint Paul, la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la foi, la douceur, la tempérance. Tels ont été en tout temps les fruits de la loi nouvelle & du royaume de Dieu, ou de sa grace. Tous les justes qui en ont produit avant l'Incarnation, ne l'ont fait que par une grace anticipée de cette nouvelle loi, qui a régné dans le cœur de tous les Saints depuis la chute d'Adam, & qui y regnera jusqu'à la fin des siècles.

Mais le Fils de Dieu qui venoit de se nommer la pierre angulaire de l'édifice de l'Eglise, déclaré ensuite à ces Prêtres & à ces Docteurs qui la rejetoient avec outrage ; Qu'ils se briseroient contre cette pierre toute divine en tombant sur elle, & qu'elle les écraseroit en tombant sur eux. Il est visible, selon les Peres & les Interpretes, que JESUS-CHRIST a voulu marquer deux sortes de plaies, l'une moindre, & l'autre plus grande, par ces deux différentes expressions, de la chute des Juifs sur la pierre, & de la chute de la pierre sur les Juifs : ce que l'on peut éclaircir en cette manière. Celui-là ^{Chrysost.} tombe sur la pierre & se brise, qui prend un sujet ^{in Matth. hom. 69.} de scandale & de chute de JESUS-CHRIST vi-
vant encore sur la terre & conversant au milieu des hommes. Tels étoient alors ceux-mêmes à ^{Aug. 8^e.} qui il parloit, qui étant scandalisés de la pauvreté, de l'humiliation extérieure & de la doctrine de JESUS-CHRIST, tomboient, pour le dire ainsi, ^{question.} sur cette divine pierre, & se brisoient devant ^{Evangel.} ^{grotius.}

66 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

Dieu par leur orgueil & par leur envie , que l'Amilité & la patience de celui qu'ils méprisoient condamnoit si terriblement . Mais la pierre tombe au contraire *sur celui* , qui après même la mort du Sauveur & son élévation au ciel , s'opiniâtre à lui résister & à le choquer par une opposition visible à la vérité de sa doctrine & à la vertu de sa résurrection . Et c'est l'état où se trouverent encore tous ces Prêtres & tous ces Docteurs , qui par une suite du premier engagement où ils s'étoient mis , de persécuter & de décrier J E S U S - C H R I S T , furent de nouveau ses cruels persécuteurs à l'égard de ses Apôtres , & de tous ses autres disciples , depuis même qu'il fut établi à la droite de son Père . Car ce fut alors que toute la pesanteur de cette pierre tomba , pour parler ainsi , comme du haut du ciel sur eux ou sur leurs enfans , & qu'ils se trouverent comme *écrasés* sous le poids de toute sa plus rigoureuse justice : ce qui arriva principalement au temps de la ruine de Jérusalem , depuis laquelle ils furent réduits à cette captivité , & à cette horrible misère où ils ont toujours vécu , & où ils vivront jusqu'à la fin du monde .

Songeons donc nous autres à profiter de l'exemple si funeste de ces impies . Et *nous approchant* , selon que saint Pierre nous y exhorte , de JESUS-CHRIST comme de la pierre vivante , entrions nous-mêmes dans la structure de l'édifice , comme étant aussi des pierres vivantes , pour composer une maison spirituelle & un ordre des saints Prêtres ; afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables , par JESUS-CHRIST . Car il est une pierre d'honneur & de prix pour ceux qui croient ; c'est-à-dire , qui ont en lui une foi vive & agissante .

par la charité, comme dit saint Paul. Mais il est une pierre de scandale & de chute pour ceux qui se heurtent contre la parole de l'Evangile, par une incredulité à laquelle ils ont été abandonnés. Nous pouvons dire en un sens, que les châtiments que Dieu exerce dans le cours de la vie présente, ne sont que comme la plaie que reçoit celui qui tombe sur la pierre ; mais que ceux qu'il exercera en l'autre monde dans toute la rigueur de sa justice, peuvent être comparés à la plaie sans comparaison plus effroyable de celui sur qui la pierre tombe elle-même, & qui en est écrasé.

V. 45. 46. Les Princes des Prêtres & les Pharisiens ayant entendu ces paraboles de J E S U S , connaissent que c'étoit d'eux qu'il parloit. Et voulant se faire de lui, ils apprehenderent le peuple, parcequ'il le regardoit comme un Propète.

Que devoient faire, s'écrie saint Jean Chrysostome, les Prêtres & les Docteurs après avoir entendu ces choses? Ne devoient-ils pas se prosterner devant J E S U S - C H R I S T pour l'adorer? Et si toute autre considération n'étoit point capable de les convertir, la crainte d'une si terrible punition n'auroit-elle pas dû au moins les rendre plus modérés? Mais depuis que la premiere menace de la mort qui ait jamais été faite, n'eut point la force de retenir dans l'obéissance les premiers hommes, il ne faut point s'étonner que ceux de leur race, qui s'abandonnent à la violence de leurs passions ne soient point non plus arrêtés par la frayeur des châtiments. Ces hommes si passionnés ayant donc enfin connu, malgré la stupidité & la dureté de leur cœur, dit saint Jérôme, que toutes ces paraboles que le Fils de Dieu venoit de leur proposer,

étoient contre eux, ils entrerent dans une telle fureur, qu'ils vouloient se saisir de lui, pour fermer au moins la bouche, s'ils l'avoient pu, à la vérité qui les condamnoit. Mais ce que la crainte de Dieu ne put faire sur leurs esprits, la crainte des hommes le fit pour lors. Et ils n'osèrent encore rien entreprendre contre celui que le peuple regardoit avec respect comme un grand Prophète, ou comme le Prophète par excellence, qui étoit promis à leur nation depuis le temps de Moïse.



CHAPITRE XXII.

¶ XIX.
Diman-
che après
la Pente-
côte.
Luc. 14.
16.
Apoc.
19. 9.

1. † JESUS parlant encore
en paraboles, leur dit :

2. Le royaume des cieux
est semblable à un Roi, qui
voulant faire les noces de son
fils,

3. envoya ses serviteurs
pour appeler aux noces ceux
qui y étoient conviés ; mais
ils refusèrent d'y venir.

4. Il envoya encore d'autre serviteurs, avec ordre de dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs & tout ce que j'avois fait engraïsser; tout est prêt : venez aux noces.

¶. Iur. homine Roi.

1. ET respondens
Jesús, dixit ite-
rūm in parabolis eis,
dicens :

2. Simile factum est
regnum cælorum ho-
mini Regi, qui fecit
nuptias filio suo,

3. & misit servos
suos vocare invitatos
ad nuptias; & nolebant
venire.

4. Iterūm misit alios
servos, dicens : Dicite
invitatim : Ecce pran-
diūm meū paravi,
tauri mei & altilia oc-
cisa sunt, & omnia pa-
tata : venite ad nuptias.

SELON S. MATTIEU. CHAP. XXII. 63

5. Illi autem neglexerunt, & abiérunt, alius in villam suam, aliis verò ad negotiationem suam:

6. reliqui verò testarunt servos ejus, & contumelias affectos occiderunt.

7. Rex autem cùm audisset, iratus est: & missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, & civitatem illorum succendit.

8. Tunc ait servis suis: Nuptiae quidem paratae sunt: sed qui invitati erant non fuerunt digni.

9. Ite ergo ad exitus viarum, & quoscunque inveneritis, vocate ad nuptias.

10. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos & bonos: & impletæ sunt nuptiae discumbentium.

11. Intravit autem Rex ut videret discubentes, & vidit ibi hominem non vestitum vesti nuptiali,

¶. lett. ayer. rues passantes.

5. Mais eux ne s'en mettant point en peine, s'en allerent, l'un à la maison des champs, & l'autre à son négocce:

6. les autres se faisaient de ses serviteurs, & les tuèrent après leur avoir fait plusieurs outrages.

7. Le Roi l'ayant appris, en fut ému de colere; & ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, & brûla leur ville.

8. Alors il dit à ses serviteurs: Le festin des noces est tout prêt; mais ceux qui y avoient été appellés n'en ont pas été dignes.

9. Allez donc dans les carrefours, &appelez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Ses serviteurs s'en allant alors par les rues, assemblèrent tous ceux qu'ils trouverent, bons & mauvais, & la sale des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table.

11. Le Roi entra ensuite pour voir ceux qui étoient à table; & y ayant apperçû un homme qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale,

12. il lui dit : Mon ami , comment êtes-vous entré en ce lieu sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet.

13. Alors le Roi dit à ses gens : Liez - lui les mains & les pieds , & jetez-le dans les tenebres exterieures : c'est là qu'il y aura des pleurs & des grincemens des dents .
Suprà 8. & 11. Inf. à 15. 30.

14. Car il y en a beaucoup d'appelés , mais peu d'élus .

Marc. 12. 13. Luc. 20. Diman- 15. † Alors les Pharisiens s'étant retirés , firent dessein entt eux de le surprendre dans † XXII. ses paroles .

che après la Pente- 16. Ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec les Herodiens , lui dire : Maître , nous savons que vous êtes véritable , & que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité , sans avoir égard à qui que ce soit ; parceque vous ne considerez point la personne dans les hommes :

17. dites-nous donc votre avis sur ceci : Nous est-il libre de payer le tribut à Cesar , ou de ne le payer pas ?

18. Mais J es u s connois-

11. expl. une privation entière | Dieu comme celle des damnés.
12. sans ressource de la lumiere de | 16. antr. quoè que ce soit.

J es u s

12. & ait illi : Amis ce , quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem ? As ille obmutuit.

13. Tune dixit Rex ministris : Ligatis manibus & pedibus ejus , mittite eum in tenebras exterieores : ibi erit fletus , & stridor dentium .

14. Multi enim sunt vocati , pauci verò ele- eti .

15. Tunc abeuntes Pharisi , consilium inierunt ut caperent cum in sermone .

16. Et mittunt ei discipulos suos cum Herodianis dicentes : Magister , scimus quia verax es , & viam Dei in veritate doces , & non est tibi cura de aliquo ; non enim respiciis personam hominem :

17. dic ergo nobis quid tibi videtur : Licer censum dare Cæsari , an non ?

18. Cognitâ autem

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXII. 65

Jesus nequitia eorum, ait : Quid me tentatis, hypocrites ?

19. Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium.

20. Et ait illis Jesus : Cujus est imago haec, & superscriptio ?

21. Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo.

22. Et audientes mirati sunt ; & reliquo coabierunt.

23. In illo die accesserunt ad eum Sadducei, qui dicunt non esse resurrectionem, & interrogaverunt eum,

24. dicentes : Magister, Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxori illius, & susciteret semen fratris suo.

25. Erant autem apud nos septem fratres : & primus, uxore

25. expl. une piece d'argent revenant à sept sole bois deniers de votre monnaie.

Tome II.

sant leur malice , leur dit : Hypocrites , pourquoi me tentez-vous ?

19. Montrez-moi la piece d'argent qu'on donne pour le tribut. Et eux lui ayant présenté un denier ,

20. J e s u s leur dit : De qui est cette image , & cette inscription ?

21. De Cesar , lui dirent-ils. Alors J e s u s leur répondit : Rendez donc à Cesar ce Rom. 13.8 qui est à Cesar , & à Dieu ce 7. qui est à Dieu ¶.

22. L'ayant entendu parler de la sorte ils admirerent sa réponse , & le laissant , ils se retirent.

23. Ce jour-là les Sadduceens , qui nient la résurrection , le vinrent trouver , & lui proposerent une question,

24. en lui disant : Maître , Marc. 12. 19. Moïse a ordonné que si quel Luc. 20. 28. qu'un mouroit sans enfans , Dent. 25. 5. son frere épousât sa femme , & qu'il suscitat des enfans à son frere mort.

25. Or il y avoit sept freres parmi nous ; dont le premier ayant épousé une femme , est

E

66 LE SAINT EVANGILE
mort : & n'ayant point eu
d'enfans , il a laissé sa femme
à son frere.

ducta , defunctus est ;
& non habens semini
reliquit uxorem suam
fratri suo.

26. La même chose arriva
au second , & au troisième , &
à tous les autres jusqu'au sep-
tième.

26. Similiter secun-
dus , & tertius usque
ad septimum .

27. Enfin cette femme est
morte aussi après eux tous .

27. Novissimè au-
tem omnium & mulier
defuncta est .

28. Lors donc que la resur-
rection arrivera , duquel de
ces sept sera-t-elle femme ,
puisque ils l'ont tous eue ?

28. In resurrectione
ergo cuius erit de sep-
tem uxor ? omnes enim
habuerunt eam .

29. JESUS leur répondit :
Vous êtes dans l'erreur , ne
comptenant pas les Ecritures ,
ni la puissance de Dieu .

29. Respondens autem
Jesus , ait illis :
Erratis nescientes scri-
pturas , neque virtu-
tem Dei .

30. Car après la resur-
rection les hommes n'auront
point de femmes , ni les fem-
mes de maris ; mais ils seront
comme les Anges de Dieu
dans le ciel .

30. In resurrectione
enim , neque nubent ,
neque nubentur ; sed
erunt sicut Angeli Dei
in caelo .

31. Et pour ce qui est de
la resurrection des morts ; n'a-
vez-vous jamais lu ces paroles
que Dieu vous a dites :

31. De resurrectione
autem mortuorum nō
legistis quod dictum
est à Deo dicens *tu es*
bis :

32. Je suis le Dieu d'Abra-
ham , le Dieu d'Isaac , & le
Dieu de Jacob , Or Dieu n'est
point le Dieu des morts , mais
des vivans .

32. Ego sum Deus
Abraham ; & Deus
Isaac , & Deus Jacob ?
Non est Deus mortuo-
rum , sed viventium .

Et
rod. 3.
6.

33. Et le peuple entendant
30. *lett.* dans .

33. *Et* respondentes

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXII. 67
turbe, mirabantur in
doctrina ejus.

34. Pharisei autem
audientes quod silen-
tium imposuerat Sad-
ducaei, convenerunt
in uatum;

35. & interrogavit
eum unus ex eis legis
doctor tentans eum :

36. Magister, quod est
mandatum ma-
gnum in lege?

37. Ait illi Jesus :
Diliges Dominum
Deum tuum ex toto
corde tuo, & in toto
anima tua, & in toto
mente tua.

38. Hoc est maxi-
mum, & primum man-
datum.

39. Secundum au-
tem simile est huic :
Diliges proximum
tuum, sicut teipsum.

40. In his duobus
mandatis universa lex
pendet, & Prophetæ.

41. Congregatis au-
tem Phariseis, inter-
rogavit eos Jesus,

42. dicens: Quid vo-
bis videtur de Christo?

43. Imiti. dependent.

ceci éroit dans l'admiration
de sa doctrine.

34. Mais les Pharisiens
ayant appris qu'il avoit im-
posé silence aux Sadducéens
s'assemblerent ;

35. ¶ & l'un d'eux, qui ^{Mari. 11}
éroit Docteur de la loi, le ^{28.}
^{Luc. 10.} tenta, en lui faisant cette
question :

36. Maître, quel est le
grand commandement de la
loi ? <sup>+ XVII.
Dimanche après
la Pentecôte.</sup>

37. JESUS lui répondit :
Votis amerez le Seigneur vo-
tre Dieu de tout votre cœur ; ^{Dieu. 6.}
de toute votre âme, & de tout
votre esprit.

38. C'est-là le plus grand,
& le premier commandement.

39. Et voici le second qui
est semblable à celui-là : Vous ^{Levit.}
amerez votre prochain com- ^{19. 18.}
me vous-même. ^{Marc.}
^{12. 31.}

40. Toute la loi & les Pro-
phètes sont renfermés dans
ces deux commandements.

41. Or les Phariseiens étant
assemblés, JESUS leur fit
cette demande,

42. & leur dit : Que vous
semblez des Chrétiens ? De

68 EXPLICATION DU CHAP. XXII.
qui n'est-il fils ? Ils lui répondirent : De David.

Cujus filius est? Dicunt ei : David.

43. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur par ces paroles :

PJ. 149.

L.

Luc. 40.

41.

44. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite , jusqu'à ce que je reduise vos ennemis à vous servir de māchepied ?

45. Si donc David l'appelle son Seigneur , comment est-il son fils ?

46. Personne ne lui put rien répondre ; & depuis ce jour-là nul n'osa plus lui faire de questions §.

43. Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum , dicens :

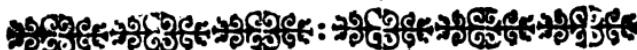
44. Dixit Dominus
Domino meo : Sede à
dextris meis , donec
ponam inimicos tuos
scabellum pedum tuorum ?

45. Si ergo David
vocat eum Dominum ,
quomodo filius ejus est ?

46. Et nemo poterat
ei responderem verbum :
neque ausus fuit quisquam
ex illa die eum
amplius interrogare .

42. expl. doit-il être fils ? Car ils ne croyoient pas qu'il fut né .

43. expl. par le Saint-Esprit. **Marc. 12. 36.**



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 7. **F**E S U S parlant encore en paraboles , leur dit : Le royaume des cieux est semblable à un homme & à un Roi , qui voulent faire les noces de son fils , envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étoient conviés ; mais ils refusèrent d'y venir , &c.

Le Fils de Dieu continue de reprocher aux Phariséens leur ingratitudo : & il le fait comme aupe-

ravant en paraboles, tant à cause qu'ils étoient indignes qu'on leur dît ouvertement les vérités, que pour ménager aussi leurs esprits transportés de jalouſie contre lui. *Le royaume des cieux*; c'est-à-dire, ce qui se passe dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui est son royaume, commencé ici-bas & consommé dans le ciel, a quelquechose de semblable à ce qui nous est représenté dans la parabole de cet homme & de ce Roi qui fait les noces de son fils. Comme le sens littoral de la parabole est sans aucune difficulté, nous passerons tout-d'un-coup au sens spirituel, qui regardoit particulièrement les Juifs à qui JESUS-CHRIST parloit. D'où vient, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu compare à des noces la grâce de l'Evangile? C'est, ajoute-t-il, afin que vous compreniez mieux par-là quelle est la grandeur de son amour & de sa bonté envers vous. C'est afin que vous ne vous figuriez rien d'affligeant dans votre vocation, mais que vous la regardiez au contraire comme étant accompagnée d'une joie céleste & de delices toutes spirituelles. C'est pourquoi saint Jean donnoit à JESUS-CHRIST le nom d'époux. Et c'est pour cela aussi que saint Paul disoit: *Je vous ai fiancés à un seul époux, qui est JESUS-CHRIST, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure.*

Ce Roi dont il est parlé dans la parabole, est donc le Père éternel. Son fils dont il fait les noces, est JESUS-CHRIST, né de lui comme Dieu avant tous les temps, & né comme homme dans la plenitude des temps par le mystère de son Incarnation. *Les noces qu'il fait à ce Fils unique,* sont non seulement le banquet céleste, où tous ses

Chrysost.
in Matth.
hom. 70.

Ioan. 3:2
29.
1. Corin. 11:2

70 EXEGEATION DU CHAP. XXII.

Psal. 31. amis seront enivrés , selon l'expression du prophete Roi , de l'abondance des biens ineffables de sa maison , & où il les fera boire dans le zorrens de ses deliges ; mais encore toutes les graces , tous les Sacremens , & tous les dons de la loi nouvelle ; & sur-tout , le don auguste de son corps sacré & de son sang , qu'il nomme lui même la *nourriture* & *le breuvage* de ceux qui aspirent à la vraie vie ; & la parole ou la volonté de Dieu , dont il declare dans l'Evangile , qu'il faisoit lui-même *sa nourriture*. Ceux qui furent invités d'abord à ces noces étoient les Juifs , qui reçurent les premiers la promesse du Messie en la personne d'Abraham leur pere , & du roi David ce Prince si respecté parmi eux ; & qui furent si souvent pressés par les exhortations des Prophetes à s'approcher de leur Dieu , pour se rendre dignes de participer par avance à la grace de l'Evangile , par une foi vive aux promesses toutes spirituelles qui regardoient l'avènement du fils de David. Ces serviteurs , que le Roi envoie aux conviés pour les appeler aux noces , nous figurent les derniers Prophetes , & particulièrement saint Jean-Baptiste , comme le croit saint Jean Chrysostome. Car cet humble Précurseur envoyoit tout le monde à JESUS-CHRIST , entemoignant que pour lui il n'étoit rien , mais que JESUS-CHRIST étoit celui dont la grandeur devoit étreinte par l'abaissement de tous les autres. Et n'étoit le Fils de Dieu même qui les invitoit personnellement , selon la pensée du même Saint , lorsqu'il leur disoit : *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et changés , et je vous soulagerai* ; & lorsqu'il crioit à haute voix : *Si quelqu'un a soif , qu'il vienne à moi . Et qu'il boive* ; ou lorsqu'ayant

Gen. 12.

1. 8. 18.

2. 16.

2. Reg. 7.

3. 4. 11.

Chrysost.

M. super.

Matth. 11. 28.

Jean. 7. 17.

declaré, Qu'il étoit le pain de vie, le pain vivant ^{Ibid. 62}
descendu du ciel; & que ce pain étoit sa chair; il ^{48 5.}
ajoutoit: Si vous ne mangez la chair du Fils-de-
l'homme, si vous ne buvez son sang, vous n'aurez
point la vie en vous.

Y eut-il donc rien de plus insensé, dit encore saint Chrysostome, que les Juifs, qui étant ainsi invités aux noces, ont refusé d'y aller? Car qui est celui qui negligeroit d'aller à des noces y étant si bien invité; & sur-tout, si ces noces étoient celles qu'un grand Roi feroit à son fils? Cependant Dieu, dont la patience aussi-bien que la bonté sont sans bornes, ne se lassa point d'appeler les mêmes Juifs à son celeste banquet. Et après même qu'ils eurent tué inhumainement son fils & l'héritier de la vigne, comme on l'a vu dans la parabole précédente, il leur envoya tout de nouveau d'autres serviteurs; c'est-à-dire, selon l'explication des Pères & des Interpretes, les saints Apôtres & les hommes apostoliques, pour leur dire de sa part ces paroles qui sont claires dans le sens de la parabole, mais toutes mystérieuses dans le sens de J E S U S - C H R I S T : f'ai préparé mon dîner, j'ai fait suer mes bœufs, & tout ce que j'avois fait engraffer: tout est prêt, venez aux noces. A quoi donc les appelle-t-il, dit saint Chrysostome? Est-ce à des travaux, à des afflictions, à des souffrances? Non; c'est à des noces, à des plaisirs & à des délices; quoiqu'ils méritassent par eux-mêmes des châtimens très-séveres pour le crime énorme qu'ils avoient commis en la personne de J E S U S - C H R I S T . Car encore qu'il soit vrai que la piété à laquelle on les invite, soit toujours accompagnée de persécutions & de souffrances, selon saint ^{1. Tim. 3. 12.}

E iiiij

Hieron.
Chrysost.
Hilarius
in Matth.
can. 22.
Grosius.

72 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

*Matth. 10.
Psal. 31.* Paul, il est certain néanmoins, par le témoignage de J E S U S - C H R I S T même, que son joug est doux & agréable, & son fardeau léger : & David s'écrie
9. au plus fort même de ses persecutions : *Gostez* & voyez combien le Seigneur est doux ; c'est-à-dire, combien il l'est à tous ceux qui ont le cœur droit comme ce Prince l'avoit, & en qui la charité a été répandue par le Saint-Esprit.

Saint Hilaire dit que ces bœufs ou ces taureaux engrangés, qui furent tués pour les noces du fils de ce Roi, figuroient les saints Martyrs, qui comme des victimes glorieuses & choisies du milieu du saint troupeau, ont été immolés pour la confession du Seigneur, & ont dû servir de nourriture à la foi des Juifs & de toutes les nations : *Tauri autem saginati, gloria Martyrum species est, quæ confessioni Dei tanquam hostia electa sunt immolati.* Saint Estienne premier Martyr a été, selon cette pensée de saint Hilaire, une de ces principales victimes, destinées pour les noces du Fils unique de Dieu ; c'est-à-dire, pour l'établissement de la nouvelle alliance qu'il a contractée avec les hommes en la personne de J E S U S - C H R I S T. Et lorsque l'on égorgeoit cette excellente victime, il fut le premier à inviter le peuple Juif par son exemple & par ses paroles, aux noces du Fils du grand Roi, pour lequel il perdoit la vie. Tous les justes *Hebr. 11.* dont parle saint Paul, qui ont été lapidés, ou sciés, 35. &c. ou qui sont morts par le tranchant de l'épée, étoient du nombre de ces victimes immolées à l'époux sacré de l'Eglise, & contribuoient à la gloire & à la magnificence de ses noces : car on peut mettre dans la bouche de l'Eglise son épouse, à l'égard de son époux, cette parole de l'Ecriture :

Sponsus sanguinum tu mihi es : Vous m'êtes un époux de sang. JESUS-CHRIST lui-même, comme chef de son Eglise, n'a-t-il pas été la plus excellente victime égorgée pour la consommation de ses noces, puisque, selon les Interpretes & les Peres, le sang & l'eau sortis de la plaie de son côté, ont figuré les Sacremens de l'Eglise, & l'Eglise même, qui en sortirent, comme Eve sortit au commencement du monde du côté d'Adam? Aussi c'est son corps & son sang qui composent, comme on l'a dit, la plus auguste partie de ce banquet adorable, où il convioit premierement tout son peuple. Mais on peut bien ajouter encore ici, que tous les taureaux & tout ce qu'il y avoit de plus gras étoit tué, lorsque le Seigneur appelloit aux noces de son Fils les conviés ; c'est-à-dire, que le temps de toutes les victimes qu'il avoit voulu qu'on lui immolât dans l'ancienne loi étoit passé, & qu'elles avoient fait place à la vérité qu'elles figuroient. Car les anciens sacrifices n'avoient tous été que des images de cette adorable victime, qui s'est immolée sur la fin des temps pour l'amour des hommes, & pour leur servir de nourriture après les avoir rachetés.

Le mépris avec lequel les conviés negligent d'assister au banquet des noces où ils étoient appellés, les uns s'en allant à leur maison de campagne, & les autres à leur trafic ordinaire, nous marque admirablement la disposition du cœur où se trouverent la plupart des Juifs à l'égard de JESUS-CHRIST, après qu'il eut répandu son sang pour l'amour d'eux. Plongés dans le soin des choses de la terre, & attachés bassement à leurs intérêts temporels, ils ne témoignèrent que du dégoût

74 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

pour le prix de la mort d'un Dieu. Ils préférèrent des plaisirs indignes & très-legers, au banquet céleste où ils devoient prendre part avec tant de joie. Et quelques-uns mêmes d'entr'eux plus emportés que les autres, firent souffrir les plus grands outrages aux serviteurs qu'il leur avoit envoyés, en les faisant fouetter indignement, comme on le voit dans les Actes des Apôtres, & en les faisant même mourir, comme l'Apôtre saint Jacque qu'ils tuèrent avec tant d'inhumanité. Ils parurent en cela, dit saint Chrysostome, plus brutaux que ceux qui étoient marqués dans la parabole précédente. Car au-lieu que ces premiers tuèrent des serviteurs qui venoient leur demander les revenus de la vigne que le Seigneur leur avoit louée ; ceux-ci se portent à cet excès de tuer ceux mêmes qui venoient les inviter aux noces du Fils du pere-de-famille, dont ils avoient été les meurtriers. Y eut-il jamais, ajoute ce Saint, de fureur égale à celle de ces impies ?

Craignons cependant que la nôtre ne surpassé encore la leur ; & que plus nous avons reçû de lumière, nous qui sommes nommés les enfans de la lumière, en qualité de Chrétiens, & qui avons pour notre chef celui qui est appellé dans l'Evangile la vraie lumière qui éclaire tous les hommes,
Luc. 16. 8.
Hebr. 6. nous ne soyons d'autant plus coupables de crucifier de nouveau au dedans de nous, comme dit saint Paul, le Fils de Dieu par nos pechés, de l'exposer à l'ignominie, & de refuser de prendre part au banquet sacré de ses noces. Or nous témoignons du dégoût & du mépris pour ce banquet tout spirituel de l'Eglise ; toutes les fois qu'attachés comme les Juifs, à l'avarice des biens de la terre &
Jean. 3. 9.
6.

sux plaisirs sensuels , ou engagés dans les soins & dans les vaines inquiétudes du siecle , nous negligons de travailler comme il faut à nous rendre dignes de le désirer & d'en approcher ; & qu'autant qu'il est en nous , nous rendons par l'attaché de notre cœur aux creatures , les Sacremens de l'Eglise , les souffrances de J e s u s - C H R I S T , & l'effusion de tous les dons de son Esprit saint inutiles pour notre salut . Tremblons donc en considerant la chute effroyable de ces anciens Juifs . Mais tremblons encore plus dans la vûe de nos propres chutes , qui nous mettent , selon saint Paul , *Hebr. 6.*
dans une si grande difficulté de nous relever , après 4.
 avoir offensé l'auteur de notre salut d'une maniere d'autant plus inexcusable , que la foiblesse de sa chair & de la croix ne peut plus nous être , comme à ces Juifs , une occasion de scandale ; puisqu'il a présentement triomphé de ses ennemis ; & qu'encore qu'il ait été crucifié selon *la faiblesse de la chair , il vit maintenant par la vertu de Dieu , & est assis à sa droite.*

¶ 7. Le Roi l'ayant appris en fut ému de colere ; & ayant envoyé ses armées , il extermina ces meurtriers , & brûla leur ville.

• Ce Roi suprême , qui est Dieu , n'a pas besoin que d'autres lui fassent connoître ce qu'il connoît par lui-même . Ainsi cette expression dont se fert ici J e s u s - C H R I S T , en disant , que le Roi *apprécie ou entend* ce qui étoit arrivé , est plus conforme à la parabole , qu'à la vérité , selon laquelle Dieu n'apprend & n'entend aucune chose de la maniere & dans le sens qu'on le conçoit ordinai-
 rement ; puisque la science infinie pénètre également les choses passées , & les futures comme les

*2. Corin. 13. 4.
Marc. 15.
19.*

76 EXPLICATION DU C H A P. XXII.

présentes. Il faut entendre dans le même sens *la colere dont il fut ému*, qui ne signifie autre chose que les effets rigoureux de sa vengeance & de sa justice. Et ce qu'il ajoute, *Qu'il envoya ses armées, extermina ces meurtriers, & brûla leur ville*, marque si visiblement ce qui arriva quarante ans après la mort de J E S U S C H R I S T, qu'on ne peut guère en douter. Ces armées furent donc les troupes Romaines, qui sont appellées ici *les armées du Roi*; parceque toutes les armées des Romains n'agissoient que par les ordres de Dieu qui s'en servoit, quoiqu'elles n'y songeaissent pas, comme d'instrumens pour exercer sa justice contre ces ingrats. Ce fut donc lui qui *les envoya* effectivement contre les Juifs, & qui s'en servit pour *exterminer* un peuple qui avoit toujours été *homicide*, soit à l'égard des Prophetes & des anciens justes, soit à l'égard de J E S U S - C H R I S T même, le juste par excellence, & le grand Prophete promis par Moïse; soit à légard de saint Estienne & de saint Jacque; & pour *brûler* entierement Jérusalem *leur ville capitale*, où ils avoient mis toute leur confiance. La maniere dont Joseph raconte le siege & la ruine de cette ville si celebre, & tout ce qui précéda, fait bien voir une image affreuse de la rigueur, de *la colere* & de la justice de Dieu à l'égard des Juifs; puisqu'il assure qu'il en perit pendant ce siege onze cens mille sans compter tous ceux qui furent tués en plusieurs autres rencontres. Mais ces châtiments temporels, quoique si terribles, ne nous représentent qu'en figure ce poids sans comparaison plus redoutable de la justice sans misericorde que Dieu doit exercer en l'autre vie contre ceux pour le châtiment desquels il armera tous les mi-

Chrysost.
in Mat. lib.
hom. 70.

Joseph.
Bell. Ju-
dai. lib.
6. c. 45.

nistres de sa vengeance, pour avoir négligé & méprisé comme les Juifs, & encore plus que les Juifs, le temps favorable de sa visite, & le prix inestimable de ses grâces.

¶. 8. 9. 10. Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt : mais ceux qui y avoient été appellés n'en ont pas été dignes. Allez donc dans les chemins & les carrefours, & appellez aux noces tous ceux que vous trouverez, &c.

Alors, c'est-à-dire, lorsque les Juifs qui avoient été conviés les premiers, eurent méprisé la grâce de l'Evangile qu'on leur présentoit, & qu'ils se furent rendu indignes du banquet des noces, le Seigneur figuré par ce Roi, dit à ses serviteurs ce qui est marqué ici. Et nous pouvons admirer dans cette conduite de Dieu la profondeur de sa sagesse, qui fait prendre occasion de la malice des Juifs, pour faire éclater les richesses de sa bonté envers les Gentils. Il pouvoit rendre sans doute les nations participantes de sa grâce, sans que les Juifs eussent sujet de se plaindre, quand même ils auraient été fidèles à leur devoir. Mais afin de leur ôter tout prétexte de jalouſie, il attend qu'après les avoir souvent appellés à la grâce de l'Evangile, ils ayent rejeté la miséricorde qu'il leur présentoit, pour faire passer aux Gentils un si grand bien qu'ils refussoient. Et c'est ce que l'Apôtre saint Paul declara lui-même d'une maniere très-forte à ces Juifs aveugles & endurcis, lorsque prêchant à Antioche de Pisidie devant tout le peuple qui écoutoit la parole de Dieu avec ardeur, *ils furent remplis de jalouſie & de colere, & s'opposoient avec des paroles de blasphème à ce qu'il disoit.* Car alors Paul, & Barnabé qui l'accompagnait, ^{Act. 13.} *les*

78 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

parlerent avec une grande fermeté en ces termes : *Il falloit premierement vous annoncer la parole du Seigneur. Mais puisque vous la rejetez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons dès à présent vers les Gentils, selon l'ordre que le Seigneur nous en a donné,*
 Isai. 49. 8. *en disant : Je vous ai établi pour être la lumière des nations, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.*

Voilà donc l'ordre que le Roi donne à ses serviteurs d'aller dans tous les chemins, pour appeler au festin tous ceux qu'ils rencontreroient. Ces chemins & ces sorties, selon l'expression littérale du texte sacré, marquoient fort bien les voies différentes dans lesquelles les nations avoient marché depuis qu'elles avoient commencé à sortir de la vraie voie, & à s'éloigner de la vérité, en cor-
 Genes. 6. romptant, comme parle l'Écriture, chacun leur voies
 22. Hieron. in hunc locum. *Gentilium populus non erat in viis, sed in exitibus viarum*, dit saint Jérôme. Nul n'est excepté de cette vocation. Elle regarde généralement tous ceux qu'ils pourroient trouver, & elle se doit étendre, selon le Prophète, jusqu'aux extrémités de la terre ; c'est-à-dire, que tous les peuples, Grecs & Barbares, sans aucune distinction, seroient invités à la foi de J E S U S - C H R I S T & au banquet de ses noces, par la prédication de l'Evangile, qui doit être, comme il l'affirme lui-même, *prêché dans toute la terre.*

Mais on peut bien demander ici avec saint Jérôme, comment il est dit que les serviteurs de ce Roi assemblerent tous ceux qu'ils trouverent, bons & mauvais. Car pouvoit-il s'en trouver de bons, dit ce Père, hors la voie ? Il ajoute, Que cette

difficulté est en quelque sorte éclaircie par saint Paul , lorsqu'écrivant aux Romains , il dit : *Que les Romains nations , qui n'ayant point la loi de Moïse , accomplissent naturellement ce que cette loi commande ; condamnent les Juifs qui n'ont pas même accompli la loi écrite qu'ils avoient reçue.* Et le même Pere témoigne encore , Qu'entre les Payens abandonnés à l'idolatrie , il y a une différence infinie ; parceque les uns se portent au mal de tout leur cœur , & se précipitent dans toutes sortes de vices ; au-lieu que d'autres sont moins déreglés , ou même portés par un naturel heureux à toutes les actions de vertu. Mais cette bonté naturelle ne pouvoit servir à les sauver sans la foi & sans la grace de l'Evangile , figurée par ces noces du Fils de Dieu .

La sale des noces fut donc remplie des personnes qui se mirent à table : ainsi le refus des Juifs & leur dégoût pour le festin de ces noces , ne put point rendre inutile , comme dit un Interprete , tous les préparatifs de ce banquet adorable ; & tous les fruits de la mort de J E S U S - C H R I S T ; puisque l'Eglise figurée par cette sale des noces , se trouva remplie par la multitude des nations qui y entrerent à la place de ces Juifs ; dont le peché , comme dit saint Paul , est devenu une occasion de salut pour les Gents , & dont la chute a été les richesses du monde .

¶. 11. jusqu'au 14. Le Roi entra ensuite pour voir ceux qui étoient à table : & y ayant appercu un homme qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale , il lui dit : Mon ami , comment êtes-vous entré en ce lieu sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet . Alors le Roi dit à ses gens : Liez-lui les mains & les pieds , &c.

Se EXPLICATION DU CHAP. XXII.

Le Fils de Dieu voulant prévenir la vaincre confiance que pourroient avoir plusieurs Gentils , de se voir ainsi admis au banquet sacré de ces noces , d'où les Juifs s'étoient eux-mêmes exclus , leur fait connoître à la fin de cette parabole , qu'ils pouvoient se perdre encore après une grace si divine . L'entrée du Roi dans la sale du festin , peut nous marquer , & le secret examen que Dieu fait du cœur des conviés dès la vie présente , & le jugement qu'il en portera au jour de leur mort , ou même à la fin du monde . Qui ne tremblera en voyant ce Dieu de gloire & ce Pere des lumières venir visiter le fond caché de nos consciences , afin de juger nos justices mêmes ? Et qui ne croiroit cependant être assûré , lorsque c'est par l'ordre même du Roi qu'il est entré dans la sale du festin ? Mais il paroît bien qu'il ne suffit pas d'y être entré , quoique ce soit par son ordre ; puisqu'en même temps qu'il nous y appelle par ses ministres , il nous apprend à n'y entrer qu'avec un habit qui convienne à la sainteté d'un lieu si auguste , & d'une action si divine .

On est surpris de ce qu'au milieu de cette multitude de personnes qui étoient à table , il est parlé seulement d'un homme , que le Roi y apperçut , qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale : quoique J E S U S - C H R I S T en conclue ensuite , comme on le verra : Qu'il y en a beaucoup d'appelés , mais peu d'élus . Sur quoi saint Jérôme & saint Augustin témoignent , que sous l'unité de ce seul homme , qui se trouva dans le festin sans la robe nuptiale , est comprise toute la société des mauvais Chrétiens : *Unus iste , omnes qui sociati sunt malitia intelliguntur.*

*Hier. in
hunc loc.
Aug. de
ges. Pet.
Cap. 3.*

Cette

Cette robe nuptiale qui lui manquoit, & qui lui étoit néanmoins si nécessaire qu'il fut chassé du festin pour ne l'avoir pas, nous marque, selon plusieurs Pères, la charité dont il est dit : Qu'elle couvre beaucoup de pechés aux yeux de Dieu ; & que plus l'amour est grand, plus on nous pardonne ^{1. Petr. 42} de pechés. Ce fut le refroidissement de cette charité, que le Fils de Dieu reprocha par la bouche de saint Jean à l'Evêque de l'Eglise d'Ephèse, lorsqu'il le reprit de ce qu'il étoit déchu de la charité qu'il avoit au commencement, & qu'il l'exhorta à en faire pénitence & à rentrer dans la pratique de ses premiers exercices. C'étoit de cette même charité que le Fils de Dieu parloit encore, en faisant dire à l'Evêque de l'Eglise de Laodicée, Qu'encore qu'il se regardât comme riche & comblé de biens, & comme ne manquant de rien ; il étoit, sans le savoir, malheureux, & miserable, & pauvre, & aveugle, & nud ; & qu'il lui conseilloit d'acheter de lui de l'or purifié par le feu, & des vêtemens blancs pour s'habiller & pour cacher la honte de sa nudité. C'est encore de cette même charité que parloit le Fils de Dieu, lorsque pour tenir ses serviteurs dans la vigilance, il leur disoit : Je viendrai bien-tôt comme un larron. Heureux celui qui veille & qui garde bien ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nud, & qu'il n'expose pas sa confusion aux yeux des autres. C'est donc là cette robe nuptiale qui nous rend dignes d'assister aux noces de l'époux divin. Comme ça a été la charité qui a été le principe & la consommation de ces noces, & de cette alliance toute spirituelle de JESUS-CHRIST avec son Eglise, il n'y a aussi que ceux en qui regne cette même charité.

82 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

Ephes. 4. qui sont dignes d'y participer. C'est elle qui fait le tout de l'homme nouveau, dont nous devons être revêtus pour n'être pas nuds aux yeux de Dieu. Adam en étoit tout couvert, même extérieurement, dans l'état de son innocence. Mais du moment qu'il pecha, il s'apperçut de la nudité de son corps, qui néanmoins n'étoit qu'une image de la nudité intérieure de son ame, toute dépouillée aux yeux de son Createur par la perte de son amour.

Il est marqué que cet homme à qui le Roi reprocha d'être entré sans avoir la robe nuptiale, *demeura muer.* Car à l'heure de la mort, ou au jour du jugement, la lumiere de la justice de Dieu paraîtra avec tant d'éclat, qu'il ne sera pas au pouvoir des reprovés, de niér alors ce qu'ils ont peut-être caché aux autres pendant qu'ils vivoient. Et les Anges seront alors, dit saint Jérôme, avec tout le monde, témoins des pechés de ceux que la divine justice condamnera : *Nec negandi facultas, cum omnes Angeli & mundus ipso testis peccatorum.* Il n'appartient pas à tous, dit saint Hilaire, de connoître en cette vie les méchans ; & la simplicité de l'esprit de l'homme penetre difficilement les replis cachés d'un cœur qui usé de dissimulation & d'artifice. C'est pourquoi il n'y a que le Roi seul ; c'est-à-dire, Dieu qui reconnoît, au milieu de tous ces conviés, celui qui étoit indigne d'affister aux noces : *Idecirò hunc malum & indignum coru nupciali Deus solus invenit.* Mais au moment que le Roi parle, & que Dieu découvre sa nudité au jour de sa mort, il la voit nécessairement lui-même, & ne peut plus s'excuser, ni se cacher à la vue d'une si grande lumiere.

*Hilarius,
in Mattheo.
cap. 22.*

Quant à l'ordre que le Roi donna de lier les mains & les pieds à cet homme, & de le jeter dans les tenebres extérieures ; c'est une manie de parler qui convient à la parabole, où l'on représente un criminel qu'on enchaîne pour le jeter dans l'obscurité d'un cachot, mais qui dans le sens de JESUS-CHRIST, ne signifie autre chose, sinon l'impuissance entière où celui qui est condamné par la justice de Dieu, est de se soustraire à ses châtiments, & cet état effroyable où il se trouve étant pour toujours séparé de Dieu, qui est la lumière, & précipité dans l'enfer qui est un lieu de tenebres & d'une horreur éternelle, comme on l'a déjà marqué plus particulièrement ailleurs, où cette même expression de JESUS-CHRIST est expliquée.

V. 14. *Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

On est étonné, comme on l'a dit, de ce que n'étant parlé en ce lieu que d'un seul homme, qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale, & qui fut chassé de la salle du banquet ; c'est-à-dire, de la société des Saints, dont l'Eglise de la terre est l'image ; le Fils de Dieu ne laisse pas de conclure toute cette parabole par ces derniers mots : Qu'il y en a peu d'élus, quoiqu'il y en ait beaucoup d'appelés. Mais il se faut souvenir que dans cette parabole JESUS-CHRIST avoit en vue principalement les Juifs, à qui elle s'adressoit comme à ceux que Dieu avoit conviés les premiers, & qui néanmoins s'étoient eux-mêmes exclus du banquet des noces de son Fils unique. Ainsi toute cette multitude des Juifs avoient été appellés ; mais il n'y en a pas que peu d'élus ; parceque quelques-uns

84 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

Maldon.
In hunc
secundum.

Matth. 7.
¶

1 Cor. II.
58,

seulement se convertirent à la prédication des Apôtres, tous les autres ayant rejeté la grâce de l'Évangile. Et quoiqu'il soit vrai que de ces mêmes Gentils qui furent depuis appellés, & qui nous sont figurés par ceux que les serviteurs du Roi allèrent chercher dans tous les chemins ; il y en aura encore très-peu d'élus, selon que l'affirme ailleurs J E S U S - C H R I S T ; il se contente, comme on l'a dit, de marquer ici ceux qui ne sont pas du nombre de ces élus, sous la figure d'un seul homme, qui n'avoit point la robe nuptiale dans le festin. Car il vouloit seulement après avoir représenté la reprobation de la plus grande partie des Juifs, faire voir comme en passant, dans la personne d'un seul qui étoit entré dans la sale d'une maniere indecente, la punition que devoient attendre tous ceux qui l'imiteroient. Que l'homme donc s'éprouve soi-même, comme dit saint Paul, & qu'il mange ainsi de ce pain & qu'il boive de ce calice ; car celui qui en mange & qui en boit indignement, mange & boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur. Or c'est le manger indignement, de participer sans charité à ce mystere de l'amour de notre Dieu.

*. 15. jusqu'au 18. Alors les Pharisiens s'étant retirés, prirent le dessin entr'eux de le surprendre dans ses paroles. Ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec les Herodiens, lui dire : Maître, nous savons que vous êtes sincere & véritable, & que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, &c.

Alors, c'est à-dire, lorsque les Pharisiens veanoient d'être confondus avec les Prêtres & les Docteurs de la loi ; lorsque, comme dit saint

Chrysostome, les discours de J E S U S - C H R I S T <sup>in Matthi
hom. 7^e,</sup>

qui les pressoit si vivement par ces paraboles, au-
roient dû les faire entrer dans des sentimens d'une
véritable componction; lorsque tant de témoigna-
ges de sa bonté devoient leur causer le dernier
étonnement; lorsqu'enfin la vûe de ce qui devoit

leur arriver dans la suite auroit dû les épouvanter.

Alors donc, dis-je, ces Pharisiens endurcis dans la malice de leur cœur, bien-loin de se rendre à des vérités si pressantes, tiennent ensemble conseil, & prennent la résolution de dresser à J E S U S - C H R I S T un nouveau piege pour tâcher de le surprendre dans ses paroles; c'est-à-dire, dans les réponses qu'il pourroit faire à leurs questions captieuses. Ils lui envoient pour cela quelques-uns de leurs disciples, ne voulant pas y aller eux-mêmes,

parcequ'ils étoient trop connus de lui. Et ils y joignent des Herodiens; c'est-à-dire, de ces officiers publics, établis par le roi Herode pour lever dans la Judée les impôts que les Romains y avoient mis, après l'avoir subjuguée & rendue tributaire comme les autres provinces. C'étoit donc une fort grande malice aux Pharisiens, de joindre ainsi ces Herodiens à leurs disciples, lorsqu'ils en-

voyeroient consulter le Fils de Dieu sur le payement du tribut dû aux Romains. Car d'un côté, comme les Pharisiens se faisoient un mérite de soutenir que les Juifs, en qualité de peuple de Dieu, ne devoient être assujettis à aucun tribut, leurs dis-

ciples ne pouvoient manquer d'entrer dans leurs sentimens. Et d'autre côté les Herodiens par leur profession, étoient engagés à soutenir le droit des Romains. Ainsi ces hommes tout pleins de

malice, se flattent d'avoir trouvé un moyen

*Hieros.
in hunc
locum.
Chrysost.
ut suprad.
Maldon,
ibid.*

§3 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

comme infaillible d'embarrasser JESUS-CHRIST de telle sorte , que quelque réponse qu'il put faire , il tombât nécessairement dans leur piege.

La maniere dont ils lui font leur demande est encore toute pleine de tromperie. Car ils le louent , ou pour mieux dire , ils le flattent en l'appellant *Maitre* , & en lui disant : *Qu'ils favoient bien qu'il aimoit la verité , & qu'il enseignoit la voie de Dieu ; c'est-à dire , sa volonté sans avoir égard à qui que ce fut , ni considerer la personne dans les hommes.* Et cette flatterie dans leur bouche couvroit un grand piege ; puisqu'ils ne louoient en lui cette entiere liberté , comme le remarque saint Jeûâme , que pour l'engager plus fortement à considerer davantage l'intérêt de Dieu que celui de l'Empereur , & à declarer par consequent que les Juifs qui étoient son peuple , ne devoient payer aucun tribut à Cesar. Ainsi les Herodiens qui étoient joints avec eux , n'auroient pas manqué de l'accuser dans l'instant d'être un chef de sédition & de revolte contre les Romains. Mais si le Sage a raison de dire : *Que c'est en vain que l'on jette le filet devant les yeux de celui qui a des ailes ; combien peut-on dire avec plus de vérité , que les Pharisiens jettroient inutilement leur filet devant les yeux si penetrans de celui qui connoissoit le plus secret de leurs cœurs ? Ils honorent maintenant , dit saint Chrysostome , & ils appellent leur maître celui dont ils ont souvent rejetté les instructions avec le dernier mépris. Si donc vous reconnoissez qu'il est véritable dans ses paroles , & qu'il enseigne la voie de Dieu dans la vérité , sans avoir égard à qui que ce soit ; vous vous condamnez vous-mêmes présentement , hypocrites , du*

Hieron.

ibid.

Chrysost.

in Matth.

hom. 71.

Proverb.

1. 17.

refus que vous avez fait jusqu'ici de l'écouter. Car vous seriez par votre aveu propre, obligés de vous soumettre à celui que vous appellez *un Maître rempli de lumiere & de verité*, qui conduit dans la voie de Dieu, sans aucun intérêt humain, tous ceux qui le suivent. Ainsi vous vous démentez sans y songer ; & en prétendant surprendre J e s u s dans ses réponses, vous ne voyez pas que vous êtes pris vous-mêmes par vos paroles.

¶. 18. jusqu'au 23. Mais J e s u s connoissant leur malice, leur dit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et lui ayant présenté un denier, J e s u s leur dit : De qui est cette image, & cette inscription ? De César, lui dirent-ils, &c.

Les Pharisiens avoient donné à J e s u s - C H R I S T le nom de *Maître*. Ils l'avoient loué d'être *veritable*, & de n'avoir *nuls égards* quand il s'agissoit de *"s'ingrider la vérité*. Cependant il les traite d'*hypocrites*, & ne répond à leurs louanges que par le reproche qu'il leur fait d'une *hypocrisie honteuse*, qui consistoit, selon saint Jérôme, en ce qu'ils feignoient d'être autre chose que ce qu'ils étoient en effet, & que le cœur ne s'accordoit point avec leurs paroles : *Hypocrita appellatur, qui aliud est, & aliud similitat ; id est, aliud opere agit, & aliud vocem pretendit.* Mais si l'on fait quelque attention aux paroles de J e s u s - C H R I S T, l'on trouvera même qu'il prouvoit admirablement ce qu'ils vouloient d'avancer : car sa conduite envers eux faisait bien connoître que sans avoir aucun égard à leurs flatteries, il étoit sincère & véritable, & leur enseignoit dans la vérité la voie de Dieu, par laquelle ils devoient marcher. *Cette voie de Dieu*

38 EXPLICATION DU CHAP. XXII.
qu'il leur enseignoit, étoit la vérité même, de laquelle il leur faisoit voir qu'ils s'éloignoient par l'hypocrisie de leur conduite. Ainsi en les appellant des hypocrites, il leur decouvroit tout d'un-coup l'extrême opposition qu'ils avoient à l'amour de la vérité qu'ils louoient en lui, & leur faisoit voir que c'étoit inutilement qu'ils prétendoient lui dresser un piege pour le surprendre. Car pour peu qu'ils penetraffent la vertu de cette parole, ils devoient être couverts de confusion, en reconnoissant que celui qu'ils vouloient tenir comme un homme du commun, voyoit à nud le fond de leurs coeurs.

Mais quoique cette parole de J e s u s - C H R I S T fût seule capable de confondre leur orgueil, il passa encore plus loin, dit saint Chrysostome, & il leur ferme la bouche par une réponse encore plus surprenante. Il les oblige de lui montrer la piece d'argent qu'on avoit accoutumé de payer pour le tribut: & il leur demande de qui en étoit l'image & l'inscription. Car à l'heure-même qu'ils reconnoissoient l'image de l'Empereur sur cette piece, dont on payoit le tribut ordinairement, ils avouoient leur assujettissement à son empire; & par consequent ils ne pouvoient refuser de le reconnoître pour leur Souverain, en lui payant le tribut, qui étoit la marque de sa souveraineté. J e s u s - C H R I S T n'ignoroit pas de qui étoit & l'image & l'inscription de cette piece d'argent lorsqu'il le leur demande: mais il vouloit, selon la remarque de saint Chrysostome, les convaincre de leur devoir, par la réponse même qu'ils lui firent. Ainsi dans l'instant qu'ils lui eurent répondu que cette inscription & cette image étoit de César; c'est-

à-dire , de Tibere qui regnoit alors ; car depuis Cesar qui s'empara le premier de l'empire , tous les Empereurs porterent le même nom ; le Fils de Dieu leur repliqua : *Rendez donc à Cesar ce qui est à Cesar , & à Dieu ce qui est à Dieu.*

Ce ne sont pas deux choses incompatibles de rendre aux hommes ce qu'on leur doit , & à Dieu ce qui lui est dû . Le payement du tribut n'a rien en soi qui repugne à la loi divine ; puisqu'au contraire saint Paul reglant les devoits des Chrétiens à l'égard des Princes , leur ordonne d'y être soumis *Rom. 13:1;*
par le devoir de leur conscience , & de rendre à tous *1. Cor. 10:31.*
ce qui leur est dû ; le tribut , à qui ils devoient le tribut ; les impôts , à qui ils devoient les impôts ; la crainte , à qui ils devoient de la crainte ; l'honneur , à qui ils devoient de l'honneur. Ainsi JESUS-CHRIST ordonnant aux Pharisiens de rendre à Cesar ce qui étoit à Cesar , il leur apprenoit , dit saint Jérôme , à ne lui pas refuser la piece d'argent qu'il exigoit pour le tribut , & où son image étoit empreinte , comme la marque de son empire sur eux . Et en ajoutant : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu , il les obligeroit de lui payer ce que la loi ordonnoit touchant les dixmes , les premices , les oblations , & les visitines ; selon l'exemple qu'il en donna le premier , lorsqu'il paya d'une part le tribut pour soi & pour Pierre ; & que de l'autre il voulut être racheté dans le temple comme les autres enfans après sa naissance , en accomplissant la loi & la volonté de son Père en toutes choses.* Or ces deux devoirs doivent être tellement joints ensemble , dit saint Chrysostome , que nous ne rendions à Cesar ce qui lui est dû , qu'autant que ce que nous devons à Dieu ne s'y trouvera point .
Chrysost.
in Matth.
Hom. 71.

90 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

blessé , ni la pieté offensée . Car il faut toujours se souvenir que si l'empire du Prince sur nous est marqué par le caractère de son image empreinte sur les pieces de monnoie que nous lui payons ; le pouvoir suprême de Dieu sur les hommes , est marqué d'une maniere beaucoup plus auguste dans leur ame , puisqu'ils sont eux-mêmes l'image de Dieu ; & qu'ainsi ils sont obligés de témoigner préferablement à tous autres , leur obéissance à celui de qui & les Empereurs & tous les Princes de la terre dépendent eux-mêmes comme de leur Souverain .

Saint Hilaire admire encore dans la réponse de J E S U S - C H R I S T , qu'il appelle miraculeuse & toute celeste , un autre sens qui est aussi d'une très-

Hilar. in Matth. can. 2. 3. grande édification . Le Fils de Dieu a gardé , dit-il , un si admirable temperament entre le mépris qu'on est obligé de faire du siecle , & l'éloignement où l'on doit être de blesser ce que l'on doit à Cesar ; qu'il dégage de tous soins & de toutes inquietudes humaines les ames qui sont dévouées à Dieu , lorsqu'il les oblige de rendre à Cesar ce qui lui appartient , (c'est-à-dire , de s'en dépourvoir entièrement .) Car s'il ne reste rien de lui en nous , nous ne sommes plus tenus de lui rendre ce qui est à lui . *Si enim nihil ejus penes nos resedorit , conditione reddendi ei que sua sunt non tenet nebimur.* Mais si nous nous appliquons avec ardeur , ajoute ce Saint , à ce qui lui appartient , & si nous nous abaissons comme des mercenaires , jusqu'à nous charger de tous les soins d'un patriarche qui est étranger à notre égard , nous n'avons aucun sujet de nous plaindre qu'on nous fait injure , lorsqu'on nous oblige de rendre à Cesar

ce qui est à Cesar; quoique nous soyons encore plus obligés de rendre à Dieu ce qui appartient en propre à Dieu, c'est-à-dire, notre corps, notre ame, & notre volonté. Car c'est de lui que viennent directement ces choses, comme c'est par lui qu'elles se perfectionnent de plus en plus dans nous. Et ainsi il est de toute justice que nous nous rendions tous entiers à celui de qui nous tenons & notre origine & tout notre accroissement: *Et proinde condignum est, ut ei se totum reddant, cui debere se recolunt, & originem & profectum.*

L'application du Chrétien doit être donc, selon la pensée de ce saint Evêque, de se décharger autant qu'il peut, de tout ce qui appartient encore au siècle; afin qu'il puisse arriver à cet état si heureux, que le siècle ne puisse plus lui rien demander, ne trouvant plus rien en lui de ce qui lui appartient. Tel étoit l'état d'un saint Paul premier Ermite, d'un saint Antoine, d'un saint Hilarion, & de tous ces autres anciens Solitaires, qui avoient si parfaitement renoncé au monde & à tous les biens du monde, que le monde ne pouvoit plus rien exiger d'eux, dans ce général dépouillement de toutes choses où ils vivoient. Mais tant qu'on vit dans le siècle, assujetti aux soins du siècle, ce Saint veut qu'on se regarde en quelque façon comme mercenaire, & comme attaché à la conduite d'un bien étranger, puisqu'il n'est point proprement le patrimoine des enfans de Dieu. Et c'est en ce cas que le siècle, & ceux qui regnent dans le siècle, ont droit d'exiger des marques de servitude de ceux qu'ils trouvent au milieu de leur empire.

v. 23. jusqu'au 29. Ce jour-là les Sadducéens qui

92 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

nient la resurrection, le vinrent trouver, & lui proposerent une question, en lui disant : Maître, Moïse a ordonné que si quelqu'un mourait sans enfans, son frere épousât sa femme, & qu'il suscitat des enfans à son frere mort. Or il y avoit sept freres parmi nous, dont le premier ayant épousé une femme, est mort, &c.

Hieron. in hunc locum. Les Pharisiens confondus par la réponse de J E S U S - C H R I S T , au lieu de se rendre, comme ils auroient dû à une sagesse si divine, se contentèrent, dit saint Jerôme, d'admirer que leur malice n'eût pu trouver aucun lieu de le surprendre, & s'en retournerent avec leur infidélité, jointe à cet étonnement que leur causoit un si grand prodige de lumiere & de prudence : *Infidelitatem cum miraculo pariter reportantes.* Les Sadducéens ne profitèrent point de leur exemple ; mais ils le vinrent trouver le même jour, dans le dessein de l'embarrasser par une question, à laquelle ils s'imaginoient qu'il lui seroit difficile de répondre. On a déjà remarqué que les Sadducéens étoient une secte séparée de celle des Pharisiens, qui n'étoit pas en si grand honneur parmi les Juifs, & qui avoit des sentimens differens, *niant la resurrection*, & assurant qu'il n'y avoit ni esprits, ni Anges. Comme ils étoient plus grossiers que les autres, ils se bornoient à ce qui est corporel, & ne passoient pas plus loin. Ceux - ci étant donc venu trouver J E S U S - C H R I S T , feignent une histoire, comme l'a cru saint Chrysostome, ou lui en rapportent une véritable, dans le dessein de s'affûter de sa pensée touchant la resurrection des morts, & de le convaincre qu'il se trompoit s'il la croyoit effectivement. Car comment pouvoir, disoient-ils entre eux,

accorder une aussi grande contradiction qu'est celle, que sept maris ressuscitent tous un jour, n'ayant tous ensemble qu'une seule femme ? De qui sera-t-elle alors la femme, ne pouvant pas l'être en même-temps de tous les sept ? Ils aithoient donc mieux se persuader qu'il n'y auroit point de resurrection, ni par consequent de vie éternelle & de royaume des cieux ; & que J e s u s - C h r i s t se trompoit visiblement dans ce qu'il leur enseignoit touchant cette resurrection des morts & ce royaume éternel. Car comme ils étoient grossiers & attachés à la vie des sens, ils ne pouvoient se figurer l'état tout spirituel de l'autre vie sans toutes ces liaisons que forme ici-bas la chair & le sang.

Nous ne repetons point ici ce que l'on a vu ailleurs touchant cette loi de Dieu, qui ordonoit à un frere d'épouser la veuve de son frere, lorsqu'il étoit mort sans avoir des enfans. Et il suffit de marquer ici, que le frere qui épousoit en ce cas la veuve de son frere mort, étoit obligé de donner au premier fils qu'il avoit d'elle le nom du mort, *afin que son nom ne fût point effacé du milieu d'Israël*, comme parle l'Ecriture. Et c'est-là le sens auquel on entend cette expression de la loi rapportée ici ; Qu'il falloit qu'il suscitat une postérité à son frere : *Et suscitet semen fratri suo.*

¶. 29. jusqu'au 34. J e s u s leur reparut : *Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant pas les Ecritures, ni la puissance de Dieu. Car après la resurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les Anges de Dieu dans le ciel. Et pour ce qui est de la resurrection des morts, &c.*

On peut remarquer ici avec saint Jean Chrysostome

94 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

Hieron.
in hunc
locum.
1. Cor. 15.
§ 2. 44.

sostome, que J E S U S - C H R I S T ne fait point ici de reproches à ces personnes, comme il en faisoit aux Pharisiens, mais qu'il se contente de les instruire. Car quoiqu'il y eût de la malice dans leur demande, il y avoit encore plus d'ignorance. C'est, pourquoi il ne les appelle point *hypocrites* : mais il les reprend seulement d'être dans l'erreur. Or ils y étoient en deux manieres ; & parcequ'ils ne comprenoient pas le vrai sens des Ecritures, & parcequ'ils ne concevoient pas quelle étoit la puissance de Dieu. Ils ignoroient les effets que devoit produire la toute-puissance de Dieu dans le corps des hommes au moment de la resurrection ; parcequ'ils ne savoient pas, que quoique ces corps fussent être véritablement les corps de ceux qui ressusciteroient, ils deviendroient néanmoins, selon saint Paul, par la vertu de la resurrection, comme des corps spirituels, à cause de l'impassibilité, de l'agilité & de l'immortalité dont ils jouiroient alors. Ce seront à la vérité les mêmes membres, & ce sera la même chair qu'on avoit avant la mort. Mais & ces membres & cette chair étant alors délivrés de toutes les suites funestes du péché, & entièrement purifiés, participeront à la souveraine beatitude de leurs ames d'une maniere si admirable, que le Fils de Dieu compare les hommes dans cet état aux Anges mêmes. Car il n'y aura plus rien dans leurs membres & dans leur chair, qui ne soit parfaitement assujetti à leur ame, comme leur ame sera elle-même parfaitement assujettie à son Dieu, étant alors comme enivré de son amour, & toute abysmée dans la vûe de l'excès de sa bonté. Ils seront donc comme les doigts de Dieu dans le ciel, ou ce qui regarde

l'immortalité, la beatitude & une parfaite pureté ; mais non en ce qui regarde la chair, dit saint Augustin ; puisque celui qui crea au commencement ^{de croire.} l'un & l'autre sexe, les rétablira dans cet état parfait au temps de la résurrection : *Qui ergo utrumque sexum instituit, utrumque restinet... Aquales utique erunt Angelis immortalitatem ac felicitatem, non carnem.* Voilà ce que JESUS-CHRIST voulut faire entendre aux Sadducéens, lorsqu'il leur dit, Qu'ils ne comprenoient pas quelle étoit la puissance du Seigneur dans le miracle de la résurrection des morts.

Quant à l'autre chose qui regardoit l'intelligence des Ecritures touchant cette même vérité qu'ils ne croyoient pas, il leur fait connoître l'erreur dans laquelle ils étoient, lorsqu'il les confond par l'autorité de Moïse même, dont ils s'étoient appuyés. Car il les fait souvenir de ce que Dieu avoit dit, en parlant à cet ancien législateur du peuple Juif : *Je fais le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.* Et il en tire aussi tôt cette conséquence, Que Dieu n'étoit point le Dieu des morts, mais des vivans : c'est-à-dire, qu'il falloit que les ames de ces trois saints Patriarches fussent encore vivantes devant Dieu, & dans l'attente de la résurrection de leurs corps ; puisqu'il y avoit deux cent ans que le dernier de ces Patriarches étoit mort quand le Seigneur déclaroit qu'il étoit leur Dieu. Car comme dit saint Hilaire, ceux dont le Seigneur disoit qu'il étoit leur Dieu, avoient donc un Dieu. Or ils ne pouvoient l'avoir s'ils n'étoient pas. Car dans la nature il faut nécessairement qu'une chose soit & subsiste, pour qu'une autre soit à elle. Ainsi il n'y a que ceux qui sont vraiment &

*Hilaris
in Matth.
can. 23.*

96 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

qui subsistent , qui ayant le Seigneur pour Dieu. Et comment , dit le même Saint , pourroit - on nier que ceux - là soient & seront éternellement , de qui celui qui est éternel declare qu'il est le Dieu ? *Ee quomodo esse illi , futurique semper negabuntur , quorum se esse profiteatur aeternitas ?*

*Hieron.
in hunc
locum.*

*Isaï. 26.
19.
Daniel.
12. 2.*

*Chrysost.
in Matth.
bem. 71.*

Saint Jérôme fait cette réflexion sur le passage que **J E S U S - C H R I S T** cite ici pour refuter les Sadducéens , Qu'il semble qu'il auroit pu se servir d'autres passages de l'Ecriture beaucoup plus clairs pour prouver la vérité de la résurrection , tel qu'est celui-ci : *Vos morts vivront , & ceux qui ont été tués ressusciteront ; & cet autre : Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront ; les uns pour la vie éternelle , & les autres pour être éternellement en opprobre.* Mais parceque les Sadducéens reconnoissoient l'autorité des cinq livres de Moïse , & rejettoient au-contraire ceux des Prophètes , il eut été contre la raison d'employer pour les convaincre , l'autorité de ces Prophètes qu'ils n'admettoient point. Remarquez donc avec saint Jean Chrysostome , que Dieu ne dit pas : J'étois , mais : *Je suis le Dieu d'Abraham , &c.* c'est-à-dire , de ceux qui sont encore & qui vivent. Car comme Adam , quoique vivant dans le corps , étoit néanmoins déjà mort aux yeux de Dieu par un effet de sa condamnation , dès qu'il eut mangé du fruit défendu ; ces saints Patriarches au-contraire , quoique morts dans le corps , étoient néanmoins déjà vivans aux yeux de Dieu par un effet de la promesse qu'il leur avoit faite de la résurrection. Et c'est en quoi consistoit aussi une partie de la force de cet argument que **J E S U S - C H R I S T** employoit contre les Sadducéens . Car comme

comme en effet on entend , qu'un homme est vivant , lorsque son ame est jointe à son corps; Dieu declarant , qu'il est le Dieu d'Abraham , le Dieu d'Isaac , le Dieu de Jacob ; & qu'il n'est pas le Dieu des morts , mais des vivans ; JESUS-CHRIST se fera très-solidement de ce passage , pour faire comprendre , que les corps de ces Patriarches devoient donc ressusciter : car si leurs corps demeuroient éternellement dans le tombeau , ils n'eroient , pour parler ainsi , qu'à demi-vivans , puisqu'une partie d'eux-mêmes seroit perie , & rentrée dans le néant . Mais ils vivoient devant lui , par la foi de la resurrection , comme saint Paul dit , Que nous sommes déjà sauvés par l'esperance : *Spe enim salvi facti sumus.*

*Theophil.
in Marc.
cap. 12.*

Rom. 8. 24.

Que si les Sadducéens eurent seulement la bouche fermée par la réponse de JESUS-CHRIST , comme il est marqué ensuite , & s'ils ne profitèrent point de leur propre confusion pour leur salut ; imitons au moins l'humble disposition de ces peuples , dont il est dit : Qu'entendant ces paroles du Sauveur , ils étoient dans l'admiration de sa doctrine . Admirons donc avec eux , & imitons par avance , autant qu'il nous est possible , cet état d'une pureté angelique , où nous devons être après la resurrection . Nous ne recueillerons , comme dit saint Paul , que ce que nous aurons semé . Or celui qui sème dans sa chair ; c'est-à-dire , qui suit les passions de la chair , recueillera de la chair la corruption & la mort : mais celui qui sème dans l'esprit ; c'est-à-dire , qui agit & se conduit d'une manière pure & spirituelle , recueillera de l'esprit la vie éternelle . C'est par cette vie de l'esprit , cette vie évangélique , cette vie digne des esprits célestes ;

Tome II.

C

98 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

que nous pourrons nous rendre dignes d'être un jour comme les Anges de Dieu dans le ciel : C'est en pratiquant , autant que l'infirmité humaine le peut permettre , ce que dit saint Paul : *Que ceux mêmes qui ont des femmes , soient comme n'en ayant point ; ceux qui achetent , comme ne possédant point ; ceux qui usent de ce monde , comme n'en usant point . Car le temps est court , comme il dit encore , & la figure de ce monde passe .*

V. 34. jusqu'au 41. Mais les Pharisiens ayant appris qu'il avoit fermé la bouche aux Sadducéens , s'assemblèrent ; & l'un deux , qui étoit Docteur de la loi , vint le tenter , en lui faisant cette question : Maître , quel est le grand commandement de la loi ? JESUS lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur , &c.

Cette preuve toute nouvelle , que JESUS-CHRIST venoit de donner aux Sadducéens de sa profonde sagesse , ne servit qu'à augmenter la fureur des Pharisiens . Cependant il semble que ce Docteur de la loi , qui étoit d'entr'eux , ne vint pas tant le tenter à mauvais dessein , que faire éprouve de cette science si divine que l'on admirroit dans tous ses discours . Car il est marqué dans un autre Evangeliste , qu'il s'approcha du Sauveur , après avoir vu qu'il avoit si bien répondu aux Sadducéens ; & que JESUS-CHRIST ayant répondu aussi à sa question , il loua fort la réponse de JESUS-CHRIST , & merita qu'il lui dît : *Qu'il n'étoit pas éloigné du royaume de Dieu .* C'est ce qui a donné lieu à d'habiles Interpretes , de juger favorablement de l'intention de ce Docteur , quoique ceux qui l'accompagnoient ne fussent pas disposés de même à l'égard de JESUS-CHRIST .

Saint Chrysostome cependant a cru, qu'il parla ^{Chrysost.}
 d'abord au Sauveur avec un mauvais dessein, & ^{in Matt. 7.1.}
 dans l'espérance que JESUS-CHRIST pourroit
 entreprendre de reformer quelque chose au pre-
 mier commandement qui engageoit à un amour
 si parfait de Dieu, parcequ'il se prérendoit Dieu
 lui-même : mais que la réponse du Sauveur le
 toucha, & le fit parler ensuite de telle sorte qu'il
 merita même ses louanges. Quoi qu'il en soit, il
 demande à JESUS-CHRIST, quel étoit le grand
commandement da la loi. Quelques-uns ont cru <sup>Bed. in
Marc. 1.22.</sup>
 que c'étoit une question qui pouvoit être agitée
 alors. Et il semble effectivement que cette demand-
 de étoit assez naturelle, en un temps comme ce-
 lui de l'ancienne loi, qui étoit plutôt le temps de
 la crainte que de l'amour, & où, quoique les
 Israélites eussent reçû ce commandement de la
 charité, ils s'attachoient bassement aux promesses
 des biens de la terre, sans songer presque à ceux
 du ciel. JESUS-CHRIST lui répond donc, Que
le grand commandement ; c'est-à-dire, comme il
l'explique, le plus grand étoit le premier, qui obli-
geoit à aimer Dieu de tout le cœur, de toute l'âme,
& de tout l'esprit. On a déjà expliqué ailleurs ce ^{Denn. 6.5}
commandement, & on a fait voir pas saint Augu- ^{St.}
stin : Qu'aimer Dieu de cette sorte, c'est rap- ^{Aug. de}
porter toutes les pensées de son esprit, tous les ^{Dœct.}
mouvements de son cœur, & toutes les actions de ^{Chrysost. l.}
sa vie à celui de qui on tient, & son esprit & son
cœur & sa propre vie. Ainsi, selon la pensée du
même Saint, tout l'homme, pour le dire ainsi,
est obligé par ce précepte d'aimer Dieu, c'est-à-
dire, qu'il ne doit point y avoir aucune partie, ni
dans l'homme, ni dans toute l'étendue de la vie.

G ij

100 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

de l'homme, qui ne soit remplie de l'amour de Dieu. Au moment donc, ajoute ce Pere, que quelque objet se présente à notre esprit pour lui demander notre amour, il doit être comme absorbé en cet amour dominant qui règne en nous, & rapporté uniquement à cet objet souverain, où se porte toute l'impétuosité de notre cœur : *Iluo rapiatur, quò torus dilectionis impetus currit.* C'est pour cela que le Fils de Dieu dit à ce Docteur, que le commandement *d'aimer Dieu* étoit le premier & le plus grand ; parceque c'est à celui-là que tous les autres doivent être rapportés.

Chrysost.
in Matth.
hom. 72.

Saint Chrysostome demande, pourquoi J E S U S - C H R I S T parlant du second précepte qui nous oblige à *aimer notre prochain comme nous-mêmes*, dit, qu'il est *semblable* au premier. Et il répond, que c'est parcequ'il en est comme l'effet & la suite naturelle. Car nous ne devons aimer notre prochain que par un effet de l'amour que nous portons à Dieu même. Et quiconque aime son prochain, comme il y est obligé, doit le porter de tout son pouvoir, dit saint Augustin, à aimer aussi lui-même Dieu de tout son cœur, de toute son ame & de toutes ses forces. Car c'est ainsi, qu'en aimant les autres, comme il s'aime soi-même, il rapporte tout l'amour qu'il a pour soi & pour eux, à cet amour souverain qu'il a pour Dieu, qui ne souffre point qu'on détourne aucun ruisseau de sa source, & qu'elle soit diminuée par ce partage : *Totam dilectionem sui & proximi refert in illam dilectionem Dei, que nullum à se rivulum duci extrà patitur, cuius derivatione minuatur.*

August.
Soliloq.
l. 3.c. 18.

Si donc, aimer Dieu, c'est aimer le prochain, selon ce que J E S U S - C H R I S T dit à saint Pierre :

Si vous m'aimez, pâissez mes brebis ; & si l'amour du prochain fait garder les autres commandemens, selon cette déclaration de l'Apôtre, Que l'amour qu'on a pour le prochain ne souffre point qu'on lui fasse aucun mal ; concluons avec saint Jean Chrysostome, que c'est avec très-grande raison que J E S U S - C H R I S T dit : Que toute la loi & les Prophètes sont renfermés dans ces deux commandemens.

Si l'on demande présentement qui est ce prochain, que Dieu nous oblige d'aimer comme nous-mêmes ; il paroît que les Juifs l'ont entendu seulement des personnes de leur nation, ou de leur Religion, puisqu'ils regardoient tous les autres peuples, comme étrangers & entièrement séparés d'eux. Mais depuis l'établissement de la loi nouvelle, les disciples de J E S U S - C H R I S T ont regardé tous les hommes, & même leurs ennemis, comme leur prochain, & comme pouvant jouir avec eux du même bien souverain dont ils jouissent eux-mêmes. Et c'est à ce sens, que nous pouvons rapporter ce que saint Hilaire dit sur ce sujet : Que par ce prochain, on ne doit point en entendre d'autre que J E S U S - C H R I S T même :

Nam de proximo frequenter admonuimus, non alium intelligendum esse, quam Christum. Cat si on voulloit entendre par là seulement la personne du Fils de Dieu fait homme pour l'amour de nous, il est bien visible, que nous ne devons pas nous contenter de l'aimer comme nous-mêmes. Mais si l'on entend tous ses membres, ou tous ceux qui le peuvent devenir, comme il nous est incertain qui sont ceux qui doivent lui appartenir un jour, lors même qu'ils sont encore ses ennemis ; nous devons nous rendre les imitateurs de sa charité.

G iij

102 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

¶. 5. Elle a été jusqu'à cet excès, que lors même que nous étions, comme dit saint Paul, les ennemis de Dieu son Père, il nous a reconciliés avec lui, en mourant pour nous.

¶. 10. Il est vrai que les saints Pères ont représenté le Samaritain, comme l'image du véritable *prochain*, & en même-temps comme la figure de JESUS-CHRIST. Mais ils nous ont seulement par là fait entendre, que JESUS-CHRIST, dans son Incarnation, s'est conduit à l'égard de tous les hommes blessés à mort par la malice du démon, comme ce Samaritain & cet étranger nous est représenté avoir agi à l'égard de l'homme que les voleurs avoient blessé si mortellement: car il a paru véritablement comme étranger à l'égard des hommes, lorsque les siens mêmes, comme dit saint Jean, *refusèrent de le recevoir*: & cependant il ne laissa pas de faire éclater envers eux toutes les richesses de sa bonté, & de leur montrer qu'il étoit vraiment & leur *prochain* & leur frere. Or en agissant de cette sorte, il nous a donné le plus grand exemple de la charité, avec laquelle nous devons nous autres traiter, comme notre *prochain*, ceux mêmes qui semblent être nos plus cruels ennemis.

V. 41. jusqu'à la fin du chap. *Or les Pharisiens étant assemblés, JESUS leur fit cette demande, & leur dit : Que vous semble du CHRIST ? De qui est-il fils ? Ils lui répondirent : De David. Et comment donc, leur dit-il, l'appelle-t-il en esprit, son Seigneur, par ces paroles : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assyez-vous à ma droite, &c.*

Vers. 34. On a vu auparavant ce que signifie cette circonstance que les Pharisiens étoient alors assem-

bles : car il est marqué assez visiblement , que c'étoit contre J E S U S - C H R I S T ; & que la confusion que les Sadducéens avoient reçue par sa réponse , les porta à conspirer tout de nouveau pour le surprendre en quelque maniere que ce pût être. Et il paroît par saint Marc , que ce fut *Marc. 12.*
31. dans le temple qu'ils s'assemblerent. Il jugea donc à propos , les voyant ainsi assemblés , de n'attendre pas qu'ils lui fissent de nouvelles questions ; mais de leur faire à eux-mêmes une demande , qu'il savoit bien les devoir embarrasser extrêmement , & leur donner lieu , si l'orgueil ne leur eût fermé les yeux , de reconnoître qu'il étoit lui-même le C H R I S T , & que comme tel , il étoit Dieu aussi-bien qu'homme. *Que vous semblez*, leur dit-il , *du C H R I S T ? De qui est-il fils ?* c'est-à-dire , de qui croyez-vous qu'il doive être fils ? Car il leur parloit du C H R I S T , comme étant né , quoiqu'ils ne le cruissent pas eux-mêmes. Et en cela il les engageoit à reconnoître la vérité de la naissance de celui dont il leur parloit. On a vu ailleurs , que le Fils de Dieu voulant Matth. oblier ses disciples à lui déclarer leurs sentiments touchant sa personne ; il leur demanda premièrement ce que les autres en pensoient , & leur *hom. 72.*
Chrysost. dit ensuite ; *Et vous , qui dites-vous que je suis ?* Mais il en use d'une maniere toute différente à l'égard de ces Pharisiens ; parceque s'il leur avoit demandé ouvertement , qui ils croyoient qu'il étoit , ils lui auroient répondu , qu'il étoit un séducteur , & un ennemi de Dieu. Après donc qu'ils lui eurent dit , que le C H R I S T devoit être *le fils de David* ; voyant qu'ils parloient du C H R I S T comme d'un pur homme , il les con-

G iiiij

104 EXPLICATION DU CHAP. XXII.
fondit par un passage de David même, en leur opposant ce que ce Prophète avoit dit du CHRIST, pour prouver qu'il étoit Dieu, & non pas seulement homme, *Comment donc*, leur repliqua JE-

sus CHRIST, David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur? c'est-à-dire, Comment ce Prophète, animé de l'Esprit de Dieu, selon l'expression de saint Marc, reconnoît-il pour son Seigneur celui qui est son fils; puisqu'un fils ne peut point être appellé le Seigneur de son propre pere? Cependant voici les paroles de ce Prophète, que le Fils de Dieu leur cite, & qu'ils ne pouvoient entendre d'un autre que du CHRIST qu'ils disoient eux-mêmes devoir être son Fils: *Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Assyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je reduise vos ennemis à vous servir de marche-pied.*

Hil. in Mat. can. 2. Il étoit vrai, dit saint Hilaire, que le CHRIST devoit naître de la race de David. Mais la ressemblance du même nom de Seigneur, qu'on donne à Dieu & au CHRIST; ce privilege d'être assis à la droite de Dieu même; & cette gloire, de voir tous ses ennemis abattus sous ses pieds; marquoient clairement, & l'unité de l'essence qu'il avoit avec Dieu, comme Seigneur; & la qualité de Juge qu'il posseadoit, comme devant être assis à sa droite; & la souveraine puissance qui devoit lui être commune avec lui, par l'affujettissement de ses ennemis. Ainsi ils devoient être convaincus, que dans ce fils de David se trouveroit la substance de celui dont la vertu, le pouvoir suprême, & le principe est éternel; parceque le Fils de Dieu demeuroit personnellement dans l'homme: *Ut meminissent in eo, qui ex David oriebatur, eterna virg-*

*utis, & potestatis, & originis substantiam coni-
neri, & Deum in homine mansurum.*

JESUS-CHRIST au moment de son Incarnation, & de l'union hypostatique du Verbe avec l'homme, a été établi dans une parfaite égalité avec Dieu son Pere: puisque selon l'Apôtre saint Paul, toute la plénitude de la divinité habitoit en lui corporellement. Mais elle n'a été proprement déclarée qu'au temps de sa résurrection ou de son Ascension, selon ce passage de l'Apôtre : Que Dieu a fait éclater l'efficace de sa force & de Ephes. 1^e sa puissance en la personne de JESUS-CHRIST, en le ressuscitant d'entre les morts, & en le faisant asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les Principautés & de toutes les Puissances, &c. Qui est l'Ange, s'écrie ailleurs le même Apôtre, auquel Hebr. 1^e le Seigneur ait jamais dit : Asseyez-vous à ma droite? &c. Mais ajoutons : Qui est l'homme qui ait jamais appellé son fils son Seigneur?

Que s'il paroît manifestement que le CHRIST devoit être égal à Dieu, & parceque le roi David, dont les Prêtres convenoient qu'il devoit être le fils, l'appelle lui-même son Seigneur; & parceque Dieu lui dit comme à son égal, de s'asseoir à sa droite, ce qu'il n'a dit à aucun des Anges, selon saint Paul; & parcequ'il lui déclare en même-temps, que ses ennemis seroient réduits à lui servir de marche-pied, lui étant parfaitement assujettis; ces Pharisiens étoient donc inexcusables, eux qui se vantoient de posséder l'intelligence des Ecritures, de ne pas juger par la multitude des miracles de celui qui leur parloit, par l'autorité de sa conduite & par la sublimité de sa doctrine, soutenue par une si grande sainteté, qu'il pouvoit être lui-

205 EXPLICATION DU CHAP. XXII.
même le CHRIST ; puisqu'il étoit reconnu de tout le monde , pour fils de David , & qu'on remarquoit en sa personne tous les caractères du Messie exprimés dans les oracles des anciens Prophètes.

Rom. 2. 4. Il est bon de remarquer en passant , que lorsque son Pere lui dit dans le Pseaume que nous venons de citer : *Affyez vous à ma droite jusqu'à ce que je reduise vos ennemis , &c.* il n'entend pas qu'après qu'ils seront réduits , le Seigneur ne sera plus comme auparavant , assis à la droite de son Pere. C'est donc seulement une expression qui nous marque la patience infinie de Dieu à attendre que les ennemis de J E S U S - C H R I S T se convertissent. Et ceux qui auront , comme dit saint Paul , *méprisé les richesses de sa bonté , de sa patience & de sa longue tolérance , qui les invitoit à la pénitence ,* le verront enfin affujettis sous ses pieds *au jour de la colere & de la manifestation du juste jugement de Dieu.*

Nous pouvons tirer , à l'exemple de saint Jérôme , de très-fortes conséquences contre les Juifs d'aprésent , de la demande que J E S U S - C H R I S T fait ici aux Pharisiens , de leur réponse , de sa replique , & enfin de ce silence auquel l'Evangile assure qu'ils furent reduits , sans qu'aucun d'eux osât dépris l'interroger , tant ils se vitrent confondus , & comme accablés par l'autorité si évidente de ses raisons. Il s'enfuit donc premierement , que c'est un entêtement visible aux Juifs modernes , de prétendre comme ils font , pour ne se pas rendre à l'évidence de ce passage cité par le Fils de Dieu , que le Pseaume dont il est tiré n'est pas de David , mais de Melchisedech , ou d'Eliézer serviteur d'Abraham , ou de quelqu'un du temps de David. Car si l'on eût pu douter en quelque façon que David

fût l'auteur du Pseaume dont il s'agit , les Pharisiens n'auroient pas manqué de le contester à J E S U S - C H R I S T ; & il falloit bien que la chose fût alors absolument incontestable , puisqu'ils ne purent lui répondre en aucune sorte.

Il s'ensuit en second lieu , que c'étoit encore une chose reconnue généralement alors , que ce passage s'entendoit du C H R I S T , & non d'Abraham , ou de David , ou d'Ezechias , comme plusieurs Juifs l'ont prétendu anciennement , & que les Juifs d'aujourd'hui le soutiennent à leur exemple . Car y avoit-il rien de plus facile aux Pharisiens que de faire cette réponse à J E S U S C H R I S T , s'il n'avoit été constant parmi eux , que les Juifs jusqu'alors n'avoient entendu ces paroles que du Messie & du C H R I S T ; c'est-à-dire , de l'Oint du Seigneur ?

Il est important d'appuyer un peu sur ces sortes de remarques historiques & littérales , qui servent à affermir notre Religion contre la mauvaise foi de ses ennemis ; puisque l'Eglise , qui trouve dans l'Ecriture un grand nombre de maximes pour le règlement des mœurs des fidèles , ne néglige pas ce qu'elle peut y trouver aussi de solide & de convainquant pour l'établissement de sa foi contre tous ses ennemis . Il y a eu en tout temps dans le sein même de l'Eglise , des esprits , ou faibles ou mal intentionnés , qui ont voulu diminuer l'autorité de plusieurs points de notre Religion faute d'évidence . Et quoique cette Religion n'ait pas l'évidence pour fondement , mais au contraire la foi , qui est plus une lumiere du cœur que de l'esprit , & qui est toujours accompagnée d'obscurité ; l'Eglise a eu la condescendance envers ses enfans , de leur éclaircir autant qu'il lui a été possible ,

208 LE SAINT EVANGILE

les doutes qui les arrêtoient , en supposant nean-
moins qu'ils n'attendoient pas à croire une vérité ,
qu'ils la connussent clairement ; parceque la foi
soumet leur esprit à l'autorité de Dieu même ,
qu'ils savent bien être incapable de les tromper ,
lorsqu'il leur parle par les oracles de ses Ecritures
& par la bouche de leurs Pasteurs.



C H A P I T R E XXIII.

- L**t. 11. 1. ^{Mardi de} ^{Careme.} **A** Lors JESUS parla au peuple & à ses disciples ,
2. en leur disant : Les Scribes & les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse .
3. Observez donc & faites tout ce qu'ils vous disent : mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent *ce qu'il faut faire* , & ne le font pas .
- E**nc. 11. 4. Ils lient des fardeaux pesans & insupportables , & les mettent sur les épaules des hommes ; & ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt .
- D**eut. 6. 5. Ils font toutes leurs actions , afin d'être vus des hommes : c'est pourquoi ils // por-
- S**. 22. 12. 6. leut, étendent leurs phylacteres .
- N**um. 15. 38.
- T**Une Jesus locutus est ad turbas & ad discipulos suos ,
2. dicens : Super cathedram Moysi sedebunt Scribæ & Pharisæi .
3. Omnia ergo quæcunque dixerint vobis , servate , & facite : secundum opera verò eorum nolite facere : dicunt enim , & non faciunt .
4. Alligant enim onera gravia , & importablibilia , & impoenunt in humeros hominum : digito autem suu nolunt ea movere .
5. Omnia verò opera sua faciunt , ut videantur ab omnibus : dilata-

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXIII. 109
taut enim phylacteria sua , & magnificant fimbrias.

6. Amant autem primos recubitus in etenis, & primas cathedras in synagogis ,

7. & salutationes in foro , & vocari ab hominibus Rabbi .

8. Vos autem nolite vocari Rabbi : unus est enim magister vester ; omnes autem vos fratres estis.

9. Et patrem nolite vocare vobis super terram : unus est enim Pater vester , qui in cælis est.

10. Nec vocemini magistri : quia magister vester unus est Christus.

11. Qui major est vestrum , erit minister vester.

12. Qui autem se

8. gr. qui est le C H R I S T .
10. lett. Maîtres. Expl. JESUS-CHRIST nous a voulu enseigner par là , qu'il n'y a que Dieu qui

tent les paroles de la loi écrites dans des bandes de parchemin plus larges que les autres , & ont aussi des franges plus longues.

6. Ils aiment les premières places dans les festins , & les premières chaires dans les synagogues .

7. Ils aiment qu'on les salue dans les places publiques , & que les hommes les appellent Maîtres .

8. Mais pour vous , ne de- fad. 24 sirez point qu'on vous appelle " Maîtres ; parceque vous n'avez qu'un seul Maître // , & que vous êtes tous frères .

9. N'appellez aussi personne sur la terre votre pere ; parceque vous n'avez qu'un Pere qui est dans les cieux .

10. Et qu'on ne vous appelle point // Docteurs ; parceque vous n'avez qu'un Docteur & qu'un Maître , qui est le C H R I S T .

11. Celui qui est le plus grand parmi vous , sera votre serviteur .

12. Car quiconque s'élevera

Luc. 18. | soit proprement notre Pere , ni que JESUS-CHRIST qui soit proprement notre Maître & notre Docteur .

110 LE SAINT EVANGILE

Mat. 12. sera abaillé ; & qui conque s'abaissera, sera élevé §.

13. Mais malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites parceque vous fermez aux hommes le royaume des cieux : car vous n'y entrez point vous-mêmes, & vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui désirent d'y entrer.

14. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parceque sous prétexte de vos longues prières vous devorez les maisons des veuves ; c'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux.

15. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parceque vous courez la mer & la terre pour faire un proselyte / ; & après qu'il l'est devenu, vous le rendez // digne de l'enfer deux fois plus que vous.

16. Malheur à vous, conduiteurs aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'est rien ; mais s'il jure par l'or du temple, il est obligé à son serment.

exaltaverit, humiliabitur : & qui se humiliaverit, exaltabitur.

13. Væ autem vobis, Scribæ & Pharisæi hypocritæ, quia clauditis regnum cœlorum ante homines, vos enim non intratis, nec introeuntes finitis intrare.

14. Væ vobis, Scribæ & Pharisæi hypocritæ, quia comeditis domos viduarum, orationes longas orantes : propter hoc amplius accipietis iudicium.

15. Væ vobis, Scribæ & Pharisæi hypocritæ, quia circuitis mare & aridam, ut faciatis unum proselytum : & cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos.

16. Væ vobis, duces cœci, qui dicitis : Quicunque juraverit per templum, nihil est : qui autem juraverit in auro templi, debet.

23. *lett.* n'en permettez pas l'entrée à ceux qui y entrent.

25. *expl.* associé à la Religion des juifs,

Ibid. *lett.* enfant de la gêne.

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXIII. 111

17. Stulti & cæci : Quid enim majus est, aurum, an templum quod sanctificat aurum ?
18. Et quicunque juraverit in altari, nihil est: quicunque autem juraverit in dono, quod est super illud, debet.
19. Cæci : Quid enim majus est, donum, an altare quod sanctificat donum ?
20. Qui ergo jurat in altari, jurat in eo, & in omnibus quæ super illud sunt.
21. Et quicunque juraverit in templo, jurat in illo, & in eo qui habitat in ipso.
22. Et qui jurat in celo, jurat in throno Dei, & in eo qui sedet super eum.
23. Væ vobis, Scriptæ & Pharisi hypocræ, qui decimatis mentham, & anethum, & cymimum, & reliquias quæ graviora sunt legis, iudicium & misericordiam & fidem: hæc oportuit facere, & illa non omittere.
17. Insensés & aveugles, que vous êtes, lequel doit-on plus estimer, ou l'or, ou le temple qui sanctifie l'or ?
18. Et si un homme, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien; mais quiconque jure par le don qui est sur l'autel, est obligé à son serment.
19. Aveugles que vous êtes, lequel doit-on plus estimer, ou le don, ou l'autel qui sanctifie le don ?
20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel & par tout ce qui est dessus.
21. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple & par celui qui y habite.
22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, & par celui qui y est assis.
23. Malheur à vous, Scriptæ & Pharisiens hypocrites, qui payez la dixme ^{Luc. 11.} de la menthe, de l'aneth, & du cumin, & qui avez abandonné ^{Matt. 6.} ce qu'il y a de plus important ^{Zach. 7.} dans la loi, savoir, la justice, la miséricorde & la foi. C'étoit-là les choses qu'il falloit pratiquer, sans néanmoins

a. exp. des moindres herbes.

112 LE SAINTE EVANGILE
omettre les autres.

24. Conduiteurs aveugles, qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron ; & qui avalez un chameau.

25. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parceque vous nettoyez le dehors de la coupe & du plat, & que vous êtes au-dedans pleins de rapine & d'imprudence.

26. Pharisiens aveugle, nettoyez premierement le dedans de la coupe & du plat ; afin que le dehors en soit net aussi.

27. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parceque vous êtes semblables à des sepulcres blanchis, qui au-dehors paroissent beaux aux yeux des hommes, mais qui au - dedans sont pleins d'ossemens de morts, & de toute sorte de pourriture.

28. Ainsi au-dehors vous paroissez justes aux yeux des hommes ; mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie & d'iniquité.

29. Malheur à vous, Scribes

24. Duces cæci , ex-colantes culicem , calum autem glutientes.

25. Væ vobis , Scribes & Pharisiæ hypocritæ , quia mundatis quod deforis est calicis & paropfidis : intus autem pleni estis rapi- nâ & immunditiâ.

26. Pharisiæ cæce ; munda prius quod intus est calicis & paropfidis , ut fiat id , quod deforis est , mundum.

27. Væ vobis , Scribes & Pharisiæ hypocritæ , quia similes estis sepulcris dealbatis , quæ aforis parent hominibus speciosa , intus verò plena sunt osfibus mortuorum , & omni spurcitia.

28. Sic & vos aforis quidem parent hominibus justi ; intus autem pleni estis hypocrisi , & iniquitato.

29. Væ vobis , Scribes

- SECTION S. MATTHIEU. CHAP. XXIII.
30. & dicitis : Si fuissimus in diebus patrum nostrorum , non essemus socii eorum in sanguine Propheta- rum ;
30. & qui dites : Si nous eussions été du temps de nos peres , nous n'eussions pas été leurs compagnons à répandre le sang des Prophetes .
31. Itaque testimo- nio estis vobismetipuis , quia filii estis eorum , qui Prophetas occida- runt :
31. Ainsi vous vous réfitez témoignage à vous-mêmes , que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les Prophetes .
32. Et vos implete mensuram patrum ve- strorum .
32. Achievez donc aussi de combler la mesure de vos pa- res .
33. Serpentes , geni- mina viperarum , quo- modo fugietis à judicio gehennæ ?
33. Serpents , rates de vipe- res ; comment pourrez-vous éviter d'être condamnés au feu de l'enfer .
34. Ideo ecce ego mitto ad vos Prophetas , & Sapientes , & Scribas , & ex illis occi- datis , & crucifigetis , & ex eis flagellabitis ja- synagogis vestris , & persequemini de civita- te in civitatem ;
34. C'est pourquoi je + Saine Estienne premier Martyr , vous envoyez des Sages , & des Scribes , & vous tuerez les uns , vous crucifierez les au- tres , vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues , & vous les persecuterez de ville en ville ,
35. Atq[ue] veniat super vos omnis sanguis ju- stus , qui effusus est su- per terram , à sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zacharia .
35. Atq[ue] que tout le sang in- nocent qui a été répandu sur la terre , retombe sur vous de- puis le sang d'Abel le juste , jusqu'au sang de Zacharie fils de

114 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

Hebr. 11. de Barachie, que vous avez
4. Paral. sué entre le temple & l'autel.

24. 22. 36. Je vous dis en vérité,
que tout cela viendra *fondre*
sur cette race qui est aujour-
d'hui.

Luc. 13. 37. Jerusalem, Jerusalem,
34. qui tu es les Prophetes, & qui
lapides ceux qui sont envoyés
vers toi, combien de fois ai-je
voulu rassembler tes enfans,
comme une poule rassemble
ses petits sous ses ailes, & tu
ne l'as pas voulu?

38. Le temps s'approche
que votre maison demeurera
deserte.

39. Car je vous declare que vous ne me verrez plus deiformais , jusqu'à ce que vous disiez : Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur :

35. *expl.* Saint Jérôme dit que l'exemplaire des Nazaréens portoit : *Zacharie fils de Joïada* : ce qui paroît confirmé par ce qui est à vieil lib. 2.

CHAP. XXIII.
filii Barachia, quem
occidistis inter tem-
plum & altare.

36. Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam.

37. Jerusalem, Je-
rusalem, quæ occidis
Prophetas, & lapidas
eos qui ad te missi sunt,
quoties volui congre-
gare filios tuos, quem-
admodum gallina con-
gregat pullos suos sub
alas, & noluiti?

38. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.

39. Dico enim vobis, non me videbitis amodò, donec dicatis: Benedictus qui vent in nomine Domini.



SENS LETTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'auys. **A** Lors JESUS s'adressee au peuple, & à ses disciples, il leur dit : Les Docteurs de la loi & les Pharisiens

sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc & faites tout ce qu'ils vous disent ; mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent ce qu'il faut faire, & ne le font pas. Ils lient des fardeaux pesans & qu'on ne sauroit porter, &c.

Saint Jean Chrysostome a remarqué que JESUS-CHRIST après avoir confondu les Pharisiens par des réponses capables de fermer éternellement la bouche à ses ennemis, ne leur parle plus dans la suite, mais *au peuple* ; parce que l'amour de la vaine-gloire dont ils étoient possédés, les empêchoit de profiter de ses divines instructions.

Alors donc, c'est-à-dire, lorsqu'il eut réduit au silence ses adversaires ; qu'il les eut mis hors d'état d'entreprendre de le tenter de nouveau ; & qu'il eut fait voir que leur malice étoit sans remede ; il se tourna vers le peuple, qui agissoit plus simplement, & vers ses disciples, pour leur apprendre la maniere dont ils devoient se conduire à l'égard de ceux qui s'efforçoient de tout leur pouvoir de le décrier par leurs calomnies. Le temps approchant que l'ancienne loi devoit faire place à la loi nouvelle, par l'établissement de l'Eglise, qui devoit être le fruit & le p'tit de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant, comme les Docteurs de la loi, & les Pharisiens, parmi lesquels il y avoit plusieurs Prêtres, étoient encore par leur dignité, les dépositaires & les interprètes de la loi de Moïse. JESUS-CHRIST oblige tous les Juifs à les écouter avec respect, & à observer tout ce qu'ils leur ordonnaient. Quelle douceur s'écrie saint Jérôme, & quelle admirable bonté dans la conduite du Fils de Dieu ! Il est sans cesse attaqué par les Pharisiens, & il se voit obligé à

*Chrysost.
in Matth. hom. 7. 2.*

*Ibid.
hom. 7. 1.*

*Hieronim.
in hunc locum*

116 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

tous momens de repousser contr'eux-mêmes les fléches dont ils s'efforcent inutilement de le blesser. Cependant, à cause de la dignité du sacerdoce qu'ils possedoient, il exhorte tous les peuples à se soumettre humblement à eux, en considérant non leurs œuvres, mais leur doctrine. Et la raison qu'il en rend lui-même, est qu'ils *sont assis sur la chaire de Moïse*: c'est-à-dire, qu'ils ont par leur dignité, l'autorité légitime pour enseigner & interpréter la loi. Ainsi, *faites*, leur dit-il, *tout ce qu'ils disent*; parceque, comme l'explique saint Chrysostome, ils ne disent rien d'eux-mêmes, mais seulement ce que Dieu a ordonné par Moïse: ce qui suppose néanmoins qu'ils ne disent que ce qui est conforme à cette divine loi. *Mais ne faites pas*, ajoute-t-il, *ce qu'ils font*. Il ne pouvoit pas, comme dit le même Saint, honorer ces Prêtres, ni les rendre vénérables par la sainteté de leur vie. Mais il veut au moins qu'on les respecte, à cause de ce Siège d'honneur sur lequel ils sont assis, & de cette doctrine sainte qu'ils enseignent. Ainsi il étoit par là aux particuliers la liberté de s'elever contre les ministres du Seigneur, qui leur annonçoient sa loi. Il ne vouloit pas qu'ils pussent dire: Le maître qui m'instruit est tout corrompu lui-même, & je ne puis me resoudre de l'écouter, ni d'obeir à ce qu'il me dit. Il commande donc qu'on leur obeisse, quels qu'ils soient, sans avoir aucun égard à leurs mœurs, & dans toutes les choses qu'ils disent; c'est-à-dire, comme l'entendent tous les Interprètes, dans toutes les choses qui ne se trouvent pas contraires à la doctrine de Moïse, *sur la chaire duquel ils sont assis*.

Hilas. in sent.
Math. can. 24.
Ephes. 4.
Baldon.
Jansen.

Mais pourquoi, dit saint Chrysostome, le Fils *Chrysost.*
in Matth. hom. 73.
 de Dieu ne faisoit-il pas plutôt cette ordonnance en ce qui regardoit la loi de grace, qu'en ce qui regardoit la loi de Moïse ? C'étoit, ajoute ce Saint, parceque le temps de découvrir clairement les mysteres de la nouvelle alliance ne se devoit accomplir qu'après qu'il auroit donné sa vie sur la croix pour l'établissement de son Eglise : ce qui toutefois n'empêche pas que l'Eglise ne se serve aussi de cette ordonnance de J E S U S - C H R I S T, qui n'engage pas moins les fidelles à obeir à leurs Pasteurs dans toutes les choses qu'ils leur disent de la part de celui dont ils sont ministres, quels qu'ils puissent être dans leurs mœurs ; qu'elle engageoit autrefois les Juifs à obeir à leurs Docteurs & aux Prêtres de la loi. Et ce qu'il y a même d'étonnant, c'est que J E S U S - C H R I S T obligeoit alors ses propres disciples à obeir à ces Prêtres, comme tous les autres Juifs ; puisqu'il est marqué expressément, que c'étoit à eux qu'il parloit, aussi-bien qu'au peuple. Car il falloit, comme on vient de dire, que l'hostie divine de la loi nouvelle fût offerte, & que le grand sacrifice de la croix fût consommé en la personne de l'Agneau sans tache, avant qu'on fût dispensé de l'obeissance qui étoit due aux ministres de la loi de Moïse.

Mais le Fils de Dieu avoit encore une raison particulière, pour engager tous les Juifs au respect dû à la dignité des Prêtres & des Docteurs de la loi. Car comme il alloit reprendre en eux très-fortement beaucoup de crimes, il vouloit d'abord prévenir les peuples contre la pensée qu'ils auroient eue, que cela les dispensoit de leur

obeir dans les choses qui regardoient leur ministere. Que si l'on demande pourquoi donc il les condamnoit, on peut répondre avec saint Jean Chrysostome, Que c'étoit pour empêcher que le peuple ne tombât comme eux dans le précipice, & qu'il ne conclût très-faussement, que puisqu'ils devoient les écouter, ils étoient aussi obligés de les imiter. Ainsi l'honneur même qu'il veut que les Juifs leur rendent, tourne à la propre confusion de ces maîtres corrompus, puisqu'il fait voir en même-temps, en condamnant le dérèglement de leur conduite, qu'on ne peut les imiter sans se perdre. Et comme il savoit d'ailleurs que la cause principale qui empêchoit tous les Pharisiens de croire en lui, étoit leur orgueil, leur jalouſie, & les autres vices qui s'opposoient dans leur cœur à la vérité qu'il leur annonçoit ; il inspire une grande horreur de tous ces vices, en les découvrant comme les obstacles les plus dangereux, & les plus contraires à la pureté de la foi.

*Chrysost.
ut supra.*

La première chose que le Fils de Dieu condamne dans les Pharisiens, est de *dire* ce qu'il faut faire, & de *ne le faire pas*. Quiconque viole la foi est coupable ; mais nul ne l'est davantage que celui qui la viole, étant engagé par sa dignité à en instruire les autres : car il commet une double, & même une triple faute ; premièrement, parcequ'il viole la loi ; secondement, parcequ'au lieu de régler les autres, comme il y est obligé, il se dérègle lui-même ; troisièmement, parceque son exemple cause un mal d'autant plus grand, que sa dignité le rend plus considérable. C'est donc avec très-grande raison, que Jea-

CH R I S T avertit les peuples & ses disciples aussi, de n'imiter pas les Pharisiens, quoiqu'ils fussent obligés d'observer ce qu'ils leurs disoient de la part de Dieu : car il étoit tout à fait à craindre que l'autorité de leur exemple n'en entraînât plusieurs, par le penchant malheureux qu'ont les hommes vers le mal.

La seconde chose que le Sauveur blâme dans ces Pharisiens, est la rigueur excessive avec laquelle ils exigeoient du peuple de Dieu, qu'il observât une infinité de traditions très-onereuses, en même-temps qu'ils s'en exemptoient eux-mêmes par une délicatesse inconcevable. C'est ce qu'il entend lorsqu'il ajoute : *Qu'ils libent des fardeaux pesans & insupportables, & les mettoient sur les épaules des hommes, sans vouloir les remuer du bout du doigt,* & leur en adoucir la pesanteur, en les aidant par leur exemple & par leurs conseils, à les porter plus aisément. Ainsi, soit que J E S U S - C H R I S T parle seulement ici de ces sortes de traditions, soit qu'il parle encore de la multitude des préceptes de la loi ancienne, que saint Pierre appelle un joug, que ni ses peres, ni lui *n'avoient pu porter*; il leur fait, ^{Act. 15;} selon la remarque de saint Chrysostome, un double reproche, & découvre un double mal dans leur conduite. Le premier est, qu'ils avoient trop de dureté envers les autres; & le second, qu'ils usoient d'un trop grand ménagement pour eux-mêmes; au lieu qu'un charitable Pasteur doit être aussi rigoureux envers soi-même, que docte à l'égard de ceux qu'il gouverne.

*. 5. 6. 7. *Ils font toutes leurs actions, afin d'être vus des hommes : c'est pourquoi ils portent sur leurs*

120 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.
habits des bandes de parchemin plus larges que les autres, & ont aussi des franges plus longues. Ils aiment les premières places dans les festins, &c.

*Hieron.
in hunc
locum.*

Quiconque fait donc ses actions, dit saint Jérôme, afin d'être vu des hommes, c'est-à-dire, afin d'en être loué, est un véritable Pharisiens qui ne recherche que la vaine complaisance dans ce qu'il fait. Ce que JESUS-CHRIST remarqua ici de ces bandes de parchemin, est une preuve de cette folle vanité des Pharisiens. Le Seigneur, ayant ordonné à son peuple de lier les préceptes de la loi dans sa main, & de les tenir continuellement devant ses yeux. Et il entendoit par là, selon les Pères, qu'ils devoient les accomplir, dans leurs actions, & les avoir jour & nuit devant les yeux de leur cœur, pour les méditer & les suivre, comme la règle de leur conduite. Mais les Pharisiens interprétant grossierement cette ordonnance, écrivoient le Décalogue sur des membranes ou des bandes de parchemin, qu'ils portoient en forme de couronne sur leur front, & autour de leur bras ; & ils croyoient accomplir ainsi ce que Dieu leur ordonnoit. Mais afin de se distinguer des autres, ils portoient ces membranes beaucoup plus larges, comme pour paroître d'autant plus religieux, qu'ils faisoient plus éclater cette vaine ostentation d'une pieté toute extérieure. Saint Jérôme dit, Que la même chose se praticoit encore de son temps dans les Indes, & parmi les Perses & les Babyloniens. Et il ajoute, Que Moïse avoit aussi ordonné aux Israélites d'avoir des franges au bas de leurs manteaux, qui servissoient à les distinguer des autres peuples ; & que ces maîtres supersticiels, comme il les appelle,

pelle, c'est-à-dire, ces Pharisiens, cherchant à se faire remarquer du peuple, affectoient de porter ces franges plus longues que le reste du commun des Juifs ; que même ils y entremêloient des pointes d'épines très-piquantes, afin que soit qu'ils marchassent, ou qu'ils fussent assis, ils en fussent quelquefois piqués, & que ce leur fut comme un avertissement continual de s'appliquer à leur devoir, & au ministere de leur dignité. Ils auroient pu en user ainsi par le principe d'une pieté solide. Mais comme le Fils de Dieu nous assure, qu'ils faisoient toutes leurs actions, afin d'être vus des hommes, il est visible que toutes ces marques éclatantes, par lesquelles ils se distinguoient des autres à l'extérieur, étoient seulement des signes & des effets, non d'une plus grande religion, mais d'une plus grande vanité ; ce qui les rendoit d'autant plus abominables devant Dieu, qu'ils vouloient passer pour de plus grands Saints devant les hommes.

Ce qu'il ajoute : Qu'ils aimoient les premières places dans les festins, & les premières chaires dans les synagogues, &c. peut paroître à quelques-uns, dit saint Chrysostome, assez peu de chose. Chrysost. in Matt. ab omni. Mais c'est néanmoins, ajoute-t-il, la cause de très-grands malheurs : & c'est ce qui a renversé ^{n^o 71.} plusieurs villes & plusieurs Eglises. Ainsi je ne suis, continue ce Saint, retenir mes larmes, lors- que j'entends parler de cet amour des prêfiances, & de ce desir d'être salué de tout le monde : car je me souviens en même-temps combien cette source si funeste a produit de maux dans les Eglises de Dieu, qu'il n'est pas besoin que je raconte présentement ; puisque les personnes un peu âgées

122 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

en ont connoissance par elles mêmes. Et considérez , dit - il encore , où les Pharisiens faisoient éclater davantage leur vanité. C'étoit dans les synagogues , c'est-à-dire , dans les assemblées , où ils devoient être plus humbles , & où ils entroient pour prescrire aux autres des regles de pieté. Quoique cette recherche des préseances parroisse moins criminelle , quand il ne s'agit que de festins ; celui qui est établi pour instruire tous les autres , doit desirer d'être plutôt distingué par sa vertu que par ces marques d'honneur , non seulement dans l'Eglise , mais par - tout ailleurs.

Or il faut bien remarquer , que ce que le Fils de Dieu blâmoit alors dans les Docteurs & dans les Pharisiens , étoit la recherche de ces honneurs , & non pas les honneurs mêmes. Car il est juste que les peuples respectent ceux qui sont établis en dignité parmi eux ; puisque c'est l'autorité de Dieu même qu'ils reverent en leurs personnes. Mais plus on est élevé au-dessus des autres par sa dignité , plus on doit être éloigné de l'amour de ces préseances & de ces honneurs , qui corrompt la simplicité & la pureté du cœur , dont tout le desir doit le porter à s'aneantir pour se rendre autant qu'il lui est possible conforme à l'image de J E S U S - C H R I S T son divin modèle , humilié & aneanti jusqu'à la mort de la croix pour l'amour des hommes.

On voyoit d'ailleurs dans la conduite des Pharisiens , un très-grand renversement de l'esprit & de la raison , lorsqu'ils recherchoient avec tant d'ardeur les premières chaires dans les synagogues , eux , qui comme parle saint Hilaire , igno-

*Hilarius
in Matth.
can. 24.*

vouloient le sens véritable de la loi, & n'en connoissoient ni les œuvres, ni la vertu, non plus que le témoignage des Prophètes, qui auroit pu les éclairer touchant le Messie. Ils vouloient être appellés maîtres par les hommes, eux qui rejettoient le maître unique du salut éternel.

¶. 8. jusqu'au 13. *Mais pour vous ne desirez point d'être appellés maîtres ; parceque vous n'avez qu'un seul maître, & vous êtes tous frères. N'appellez aussi personne sur la terre votre pere ; parceque vous n'avez qu'un Pere qui est dans les cieux, &c.*

Saint Paul confirme & éclaircit cette vérité, 1. cor. 3^e lorsqu'il disoit aux fidèles, pour étouffer de fâcheuses contestations qui étoient nées parmi eux, au sujet des differens maîtres dont ils se vantoiroient d'être les disciples : *Quand l'un dit : Je suis à Paul ; & l'autre : je suis à Apollon, n'êtes-vous pas encore hommes & charnels ? Qu'est donc Paul ? Et qu'est Apollon ? Ils ne sont que les ministres de celui en qui vous avez cru.* C'est à cause de cet abus dont parle saint Paul, & qu'il reprocha depuis aux fidèles de Corinthe, que le Sauveur interdit à ses disciples tout désir d'être appellés maîtres, peres, & docteurs. Il les oblige de se souvenir qu'ils sont tous frères, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Hilaire, qu'ils sont tous enfans d'un seul pere, qui est le Seigneur ; Que la nouvelle naissance qu'ils ont reçue, comme Chrétiens, les élève infinitement au-dessus de l'origine qu'ils ont tirée de la terre, comme enfans d'Adam ; Qu'ils n'ont tous ensemble qu'un seul maître de la doctrine céleste ; & que comme Dieu doit abaisser l'orgueil des superbes, il élé-

*Hilarus
in Mattho.
can. 2. 4.*

124 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

vera aussi à un haut degré de gloire les personnes humbles : *Quia insolentiam Deus humilem effecturus sit, & humiliatatem claturus in gloria.*

Chrysost. in Maub. hom. 7. JESUS-CHRIST n'a pas néanmoins défendu par là, qu'on donne jamais à personne le nom de *pere*, mais il a voulu seulement nous faire connaître qui est celui à qui ce nom appartient en propre. Car de même, dit saint Chrysostome, qu'un homme qui est regardé comme un *maitre* & un *docteur*, ne l'est que d'une manière très-impropre, Dieu étant le maître souverain des hommes ; aussi un *pere* n'est appelé pere qu'improprement ; puisque c'est Dieu qui est la première & l'unique source de tous les peres, & de tous les maitres *Ephes. 3. 25.* & les docteurs. C'est ce *Pere de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T*, qui est le principe & le chef de tous ceux qui sont nommés peres, soit dans le ciel ou dans la terre : *Ex quo omnis paternitas in celis & in terra nominatur.* Voici donc en quoi consiste la différence de ce pere unique & de ce maître suprême, d'avec tous les autres peres & les autres maitres : c'est que Dieu seul est essentiellement le maître & le pere de tous les hommes, & que tous ceux qui sont maitres & peres dans son Eglise sont formés par lui. Ainsi quand saint Paul dit de lui-même, & qu'il assure avec *Timos. 2. 7.* serment : Qu'il est le *Docteur des nations en ce qui regarde la foi & la vérité* ; & lorsque, selon la remarque de saint Jérôme, on voyoit dans la Palestine, & dans tous les monastères de l'Egypte, les Moines se donner reciprocquement le nom de Peres ; il faut mettre une grande différence entre être pere, docteur & maître par sa propre nature, comme Dieu l'est ; & ne l'être que par *Hieron. in hunc locum.*

communication , comme étoit saint Paul ; ou n'en recevoir le nom que par une espece d'indulgence , comme tous ces Moines. Encore donc que les enfans ne doivent pas refuser le nom de peres à ceux de qui ils sont nés , ni manquer à les honorer comme tels , selon le précepte de la loi , ils sont obligés de se souvenir principalement de celui qui étant le pere de tous les hommes , l'est aussi de leur propre pere. Cest à lui qu'ils doivent rendre le premier honneur ; c'est à lui qu'ils sont redevables de l'obeissance , préferablement à tous autres , comme au principe de leur être , en qualité de createur , & comme au principe de leur regeneration , en qualité de reformateur de leur nature corrompue par le peché.

La conclusion que J a s u s - C H R I S T tire de ce qu'il a dit , pour engager ses disciples à ne reconnoître qu'un Pere , qui est *dans le ciel* , & qu'un Maître , qui est J e s u s - C H R I S T , la sagesse de son Pere , & la vérité éternelle qui éclaire tous les hommes ; c'est que *le plus grand d'entre nous doit être le serviteur de tous les autres* , par la véritable disposition de son cœur , qui doit lui faire regarder , dit saint Augustin , comme quelque chose de plus pénible , de commander que d'o- beir ; & que l'on sera ou plus élevé à proportion ^{August.} ^{civis. Des.} ^{1.19.} ^{c.12.} qu'on se sera plus abaissé , ou plus abaissé , à proportion qu'on se sera plus élevé . Rien n'est plus grand devant Dieu que l'humilité , puisqu'elle a la force d'élever jusques à Dieu ceux qui se sont abaissés jusqu'au néant . Et rien aussi n'étoit plus puissant pour l'inspirer au cœur des hommes , que de leur en représenter un effet si glorieux . L'homme a une aversion naturelle de

128 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

tout ce qui tend à l'abaissement. Et cependant depuis le peché, il ne mérite que l'humiliation & le mépris : mais Dieu qui est rempli de bonté, & qui connoît sa faiblesse, ne l'oblige à s'humilier qu'en lui promettant une solide & perpétuelle élévation ; & ne lui défend au contraire de s'élever, qu'en le menaçant d'une humiliation éternelle. Lors dont qu'il parloit ainsi à ses disciples, il leur traçoit une image de la folie des Pharisiens, qui s'élevoient avec tant d'orgueil au-dessus des autres ; puisque la mesure de leur élévation devoit être la mesure de leur abaissement. C'est la raison pour laquelle il va prononcer contre eux toutes les malédictions, ou les menaces suivantes ; parcequ'il vouloit que si ces paroles foudroyantes n'avoient pas la force de les réveiller de leur funeste assoupiissement, elles servissent au moins à causer à tous les autres une grande horreur de cet orgueil diabolique, qui a mérité d'être frappé des anathèmes du Fils de Dieu.

v. 13. *Mais malheur à vous, Docteurs de la loi & Pharisiens hypocrites, parceque vous fermez le royaume des cieux devant les hommes : car vous n'y entrez point vous-mêmes, & vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui désirent d'y entrer.*

Comme c'est le propre d'un Pasteur & d'un Docteur, dit saint Chrysostome, de sauver celui qui étoit prêt de se perdre ; c'est le propre aussi d'un corrupteur & d'un empoisonneur des âmes, de perdre celui qui étoit prêt de se sauver. Au lieu donc que la dignité de Prêtres & de Docteurs engageoit particulièrement ceux à qui parle le Sauveur, à porter les peuples à la vertu par leur bon exemple, ils ne leur servoient qu'à les

Chrys. B.
in Matth.
hom. 74.

fortifier dans le mal, & qu'à les corrompre. Le Fils de Dieu voyant approcher le temps auquel il devoit quitter le monde, n'use plus de ménagement à l'égard de tous ces Docteurs superbes & corrompus. Il les appelle en leur présence, & en la présence de tout le peuple, des *hypocrites*, qui trompoient le monde par une fausse apparence de pieté. Et il en use de cette sorte, afin que si cette confusion publique n'avoit pas la force de les convertir, il détournât tout le peuple d'imiter leur exemple si pernicieux.

Malheur donc à ces hypocrites, s'écrie le Sauveur. Et pourquoi ? *Parcequ'ils ferment le royaume des cieux devant les hommes*; c'est-à-dire, parceque la jalouſie qu'ils avoient conçue contre J E S U S - C H R I S T, & le désir de se maintenir dans l'autorité, les portoit à empêcher qu'on ne reconnoût pour le Messie celui que tant de Prophètes leur marquoient si clairement; & à décrier avec une si grande fureur la doctrine & ses œuvres miraculeuses. Ainsi bien-loin d'entrer eux-mêmes dans le royaume des cieux; c'est-à-dire, dans la foi de J E S U S - C H R I S T qui y conduit, ils ne souffraient pas que les autres y enrassassent, quoiqu'ils y fussent disposés par la grande admiration où ils étoient de sa doctrine, & de ses miracles; parce qu'ils s'achoyaient aux peuples, dit saint Hilaire, l'avortement du Sauveur dans sa chair mortelle, que les anciennes prophéties annonçoient avec une si grande évidence.

¶ 34. *Malheur à vous, Docteurs de la loi & Pharisiens hypocrites*, parceque sous prétexte des longues prières que vous faites, vous devorez les maisons des veuves. C'est pour cela que nous reconsidérons

Hilar. in
Matt.
cap. 14

Ils étoient vraiment *hypocrites* ; parcequ'ils feignoient d'être zelés pour la priere, quoiqu'ils le fussent beaucoup davantage pour l'argent dont l'amour les dominoit ; & parceque sous prétexte de songer à procurer le salut des veuves, par la longueur de ces prières, dont ils faisoient une vaine ostentation, ils ne tendoient qu'à s'emparer de leur bien, & à devorer leurs maisons. C'est donc pour cela, dit J E S U S - C H R I S T , c'est-à-dire, & pour l'injustice qu'ils commettoient envers ces veuves, en les dépouillant si indignement, & pour cette horrible hypocrisie, qui faisoit servir une apparence de vertu à l'oppression de ces personnes abandonnées, qu'ils recevront du Seigneur

Chrysost. in Matth. hom. 74. un jugement plus rigoureux. Car si tout homme qui commet une action criminelle, mérite d'être puni, celui, dit saint Chrysostome, qui couvre sa malice d'un prétexte de pieté, est digne d'un châtiment plus sévere ; puisqu'il fait servir le bien même au mal, & qu'il expose la vertu à la raillerie des hommes du siècle, en se couvrant de son apparence au-dehors, pour mieux cacher la corruption qui est dans son cœur. Ce qui rendoit ces Pharisiens & ces Prêtres encore plus criminels, ajoute le même Saint, est qu'ils tirent de quoi satisfaire leur avarice, non des grands biens des personnes riches, mais du nécessaire des veuves. Car le Fils de Dieu déclare formellement dans saint Marc & dans saint Luc, Qu'ils devoroient les maisons des veuves : ce que saint Jean Chrysostome remarque exprès, pour nous faire concevoir jusqu'où alloit l'excess de leur injustice.

V. 15. Malheur à vous, Docteurs de la loi, & Pharisiens hypocrites, parceque vous courrez la mer & la terre pour faire un homme Juif : & après qu'il l'est devenu, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous.

L'hypocrisie des Pharisiens en ce point, constoit en ce qu'ils faisoient paroître un zèle extraordinaire, pour associer quelques idolâtres à la Religion des Juifs ; mais que ce zèle n'étoit point fondé sur une vraie charité. Car après qu'ils avoient gagné quelqu'un à la vraie Religion, ils ne faisoient pas paroître la même ardeur pour le porter à observer les divins préceptes avec cette perfection que Moïse demandoit au peuple Deut. 30. 20. de Dieu, lorsqu'il l'exhortoit sans cesse à accomplir de tout son cœur sa divine volonté. Ainsi cet empressement qu'ils témoignoient pour la conversion de quelque idolâtre, venoit plutôt, selon la pensée des Interpretes, d'une secrete ambition, de passer pour de zélés Missionnaires Juifs ; ou même d'une secrete cupidité, qui leur faisoit envisager la conversion d'un infidelle, comme un gain pour eux, & une augmentation du profit qui leur revenoit des sacrifices, que non pas d'un zèle sincère pour le salut de ces idolâtres. Aussi le reproche que le Fils de Dieu leur fait, *de rendre ces nouveaux Juifs dignes de l'enfer deux fois plus qu'eux*, marquoit le peu d'intérêt qu'ils prenoient à leur salut. Car ils étoient cause, & par leur méchant exemple, & par leurs pernicieuses traditions qui corrompoient la pureté de la loi, que ces nouveaux convertis retombioient dans l'idolatrie ; ou que s'ils perseveroient dans la Religion Judaïque, ils devenoient encore

Tome II.

130 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

*Chrysost.
in Matth.
hom. 74.*

plus corrompus qu'eux, selon cette parole de saint Chrysostome : Qu'un disciple qui a un maître excellent, s'efforce de l'imiter ; au lieu que celui dont le maître est corrompu, ne suit pas seulement son méchant exemple, mais le surpasse en méchanceté, par cette pente effroyable que nous avons pour le mal. La malice de ces Pharisiens étoit donc comme montée à son comble ; puisqu'au-lieu d'être des guides fidèles du salut des peuples, ils ne retiroient les hommes d'un précipice, que pour les précipiter dans un autre abysme.

¶. 16. jusqu'au 23. *Malheur à vous, conduiteurs aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'est rien ; mais s'il jure par l'or du temple, il est obligé à son serment : Insensés & aveugles que vous êtes, lequel doit-on plus estimer, ou l'or, ou le temple qui sanctifie l'or, &c.*

C'étoit-là une de ces fausses traditions que les Docteurs & les Pharisiens avoient introduites contre la loi du Seigneur. Et en cela ils étoient indignes qu'on les écoutât, puisque bien-loin de prêcher comme étant assis sur la chaire de Moïse, ils la profanoient par des maximes si opposées à la doctrine de ce saint législateur, qui est appellé dans l'Ecriture l'ami de Dieu, & qui avoit fait toujours paroître un si grand éloignement de l'avarice qui les possedoit. JESUS-CHRIST les nomme, *des guides aveugles*, parcequ'il y avoit un aveuglement déplorable dans cette maniere d'instruire & de conduire les peuples : mais c'étoit un aveuglement de cupidité & de volonté ; car pouvoient-ils ignorer que *le temple* du Seigneur ne fût plus considérable que *l'or* que l'on

*Exod. 33.
ii.*

*Hieron.
in hunc
locum.*

offroit dans le temple , puisque cet or ne devenoit saint qu'à cause de la sainteté du temple même ? Et auroient-ils pu douter aussi que l'autel ne fût quelque chose de plus grand , que le don que l'on offroit sur l'autel , puisque ce don ne devenoit saint que par la sainteté de l'autel même ? Mais parceque ce n'étoit pas la crainte de Dieu , dit saint Jérôme , mais l'amour de l'or qui les conduisoit en toutes choses , ils aimoient mieux inspirer aux peuples un grand respect pour la sainteté des oblations où ils avoient intérêt , que pour la sainteté du lieu même que Dieu honoroit de sa présence , & de l'autel consacré pour lui offrir des victimes . S'il arrivoit donc , ajoute ce Pere , que dans quelque contestation , ou dans quelque affaire douteuse , un homme jurât par le temple , & fût ensuite convaincu de mensonge , il n'étoit point , selon la fausse tradition des Pharisiens , censé coupable de parjure : ou du moins ils le lui pardonnoient facilement . Mais s'il juroit par l'or & l'argent qu'on offroit aux Prêtres dans le temple , on l'obligeoit dans l'instant de payer la somme pour laquelle il avoit juré . Et il en étoit de même du serment que l'on faisoit par l'autel , qui étoit par eux censé nul & de nulle consequence : au-lieu que celui que l'on faisoit par le don , ou par les oblations , c'est-à-dire , par les hosties , par les victimes , & par toutes les autres choses que l'on offroit sur l'autel , obligoit rigoureusement , selon leurs maximes , à offrir ce que l'on avoit juré .

J E S U S - C H R I S T convainc tous ces faux Docteurs de folie & de fourberie , en leur faisant voir qu'il falloit nécessairement que ce qui sanctifi-

fait ou rendoit saint quelque chose , fut plus grand que la chose qu'il sanctifioit. Ce qui lui fait ajouter : *Que celui qui jure par le temple , jure par celui qui habite dans le temple* , c'est-à-dire , qui l'a choisi pour être comme le lieu de sa demeure parmi les hommes. Car c'étoit en effet dans ce temple que Dieu faisoit éclater la gloire de sa majesté & de sa puissance ; c'étoit-là qu'il vouloit être honoré par la multitude des sacrifices qu'on lui offroit , & des victimes qui lui étoient immolées ; c'étoit-là qu'il exauçoit les prières de tous les peuples. Et il figuroit ainsi alors par l'unité de ce seul temple , l'unité d'une seule Religion , & l'unité d'un seul Dieu , que l'on devoit regarder , non pas comme renfermé dans cet espace si étroit du temple de Jérusalem , lui qui remplit toute la vaste étendue de la terre & des cieux , mais comme le sanctifiant d'une manière particulière par des effets tout divins de sa bonté pour les hommes.

JESUS-CHRIST confirme la même chose par l'exemple de *celui qui jure par le ciel* ; car celui-là , ajoute-t-il , *jure par le trône de Dieu , & par celui qui y est assis* ; puisque le ciel ne doit être venerable à l'homme , que par le rapport qu'il a à Dieu. Et il ne faut pas s'imaginer , selon la *Despons. ad Grac. ap. Justin.* flexion d'un Ancien , que lorsque le ciel est appellé *le trône de Dieu* , on doive entendre que celui qui est infini par sa nature , & qui se suffit infiniment à lui-même , ait besoin du ciel pour sa demeure & pour son trône. Mais le ciel est ainsi nommé , depeur que considerant sa vaste étendue , & la pureté de sa substance , nous ne nous figurions que c'est un Dieu , ou quelque

chose d'égal à Dieu. On l'appelle donc, & la maison, & le trône du Seigneur, afin que ces noms servent même à faire connoître la différence infinie qui se trouve entre Dieu & le ciel, qui n'est regardé que comme son trône. Car de même qu'une maison & qu'un trône sont postérieurs & inférieurs à celui qui les a faits, aussi le ciel est infiniment inférieur à Dieu, n'étant que la creature de celui qui est incrémenté, & qui a créé toutes choses.

v. 23. Malheur à vous, Docteurs de la loi & Pharisiens hypocrites, qui payez la dixme de la menthe, de l'aneth & du cumin, & qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, scavoir, la justice, la miséricorde & la foi. C'étoit là les choses qu'il falloit pratiquer, sans omettre neanmoins les autres.

Saint Jérôme traduit cet endroit du texte sacré de saint Matthieu d'une manière toute différente : car il ne dit pas, que les Pharisiens payoient la dixme de toutes ces herbes, mais qu'ils l'exigeoient des peuples avec une grande exactitude, par un effet de leur avarice, & par rapport à leurs propres intérêts, plutôt qu'à la loi de Dieu, qu'ils negligeoient d'observer dans des choses bien plus importantes. Cependant, comme il y avoit parmi ces Pharisiens des Lévites & des Prêtres, il y en avoit aussi beaucoup qui ne l'étoient pas. Ainsi saint Hilaire, & d'habiles Interpretes ont entendu par ces paroles de JESUS-CHRIST, le payement même que les Pharisiens faisoient de la dixme de ces moindres herbes, avec une exactitude scrupuleuse, quoiqu'ils eussent abandonné ce qu'il y avoit de plus important dans

134 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

Luc. 18. la loi de Dieu. C'est ainsi que dans saint Luc, ce Pharisiensuperbe, qui s'élevoit au-dessus du Publicain, se vantoit en la présence du Seigneur, de donner *la dixme de tout ce qu'il possedoit*. J E S U S -

Hilar. in Matth. 24. C H R I S T met donc au jour, dit saint Hilaire, ce qu'il y avoit de caché dans le cœur de ces Docteurs de la loi & de ces Pharisiens ; & il condamne l'iniquité secrète de leurs volontés, lorsqu'il fait voir qu'ils n'accomplissoient ce que la loi prescrivoit touchant la dixme de ces herbes, qu'afin de passer aux yeux des hommes pour de fidèles observateurs de la loi. Car s'ils avoient eu une véritable volonté d'accomplir la loi de Dieu, ils se fussent attachés principalement à l'observation de ce qu'elle prescrivoit de plus important, *sans omettre néanmoins*, comme leur dit J E S U S - C H R I S T, *ces autres choses*.

Hesron. in bunc locum. Or ce qu'ils devoient sans comparaison regarder comme le plus important, c'étoit *la justice*, qui consiste à rendre au prochain ce qui lui est dû, soit dans toutes les occasions ordinaires, soit dans celles où nous avons droit de le juger : c'étoit *la miséricorde*, qui consiste dans la charité, dont nous sommes redevables envers les pauvres, les orphelins & les veuves ; dans la douceur envers ceux qui nous persecutent, & dans l'assistance que nous devons à ceux qui sont outragés & opprimés : c'étoit *la foi*, qui consiste à regarder Dieu en toutes choses, comme le Juge suprême de notre conduite, comme l'objet souverain de l'amour de notre cœur, comme le modèle très-parfait que nous devons imiter. Il falloit donc s'attacher principalement à ces choses qui renferment, comme dit saint Chrysostome, la vie

véritable de nos ames , & ce qui est nécessaire pour les purifier. Mais les Pharisiens & les Docteurs de la loi , appliqués uniquement à ce qui pouvoit leur procurer une vaine estime parmi les hommes , & les faire regarder comme de grands observateurs de la loi de Dieu , se rendoient en quelque façon scrupuleux dans le payement des moindres dîmes , soit qu'elles fussent dûes , ou qu'ils le crufsent seulement ; & en même - temps ils abandonnoient , selon l'expression de J E S U S - C H R I S T , l'essenciel de la loi : *Reliquistis qua graviora sunt legis.* Ils ne le negligeoient donc pas seulement , mais ils sembloient même l'avoir oublié , comme Maldon.
in hunc locum. une chose absolument abolie. C'est pour cela que le Fils de Dieu ajoute :

*. 24. *Conducteurs aveugles , qui avez grand soin de passer ce que vous buvez , depeur d'avaler un moucheron , & qui avalez un chameau.*

Si c'est la dernière misère à un aveugle , de croire qu'il n'a pas besoin de guide ; ce lui est sans doute une horrible présomption & la source des plus grands malheurs , d'entreprendre de conduire même les autres. Voici donc ce que le Sauveur leur dit : Vous vous mêlez de conduire les peuples , vous qui êtes dans le dernier aveuglement ; puisque vous craignez *d'avaler un moucheron* ; c'est - à - dire , de violer la loi de Moïse dans les moindres choses , en même - temps que *vous avalez un chameau* , c'est - à - dire , que vous abandonnez sans aucun scrupule ce qu'il y a de plus important dans cette loi. C'étoit une espece de proverbe parmi les Juifs , qui étoit très - propre pour faire sentir à ces Pharisiens d'une maniere plus vive , l'effroyable étourdissement d'esprit où ils

136 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.
étoient, en préferant ce qui ne devoit être comparé qu'à un *moucheron*, à ce qui devoit être regardé comme un *éléphant*, à cause de la grande disproportion qu'il y avoit entre la *justice*, la *miséricorde & la foi*; & ces dixmes des moindres herbes.

Chrysost.
in Matth.
hom. 74.

Car en effet, comme le remarque saint Chrysostome, la loi n'avoit ordonné ces petites choses, que par rapport à ces autres beaucoup plus grandes, qui étoient la miséricorde & la justice; en sorte qu'elles devenoient inutiles à ceux qui se contentoient de les observer, en abandonnant celles pour lesquelles on les avoit établies.

¶. 25. jusqu'au 29. *Malheur à vous, Docteurs de la loi & Pharisiens hypocrites, parceque vous nettoyez le dehors de la coupe & du plat, & que vous êtes au dedans pleins de rapine & d'impureté. Pharisiens aveugle, nettoyez premierement le dedans de la coupe & du plat, afin que le dehors en soit net aussi, &c.*

Hilarius
in Matth.
can. 24.

JESUS-CHRIST fait voir par cette comparaison d'une coupe où l'on sert à boire, & d'un plat où l'on sert à manger, combien les Pharisiens se trompoient eux-mêmes, & trompoient les peuples. L'usage d'un plat ou d'une coupe, dit saint Hilaire, se tire non du dehors, mais du dedans: ainsi lorsque le dedans est sale, de quoi peut servir la netteté du dehors? *Calicis namque usus interior est: qui si obsorduerit, quid proficiet lotus exterior?* Il faut donc avant toutes choses, ajoute-t-il, travailler à acquerir la pureté d'une bonne conscience, afin que ce qui n'est qu'extérieur & qui regarde le corps, soit pur aussi. C'étoit néanmoins tout le contraire qu'on remarquoit dans la conduite des Pharisiens. Ils avoient

grand soin de laver leur corps , & de nettoyer les vases dont ils se servoient ; comme si la pureté que la loi demandoit d'eux eût consisté dans ces choses exterieures . Et ils avoient cependant le cœur tout *plein de rapine* , c'est - à - dire , d'avarice , qui les portoit à piller les veuves & les orphelins , & de l'*impureté* de toutes sortes de vices . En un mot , ils ne s'appliquoient qu'à paraître saints & justes par des pratiques légales purement exterieures , pendant que leur cœur étoit livré à l'orgueil , & à tous les autres pechés dont il est la source . C'est ce que le Fils de Dieu éclaircit encore par cette autre comparaison d'un *sépulcre* qui est *blanchi au-dehors* . Car de Hieron. in hunc locum. même , dit saint Jérôme , que les sépulcres sont enduits de chaux par le dehors , enrichis d'or & de marbres , & brillans de différentes couleurs ; & que *le dedans ne renferme que des ossements de morts* : aussi des Docteurs superbes & corrompus , tels qu'étoient ceux dont parle ici **J E S U S - C H R I S T** , qui enseignoient la loi de Moïse , & qui praticquoient tout le contraire , faisoient paraître une grande pureté à l'exterieur , & affectoient même de passer pour humbles dans leurs paroles : mais ils avoient l'ame corrompue par toutes les différentes passions qu'ils nourrissoient au-dedans d'eux - mêmes , & qui étoient comme des serpens qui rongeoient le fond de leur cœur , & qui les rendoient abominables aux yeux de Dieu .

Les crimes que le Fils de Dieu reprochoit à ces impies , leur avoient été souvent reprochés par les Prophetes , qui les accusoient sans cesse d'être voleurs & avares , & qui blâmoient leurs

158. EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

Chrysost. Princes de ne rendre point la justice. Ainsi, dit
in Matth. saint Chrysostome, il n'y avoit rien ni dans ces
hom. 74. reproches ni dans cette comparaison d'un sepul-
 cre, qui dût leur paroître ni surprenant ni nou-
 veau ; puisque le prophete Roi avoit comparé
 long-temps auparavant, leur bouche à un *sepulcre*
toujours ouvert. Mais il y a encore aujourd'hui,
 ajoute le même Saint, plusieurs de ces Pharisiens,
 qui ont grand soin de paroître purs au-dehors,
 & qui ne sont pleins au-dedans que de corruption
 & d'iniquité. Beaucoup sont exacts à regler leur
 exterieur ; mais peu de personnes s'appliquent à
 s'établir dans une solide pieté. Qu'on verroit de
 pourriture, de déreglement, & d'impureté, si l'on
 ouvroit le *sepulcre* de la conscience d'un grand
 nombre de personnes ! Que si c'étoit un grand
 mal que des Docteurs de l'ancienne loi, & des
 Pharisiens se trouvassent dans cet état déplora-
 ble ; c'en est un encore plus grand, & qui de-
 mande comme une source de larmes, que nous
 autres qui avons l'honneur d'être devenus les
 temples de Dieu, nous devenions tout-d'un-coup
 comme des *sepulcres* tout remplis d'infection ;
 que de la demeure de J e s u s C H R I S T, & de
 l'organe du Saint-Esprit, notre ame passe à être
 un assemblage de toute sorte d'impuretés ; & que
 les membres du Fils de Dieu ne renferment plus
 que comme des *ossemens de morts*.

Mais que ceux même, qui ont quelque lieu de
 se regarder comme accomplissant les devoirs de
 la justice, craignent beaucoup de n'être pas tout-
 à-fait sincères aux yeux de Dieu : qu'ils craignent
 que leur justice ne soit plus, pour parler ainsi,
 corporelle, que spirituelle ; qu'elle ne consiste

davantage dans les choses exterieures , qui sont seulement comme le corps de la Religion , que dans l'essiel d'une pieté toute interieure ; qu'ils ne ressemblent plutôt aux vierges folles , qui mettoient toute leur confiance dans le vain éclat de leur vertu , qu'aux vierges sages , dont la pieté venoit du dedans , & dont la lampe ne brûloit & ne brilloit au-dehors , que par ce fond d'une charité & d'une humilité qui les rendoit agreeables à leur Epoux.

v. 29 jusqu'au 34. *Malheur à vous Docteurs de la loi , & Pharisiens hypocrites , qui bâissez des tombeaux aux Prophètes , & ornez les monumens des justes ; & qui dites : Si nous eussions été du temps de nos peres , nous ne nous fussions pas joints avec eux , pour répandre le sang des Prophètes , &c.*

Ce n'est pas parceque les Pharisiens bâissoient *chrysoſt.*
des tombeaux aux Prophètes , ou parcequ'ils con-
in Matthæo.
hom. 75.
damnoient l'injinstice de leurs peres qui les avoient fait mourir , que le Fils de Dieu prononce cette malediction contr'eux ; mais c'est parcequ'en feignant de condamner l'impieré de leurs peres , ils commettoient eux-mêmes de plus grands excès. Car il paroît par saint Luc , que cette condamnation qu'ils faisoient de la conduite que leurs peres avoient tenue , n'étoit que feinte ; puisque J E S U S - C H R I S T y declare expressément : *Qu'ils consentoient à ce qu'avoient fait leurs peres.* Voici donc comment on peut éclaircir avec un savant Auteur , & développer tout le sens de ces paroles de J E S U S - C H R I S T . Dieu interprete souvent les actions & les paroles des hommes , non selon le sens auquel ils veulent

eux-mêmes les faire prendre , mais selon le sens
 véritable qui convient à la disposition interieure
 de leur cœur , & qu'il penetre par la lumiere in-
 faillible de sa vérité . C'est ainsi qu'il se plaint
 Amos 5.
 25. 26 dans un Prophete , Qu'Israel , dans l'espace de
 quarante ans qu'il avoit été dans le desert , ne
 lui avoit point offert de sacrifices , mais à Mo-
 loch , & aux astres ; parcequ'en effet ce peuple
 ne lui avoit point rendu dans tout ce temps là
 un culte sincère , mais que leur cœur se portoit
 toujours vers le culte des idoles . De même ici
 lorsque les Pharisiens avouoient que les Prophè-
 tes avoient été tués par leurs peres , JESUS-
 CHRIST prend cet aveu dans un autre sens
 qu'ils ne le vouloient . Car au-lieu qu'ils ne les
 nommoient *leurs peres* , que par rapport à la na-
 ture ; JESUS-CHRIST les regardoit eux-mê-
 mes comme étant les vrais enfans de ces peres
 si injustes , non seulement par la nature , mais
 encore par la ressemblance de leurs cœurs & de
 leurs mœurs .

Ainsi malheur à vous Docteurs de la loi , &
 Pharisiens , leur dit-il : car lorsque vous faites
 une vaine ostentation de ces tombeaux que vous
 bâtissez aux Prophetes , & que vous vous vantez
 que vous n'autiez pas participé au crime de vos
 peres qui les ont tués , si vous aviez vécu de
 leur temps ; vous faites connoître véritablement
 que vous êtes les dignes enfans de ces meur-
 triers des Prophetes du Seigneur ; puisque vous
 n'êtes pas meilleurs dans le fond , qu'ils étoient
 eux-mêmes , & que vous avez déjà conçû dans
 le cœur le crime énorme que vous commettrez
 bien-tôt . Vous honorez donc en apparence les

morts , parcequ'ils ne peuvent plus vous nuire : & vous persécutez avec une haine implacable celui qui vous prêche les mêmes choses que tous ces anciens Prophetes , & d'une maniere beaucoup plus parfaite.

Saint Jean Chrysostome dit encore quelque chose de plus fort : car il prétend que ces ^{chrysost.}
_{au supr. d.} cruels ennemis de la vérité n'avoient pas dessein en bâtant des tombeaux à ces Prophetes , de les honorer , mais d'insulter à leur memoire , & de conserver par là un monument de la liberté avec laquelle leurs peres avoient imposé silence à ces justes qui s'opposoient à leurs voies. Que si l'on a quelque peine à leur attribuer un tel sentiment , & à expliquer leurs paroles en ce sens , il étoit visible au moins que l'injustice & la cruauté rengnoit aussi fortement au fond de leur cœur , que dans celui de leurs peres ; & que quand ils avroient bâti ces tombeaux aux saints Prophetes pour paroître respecter leur memoire , ils ne la respectoient pas en effet ; puisqu'étant enfans de ceux qui avoient tué ces Prophetes du Seigneur , ils se disposoient eux-mêmes à tuer le Seigneur de ces Prophetes. C'est aussi ce que le Sauveur leur fait entendre , lorsqu'il dit : *Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes , que vous êtes les enfans de ceux qui ont tué les Prophetes.* Car il leur monstroit par là , selon saint Jean Chrysostome , qu'ils se faisoient voir de dignes enfans de tels peres , par la ressemblance de leurs mœurs également corrompues.

Mais afin qu'ils fussent plus convaincus de la vérité de ce reproche , il leur dit tout ouvertement ; Qu'ils achèvassent de combler eux-mêmes la mesur

142 EXPLICATION DU CHAP. XXXIII.
de leurs peres. Et il leur parloit ainsi, comme le remarque le même Saint, non pas pour leur commander de le faire, mais pour leur prédire qu'ils le feroient; c'est-à-dire, qu'il les asturoit par ces paroles de la parfaite connoissance qu'il avoit de la disposition de leur cœur à son égard, & du dessein qu'ils avoient pris de se défaire de lui. C'est pourquoi après leur avoir fait entendre, que ceux qui auroient la hardiesse de tuer le maître, eussent beaucoup moins encore épargné ses serviteurs, il leur parle comme à des hommes consommés dans la malice, & les traite avec la dernière force en les nommant, comme avoit fait avant lui saint Jean-Baptiste, des *serpens*, & une *race de viperes*. Car comme il naît, dit saint Jérôme, des viperes d'autres viperes; de même de ces peres meurtriers étoient nés des enfans homicides. Ils étoient véritablement, selon saint Hilaire, des serpens & une race de viperes, parcequ'ils devoient remplir par la mort de J E S U S - C H R I S T, la mesure de l'iniquité & de la détestable volonté des peres qui les avoient engendrés. Comment donc auroient-ils pu éviter la rigueur du jugement & de l'enfer, puisque feignant de détester le meurtre des saints Prophètes, ils devoient persécuter le Dieu des Prophètes jusqu'à le faire mourir sur la croix? *Et quomodo effugient judicium, detestantes cadem Prophetarum, & usque ad crucis mortem Dominum persequentes?*

Lorsque J E S U S - C H R I S T leur dit de combler la mesure de leurs peres, il nous fait entendre une grande vérité, qui est que Dieu ne se hâte pas toujours de punir les crimes des hommes; mais qu'il ne les laisse pas aussi toujours impunis. Ainsi

*Hilarius
in M.ii.
can. 24.*

La patience attend qu'ils soient arrivés jusqu'à une certaine *mesure*, ayant résolu, selon les règles impenetrables de sa justice, d'y donner enfin des bornes. Il est vrai qu'il a voit châtié de temps en temps les pères de ceux à qui le Sauveur parloit alors. Mais ce châtiment a voit été accompagné de miséricorde, & il n'avoit pas encore abandonné tout-à-fait son peuple. Leur horrible ingratitude, leurs murmures continuels, leurs rechutes si fréquentes dans l'idolatrie, les meurtres commis en la personne de plusieurs Prophètes, avoient attiré sur eux en divers temps les fleaux de sa justice. Mais pour combler la *mesure*, de l'impiété de cette nation, il falloit qu'ils fissent mourir le Juste & le Saint des Saints, & qu'ils rejettassent avec le dernier mépris le règne de cet Homme-Dieu, que les Ecritures leur promettoient depuis tant de siècles comme leur Roi véritable & leur Sauveur. Craignons donc aussi nous autres d'abuser de la patience dont Dieu use à notre égard. Craignons de combler la mesure de nos pechés, & de mettre enfin, pour le dire ainsi, des bornes à la divine miséricorde, en obligeant Dieu par la consommation de notre infidélité, de nous laisser à nous-mêmes & de nous abandonner entièrement.

V. 34. jusqu'au 37. C'est pourquoi je m'en vais vous envoyer des Prophètes, des Sages, & des Docteurs ; & vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres ; vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, & vous les persecuterez de ville en villes : fin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, &c.

EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

C'est pourquoi, dit JESUS-CHRIST; c'est-à-dire, afin que vous combliez entièrement la mesure de vos pères & la vôtre, & que vous paroissiez véritablement les dignes enfans de ces meurtriers des anciens justes, quelque vaine ostentation que vous fassiez de votre fausse justice, vous traiterez les Prophètes, les Sages, les Docteurs que je vais vous envoyer, comme vos pères ont traité ceux qui ont vécu de leur temps: & vous ferez connoître par-là, que vous ne leur auriez pas été plus favorables que vos pères. Il parle de ses Apôtres & de ses autres disciples, qui devoient encore après sa mort leur annoncer par son ordre & par un effet de sa divine mission & de sa profonde sagesse, selon l'expression de saint Luc, les mystères de la nouvelle alliance & de l'Evangile. Ils étoient, dit saint Hilaire, Prophètes, par la révélation qu'ils avoient reçue de l'avenir. Ils étoient Sages par la connoissance que Dieu leur avoit donnée de son Fils. Ils étoient Docteurs par l'intelligence véritable qu'ils avoient de la loi divine. Or les Juifs en tuaient quelques-uns, comme saint Estienne & saint Jacque: ils crucifierent les autres, comme Simeon fils de Cleophas, second Evêque de Jérusalem: & ils en fouetterent d'autres, comme saint Paul, qui assure l'avoir été jusqu'à cinq fois; & tous les Apôtres, selon qu'il est rapporté dans l'histoire de leurs Actes,

Mais d'où vient que le sang d'Abel & celui de tous les justes, qui a été répandu depuis, jusqu'à celui de Zacharie dont il est parlé ici, doit re-tomber, selon JESUS-CHRIST, sur ces Juifs, à qui il parloit, & être vengé sur leurs personnes & sur leurs enfans, puisqu'ils n'avoient point répandu eux-

*Luc. 11.
29.*

*Hilarius
in Matth.
can. 24.*

*Eusebius
hist. Eccl.
lib. 3. c.
16.*

*2. Corint.
21. 24.*

*Act. 5.
40.*

*Hieron.
in hunc
locum.*

euX-mêmes ce sang innocent ? C'est que l'Ecriture nous apprend, dit saint Jérôme, qu'il y a deux races, l'une de bons , l'autre de méchans ; & ces deux races ayant commencé à Abel & à Caïn , se sont perpetuées durant tout le cours des siecles , & se perpetueront encore jusqu'à la fin du monde. Le prophete Roi dit de la premiere : *Qui montera sur la montagne du Seigneur , ou qui se reposera sur sa sainte montagne ?* Et après avoir décrit ceux qui y monteroient , il ajoute : *C'est-là la race de ceux qui cherchent le Seigneur , de ceux qui cherchent à voir la face du Dieu de Jacob.* Et il dit encore ailleurs : *La race des justes sera bénie.* Quant à l'autre race qui est celle des méchans , elle est appellée ici , selon ce Saint , *une race de viperes.* Tous ceux donc qui ont traité J E S U S - C H R I S T , ses Apôtres & ses disciples comme Caïn traita Abel , lorsqu'il répandit si cruellement son sang , sont de la race de Caïn , & composant tous ensemble une-même race de meurtriers avec ce premier meurtrier , ils feront comme un même corps , punis des mêmes supplices. Ainsi J E S U S - C H R I S T ne craint pas de dire à ces Docteurs & à ces Pharisiens , qu'ils avoient tué Zacharie , quoiqu'ils ne l'eussent pas tué eux-mêmes : & il le dit , parceque selon qu'il l'affirme dans saint Luc , *ils consentoient à ce qu'avoient fait leurs peres , se rendant ainsi comme propres , les crimes* ^{Luc. 11. 48.} *que leurs peres avoient commis ; & que selon qu'il le declare en ce lieu , ils alloient combler eux-mêmes la mesure de l'iniquité de leurs ancêtres , par l'énormité du crime encore plus détestable qu'ils péréditoient contre la personne.*

Quant à Zacharie dont il est parlé ici , nous ne ^{Hieron.} nous arrêterons point à rapporter les sentiments ^{in hunc secundum.}

differens des Interpretes , qui seroient plus pro-
pres à nous embrouiller qu'à nous éclaircir. Il suf-
fira donc de dire avec saint Jerôme , que le senti-
ment le plus vraisemblable & le plus suivi , est
*z. Paral.
24. 20.*
que ce Zacharie étoit le saint Prêtre du même
nom , qui eut pour pere le Pontife Joaïda ; qui
animé de l'Esprit de Dieu , représenta fortement à
Israël le crime qu'ils commettoient en s'abandon-
nant à l'idolatrie , & qui fut tué à coups de pierres
dans le parvis de la maison du Seigneur ; ce que
J E S U S - C H R I S T appelle le lieu qui étoit entre
le temple & l'autel ; c'est à dire , entre l'autel des
holocaustes , qui étoit à découvert dans ce parvis ,
& le temple. Que s'il est nommé ici *fils de Ba-*
rachie , quoiqu'il fût fils du Pontife Joaïda ; c'est
le sentiment d'un Interprete , que Joaïda pouvoit
bien avoir deux noms differens , celui de Joaïda
& celui de Barachie , selon l'usage fort ordinaire
des Hebreux. Ou bien le nom même de Barachie
étoit peut - être , comme le dit saint Jerôme , non
pas un nom propre , mais un nom significatif , qui
marquoit en langue hebraïque , la justice & la piété
toute singuliere de ce saint Pontife , vraiment *beni*
du Seigneur , selon la signification de ce mot de
Barachie. Aussi ce Pere témoigne encore , qu'il
avoit trouvé que l'exemplaire de l'Evangile , dont
se servoient les Nazaréens , portoit : *Zacharie fils
de Joaïda*.

Tout le sang des Justes , répandu depuis Abel
jusqu'à ce saint prêtre Zacharie , devoit donc re-
tomber sur les Pharisiens & sur ceux qui leur res-
sembloient ; & les châtimens que meritoit l'effu-
sion de tant de sang innocent , *dervoient tous fon-
dre sur cette race* , selon la parole de J E S U S .

CHRIST; parceque, comme dit saint Jean Chrysostome, ils étoient cruellement animés contre sa personne, de la même jalouſie que Caïn avoit conçue contre la personne de son frere Abel; & qu'ayant vû dans tous les ſiecles paſſés, & Caïn, & tant d'autres hommes punis rigoureufement pour les mêmes crimes qu'ils commettoient, ils fe rendoient dignes de porter le poids du châtiement de tous les autres, pour n'avoir pas profité de leur exemple, & en être devenus même plus méchans. Ne vous plaignez pas en cela, ô Pharisiens, de la justice de Dieu, comme si elle avoit été trop rigourefuse à votre égard; puisqu'apres avoir regligé de profiter de l'exemple de ceux qui vous ont précédés, & des divines instructions que la ſagesſe éternelle est venu vous donner en propre personne; vous avez encore méprisé fon admirablie bonté, qui a daigné, depuis même que vous l'avez fait mourir dans ſon corps mortel, vous enoyer de nouveau des Prophètes, des Sages & des Docteurs, tres-capables de vous éclairer & de vous faire rentrer en vous-mêmes, ſi la malice de votre cœur n'étoit montée à ſon comble. C'eſt la maniere dont saint Chrysostome représente d'une part la ſagesſe & la bonté infinie de Dieu envers ces Juifs, & de l'autre l'excès de leur jalouſie & de leur ingratitude.

¶. 37. 38. 39. *Jerusalem, Jerusalem, qui tu es les Prophètes, & qui lapides ceux qui font envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu raffemblér tes enfans comme une poule raffemblé ſes petits ſous ſes ailes, & tu ne l'as pas voulu? Le temps s'approche que votre maison demeurera deſerte. Car je vous déclare que vous ne me verrez plus,* &c.

K. ij

148 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

Hieron.
in bunc
locum.
Chrysost.
in Matth.
hom. 7.
Hilarius
in Matth.
can. 24.

Au milieu de tant de reproches que le Fils de Dieu fait aux Juifs, il leur proteste toujours qu'il a été rempli de douceur & d'amour pour eux. Et c'est même le fondement de toutes ses plaintes, de ce que leur présentant la voie du salut, & les invitant à rentrer au fond de leur cœur pour y condamner l'orgueil & les autres vices qui y regnoient, ils y résistaient toujours avec une opiniâtreté inflexible. Il s'adresse présentement à *Jerusalem*; c'est-à-dire, non aux pierres, ni aux maisons de cette ville, mais à tous ses habitans. Et la nomme par deux fois, en disant : *Jerusalem, Jerusalem*, pour exprimer plus vivement sa compassion pleine de tendresse envers une ville qui avoit été choisie pour être le lieu de la demeure du Tres-haut parmi les hommes. Il semble, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu veuille en quelque sorte se justifier à son égard, de tous les maux qui devoient lui arriver, lorsqu'il lui fait voir qu'elle avoit toujours résisté aux témoignages de son amour, & à cette voix de sa divine miséricorde, qui l'avoit souvent appellée par la bouche de ses Prophètes, & à tant de grâces dont elle avoit abusé ; & qu'au lieu de l'écouler humblement, elle s'étoit même élevée avec insolence contre ses ministres jusqu'à les faire mourir. *Combien de fois*, lui dit-il, *ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, & tu ne l'as pas voulu ?* Il l'avoit voulu toutes les fois qu'il lui avoit envoyé des Prophètes pour l'exhorter à la pénitence. Et elle ne l'avoit pas voulu toutes les fois qu'elle avoit osé rejeter les remontrances de ces Prophètes. Ce n'est pas qu'il veuille dire, que nul des Juifs n'en a jamais pro-

fîté, puisque Dieu a eu en tout temps des serviteurs qui se sont soumis à la vérité, & dont sa grâce a touché efficacement la volonté. Mais la plûpart demeuroient insensibles à tous les effets de sa clémence, & leur volonté endurcie dans le peché résistoit toujours aux differens témoignages qu'il vouloit bien leur donner de sa bonté.

Il use de cette comparaison d'une poule, pour leur exprimer plus sensiblement la tendresse de son amour. Car rien n'égale, dit saint Chrysostome, l'affection qu'a la poule pour ses petits. Il s'est rendu par son Incarnation, dit saint Hilaire, Hilarinus
in Matt.
can. 24. comme cette poule à laquelle il se compare lui-même, ayant pris un corps dans le sein sacré de Marie, comme pour couvrir les hommes sous les ailes vivifiantes de sa sainte humanité, pour leur communiquer comme à ses petits, la chaleur toute divine d'une vie immortelle, & pour leur apprendre en leur donnant une nouvelle génération, à s'élever comme des oiseaux célestes, par un vol tout spirituel, jusqu'à Dieu : *Terrena videlicet nunc & domestica avis factus, quodam corporis sui tamquam alarum operimento, calorem ut pullis suis vita immortalis indulgens, & in volatum velut novâ generatione producens.* Le Fils de Dieu avoit donc souvent exhorté son peuple & par ses Prophètes, & par lui-même, à se réunir à lui, en se séparant de tant d'objets criminels qui le menoient à la perte; & il l'avoit pressé bien des fois de se venir mettre comme à couvert dans le sein de sa Providence & de son amour, en s'appuyant sur la force de son bras, & non sur le foible soutien des créatures. Mais eux vagabonds & emportés vers ces mêmes créatures, ou courant sans cesse après

K iii

les faux-dieux , & negligeant le culte unique du Dieu d'Israël , ne voulurent point se rassembler auprès de celui qui les appelloit , & ils refusèrent de le reconnoître pour leur protecteur & pour leur Roi : *Nolumus hunc regnare super nos.*

C'est pour cela que le Fils de Dieu leur déclare,
Luc. 19.
44 Que leur *maison* ; c'est-à-dire , selon saint Jérôme ,
 leur temple , ou selon d'autres , leur ville ; ou
 pour mieux dire , l'un & l'autre , *d'éviendroit deserto*
 par cette effroyable solitude qu'on y vit après le
 siège & la ruine de Jérusalem , encore plus par l'abandon
 absolu de celui qui jusqu'alors s'étoit déclaré son protecteur & son Dieu . Et il ajoute ,
 Qu'ils ne le verroient plus deformais , ou bien-tôt ;
 jusques à ce qu'à son second avenement ils fussent
 forcés de reconnoître la vérité de ses paroles , que
 les peuples & les enfans mêmes avoient chantées ;
Chrysost.
in Matt.
hom. 75.
Hilarius
ib. ut sup. Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; parce ,
 qu'à la fin du monde , soit ceux d'entr'eux qui seront assez heureux pour se convertir enfin à la foi ,
 soit ceux qui persisteront dans leur infidélité , le reconnoîtront véritablement pour celui qui est venu au nom du Seigneur ; c'est-à-dire , pour le Messie , & pour le Seigneur souverain , auquel & tous les Gentils & tous les Juifs doivent être assujettis .



CHAPITRE XXIV.

Marc. 13.
1.
Luc. 21.
1. **L**orsque J e s u s sortoit du temple pour s'en aller , ses disciples s'approchè-
1. **E**T egredens Iesu
le templo ; ibat ,
& accesserunt discipuli

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXIV. 151
eius, ut ostenderent ei
eccl^sis, ut remarcationes templi.

rent de lui pour lui faire re-
marquer la structure & la
grandeur de cet édifice.

2. Ipse autem res-
pondens dixit illis :
Videtis hæc omnia ?
Amen dico vobis ; non
relinquetur h̄ic lapis
super lapidem , qui
non destruatur.

2. Mais il leur dit : Voyez-
vous tous ces bâtimens ? Je ^{Luc. 19.}
vous le dis en vérité ; ils se-^{44.}
ront tellement détruits , qu'il
n'y demeurera pas pierre sur
pierre.

3. Sedentē autem eo
super montem Oliveti,
accesserunt ad eum disci-
puli secretō , dicen-
tes : Dic nobis , quan-
do hæc erunt ; & quod
signum adventus tui ,
& consummationis sa-
culi ?

3. ¶ Et lorsqu'il étoit assis ^{plusieurs sc;}
sur la montagne des Oliviers , ^{Marcus}
ses disciples s'approcherent de
lui en particulier , & lui di-
rent : Dites - nous quand ces
choses arriveront , & quel si-
grie il y aura de votre avèn-
ement , & de la fin du monde ?

4. Et respondens
Jésus , dixit eis : Videte
ne quis vos seducat :

4. Et Jésus leur répon-
dit : Prenez garde que quelq^u ^{Ephes. 5. 6.}
qu'un ne vous séduise :

5. multi enim ve-
nient in nomine meo ,
dicentes : Ego sum
Christus ; & multos
seducent.

5. paroqqae plusieurs vien-^{18,}
droit sous mon nom , disant :
Je suis le C R I S T ; & ils
en séduiront plusieurs.

6. Audiri enim
estis prælia , & opinio-
nes prædictorum : videte
ne turbemini : oportet
enim hæc fieri , sed
non dampnet finis.

6. Vous entendrez aussi par-
ler de guerres , & de bruits
de guerre : mais gardez vous
bien de vous troubler ; car
il faut que ces choses ar-
rivent , mais ce ne sera pas
encore la fin.

7. Aut. 10. Temples.

8. Aut. 10. Temples.

9. Aut. 10. Temples.

10. Aut. 10. Temples.

11. Aut. 10. Temples.

12. Aut. 10. Temples.

13. Aut. 10. Temples.

14. Aut. 10. Temples.

15. Aut. 10. Temples.

16. Aut. 10. Temples.

17. Aut. 10. Temples.

18. Aut. 10. Temples.

19. Aut. 10. Temples.

20. Aut. 10. Temples.

21. Aut. 10. Temples.

22. Aut. 10. Temples.

23. Aut. 10. Temples.

24. Aut. 10. Temples.

25. Aut. 10. Temples.

26. Aut. 10. Temples.

27. Aut. 10. Temples.

28. Aut. 10. Temples.

29. Aut. 10. Temples.

30. Aut. 10. Temples.

31. Aut. 10. Temples.

32. Aut. 10. Temples.

33. Aut. 10. Temples.

34. Aut. 10. Temples.

35. Aut. 10. Temples.

36. Aut. 10. Temples.

37. Aut. 10. Temples.

38. Aut. 10. Temples.

39. Aut. 10. Temples.

40. Aut. 10. Temples.

41. Aut. 10. Temples.

42. Aut. 10. Temples.

43. Aut. 10. Temples.

44. Aut. 10. Temples.

45. Aut. 10. Temples.

46. Aut. 10. Temples.

47. Aut. 10. Temples.

48. Aut. 10. Temples.

49. Aut. 10. Temples.

50. Aut. 10. Temples.

51. Aut. 10. Temples.

52. Aut. 10. Temples.

53. Aut. 10. Temples.

54. Aut. 10. Temples.

55. Aut. 10. Temples.

56. Aut. 10. Temples.

57. Aut. 10. Temples.

58. Aut. 10. Temples.

59. Aut. 10. Temples.

60. Aut. 10. Temples.

61. Aut. 10. Temples.

62. Aut. 10. Temples.

63. Aut. 10. Temples.

64. Aut. 10. Temples.

65. Aut. 10. Temples.

66. Aut. 10. Temples.

67. Aut. 10. Temples.

68. Aut. 10. Temples.

69. Aut. 10. Temples.

70. Aut. 10. Temples.

71. Aut. 10. Temples.

72. Aut. 10. Temples.

73. Aut. 10. Temples.

74. Aut. 10. Temples.

75. Aut. 10. Temples.

76. Aut. 10. Temples.

77. Aut. 10. Temples.

78. Aut. 10. Temples.

79. Aut. 10. Temples.

80. Aut. 10. Temples.

81. Aut. 10. Temples.

82. Aut. 10. Temples.

83. Aut. 10. Temples.

84. Aut. 10. Temples.

85. Aut. 10. Temples.

86. Aut. 10. Temples.

87. Aut. 10. Temples.

88. Aut. 10. Temples.

89. Aut. 10. Temples.

90. Aut. 10. Temples.

91. Aut. 10. Temples.

92. Aut. 10. Temples.

93. Aut. 10. Temples.

94. Aut. 10. Temples.

95. Aut. 10. Temples.

96. Aut. 10. Temples.

97. Aut. 10. Temples.

98. Aut. 10. Temples.

99. Aut. 10. Temples.

100. Aut. 10. Temples.

101. Aut. 10. Temples.

102. Aut. 10. Temples.

103. Aut. 10. Temples.

104. Aut. 10. Temples.

105. Aut. 10. Temples.

106. Aut. 10. Temples.

107. Aut. 10. Temples.

108. Aut. 10. Temples.

109. Aut. 10. Temples.

110. Aut. 10. Temples.

111. Aut. 10. Temples.

112. Aut. 10. Temples.

113. Aut. 10. Temples.

114. Aut. 10. Temples.

115. Aut. 10. Temples.

116. Aut. 10. Temples.

117. Aut. 10. Temples.

118. Aut. 10. Temples.

119. Aut. 10. Temples.

120. Aut. 10. Temples.

121. Aut. 10. Temples.

122. Aut. 10. Temples.

123. Aut. 10. Temples.

124. Aut. 10. Temples.

125. Aut. 10. Temples.

126. Aut. 10. Temples.

127. Aut. 10. Temples.

128. Aut. 10. Temples.

129. Aut. 10. Temples.

130. Aut. 10. Temples.

131. Aut. 10. Temples.

132. Aut. 10. Temples.

133. Aut. 10. Temples.

134. Aut. 10. Temples.

135. Aut. 10. Temples.

136. Aut. 10. Temples.

137. Aut. 10. Temples.

138. Aut. 10. Temples.

139. Aut. 10. Temples.

140. Aut. 10. Temples.

141. Aut. 10. Temples.

142. Aut. 10. Temples.

143. Aut. 10. Temples.

144. Aut. 10. Temples.

145. Aut. 10. Temples.

146. Aut. 10. Temples.

147. Aut. 10. Temples.

148. Aut. 10. Temples.

149. Aut. 10. Temples.

150. Aut. 10. Temples.

151. Aut. 10. Temples.

152. Aut. 10. Temples.

153. Aut. 10. Temples.

154. Aut. 10. Temples.

155. Aut. 10. Temples.

156. Aut. 10. Temples.

157. Aut. 10. Temples.

158. Aut. 10. Temples.

159. Aut. 10. Temples.

160. Aut. 10. Temples.

161. Aut. 10. Temples.

162. Aut. 10. Temples.

163. Aut. 10. Temples.

164. Aut. 10. Temples.

165. Aut. 10. Temples.

166. Aut. 10. Temples.

167. Aut. 10. Temples.

168. Aut. 10. Temples.

169. Aut. 10. Temples.

170. Aut. 10. Temples.

171. Aut. 10. Temples.

172. Aut. 10. Temples.

173. Aut. 10. Temples.

174. Aut. 10. Temples.

175. Aut. 10. Temples.

176. Aut. 10. Temples.

177. Aut. 10. Temples.

178. Aut. 10. Temples.

179. Aut. 10. Temples.

180. Aut. 10. Temples.

181. Aut. 10. Temples.

182. Aut. 10. Temples.

183. Aut. 10. Temples.

184. Aut. 10. Temples.

185. Aut. 10. Temples.

186. Aut. 10. Temples.

187. Aut. 10. Temples.

188. Aut. 10. Temples.

189. Aut. 10. Temples.

190. Aut. 10. Temples.

191. Aut. 10. Temples.

192. Aut. 10. Temples.

193. Aut. 10. Temples.

194. Aut. 10. Temples.

195. Aut. 10. Temples.

196. Aut. 10. Temples.

197. Aut. 10. Temples.

198. Aut. 10. Temples.

199. Aut. 10. Temples.

200. Aut. 10. Temples.

201. Aut. 10. Temples.

202. Aut. 10. Temples.

203. Aut. 10. Temples.

204. Aut. 10. Temples.

205. Aut. 10. Temples.

206. Aut. 10. Temples.

207. Aut. 10. Temples.

208. Aut. 10. Temples.

209. Aut. 10. Temples.

210. Aut. 10. Temples.

211. Aut. 10. Temples.

212. Aut. 10. Temples.

213. Aut. 10. Temples.

214. Aut. 10. Temples.

215. Aut. 10. Temples.

216. Aut. 10. Temples.

217. Aut. 10. Temples.

218. Aut. 10. Temples.

219. Aut. 10. Temples.

220. Aut. 10. Temples.

221. Aut. 10. Temples.

222. Aut. 10. Temples.

223. Aut. 10. Temples.

224. Aut. 10. Temples.

225. Aut. 10. Temples.

226. Aut. 10. Temples.

227. Aut. 10. Temples.

228. Aut. 10. Temples.

229. Aut. 10. Temples.

230. Aut. 10. Temples.

231. Aut. 10. Temples.

232. Aut. 10. Temples.

233. Aut. 10. Temples.

234. Aut. 10. Temples.

235. Aut. 10. Temples.

236. Aut. 10. Temples.

237. Aut. 10. Temples.

238. Aut. 10. Temples.

239. Aut. 10. Temples.

240. Aut. 10. Temples.

241. Aut. 10. Temples.

242. Aut. 10. Temples.

243. Aut. 10. Temples.

244. Aut. 10. Temples.

245. Aut. 10. Temples.

246. Aut. 10. Temples.

247. Aut. 10. Temples.

248. Aut. 10. Temples.

7. Car on verra se soulever peuple contre peuple , & royaume contre royaume ; & il y aura des pestes , des famines , & des tremblemens de terre en divers lieux.

8. Et toutes ces choses ne feront que le commencement des douleurs.

9. Alors on vous livrera aux *Magistrats* pour être tourmentés : & on vous fera mourir ; & vous serez hâis de toutes les nations à cause de mon nom.

10. En ce même temps plusieurs trouveront des occasions de scandale & de chute , se trahiront , & se haïront les uns les autres .

11. Il s'élèvera un grand nombre de faux-prophètes , qui séduiront beaucoup de personnes .

12. Et parceque l'iniquité sera acerue , la charité de plusieurs se refroidira .

13. Mais celui-là sera sauvé , qui persistera jusqu'à la fin .

14. Et cet *Evangile* du royaume sera prêché dans toute la terre , pour servir de

15. *l'enseignement* , seront scandalisés .

7. Consurget enim gens in gentem , & regnum in regnum ; & erunt pestilentiae , & fames , & terrae motus per lucas .

8. Hac autem omnia initia sunt dolorum .

9. Tunc tradent vos in tribulationem , & occident vos : & eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum .

10. Et tunc scandalizabuntur multi , & invicem tradent , & odio habebunt invicem .

11. Et multi pseudo-prophetæ surgent , & seducent multos .

12. Et quoniam abundavit iniquitas , refrigescet caritas multorum .

13. Qui autem perseveraverit usque in finem , hic salvus erit .

14. Et praedicabitur hoc *Evangelium* regni in universo orbe .

stimonium omnibus
gentibus : & tunc ve-
met consummatio.

témoignage à toutes les na-
tions ; & c'est alors que la fin
doit arriver.

15. Cum ergo vide-
ritis abominationem
desolationis , quæ di-
cta est à Daniele pro-
pheta , stantem in loco
sancto , qui legit intel-
ligat.

15. † Quand donc vous *Marc.*
verrez que l'abomination de ^{13. 14.}
la desolation qui a été prédite *Luc. 21.*
par le prophète Daniel , sera ^{20.}
dans le lieu saint , que celui ^{27.}
qui lit entende bien ce qu'il
dit. <sup>†Dernier
Diman-
che après
la Pente-
côte,</sup>

16. Tunc qui in Ju-
dæa sunt , fugiant ad
montes.

16. Alors que ceux qui se-
ront dans la Judée , s'envieront
sur les montagnes.

17. Et qui in tecto ,
non descendat tollere
aliquid de domo sua.

17. Que celui qui sera au
haut du toit , n'en descende
point pour emporter quelque
chose de sa maison.

18. Et qui in agro ,
non revertatur tollere
tunicam suam.

18. Et que celui qui sera
dans le champ , ne retourne
point pour prendre sa robe.

19. Væ autem præ-
gnantibus , & nutrien-
tibus in illis diebus.

19. Mais malheur aux fem-
mes qui seront grosses ou
nourrices en ce temps-là.

20. Orate autem ,
ut non fiat fuga vestra
in hieme , vel sabbato.

20. Priez donc Dieu que ^{13. 14.}
votre fuite n'arrive point du-
rant l'hiver , ni au jour du
sabbat.

21. Erit enim tunc
tribulatio magna , qua-
lis non fuit ab initio
mundi usque modò ,
neque sicut.

21. Car l'affliction de ce
temps-là sera si grande , qu'il
n'y en a point au de pareille
depuis le commencement du
monde , & qu'il n'y en aura
jamais.

22. Et nisi breviati

22. Et si ces jours n'avoient

234. L e s S A I N T E V A N G I L E
éte abregés , nul homme n'au-
roit été sauvé ; mais ces jours
seront abregés en faveur des
élus.

Marc.
13. 21.
Luc. 17.
23.

23. Alors si quelqu'un vous
dit : Le C H R I S T est ici ;
ou il est là , ne le croyez
point :

24. parçqu'il s'élevera de
faux-christs , & de faux-pro-
phètes , qui feront de grands
prodiges , & des choses éton-
nantes , jusqu'à séduire même ,
s'il étoit possible , les élus .

25. J'ai voulu vous en avertir auparavant .

26. Si donc on vous dit :
Le voici dans le desert , ne
sortez point pour y aller . Si
on vous dit : Le voici dans le
lieu le plus retiré de la mai-
son , ne le croyez point .

27. Car comme un éclair
qui sort de l'orient , paroît
tout-d'un-coup jusqu'à l'occident ,
ainsi sera l'avenement
du Fils-de-l'homme .

Zec. 17. 28. Par-tout où le corps // se
37. trouvera , là les aigles s'assem-
bleront .

Isaï. 13. 29. Aussi tôt après // ces
10. jours d'affliction , à le soleil
Ezech. 32. 7. s'obscurcira , & la lune ne

28. gt. le corps mort . 29. lett. l'affliction de ces jours .

fuisseat dies , non fieret
salva omnis caro : sed
proper electos brevia-
buntur dies illi .

23. Tunc si quis
vobis dixerit : Ecce hic
est Christus , aut illic ,
nolite credere :

24. surgent enim
pseudochristi , & pseu-
doprophetæ : & da-
bunt signa magna , &
prodigia , ita ut in erro-
rem inducantur (si sic-
ni posset) etiam electi .

25. Ecce prædixi vo-
bis .

26. Si ergo dixerint
vobis : Ecce in deserto
est , nolite exire : Ecce
in penetralibus , nolite
credere .

27. Sicut enim ful-
gur exit ab oriente , &
paret usque in occiden-
tem : ita erit & adven-
tus Filii hominis .

28. Ubicumque fue-
rit corpus , illuc con-
gregabatur & aquila-

29. Statim autem
post tribulationem die-
rum illorum , sol obscu-

Digitized by Google

SELON S. MATTIEU. CHAP. XXIV. 155

rabitur , & luna non
dabit lumen suum , &
stellæ cadent de caelo ,
& virtutes cælorum.
commovebuntur.

donnera plus sa lumiere , les *Jes. 2.*
étoiles tomberont du ciel , & *Marc.*
les puissances des cieux seront *13. 24.*
ébranlées. *Luc. 21.*
25.

30. Et tunc parebit
signum Filii hominis
in caelo , & tunc plan-
gent omnes tribus ter-
rae : & videbunt Filium
hominis venientem in
nubibus cæli eum vir-
tute multa , & maje-
state.

30. Alors le signe du Fils-
de-l'homme paroîtra dans le
ciel , & // tous les peuples de
la terre seront dans les pleurs
& dans les gemissemens ; &
ils verront le Fils-de-l'homme
qui viendra sur les nuées du
ciel avec une grande puissance,
& une grande // majesté.

31. Et mittet An-
ges suos cum tuba . &
voce magna : & con-
gregabunt electos ejus
a quatuor ventis , à
summis cælōrum us-
que ad terminos eorū.

31. Et il enverra ses An-
ges ; // qui feront entendre la
voix éclatante de leurs trom-
pettes , & qui rassembleront
ses élus des quatre // coins du
monde , depuis une extrémité
du ciel jusqu'à l'autre //.

32. Ab arbore autem
fici discite parabolam.
Cùm jam ramus ejus
tener fuerit , & folia
nata , scitis quia propè
est aestas.

32. Econtez une // compara-
ison prise du figuier. Quand
ses branches sont déjà ten-
dres , & qu'il pousse ses feuil-
les , vous jugez que l'été s'ap-
proche.

33. Ita & vos , cùm
videritis hæc omnia ,
scitote quia propè est

33. De même , lorsqñ vous
verrez toutes ces choses , sa-
chez // que le royaume de Dieu :

30. *autr.* toutes les tribus de la
terre.

Ibid. lett. vents.

Ibid. gr. gloires.

Ibid. expl. le ciel est pris ici
pour l'endroit de terre qui y ré-
pond.

31. *gr.* avec une trompette de
grand bruit. *tetur. vnde.* avec une
trompette , & grand bruit.

31. lett. parabole.

33. l. qu'il est près à la poëte.

156 LE SAINT EVANGILE
 Il est proche , & qu'il est com- in januis.
 me à la porte.

34. Je vous dis en vérité ,
 & que cette race ne finira point , que toutes ces choses ne soient accomplies.

Marc.
 13. 31.

35. Le ciel & la terre passeront , mais mes paroles ne passeront point . ¶

36. Or nul autre que mon Père ne sait ce jour & cette heure , non pas même les Anges du ciel .

Genes.
 7. 7.
Luc. 17.
 26.

37. Et il arrivera à l'avènement du Fils - de - l'homme , ce qui arriva au temps de Noé .

38. Car comme les derniers jours avant le déluge les hommes mangeoient & buvoient , se marioient , & marioient leurs enfans , jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche ;

39. & qu'ils ne connurent le moment du déluge que lorsqu'il survint & emporta tout le monde ; ainsi arrivera-t-il à l'avènement du Fils-de-l'homme .

40. Alors de deux hommes qui seront dans un champ ,

33. *expl.* Saint Luc 21. 31. met en cet endroit ce que l'on est obligé de suppléer à ce que dit saint Matthieu .

34. Amen dico ve- bis , quia non præteri-bit generatio hæc , do-nec omnia hæc fiant .

35. Cælum & terra transibunt , verba au- tem mea non præteri- bunt .

36. De die autem illa & hora nemo scit , neque Angelicælorum ; nisi solus Pater .

37. Sicut autem in diebus Noe . ita erit & adventus Filii hominis .

38. Sicut enim erant in diebus ante dilu- vium comedentes & bibentes , nubentes & nuptui tradentes : us- que ad eum diem quo intravit Noe in arcam ;

39. & non cognove- runt donec venit dilu- vium , & tulit omnes & ita erit & adventus Fi- lii hominis .

40. Tunc duo erunt in agro : unus assu-

34. *lett.* Cette génération .
 35. *ans.* Quand le ciel & la terre passeront , mes paroles ne passeront point .

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXIV. 157

sur, & unus relinquetur. l'un sera pris, & l'autre laissé.

41. Duæ molentes in mola : una assumeretur, & una relinquetur.

42. Vigilate ergo, quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit.

43. Illud autem sci-
tote, quoniam si sciret
parterfamilias quâ ho-
rà fur venturus esset,
vigilaret utique, &
non sineret perfodi do-
mum suam.

44. Ideò & vos es-
tote parati ; quia quâ
nescitis horâ Filius ho-
minis venturus est.

45. Quis, putas, est fidelis servus, &
prudens, quem consti-
tuit dominus suus su-
per familiam suam, ut
det illis cibum in tem-
pore ?

46. Beatus ille ser-
vus, quem cum vene-
rit dominus ejus, inven-
nerit sic facientem.

47. Amen dico vo-
bis, quoniam super
omnia bona sua consti-
tuat eum.

48. lestez, pensez-vous, &c.

41. De deux femmes qui moudront à un moulin ; l'une sera prise, & l'autre laissée.

42. ¶ Veillez donc, parce-
que vous ne savez pas à quelle
heure votre Seigneur doit ve-
nir. Un 21 Confess. Pontife. Marc. 13. 32-33. 34°

43. Car sachez que si le
pere-de-famille étoit averti
de l'heure à laquelle le voleur
doit venir, il est sans doute
qu'il veilleroit : & qu'il ne
laisseroit pas percer sa mai-
son. Luc. 12.

44. Tenez-vous donc aussi
vous autres toujours prêts ;
parceque le Fils-de-l'homme
viendra à l'heure que vous ne
pensez pas.

45. Qui [¶]est le serviteur
fidelle & prudent, que son
maître a établi sur tous ses
serviteurs, pour leur distri-
buer dans le temps leur nou-
riture ?

46. Heureux ce serviteur, Apoc.
si son maître à son arrivée le
^{16. 15.} trouve agissant de la sorte.

47. Je vous dis en ve-
rite, qu'il l'établira sur tous
ses biens ¶.

158 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

48. Mais si ce serviteur est méchant ; & que disant en son cœur : Mon maître n'est pas prêt de venir ,

49. il se mette à battre ses compagnons , & à manger & à boire avec des ivrognes :

50. le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas , & à l'heure qu'il ne fait pas :

*Eupr. 1. 42.
Enfrid. 2. 5.
30-* 51. il le séparera , & // lui donnera pour partage d'être puni avec les hypocrites . C'est- là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents .

51. autr. le mettra au rang des hypocrites .



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. 2. *Lorsque J e s u s sortoit du temple pour s'en aller , ses disciples s'approcherent de lui pour lui faire remarquer la structure & la grandeur de cet édifice , &c.*

Lorsqu'il est marqué que J e s u s sortoit du temple pour s'en aller , on doit entendre par là qu'il étoit tard ; & qu'après avoir employé le jour à donner ses instructions au peuple , & à parler contre les excès des Prêtres , des Docteurs & des Pharisiens , il s'en alloit vers la montagne des Oliviers , selon ce que dit saint Luc , *Que le jour il enseignoit dans le temple , & que la nuit il sortoit*

*cap. 21.
87-*

& se retirroit sur la montagne des Oliviers. Les Origens. in hunc locum.
 Peres témoignent que les disciples surpris des paroles de JESUS-CHRIST, & sur-tout de cette Chrysost. in Matthaei prédiction qu'il venoit de faire, que Jerusalem hom. 76. deviendroit deserte & abandonnée, douterent en Hilar. in Matth. quelque façon si des ouvrages d'une structure si can. 25. admirable, & d'une matière si riche & si rare, se-roient en effet un jour détruits; ou qu'au-moins ils crurent que le Sauveur pourroit bien être touché de quelque compassion, s'ils lui faisoient remarquer quelle perte ce seroit que la ruine d'un temple si magnifique. En effet, quoique ce temple ne fût plus celui de Salomon, il étoit d'une telle magnificence, qu'il suffit de lire la description que Joseph en a faite dans son Histoire, pour concevoir quelle impression pouvoit faire alors sur l'esprit des disciples de JESUS-CHRIST, l'idée seule de la destruction d'un édifice que l'on pouvoit regarder comme une des plus grandes merveilles du monde. Nous nous contentons de dire ici seulement avec ce celebre Historien: Qu'il n'y a Joseph. avoit rien dans toute la face extérieure du temple Bel. fnd. l. 5. de Jerusalem qui ne ravît les yeux en admiration, & qui ne frappât l'esprit d'étonnement. Car il étoit tout couvert de lames d'or très-épaisses, qui brillaient à la lumiere du soleil-levant comme les rayons du soleil-même, & dont les yeux ne pouvoient supporter l'éclat; que toute la couverture étoit semée & comme herissée de pointes d'or, afin d'empêcher les oiseaux de s'y abattre, & de la salir: & qu'une partie des pierres dont ce temple étoit bâti, avoient jusqu'à quarante-cinq coudées de long, cinq de haut, & six de large; ce qui fait dire aux disciples dans saint Marc, en par-

*Mat. 13. lant à JESUS-CHRIST: Maître, regardez quelle
les pierres & quelle structure.*

Mais ce n'est ni l'or , ni l'argent , ni le cedre , ni les marbres les plus éclatans , qui sont capables de toucher celui qui est Createur du ciel & de la terre. Et il n'y a que l'humilité d'un esprit anéanti , & que la composition d'un cœur brisé de douleur de ses pechés , qui ait la force de faire changer , si on peut parler ainsi , les arrêts d'un Dieu. Aussi J E S U S - C H R I S T fait connoître à ses disciples , le mépris qu'il faisoit de toute cette magnificence extérieure , qui ne servoit qu'à enorgueillir les Juifs , lorsqu'il leur declare , Que ce temple , qui étoit le sujet de leur admiration , ne deviendroit pas seulement desert , & ne seroit pas seulement ruiné ; mais qu'il n'y resteroit pas même une pierre sur une autre pierre. Quelques-uns ont regardé cette expression comme une maniere de parler hyperbolique , qui marquoit la ruine entière d'un temple dont les Juifs faisoient le sujet de leur vanité au milieu de leurs desordres. Mais d'autres ont cru qu'elle étoit , à la lettre même , exactement véritable. Car quoique dans la ruine de Jerusalem & du temple , les fondemens de ce superbe édifice , qui étoient très-profonds & de pierres d'une grandeur prodigieuse , demeurerent enfouis dans la terre sans qu'on y touchât ; d'autres Historiens rapportent comme une chose miraculeuse , que les Juifs sous l'empire de Julien l'apostat , ayant entrepris de rebâtir à Jerusalem un nouveau temple , & découvert dans ce dessein les fondemens de l'ancien , Cyrille Evêque de Jerusalem , dit par ne inspiration invisible de Dieu , que le temps étoit arrivé de l'accomplissement de cette

Secret.

bif. Eccl.

lib. 3.

cap. 17.

Ruffin.

bif. l. 7.

c. 38.

ette parole de JESUS-CHRIST , Qu'il ne resteroit pas pierre sur pierre dans le temple , & que la nuit il s'éleva tout-d'un-coup un grand tremblement de terre , qui renversa & jeta de tous côtés les pierres de ces fondemens. Il falloit donc , comme dit admirablement un grand Saint , que tout ce temple de l'ancienne Religion Judaïque fût détruit , & que les pierres qui servoient à la structure d'un si magnifique édifice , fussent toutes dispersées , parceque le temps étoit arrivé de consacrer un temple éternel pour la demeure du Saint-Esprit. Et ce temple devoit être l'homme , qui par la connoissance du Fils & par la confession du Père , & par l'accomplissement des divins préceptes , a été digne de devenir la maison vivante & le sanctuaire de Dieu : *Templum enim aeternum ad habitationem sancti Spiritus consecrabatur ; homo scilicet per agnitionem Filii, & confessionem Patris, & praeceptorum obedientiam , Deo fieri dignus habitaculum.*

*Hilarius
in Matth.
can. 25.*

*. 3, jusqu'au 9. *Et comme il étoit assis sur la montagne des Oliviers , ses disciples s'approcherent de lui en particulier , & lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront , & quel signe il y aura de votre avènement & de la fin du monde ? JESUS leur répondit : Prenez-garde que quelqu'un ne vous séduise ; parceque plusieurs viendront sous mon nom , &c.*

Il n'y avoit point alors de peuple sur cette montagne ; ainsi lorsqu'il est marqué , Que les disciples de JESUS-CHRIST s'approcherent de lui en particulier , il paroît que ce furent seulement quelques disciples qui s'approcherent de JESUS-CHRIST , s'étant séparés des autres. L'on voit

362 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

Matth.
24. 40.
41.
Chrysost.
in Matth.
bem. 76.

en effet dans saint Luc, que ce furent seulement quatre de ses disciples, sc̄avoir, Pierre, Jacque, Jean, & André, qui l'interrogerent en particulier, comme ayant plus de familiarité avec lui. Ce qu'il venoit de leur dire touchant la ruine de Jérusalem & du temple, leur avoit causé une très-grande surprise, & fait desirer en même-temps de connoître quand ces malheurs devoient arriver. Mais parcequ'ils lui avoient aussi entendu parler en d'autres occasions de son second avenement & de la fin du monde ; & qu'ils crurent que l'un & l'autre pourroient être joints à la ruine de Jérusalem, ils lui font en même-temps trois demandes; sc̄avoir, *quand ces choses* qu'il venoit de dire de la destruction entiere du temple *arriveroient*, & quel *signe il y auroit* tant de son avenement que de la *conformation* du siecle. Il est vrai qu'un Interprete ne croît pas que les disciples entendissent de la fin du monde cet avenement de J E S U S - C H R I S T ; mais du temps auquel il devoit rétablir dans son éclat le royaume temporel des Juifs, selon les idées grossieres qu'ils s'étoient formées, & qu'ils conservoient encore du regne terrestre du Messie. Cependant comme ils concevoient toutes ces choses d'une maniere fort confuse, on peut bien aussi les laisser dans une espece de confusion, & ne se pas mettre trop en peine d'éclaircir quels étoient alors leurs vrais sentimens. Il paroît par la réponse que le Fils de Dieu leur fait d'abord, qu'il songeoit plutôt à les affermir contre les tentations qu'ils avoient à craindre, qu'à satisfaire leur curiosité. *Prenez-garde,* leur dit-il, *que quelqu'un ne vous séduise :* parcequ'il y en aura beaucoup dans la suite qui viendront sous mon nom.

difant : Je suis le CHRIST, & qui en séduiront un grand nombre. Cela marquoit selon le sens littéral : Qu'il viendroit plusieurs imposteurs , qui se vantant d'être les libérateurs d'Israël , voudroient se faire passer pour le Messie , dont ils auroient la hardiesse de s'attribuer & le nom , & l'autorité , & les fonctions ; & qu'ils en pervertiroient effectivement plusieurs. De ce nombre furent , selon Maldona
Act. 5. la remarque des Interpretes , un nommé Theodas , Hilarius
in Matthæ
can. 25. dont il est parlé dans les Actes des Apôtres , qui prétendoit être quelque chose de grand ; c'est-à-dire , quelque grand Prophète , & qui attira d'abord à lui environ quatre cens hommes. Simon Hieron.
in hunc
locum. le Magicien fut aussi du nombre de ces imposteurs , Act. 8.9. lui qui se faisoit passer pour *la grande vertu de Dieu* , & qui même , selon saint Augustin , vouloit être regardé comme le CHRIST. Plusieurs autres s'efforcerent de la même sorte de séduire les peuples avant la ruine de Jérusalem ; & ils séduisirent en effet une grande multitude de Juifs , Augus.
baref. 24. Dieu le permettant ainsi , dit un Interprete , par un juste jugement ; afin que ceux qui n'avoient pas voulu croire à JESUS-CHRIST vrai Fils de Dieu , ajoutassent foi à des imposteurs , selon cette déclaration si terrible de JESUS-CHRIST même : *Je suis venu au nom de mon Pere , & vous ne me recevez pas. Si quelqu'autre vient en son propre nom , vous le recevrez.* Que s'il s'éleva tant de faux Christs , ou , pour parler avec saint Jérôme . tanc d'Antechrists avant cette destruction des Juifs ; il s'en est depuis élevé beaucoup d'autres , & il s'en élèvera de même toujours jusqu'à la fin du monde. Et ces Antechrists , selon le même Pere , sont tous les herétiques ; qui sous le nom de JESUS-

164 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
CHRIST enseignent des choses contraires à JESUS-CHRIST.

Josephus Antiq. lib. 18.
Philo aduers. Itace.
Tacit. hist. tot. lib. 5.
Idem Annal. lib. 12.
Chrysost. in Matth. hom. 76.

Ces guerres dont il est parlé ensuite, peuvent nous marquer , selon quelques Interpretes , les premières guerres qui agiterent les Juifs sous l'Empire de Caius , & où l'on en fit un grand carnage , tant à Alexandrie , qu'aux environs de Babylone. Et ces *bruits de guerre* , pouvoient bien signifier aussi la crainte qu'ils eurent d'une autre guerre très-sanglante dont ils furent menacés , lorsqu'ayant reçù un ordre du même Empereur , de placer sa statue dans le temple de Jérusalem , ils aimèrent mieux prendre les armes , & s'exposer aux dernières extrémités , dont ils ne furent délivrés que par la mort de ce Prince. Or quoiqu'il paroisse visiblement , selon saint Jean Chrysostome , que le Fils de Dieu prédisoit à ses Apôtres les premières guerres qui regardoient particulièrement les Juifs , & qui devoient après quelque temps fondre sur eux , en punition de tant de crimes énormes dont la mesure alloit être comblée par sa mort ; rien n'empêche néanmoins que nous ne les entendions aussi d'une manière plus générale , de toutes les guerres & de tous les soulèvements des peuples , qui précéderont le dernier avènement de JESUS-CHRIST ; puisque les unes peuvent bien avoir été comme la figure des autres. Et c'est ce qu'il semble que nous ne devons jamais perdre de vue dans la suite de l'explication des paroles du Sauveur , pour ne pas restreindre à la seule ruine de ces Juifs , ce qui peut s'entendre aussi des approches de la consommation des siècles.

Mais le Fils de Dieu voulut empêcher , comme

dit le même Saint, que ces disciples ne s'imaginaient que tant de maux qu'il leur prédisoit seraient un obstacle à la prédication de l'Evangile ; & songeant à les affermir dans la genereuse confession de sa foi, il leur donna cet avis très-important, *de se garder bien de se troubler*, & les afferma en même-temps, *qu'il falloit que toutes ces choses arrivassent*. C'est donc de même que s'il leur eût dit : Vous aurez, mes Apôtres, à soutenir deux sortes de guerres ; une spirituelle de la part d'un grand nombre d'imposteurs, qui voudront substituer leurs mensonges à ma vérité ; & un autre temporelle de la part d'une multitude d'ennemis, qui s'éleveront contre cette nation ingrate, pour la punir de tous ses excès. Soyez donc fermes alors pour ne vous pas décourager. Car c'est pour cela que je vous en avertis, afin que lorsque ces choses arriveront, elles ne vous surprennent pas. Et je vous déclare *qu'il faut même qu'elles arrivent*, à cause des déreglements & de l'orgueil inflexible d'un peuple que j'ay comblé de faveurs, & que son ingratitude rend digne d'être conduis insensiblement jusqu'à son entière ruine. Mais cette foule de malheurs qui l'accableront de toutes-parts, ne vous doit troubler en aucune sorte, puisqu'ils ne mettront aucun obstacle au succès de mon ouvrage, & que le soulèvement de tous les peuples ne pourra point s'opposer à la vérité de mes paroles. Le Seigneur, dont la justice se vengera du peuple Juif, ne permettra tous ces séducteurs, que pour affirmer davantage la vérité de la foi ; & il tirera de toutes ces guerres la plus grande gloire de son nom, avec l'établissement de son Eglise.

Après que le Fils de Dieu a déclaré qu'il falloit que toutes ces choses arrivassent, il ajoute : *Quo ce ne seroit pas encore là la fin.* Et saint Chrysostome témoigne, que le Sauveur parla ainsi à cause que les Apôtres avoient pris sujet de ses paroles, de s'imaginer que la fin du monde arriveroit dans le même-temps que la ruine de Jérusalem. Il leur ôte donc cette pensée ; selon ce Pere, en leur déclarant que ces malheurs ne doivent pas être regardez comme le signe de la fin de toutes choses & de *la consommation des siecles*. Mais on peut bien dire encore, que le Sauveur leur marquoit par là, que les premières guerres des Juifs dont on a parlé, ne devoient pas être regardées comme la fin de leurs malheurs, mais seulement comme des préludes, & comme les avancoureurs de la ruine de leur ville & de leur temple, & de toute leur Religion. Aussi saint Augustin a crû qu'on pouvoit entendre également, & du temps de la ruine de Jérusalem, & du temps de l'Antechrist ; c'est-à-dire, de la fin du monde, ce que **J e s u s - C H R I S T** ajoute pour un plus grand éclaireissement de ce qu'il venoit de dire : *On verra, dit-il, se soulever peuple contre peuple, & royaume contre royaume.* Quelques Interpretes ont entendu néanmoins ces paroles dans le premier sens, des horribles soulèvements & séditions qui s'excitèrent sous l'empire de Claude & sous celui de Néron, lorsque les Juifs s'élevant avec la dernière fureur contre les autres nations dans les mêmes villes, & s'entretenant les uns les autres, il s'en fit un effroyable carnage, tant à Césarée, qu'à Scytopolis, à Ptolémaïde, & à Tyr, & ensuite à Alexandrie & à Damas ; comme aussi de la guerre

Auguſt.
epif. 80.

Joseph.
Bell. Ju-
daic. l. 2.
Hegeſipp.
lib. 2.

Grotius.

universelle où ils s'engagerent contre les Romains, contre Agrippa, & contre tous les alliés de l'Empire.

La prédiction du Fils de Dieu, touchant ces pestes, ces famines, & ces tremblemens de terre, s'accomplit aussi à l'égard des Juifs avant la ruine de leur nation. Il est en effet parlé dans les Actes ^{Act. 11:1} des Apôtres, d'une grande famine qui arriva sous ^{28.} Joseph. l'Empereur Claude. Et la peste est presque tou- ^{Antiq.}
^{lib. 20.} jours comme une suite nécessaire de la famine. Quant aux tremblemens de terre prédits ici par le ^{Pbilost.}
^{vit.} Fils de Dieu, il en arriva plusieurs à Smyrne, à ^{Apollon.}
^{Euseb.} Milet, à Chios, à Samos, à Laodicée, à Hierapolis, & à Colosses, quelque temps avant la ruine ^{Chronic.}
^{Grec.} de Jérusalem. Et ces signes de la colère de Dieu regardoient particulièrement les Juifs, comme le remarque un Interprete; parcequ'il y en avoit un fort grand nombre dans ces mêmes lieux. Mais ce ne sont - là encore, dit JESUS-CHRIST, que comme les premières douleurs que sent une femme, avant le travail de l'enfantement: car c'est - là la force du sens renfermé dans le mot grec. Que sera ce donc du travail même de l'enfantement, c'est-à-dire, de ce que souffrira Jérusalem lorsqu'elle sera assiégée, & dans la dernière desolation, avant que d'être entierement détruite? Nous nous contenterons d'expliquer ces choses littéralement par rapport aux Juifs; parceque l'établissement de la vérité historique est d'une grande conséquence pour notre Religion contre les Juifs, qui sont si aveugles, qu'ils tâtonnent, pour parler ainsi, en plein midi, lorsqu'ils refusent encore de reconnoître la vérité de l'accomplissement des prédictions de JESUS-CHRIST à leur égard.

408 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

v. 9. jusqu'au 15. Alors on vous livrera aux Magistrats, pour être tourmentés, & on vous fira mourir, & vous serez hâis de toutes les nations à cause de mon Nom. En ce même-temps plusieurs prendront des sujets de scandale, & tomberont; ils se trahiront, & se hâiront les uns les autres. Il s'élevera un grand nombre de faux-prophètes, qui séduiront beaucoup de personnes, &c.

*Chrysost.
in Matth.
hom. 76.
Hilarius.
in Matth.
can. 25.
Grot.
Jusfin.*

*1. Petr.
4. 15. 16.*

C'est avec très-grande raison que le Fils de Dieu entremêle ici les maux que devoient souffrir ses Apôtres, avec ceux que souffriroient tous les Juifs; afin d'une part, qu'ils ne se flattassent pas de pouvoir jouir d'une entière paix au milieu de tant de maux; & de l'autre, que la vûe de tous ces malheurs, qui seroient la juste punition de l'in-fidélité des Juifs, servît en quelque façon, comme dit saint Chrysostome, à adoucir ce qu'ils souffriroient eux-mêmes pour la défense & pour la gloire du Nom adorable de leur divin Maître. C'a été là donc la principale consolation des Apôtres & de tous les autres disciples de J E S U S - C H R I S T dans leurs souffrances, de pouvoir se rendre ce témoignage si glorieux, qu'ils ne souffroient point, selon que le dit saint Pierre, comme méchans, mais comme Chrétiens, & comme mettant leur gloire à mourir pour le Nom de J E S U S - C H R I S T. Il le leur prédit lui-même, afin qu'ils sachent que ce sera le partage de ceux qui feront ses vrais disciples, & qu'ils n'en soient point troublés. Il leur déclare, qu'ils seront hâis de toutes les nations. Mais en ajoutant que ce sera à cause de son Nom, il leur fait entendre que cette haine des nations sera l'effet & la preuve de son amour.

Il est même remarquable que cette *famine*, cette *peste*, & ces *tremblemens de terre*, dont il venoit de parler à l'occasion des Juifs, furent depuis imputés à ses disciples, que l'on accusa d'attirer ces maux à la terre, par leur impieté envers les dieux. Et cette accusation ne contribua pas peu à les faire persecuter & *hâir* de tout le monde. C'étoit parce qu'ils avoient la gloire de porter le Nom de JESUS-CHRIST, que ces faux-dieux, ou ces vrais démons, leur faisoient attribuer tant de malheurs ; & ils vouloient étouffer, s'ils avoient pu, ces nouveaux Prédicateurs, qui travailloient à dissiper par la vérité de l'Evangile toutes leurs illusions, & qu'ils sentoient bien être destinés pour détruire leur empire. Ainsi l'on vit dans le même-temps un double prodige ; & la ruine des Juifs établir la vérité des prédications que JESUS-CHRIST avoit faites sur leur sujet ; & les souffrances des Apôtres & de tous les autres Chrétiens servir à l'établissement de l'Eglise, puisque l'Eglise ne pouvoit être établie que sur la ruine de la synagogue, & sur la mort de JESUS-CHRIST, & sur le martyre de ses principaux disciples.

Mais ce grand ouvrage de l'édifice de la sainte Jerusalem, ne se fit pas sans qu'il arrivât beaucoup de *scandale* & de *chutes*, comme JESUS-CHRIST le prédit encore ici. Un des douze choisis par le Fils de Dieu, *trahit* & son ministère & son Maître. Saint Paul déclare qu'il eut ^{2. Corint. 11. 26.} beaucoup à souffrir de la part de plusieurs faux-frères. Les premières persecutions des Juifs, & ensuite celles des payens, en firent tomber plusieurs. Les faux-prophètes dont on déjà parlé,

170 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

en séduisirent beaucoup. Et enfin, à mesure que l'iniquité augmenta, c'est - à - dire, la cruauté des persecuteurs, les scandales causés par ceux qui tombaient, & les erreurs des Docteurs du mensonge, la charité se refroidit en plusieurs. On en vid un triste exemple, lorsque saint Paul étoit pri-
2. Corin. 4-16. sonnier à Rome sous l'empire de Neron : car il témoigne lui-même avec douleur, que la premiere fois qu'il avoit défendu sa cause, nul ne l'avoit assisté, & que tous l'avoient abandonné. La crainte des chaînes & des supplices avoit plus de force que la charité, sur le cœur de ceux qui auroient dû exposer leur vie pour assister ce grand Apôtre dans le combat qu'il avoit à soutenir pour la foi. Et l'on a vû dans toute la suite de l'Eglise cette parole de J E S U S - C H R I S T trop clairement vérifiée : *Que la charité se refroidit à mesure que l'iniquité s'accroît*; au - lieu que l'accroissement de l'iniquité demanderoit au contraire un surcroît de charité.

Qui sont donc ceux qui seront sauvés au milieu de ce naufrage de la foi ou de la vertu de tant de personnes? Ce seront ceux qui persévereront jusqu'à la fin, sans être séduits par les impostures des faux - prophètes, sans être ébranlés par l'exemple du scandale & de la chute des autres, & sans laisser refroidir en eux l'ardeur de la charité, qui seule est capable de résister à l'iniquité du siècle. Car si l'on n'a soin d'entretenir ce feu divin dans les ames par une prière ardue, & par un détachement continual des créatures, dont l'amour est opposé à la charité, il est bien à craindre que l'iniquité du siècle, soit qu'il flatte par ses promesses, ou qu'il étonne par ses

menaces , n'éteigne enfin peu-à-peu en elles l'amour divin , qui faisoit auparavant toute leur force.

Ce que JESUS-CHRIST ajoute , Que l'*Evangile du royaume* seroit prêché dans tout le monde , pour servir de témoignage à toutes les nations ; & qu'alors la fin devoit arriver , est expliqué différemment par les Peres. Saint Jean Chrysostome dit , Que le Sauveur vouloit prévenir en quelque sorte ses disciples , & empêcher qu'ils ne lui disent : Comment donc , Seigneur , pourrons-nous vivre au milieu de tant de malheurs , & comment nous soutenir dans tant de perils ? & qu'ainsi il les assure par ces paroles , que non seulement ils y vivront , mais qu'ils auront même la force de prêcher son *Evangile dans toute la terre* , avant que la fin arrive , c'est-à-dire , selon ce Saint , avant la ruine de Jérusalem. Et saint Hilaire explique de même cette fin , de l'entière destruction du peuple Juif . Ils disent donc , Que cette prédiction du Sauveur signifioit que la chute de Jérusalem , & sa fin dernière devoit arriver lorsque la connoissance du mystère tout céleste de la loi nouvelle auroit été répandue par-tout. Et saint Chrysostome fait encore une excellente réflexion sur ce qu'il est dit ; Que ce seroit pour servir de témoignage à toutes les nations . Car il entend ces paroles , du témoignage que toutes les nations rendroient contre l'infidélité & la dureté des Juifs , lorsqu'ayant reçû elles-mêmes la vérité de l'*Evangile* , elles ne pourroient assez condamner ce peuple ingrat & aveugle , à qui les promesses avoient été faites , & qui en avoit cependant refusé l'effet avec un si grand mépris.

*Chrysost.
in Matth.
hom. 76.*

*Hilar.
Matth.
can. 21.*

172 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

Il falloit donc que toute la terre pût être témoin de la justice du châtiment effroyable de cette nation ; & afin qu'elle le pût être , il falloit que la prédication de l'Evangile , que les Juifs avoient rejettée si indignement , y fût répandue de toutes parts. Mais il falloit encore , comme dit le même Saint , que cet Evangile fut prêché par-tout , afin qu'il ne restât plus la moindre ombre d'excuse à ces mêmes Juifs , qui devoient être dans la dernière confusion , en considerant que ce qu'ils avoient rejetté comme contraire à la loi de Dieu , trouvoit entrée dans tous les Royaumes , & que celui qu'ils avoient fait attacher à une croix , commençoit à être connu pour

Chrysost. in Matth. hom. 76. le Fils de Dieu dans toute la terre. Saint Paul en effet declare , en se servant des paroles du Prophete ; *Que la voix de ceux qui prêchoient la parole de JESUS-CHRIST, avoit déjà resenti par toute la terre , & qu'elle s'étoit fait entendre jusques aux extrémités du monde.* Il dit ailleurs , *Coloff. 1. 5. 6.* Que la vérité de l'Evangile s'étoit déjà répandue dans tout l'univers , où elle fructifioit & croissoit de jour en jour. Et enfin il loue les Romains de la pureté & de l'ardeur de leur foi , & il rend grâces à Dieu par JESUS-CHRIST , de ce que l'on en parloit dans tout le monde. Confiderez , dit saint Chrysostome , ce grand Apôtre parcourant la terre , depuis la ville de Jerusalem , jusqu'en Espagne. Et jugez ce que tous les autres peuvent avoir fait , lorsqu'un seul a embrassé une si grande étendue de pays.

Hieron. in hunc locum Saint Jérôme cependant , & plusieurs Anciens ont expliqué ces paroles de JESUS-CHRIST d'une autre manière que saint Hilaire & saint Chrysostome .

sostome ; & ils ont crû qu'elles marquoient *la fin du monde & la consommation des siecles*, qui n'arriveroit qu'après que l'*Evangile du royaume de J E S U S - C H R I S T aura été annoncé dans toutes les parties de la terre*, pour servir de témoignage aux nations : c'est-à-dire, pour attester hautement sa misericorde & sa justice ; sa misericorde à l'égard de ceux qui se soumettront humblement à cet Evangile ; & sa justice à l'égard des autres qui refuseront d'y obeir. Et ils ont crû que l'*abomination de la desolation* marquoit la personne de l'Antechrist, dont parle saint Paul, lorsqu'il disoit aux fidelles de Thessalonique : *Ne vous troublez pas, en croyant que le jour du Seigneur est près d'arriver. Car ce jour-là ne viendra point que l'apostasie ne soit arrivée auparavant, & qu'en n'ait vu paroître l'homme de peché & de perdition, qui s'opposant à Dieu, s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appellé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'affeoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.* Mais rien n'empêche, comme on l'a dit auparavant, que pour concilier ensemble les sentimens differens des Peres, nous n'entendions ces paroles du Fils de Dieu, selon ces deux sens, qui ne se combattent point l'un l'autre, mais qui sont plutôt la figure l'un de l'autre ; puisque ce qui arriva à la ruine de Jerusalem, est une image de ce qui arrivera à la dernière desolation de l'univers ; & que si l'on ne sauroit entendre, sans fremir, ce qui se passa au siege de cette malheureuse ville, on doit concevoir une idée sans comparaison plus terrible, de tous les malheurs dont les méchans seront accablés à la fin du monde.

174 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

¶. 15. Quand donc vous verrez que l'abomination de la desolation qui a été prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu saint, que celui qui lit, entende bien ce qu'il lit.

C'est une question traitée avec une si grande étendue dans les differens Auteurs, de savoir ce que le Sauveur a entendu, selon le sens littéral, par cette *abomination de la desolation* qu'il prédit devoir se trouver dans le lieu saint, & qu'il donne ici pour signe de la ruine de Jerusalem, qu'on se rendroit ennuyeux, de rapporter tous leurs sentimens, & les raisons principales sur les quelles ils les appuyent. Il suffira donc de dire ici ce qui paroît appuyé plus solidement sur l'autorité de l'Ecriture, & la vérité de l'histoire. JESUS-CHRIST voulant répondre aux Apôtres sur ce qu'ils lui avoient demandé touchant le temps de la ruine de Jerusalem, leur donne présentement cette marque pour le connoître : *Lorsque vous verrez, leur dit-il, l'abomination de la desolation dans le lieu saint ; il est porté dans saint*

Euc. 21. Luc : Lorsque vous verrez une armée environner
20. 21. Jerusalem ; & dans saint Marc : Lorsque vous verrez l'abomination de la desolation dans le lieu où elle ne doit pas être. Il est donc visible par le texte de saint Luc, que le vrai sens littéral de cet endroit regarde la ruine de Jerusalem, & non pas la fin du monde, comme quelques-uns l'ont entendu. Quant à cette armée qui devoit environner Jerusalem, il semble d'abord qu'on doit l'entendre de celle de Vespasien & de Tite : mais peut-être que c'étoit celle de Cestius, qui assiegea Jerusalem vers la fin de l'année 68. & qui en leva peu de temps après le siège. Car ce fut

vers ce même-temps que ce siège fut levé, qu'il se fit, selon Joseph, une horrible profanation dans ^{Josephus} le temple par une troupe de brigands qui y entrerent la force à la main, & qui se servirent de ^{Bell. Jud. L. 4. c. 5. L. 6.} ce lieu sacré comme d'un fort pendant trois ans &c. & demi, pour exercer mille violences contre le peuple; ce qui dura jusqu'à l'entière destruction du temple. C'est-là ce qu'il semble que JESUS-CHRIST a nommé, *l'abomination de la desolation*, c'est-à-dire, une profanation abominable d'un lieu si saint, qui étoit accompagnée, & qui devoit être suivie de la dernière desolation; puis, que le sang de ceux qui s'entretuoient inhumainement remplissoit alors les parvis du temple, & que pendant tout le temps que Tite assiegea Jérusalem, la maison de Dieu étoit devenue un lieu de carnage.

Lors donc que l'on vit l'armée de Cestius environner Jérusalem, & qu'aussi-tôt après ce siège on vit cette troupe abominable de brigands s'établir dans le lieu saint, c'est-à-dire, selon Daniel, ^{Dan. 9. v. 27} dans le temple où cette abomination ne devoit pas être, comme dit saint Marc; on dût alors s'appliquer à l'intelligence de ce qu'on lisoit, c'est-à-dire, bien comprendre le sens véritable de ces paroles du même Prophète : *L'abomination de la desolation sera dans le temple : & la desolation per- fouverera jusqu'à la consommation, & jusqu'à la fin :* ce qui marquoit clairement que cette horrible profanation dont on a parlé, causeroit la plus effroyable desolation que l'on pût s'imaginer; & que cette desolation dureroit jusqu'à la ruine entière de Jérusalem, & du peuple Juif. Quelques Interpretes attribuent, non à JESUS-CHRIST,

176 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
mais au Saint Evangeliste , ces paroles : *Que celui qui lit , entende bien ce qu'il lit.* Et en ce cas il exhorte les fidelles à bien comprendre ce que le Sauveur venoit de dire , comme ayant besoin de toute leur application pour être bien entendu , afin qu'ils ne se trompassent pas au signe qu'il leur donnoit des approches de la ruine de cette ville superbe .

v. 16. &c. *Alors que ceux qui feront dans la Judée , s'enfuyent sur les montagnes. Que celui qui sera au haut du toit , n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison : & que celui qui sera dans le champ , ne retourne point pour prendre sa robe.*

CE premier siege de Jerusalem , suivi de cette horrible profanation de son temple , devant être comme le signal des approches de la ruine , JESUS-CHRIST donne aux disciples cet avis , de s'enfuir dès-lors , & de sortir de cette ville malheureuse , pour n'être pas enveloppés avec les Juifs dans sa perte . Et c'est aussi ce qu'un Historien très-fidelle nous assure que firent alors les Chrétiens , pour obeir tant à cet ordre du Sauveur , qu'à une revelation particulière que reçurent sur cela avant la guerre quelques personnes d'une pieté éminente . Car ils quittèrent tous la ville de Jerusalem , & se retirerent par l'ordre de Dieu dans une ville nommée Pella , qui étoit au-delà du Jourdain , & en divers lieux du royaume d'Agrippa & de Syrie . Lorsque JESUS-CHRIST declare ; *Que ceux qui seroient dans la Judée devoient s'enfuir sur les montagnes ; il entend qu'il leur seroit dangereux de se tenir en ce temps-là dans les lieux bas , & exposez à la violence des ennemis;*

Euseb.
Histor.
Eccles.
lib. 3.
cap. 5.

ennemis, mais qu'il faudroit pour se mettre en sûreté, se refugier dans les lieux inaccessibles des montagnes.

Mais pourquoi donc exhortoit-il avec tant de soin ses disciples de fuir alors ? Est-ce qu'il voulloit leur inspirer de la crainte de la mort , lui qui apprenoit à ses Apôtres à mépriser généreusement leur vie pour la défense de l'Evangile. C'est que la justice que Dieu avoit résolu d'exercer sur Jérusalem , ne regardoit que les Juifs ingrats & rebelles à la foi , & qu'il réservoit à faire paraître le courage des Chrétiens dans les choses qui regarderoient l'établissement de l'Evangile. Ainsi il auroit été contre les desseins de sa Providence & de sa sagesse , que ses serviteurs qui devoient répandre leur sang pour la gloire de son nom , eussent péri au milieu de ces Juifs impies , destinés à perir miserablement , comme les meurtriers du Fils de Dieu.

Ceux qui *seront sur le toit* , c'est-à-dire , sur la platte-forme qui étoit au-dessus des maisons dans la Palestine , *ne doivent pas* s'amuser à descendre , dans la maison , pour y chercher , & en emporter , quelque chose ; mais songer uniquement à s'enfuir ; car un Interprète a remarqué qu'il y avoit ordinairement une descente par-dehors à ces platte-formes , sans que l'on fût obligé de rentrer dans la maison. Tout ce que le Fils de Dieu dit donc sur cela , semble ne marquer , selon la lettre , qu'une grande nécessité de fuir , & de fuir promptement , à cause du grand peril où l'on seroit exposé , si l'on attendoit à se sauver que l'armée Romaine fût venue environner Jérusalem. Car alors il n'y eut plus de moyen de s'échapper , cette

Tome II.

M

ville ayant été resserrée très-étroitement, afin qu'il n'en pût sortir personne.

Auguſt. epig. 80. Saint Augustin expliquant spirituellement quelques-unes des paroles de JESUS-CHRIST, dit : Que si on veut les entendre de l'Eglise, il y a deux peuples & deux royaumes, l'un de JESUS-CHRIST, & l'autre du démon ; & qu'il a pu dire dans ce sens : Que l'on verra s'élever un peuple contre un peuple, & un royaume contre un royaume ; c'est-à-dire, ceux qui appartiennent au démon, contre ceux qui appartiennent à JESUS CHRIST ; & que cette guerre dure depuis qu'il a été dit : Faites pénitence ; parceque le royaume de Dieu est proche : & que tout le temps qui s'est écoulé depuis le commencement de cette guerre spirituelle, & qui se doit écouter encore, est appellé par JESUS-CHRIST, la dernière heure. Le même Saint dit, qu'on peut bien aussi entendre spirituellement ces autres paroles : Que celui qui est sur le toit, ne descende point pour prendre quelque chose dans sa maison ; & que celui qui est dans le champ, ne retourne point prendre sa robe. Car il croit que cela nous signifie, que dans toutes les afflictions il faut prendre-garde de ne se pas laisser vaincre par les sens ; ni de ne descendre pas de l'élevation de la foi, à la bassesse d'une vie charnelle ; ni de ne reculer pas en regardant derrière soi, après qu'on s'éroit déjà beaucoup avancé : *In tribulationibus omnibus est cævendum, ne quisque devictus ad carnalem vitam de spirituali suis blimitate descendat, aut qui profecerat in anteriora se extendens, deficiendo in posteriora respiciat.* Et le même Saint ajoute : Que si cela éroit à craindre dans le malheur dont Jérusalem éroit

ménacée , il le fera infiniment davantage dans la dernière tentation qui doit arriver à la fin du monde , non pas seulement à une ville , mais à tous les hommes répandus dans toute la terre .

¶. 19. jusqu'au 23. *Mais malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là.* Priez donc Dieu que votre fuite n'arrive point durant l'hiver , ni au jour du sabbat . Car l'affliction de ce temps-là sera si extrême , qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde , &c.

Saint Augustin , quoiqu'attaché ordinairement à expliquer d'une maniere spirituelle les paroles ^{Augst. Epist. 8.} de l'Ecriture , dit de celles-ci , Que si l'on ne consultoit que saint Matthieu & saint Marc , il seroit fort incertain si on deyroit les entendre de la ruine de Jersusalem , ou bien de la fin du monde ; mais que la maniere dont saint Luc exprime ^{Luc. 21.} la chose , fait voir clairement qu'elles doivent s'expliquer du temps auquel cette ville fut détruite ; puisqu'après que J E S U S - C H R I S T y a prononcé , *malheur aux femmes qui seront grosses , ou nourrices* , il ajoute : *Car ce pays sera accablé de toutes sortes de maux , & la colere de Dieu tombera sur ce peuple . Ils passeront par le fil de l'épine :* ils seront emmêlés captifs dans toutes les nations , *& Jersusalem sera foulée aux pieds par les Gentils , jusqu'à ce que le temps des Gentils soit accompli .* Ainsi saint Luc éclaircit ce qui pouvoit être obscur dans le texte des autres Evangelistes ; & il ne laisse aucun lieu d'entendre ceci de la fin du monde , puisqu'il l'explique lui-même expressément de cette folie de malheurs qui dévoient fondre sur cette ville , qui de la sainte cité du

180 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
Dieu tout-puissant, étoit devenue un sujet d'abomination devant ses yeux.

Lors donc qu'il est dit : *Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces temps-là*, on doit entendre, que comme les maux dont Jérusalem sera accablée, surpasseront tout ce que l'on peut s'imaginer, il n'y aura que la fuite qui pourra en garantir ; & qu'ainsi celles, ou qui seront alors grosses, ou qui auront quelque enfant à la mammelle, ne pouvant pas aisément fuir, se verront reduites au dernier malheur. Aussi l'on voit dans Joseph une description très-touchante de la fuite déplorable de quelques mères qui étoient chargées d'enfants. Le temps de l'hiver n'est pas propre pour la fuite : & le jour du sabbat étoit observé si religieusement parmi les Juifs, qu'ils n'eussent pas cru pouvoir y faire plus de chemin, que celui qui étoit prescrit, quand même ils auroient été en un danger évident de perir. Ainsi J E S U S - C H R I S T se conformant à leurs pensées, leur ordonne de prier Dieu, qu'ils ne soient pas obligés de s'enfuir pendant l'hiver, ou en un jour du sabbat : depeur que leur fuite en ces temps-là ne pût pas être assez prompte pour les sauver d'un si grand peril. Car l'affliction sera telle alors, continue le Fils de Dieu, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde, & qu'il n'y en aura jamais. Saint Augustin croit encore qu'on doit entendre ceci par rapport au peuple Juif, lequel souffrit en effet des maux si horribles pendant tout le temps du siège de Jérusalem jusqu'à sa destruction, que Joseph leur historien assure lui-même, qu'ils pourroient presque paraître incroyables. Jamais peuples

Joseph.
Aniq.
lib. 14.
Chrysoſt.
in Matth.
bom. 77.
act. 1.
xxii.

effet ne furent traités avec de si extrêmes rigueurs ; le crime que l'on punissoit en eux passant tous autres excès , & rien n'approchant de l'énormité du deicide qu'ils commirent en la personne du Fils de Dieu , après qu'il les eut coinblés de toutes sortes de grâces . Car , quoique le cri me des habitans de Sodome fut puni par le feu du ciel , J E S U S - C H R I S T assûre lui-même qu'ils seront traités au jour du jugement avec une moindre rigueur , que les villes de Judée qui avoient fait un si grand abus de ses faveurs . Aussi on peut dire que le châtiment qu'ils souffrissent , étant consumés en un moment par le feu de la colere de Dieu , n'égale point ces longues & effroyables souffrances qui ne constituerent que peu à peu ces Juifs malheureux , qui oserent invoquer sur eux & sur leurs enfans tous les supplices que meritoit la mort cruelle & infame d'un Homme-Dieu , qui n'avoit paru au milieu d'eux que pour les sauver : *Sanguis Matth.*
ejus super nos , & super filios nostros .
27. 25.

Il falloit bien en effet que ces maux que devoient souffrir les Juifs fussent dans le dernier excès , puisque J E S U S - C H R I S T declare ici , *Que si ces jours d'affliction & d'amertume n'avoient été abbregés , nul homme n'eût été sauvé ; mais qu'à cause des élus ils avoient été abbregés .* Comme on doit être assûré pour les raisons que l'on a marquées auparavant , que ces paroles doivent s'entendre du temps de la ruine de Jerusalem & du peuple Juif ; saint Augustin dit que nous ne devons point douter que dans le temps que cette ville fut détruite , il n'y ait eu dans la Judée & parmi les Juifs des élus de Dieu , qui s'étoient déjà convertis à la foi de J E S U S - C H R I S T , ou

M iij

*Augustin
epist. 80,*

181 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
qui devoient se convertir dans la suite , ayant été
choisis par l'élection de Dieu avant même la crea-
tion du monde : *Non debemus ambigere quando
eversa est Ierusalem , fuiss: in illo populo electos Dei ,
qui ex circumcisione crediderant , sive fuerant credi-
turi electi ante constitutionem mundi proper quo
breviarentur dies illi , ut tolerabilia mala fierent.*

C'étoit donc , comme dit le même Pere , *en fa-
veur des élus* , que les jours d'affliction & d'amertu-
me devoient être abrégés ; afin que ceux qui
avoient déjà reçû la foi , ne succombassent pas
enfin à de si grands maux ; & que les autres , soit
qu'ils fussent nés ou à naître , ne perissent pas
avec toute la nation ; ce qui seroit arrivé si toute
la nation fût perie alors . Ainsi le temps de cette
horrible calamité ne dura pas autant que l'eût de-
mandé la punition d'un crime qui surpassoit en
énormité tous les autres crimes . La fureur de plu-
sieurs d'entre ce peuple fut si grande , qu'il sem-
bloit , selon la description qu'en fait Joseph , qu'ils
ne trouvassent de joie que dans le carnage . Et
Joseph.
Antiq.
lib. 7.
chap. 16
Tite se sentit lui-même obligé de reconnoître ,
en considerant toutes les fortifications de Jérusal-
lem après qu'il l'eût prise , que c'étoit Dieu vi-
siblement qui l'avoit rendu victorieux , & qui lui
avoit livré les Juifs , tant la chose lui parut encore
alors comme impossible . Ainsi de l'aveu des ennemis
mêmes des Juifs , le Seigneur voulut abréger par
un effet de sa bonté énvers ses élus , le temps de
l'affliction de ce peuple infortuné ; puisque s'il n'e-
Chrysost.
in Matth.
bem. 77.
l'avoit abrégé , mal homini , c'est à dire , selon
saint Jean Chrysostome , nul Juif ne seroit resté .

On peut dire en un sens spirituel , que tout le
temps de la vie présente est un temps de fuite ;

puisque c'est le temps où l'on peut fuir, comme dit saint Jean-Baptiste, *la colere de Dieu qui est*^{Matth. 3. 7.} *prête à tomber sur nous*, & où l'on doit fuir, comme dit saint Pierre, *la corruption de la concupis-^{2. Petri. 1. 4.} cence qui regne dans le monde*. Prenons donc garde de ne ressembler pas dans notre fuite, à ces femmes qui sont grosses ou nourrices : c'est-à-dire, de n'être pas regardés dans cette fuite du monde & de la colere de Dieu, par les attaches différentes & par les inquiétudes du siècle, qui appesantissent notre cœur & s'opposent à l'ardeur de son mouvement vers Dieu. Prions le Seigneur que cette fuite ne se fasse pas dans l'hiver; c'est-à-dire, dans le refroidissement de la charité en nous ; & qu'elle ne se fasse pas non plus le jour du sabbat, qui peut nous marquer, selon les Peres, l'inaction criminelle & l'oisiveté à l'égard de l'œuvre de Dieu, & des actions de pieté: *Ut non refrigescat fides nostra, & in Christum caritas; neque ut otiosi in opere Dei torpeamus virtutum sabbato.* Car les jours de cette vie perissable sont vraiment mauvais, comme dit saint Paul: ainsi nous devons,^{Ephes. 5. 16.} comme des hommes sages, songer sérieusement à racheter le temps qui nous est donné pour fuir la colere du Seigneur: *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.* Et parceque ces jours sont remplis d'affliction & d'amertume, & de tentations, la miséricorde de notre Dieu les abrège en faveur de ses élus, lorsqu'il les retire du monde plus promptement qu'autrefois, en coupant leur vie comme au milieu de leur course, s'il est permis de parler ainsi, de peur que la malice de ce siècle ne corrompe leur esprit, & qu'ils ne se laissent emporter à ces vaines illusions: *Raptus est, ne malitia Sapientia. 4. 11.*

M. iiii

184 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
*mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet
animam illius.*

Chrysost. in Mattheo. hom. 77. Saint Jean Chrysostome a admiré la sagesse de la conduite de Dieu, en ce qu'il n'a pas permis que saint Jean l'Evangeliste ait rien écrit de tout ce qui regardoit la ruine du peuple Juif; & qu'il a voulu au contraire que les autres Evangelistes en ayant parlé. Car comme saint Jean vécut long-temps après même que la ville de Jerusalem eut été détruite, on auroit pu croire, dit-il, qu'il n'en eût parlé qu'à cause qu'il en avoit vu l'évenement. Mais les trois autres Evangelistes qui en ont écrit, étoient morts avant la ruine de Jerusalem, & sans avoir pu être témoins de tant de malheurs : ce qui sert, selon la réflexion de ce Pere, à faire éclater davantage la force de la prédiction de JESUS-CHRIST.

v. 23. jusqu'au 29. *Alors si quelqu'un vous dit : Le CHRIST est ici, ou il est là, ne le croyez point ; parce qu'il s'élèvera de faux-christ & de faux prophètes, qui feront de grands prodiges & des choses étonnantes, jusqu'à séduire même s'il étoit possible, les élus, &c.*

Chrysost. ibid. Maldon. Grotius. Jansen. Il ne faut pas oublier que les Apôtres avoient fait plusieurs questions à JESUS-CHRIST. Après donc qu'il eut achevé de les instruire touchant ce qui regardoit la ruine de Jerusalem & du temple dont ils lui avoient parlé d'abord, il passe ici tout-d'un-coup, selon saint Jean Chrysostome & d'habiles Interpretes, à son dernier avenement, & leur en marque des signes, qui ne devoient pas seulement leur être utiles, mais encore à nous & à tous ceux qui doivent venir après nous. *Alors,* dit-il ; c'est à dire, non pas dans le temps même

de la ruine de Jerusalem, mais dans tout le temps qui la suivra jusqu'à la fin du monde, ne croyez pas ceux qui s'efforceront de vous séduire. Il parle aux Apôtres; mais c'est principalement & aux Pasteurs & aux fidèles, qui devoient venir après eux, que ce discours s'adressoit. Car on vid effectivement dans les temps qui suivirent celui des Apôtres, comme on verra jusqu'à la fin du monde, une foule d'imposteurs se vouloir mettre à la place de J E S U S-C H R I S T; & les uns entraîner après eux dans des lieux *deserts* & *écartés*, ceux qu'ils surprenoient par leurs artifices & leur mauvaise doctrine; & les autres se cacher, & semer secrètement leurs erreurs *dans les maisons*, n'osant pas agir avec la même hardiesse que les premiers. Les Interpretes rapportent divers exemples de ces deux sortes de séducteurs. Et comme il se présentoit *des faux-christ*s qui vouloient passer pour le Messie, ils étoient aussi appuyés par *de faux-prophètes*, qui étoient comme les herauts qui publioient parmi les peuples, & leur grandeur & leur gloire.

On vid, sans parler de beaucoup d'autres, un Montan se vanter de posséder le vrai Paraclet; c'est-à-dire, le véritable Esprit de JESUS-CHRIST, dont les Apôtres n'avoient reçû, selon lui, que comme l'ombre & la figure: & on le vid soutenu par des prophetesses, qui se relevoient par des visions miraculeuses, & qui eurent assez de force en leur temps pour faire tomber dans leur séduction, non pas *un élue* de Dieu, mais un Tertullien, qui avoit paru jusqu'alors une colonne & un des grands hommes de l'Eglise. La lecture de quelques ouvrages que composa Tertullien depuis sa

chute, suffit pour faire trembler ceux qui ne profitant pas de l'avis du Fils de Dieu, negligent de se tenir sur leurs gardes, du côté de ces faux-christs & de tous ces faux prophètes. Combien vid-on de fidèles & de Prêtres mêmes, aussi-bien que d'illustres Confesseurs, séduits du temps de saint Cyprien Archevêque de Carthage, tant par Novat que par Novatien, ces deux faux-christs opposés directement l'un à l'autre, qui faisoient gemit l'Eglise par la multitude des conquêtes si funestes qu'ils faisoient par leurs pernicieuses maximes sur le royaume de JESUS-CHRIST?

Mais si cette prédiction s'est vérifiée dans tous les temps qui se sont passés depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nous, en la personne de tant

2. Thess.

2. 3. 4.

d'autres imposteurs & de faux-christs ; combien cela paraîtra-t-il encore plus véritable aux approches de l'homme de peché & de l'enfant de perdition, de l'Antechrist ou du faux-Christ par éminence, lorsqu'il voudra s'élever & se faire adorer sur la terre à la place de JESUS-CHRIST ? Les grands prodiges & les signes éclatans qu'il fera auront une telle force sur l'esprit des peuples pour les pervertir, qu'ils seroient capables, selon l'expression du Sauveur, de séduire les élus-mêmes, s'il étoit possible ; c'est à-dire, d'enlever à JESUS-CHRIST ceux qui sont dans son élection éternelle, s'il étoit possible de lui ôter celles de ses brebis, dont il dit lui-même : Qu'elles ne perirront point, & que nul ne les ravira d'entre ses mains.

Joan. 10.

28.

Nous voyons aussi dans l'Apocalypse qu'il est dit de la seconde bête, qui peut bien nous figurer l'Antechrist, & qui travailloit à faire adorer la première ; c'est-à-dire, le démon : Qu'elle fit, sc.

Apocal.

lon qu'il est dit ici; de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes; & qu'elle séduisit ceux qui habitoient sur la terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête.

Ce que J E S U S - C H R I S T ajoûte, en disant à ses Apôtres: Remarquez bien que je vous ai prédit ces choses: *ecce prædicti vobis*; étoit pour les obliger, & tous ceux qui les suivroient, à prendre bien garde à eux, à cause de la grandeur du peril où ils seroient exposés de la part de tous ces faux-christ, qui ont commencé à paroître depuis les temps apostoliques, & qui finiront à l'Antechrist, comme les membres de ce chef monstrueux, qui doit consommer à la fin des temps l'ouvrage de l'iniquité. Les Apôtres avoient entendu dire à J E S U S - C H R I S T: Ne vous ai-je pas choisi au nombre de douze: *Nonne ego vos duodecim elegi?* ^{Ioan. 6.} Mais il avoit ajouté cette terrible parole: Et neanmoins un d'entre vous est un démon: *Et ex vobis unus diabolus est.* Comment donc auroient-ils pu s'affirer eux-mêmes qu'ils étoient du nombre de ces élus dont il venoit de parler; puisqu'un d'entre eux, quoiqu'il fût, comme dit l'Evangeliste, *un des douze* choisis par le Fils de Dieu, *devoit le trahir?* Ainsi nulle assurance à l'homme de son élection éternelle, s'il n'a soin de travailler, comme dit saint Pierre, à s'en assurer par ses bonnes œuvres; ^{2. Petr. 1.} & s'il ne veille & ne prie, selon le précepte de J E S U S - C H R I S T, ^{10. Marc. 14.} afin qu'il n'entre point en tentation.

Saint Jean Chrysostome fait une excellente remarque sur ces paroles du Fils de Dieu: *Si l'on* ^{Chrysost.} *vous dîs;* *Le voici dans le desert,* ou *Le voici dans* ^{in Mortu.} *hom. 77.*

188 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez pas :
car comme un éclair sort de l'orient & paroît jusqu'à
l'occident; ainsi sera l'avenement du Fils-de-l'homme.
Le second avenement du Sauveur ne sera pas com-
me le premier, dit ce Pere, renfermé dans un
petit coin de la terre, & dans l'obscurité d'un lieu
tel que Bethléem : mais il paroîtra dans tout l'é-
clat imaginable, ensorte qu'il n'aura besoin d'être
annoncé de personne. Et ce ne sera pas alors un
petit miracle que JESUS CHRIST vienne dans
le monde d'une maniere si visible, que nul ne
puisse douter que ce ne soit lui. C'est donc à ce-
la qu'il veut que les vrais fidelles puissent discer-
ner la venue des faux-christ & des faux-prophé-
tes, qui paroîtront principalement vers la fin des
siecles, faisant des prodiges & des signes éclatans,
d'avec son second avenement : c'est qu'il ne se fera
point seulement remarquer, ou dans le desert, ou
dans le secret d'une maison particulière ; mais que
semblable à un éclair, qui dans un instant brille de
l'orient à l'occident, & frappe les yeux de tous les
hommes, il fera aussi éclater la lumiere de sa glo-
rie dans toute la terre en un moment, sans qu'el-
le puisse être cachée à personne. Et partout où
sera le corps; c'est à dire, JESUS-CHRIST, là
s'assembleront les aigles; c'est à dire, les saints &
les justes, qui comme des aigles auront pris leur
vol au-dessus de toutes les choses de la terre, &
qui seront dignes de porter leur vûe sur ce soleil
de justice sans qu'ils en soient éblouis.

Hieron.
in hunc
locum.
Job. 39.
10.

Saint Jerôme dit que c'est un exemple de la
nature, dont le Fils de Dieu se sert, pour nous re-
veler le mystere de son second avenement. On
dit des aigles, qu'ils sentent les corps qui song-

morts jusqu'au-delà des mers ; & qu'ils s'y assemblent pour s'en nourrir. Si donc des oiseaux par un simple instinct & sentiment naturel reçoivent l'odeur d'un petit corps dans un si prodigieux éloignement, combien nous autres, continue ce Pere, devons-nous plutôt nous hâter de parvenir jusqu'à celui dont l'éclat se fera sentir en un instant depuis l'orient jusqu'à l'occident ? Le mot grec signifie proprement, selon la réflexion du même Saint, *un corps mort*, un corps qui tombe par la mort, *Masua*. Et cela nous marque, non pas seulement que nous devons accourir à la passion de JESUS-CHRIST mort pour nous, comme dit ce Pere ; mais encore que ce sera même par la vertu toute divine de sa croix, qu'il attirera tous les aigles auprès de lui, puisqu'il n'y aura, selon le Prophète, que ceux qui seront marqués au *Thau* : Ezech. 9. c'est à dire, au caractère de sa croix & de ses souffrances, qui meritent d'éviter l'épée de la divine justice, & de participer à la grâce du salut.

V. 29. *Aussi-tôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, & la lune ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tomberont du ciel, & les puissances des cieux seront ébranlées...*

Aussi-tôt après ces jours d'affliction auxquels se feront élevés tant de faux-christ & de faux-prophètes, & le plus grand de ces faux-prophètes, qui est l'Antechrist, *le soleil s'obscurcira*. Car quoique ces jours doivent être *des jours d'une terrible affliction*, à cause de la multitude des séducteurs qui s'efforceront de renverser toute la Religion & toute la pieté, le Seigneur ne permettra pas qu'ils exercent fort long-temps leurs persecutions contre l'Eglise. Et si le temps de la guerre des Juifs

Ezech. 9.
4. 5. 6.

Chrysost.
in Apocalyp.
hom. 77.

198 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
fut abbregé, dit saint Chrysostome, à cause des élus de Dieu : combien plutôt cette dernière tentation sera-t-elle aussi raccourcie pour l'amour de ceux qui ont part à l'élection éternelle ? C'est-pourquoi le Fils de Dieu ne se contente pas de dire : *Après ces jours d'affliction : mais, aussi-tôt après*, pour marquer, selon ce Saint, que le temps dont il parloit seroit très-court, & que tout ce qu'il exprime ici arriveroit presque en même-temps, ou au-moins dans un petit intervalle.

*Autor.
oper. im-
perfect.
Maldon.
Jansen.*

Le soleil s'obscurcira donc véritablement, & par un effet de la même toute-puissance qui lui a donné au commencement tout ce grand éclat que nous admirons. Et la lune ne donnera plus sa lumiere comme auparavant. Car le soleil d'où elle la tire étant obscurci, elle deviendra aussi nécessairement tenebreuse. Les étoiles tomberont du ciel.
Car à quel usage, dit saint Chrysostome, pourroient-elles encore servir, puisqu'il n'y aura plus de nuit ? Ainsi quoique notre esprit ne puisse comprendre comment il peut arriver qu'un si grand nombre d'étoiles, dont une seule est beaucoup plus grande que toute la terre, viennent à tomber toutes ensemble, la toute-puissance de celui qui nous le dit, doit nous le rendre croyable, sans qu'il soit besoin de recourir à toutes les interprétations figurées que quelques Auteurs ont données à ces paroles.

Enfin *les puissances des cieux seront ébranlées* ; c'est-à-dire, que toute la machine des cieux sera agitée par un mouvement extraordinaire ; ce qui est marqué dans Job par cette autre expression : *Que les colonnes du ciel tremblent.* Et l'Ecriture nomme encore ailleurs *ces puissances* & *ces colonnes*.

*Job. 26.
21.*

des cieux, les soutiens de l'univers, cardines orbis terra. C'est donc ici à peu près la même chose que saint Pierre exprime, lorsqu'il dit : Que le jour du Seigneur viendra surprendre comme un larron, & qu'en ce jour les cieux passeront dans le bruit d'une effroyable tempête. Car comme le souverain Juge sera sur le point de faire éclater sa toute-puissance aux yeux des hommes, toute la nature sera dans le tremblement devant cette suprême Majesté.

Que si le soleil même, aussi bien que la lune & les étoiles, ne seront plus que ténèbres à l'avenement de JESUS-CHRIST, & si toutes les puissances des cieux seront alors ébranlées, comment pourra subsister encore, s'écrie saint Jérôme, l'orgueil de ceux qui se croient justes & saints, ne craignent point la présence de leur juge ? *Decurrit supercilium eorum, qui se sanctos arbitrantur, presentiam judicis non formidant.* On peut dire aussi selon un sens spirituel, qu'aux approches du second avenement, le soleil de la vérité s'obscurcira en quelque façon par les ténèbres du mensonge & de l'erreur qui se répandront dans l'esprit des hommes : Que la lune ne donnera plus sa lumière ; parceque l'Eglise qui tire toute sa lumière de JESUS-CHRIST comme de son divin soleil, souffrira dans le temps de l'Antechrist une si terrible persécution, qu'un grand nombre de personnes perdront de vûe la lumière de la vérité & l'éclat de sa beauté : & enfin que les étoiles tombent, & les puissances des cieux seront ébranlées ; c'est-à-dire, que plusieurs de ceux qui brillaient comme des étoiles dans le firmament de l'Eglise par la lumière de leur science & de leur vertu, s'accomberont sous la violence de cette tentation,

& que ceux mêmes qui paroîstoient comme des colonnes très-affermies feront agitées & dans le trouble : *Muli qui gratiâ fulgere videbantur per-sequentibus cedent & cadent, & quidem fideles firmissimi turbabuntur.*

¶. 30. 31. Alors le signe du Fils-de-l'homme paroîtra dans le ciel ; & tous les peuples de la terre seront dans les pleurs & dans les gemissemens ; & ils verront le Fils-de-l'homme qui viendra sur les nuées du ciel , avec une grande puissance & une grande majesté ; & il envoiera ses Anges , &c.

Chrysost. in Matth. 24. 27. Hier. in bunc loc. Ce signe du Fils-de-l'homme sera, selon saint Jean Chrysostome & plusieurs autres , la croix du Sauveur, qui paroîtra plus brillante que les rayons du soleil. Mais d'où vient qu'il fera paroître la croix dans le ciel ? Ce sera , comme dit ce Pere , pour confondre davantage l'impudence & l'orgueil des Juifs. Ainsi en venant juger le monde , il montrera cette croix comme sa propre justification ; & il ne se contentera pas de faire voir ses plaies sacrées , mais il produira encore cet instrument de sa mort honteuse , comme le trophée de sa gloire & de la conquête de l'Eglise. Quel sujet alors de confusion & de desespoir pour tous ceux qui auront méprisé cette croix si salutaire , & foulé aux pieds le prix infini de cette mort de JESUS-CHRIST ? Aussi il est dit , qu'à la vûe de ce signe du Fils-de-l'homme , tous les peuples de la terre seront dans les pleurs & dans les gemissemens : ce que saint Jean Chrysostome attribue particulièrement aux Juifs , qui déploteront , dit-il , leur misère , pour n'avoir tiré aucun avantage d'une mort qui auroit pu les sauver , & pour avoir attaché eux-mêmes à cette croix celui qu'ils auroient

dû

d'u adorer. Aussi il applique encore aux Juifs dans ce temps du dernier avenement du Fils de Dieu , cette autre parole de l'Ecriture : *Ils verront celui* joan. 13. *qu'ils ont percé.* Ils le verront, ajoute ce Pere ; & 17. c'est ce qui les fera soupirer amerement , de ce qu'ils reconnoîtront que celui qu'ils ont ainsi *percé* dans sa passion , est celui-là même qui vient alors glorieux & triomphant juger l'univers. Or quand J E S U S - C H R I S T parle de ces Juifs & de tous ces autres peuples qui seront dans les germissemens , il n'entend pas ceux qui se seront convertis véritablement , mais ceux qui auront vécu & qui seront morts dans l'impénitence. Car pour tous ceux qui se seront glorifiés , comme saint Paul , dans leurs souffrances & dans la croix de nostre Seigneur J E S U S - C H R I S T , la vue de ce signe sacré de sa puissance & de son amour pour les hommes , les comblera pour jamais de reconnaissance & de joie.

Il est marqué dans les Actes des Apôtres , que Act. 11. J E S U S - C H R I S T , quarante jours après sa résurrection , s'étant élevé dans le ciel , une nuée le déroba à leurs yeux : & que lorsqu'ils étoient attentifs à le regarder montant au ciel , il leur fut dit : Que J E S U S viendroit de nouveau *de la même sorte qu'ils l'y avoient vu monter.* C'est la même chose que le Fils de Dieu leur dit ici , Que tous les peuples *le verront à la fin du monde venir sur les nuées du ciel.* Il viendra donc , non plus comme homme mortel & revêtu des infirmités de notre nature , mais comme étant victorieux de la mort , du monde & du péché. Il viendra , non plus couvert comme autrefois de toutes les marques de notre mortalité , qui comme une nuée obscure le

194 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
déroboient à nos yeux; mais dans les airs & au milieu des nuées du ciel toutes éclatantes de rayons de sa divine lumiere. Il viendra avec sa croix, non plus pour y être comme auparavant, attaché par la main des hommes, mais pour percer par la vûe de ce bois sacré les consciences de ces mêmes hommes, qui l'y auront attaché par une vie criminelle, sans en avoir fait pénitence. Il viendra enfin, non plus dans l'humilité, dans la pauvreté, & dans cet état si rabaisé, qui le rendit un objet de raillerie & de mépris à l'orgueil des Rois de la terre, mais avec une grande puissance & une grande majesté, qui le rendra redoutable aux plus puissans Princes.

Aussi il est dit dans l'Apocalypse. Qu'en ce jour terrible les Rois de la terre, les Grands du monde, les officiers de guerre, les riches, les puissans, & tous les hommes, esclaves ou libres, se cacheront dans les cavernes & dans les roches des montagnes; & qu'ils diront aux montagnes & aux rochers: Tonnez sur nous, & nous cachez de devant la face de celui qui est assis sur le trône, & de la colere de l'Agneau; parceque le grand jour de leur colere est arrivé: & qui pourra subsister en leur présence? Ce qui neanmoins doit s'entendre seulement du desir qu'auront tous les reprovés, de pouvoir alors se dérober à la vûe & à la colere du souverain Juge. Car si la frayeur dont ils seront penetrés leur inspirera ce desir, ils se verront hors d'état de le pouvoir accomplir.

Le Fils de Dieu envoiera alors ses Anges, qui feront entendre le son de la trompette & un grand bruit, & qui rassembleront tous les élus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre; c'est-à-dire, d'un bout de l'univers jusqu'à

L'autre bout , feront comparoître en même-temps tous les réprouvés devant le trône de la majesté de ce Juge souverain , pour recevoir à la vûe de tous les Saints & de tous les Anges leur jugement éternel.

Saint Paul parlant de cette resurrection générale , dit , Qu'elle se fera en un moment , en un clin ^{1. Corin}
 d'œil , & au son de la dernière trompette : & ailleurs : ^{15. 52.}
 Qu'aussi-tôt que le Seigneur l'aura ordonné , & que la voix de l'Archange & le son de la trompette de Dieu aura été entendu , lui-même descendra du ciel ; & que ceux qui seront morts en J E S U S - C H R I S T ressusciteront les premiers . Ce que J E S U S - C H R I S T & saint Paul appellent le son de la trompette , est appelé en un autre endroit de l'Evangile , la voix ^{Jean. 38.}
 du Fils de Dieu : Le temps viene , dit le Sauveur , auquel ceux qui sont dans les sepulcres entendront ^{August.}
 tous la voix du Fils de Dieu . Saint Augustin entend par ce son de la trompette de Dieu , par cette voix ^{August.}
 de l'Archange , & par cette voix du Fils de Dieu ^{ep. 110;}
^{cap. 34:} même , un signal extraordinaire & intelligible à tout le monde : Aliquod evidensissimum & praeclarissimum signum . Mais il semble qu'on peut bien l'entendre aussi à la lettre de quelque voix éclatante , ou du son de quelque trompette , que le Fils de Dieu , par le ministère de l'Archange saint Michel , & des autres Anges , fera entendre dans un instant par toute la terre . Elle est donc nommée dans saint Jean , la voix du Fils de Dieu ; parceque ce sera par sa volonté & par un effet de cette toute-puissance qui ressuscita Lazare au fond du tombeau , que tous les morts entendront le son de cette trompette , & que les élus seront rassemblés ^{1. Thess. 4. 17.} en un clin d'œil de tous les coins de la terre , pour

196 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
se réunir dans les airs à JESUS-CHRIST, comme
les membres à leur chef.

¶. 32. jusqu'au 36. Econtez une comparaison prise
du figuier. Quand ses branches sont déjà tendres &
qu'il pousse ses feuilles, vous jugez que l'été s'approche. De même lorsque vous verrez toutes ces choses,
sachez que le royaume de Dieu est proche, & qu'il
est comme à la porte, &c.

Le figuier étant fort commun dans la Palestine,
JESUS-CHRIST le nomme particulièrement,
pour faire connoître à ses disciples par une com-
paraison prise de cet arbre, le temps auquel le
royaume de Dieu devoit arriver. Quand donc le
*Luc 21.
30.* figuier a poussé ses feuilles, & qu'il commence à faire
paraître quelque fruit, selon S. Luc, on juge que l'été
est proche ; parceque cet arbre a besoin d'une forte
grande chaleur. De même, continue JESUS-CHRIST,
lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le
royaume de Dieu est proche, & qu'il est comme
à la porte. On est obligé de suppléer ici dans le
texte de saint Matthieu, ce que saint Luc a ex-
primé clairement, pour faire entendre le sens ve-
ritable des paroles de JESUS-CHRIST. Ainsi il
faut remarquer avec quelques Interpretes, qu'il
n'est pas ici parlé de l'avenement du Fils de Dieu,
qui venoit d'être marqué au verset trentième ;
mais du royaume ou du regne de Dieu très-parfait
avec tous ses Saints, qui suivra le jugement. Il
avertit donc ses Apôtres, & en leur personne tous
les Pasteurs & tous les fidèles, du temps du regne
*1. Corint.
15. 28.* parfait de Dieu, auquel toutes choses étant assu-
jettes au Fils, le Fils, comme dit saint Paul, sera
lui-même assujetti à celui qui lui aura assujetti tou-
tes choses, afin que Dieu soit tout en tous. Et il leur

declare, que lorsqu'ils auroient vu arriver tout ce qu'il venoit de leur dire touchant la ruine de Jérusalem, la séduction causée par les faux-christ & les faux-prophètes, le second avénement, le son de la trompette & la résurrection des morts, ils se devoient assurer alors de l'approche du royaume de Dieu. Ce qu'il leur disoit tendoit premièrement à les affirmer contre les faux bruits que des imposteurs se plairoient à répandre parmi les fidèles, pour les tromper & les jeter dans le trouble. Car nous voyons en effet, que dès le temps des Apôtres ces bruits se femoient malicieusement dans l'Eglise; & que saint Paul fut obligé de s'élever contre les auteurs de ce scandale, lorsqu'il disoit aux fidèles de Thessalonique : De ne se laisser pas legerement ébranler ni effrayer, ^{2. Theff.} en croyant sur la foi de quelque esprit prophétique... ^{2.2. &c.} que le jour du Seigneur étoit tout prêt d'arriver. Car quoiqu'il fut très-utile à chacun en particulier d'attendre ce dernier jour pour s'y préparer, selon que le même Apôtre y exhorte ailleurs, ^{en Tit. 2. 13.} renonçant à l'impéteté & aux passions mondaines, & en vivant dans le siècle présent avec tempérance, avec justice & avec piété; c'étoit néanmoins par un esprit de séduction comme il dit, que quelques-uns s'efforçoient de jeter l'Eglise dans la frayeur, en voulant persuader aux fidèles que le dernier jour du jugement étoit tout prêt d'arriver. En second lieu, J E S U S - C H R I S T vouloit consoler & ses Apôtres & tous ses autres disciples par l'espérance de ce royaume de Dieu, qui devoit les soutenir dans tous les travaux & dans toutes les souffrances où ils seroient exposés, en prêchant la foi, & en convertissant les nations.

N iiij

198 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

Jesuſ. **C**hrys. **M**atth. **hom. 78.** Lorsque JESUS-CHRIST declare ensuite & avec serment, que *cette race ne finiroit point que toutes ces choses* qu'il venoit de dire ne s'accomplisſent : il semble entendre par cette *race*, non pas les hommes du même temps, ou les seuls fidèles, comme l'a cru saint Jean Chrysostome ; mais les Juifs qu'il a souvent désignés par cette sorte d'expression. Il affûre donc que *cette race de Juifs ne finiroit point*, que ce qu'il avoit prédit de la ruine de Jérusalem & du temple, des faux-christ, de l'apparition de JESUS-CHRIST dans les airs, *du gerſiſſement des tribus*, du *son de la trompette*, &c. n'arrivât exactement ; c'est-à-dire, qu'ils se perpetueroient de race en race jusqu'à la fin du monde ; puisqu'en ce temps-là plusieurs d'entre eux doivent même, selon la creance de l'Eglise, se convertir à la foi.

Hilarius **in Matth.** **can. 26.** **Hieron.** **in hunc locum.** *Le ciel & la terre passeront*, ajoute le Fils de Dieu, *mais mes paroles ne passeront point*. Car le ciel & la terre étant créés, dit saint Hilaire, & sortis du néant, sont sujets au changement par leur nature. Mais les paroles de Dieu ayant pour principe l'éternité de Dieu même, renferment en elles une vertu qui les rend immuables : *Hec autem ex eternitate decauita, id in se continent virtutis ut maneat*. Cependant & la terre & le ciel ne passeront pas de telle sorte, dit saint Jérôme, qu'ils soient détruits & anéantis : ils passeront seulement d'un état dans un autre, étant changés & purifiés par la toute-puissance de Dieu : *Calum & terra transibunt, immutacione, non abolitione sui*.

*. 36. *Or nul autre que mon Pere na fait ce jour & cette heure, non pas même les Anges du ciel.*

Saint Chrysostome témoigne, que lorsque le *Chrysost.*
in Matth.
hom. 78.

Fils de Dieu déclare aux Apôtres, que les Anges n'avoient point la connoissance de ce dernier *jour* du jugement; il vouloit par là leur fermer la bouche pour leur ôter le desir d'apprendre ce qui étoit inconnu aux Anges mêmes: & que lorsqu'il ajoûte dans saint Marc: Que le *Fils* même ne le fait pas; c'est pour étouffer en eux plus *Marc. 1. 31.* parfaitement toute curiosité sur ce sujet. Aussi il étoit d'une grande utilité pour tous les hommes, d'ignorer ce jour, afin qu'ils fussent plus obligés de se tenir sur leurs gardes, par cet état même de l'incertitude continue où ils seroient touchant cette heure si redoutable. Nous nous referrons à éclaircir dans les explications de saint Marc ce qui y est dit, Que le Fils même ne connaît pas ni ce jour, ni cette heure de la fin du monde:

¶. 37. 38. 39. *Et il arrivera à l'avenement du Fils-de-l'homme, ce qui arriva au temps de Noé. Car comme les derniers jours avant le déluge, les hommes mangeoient & buvoient, se mariaient & mariaient leurs enfans, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche, & qu'ils ne connurent le moment du déluge que lorsqu'il survint, &c.*

J E S U S - C H R I S T nous fait connoître qu'à la venue de l'Antechrist, les impies & tous les pécheurs s'abandonneront plus que jamais à leurs plaisirs criminels. Et il se sert d'un exemple qui est très-propre à faire juger de l'état où ils se trouveront alors. Car comme lorsque Noé bâtissoit l'arche, ceux qui la voyoient bâtir au milieu d'eux, & à qui elle prédisoit les maux qui étoient prêts de les accabler, n'en croyoient rien, & vivoient dans toutes sortes de plaisirs, de même que

200 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

s'ils eussent été assurés de ne souffrir aucun mal : aussi lorsque l'Antechrist paroîtra , & sera suivi de ce déluge effroyable de malheurs qui arriveront à la consommation des siècles , les hommes étant comme enivrés de leurs plaisirs , se trouveront dans une insensibilité étonnante à l'égard de l'avenir. C'est ce qui fait dire à saint Paul : *Que le jour du Seigneur doit venir, comme le voleur vient surprendre pendant la nuit ; & que dans le temps que les méchants se regarderont comme en paix & en sûreté, ils seront surpris tout-d'un-coup par une ruine imprévue, comme une femme grosse par les douleurs de l'enfanterement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver.* Tel sera l'état des méchants. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit celui des vrais serviteurs de Dieu & des justes. Car quoiqu'ils ne pussent pas connoître ce jour si terrible , ils l'attendront , & auront soin de s'y préparer par tous les saints exercices d'une pieté solide. *N'étant pas, comme dit le même Apôtre, dans les tenebres où sont les autres, ce jour ne pourra les surprendre comme un voleur,* ils regarderont, selon le conseil de ce grand Saint, tout le temps de cette vie comme très-court : & ayant des femmes , ils seront comme n'en ayant point ; en achetant ils vivront comme ne possédant point ; & enfin ils useront de ce monde comme n'en usant point ; parce qu'étant persuadés que la figure de ce monde passe, ils auront soin de ne s'y pas attacher.

Mais comment peut-on allier ensemble deux choses , qui paroissent aussi opposées que le sont ces jours d'affliction & d'amerume, dont le Fils de Dieu a parlé auparavant , & ce qu'il dit présentement de ces hommes qui seront plongés dans la

bonne-chere & dans toutes sortes de plaisirs ? C'est que ces jours seront des jours d'affliction & d'amertume pour les justes, & qu'ils seront au contraire des jours de divertissement pour les re-prouvés. Et il n'y a pas sujet de s'en étonner, si l'on considere ce que J E S U S - C H R I S T dit lui-même ailleurs aux Apôtres : *Vous pleurerez*, leur dit-il, & vous gemirez, vous autres, & le monde sera dans la joie. *Vous serez dans la tristesse*; mais votre tristesse se changera en joie. Tel est le partage des élus de Dieu. Le temps de la vie présente est pour eux un temps de pleurs, d'affliction & d'amertume. Mais cette amertume passagere deviendra en eux la source d'une joie & d'une gloire éternelle. Ce temps-ci est au-contreire un temps de plaisirs pour les pecheurs ; mais cette joie qui est si courte, doit les plonger dans un éternel malheur. La même chose se verra à la fin du monde. Si le temps de l'Antechrist doit être un temps d'amertume & d'affliction la plus terrible ; ce ne sera pas pour les méchans, mais pour les bons. Car le démon qui le remplira de tout son esprit & de toute sa fureur, épargne en ce monde ceux qui sont à lui : & ce fort armé, comme l'appelle J E S U S - C H R I S T, gardant sa maison, tout ce qu'il possède est en paix. Ainsi tant s'en faut qu'il soit impossible que ces deux choses se trouvent en même-temps, l'affliction & la joie; l'amertume & les plaisirs ; que le Fils de Dieu nous a avertis expressément qu'elles se rencontreroient tout à la fois, quoique non pas dans les mêmes personnes : *Plorabitis & flebitis vos : mundus autem gaudebit.*

V. 40. jusqu'au 45. Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris & l'autre laissé

Chrysost.
us suprad.

Joan. 16:
20.

202 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.
De deux femmes qui moudront avec une meule, l'une sera prise & l'autre laissée. Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir, &c.

Tout ce discours du Sauveur tend à inspirer aux Apôtres, & en général à tous les Chrétiens, une grande humilité & une continue vigilance. Que doit en effet produire dans le cœur de l'homme la vue de ce terrible discernement, que le Fils de Dieu doit faire à la fin du monde, de toutes ces personnes unies ensemble pendant cette vie, qu'il séparera alors par la lumière de sa justice, pour être éternellement les unes heureuses, & les autres malheureuses ? Dans quels sentiments d'humilité, de défiance de soi-même, & de crainte salutaire ne doit-on pas être à la vue d'une séparation si redoutable ? Quelle place peut trouver encore dans un esprit penetré de cette pensée, la vaine gloire, la confiance en sa justice & l'amour-propre ? Et est-il à craindre qu'on ne s'endorme lorsqu'on est dans une attente continue de celui qui nous doit juger ? Il nous avertit qu'il nous surprendra. Et en nous donnant cet avertissement, il nous engage à nous tenir sur nos gardes, afin que nous ne soyons pas surpris.

Il dit que de deux hommes qui seront dans un champ occupés à travailler, l'un sera pris pour être enlevé avec les Saints, & pour aller au-devant de JESUS-CHRIST au milieu de l'air, comme dit saint Paul ; & l'autre laissé avec la multitude des rejetés : Que de deux femmes qui s'occuperoient à mouler du blé ; ce qui étoit l'emploi ordinaire des servantes, l'une sera prise pour entrer dans la participation du royaume du Fils de Dieu, & l'autre

V. Tiff. 4. 17.
Exod. 11. 5.

tre laissée; ce qui marque sa reprobation. On ne doit pas néanmoins entendre ceci à la lettre, comme si de deux, il y en avait toujours un de pris, & l'autre laissé. Mais J E S U S C H R I S T a voulu nous faire comprendre par là, que le choix des uns & la reprobation des autres se fera dans toutes sortes d'états, depuis ceux qui sont élevés sur le trône, jusqu'à ceux qui sont rabaisés dans les emplois les plus vils: Qu'on ne se doit appuyer ni sur ses richesses, ni sur sa pauvreté, ni sur son élévation, ni sur sa bassesse, ni même sur l'innocence de sa vie, qui peut être figurée par l'agriculture, ni sur sa pénitence, qui est peut-être marquée par le travail du moulin, si l'une & l'autre n'est couronnée par la grâce de la perséverance.

La conclusion que le Sauveur tire de ce qu'il a dit, est que *nous devons veiller sans cesse, ne sachant pas à quelle heure notre Seigneur doit venir*. Ainsi il paraît, dit saint Jérôme, combien il nous est avantageux d'ignorer cette heure & ce jour; afin que l'incertitude nous tenant sans cesse en suspens, nous croions qu'il peut venir à toute heure, lorsque nous ignorons l'heure à laquelle il doit venir: *Ut pendula expectationis incerto semper eum credant esse venturum, quem ignorant quando venturus sit.* Et c'est ce que saint Hilaire nous a encore exprimé dans les mêmes termes, lorsqu'il dit que le Seigneur n'a point voulu nous marquer le jour auquel il viendra; afin que quoi qu'il nous accorde un temps spacieux pour la pénitence, il nous tienne néanmoins dans la vigilance par la crainte même que nous cause cette incertitude où il veut que nous soyons.

Le même Saint dit que le démon est comparé

Hieron.
in hunc
locum.

Hilaris
in Matt.
can. 26.

304 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

à un voleur ; & que comme tel, il veille toujours pour nous dépouiller & pour nous dresser des pieges ; qu'il songe à *percer notre maison* ; c'est-à-dire notre corps, par les traits funestes de ses malignes inspirations & des plaisirs criminels¹, lorsqu'il nous trouve dans ma negligence & dans l'affouissement. Ainsi il est nécessaire que *nous veillions* contre ce larfon secret de nos ames & de nos corps, pour n'en être pas surpris ; & que *nous nous tenions aussi toujours prêts à recevoir notre Seigneur & notre maître à quelque heure qu'il vienne à nous*. Il semble que JESUS-CHRIST veuille ici confondre notre indifférence pour notre salut, par cette comparaison dont il fe sert pour nous obliger à la vigilance chrétienne, lorsqu'il dit, *Que si un pere-de-famille savoit l'heure à laquelle le larron doit venir, il veilleroit infailliblement pour ne pas laisser percer sa maison*. Car il est visible que ceux qui ont quelque lieu de craindre un voleur de nuit, font paroître plus d'inquiétude pour conserver leur argent, que nous n'apportons nous autres de soin pour sauver notre ame. Ces personnes veillent & se tiennent sur leurs gardes au moindre soupçon qu'ils peuvent avoir d'être volés : mais nous autres, quoique nous sachions très-certainement que notre maître viendra, & qu'il viendra à une heure que nous ne pouvons savoir ; nous ne craignons pas d'en être surpris ; & nous vivons comme s'il ne devoit pas venir. Ainsi ce jour nous trouvant comme endormis à l'égard de notre salut, est pour nous un jour de ruine & de perte irreparable.

Mais si *ce jour* dont le Fils de Dieu parloit alors aux Apôtres, étoit seulement celui auquel

Chrysost.
in Matth.
hom. 78.

Il viendra juger & les vivans & les morts , quelqu'un pourra dire qu'il ne regardoit ni les Apôtres , ni tous les fidèles qui ont vécu jusqu'à nous ; mais ceux là seuls qui se trouveront à la fin des siècles . Saint Marc leve cette difficulté , lorsqu'après que JESUS-CHRIST a ordonné à ses disciples de veiller , parcequ'ils ne savaient pas quand il viendroit , il ajoute : *Ce que je vous dis , je le dis à tous : Veillez.* Le Sauveur ne disoit donc pas ces paroles , comme le remarque saint Augustin , à ceux-là seuls qui étoient pour lors avec lui , & qui l'écoutaient ; mais aussi à ceux qui sont venus depuis eux , & à nous-mêmes , & à ceux encore qui doivent venir après nous , jusqu'à son dernier avenement . Cependant ce dernier jour trouvera-t-il en cette vie , ajoute ce Saint , toutes ces personnes dont nous parlons ? Ou quelqu'un pourroit-il dire que JESUS-CHRIST a adresse à ceux qui seront morts , aussi bien qu'à ceux qui seront alors vivans , ces paroles : *Veillez , a depeur que survenant tout-d'un coup il ne vous trouue endormis ?* Pourquoi donc dit-il à tous , ce qui sembloit ne regarder que ceux qui vivoient alors ? C'est , continue ce Père , que chacun de nous doit être dans la vigilance & dans la crainte touchant le jour de sa mort ; parceque l'état où chacun sera trouvé au dernier jour de sa vie , sera celui auquel il se trouvera au dernier jour du monde ; c'est-à-dire , que le jugement qu'on recevra à la fin des siècles , sera le même que celui que l'on aura mérité au jour de sa mort .

* . 45. 46. 47. *Qui est le serviteur fidèle & prudent , que son maître a établi sur tous ses serviteurs pour leur distribuer dans le temps leur nourriture ?*

*Marc. 13. 34.
37.*

*Augu.
sp. 80.
sub iunct.*

*Heureux ce serviteur, si son maître à son arrivée,
le trouve agissant de la sorte, &c.*

Ce que JESUS CHRIST a dit jusqu'à présent touchant la nécessité de la vigilance s'adressoit généralement à tous. Mais il recommande ici particulierement, selon saint Hilaire & saint Chrysostome, aux Princes du peuple ; c'est-à-dire, aux Evêques & aux Pasteurs, de veiller sans cesse à la conduite & à la garde du troupeau dans l'attente du dernier avenement. Que s'il demande aux Apôtres, comme en doutant : *Qui est le serviteur fidèle & prudent?* il ne faut pas croire qu'il ignore ce qu'il demande. Car il le connoît sans doute très-parfaitement. Mais il faut comprendre, dit saint Chrysostome, d'une maniere plus vive par cette demande, combien c'est une chose rare & precieuse, qu'un serviteur qui a cette fidélité & cette prudence ; c'est-à-dire, qui est fidèle à tous les devoirs de son ministère & à la conservation des biens de son maître, & qui ne recherche point ses intérêts propres, mais les intérêts de JESUS-CHRIST & de son Eglise; & qui est prudent, non d'une prudence selon la chair qui cause la mort, comme dit saint Paul, mais d'une prudence & d'une sagesse selon l'Esprit de Dieu, qui donne la vie & la paix, & dont l'Apôtre dit encore que le Seigneur l'en avoit rempli, pour lui faire connoître les secrets de sa volonté adorable. Car c'est en suivant les règles de cette divine volonté, qu'un ministre du Seigneur établi par son ordre sur sa maison, doit distribuer dans le temps ; c'est-à-dire, dans le besoin & selon les règles divines de sa sagesse, à ceux qui sont comme lui serviteurs du même maître, la nourriture de sa parole & des

Hilar. in Matth. can. 27. Chrysost. in Matth. tom. 78.

Rom. 8. 8.

Ephes. 1. 8. 9.

Sacremens de son Eglise. Il ne doit jamais oublier qu'il est seulement dispensateur & économe, & que le Seigneur qui l'a lui-même chargé de cette dispensation si importante, peut venir à tous hommes lui en demander un compte très-rigoureux, Et c'est pour cette raison qu'il est obligé de veiller avec une grande exactitude à s'acquitter fidèlement & prudemment de son ministère, afin que le Seigneur en arrivant ne le surprenne pas dans quelque sorte de négligence.

Saint Jean Chrysostome croit que cela ne regarde pas seulement les Pasteurs de l'Eglise, mais encore tous les Princes, & ceux qui gouvernent les Etats ; parcequ'ils sont obligés de faire servir au bien public tout ce qu'ils ont, soit de sagesse, soit de puissance, soit de biens, soit des autres avantages qu'ils possèdent ; & de n'en pas abuser pour faire du mal à ceux qui sont serviteurs du même Dieu qu'eux. Ce grand Saint témoigne encore, que le discours de J E S U S - C H R I S T s'adresse aux riches du monde, aussi bien qu'aux Docteurs de l'Eglise ; puisque c'est entre les mains des uns & des autres qu'il a mis comme en dépôt toutes ses richesses. Il est vrai que celles qu'il a confiées à ces derniers, sont plus nécessaires & plus importantes ; mais celles des autres, quoique moindres, ne laissent pas de demander une fidelle dispensation. Et si on manque à s'en acquitter fidèlement, on sera puni comme ayant usé de ses biens contre son ordre en d'inutiles dépenses, ou comme les ayant gardés inutilement par un principe de cupidité & d'avarice.

Heureux donc, ajoute le Fils de Dieu, le serviteur que son maître trouvera agissant de cette façon.

c'est-à-dire, selon l'explication de saint Hilaire; qui obéissant à ses préceptes, aura soin de fortifier ce qui est foible par une sage dispensation des vérités les plus capables de l'affermir; qui corrigera ce qui est déréglé, & qui dispenserá la parole de la vie comme le pain de l'éternité, pour nourrir ceux de la maison de son maître. Il établira un tel serviteur, non plus seulement sur ses autres serviteurs, mais encore *sur tous ses biens*: ce qui marque un plus grand degré d'élevation: aussi saint Hilaire l'explique de la gloire de Dieu même, dans laquelle ce serviteur sera établi comme dans la source de tous les biens, pour récompense de sa prudente fidélité.

¶. 48. jusqu'à la fin du chapitre. *Mais si ce serviteur est méchant, & que disant en son cœur: Mon maître n'est point prêt de venir, il commence à battre ses compagnons, & à manger & à boire avec des ivrognes; le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, & à l'heure qu'il ne fait pas; il le séparera, & lui donnera pour partage d'être puni avec les hypocrites, &c.*

La corruption du cœur de l'homme est étonnante, lorsqu'elle lui fait abuser de telle sorte de la patience avec laquelle Dieu l'invite à se convertir, qu'au-lieu de savoir en profiter pour son salut propre, il en prend occasion de s'élever contre Dieu même. C'est ce que J e s u s - C H R I S T nous représente dans l'exemple de ce méchant serviteur, qui bien different de celui dont il venoit de parler, dit dans son cœur: *Mon maître ne viendra point de long-temps: Buvons, mangeons, & accablons nos compagnons par nos violences.* C'est donc *du cœur qu'il le dit, & non de la bouche.* Car

le

le cœur a son langage ; & ce langage du cœur est celui que Dieu entend principalement. Mais quoique les hommes ne puissent l'entendre comme Dieu, ils ne laissent pas d'en juger par les actions : car il se produit souvent au-dehors par les fruits, qui font connoître l'amertume de la source dont ils sortent. Ainsi il est dit de ce méchant serviteur : *Qu'après qu'il eut dit en son cœur, Que son maître ne viendroit que de long-temps, il commença à frapper ses compagnons* ; c'est-à-dire, à les maltraiter, & s'abandonna aux dissolutions de la bonne-chere *avec des ivrognes*. Quel étrange raisonnement, & quel excès de folie ! S'il eût pu dire dans son cœur que son maître ne viendroit point, on concevroit alors comment l'orgueil & la pente naturelle de tous les hommes vers les plaisirs, l'auroit pu porter à raisonner de la sorte. Mais de conclure du seul délai de son maître à revenir, qu'il a toute liberté de frapper ses compagnons & de se plonger dans les plaisirs, ce ne peut être que l'effet du dernier aveuglement. Et c'est néanmoins sur ce même raisonnement du cœur, tout extravagant qu'il paroît, qu'on se laisse aller tous les jours aux derniers excès ; comme si celui qui les doit juger ne devoit jamais venir, à cause *qu'il tarde à venir*, & qu'il use de patience à notre égard. Aussi c'est sur ce sujet que le grand Apôtre s'écrie : *Méprisez-vous donc les richesses de la bonté de Dieu, de sa patience & de sa longue tolérance ? Ignorez-vous que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence ? Et cependant par votre dureté, & par l'impénitence de votre cœur, vous vous amasserez un trésor de colère pour le jour de la colère & de la manifestation du juste jugement de Dieu.*

210 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

Saint Augustin dit qu'il y a deux especes de pechés qui comprennent tous les autres : ce qu'on fait en s'abandonnant aux mouvementz déreglés de la cupidité, dans ce qui regarde la corruption de notre esprit & de notre corps & ce qu'on fait pour nuire à notre prochain en quelque maniere que ce puisse être. Et il ajoute, Qu'on ne vient ordinairement à ce second genre de pechés, qu'après que l'on s'est précipité dans les premiers, soit pour éloigner les obstacles qui s'y opposent, soit pour chercher même des moyens de pouvoir s'y faire plus facilement : In facinora profiteur, quibus removeantur impedimenta flagitorum, aut adjumenta queruntur. Ce sont-là aussi les deux excès où tomba ce serviteur, que le Fils de Dieu appelle méchant ; puisqu'au lieu de s'appliquer avec fidélité & avec prudence à distribuer à ses compagnons, dans le temps propre, la nourriture qui leur étoit destinée par le pere - de - famille, il s'amuse & à manger & à boire avec des ivrognes, & frappe même outrageusement les autres serviteurs de son maître, qui vouloient peut-être s'opposer à ses désordres. Tel a été dans tous les siecles le caractère de ceux qui ayant été établis sur la conduite de leurs freres, cherchent plus leurs intérêts propres, que ceux de leur commun maître, & qui aiment mieux se faire craindre par la violence d'une domination indigne de leur ministere, & si opposée à l'esprit du grand Apôtre, que faire sentir à leurs freres les effets de leur charité compatissante, & contribuer, comme saint Paul, à leur joie.

Ces sortes de serviteurs ne sont pas, dit saint Augustin, des enfans de lumiere, mais des enfans de tenebres. C'est pourquoi le dernier jour, soit de

^{2. Cor. 11.}^{24.}^{Augustin.}^{epist. 80.}^{80.}^{80.}^{80.}

leur vie , soit du jugement , les surprendre comme ^{1. Thess.}
un voleur : & le juste juge les séparera d'avec ceux ^{1. 4. 1.}
qu'il promet de récompenser comme de fidèles &
de prudens serviteurs : il leur donnera , selon qu'il
est dit ici , pour partage celui des hypocrites ; c'est-
à-dire , l'étang brûlant de feu & de souffre , desti-
né aux incredules & aux menteurs , aussi bien ^{Apost.}
qu'aux plus scelerats , comme il est marqué dans ^{11. 81}
l'Apocalypse.



C H A P I T R E X X V.

1. **T**unc simile erit
regnum caelorum
decem virginibus ,
quaes accipientes lampas
des suas , exierunt ob-
viam sponso & sponsa.

2. Quoique autem
ex eis erant fatuæ , &
quinque prudentes.

3. Sed quinque fa-
*tutæ , acoptis lampadi-
bus , non sumserunt*
oleum secum.

4. Prudentes vero ac-
cepérant oleum in vasis
suis cum lampadibus.

5. Moram autem
faciente sponso , dor-
mitaverunt omnes , &
dormierunt.

1. **A** lors le royaume ^{+ Une}
des cieux sera sem-^{fainte}
blable à dix vierges , qui ayant ^{Vierge}
pris leurs lampes , s'en allerent ^{& Mat-}
au-devant de l'époux & de l'é-^{tyre.}
poule.

2. Il y en avoit cinq d'en-
tr'elles qui étoient folles , &
cinq sages.

3. Les cinq qui étoient
*folles , ayant pris leurs lam-
pes , ne prirent point d'huile*
avec elles.

4. Les sages au contraire ,
prirent de l'huile dans leurs
vases avec leurs lampes.

5. Et l'époux tardant à ve-
nir , elles s'assoupirent toutes
& s'endormirent.

¶ ij

222 LE SAINT EVANGILE

6. Mais sur le minuit on entendit un grand cri : Voici l'époux qui vient , allez devant de lui.

7. Aussi-tôt toutes ces vierges se leverent , & préparent leurs lampes.

8. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile , parceque nos lampes s'éteignent.

9. Les sages leur répondirent : Depeur que ce que nous en avons ne suffise pas pour nous & pour vous , allez plutôt à ceux qui en vendent , & achetez-en ce qu'il vous en faut.

10. Mais pendant qu'elles alloient en acheter , l'époux vint ; & celles qui étoient prêtes entrerent avec lui aux noces , & la porte fut fermée.

11. Enfin les autres vierges vinrent aussi , & lui dirent : Seigneur , Seigneur , ouvrez-nous.

12. Mais il leur répondit , Je vous //dis en vérité , que je ne vous connois point.

Marc. 13. 33. 13. Veillez donc , parceque vous ne savez ni le jour ni l'heure ¶ //.

32. anstr. declare. 13. gr. af. que le Fils de l'homme doit venir.

6. Mediā autem nō
ste clamor factus est :
Ecce sponsus venit ,
exit obiam ei.

7. Tunc surrexerunt
omnes virgines illæ , &
ornaverunt lampades
suas.

8. Fattæ autem sa-
pientibus dixerunt :
Date nobis de oleo ve-
stro , quia lampades
nostræ extinguntur.

9. Responderunt pru-
dentes , dicentes : Ne
fortè non sufficiat no-
bis & vobis . ite potius
ad vendentes , & emite
vobis.

10. Dum autem irent
emere , venit sponsus :
& quæ paratae erant ,
intraverunt cum eo ad
nuptias , & clausa est
janua.

11. Novissimè verò
veniunt & reliquæ vir-
gines , dicentes : Do-
mine , Domine , aperi
nobis.

12. At ille respon-
dens ait : Amen dico
vobis , nescio vos.

13. Vigilate itaque ,
quia nescitis diem ne-
que horam.

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXV. 213

14. Sicut enim homo peregrè proficisciens, vocavit seruos suos, & tradidit illis bona sua.

14. † Car le Seigneur agit + Un s. Confess. comme un homme, qui devant faire un long voyage Pontife. hors de son pays, appella ses Lnc. 19. serviteurs, & leur mit son bien entre les mains.

15. Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii verò unum, unicuique secundum propriam virtutem, & profectus est statim.

15. Et ayant donné // cinq talens à l'un, // deux à l'autre, & // un à l'autre, selon la//capacité differente de chacun d'eux, il partit aussi-tôt.

16. Abiit autem qui quinque talenta accepérat, & operatus est in eis, & lucratus est alia quinque.

16. Celui donc qui avoit reçû cinq talens, s'en alla; il trafiqua avec cet argent, & il en gagna cinq autres.

17. Similiter & qui duo accepérat, lucratus est alia duo.

17. Celui qui en avoit reçû deux, en gagna de même encore deux autres.

18. Qui autem unum accepérat, abiens folit in terram, & abscondit pecuniam domini sui.

18. Mais celui qui n'en avoit reçû qu'un, alla creuser dans la terre, & y cacha l'argent de son maître.

19. Post multum verò temporis venit dominus servorum illorum, & posuit rationem cum eis.

19. Long-temps après, le maître de ces serviteurs étant revenu, leur fit rendre compte.

20. Et accedens qui quinque talenta accepérat, obtulit alia quinque talenta, dicens:

20. Et celui qui avoit reçû cinq talens vint lui en présenter cinq autres, en lui disant : Seigneur, vous m'aviez mis

15. expl. Cela faisait environ cinquante-quatre livres.
vingt-trois mille cent trente-cinq livres.

Ibid. expl. neuf mille deux cens vingt-sept livres.

Ibid. expl. quatre mille six cens

Ibid. lett. force.

O iii

cinq talens entre les mains, en voici, outre ceux-là, cinq autres que j'ai gagnés.

21. Son maître lui répondit : « O bon & fidelle serviteur, parceque vous avez été fidelle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur.

22. Celui qui avoit reçû deux talens, vint aussi se présenter à lui, & lui dit : Seigneur, vous m'aviez mis deux talens entre les mains, en voici, outre ceux-là, deux autres que j'ai gagnés.

23. Son maître lui répondit : O bon & fidelle serviteur, parceque vous avez été fidelle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur §.

24. Celui qui n'avoit reçû qu'un talent, vint ensuite, & lui dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur, que vous moissonnez où vous n'avez point semé, & que vous recueillez où vous n'avez rien mis :

21. *letr.* Euge, particule d'approbation & de congratulation, qui n'en a point de semblable en notre langue.

24. *letr.* répandu.

Domine, quinque talents tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum.

21. Ait illi dominus ejus : Euge serve bone & fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constitutam : intra in gaudium Domini tui.

22. Accessit autem & qui duo talents accepérat, & ait : Domine, duo talents tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum.

23. Ait illi dominus ejus : Euge serve bone & fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constitutam : intra in gaudium Domini tui.

24. Accedens autem & qui unum talentum accepérat, ait : Domine, scio quia homo durus es, metis ubi non seminasti, & congregas ubi non sparasti :

25. & timens abiit
& abscondi talentum
tuum in terra : ecce
habes quod tuum est.

25. c'est pourquoi comme
je vous apprehendois , j'ai été
cacher votre talent dans la
terre ; le voici , je vous rends
ce qui est à vous.

26. Respondens au-
tem dominus ejus , di-
xit ei : Serve male , &
piger , sciebas quia
meto ubi non semino ,
& congregate ubi non
sparsi :

26. Mais son maître lui ré-
pondit : Serviteur méchant &
paresseux , vous saviez que
je moissonne où je n'ai point
semé , & que je recueille où
je n'ai rien mis :

27. oportuit ergo te
committere pecuniam
meam numulariis . &
veniens ego receperisse
utique quod meum est
cum usura.

27. vous deviez donc
mettre mon argent entre les
mains des banquiers , afin
qu'à mon retour je retirasse
avec usure ce qui est à moi.

28. Tollite itaque
ab eo talentum , & da-
te ei qui habet decem
talenta.

28. Qui on lui ôte le talent
qu'il a , & qu'on le donne à
celui qui a dix talens.

29. Omni enim ha-
benti dabitur , & abun-
dabit : ei autem qui
non habet , & quod vi-
detur habere aufertur
ab eo.

29. Car on donnera à tous *Supra 1. 3.*
ceux qui ont *déjà* , & ils // *Marc. 4.*
seront comblés de biens ; mais *25.*
pour celui qui n'a point , on *Luc. 8.*
lui ôtera même ce qu'il // *sem- 18. 19.*
ble avoir.

30. Et inutilem ser-
vum ejicite in tenebras
exterioras. Illic erit fle-
sus , & stridor dentium.

30. Et qu'on jette ce servi-
teur inutile dans les ténèbres
extérieures. C'est-là qu'il y
aura des pleurs & des grin-
cemens de déps.

31. Cum autem ve-
nerit Filius hominis in
majestate sua , & om-

31. Or † quand le Fils-de- *+ I. Lun.*
l'homme viendra dans sa ma- *di de Ca-*
jesté accompagné de tous ses *rême.*

29. *lett.* abonderont,

Ibid. gr. ce qu'il a.

O iiii

¶ Anges , il s'asseiera sur le trône de sa gloire.

32. Et toutes les nations étant assemblées devant lui , il séparera les uns d'avec les autres , comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs :

33. & il placera les brebis à sa droite , & les boucs à la gauche.

34. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez , vous qui avez été bénis par mon Pere , possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde .

Isaï. 58. 7. Ezech. 18. 7. 15. 35. Car j'ai eu faim , & vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif , & vous m'avez donné à boire : j'ai // eu besoin de logement , & vous m'avez logé :

Ezech. 7. 32. 36. J'ai été nudus , & vous m'avez revêtu : j'ai été malade , & vous m'avez // visité : j'étois en prison , & vous m'êtes venu voir .

37. Alors les justes lui répondront : Seigneur , quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim , & que nous

31. gr. ag. saints.
¶ ibid. lett., majesté.

nes Angeli cum eo ; tunc sedebit super se- deum majestatis suæ .

31. Et congregabun- tur ante eum omnes gentes , & separabit eos ab invicem , sicut pastor segregat oves ab hoc- dis :

33. & statuet oves quidem à dextris suis , hædos autem à sinistris .

34. Tunc dicet rex his , qui à dextris ejus erunt : Venite , benedicti Patris mei , pos- fidete paratum vobis regnum à constitutio- ne mundi .

35. Esurivi enim , & dedistis mihi mandu- care : sitiavi , & de- distis mibi bibere : hos- pes eram , & collegistis me :

36. nudus , & co- peruistis me : infirmus , & visitaistis me : in car- cere eram , & venistis ad me .

37. Tunc responde- bunt ei justi , dicentes : Domine , quando te vi- dimus esurientem , & pavimus te : sitiensem ,

35. lett. été étranger.
36. ambr. assisté.

~~¶~~ dedimus tibi potum? vous avons donné à manger ;
ou avoir soif , & que nous vous avons donné à boire ?

38. Quando autem te vidimus hospitem . & collegimus te : aut nudum , & cooperquisimus te ?

39. Aut quando te vidimus infirmum , aut in carcere , & venimus ad te ?

40. Et respondens rex , dicit illis : Amen dico vobis , quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis , mihi fecistis.

41. Tunc dicet & his qui à sinistris erunt : Discedite à me , maledicti , in ignem æternum , qui paratus est diabolo & angelis ejus;

42. esurivi enim , & non dedistis mihi manducare : fisi vi , & non dedistis mihi potum :

43. hospes eram , & non collegistis me , nudus , & non cooperquistis me : infirmus , & in carcere , & non visitastis me .

38. Quand est-ce que nous vous avons vu sans logement , & que nous vous avons logé ; ou nud , & que nous vous avons revêtu ?

39. Et quand est-ce que nous vous avons vu malade , ou en prison , & que nous vous sommes venu visiter ?

40. Et le Roi leur répondra : Je vous dis en vérité , qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères , c'est à moi-même que vous l'avez fait.

41. Il dira ensuite à ceux qui seront à la gauche : Retirez-vous de moi , maudits , allez au feu éternel , qui avoit été préparé pour le diable & pour ses anges ;

42. car j'ai eu faim , & vous ne m'avez pas donné à manger : j'ai eu soif , & vous ne m'avez pas donné à boire :

43. j'ai eu besoin de logement , & vous ne m'avez pas logé : j'ai été sans habits , & vous ne m'avez pas revêtu : j'ai été malade & en prison ,

318 EXPLICATION DU CHAP. XXV.
& vous ne m'avez pas visité.

44. Alors ils lui répondront aussi ; Seigneur , quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim , ou avoir soif , ou sans logement , ou sans habits , ou malade , ou dans la prison , & que nous avons manqué à vous assister ?

45. Mais il leur répondra ; Je vous dis en vérité , qu'autant de fois que vous avez manqué à rendre ces assistances à l'un de ces plus petits , vous avez manqué à me les rendre à moi-même.

Ioan. 5. 29. *Dan. 12. 2:* 46. Et alors ceux-ci iront dans le supplice éternel ; & les justes dans la vie éternelle ♀.

44. Tunc respondebit ei & ipsi , dicentes : Domine quando te vidimus esuriētem , aut sitiētem , aut hospitem , aut nudum , aut infirmum , aut in carcere ; & non ministravimus tibi ?

45. Tunc respondebit illis , dicens : Amen dico vobis , quandiu non fecistis uni de minoribus his , nec mihi fecistis.

46. Et ibunt hi in supplicium aeternum : justi autem in vitam aeternam.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. i. jusqu'au 5. *A* Lors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges , qui ayant pris leurs lampes , s'en allerent au-devant de l'époux & de l'épouse. Il y en avoit cinq d'entre elles qui étoient folles , & cinq sages. Les cinq qui étoient folles ayant pris leurs lampes , ne prirent point d'huile avec elles , &c.

Cette parabole des cinq vierges tend à prouver la même vérité que les précédentes ; c'est-à-dire ,

la nécessité de la vigilance, afin de n'être pas surpris par le dernier jour, soit de notre vie, soit du monde, qui sera celui ou de notre jugement particulier, ou du jugement general de tous les hommes. Quelques-uns ont cru, selon la remarque de saint Jerôme, que cette même parabole Hieron.
in hunc locum, ne regarde que les vierges, dont les unes représentées par les *sages*, sont également vierges de corps & d'esprit, & les autres qui sont nommées *folles*, ont seulement la virginité du corps & non pas celle du cœur. Mais il paroît que le Fils de Dieu a voulu comprendre sous cette parabole des vierges, toutes les ames chrétiennes qui se glorifient d'avoir la connoissance du vrai Dieu, dont le cœur n'est point souillé par la prostitution de l'idolatrie, ni le corps par aucune des voluptés honteuses & illicites : *In quibus*, dit saint Augustin, *habitat continentia, cùm à voluptatibus turpibus & illicitis abstinetur*. Or parceque la virginité a quelque chose de très-grand, & que cet état a été depuis JESUS-CHRIST, regardé parmi les hommes comme un état fort relevé, il peut bien avoir employé exprès le nom & la comparaison des vierges, afin d'empêcher, comme dit saint Chrysostome, que l'on ne s'imaginât que la virginité, toute relevée qu'elle est, peut suffire sans la charité. Il est vrai que ce saint Docteur entend particulièrement la charité envers les pauvres. Mais nous verrons dans la suite, par saint Augustin, que c'est encore quelque chose de plus interieur & de plus parfait ; puisque saint Paul dit lui-même, Que quand il auroit distribué tout son bien pour nourrir les pauvres ; s'il n'avoit point la charité, cela ne lui serviroit de rien. Corine. 13. 3.

220 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

Il est bon de remarquer, que cette comparaison est prise de l'ancien usage qui se praticoit dans les noces des Juifs, & dont nous avons déjà parlé dans l'explication du Cantique des Cantiques.

On y peut voir que l'on donnoit à l'épouse des amies ou des compagnes, qui étoient des filles choisies, pour lui faire honneur le jour de ses noces, & lui tenir compagnie ; comme l'époux avoit aussi de jeunes - hommes qui l'accompagnoient par honneur, & qu'on appelloit les compagnons de l'époux. Ainsi cette parabole fait allusion à ces filles, qui sont appellées ici des *vierges*, & qui étant de la compagnie de l'épouse, attendoient pendant la nuit que l'époux vînt prendre son épouse, pour la conduire dans le lieu où se devoit faire la cérémonie du mariage, avec le festin des noces. Comme donc c'étoit pendant la nuit, ces filles qui accompagoient l'épouse, avoient des *lampes* qui servoient à les éclairer : & c'est la raison pour laquelle il est parlé de lampes dans cette parabole des vierges.

Alors, dit le Fils de Dieu ; c'est-à-dire, au temps de son avènement dont il venoit de parler, *le royaume des cieux*, qui nous figure en ce lieu ceux qui se présenteront pour posséder ce royaume, que le Père a préparé à ses élus, sera semblable à dix vierges ; c'est-à-dire, que ce qu'on verra arriver alors, aura du rapport à ce qui arriveroit, si dix vierges ou compagnes d'une épouse, se préparaient à aller au-devant de l'époux avec leurs lampes, & que cinq d'entr'elles eussent manqué à prendre de l'huile pour en entretenir la lumiere, &c. De ces dix vierges, il y en a *cinq* que le Fils de Dieu appelle *folles*, & *cinq* qu'il nomme *sages*.

Ce n'est pas que le nombre des élus soit égal à celui des rejetés : mais c'est que parmi ceux mêmes qui ont l'extérieur de la piété, qui ont soin de conserver la pureté de leur corps, & qui éclatent aux yeux du monde par plusieurs actions de vertu, & même de miséricorde, dit saint Augustin, figurées par ces lampes qui brûloient toutes ; il s'en trouvera encore un grand nombre qui seront exclus de la sale du banquet céleste.

*Augustin.
ep. 120.
cap. 38.*

Mais en quoi donc a consisté la *folie* de ces cinq vierges ? En ce que jugeant de la Religion de JESUS-CHRIST comme les Pharisiens, par le dehors seulement, elles se sont contentées de régler leur extérieur, sans purifier leur cœur ; en ce que les vertus qu'elles pratiquoient, & qui brillaient aux yeux des hommes, n'avoient point la charité & l'humilité pour principe, mais une vaine confiance en elles-mêmes & dans les louanges humaines ; & qu'ainsi elles n'agissoient point par cet esprit de piété & d'une humble reconnaissance de la grâce de leur Dieu, qui seule est capable de rendre les hommes vraiment chastes & vertueux.

La *sagesse* des cinq autres vierges a consisté au contraire, non pas seulement dans cet éclat extérieur de la vertu, mais dans une vraie foi & dans une vraie piété, qui étoit, dit saint Augustin, au fond de leur cœur, & qui les rendoit dignes de la société des Saints, dont la gloire n'est point en eux-mêmes, mais en Dieu : *Qua veram fidem, veramque pietatem corde gestabant, quā possent contemperari numero, societatisque Sanctorum, non in seipsis, sed in Domino gloriantium.*

Il est dit que ces dix vierges s'en allèrent avec leurs lampes ; c'est-à-dire, avec leurs bonnes œu-

222 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

*Apocal.
21. 2.*

*Auguſt.
ibid. cap.
31.*

vres au-devant de l'époux & de l'épouse. L'époux nous marque visiblement J E S U S - C H R I S T ; & l'épouse est la sainte Eglise, nommée dans l'Apocalypse *la ville sainte, la nouvelle Jerusalem, qui venant de Dieu, descend du ciel, étant parée comme une épouse qui se pare pour son époux.* Ces vierges vont donc avec leurs lampes au-devant de l'époux & de l'épouse ; c'est-à-dire, que ce qu'elles font pendant cette vie, & les unes & les autres, est de marcher au-devant de leur époux, en l'attendant tous les jours, & se disposant à le recevoir avec son épouse la sainte Eglise, qui paraîtra à la fin du monde, dit saint Augustin, d'une maniere plus éclatante, ensorte que tous ses membres se hâteront de se réunir en un seul corps : *Quia ipsa Ecclesia tunc clarior apparebit, ut ad universi corporis congregacionem membra concurrent.*

Mais la difference qu'il y aura entre les vierges sages & les vierges folles, est que ces dernieres n'auront point pris d'huile avec elles ; ne trouvant point au-dedans de leur conscience ce témoignage, de ne s'être point glorifiées en elles-mêmes, & de n'avoir point recherché dans leurs actions la vaine estime des hommes : au-lieu que les vierges sages auront leurs vases : c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, leurs coeurs tout remplis de reconnaissance envers Dieu, comme envers l'auteur de leur justice & de leurs bonnes œuvres, en qui elles veulent être louées, & non pas en elles-mêmes. *Novit anima Deo se debere quod justificata est ad facienda bona opera :* & *idec in illo, non in se laudari amat.*

V. 5. 6. Et comme l'époux estoit long-temps

Venir, elles s'assoupirent toutes & s'endormirent.
Mais sur le minuit on entendit un grand cri: Voici
l'époux qui viens; allez au-devant de lui.

Co retardement de l'époux nous marque, selon Hilaris
les saints Peres, tout le temps qui s'est déjà écoulé, *in Matthi-*
can. 27.
& qui se doit encore écouler depuis le premier ave-
Chrysost.
nement du Fils de Dieu, jusqu'à son second; qui *in Matthi-*
hom. 79.
est le temps, comme l'appelle saint Hilaire, de la *August.*
pénitence & de la miséricorde. Et le Sauveur en *ep. 120.*
parlant ainsi de l'époux qui est long-temps à venir, *cap. 324.*
donnoit à entendre à ses Apôtres, dit saint Chry-
Hieron.
locum.
sostome, que l'intervalle qui seroit entre ces deux
événemens, ne seroit pas court; & qu'ainsi ils ne
devoient pas s'attendre comme ils faisoient, que
son regne dût arriver si promptement. Ces dix
vierges s'assoupissent donc & s'endorment pen-
dant ce temps; c'est-à-dire, comme l'expliquent
les saints Interpretes, qu'elles tombent dans les
maladies & qu'elles meurent: car la mort est com-
me un sommeil à leur égard, dit saint Jérôme,
puisqu'elles doivent se réveiller par la résurrection
générale.

C'est ce que le Fils de Dieu marque tout de
suite, lorsqu'il ajoute: Qu'au milieu de la nuit on *1. Thess.*
entendit un grand cri. Ce cri est le son de la trom- *4. 16.*
pette de Dieu, dont on a parlé auparavant, ou la *Jean. 5.*
voix même du Fils de Dieu, que tous les morts en- *25.*
tendront à la fin du monde. Il est dit que c'est au
milieu de la nuit, soit pour marquer effectivement,
comme le dit saint Jean Chrysostome, que ce
grand prodige de la résurrection de tous les morts
se fera pendant la nuit; ou, comme dit saint Augu-
stin, pour faire entendre combien le temps auquel
il arrivera, sera une chose obscure & cachée à

224 EXPLICATION DU CHAP. X V.

l'égard des hommes. Peut - être aussi qu'il n'est parlé de la nuit que par rapport à la parabole, qui nous représente ce qui se passoit durant la nuit dans la célébration des mariages, comme saint Jean Chrysostome l'a lui-même remarqué : car il y a certaines choses dans ces discours figurés, qui sont propres aux paraboles, & qui ne s'appliquent point à la vérité que le Sauveur a voulu représenter.

Mais que fait entendre cette trompette, & ce grand cri ? Voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui, pour le recevoir comme celui qui doit être, non pas un époux de chair, mais un époux immortel ; un époux qui doit être éternellement uni à vos ames, par le lien tout divin de son amour & de son Esprit.

¶. 7. 8. 9. Alors toutes ces vierges se leverent, & préparèrent leurs lampes. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parceque nos lampes s'éteignent. Les sages leur répondirent : Depeur que ce que nous en avons ne suffise pas pour nous & pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, &c.

Toutes ces vierges à leur réveil ; c'est-à-dire, après leur résurrection, préparèrent leurs lampes ; ce qui signifie, selon saint Augustin, qu'elles se préparent elles-mêmes à rendre compte de leurs œuvres, qui ont lui comme des lampes aux yeux des hommes : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona*, &c. Mais comme un chacun portera son propre fardeau, & qu'il ne trouvera plus que le témoignage de sa conscience, les vierges folles sentant alors, que le soutien de l'amour-propre & des louanges humaines qu'elles

*August.
us suprà.
cap. 14.
Math.
§. 16.*

elles recherchoient pendant leur vie leur est ôté, se trouveront tout-d'un-coup dans un vuide & dans une espece de défaillance & de desespoir, qu'il est difficile de s'imaginer : *Non inventis labyrinthus humanis deficet.* Ayant donc recours aux vierges sages, elles leur demandent une partie de leur huile ; c'est-à-dire selon l'explication de saint Augustin, quelque sorte de coufosalation & d'espérance dans cet horrible abandonnement où elles se trouvent, n'ayant jamais recherché que la gloire très-vaine des hommes, & non la gloire solide qui n'est qu'en Dieu seul. Mais la réponse des vierges ne fert au-contreire qu'à augmenter leur desespoir. Nous craignons, leur disent-elles, que *notre huile ne suffise pas pour vous & pour nous* ; c'est-à-dire, nous ne savons pas nous-mêmes si notre conscience sera assez pure pour meriter d'obtenir misericorde, ayant à répondre à uu Juge devant lequel, lorsqu'il s'assèyera sur son trône, nul ne pourra se glorifier d'avoir le cœur chaste, ni d'être pur de tout peché, si la misericorde ne s'élève au-dessus de sa justice. *Allez donc plutôt, ajouïtent-elles, à ceux qui en vendent, & en achetez pour vous.* Terrible parole ! mais dont la vanité des vierges folles étoit très-digne ; puisque s'étant mis plus en peine de plaire aux hommes qu'à leur Epoux, elles n'ont fait servir l'éclat de leurs bonnes œuvres, qu'à satisfaire leur amour-propre, & leur orgueil, & n'ont mis leur gloire que dans la figure de ce monde qui passe, & qui fait passer avec lui ceux qui ne s'attachent point à ce qui est éternel.

Saint Augustin croit que cette réponse des vierges sages aux vierges folles, est une espece de *Aug. 16.
cap. 3.
l. c. 14.*

126 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

flatterie , par laquelle elles les renvoient à leurs flâteurs , qui avoient accoutumé de leur donner des louanges. Mais il ajoute , que comme elles étoient toutes remplies d'humilité , qui les empêchoit de présumer de leur conscience , ce n'est pas tant elles qui répondent de la sorte aux vierges folles , que la sagesse divine qui habite en elles , & qui dit ailleurs aux impies , après qu'ils ont

Proverb. **1. 26.** méprisé & rejeté sa vérité : *Je me rirai quand vous perirez . & je me moquerai de vous lorsque ce que vous craignez sera arrivé.* C'est donc de même que si la sagesse éternelle leur eût dit : Où sont maintenant ceux qui vous flattent par leurs louanges si trompeuses , lorsque vous preniez plaisir à vous tromper vous-mêmes , en vous glorifiant , non en Dieu mais en vous ? *Ubi sunt qui vos fallebant inendosissimis landibus , quando & à vobis fallebamini , quia in vobis , non in Deo gloriabamini.*

Ce grand Saint ajoute , que les flâteurs vendent en effet aux fous leurs louanges comme une huile , dont le Roi prophete a parlé , lorsqu'il disoit : **Pf. 140. 5.** *Que le juste le reprendroit avec misericorde ; mais que l'huile du pecheur ne parfumeroit point sa tête.* Il aimait donc mieux , dit le même Pere , être repris misericordieusement , & comme châtié par l'homme juste , qu'être loué par la flatterie du pecheur , & s'en éléver avec orgueil. Cette huile des vaines louanges des pecheurs avoit pu suffire aux vierges folles pendant leur vie , pour plaire aux autres , & se complaire à elles-mêmes par l'éclat extérieur d'une vertu apparente : mais elle ne pouvoit plus leur servir , lorsqu'il étoit temps de juger du fond de leur cœur , & de sonder le secret de leurs consciences.

V. 10. jusqu'au 14. Mais pendant qu'elles en étoient allé acheter, l'époux vint; & celles qui étoient prêtes entrerent avec lui aux noces, & la porte fut fermée. Enfin les autres vierges vinrent aussi, & lui dirent : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit : Je vous dis en vérité, que je ne vous connais point.

Les vierges folles vont en quelque sorte pour ^{Augustin} acheter de l'huile ; parceque leur cœur ayant été fixé pour toujours par la mort dans l'état où il s'est trouvé en ce moment, elles se portoient encore alors par le mouvement de leur propre corruption vers le néant de la vanité où elles s'étoient abandonnées pendant leur vie : *Hoc tibi videtur intelligendum, quod virtuoso cordis affectu inhabant inanis gloria, quam vanae mentis elationes scitatae sunt.* C'est donc ce mauvais désir, que saint Augustin a cru être marqué par ces paroles : Pendant qu'elles en étoient allé acheter. Ou peut-être que cela signifie tout simplement l'inquiétude où elles étoient, & le désir qu'elles auroient eu de pouvoir racheter le temps perdu, & recouvrer une grâce dont elles sentoient alors un si grand besoin, par cet effroyable vide qu'elles trouvoient en elles-mêmes. Mais ce n'en étoit plus le temps, dit saint Jérôme, & le jour du jugement étant arrivé, il ne reste plus de lieu à la pénitence. Aussi le Sauveur ajoute : Que celles qui étoient prêtes : c'est-à-dire, qui n'avoient point attendu à se préparer, que l'époux fut arrivé, mais dont tout le soin pendant leur vie, avoit été de lui préparer leur cœur par la charité & l'humilité, étrangères avec lui aux noces célestes du divin Agneau, la porte du ciel ou de la miséricorde fut fermée pour

228/ EXPLICATION DU CHAP. XXV.

toute l'éternité; parcequ'après le jugement il n'y a plus de temps pour faire de bonnes œuvres, & pour acquerir la justice: *Quia tempus non erit amplius.*

*Hieron.
in hunc
locum.*

*Apocal.
10. 6.*

*Auguſt.
ep. 120.
cap. 35.*

Ces vierges folles viennent donc trop tard demander au Seigneur par des cris redoublés, qu'il leur ouvre cette porte qui étoit déjà fermée. Ce sont alors des regrets stériles & des soupirs inutiles. Et Dieu n'a plus d'autre réponse à leur faire, sinon, qu'il ne les connoît point. Il n'est pas dit, selon la réflexion de saint Augustin, que ces vierges eussent acheté de l'huile avant qu'elles vins-
sent frapper à la porte; car il n'y avoit plus de moyen d'en acheter: mais il est marqué qu'elles songerent trop tard à implorer la miséricorde, lorsque le temps étoit arrivé de juger les hommes, & de faire la séparation des bons d'avec les méchants. C'est donc avec beaucoup de justice que le Seigneur leur répond: *Je vous dis en vérité que je ne vous connois point:* ce qui ne signifie autre chose, comme l'explique le même Pere, sinon: *Vous ne me connoissez point,* puisque vous avez plutôt choisi de mettre votre confiance en vous-mêmes, qu'en moi: *Nescio vos; nihil aliud est, quam nesciis me: quando de vobis potius eligitis confidere, quam de me.* Car lorsqu'il est dit dans l'Ecriture, que Dieu nous connoît, c'est lui-même qui nous donne sa connaissance, afin que nous comprenions, dit saint Augustin, que c'est à sa miséricorde que nous devons attribuer ce bonheur que nous avons de le connoître. Ou bien le Seigneur ne nous connoît point pour ses serviteurs & pour ses élus, lorsque nous ne l'avons point connu lui-même pour notre Dieu, & pour l'ob-

Jet souverain de notre cœur & de notre amour.

Enfin J E S U S - C H R I S T conclut toute cette parabole par cette grande vérité qu'il veut établir, & qu'il répète souvent comme très-importante pour notre salut : *Veillez donc, paroëque vous ne savez ni le jour, ni l'heure : Veillez principalement sur votre ame & sur votre cœur, pour ne les pas laisser empoisonner secrètement par une vaine complaisance, capable de vous faire perdre tout le fruit de vos meilleures actions. Veillez, pour vous tenir toujouors prêt par cette préparation interieure d'une véritable pieté, qui vous fasse faire dans la vûe & pour la gloire de Dieu, tout ce que vous faites. Veillez pour attendre à tous momens votre Epoux, qui doit venir comme au milieu de la nuit, non seulement à la fin du monde pour juger toute la terre, mais encore au dernier jour de votre vie, lorsque vous vous y attendrez le moins.* Car ce qui est dit ici du grand jour du jugement général, se doit dire aussi du jour de notre jugement particulier, auquel même on peut remarquer, que plusieurs particularités de cette parabole des vierges s'appliquent d'une manière plus juste. Il est visible en effet, que celles d'entre ces vierges qui étoient folles, & qui sont mortes avant le jour du jugement général, ayant été jugées au jour de leur mort, & exclues dès lors comme folles du lieu des noces, qui est le ciel ; ce qui est dit d'elles en ce lieu, se doit entendre plus particulièrement du dernier jour de leur vie, puisqu'au dernier jour du monde elles ne pourront plus douter de leur perte, dont elles auront déjà senti les effets dans les flammes de la divine justice.

330 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

v. 14. 15. Car le Seigneur agit comme un homme qui devant faire un long voyage hors de son pays, appella ses serviteurs, & leur mit son bien entre les mains, & ayant donné cinq talens à l'un, deux à l'autre, &c.

Bilarius.
in Matth.
can. 27.
Chrysost.
in Matth.
hom. 79.
Hieron.
in hunc
locum.

Les Pères témoignent, que ce qui est dit de cet homme qui va faire un grand voyage, se doit entendre de J E S U S - C H R I S T, qui étoit alors sur le point de quitter la terre pour s'en retourner à son Pere. Aussi au dernier verset que nous venons d'expliquer, il est parlé dans le texte grec du Fils de l'homme qui doit venir : & c'est à lui qu'il paroît qu'on doit rapporter encore cette nouvelle parabole. Le Fils de Dieu étant donc prêt de quitter ce monde pour monter au ciel, appella ses serviteurs ; c'est-à-dire, ses Apôtres & tous ses autres disciples, & leur confia ses biens, afin qu'ils les fissent profiter pendant son absence, & jusqu'à son retour qui devoit être éloigné. Il donna à l'un cinq talens, à l'autre deux, & à un autre un, selon la mesure de la foi & de la grace que chacun d'eux avoit reçue. Ces biens qu'il leur met entre les mains, se peuvent entendre généralement de toutes les graces que reçoivent les fidèles, qui ne doivent pas demeurer stériles en eux, mais y devenir comme une source de nouvelles graces, par un accroissement continual de leur piété. Cependant il semble qu'on doit expliquer ceci plus particulièrement des dons, qui s'appellent purement gratuits, & dont Dieu fait part à quelques-uns pour l'utilité des autres. C'est ce que saint Paul nous éclaircit, en disant : *La grace a été donnée à chacun de nous, selon la mesure du don de J E S U S - C H R I S T. C'est pourquoi l'Ecriture*

Ephes. 4.
v. &c.

dit : Qu'érant monté en haut, il a...répandu ses dons sur les hommes.... Et il a donné lui-même à l'Eglise quelques-uns pour Apôtres, quelques-uns pour Prophètes, d'autres pour Evangelistes, les autres pour Pasteurs & pour Docteurs, afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions de leur ministère, à l'édification du corps de J E S U S - C H R I S T. Le même Apôtre éclaircit encore cette parabole, lorsqu'il dit ailleurs : *Que les dons du Saint-Esprit qui* ^{1. corin:} *se font connoître au-dehors, sont donnés à chacun pour l'utilité de l'Eglise : Que l'un reçoit du Saint-Esprit* ^{12. 7. 8.} *le don de parler dans une haute sagesse ; un autre le don de parler avec science ; un autre le don de la foi.... Et qu'un seul & même Esprit opere toutes ces choses,* ^{9. 11.} *les distribuant à chacun selon qu'il lui plaît.*

Ce sont-là, dit saint Hilaire, les biens incorruptibles de cet Homme-Dieu, dont il a fait part à ses serviteurs, lorsqu'il est parti pour un grand & long voyage, montant en haut dans le ciel. C'est-là le patrimoine de J E S U S - C H R I S T , destiné à ceux qui doivent être éternellement héritiers avec lui de son royaume : *Hac enim incorrupta substantia est : hoc Christi patrimonium aeternis hereditibus reservatum.* Les cinq talents qu'il donne à l'un, peuvent marquer l'abondance de la grâce apostolique, figurée par cette somme considérable, qui se montrait à près de huit mille écus. Les deux qu'il donne à un autre, en figurent une moins grande. Et la moindre nous est marquée par cet *unique talent* qui fut donné au troisième ; ce qui semble être le sens le plus naturel de cette diversité de talents ; quoique quelques-uns ont prétendu y trouver d'autres mystères, dont il paroît inutile de grossir ces explications.

232 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

Après que le Fils de Dieu eut ainsi distribué ses biens & ses dons à ses disciples, il partit aussi-tôt à dit l'Evangile ; parcequ'il vouloit, en leur retirant sa présence corporelle, donner plus de lieu à l'exercice de leur foi, & éprouver leur fidélité dans les fonctions de leur ministère.

v. 16. 17. 18. Celui donc qui avoit reçù cinq talens, s'en alla trafiquer avec cet argent ; & il en gagna cinq autres. Celui qui en avoit reçù deux, en gagna de même encore deux autres. Mais celui qui n'en avoit reçù qu'un, alla faire un trou dans la terre, & y cacha l'argent de son maître.

Celui, qui ayant reçù cinq talens, s'en fut pour gagner encore cinq autres talens à son maître, nous figure ces ouvriers apostoliques du premier degré, qui, comme un saint Paul, pouvoient se glorifier en JESUS-CHRIST, d'avoir travaillé plus que tous les autres pour procurer l'accroissement de l'Eglise. Car c'étoit par un sentiment de reconnaissance envers le Sauveur, que ce grand Apôtre disoit : *C'est par la grace de Dieu que je suis ce que je suis : & sa grace n'est point demeurée en moi sans effet. Mais j'ai travaillé plus que tous les autres ; non pas moi toutefois, mais la grace de Dieu qui est avec moi.* Ce n'est pas là avoir caché dans la terre le talent du Seigneur ; mais c'est en avoir su trafiquer très-saintement. Et si l'on veut lire les Actes & les Epîtres des Apôtres, l'on y verra combien tous ces ouvriers évangéliques ont travaillé pour gagner des ames à JESUS-CHRIST.

¶ 4. 4. On y verra jusqu'à cinq mille personnes converties par la prédication de saint Pierre. On y verra cette union si admirable établie entre tous ceux qu'il convertit, & cette profusion de tous leurs

biens en faveur des autres qui n'en avoient point,
 & qui entroient par la communication de la charité dans une commune possession de toutes choses. On y verra une multitude de Gentils ^{Ibid. cap. 10. 48.} acquis à l'Eglise, par un effet de la foi & de l'humble obéissance de ce chef des saints Apôtres, qui se laissant conduire à l'Esprit de Dieu, n'envia point à ces infidèles la même grace qui avoit été premièrement présentée aux Juifs. On y verra par un ^{Ibid. cap. 11. 19.} effet du même zèle, qui portoit les saints Apôtres à trafiquer saintement avec les talens de leur divin maître, ceux que la persecution excitée à la mort de saint Estienne avoit dispersés, passer jusqu'en Phénicie, en Chypre & à Antioche, & annoncer la parole de la vérité, d'abord aux seuls Juifs, & ensuite aux Grecs mêmes, à qui ils prêcherent le Seigneur Jésus avec un si grand succès, qu'une grande multitude d'infidèles crurent & se convertirent à JESUS-CHRIST. On y verra ^{Ibid. cap. 13. 8. &c.} un saint Paul accompagné de saint Barnabé, frapper d'aveuglement un magicien qui s'opposoit à la vérité de l'Evangile; & convertir un Proconsul par la force de la doctrine du Seigneur, dont il fut tout penetré. On y verra les mêmes Apôtres ^{Ibid. 46. 48.} s'armer d'un saint zèle contre l'infidélité des Juifs, qui s'opposoient à leur prédication avec des paroles de blasphème, & aller porter la lumière de l'Evangile aux Gentils, dont *tous ceux*, dit l'Ecriture, qui étoient prédestinés à la vie éternelle, embrasseroient la foi. On y verra ce vase d'élection, cet ^{15.} homme choisi par le Seigneur pour porter son nom devant les Gentils, devant les Rois, & les ^{Coliss. 9. 10.} enfans d'Israël, appliqué à prier sans cesse pour les fidèles, & à demander à Dieu qu'il les remplisse

234 EXPLICATION DU CHAP. XXV.
de la connoissance de sa volonté, afin qu'ils se conduisissent d'une manière digne de lui, en portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, & croissant toujours dans la science de Dieu.

Voilà comment les Apôtres, figurés par ce serviteur qui avoit recû cinq talens, firent profiter les biens de leur maître. Celui qui n'ayant *reçue* que deux *talens*, en gagne deux, représente les autres ministres de J E S U S - C H R I S T, qui ont moins reçû que les Apôtres, mais qui ont été fidèles à leur ministère, pour servir l'Eglise, selon la mesure de leurs dons & de leurs grâces. Mais il faut bien remarquer qu'un ministre de J E S U S - C H R I S T n'est pas obligé, pour se pouvoir assurer d'avoir eue toute la fidélité qu'il doit dans l'administration de sa charge, de présenter à J E S U S - C H R I S T un grand nombre de personnes converties ; mais de se rendre ce témoignage, qu'il a travaillé autant que son don & son ministère le demandoit. Car lorsque saint Paul se glorifie dans le Seigneur, de ce que la grâce qu'il avoit reçue n'étoit point demeurée sterile en lui, il ne dit pas que c'étoit parcequ'il avoit converti un grand nombre d'âmes ; mais parcequ'il avoit travaillé plus que tous les autres. Aussi parlant des ministres de l'Evangile, dont chacun agit selon le don qu'il a reçû du Seigneur, il ne les regarde que comme des hommes qui plantent & qui arrosent ; & il reconnoît que c'est à Dieu à faire croître ce qu'ils ont planté, & ce qu'ils ont arrosé. C'est pourquoi après avoir déclaré que celui qui plante & que celui qui arrose n'est rien, il ajoute : Que chacun recevra sa récompense particulière, selon son travail,

1. Corint.
10. 15.

Ibid. 3.
3. &c.

& non pas selon le fruit de ce travail, qui dépend de Dieu, lequel donne l'accroissement.

Il s'ensuit de là, que le crime de celui qui *acha en terre le talent* que son maître lui avoit donné pour le faire profiter, n'a point consisté en ce qu'il n'a pas converti à J E S U S - C H R I S T beaucoup d'âmes ; mais en ce qu'il n'a pas travaillé comme il devoit à leur conversion. C'est un méchant serviteur, dit saint Hieron.^{Hieron. in hunc locum.} serviteur, qui a négligé les préceptes de son Dieu, & comme souillé son don sacré, en s'abandonnant à des actions toutes terrestres, & à la mollesse de la vie du siècle. Il croit que pourvû qu'il ne commette point de crimes grossiers, il peut vivre dans une espece d'inutilité, sans se servir à soi-même, ni aux autres ; craignant peut-être, mais d'une crainte d'amour-propre, de se nuire, s'il travailloit au salut de son prochain, & de perdre pour le dire ainsi, son talent, s'il se mettoit en devoir de s'en servir pour le faire profiter. N'est-ce point aussi à un tel ministre, esclave de son repos & de sa paix, que J E S U S - C H R I S T, après sa résurrection, a adressé ces paroles foudroyantes : *Je sai que vous n'êtes ni froid ni chaud... Mais que vous êtes tiède... C'est pourquoi je suis prêt de vous ouvrir de ma bouche.*

V. 19. jusqu'au 24. Long-temps, après le maître de ces serviteurs étoit revenu, leur fit rendre compte. Et celui qui avoit reçû cinq talents vint lui en présenter cinq autres, en lui disant : Seigneur, vous m'avez mis cinq talents entre les mains ; en voici, entre ceux-là, cinq autres que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : O bon & fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous

236 EXPLICATION DU CHAP. XXV:
établira sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur, &c.

Le maître de ces serviteurs ne revient que *long-temps après* ; parcequ'en effet il y aura un grand intervalle entre le temps de l'Ascension de notre Seigneur, & son dernier avenement. Mais quelque long que puisse être cet intervalle, il ne faut jamais oublier que chacun de nous a reçû sa part des biens de son maître ; & qu'il doit veiller sans cesse pour les faire profiter & croître, soit dans soi-même, en avançant tous les jours dans la pieté, soit dans les autres, en les y portant par ses instructions & par son exemple ; parcequ'enfin il doit revenir, & au jour de notre mort, qui n'est pas fort éloigné, & au dernier jour du monde, pour obliger tous ses serviteurs de lui rendre compte de l'usage qu'ils ont fait de ses talens, & du gain tout spirituel qu'ils en ont tiré. Celui qui avoit reçû cinq talens, & celui qui en avoit reçû deux, reconnoissent humblement, dit saint Chrysostome, & confessent avec une vraie connoissance, que c'est du Seigneur qu'ils ont reçû le moyen d'agir ; & se sentant redevables à la grace, ils lui attribuent tout le bien qu'ils ont pu faire : *Vous m'avez mis entre les mains*, lui dit le premier, *cinq talens* ; & c'est avec ces cinq que j'en ai gagné cinq autres. Le second lui parle de même. Et quand le Seigneur répond à chacun des deux, en les louant d'être de bons & de fidèles serviteurs, il les loue, comme dit le même Saint, de s'être appliqués à faire du bien à leurs frères ; il les loue d'avoir été fidèles dans l'usage de ses dons ; de les avoir regardés, comme le bien de leur maître, & comme un bien

Chrysost. in Matth. bon. 79.

qu'il leur avoit commandé de faire servir à leur salut propre , & à celui du prochain . Car c'est en cela que consiste la fidélité d'un serviteur , de ne se pas approprier ce qu'il fait être le bien de son maître ; de ne le pas dissiper ; mais de l'employer exactement , selon les ordres qu'il en a reçus .

Quoique tous les dons que Dieu communique à ses élus en ce monde , pour travailler à l'accroissement de son Eglise , soient d'un très-grand prix , & surpassent infiniment tout ce qu'on peut s'imaginer de grand sur la terre , ils sont néanmoins appellés ici , *petits* , dit saint Jérôme , & regardés comme peu de chose en comparaison de ceux qu'il réserve pour l'avenir . C'est la raison pour laquelle il dit à ces deux premiers serviteurs : Que parce qu'ils avaient été fidèles dans peu de chose , il les alloit établir sur beaucoup d'autres : Entrez donc , ajoute-t-il , dans la joie de votre Seigneur ; c'est - à - dire , entrez dans ce torrent de delices toutes divines , qui sont propres à Dieu même ; & soyez éternellement enivrés de l'abondance des biens qui sont dans le ciel , où il habite dans tous ses Saints , comme en sa maison . Car cette joie du Seigneur renferme , selon saint Chrysostome , toute la beatitude & la source ^{Chrysost.} _{du Jupr.} de tous ces biens , que ni l'œil n'a jamais vus , ni l'oreille n'a jamais entendus , ni le cœur de l'homme n'a jamais compris . Et que pourroit espérer de plus grand un serviteur bon & fidèle , dit saint Jérôme , que d'être avec le Seigneur ; & d'entrer en possession de la joie de celui qui est le bien souverain , & un bien auquel tous les autres biens ne peuvent jamais être comparés ? Hieron.

138 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

¶. 24. 25. Celui qui n'avoit reçû qu'un talent vint ensuite, & lui dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme rude & sévère ; que vous moissonnez où vous n'avez point semé.... C'est pourquoi comme je vous apprechois, j'ai été cacher votre talent dans la terre ; le voici, je vous rends ce qui est à vous.

Hieron.
En hunc
locum.
Psalms.
140. 4.

On voit à l'égard de ce méchant serviteur l'accomplissement de cette parole : Que le pecheur cherche des excuses pour se justifier dans ses pechés ; puisqu'il ajoute à sa paresse un nouveau crime , qui est celui de l'orgueil. Il auroit dû en effet confesser tout simplement sa lâcheté , & avoir recours aux prières pour flétrir son maître irrité si justement contre lui. Mais au - lieu de s'humilier , il ose même lui reprocher la sévérité de son humeur ; il ne craint pas de se louer d'avoir usé de prudence lorsqu'il a caché & enterré son talent , depeur qu'en cherchant à le faire profiter , il ne se mit en danger de perdre même le principal. Telle est encore l'excuse superbe & extravagante dont prétendent se servir plusieurs personnes également lâches & présomptueuses , qui par un blasphème trop commun , s'en prennent à Dieu de leur propre perte , & qui l'accusent , comme fait ici ce miserable serviteur , d'avoir de la dureté pour les hommes , & de vouloir moissonner où il n'avoit point semé ; c'est-à-dire , d'exiger des fruits de vertu , de ceux mêmes en qui il n'avoit point répandu la semence de sa grâce. Ainsi la crainte qu'ils ont d'un tel maître , qu'ils ne regardent qu'avec chagrin , les jette dans l'inaction. Ils aiment mieux , disent - ils , cacher dans la terre le talent qu'ils ont reçû , soit la foi , soit quelque autre

tre don que ce puisse être , que se mettre en peine de le faire profiter pour la gloire du Seigneur ; parcequ'ils feignent de redouter sa justice trop rigoureuse , & qu'ils se flattent que la crainte qu'ils ont eue de se perdre en voulant servir les autres , leur pourra servir d'une excuse legitime . Mais la réponse qu'il leur fait en la personne de ce méchant serviteur , les doit convaincre qu'il ne reçoit point un raisonnement qui tend à détruire & sa bonté & sa justice , & qui ne sert que de voile à leur lâcheté .

¶. 29. jusqu'au 31. *Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant & paresseux , vous savez que je moissonne où je n'ai point semé , & que je recueille où je n'ai rien mis : il falloit donc que vous missiez mon argent entre les mains des banquiers , afin qu'à mon retour je retirasse avec usure ce qui est à moi , &c.*

Le maître de ce serviteur lui fait sentir sa folie d'une maniere tres-vive. Il ne prétend pas approuver ce qu'il avoit dit , qu'il étoit sévere , & qu'il moissonnoit où il n'avoit point semé : mais il le confond en le jugeant par ses paroles. Car si *vous savez* , lui dit-il , que j'avois cette dureté , Hier. in
de vouloir moissonner où je n'avois point semé , vous
bunc loc. vous deviez donc vous attendre que je moissonnerois encore plutôt où j'avois semé ; & que vous ayant donné mon argent , comme une semence , je prétendrois en retirer le fruit. C'estpourquoi vous en êtes plus coupable d'avoir negligé de le donner à la banque , afin qu'il me produisît l'usure que je m'attendois de recevoir à mon retour . Vous deviez parler aux peuples , les avettir de leur donner les conseils qui leur étoient nécessai-

*Hilarius
in Matth.
can. 27.
Chrysost.
in Matth.
hom.
79.*

240 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

res. Peut-être que vous me direz, qu'ils n'y at-
tendent pas ajouté foi. Mais c'est ce qui ne vous
regarde point, & qui ne dépend nullement de
vous. Il falloit donc seulement vous mettre en
peine de donner mon argent entre les mains des
banquiers, & vous décharger sur moi du soin de
l'exiger avec usure de ceux qui l'avoient reçû.

Ainsi il paroît, selon saint Jean Chrysostome,
que ce que le Fils de Dieu entendoit par *mettre son argent entre les mains des banquiers*, étoit de
précher aux peuples les vérités de son Evangile,
& les exhorter à les reduire en pratique; &
que l'*usure* qu'il déclare qu'il *en auroit exigée à son retour*, nous marque ce saint profit qu'il veut que
l'on fasse de ces mêmes vérités, & dont il doit
demander lui-même un compte très-rigoureux à
ceux qui les auront entendus, lorsqu'il reviendra
pour juger les hommes. Car les vérités qu'il a
fait précher subsistent éternellement, & elles
nous sont figurées par ce *talent* qui est confié au
ministre, comme le sort principal, afin qu'il le
fasse profiter comme le bien propre de son maître.
Mais outre ce principal, pour parler ainsi, il en
demande l'intérêt & les fruits; c'est-à-dire, de
bonnes œuvres, non seulement au ministre qui
doit se servir lui-même de ce talent pour s'avancer
tous les jours dans la pieté, comme J e s u s -
CHRIST le dit aux Apôtres, & pour rapporter
du fruit, & un fruit qui soit éternel; mais encore
aux peuples vers qui il est envoyé, pour s'acquitter
à leur égard du ministère de la parole, & qui
doivent la mettre à profit par le saint usage qu'ils
en font pour leur salut.

Ne nous laissons donc point tromper par le
faux

Jean. 15.
36.

faux raisonnement de ce serviteur , & par cette illusion détestable , qui ne peut être figurée que par le démon ; Qu'on est effrayé de la sévérité des jugemens du Seigneur ; Qu'on fait qu'il moissonne où il n'a point semé , & qu'il prétend recueillir où il n'a rien mis ; c'est-à-dire , qu'il nous engage à faire le bien , quoique nous n'en ayons point reçû la force , & qu'il exige des fruits de foi & de pieté d'une ame , où il n'a point répandu la semence des vérités & la rosée de sa grace : & qu'ainsi on se contente de vivre dans l'inaction aussi-bien à l'égard de la vertu que des vices ; & qu'il suffit que l'on rende à Dieu ce qui est de lui ; soit les *talens* naturels , soit ceux de la foi , sans se mettre en peine des bonnes œuvres . Ce raisonnement , encore une fois , est détestable , & très-injurieux à la Vérité & à la bonté . Car il est bien vrai que nous ne nous sauverons pas sans le secours de la grace de J E S U S - C H R I S T : mais il est très-vrai aussi que la grace de J E S U S - C H R I S T ne nous sauvera pas sans nous , & sans notre co-operation . Du moment qu'il a confié à l'Eglise ses divers dons , figurés par ces *talens* , il a engagé tous les ministres de l'Eglise , & tous ses enfans , à les faire profiter , chacun selon la mesure de sa foi . Il leur ordonne à tous de marcher , c'est-à-dire , d'agir , & non pas de demeurer dans l'oisiveté & le repos . Il leur déclare qu'il les a choisis & établis pour porter du fruit , mais un fruit qui subsiste pour toujours : & cette déclaration qu'il leur fait , leur doit suffire pour les convaincre qu'il leur donnera les moyens de satisfaire à cet ordre , pour yû qu'ils lui soient fidèles .

Plus donc le Seigneur nous paraît sévere à
 Tome II. Q

242 EXPLICATION DU CHAP. XXV.
exiger une sainte usure des talens qu'il nous a mis entre les mains ; plus nous devons nous porter avec ardeur à correspondre à ses desseins, & à imiter ces deux autres serviteurs, qui sans raisonner d'une maniere extravagante & impie, comme ce dernier, n'ont songé qu'à plaire à leur maître, & à faire sa volonté. Si la crainte de manquer de son secours, & de nous perdre en travaillant à notre salut & à celui de nos frères, nous tente de manquer à nos devoirs, & nous jette dans la paresse ; craignons beaucoup plus le jugement rigoureux que le maître de notre Evangile prononça contre ce méchant & ce lâche serviteur. Il étoit méchant, parcequ'il osoit imputer à son propre maître la faute dont il étoit seul coupable. Il étoit lâche & paresseux, parceque c'étoit en effet sa lâcheté, qui étant le vrai principe de cette vie inutile qu'il avoit menée, se couvroit de l'apparence d'un si faux raisonnement. Et sa seule qualité de serviteur auroit dû lui faire connoître qu'il ne lui appartenloit pas de juger son maître, & qu'il devoit seulement être fidelle à lui obeir.

Mais parcequ'étant serviteur d'un maître si bon, il est devenu lui-même & méchant & paresseux : son maître lui fait ôter le saloir qu'il lui avoit confié, & le donne à celui qui avoit déjà dix talens ; c'est - à - dire, selon l'explication de saint Chrysostome, que celui qui a reçû la grace de la parole pour instruire & servir les autres, & qui neglige d'en user selon son devoir, sera même dépouillé de cette grace : au-lieu que celui qui agit avec ardeur pour s'acquitter de son ministère, se rend digne devant Dieu de recevoir

Chrysost. in Matt. hom. 79.

un accroissement de nouvelles graces, de nouvelles lumieres dès ce monde, & de gloire en l'autre. Car plus Dieu fait éclater la rigueur de sa justice sur le serviteur lâche & paresseux, plus il se plaît à répandre avec profusion tous ses biens sur le serviteur fidelle qui n'a travaillé toute sa vie que pour les intérêts de son maître.

C'est ainsi que se vérifie ce que JESUS-CHRIST ajoute ensuite : *Qu'on donnera à tous ceux qui ont déjà, & qu'ils feront dans l'abondance ; parceque le bon usage qu'ils ont fait de ce qu'ils avoient, les rend dignes de recevoir beaucoup davantage ; & qu'on ôtera au-contreire à ceux qui n'ont point, même ce qu'il semble avoir ; parcequ'il sera reduit au dernier jour à un tel dépouillement, que ce qu'il avoit de lumieres & d'autres dons, naturels ou surnaturels, ou plutôt qu'il semblait avoir, parcequ'il l'avoit sans s'en servir, lui sera entièrement enlevé, lorsqu'il se verra jetter dans les tenebres extérieures, remplies de pleurs & de gémissements de dens, comme un serviteur que Dieu reprouve, non pour ses œuvres méchantes, mais pour son oisiveté & son insatiable criminelle. Ces tenebres sont extérieures, pour les raisons qu'on a déjà exposées ailleurs : & parceque, comme dit saint Jerôme, Dieu étoit la vraie lumière, ceux qui en sont rejettés, ne peuvent plus être que dans d'horribles tenebres.*

Ecoutez, mes frères, dit saint Chrysostome, cette terrible condamnation du serviteur inutile. Et lorsqu'il en est encore temps, travaylions sérieusement à notre salut. Ayons soin de prendre de l'huile dans nos lampes, & mettons le talent de notre Dieu à profit. Car si nous vivons dans la

Qij

244 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

paresse, & si manque d'huile, qui nous marque l'onction de la charité, nous laissons éteindre nos lampes, nul n'aura compassion de nous au dernier jour, quand nous verserions alors une mer de larmes. Le nom de *talens* signifie ici, selon ce grand Saint, le pouvoir que chacun de nous a reçû d'aider nos frères, soit par l'autorité de notre conduite, soit par nos aumônes, soit par nos instructions, soit par quelque autre moyen que ce puisse être. Faisons donc un saint usage de ces talens, & multiplions-les avec une sainte usure en faveur de notre prochain. Que nul ne dise : Je n'ai reçû qu'un talent ; je ne puis rien faire. Car il peut avec ce talent unique s'attirer l'approbation de Dieu, & lui devenir très-agréable. Et n'étant pas

Luc. 21. sans doute plus pauvre que cette veuve de l'Evangile, dont l'aumône, quoique très-petite, fut jugée par JESUS-CHRIST plus considérable que celle des riches, il méritera de même ses louanges, s'il supplée par l'ardeur de son amour à ce qui lui manque dans les autres dons.

*. 31. jusqu'au 35. Or quand le Fils-de-l'homme viendra dans sa majesté, accompagné de tous ses Anges, il s'assoyera sur le trône de sa gloire. Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les bouviers : & il mettra les brebis à sa droite, &c.

Chrysost. C'est ici, selon la pensée de saint Chrysostome, la conclusion & l'explication des paraboles précédentes. JESUS-CHRIST n'use donc plus de discours figurés comme auparavant. Il ne dit plus : *Le royaume des cieux est semblable,* &c. Mais il se marque clairement lui-même en disant :

Lorsque le Fils-de-l'homme viendra dans sa gloire. Il viendra à la vérité comme Fils-de-l'homme, parce qu'il nous paroîtra dans sa sainte humanité ; mais il n'y aura plus en lui aucune apparence de cette foiblesse ancienne, dont il aîoit bien voulu se revêtir pour l'instruction de ses disciples, & pour la condamnation des hommes superbes. Il sera alors tout environné de lumière & de majesté, & accompagné de tous ses saints Anges, qui se tiendront prêts à executer ses ordres, comme les ministres de sa puissance royale & divine. Ce qu'il appelle *le trône de sa majesté*, sur lequel il sera assis, peut nous marquer cette nuée lumineuse sur laquelle il paroîtra élevé au milieu des airs. Il parle souvent ici de sa gloire, dit saint Chrysostome ; parce que comme le temps de sa mort, & de sa mort sur une croix, que l'on regarde comme une chose très-honteuse, approchoit, il voulut exprès relever l'esprit des Apôtres, en exposant à leurs yeux le jugement général, & en leur représentant toute la terre rassemblée en sa présence. Et ce qui peut rendre encore plus terrible ce qu'il leur dit, c'est qu'il leur fait voir, ajoute ce Saint, que les cieux-mêmes se videront dans cet instant ; parce que tous les saints Anges paroîtront alors avec lui en une forme visible, comme le croit saint Grégoire, afin de rendre publiquement témoignage de toutes les choses qu'ils ont faites par ses ordres pour procurer le salut des hommes. C'est donc, comme le remarque aussi saint Jérôme, pour empêcher le scandale de sa croix, qu'il parle auparavant de la gloire de son triomphe, afin que la récompense si glorieuse qu'il promettoit aux Apôtres, leur servît de pré-

Matth.
24. 30.
Marc. 14.

2.
1. Thess.
4. 17.

Gregor.
Magn.
hom. 1.
in Euseb.
Chrysost.
ib. ut sup.
Hieron.
in hunc
locum.

246 EXPLICATION DU CHAP. XXV.
servatif contre l'opprobre de sa mort : *Recte prae-
mitit gloriari triumphans, ut secura scandala
pollicitationis premio compensaret.*

Mais rien ne fera plus éclater la toute-puissance , & la lumière infinie de ce juste Juge , que le terrible discernement qu'il fera en un instant de tous les justes d'avec les méchans. Ici ils ne sont point séparés , dit saint Chrysostome , les uns & les autres se trouvant ensemble confusément. Mais il s'en fera alors la séparation avec une exactitude toute entière , & une facilité inconcevable. Et comme un berger n'a aucune peine à discerner dans son troupeau les brebis d'avec les boucs , *J e s u s C H R I S T* mettra aussi sans la moindre peine à sa main droite ceux qu'il connoîtra pour ses brebis , & qui connoîtront sa voix , comme celle de leur Pasteur ; en même-temps qu'il mettra à sa main gauche ceux qu'il a voulu nous figurer par les boucs , à cause de l'impureté & de l'extrême puanteur de ces animaux. Cette main droite ou cette main gauche , signifient particulièrement l'élection des uns , & la reprobation des autres : mais elles peuvent nous marquer aussi , que *tous les hommes seront assimblés* effectivement en un endroit de la terre , que les Interpretes , appuyés sur l'autorité de quelques passages de l'Ecriture , croient devoir être la Palestine ; afin que le lieu même des souffrances & de la mort du Sauveur , soit le lieu destiné au jugement général des hommes : & que là , après cette séparation si étonnante , les justes seront placés à la droite de *J e s u s C H R I S T* , & les méchans à sa gauche , afin d'écouter ce qu'il leur dira , pour faire connoître à toute la terre les causes de la glorification des

Zachar.

24. 4.

Joel. 3.

2.

Hilar.

Matth.

cam. 3. 5.

de fin.

uns, & de la reprobation des autres.

Ainsi on peut croire que les justes ne s'éleveront dans les airs au-devant de JESUS-CHRIST, comme saint Paul nous l'affûre, que dans le moment qu'il leur dira : *Venez vous qui avez été bénis par mon Pere.* Car en les appellant à lui, il leur donnera cette activité & cette vertu toute spirituelle, qui les fera éléver au milieu des nues, pour lui être unis éternellement, comme les membres à leur chef. Et en leur disant qu'ils avoient été bénis par son Pere, il fait connoître que tout leur bonheur venoit de cette bénédiction particulière, & de cet arsour d'élection, qui avoit été en eux le principe de toutes les graces qu'ils avoient reçues pour parvenir au salut. C'est ce qu'il leur marque encore plus clairement par ces paroles suivantes : *Possedez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.* Et saint Paul, l'interprete de l'Evangile, parlant aussi de cette grace, par laquelle *le Pere de notre Seigneur nous a comblés en JESUS-CHRIST, de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel,* dit, *Qu'il nous a élus en lui avant même la creation du monde, & qu'il nous a prédestinés par un effet de sa volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par JESUS-CHRIST, & par consequent les coberciers de son royaume avec JESUS-CHRIST.* Tel est le sujet d'admiration, de reconnaissance & d'une joie ineffable, qui occupera dans toute l'éternité l'esprit des élus, lorsqu'ils verront dans la justice du châiment si rigoureux des méchans, combien ils sont redevables à l'infînie misericorde de celui qui les a, comme dit saint Paul, *rendu par sa grace agreables à ses yeux, pour la louange de*

Q iiii

248 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

sa gloire, leur ayant fait trouver une redemption abondante par le sang de son Fils bien-aimé, & la remission de leurs pechés, selon les richesses de sa grace, qu'il a versée avec profusion sur eux.

¶ 35. 36. Car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif, & vous m'avez donné à boire : j'ai eu besoin de logement, & vous m'avez logé : j'ai été nud, & vous m'avez revêtu, &c.

Il paraît par ces paroles de JESUS-CHRIST, que tous les élus ont soin de faire ce que saint ^{10. Petri.} Pierre prescrit aux fidèles lorsqu'il leur dit : *Tra-vaillez avec ardeur à vous assurer de votre vocation & de votre élection par les bonnes œuvres. Car c'est ainsi que Dieu vous fournira avec abondance tous les moyens pour entrer dans le royaume éternel de notre Seigneur.* Dieu demande donc de nous, non des feuilles, mais des fruits ; non des paroles, mais des œuvres. Et il nous apprend que nous ne parviendrons point à ce royaume éternel, que le Pere nous a préparé dès le commencement du monde, & avant même la creation du monde, que par la pratique des moyens qui sont capables d'en ouvrir l'entrée ; c'est-à-dire des œuvres de pieté, & sur-tout des œuvres de miséricorde & de charité. Car le Fils de Dieu parle ici uniquement de celles-là, pour nous faire voir par ces exemples très sensibles, que si nous manquons à l'amour que nous devons à notre prochain, il est impossible que l'amour de Dieu soit en nous, selon cet oracle de l'Apôtre de la charité : *Comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?* JESUS-CHRIST dit aux élus : *Qu'il a eu faim, & qu'il a eu soif, &c, &*

^{20.} *Yann. 4.*

qu'ils ont eu soin de lui donner & à manger & à boire ; ce qui est fondé sur la vérité très-réelle de l'union que l'Esprit de JESUS-CHRIST forme entre les membres de son corps mystique & leur chef, qui n'est autre que lui-même. Ainsi lorsque Saul persecutoit les fidèles avant sa conversion, le Sauveur lui dit véritablement : *Pourquoi me persecutez-vous ? Car comme notre corps n'étant qu'un, est composé de plusieurs membres... qui ne se font tous qu'un seul corps ; il en est de même de JESUS-CHRIST..... Que si l'un des membres souffre, tous les autres membres souffrent avec lui : ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les membres s'en réjouissent avec lui.* Or vous êtes tous ensemble, ajoute l'Apôtre, *le corps de JESUS-CHRIST, & membres les uns des autres.* Il ne faut donc pas s'étonner si le Fils de Dieu dit à ses élus : *Que c'est à lui-même qu'ils ont donné & à manger, & à boire lorsqu'il avait faim, & qu'il avait soif : Qu'ils lui ont donné le logement lorsqu'il en marquoit, & l'ont visité dans ses maladies, &c.* Car si les membres sont compatissans les uns à l'égard des autres ; combien le sera le chef à l'égard des membres, lui qui a aimé l'Eglise jusqu'à cet excès que de se livrer, comme dit saint Paul, pour elle.

¶. 37. jusqu'au 41. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, & que nous vous avons donné à manger, &c. Et le Roi leur répondra : Je vous dis en vérité, qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.

On peut remarquer deux choses également ad-

250 EXPLICATION DU CHAP. XXV.
mirables dans cette réponse des élus. La première est, qu'ils oublient en quelque sorte leurs bonnes œuvres par l'attention continue où ils sont à l'égard de ce qu'ils doivent à Dieu, & des choses qui leur manquent pour parvenir, comme dit saint Paul, à l'état d'un homme parfait, & à la mesure de l'âge & de la plenitude, selon laquelle J E S U S - C H R I S T doit être formé en eux : car ils ont toujours dans le cœur ces paroles du même

Philip. 3. Apôtre : Je ne pense point encore avoir atteint où je tends. Mais... oubliant ce qui est derrière moi, & m'avancant vers ce qui est devant moi, je cours sans cesse vers le prix qui m'est proposé. La seconde est, que ce qu'ils font pour leurs frères, leur paraît toujours peu de chose, en comparaison de ce qu'ils doivent à J E S U S - C H R I S T ; & qu'ainsi tout penetrés de reconnaissance pour tant de grâces dont ils se sont vu comblés pendant leur vie, ils ne pourront point assez admirer cette bonté ineffable de leur Redempteur, qui ayant versé tout son sang, & donné sa vie pour eux, voudra bien encore leur témoigner à la face de toute la terre, qu'ils l'ont lui-même nourri, qu'ils l'ont logé, qu'ils l'ont revêtu, qu'ils l'ont visité dans la maladie & dans la prison, en la personne des plus petits de ses frères ; c'est-à-dire, des pauvres, qui sont regardés dans le monde comme petits, & avec le dernier mépris ; mais que lui-même tout Roi qu'il est du ciel & de la terre, n'a pas de honte de reconnoître publiquement pour ses frères, lorsqu'ils sont humbles, dit saint Jérôme, & petits à leurs propres yeux ; parce qu'il y a aussi des pauvres superbes qu'il a en horreur.

Hieron.
in hunc
locum.

C'est donc un motif très-puissant pour porter

les riches à donner l'aumône à ceux que le monde ne daigne pas regarder, d'être assurés par cette déclaration de J E S U S - C H R I S T même, que c'est lui qui est pressé de la faim & de la soif dans ses membres, lorsqu'ils voient les pauvres dans la faim & dans la soif; & que c'est lui par conséquent qu'ils refusent, lorsqu'il leur demande par la voix de ces mêmes pauvres, le pain dont ils ont besoin pour se nourrir. Qui pourroit n'être pas touché de compassion, s'il voyoit un Prince à qui il a les dernières obligations, réduit à s'humilier devant lui, & lui demander quelque assistance? J E S U S - C H R I S T glorieux & immortel n'a pas besoin pour lui-même de notre secours. Mais si le chef est dans l'abondance & dans la source de tous les biens, il a sur la terre des membres qui sont encore dans la souffrance. Soyons donc touchés de tendresse pour ces membres dans la vûe du chef. Mais soyons touchés de miséricorde pour nous-mêmes, en usant de miséricorde envers *ces plus petits des frères de J E S U S - C H R I S T*; puisqu'il ne doit appeler à soi dans son jugement, comme les élus & les *benis de son Père*, & ne doit mettre en possession de son royaume que ceux qui auront été charitables pour l'amour de lui envers ses membres.

V. 41. jusqu'au 44. Il dirà ensuite à ceux qui seront à la gauche: Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable & pour ses anges. Car j'ai eu faim, & vous ne m'avez pas donné à manger, &c.

Le Fils de Dieu a voulu ôter tout sujet d'*excuse* aux méchants, en les confondant d'abord par l'exemple des élus, qui ont accompli si parfaite-

252 EXPLICATION DU CHAP. XXXV.

ment tous les devoirs de la charité, qu'ils ont mérité de recevoir publiquement ses éloges. Il parle donc à ceux - ci d'une manière bien différente. Il a dit aux autres : *Venez, bénis.* Il dit à ceux - ci : *Allez, maudits.* Et ces deux paroles renferment tout ce que l'on peut s'imaginer de plus redoutable. Car en leur disant de s'en *aller* loin de lui, il les rejette pour toujours de la source de tous les biens, & les éloigne pour toute l'éternité de celui qui est la vie & la lumière véritable de tous les hommes, de celui qui est le centre où toutes les âmes dégagées du corps se portent nécessairement par leur nature, comme au principe de leur être, & duquel elles ne peuvent être éloignées que par une violence qui leur tient lieu du plus grand supplice. En les appellant *maudits*, non seulement il les prive pour jamais de l'abondance des biens infinis qui sont renfermés dans la bénédiction qu'il donne aux justes ; mais il fait tomber encore sur eux tout le poids de sa colère & de sa justice, qui renferme tous les maux que mérite de souffrir une créature qui a méprisé son Dieu, & qui a voulu se mettre en quelque façon à la place de Dieu même, en cherchant au - dedans de foi la beatitude, qu'elle devoit seulement chercher dans le Createur. Il est remarquable aussi qu'il ne leur dit pas, *maudits de mon Père*, comme il avoit dit aux justes : *Vous que mon Père a bénis*; parceque c'est leur propre malice, dit saint Chysostome, qui leur a attiré cette malédiction effroyable. De même quand il ajoute : *Allez dans le feu éternel, qui a été préparé pour le diable & pour ses anges*; c'est - à - dire, pour lucifer le chef des démons, & pour les autres anges apostats qui ont suivi son orgueil ;

il fait assez voir que ces feux de sa justice n'avoient point été préparés pour les hommes : mais que par leur faute ils se sont précipités volontairement dans ces abysses.

Mais qui est celui qui ne tremblera, en considérant que les pechés qui attirent sur ces méchans l'éternelle malédiction de Dieu, ne sont ni des vols, ni des meurtres, ni des adulteres, ni tous ces autres grands crimes qui excluent visiblement ceux qui les commettent du royaume de J E S U S - C H R I S T ? Ce sont seulement des pechés d'omission, & souvent peut-être d'inadvertence. On néglige d'assister les pauvres dans leurs besoins ; on oublie de les visiter dans leurs maladies & dans la prison, pour les soulager selon son pouvoir ; on les voit nuds, sans se croire obligé de les revêtir, & on ne pense en aucune sorte à J E S U S - C H R I S T , qui se couvre sous cet extérieur si méprisable de ses membres, pour éprouver notre foi, & pour sonder notre charité. Cependant c'est JESUS CHRIST que nous méprisons sans y songer, en la personne des pauvres. Et c'est-là sans doute la cause de l'étonnement que font paraître ces reprouvés, lorsque le Sauveur leur reprochant la dureté dont ils ont usé à son égard, ils lui répondent :

V. 44. 45. Seigneur, quand est-ce que nous avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou sans logement, ou sans habits, ou malade, ou dans la prison, & que nous avons manqué à vous assister? &c.

Ils témoignent avoir ignoré ce que l'orgueil & l'indifférence les empêchoit de connoître. Ils parlent en quelque façon le même langage que les justes ; mais par un principe bien différent. L'humilité dans les justes leur ôtoit la connoissance de

254 EXPLICATION DU CHAP. XXV.
leurs bonnes œuvres : & la dureté superbe d'un cœur avare & ambitieux ôroit aux méchans le souvenir de J E S U S - C H R I S T dans la vûe des pauvres. Leur étonnement est donc une marque de leur insensibilité. Et s'ils avoient eu des entrailles d'une charité compatissante , ils auroient vû dans leurs frères , celui qui avoit daigné se rendre pauvre pour l'amour d'eux , & n'auroient pas refusé à leur prochain quelque assistance de leur bien , après que leur Redempteur avoit prodigué son sang même pour leur salut.

Chyfostome. en Mat. b. hom. 8o. On est touché de quelque sorte de compassion , dit saint Chyfostome , en voyant une bête même mourir de faim , & on se porte naturellement à lui donner quelque assistance. Mais l'on voit son Dieu & son maître demander du pain par la voix du pauvre sans s'en émouvoir. On est insensible au besoin pressant d'un de nos frères , que JESUS-CHRIST a racheté de la mort aussi-bien que nous. On est sourd à la voix d'un Dieu , qui ne nous demande quelque secours pour ses membres , que pour nous combler nous-mêmes de ses trésors. On paroît indifferent pour les louanges & les couronnes que le Fils de Dieu doit donner à ses fidèles serviteurs au milieu de cette assemblée générale de tous les hommes , & de cette gloire ineffable dont les justes seront revêtus au jour de leur récompense. Quelles larmes donc peuvent suffire pour pleurer un si grand aveuglement ? Quelle excuse peut rester à ceux qui sont aussi peu sensibles à leur bonheur propre , qu'aux besoins des autres , & sur qui ni la crainte des supplices , ni l'esperance des biens éternels ne peut faire d'impression ?

C'est à vous, mon Dieu, à briser la dureté de notre cœur. C'est à vous à tirer, des pierres mêmes, de dignes enfans d'Abraham, & de vrais imitateurs de sa foi si genereuse. Prévenez dans nos cœurs, par l'onction de votre grace toute-puissante, cet arrêt terrible que vous devez prononcer contre les méchans au jour de votre colère. Faites que nous nous le disions sans cesse à nous-mêmes pendant cette vie, afin que vous ne nous le disiez pas après notre mort ; & que touchés également de la crainte de ce supplice éternel, où irent ceux qui sont figurés par les bons, & du désir de cette vie éternelle dans laquelle entreront les autres, qui nous sont représentés sous l'image des brebis, nous soyons fidèles à accomplir tous les devoirs d'une charité sincere, d'où dépend tout notre bonheur. Imprimez très-fortement dans nos cœurs ce sentiment, si véritable d'un de vos grands Saints : Que c'est justement que les méchans sont punis, puisqu'ils se sont attiré cette punition par leurs pechés ; mais que c'est par votre grace que les justes sont couronnés ; puisque quand ils auroient fait mille fois plus de bien qu'ils n'en ont fait, c'est toujours par un effet de votre ineffable miséricorde, que vous leur donnez pour des choses si petites, une aussi grande récompense, qu'est celle de posséder une royauté éternelle dans le ciel.

*Chrysost.
in Mattho.
hom. 80.
in fine
cap. 25.*





CHAPITRE XXVI.

^{¶ Passion pour le Dimanche des Rameaux.} 1. **T**esus ayant achevé tous ces discours, dit à ses disciples :

<sup>Marc. 14.
2.
Luc. 22.
3.</sup> 2. Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours; & le Fils - de - l'homme sera livré pour être crucifié.

3. Au même-temps les Princes des Pâtres ⁴ & les Anciens du peuple s'assemblerent dans la salle du Grand-prêtre appellé Caïphe ;

4. & tinrent conseil ensemble pour trouver moyen de se saisir adroitemment de J e s u s , & de le faire mourir.

5. Et ils disoient : Il ne faut point que ce soit pendant la fête , depeur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.

<sup>Jean. 11.
2. 12. 3.
Marc. 14.
3.</sup> 6. Or J e s u s étant à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux ,

7. une femme vint à lui avec un vase d'albâtre , plein d'une huile de parfum de

^{3. g. ej. les Docteurs de la loi.}

1. **E**t factum est cum consummasset Jesus sermones hos omnes , dixit discipulis suis :

2. Scitis quia post biduum Pascha fieri , & Filius hominis tradetur , ut crucifigatur.

3. Tunc congregati sunt Principes Sacerdotum , & Seniores populi , in atrium Principis Sacerdotum , qui dicebatur Caiphas ;

4. & consilium fecerunt ut Iesum dolositerent , & occiderent.

5. Dicebant autem : Non in die festo , ne forte tumultus fieret in populo.

6. Cùm autem Jesus esset in Bethania in domo Simoni leprosi ,

7. accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi ,

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXVI. 257
& effudit super caput ipsius recumbentis.

grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête lorsqu'il étoit à table.

8. Videntes autem discipuli , indignati sunt , dicentes : Ut quid perditio hæc ?

8. // Ce que ses disciples voyant , ils s'en fâchèrent , & dirent : A quoi bon cette perte ?

9. Potuit enim istud venundari multo , & dari pauperibus.

9. Car on auroit pu vendre ce parfum bien cher , & en donner l'argent aux pauvres.

10. Sciens autem Jesus , ait illis : Quid molesti estis huic mulieri ? Opus enim bonum operata est in me.

10. Mais J E S U S sachant ce qu'ils disoient , leur dit : Pourquoi tourmentez - vous cette femme ? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre.

11. Nam semper pauperes habetis vobis- cum : me autem non semper habetis.

11. Car vous aurez toujou-
rs des pauvres parmi vous ;
mais pour moi vous ne // m'aurez pas toujou-
rs.

12. Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum , ad sepeliendum me fecit.

12. Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps , elle l'a fait pour m'ensevelir par avance.

13. Amen dico vobis , ubicanque prædicatum fuerit hoc Evangelium in toto mundo , dicetur & quod hæc fe-

13. Je vous dis en vérité , que par tout où sera prêché cet Evangile ; c'est-à-dire , dans tout le monde , on racontera

8. expl. Il y a de l'apparence que Judas seul s'en fâcha , comme remarque saint Jean c. 12. 4. mais souvent le plurier est pris pour le singulier , comme lorsqu'il est dit *infrā 27. 44.* que les latrons crucifiés avec J e s u s - C H R I S T le blasphémèrent , ce

qui ne s'entend que du mauvais .
11. gr. vous ne m'avez , présent pour le futur , qui se lit par-tout dans le Missel Romain & ailleurs . Voy. le même Evangeliste c. 5. 46 & 6. 1. où le même verbe étant au présent dans le grec , est expliqué par le futur dans la vulgate .

Tome II.

R

258 LE SAINT EVANGILE

à la louange de cette femme *et in memoriam ejus;*
ce qu'elle vient de faire.

Marc. 14. 14. Alors l'un des douze,
10. appelé Judas Iscariote, alla
Luc. 22. trouver les Princes des Pâ-
tres,

15. & leur dit : Que vou-
lez-vous me donner, & je vous
le mettrai entre les mains ? Et
ils // convinrent de lui donner
trente pieces d'argent.

16. Depuis ce temps-là il
cherchoit une occasion favo-
rable pour le livrer entre leurs
mains.

Marc. 14. 17. Or le premier jour des
11. azymes //, les disciples vintent
Luc. 22. trouver J e s u s , & lui dirent :
7. Où voulez - vous que nous
vous préparions ce qu'il faut
pour manger la Pâque ?

18. J e s u s leur répondit :
Allez dans la ville chez un tel,
& lui dites : Le Maître vous
envoie dire : Mon temps est
proche ; je viens faire la Pâque
chez vous avec mes disciples.

19. Les disciples firent ce
que J e s u s leur avoit com-
mandé, & préparèrent ce qu'il

23. *lett.* en memoire d'elle. 23. est déterminé par saint Luc cha-
25. *autr.* lui comptèrent trente 22. 5. *Facti sunt pecuniam*
pieces d'argent ; ce qui valoit *illi dare.* 17. *expl.* des jours où l'on
environ quarante-six livres. Le *sens* qu'on a suivi dans le texte, mangeoit les pains sans levain.

14. Tunc abiit unus
de duodecim, qui di-
cebatur Judas Iscario-
tes, ad Principes Sa-
cerdotum.

15. & ait illis :
Quid vultis mihi dare,
& ego vobis eum tra-
dam ? At illi constitue-
runt ei triginta argen-
teos.

16. Et exinde qua-
rebat opportunitatem
ut eum tradiceret.

17. Primā autem die
azymorum accesserunt
discipuli ad Jesum, di-
centes : Ubi vis pare-
mus tibi comedere Pas-
cha ?

18. At Jesus dixit :
Ite in civitatem ad
quendam, & dicite ei :
Magister dicit : Tem-
pus meum propè est,
apud te facio Pascha
cum discipulis meis.

19. Et fecerunt dis-
cipuli sicut constituit
illis Jesus, & parave-

B E L O N S M A T T H I E U . C H A P . X X V I . 259

Fuit Pascha.

20. Vespere autem facto , discumbebat cum duodecim discipulis suis.

21. Et euentibus illis , dixit : Amen dico vobis , quia unus vester me traditurus est.

22. Et contristati valde , coeperunt singuli dicere : Nunquid ego sum , Dominus ?

23. At ipse respondens , ait : Qui intingit mecum manum in partiside , hic me tradet.

24. Filius quidem hominis vadit , sicut scriptum est de illo : vae autem homini illi , per quem Filius hominis tradetur. Bonum erat ei , si naras non fuisset homo illus.

25. Respondens autem Judas , qui tradidit eum , dixit : Nunquid ego sum , Rabbi ? Ait illi : Tu dixisti.

26. Contraeibus ait.

23. *ansr.* C'est celui qui met la main avec moi dans le plat , *ansr.* C'est celui qui me doit trahir. *Expl.* Un de ceux qui mettent la main avec moi dans le plat : ce qui laisse encore la chose douteuse , de boire

falloit pour la Pâque.

20. Le soir étant donc venu , il se mit à table avec ses douze disciples. *Marc. 14. 17. Luc. 22. 14.*

21. Et lorsqu'ils mangeoient , il leur dit : Je vous dis en vérité , que l'un de vous me doit trahir. *Joan. 13. 14.*

22. Cette parole leur ayant causé une grande tristesse , chacun d'eux commença à lui dire : Seroit - ce moi , Seigneur ?

23. Il leur répondit : Ceux qui met la main avec moi dans le plat me doivent trahir.

24. Pour ce qui est du Fils-de-l'homme , il s'en va , selon *psalmi* ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils-de-l'homme sera trahi : il vaudroit mieux pour lui qu'il ne fût jamais né. *40. 108*

25. Judas qui fut celui qui le trahit , prenant la parole , lui dit : Est ce moi , mon Maître ? Il lui répondit : C'est vous-même.

26. Or pendant qu'ils sou-

CHRISET au v. 10 du Psaume 40. Car il est visible par ce que dit saint Jean , que le Fils de Dieu lui désigna le trahisse à lui seul. *Joan. 13. 23. 25. 36. 27. 28.*

25. *lentr.* Vous le dites.

R ij

260 LE SAINT EVANGILE

- 2. cor.** poient, JESUS prit du pain,
11. 24. &l'ayant beni il le rompit, &
 le donna à ses disciples, en
 disant : Prenez, & mangez :
 Ceci est mon corps.
27. Et prenant le calice, il
 rendit graces, & il le leur
 donna, en disant : Buvez - en
 tous ;
28. Car ceci est mon sang,
 le *sang* de la nouvelle al-
 liance, qui sera répandu pour
 plusieurs pour la remission des
 pechés.
29. Or je vous dis que je
 ne boirai plus desormais de ce
 fruit de la vigne, jusqu'à ce
 jour auquel je le boirai nou-
 veau avec vous dans le roya-
 me de mon Pere.
30. Et ayant chanté le can-
 tique d'*action-de-graces*, ils
 allerent à la montagne des
 Oliviers.
- Marc. 14.** 31. Alors JESUS leur dit :
27. Je vous ferai à tous cette nuit
Jean. 16. une occasion de scandale ; car
32. il est écrit : Je frapperai le
Zacher. Pasteur, & les brebis du trou-
33. 7. peau seront dispersées.
- Marc.** 32. Mais après que je
14. 28. serai ressuscité, j'irai devant
16. 7.
- ^{28. letit,} du nouveau Testa- | Ibid. gr. est répandu.
 ment. | 30. Ies. ayant chanté l'hymne à

tem eis, accepit JESUS
 panem, & benedixit,
 ac fregit, deditque dis-
 cipulis suis, & ait :
 Accipite, & comedite :
 Hoc est corpus meum.

27. Et accipiens ca-
 licem gratias egit ; &
 dedit illis, dicens : Bi-
 bite ex hoc omnes ;

28. Hic est enim san-
 guis meus novi testa-
 menti, qui pro multis
 effunderetur in remissio-
 nem peccatorum.

39. Dico autem vo-
 bis : Non bibam amo-
 dò de hoc genimine vi-
 tis, usque in diem il-
 lum, cum illud bibam
 vobiscum novum in
 regno Patris mei.

30. Et hymno dicto,
 exierunt in montem
 Oliveti.

31. Tunc dicit illis
 JESUS : Omnes vos scan-
 dalum patiemini in me
 in ista nocte. Scriptum
 est enim : Percutiam
 Pastorem, & disper-
 gentur oves gregis.

32. Postquam autem
 resurrexero, præcedam

Ibid. gr. est répandu.

30. Ies. ayant chanté l'hymne à

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXVI. 26.
vos in Galilæam.

33. Respondens autem Petrus, ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor.

34. Ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia in hac nocte antequam gallus canet, ter me negabis.

35. Ait illi Petrus : Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo. Similiter & omnes discipuli dixerunt.

36. Tunc venit Jesus cum illis in villam, quæ dicitur Gethsemani, & dixit discipulis suis : Sedete hinc, donec vadam illuc, & orem.

37. Et assumto Petro, & duobus filiis Zebedæi, coepit confortari & moestus esse.

38. Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem : sustinete hinc, & vigilate mecum.

39. Et progressus

38. aut. dans une tristesse mortelle.

vous en Galilée.

33. Pierre lui répondit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi.

34. JESUS lui repartit : Je ^{Marc. 14. 30.} vous dis ^{en} vérité, qu'en ^{Joan. 13. 38.} cette même nuit avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois.

35. Mais Pierre lui dit : ^{Marc. 14. 31.} Quand il me faudroit mourir ^{Luc. 22. 31.} avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres ^{Joan. 13. 37.} disciples dirent aussi la même chose.

36. Alors JESUS arriva avec eux en un lieu appellé Gethsemani ; & ayant dit à ses disciples : Assyez-vous ici pendant que je m'en irai prier là ;

37. il prit avec lui Pierre, & les deux fils de Zébédée, & il commença à s'attrister, & à être dans une grande affliction.

38. Alors il leur dit : Mon ame est // triste jusqu'à la mort : demeurez ici, & veillez avec moi.

39. Et s'en allant un peu

262 LE SAINT ÉVANGILE
plus loin , il se prosterna le visage contre terre , priant , & disant : Mon Pere , si il est possible , faites que ce calice s'éloigne de moi : neanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas , mais la vôtre .

40. Il vint ensuite vers ses disciples , & les ayant trouvé dormans , il dit à Pierre : Quoi , vous n'avez pu veiller une heure avec moi ?

41. Veillez , & priez , afin que vous ne tombiez point dans la tentation ; l'esprit est prompt , mais la chair est foible .

42. Il s'en alla encore prier une seconde fois , en disant : Mon Pere , si ce calice ne peut passer sans que je le boive , que votre volonté soit faite .

43. Il retourna ensuite vers eux , & les trouva encore endormis , paroëque leurs yeux étoient appesantis *du sommeil* .

44. Et les quittant , il s'en alla encore prier pour la troisième fois , disant les mêmes paroles .

45. Après il vint trouver

pusillum , procidit in faciem suam , orans , & dicens : Pater mi , si possibile est , transeat à me calix iste , veruntamen non sicut ego volo , sed sicut tu .

40. Et venit ad discipulos suos , & inventit eos dormientes , & dicit Petro : Sic non potuistis unâ horâ vigilare mecum ?

41. Vigilate , & orate , ut non intretis in temptationem . Spiritus quidem promptus est , caro autem infirma .

42. Iterum secundum abuit , & oravit , dicens : Pater mi , si non potest hic calix transire nisi bibam illum , fiat voluntas tua .

43. Et venit iterum , & inventit eos dormientes : erant enim oculi eorum gravati .

44. Et relictis illis , iterum abuit , & oravit tertio . eundem sermone dicens .

45. Tunc venit ad

40. expl. Par ce terme , une heure , J e s u s - C h r i s t a voulut marquer un très-petit espace de temps , pour taxer davantage la négligence des Apôtres . Macdon. Janfors .

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXVI. 263
discipulos suos, & dicit illis : Dormite jam, & requiescite : ecce apopinquavit hora, & Filius hominis tradetur in manus peccatorum.

46. Surgite, eamus : ecce appropinquavit qui me tradet.

47. Adhuc eo loquente, ecce Judas unus de duodecim venit, & cum eo turba multa, cum gladiis & fustibus, missi à Principibus Sacerdotum, & Senioribus populi

48. Qui autem trahidit eum, dedit illis signum, dicens : Quemcunque oscularius fuerit, ipse est, tenete eum.

49. Et confessim accedens ad Jesum, dixit : Ave Rabbi. Et oscularius est eum.

50. Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti ? Tunc accesserunt, & manus iniecerunt in Jesum, & te-

ses disciples, & leur dit : Dormez maintenant, & vous reposez : voici l'heure qui est proche, & le Fils-de-l'homme va être livré entre les mains des pecheurs.

46. Levez-vous, allons ; voilà celui qui me doit trahir tout près d'ici.

47. Il n'avoit pas encore Marc. 14:43. achevé ces mots, que Judas Luc. 22:43. un des douze arriva, & avec 47. lui une grande troupe de gens armés d'épées & de bâtons, qui avoient été envoyés par Joan. 18:3. les Princes des Prêtres, & par les Anciens du peuple.

48. Or celui qui le trahissoit leur avoit donné un signal pour le connoître, en leur disant : Celui que je baisserai, c'est celui-là même que vous cherchez : Saisissez-vous de lui.

49. Aussi-tôt donc il s'approcha de Jesus, & lui dit : Je vous salue, mon maître. Et il le baisa.

50. Jesus lui répondit : Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici ? Et en même-temps tous les autres s'avancant se

45. expl. C'est une ironie, & comme un reproche que fait Jesus Christ à ses Apôtres, de ce qu'ils étoient si assoupis à un temps où ils auroient dû veiller.

364 LE SAINT ÉVANGILE
jetterent sur JESUS, & se mèrunt eum.
Saisirent de lui.

51. Alors un de ceux qui étoient avec JESUS, portant la main à son épée, & la tirant en frappa un des serviteurs du Grand-prêtre, & lui coupa une oreille.

*Genes. 9. 6.
Apoc. 21. 10.*
52. Mais JESUS lui dit : Remettez votre épée en son lieu ; car tous ceux qui prendront l'épée, periront par l'épée.

Iust. 15. 10.
53. Croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, & qu'il ne m'envoieroit pas ici en même-temps plus de douze légions d'Anges ?

54. Comment donc s'accompliront les Ecritures, qui déclarent que cela se doit faire ainsi ?

55. En même-temps JESUS s'adressant à cette troupe, leur dit : Vous êtes venus ici armés d'épées & de bâtons pour me prendre, comme si j'étois un voleur : j'étois tous les jours assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, & vous ne m'avez point pris.

*Thess. 4. 20.
Marc. 14. 50.*
56. Mais tout cela s'est fait, afin que ce que les Prophètes ont écrit fût accompli. Alors

51. Et ecce unus ex his, qui erant cum Iesu, extendens manum, exemit gladium suum, & percutiens servum Principis Sacerdotum amputavit, auriculam ejus.

52. Tunc ait illi Jesus : Converte gladium tuum in locum suum : omnes enim, qui accepérint gladium, gladio peribunt.

53. An putas, quia non possum rogare Patrem meum, & exhibebit mihi modò plus quam duodecim legiones Angelorum ?

54. Quomodo ergo implebuntur scripturae, quia sic oportet fieri ?

55. In illa hora dixit Jesus turbis : Tantum ad latronem existis cum gladiis & fistibus comprehendere me : quotidie apud vos sedebam docens in templo, & non me testigistis.

56. Hoc autem totum factum est, ut adimplerentur scripturae

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXVI. 185

Prophetarum. Tunc discipuli omnes , reli-
eto eo , fugerunt.

57. At illi tenentes Jesum , duxerunt ad Caipham Principem Sacerdotum , ubi Scri-
bae & Seniores conve-
nerant.

58. Petrus autem sequebatur eum à lon-
gè , usque in atrium
Principis Sacerdotum.
Et ingressus intro , se-
debat cum ministris ,
ut videret finem.

59. Principes autem Sacerdotum , & omne concilium , quærebant falso testimonium contra Jesum , ut eum morti traderent :

60. & non invene-
runt , cum multi falsi
testes accessissent. No-
vissimè autem vene-
runt duo falsi testes ,

61. & dixerunt : Hic dixit : Possum de-
struere templum Dei ,
& post triduum reædi-
ficare illud.

62. Et surgens Prin-
ceps Sacerdotum , ait
illi : Nihil respondes
ad ea , quæ isti adver-
sum te testificantur ?

63. Jesus autem ta-
gebat. Et Princeps Sa-

les disciples l'abandonnant ,
s'enfuirent tous.

57. Ces gens s'étant donc ^{Ioan. 18}
saisis de J e s u s , l'emmene-²⁴
rent chez Caïphe , qui étoit
Grand-prêtre , où les Scribes
& les Anciens étoient assem-
blés.

58. Or Pierre le suivoit
de loin jusqu'à la cour *de la
maison* du Grand - prêtre ; &
étant entré , il s'assit avec les
gens pour voir la fin de tout
ceci.

59. Cependant les Princes
des Prêtres & tout le Conseil ,
cherchoient un faux - témoi-
gnage contre J e s u s pour le
faire mourir :

60. & ils n'en trouvoient
point *qui fût suffisant* , quo-
ique plusieurs faux-témoins se
fussent présentés. Enfin il vint
deux faux-témoins ,

61. qui dirent : Celui-ci a ^{Ioan. 2}
dit : Je puis détruire le tem-¹⁹
ple de Dieu , & le rebâtir en
trois jours.

62. Alors le Grand-prêtre
se levant , lui dit : Vous ne
répondez rien à ce qu'ils dé-
posent contre vous ?

63. Mais J e s u s demeuroit
dans le silence. Et le Grand-

288 LE SAINT EVANGILE

prêtre lui dit : Je vous com-
mande par le Dieu vivant de-
nous dire si vous êtes le
CHRIST Fils de Dieu.

Supr. 26. 64. JESUS lui répondit :
Vous l'avez dit : *"Je le suis ;*
27. mais je vous déclare que vous
Rome. 14. verrez dans la suite le Fils-de-
10. l'homme assis à la droite de la
1. Thess. majesté de Dieu, qui viendra
6. 15. sur les nuées du ciel.

65. Alors le Grand-prêtre
déchira ses vêtemens, en di-
sant : Il a blasphémé : qu'avons-
nous plus besoin de témoins ?
Vous venez vous-mêmes de
l'entendre blasphémer :

66. qu'en jugez-vous ? Ils
répondirent : Il a mérité la
mort.

Iai. 50. 67. Alors ils lui crâcherent
Marc. 14. au visage, & ils le frapperent
65. à coups de poing, & d'autres
lui donnerent des soufflets,

68. en disant : **CHRIST**,
prophétise-nous qui est celui
qui t'a frappé !

Zac. 22. 69. Pierre cependant étoit
55. au dehors assis dans la cour.
Joan. 18. Et une servante s'approchant,
53. lui dit : Vous étiez aussi avec

cerdotum ait illi : Ad-
juro te per Deum vi-
vum, ut dicas nobis
si tu es Christus Filius
Dei.

64. Dicit illi Jesus :
Tu dixisti : Verunta-
men dico vobis, amo-
dò videbitis Filium ho-
minis sedentem à dex-
tris virtutis Dei, & ve-
nientem in nubibus
cali.

65. Tunc Princeps
Sacerdotum scidit ve-
stimenta sua, dicens :
Blasphemavit : quid
ad hoc egemus testi-
bus ? Ecce nunc audi-
atis blasphemiam :

66. quid vobis vide-
tur ? At illi responde-
tes dixerunt : Reus est
mortis.

67. Tunc expuerunt
in faciem ejus, & co-
laphis eum ceciderunt,
alii autem palmas in
faciem ejus dederunt,

68. dicentes : Pro-
phetiza nobis, Christe,
quis est qui te percul-
lit ?

69. Petrus verò se-
debat foris in atrio, &
accessit ad eum una an-
cilla, dicens : Et tu
cum Jesu Galilæo eras.

64. *lett* Vous l'avez dit : ce qui signifie une affirmation, comme
i' paroî : par saint Marc 14. 16. qui exprime cette réponse de JESUS-
CHRIST : Vous l'avez dit, par ces autres mots : Je le suis.

SELON S. MATTIEU. CHAP. XXVI. 267.

JESUS de Galilée.

70. At ille negavit coram omnibus , dicens : Nescio quid dicis.

71. Exeunte autem illo-januam, vidit eum alia ancilla , & ait his qui erant ibi : Et hic erat cum Iesu Nazaren.

72. Et iterum negavit cum juramento : Quia non novi hominem.

73. Et post pusillum accesserunt qui stabant , & dixerunt Petro : Verè & tu ex illis es ; nam & loquelle tua manifestum te facit.

74. Tunc coepit detestari & jurare quia non novisset hominem. Et continuò gallus cantavit.

75. Et recordatus est Petrus verbi Iesu , quod dixerat : Priusquam gallus cantet , ter me negabis. Et egressus foras flevit amare.

70. Mais il le nia devant tout le monde , en disant : Je ne sai ce que vous dites.

71. Et lorsqu'il sortoit hors la porte pour entrer dans le vestibule , une autre servante l'ayant vu , dit à ceux qui se trouverent là : Celui-ci étoit aussi avec JESUS de Nazareth.

72. Pierre le nia une seconde fois , en disant avec serment : Je ne connois point cet homme.

73. Peu après ceux qui étoient-là s'avancant dirent à Pierre : Vous êtes certainement de ces gens-là ; car votre langage vous fait assez connoître.

74. Il se mit alors à faire des sermens execrables , & à dire en jurant : Qu'il n'avoit aucune connoissance de cet homme ; & aussi-tôt le coq chanta.

75. Et Pierre se ressouvine de la parole que JESUS lui avoit dite : Avant que le coq chante , vous me renoncerez trois fois. Etant donc sorti dehors , il pleura amèrement.



॥१॥ ॥२॥ ॥३॥ ॥४॥ ॥५॥ ॥६॥ ॥७॥ ॥८॥ ॥९॥ ॥१०॥

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. 2. *JESUS ayant achevé tous ces discours, dit à ses disciples : Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours ; & le Fils-de-l'homme sera livré pour être crucifié.*

Nous n'entreprendrons point d'examiner en ce lieu la grande difficulté touchant la célébration de la Pâque, ni les raisons différentes qu'on allegue, soit pour prouver que J E S U S - C H R I S T mangea l'agneau pascal un autre jour que les Juifs, soit pour prouver même qu'il ne le mangea point du tout. Ces sortes d'éclaircissements ne conviennent point à la simplicité de cet ouvrage, & demandent une plus grande érudition. Ainsi nous nous contentons de marquer ici quelque chose de ce qu'on peut voir avec étendue en differens livres.

Yansen. in Evang. Histor. &c concord. Evang. Memoires pour servir à l'histoire Ecclésiale. 8me éd. tom. 1. pag. 461. Blatt's. 24. 1. Luc. 21. 37.
Il paroît par l'Evangile, que J E S U S - C H R I S T après être sorti du temple, s'en étoit allé sur la montagne des Oliviers, selon la coutume qu'il avoit prise d'enseigner le jour dans le temple, & de se retirer la nuit, c'est-à-dire vers le soir, sur cette montagne. Ce fut là qu'il fit les derniers discours aux Apôtres touchant la ruine de Jérusalem, la fin du monde, les paraboles des vierges, & des talens, & la dernière séparation des bons d'avec les méchans. Lors donc qu'il eut achevé toutes ses instructions, il dit aux Apôtres le Mardi de devant sa Passion : *Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours : c'est à-dire, après le Mercredi & le Jeudi. Car sur le soir du Jeudi de cette*

annés, on devoir faire l'immolation de l'agneau pascal, & le lendemain celebrer la grande fête de Pâque, qui tomboit au Vendredi. Quelques-uns ont dit que c'étoit une ancienne tradition parmi les Juifs, que cette grande solennité se remettoit au Samedi lorsqu'elle arrivoit le Vendredi. Et ils en concluent que JESUS-CHRIST, ou mangea l'agneau pascal un autre jour que les Juifs, c'est-à-dire, le Jeudi, au lieu que les Juifs le mangèrent le Vendredi, ou qu'il ne le mangea point du tout. Mais d'autres soutiennent avec plus de fondement, qu'il observa jusqu'à la fin cette ancienne ceremonie de la loi, & que ce fut le Jeudi qu'il l'observa avec tout le peuple Juif, sans qu'il y ait eu aucun changement pour transferer au Samedi la grande fête de Pâque. Nous laisserons néanmoins aux savans le soin d'éclaircir entierement cette question, où il se trouve de part & d'autre d'assez grandes difficultés.

JESUS-CHRIST fait souvenir les Apôtres d'une chose qu'ils savaient, & leur en apprend une autre qu'ils ne pouvoient pas savoir. Il leur met devant les yeux la figure, & il leur déclare que la vérité seroit bien-tôt accomplie. En un mot, il leur dit qu'ils *savaient bien* que la Pâque se devoit faire dans deux jours ; & il leur découvre que ce qui étoit figuré par l'immolation de l'agneau pascal s'accompliroit dans le même-temps, c'est-à-dire, que lui-même, comme *Fils-de-l'homme*, seroit livré aux Gentils pour être crucifié. Il le leur prédit, selon saint Jean Chrysostome, pour les assurer de nouveau que rien en cela n'arriveroit sans qu'il le fût, ni contre sa volonté. Et en leur parlant de la Pâque, il reç

Chrysost.
in Maieb.
hom. 40.

Hieron.
in hunc
locum.

nouvelle dans leur esprit , comme dit encore le même Saint , la memoire de ces grands prodiges que Dieu avoit faits anciennement dans l'Egypte en leur faveur , afin qu'ils leur fussent comme une image de l'abondante redemption qu'il devoit leur procurer par sa mort dans le même-temps. Cette fête étoit nommée la Pâque , qui signifie passage. Et on lui avoit donné ce nom pour obliger tous les Juifs de rendre à Dieu tous les ans de solennelles actions-de-graces , de ce que l'Ange exterminateur avoit passé les maisons des Israélites , où il avoit vu du sang de l'agneau dans cette nuit si funeste aux Egyptiens , où il frappa & fit mourir tous leurs premiers-nés , depuis celui du Roi même , jusqu'à celui du dernier de tout le peuple.

¶. 3. 4. 5. Au même-temps les Princes des Prêtres & les Anciens du peuple s'assemblerent dans la sale du Grand-prêtre , appellé Caïphe ; & tiennent conseil ensemble pour trouver moyen de se saisir adroitemment de JESUS , & de le faire mourir. Et ils disoient : Il ne faut point que ce soit le jour de la fête , depeur , &c.

Comme rien n'étoit caché au Sauveur , il prédit à ses Apôtres qu'il devoit être livré à ses ennemis , vers le temps-même qu'ils tenoient conseil ensemble pour l'arrêter. Lors donc qu'il faisait cette prédiction à ses disciples , les Princes des Prêtres , c'est-à-dire , les chefs des familles sacerdotales , & peut-être aussi , comme le croit saint Jean Chrysostome , ceux qui avoient exercé la souveraine sacrificature , & qu'on avoit dépouillés de leur dignité , ce qui arrivoit souvent alors , s'assemblerent avec les Anciens du peuple , ou ceux

qui le gouvernoient, dans la sale de Caïphe, qui étoit alors *Grand-prêtre*. Saint Marc & saint Luc y joignent aussi les Docteurs de la loi, qui étoient tousjours préparés à s'opposer en toutes rencontres à JESUS-CHRIST. Le sujet de cette grande assemblée, étoit de chercher & de trouver les moyens de se saisir avec adresse de celui qu'ils regardoient comme leur plus grand ennemi, parcequ'il étoit opposé à leur orgueil. Car comme le peuple comblé des bienfaits du Fils de Dieu, témoignoit beaucoup d'attaché pour sa personne, ils vouloient user d'artifice pour le prendre. C'estpourquoi ils résolurent sur toutes choses, de ne le point faire arrêter le jour de la fête, c'est-à-dire, le premier jour de la grande fête de Pâque, qui étoit le plus solennel, ou même durant toute la solemnité qui duroit sept jours ; parcequ'ils craignoient que le peuple, qui étoit alors en si grand nombre à Jérusalem, ne se soulevât & ne causât du tumulte. Cependant ils ne purent empêcher que le conseil du Très-haut ne fut accompli, qui étoit que JESUS-CHRIST représentât en sa personne la vérité qui avoit été marquée par les figures de la loi, & qu'il fut lui-même immolé pour le salut de tous les hommes, comme le véritable agneau pascal, dans le temps même que celui qui n'en étoit que l'image devoit être, selon la loi, immolé par tous les Juifs, en memoire de ce qu'ils avoient été sauvés dans l'Egypte de l'épée de l'Ange exterminateur.

Remarquez quel a été le sujet de la crainte des Princes des Prêtres, & des autres ennemis de JESUS-CHRIST, lorsqu'ils vouloient éviter le

172 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

Chrysostom. in Matth. 27. 53. temps de la fête pour l'arrêter & pour le faire mourir. Que craignent-ils donc , dit saint Chrysostome , est-ce Dieu qu'ils craignent ? Et ont-ils quelque apprehension d'augmenter encore l'énormité de leur crime , par la profanation d'une si grande solennité ? Non sans doute , ils ne craignent que les hommes , & c'est de la part des hommes que leur vient toujours la crainte qu'ils ont. Cependant l'excès de leur fureur leur fit ensuite changer de dessein , ajoute ce Pere : car ayant trouvé un traître , ils ne purent différer après la fête à executer la détestable résolution qu'ils avoient prise de faire mourir JESUS-CHRIST ; puisqu'ils le crucifierent au temps même de cette fête si solennelle , agissant en toutes choses comme des personnes qui étoient frappées d'aveuglement. Et quoique Dieu ait su se servir de leur malice pour accomplir ses adorables desseins , ils n'en sont pas moins criminels , ni moins dignes de tous les supplices imaginables. Car non seulement ils font mourir l'Innocent , le Juste & le Saint par excellence , après qu'ils avoient été comblés de ses grâces , & préférés aux nations par un pur effet de son amour ; mais ils le tuent dans le temps même que l'on devoit délivrer les plus coupables.

¶. 6. jusqu'au 10. *Or comme JESUS étoit à Béthanie , en la maison de Simon le lépreux , une femme vint à lui avec un vase d'albâtre , plein d'une huile de parfum de grand prix , qu'elle répandit sur sa tête lorsqu'il étoit à table. Ce que ses disciples voyant , ils s'en fâchèrèrent , &c.*

Jean. 12. Grotius. Il paraît par l'Evangile de saint Jean , que cette histoire n'est pas rapportée ici dans l'ordre du temps

temps & en son lieu ; puisqu'elle arriva quelques temp.
jours auparavant, lorsque J E S U S - C H R I S T étoit Hist. &
conc.
à Béthanie. Mais saint Matthieu la rapporte pré- Evang.
c. 108.
num. 16
sentement, pour faire connoître que ce qui porta
Judas à vouloir trahir son maître, étoit son avarice, la vraie cause de ce murmure où il se laissa aller, à l'occasion de ce parfum qui fut répandu sur la personne de J E S U S - C H R I S T. Le Fils de Dieu étoit donc alors à Béthanie, non pas dans la maison de Marie & de sa sœur Marthe, mais dans celle de *Simon* surnommé *le Lépreux*, soit qu'il eût été guéri de la lépre, comme l'ont cru quelques Peres, ou que ce nom lui fût venu de quelqu'un de ses ancêtres : & on lui avoit apprêté là à souper. Il semble qu'on peut juger par l'Evangile de saint Jean, que ce souper se donnoit à J E S U S - C H R I S T en commun par Simon, Marie, Marthe, & Lazare ; ou que *Simon*, qui pouvoit être leur parent, voulut peut-être donner au Sauveur cette marque de sa reconnaissance de la resurrection miraculeuse d'une personne qui lui étoit proche, ou qu'il aimoit. Quoi qu'il en soit, Marthe seruoit J E S U S - C H R I S T pendant ce souper, selon sa coutume, & Lazare étoit à table avec lui.

Lors donc qu'ils soupoient, *une femme*, qui selon saint Jean, étoit Marie même, sœur de Lazare, s'approcha de notre Seigneur, & répandit sur *sa tête*, un parfum très-précieux. C'étoit la coutume dans l'orient d'en user ainsi, & de faire ces sortes de profusions dans les grands festins. Elle ne le fit pas néanmoins par un esprit de luxe & de mollesse ; mais afin de témoigner sa profonde vénération pour la personne de J E S U S - C H R I S T.

Tome II.

S

qu'elle regardoit, dit saint Chrysostome, comme étant élevé au-dessus de tous les hommes; c'est-à-dire, comme Dieu. C'est pourquoi elle ne se contente pas de répandre de si excellens parfums sur lui; mais elle abaisse jusqu'à ses pieds, selon saint Jean, la plus noble partie de son corps, qui étoit sa tête, afin de les essuyer avec ses cheveux, en ôter toute la poussiere, & y mettre ensuite du même parfum. Ainsi elle atteste en quelque sorte la divinité de J E S U S - C H R I S T par ce parfum qu'elle répand sur sa tête; & sa sainte humanité par celui qu'elle répand sur ses pieds; & elle fait éclater en même-temps sa foi à l'égard de celui qu'elle adoroit comme son Dieu, & son humble reconnaissance envers celui qu'elle reverroit comme son libérateur & son Sauveur. Mais elle nous apprenoit aussi à ne nous pas contenter non plus de parfumer la tête de J E S U S - C H R I S T par les sentimens d'une foi vive en lui, mais encore ses pieds par de saintes profusions de la charité envers les pauvres, qui sont ses membres, & comme les pieds avec lesquels il marche, pour le dire ainsi, au milieu de nous. Les vrais parfums qui sont destinés pour ces pieds, sont donc les aumônes, dont l'odeur si excellente a la force de s'élever jusques à Dieu. Et toutes nos superfluités, ou les marques de notre vanité, figurées par les cheveux de Marie, qui servent à essuyer les pieds du Sauveur, doivent aussi être appliquées aux besoins des pauvres.

Saint Matthieu témoigne que *les disciples se fâcherent* en voyant cette profusion d'une chose de si grand prix, & qu'ils ne purent s'empêcher de faire éclater leur peine, en disant, que si *ce par-*

*S*um eût été vendu, on auroit pu en assister beaucoup de pauvres. Mais saint Jean n'attribue ce chagrin qu'à Judas seul, qui devoit trahir Jesus-Christ; & il ajoute, qu'il parloit ainsi, non *Ioan. 12. 8* parcequ'il se mettoit en peine des pauvres, mais parcequ'il étoit larron, & qu'ayant la bourse, il portoit l'argent que l'on y mettoit. Pour concilier ces deux saints Evangelistes, il suffit de dire avec saint Jerôme, ou que saint Matthieu, *Hieron.* *in hunc locutus.* par une figure assez ordinaire, a attribué aux disciples en general, ce qui regatdoit seulement l'un d'entr'eux; ou que les Apôtres ayant ressenti effectivement une vraie peine pour l'amour des pauvres, de ce qt'ils envisageoient comme une perte, à cause qu'ils n'entroient pas dans les sensimens de cette femme; Judas au contraire n'en eut du chagrin que par rapport à soi-même; & par un effet de son avarice.

Saint Jean Chrysostome semble vouloir justifier *Chrysost.* *in Ma. 12. hom. 81.* en quelque façon, non pas Judas, mais tous les autres disciples: car ils avoient, selon la réflexion de ce Saint, entendu dire à leur maître; Qu'il vouloit la miséricorde, & non pas le sacrifice. Ils savoient qu'il avoit fait de grands reproches aux Juifs, pour avoir abandonné les points les plus importans de la loi, scâvoir la justice, la miséricorde & la foi. Ils se souvenoient aussi de plusieurs choses qu'il leur avoit dites sur le sujet de l'aumône. Et de tout cela ils croyoient pouvoir tirer cette conclusion, que s'il ne recevoit pas les holocaustes, ni l'ancien culte Judaïque, il agréeroit beaucoup moins encore cette onction d'un parfum, dont le prix eût pu soulager beaucoup de pauvres. Telles étoient leurs pensées, *continué*

276 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
ce Saint. Mais le Fils de Dieu connoissant le fond du cœur de cette femme , rempli de religion & de foi , & condescendant au zèle de sa piété , il lui permit de répandre ce parfum sur lui. Car s'il n'a pas dédaigné de se faire homme , d'être porté dans le sein sacré de sa mère , & d'être nourri de son lait ; il ne faut point s'étonner qu'il ait bien voulu que cette femme ait fait aussi par un esprit de Religion cette onction de parfums sur son corps mortel. Il imita même en cela la conduite de Dieu son Père , qui sembloit se plaire à la fumée des holocaustes qu'il ordonnoit qu'on lui offrit , & à l'odeur des parfums qu'il vouloit qu'on fit brûler sur l'autel en sa présence , ou qu'on répandît sur les Prêtres de l'ancienne loi. Il regardoit en ces choses , comme son Père , le cœur de ceux qui lui témoignoient leur piété , & hon l'exterieur de leurs actions. Et il souffroit que l'on fit à son égard une espèce de profusion , pour marquer à toute la posterité par cette image les saintes profusions de la charité dont il vouloit qu'on usât envers ses membres , selon qu'il l'exprime assez par les paroles suivantes.

v. 10. jusqu'au 14. Mais JESUS sachant ce qu'ils disoient , leur dit : Pourquoi tourmentez-vous cette femme ? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous : mais pour moi , vous ne m'aurez pas toujours. Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps , elle l'a fait pour m'ensevelir par avance , &c.

Il paroît que les Apôtres avoient dit tout bas ce qu'ils pensoient touchant la profusion d'un parfum qu'ils regardoient comme une perre.

*Mais JESUS, à qui rien n'étoit caché, connois-
fiant ce qu'ils avoient dit, prit la défense de Marie,
& justifia ce qu'elle avoit fait à son égard. Il ne dit
rien de l'avarice de Judas, qui avoit été la cause
de son murmure, & il voulut l'épargner par une
douceur qui confond beaucoup nos précipitations
à reprendre l'injustice de ceux qui nous choquent.
Mais il se contente de donner à ses Apôtres en
general l'idée qu'ils devoient avoir de cette action
de Marie, qu'ils avoient blâmée trop legerement.
On peut croire que c'étoit à elle-même qu'ils
avoient témoigné leur peine, peut-être lorsqu'
elle se leva des pieds du Sauveur pour se retirer:
car c'est ce qu'il semble marquer lui-même lors-
qu'il leur dit : *Pourquois tourmentez-vous cette femme*, qui a suivi en ce qu'elle vient de faire, le
mouvement de sa pieté, & dont l'action est bonne,
tant par rapport à la fin qu'elle s'y est proposée,
que par rapport à celui qu'elle a regardé, & au
temps auquel elle a répandu ce parfum ? Elle a
eu dessein de me témoigner sa profonde recon-
noissance, regardant en moi ce que la foi seule
y fait trouver, & y ayant découvert par une lu-
miere furnaturelle, ce que mon Pere vous a aussi
revelé. Ce parfum même qu'elle a répandu fut mon
corps, vous doit être comme une prédiction de
ma mort : & vous devez l'envisager comme une
préparation à ma sépulture.*

Ce n'est pas peut-être que cette femme eût la
pensée en répandant ces parfums sur JESUS-
CHRIST, de le faire comme pour l'ensorcelir par avance : mais c'est quel l'Esprit de Dieu qui l'animoit
en cette rencontre, lui faisoit faire une action qui
figuroit, & qui marquoit en effet la mort & la

sepulture du Sauveur. Car les Saints n'avoient pas eux-mêmes dans ce qu'ils faisoient, toutes les vues, que l'Esprit de Dieu y avoit : & plusieurs de leurs actions pouvoient être prophétiques, sans qu'ils eussent la connoissance de tout ce qu'elles marquoient. On ne peut douter cependant que Marie ne fût pour le moins aussi éclairée que Marthe sa sœur, qui avoit si hautement confessé, que JESUS
27.
40. étoit le CHRIST, le Fils du Dieu vivant ; puis-
39. 42. qu'elle éroit même plus attachée & plus attentive que sa sœur Marthe, à écouter les paroles de JESUS-CHRIST. Ainsi elle pouvoit bien avoir reçû du Sauveur quelque lumiere sur ce sujet ;
Ad sepeliendum me fecit.

Quoi qu'il en soit, JESUS-CHRIST ayant déclaré, Qu'elle avoit fait une bonne œuvre, par cette onction qui marquoit sa sepulture, il la justifie encore à l'égard des pauvres que l'on auroit pu nourrit du prix de ce precieux parfum. Car il fait connoître aux Apôtres que c'étoit alors le temps de parfumer & d'embaumer celui qui étoit le chef, parcequ'il alloit bien-tôt les quitter & mourir pour eux ; mais qu'ils auroient tout le temps après sa mort, & dans la suite de tous les siecles, de répandre les parfums de leurs charités sur ses membres, qui étoient les pauvres. *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous, leur dit-il, mais vous ne m'aurez pas toujours ; c'est à-dire, vous trouverez en tout temps des occasions d'exercer la charité dont vous parlez, puisque vous ne manquerez jamais de pauvres qui auront besoin de votre assistance : mais pour moi je ne demeurerai plus guere au milieu de vous en cette manière sensible que vous voyez, étant prêt de*

m'en retourner vers mon Pere. Ainsi l'action de cette femme ne doit point être blâmée par ceux qui ne connoissent pas le fond de son cœur, ni les conseils de la sagesse de celui pour qui elle a fait cette profusion de parfums. Et je vous déclare, que *par tout où l'Evangile sera prêché, on en parlera avec éloge, comme d'une preuve éclatante de sa foi.*

Après cette déclaration si authentique du Fils de Dieu, qui ne seroit étonné de la faiblesse du jugement de l'esprit humain, & de la lumiere si bornée de sa sagesse par rapport à celle de Dieu? Car ne paroîssoit-il pas effectivement que les Apôtres entroient même dans les sentimens du Fils de Dieu, lorsqu'ils souhaitoient que l'on eût fait un usage plus utile en apparence de ces parfums? JESUS-CHRIST ne venoit-il pas de dire formellement, en parlant des justes & des reprobés, que ce qu'ils avoient ou fait, ou refusé de faire en faveur des moindres des siens, pour les assister dans leurs besoins, c'étoit à lui-même qu'ils l'avoient fait, ou qu'ils l'avoient refusé? Il sembloit donc qu'ils avoient raison de juger, que c'étoit perdre un parfum de le répandre sur la tête de celui qui venoit de déclarer, que ses membres qu'il vouloit qu'on assistât étoient les pauvres. Mais la sagesse de Dieu est infiniment élevée au dessus de nous: & lorsqu'il daigne lui-même *justifier ses élus, qui osera les condamner*, dit saint Paul? S'il a donc dit qu'il vouloit que cette action de Marie, si blâmée par les Apôtres, & si blâmable en apparence, fut annoncée dans toute la terre, aussi bien que son Evangile, comme on en voit aujourd'hui l'ac-

Rom. 8:33

S 3ijj

280 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

complissement, combien la foi, l'humilité, & la charité qui l'accompagnoient étoient-elles grandes ; & combien doit-on être tenu à juger des serviteurs de J E S U S - C H R I S T ? C'est aussi pour cette raison que saint Chrysostome ne veut pas qu'on blâme ceux, qui par le respect qu'ils ont pour nos saints temples, font des dépenses considérables pour les orner ; de peur de troubler & d'abattre encore cet esprit de pieté, qui les porte à faire de saintes profusions pour les Églises.

¶. 14. 15. 16. Alors l'un des douze, appellé J u d a s I s c a r i o t e , s'en alla trouver les Princes des Prêtres, & leur dit : Que voulez-vous me donner, & je vous le mettrai entre les mains ? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent, &c.

Grotius.
Maldon.
¶. 3. 4. Alors, c'est-à-dire, après que les Princes des Prêtres s'étoient assemblés pour tenir conseil avec les Anciens du peuple, & les Docteurs de la Loi, touchant les moyens de faire arrêter J E S U S - C H R I S T sans tumulte : car le saint Evangeliste ayant marqué le sujet qui porta Judas à vouloir trahir son maître, reprend tout-d'un-coup ce qu'il avoit commencé à dire, & raconte ici la manière dont ces ennemis du Sauveur trouverent ce qu'ils cherchoient ; sçavoir un moyen de se saisir adroitemment de sa personne. Quel moyen en effet plus favorable à leur dessein pouvoient-ils trouver que celui qui se présenta à eux, lorsqu'un des douze, choisi par le Fils de Dieu pour l'accompagner partout, alla de lui-même, sans qu'ils le cherchassent, leur offrir de le mettre entre leurs mains, pour un prix d'argent ? Le démon qui avoit présidé à leur assemblée, fut celui qui inspira

Judas de trahir J e s u s . Et Dieu , qui savoit le grand avantage qu'il devoit tirer de la perfidie de cet Apôtre , & de la fureur de ces Prêtres , les laisse agir tous selon la corruption de leur cœur , sans s'y opposer en aucune sorte , lorsqu'il avoit néanmoins toute leur conduite en abomination . C'est ce qui devroit effrayer beaucoup d'impies , qui se croient en sûreté quand rien ne s'oppose à leur malice : au-lieu que le silence même & la patience de Dieu à leur égard est la chose du monde la plus capable de les étonner & de les faire trembler .

Saint Jean Chrysostome a admiré la raison que *Chrysost.*
in Mattheo.
hom. 81.
les saints Evangelistes ont eue en parlant de la trahison de Judas , de marquer expressément qu'il étoit *un d'entre les douze*. Car il semble qu'ils pouvoient se contenter de dire de lui en general , qu'il étoit du nombre des disciples de J e s u s - C H R I S T . Mais ils n'avoient point dessein de s'épargner cette sorte de confusion ; & aimant la vérité dans ce qu'ils disoient , ils faisoient connoître à toute la terre , que si l'un des douze s'étoit porté jusqu'à cet excès , que de trahir son propre maître , nul ne devoit présumer de soi , en quelque état & en quelque lieu qu'il fut ; puisque la compagnie même du Sauveur , & la sainte société des autres Apôtres , ne fut pas capable de retenir celui-ci dans son devoir . Il est nommé *Iscariote* , afin qu'on ne le confondît pas avec un autre du même nom , surnommé *Thaïdée* .

Après donc que son avarice eut été choquée de la profusion de ce parfum , & que la réponse de J e s u s - C H R I S T l'eut offensé , au-lieu de

182 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
l'instruire & de le toucher comme les autres ;
ayant su peut-être le dessein de ses adversaires,
& l'embarras où ils se trouvoient pour l'executer,
il alla lui même mettre à prix d'argent celui qui
éroit venu pour racheter l'univers. *Que voulez-*
vous me donner, leur dit-il, *& je vous le mettrai*
entre les mains? Malheureux Apôtre, s'écrie saint
Jérôme, qui prétend se dédommager par le prix
de la vente de JESUS-CHRIST, de la perte
qu'il croit avoir faite par l'effusion d'un parfum
qu'il eût souhaité avoir vendu ? Quelle effroyable
demande ? Et quelle extravagante compensation ?
Que voulez-vous me donner, afin que je vous le met-
te entre les mains? Que donner à cet Apôtre en
échange de son maître ? Que lui donner qui put
remplir ce vuide effroyable où il se mettoit vo-
lontairement par la perte de son Dieu ? Que
lui donner encore une fois, qui fut capable de le
consoler, après avoir rejetté celui qui l'avoit
choisi pour lui confier, comme à tous les autres
Apôtres, ses plus grands secrets, & pour le ren-
dre avec eux l'un des principaux ministres de ce
royaume divin qu'il éroit venu établir parmi les
hommes ?

Ce fut sans doute par un effet tout particulier
de la providence, qu'on lui offrit pour le prix de
la trahison du Fils de Dieu, une aussi petite som-
me qu'est celle qui est marquée par ces *trente pieces*
d'argent, qu'on croit pouvoir revenir à quarante-
six livres, ou environ, de notre monnoie ; & que
lui-même s'en contenta ; car on peut dire, qu'
outre que notre Seigneur voulut pour l'amour
de nous, être traité comme le dernier des hom-
mes ; il marquoit aussi par là une figure terrible.

Hieron.
in hunc
locum.

de ce qu'on a vû toujours depuis , & de ce que l'on verra dans la suite de tous les siecles , où J E S U S - C H R I S T est vendu en quelque sorte , & par ses disciples & par plusieurs même de ses ministres , pour un peu d'argent , pour un plaisir très-leger , pour une petite vengeance , & souvent , si on l'ose dire , pour un rien . On s'emporte contre cet Apôtre , & on exagere la lâcheté & l'énormité de sa trahison : & l'on ne s'apperçoit pas qu'une avarice & qu'une cupidité secrete nous porte souvent comme lui à dire au démon , & au monde : *Que voulez-vous me donner , afin que je vous le mette entre les mains* ; c'est-à-dire , afin que je me livre moi-même à vous , moi qui appartiens à J E S U S - C H R I S T en tant de manières , & qui ai l'honneur d'être un de ses membres.

Il falloit bien que Judas eût conçû une très-petite estime de son maître pour se contenter d'un prix si modique en le vendant . Il falloit que le déreglement de son cœur le lui fit même regarder alors avec le dernier mépris ; puisqu'il ne le vendit , pour parler ainsi , que comme le dernier des esclaves . Il ne déchut pas tout-d'un-coup sans doute , de la grace & de l'esprit de l'apostolat , pour en venir à cet excès , qu'on ne peut envisager sans horreur . Il y arriva par plusieurs degrés : & l'estime de J E S U S - C H R I S T diminuant dans son cœur à mesure que la cupidité y croissoit , il vint enfin jusques à lui préférer ce peu d'argent , & à oublier ce qu'il avoit cru lui-même d'abord touchant sa divinité ; & tout ce qu'il avoit fait par la communication de sa puissance . Car on ne peut pas douter qu'il n'ait fait

284 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

au commencement les mêmes miracles que tous les Apôtres , & qu'il n'ait prêché toutes les mêmes vérités. Mais ayant ensuite laissé éteindre l'Esprit de Dieu dans son cœur, il s'aveugla jusqu'à ne plus regarder J E S U S - C H R I S T que comme un homme , qu'il pouvoit par son adresse livrer aux Princes des Prêtres pour en faire ce qu'ils voudroient. Il est vrai qu'il le pouvoit : mais ce n'étoit que parceque le Fils de Dieu le permettoit , condamnant sa volonté criminelle , & ne s'y opposant pas ; afin de tirer des ténèbres mêmes de ce mystère de l'iniquité consommée , la lumière du plus grand ouvrage que pouvoit produire son excessive charité envers les hommes.

Judas chercha donc dès ce moment qu'il fut convenu avec les Prêtres du prix de son crime , une occasion favorable pour leur livrer JESUS-CHRIST entre les mains. Et ce qu'il cherchoit , comme le remarque saint Luc , étoit de le faire sans exciter de tumulte parmi le peuple , & sans que son maître , ou au moins que les Apôtres s'en pussent douter. Car il parut bien , lorsque dans la suite il dit aux ministres que les Prêtres envoyeroient pour le prendre , de le mener sûrement & avec précaution : *Ducite cautè , que toute l'idée qu'il avoit eue de J E S U S - C H R I S T , à la divinité duquel saint Pierre avoit rendu devant lui un témoignage si authentique , s'étoit évanouie de son esprit , & qu'il ne le regardoit guere plus que comme un homme prudent & habile , qu'on ne pouvoit pas surprendre aisément.*

¶. 17. 18. 19. Or le premier des jours où l'on mangeoit des pains sans levain , les disciples vinrent trouver JESUS , & lui dirent : Où voulez-vous que nous

vous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque?
JESUS leur répondit : Allez dans la ville chez un
tel, & lui dites : Le maître vous envoie dire :
Mon temps est proche ; je viens faire la Pâque chez
vous, &c.

Le premier des jours où l'on mangeoit des pains
sans levain, étoit le treizième de la lune de Mars,
vers le coucher du soleil, auquel commençoit le
quatorze parmi les Juifs ; c'est-à-dire, que c'étoit
le soir du Jeudi deuxième d'Avril, auquel il fal-
loit manger l'agneau pascal. Ce jour donc avant le
soir, les disciples, qui étoient Pierre & Jean, de-
manderent à J E S U S - C H R I S T où il vouloit qu'ils
lui préparassent ce qu'il falloit pour la Pâque ;
c'est-à-dire en quelle maison de la ville de Jeru-
salem il vouloit manger l'agneau pascal ; car il
étoit défendu expressément par la loi, de le man-
ger autre part que dans cette ville, que le Seigneur
avoit choisi pour y demeurer au milieu des Juifs,
& pour y faire éclater la gloire & la grandeur de
son nom. Il paroît par saint Luc, que Pierre & Jean
ne demanderent à JASUS-CHRIST, où il vouloit qu'-
ils lui préparassent ce qu'il falloit pour manger la
Pâque, qu'après qu'il leur eut lui-même donné or-
dre d'aller apprêter ce qui étoit nécessaire. Le
Fils de Dieu designa une personne par certaines
marques qui sont rapportées dans saint Luc, & les
envoya lui dire de sa part ces paroles : Le mai-
tre vous envoie dire : Mon temps est proche. Quel-
ques-uns ont cru que cette personne vers qui J E-
S U S - C H R I S T envoyoit saint Pierre & saint Jean,
pouvoit être du nombre de ses disciples, qui le
reconnoissoient, aussi-bien que les Apôtres, pour
leur maître. Mais on peut bien croire aussi que ces

*Chrysostome
in Matt. hom. 82.*

Luc. 14.

Denz. 16.

Luc. 14.

268 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

paroles de JESUS-CHRIST renfermoient cette autorité divine avec laquelle il commandoit, & aux hommes, & aux démons, & aux élémens, comme le maître souverain de la nature. L'on en *Matt. 21. 33.* avoit vu déjà un exemple bien remarquable, lors *Marc. 11. 3. 11. 6.* qu'il envoia quelque temps auparavant, deux de ses disciples pour lui amener une ânesse & un ânon; & qu'au moment qu'ils eurent dit à celui à qui ils appartenioient, que *le Seigneur en avoit besoin*, il les laissa emmener.

Chrysost. JESUS-CHRIST fait dire à cet homme : *Mons in Matt. 21. temps est proche*; & il marquoit par cette sorte d'*expression*, selon saint Jean Chrysostome, tant aux disciples, qu'à la personne chez qui il les envoyoit, & à tous les Juifs, qu'il ne mourroit pas malgré lui, mais qu'il s'offriroit volontairement à la mort. Car en appellant ce temps de sa mort, *son temps*, il faisait connoître que c'étoit un temps dont il étoit maître : & en ajoutant, que *ce temps étoit proche*, il donnoit lieu de juger encore plus clairement, qu'il ne mourroit que quand il voudroit; & que cette heure en laquelle il avoit resolu de mourir pour sauver les hommes, lui étoit très-bien connue. Mais disons encore, qu'il appelloit le temps de sa passion & de sa mort, *son temps*, parceque c'étoit proprement pour ce temps là qu'il étoit venu & qu'il avoit paru dans le monde. C'étoit celui qu'il avoit toujours principalement envisagé comme le temps de la consommation de cette grande charité qui l'avoit porté à se faire homme pour nous reconcilier avec Dieu son Père. Et c'étoit véritablement à cette *Pâque*, figurée par celle des Juifs, qu'il aspiroit avec un très-grand désir ; à cette Pâque où l'Agneau sans tache, où l'A-

agneau divin devoit être immolé , & où en passant de la terre au ciel , il devoit par le merite de sa mort sanguine réunir le ciel avec la terre.

Saint Pierre & saint Jean s'en allerent donc à Jérusalem quelques heures avant le coucher du soleil ; parcequ'ils avoient besoin de quelque temps pour préparer les pains sans levain , pour acheter , tuer & faire rôtir l'agneau pascal , & pour apprêter les autres choses marquées par la loi . Aussi il est dit dans saint Marc , que le Fils de Dieu ne se ^{Marc. 14.} rendit avec ses disciples que sur le soir en cette ^{17.} maison , où il avoit ordonné qu'on lui apprêtât ce qu'il falloit pour la Pâque . Saint Jean Chrysostome ^{chrysost.} admirer la générosité de cet homme , qui reçut si aisément ^{ut supradict.} J e s u s - C H R I S T dans sa maison , quoiqu'il n'en fût pas connu , qui même ne craignit point en logeant chez soi celui que les Prêtres , les Pharisiens & les Docteurs de la loi haïsoient à mort , de s'attirer la haine implacable de ces hommes vindicatifs & pleins de fureur . Mais on ne peut pas douter que celui qui voulut bien lui faire l'honneur de le choisir pour son hôte , ne lui ait en même temps inspiré cette sainte hardiesse , pour faire un bien aussi grand que celui - là , sans se mettre en peine de tous les maux qui en pouvoient naître .

V. 20. jusqu'au 26. *Le soir étant donc venu , il se mit à table avec ses douze disciples. Et lorsqu'ils mangeoient , il leur dis : Je vous dis en vérité , que l'un de vous me doit trahir. Cette parole leur ayant causé une grande tristesse , chacun d'eux commença à lui dire : Seroit-ce moi , Seigneur ? Il leur répondit : Celui qui met la main dans le plat avec moi , que doit trahir , &c.*

Le soir étant donc venu : c'est - à - dire , après le soleil couché , qui étoit le temps auquel on devoit manger l'agneau pascal , le Fils de Dieu se mit à table avec ses douze disciples , qui composoient proprement la maison de J E S U S - C H R I S T : car il étoit ordonné par la loi , que chaque chef-de-famille mangeât un agneau avec ceux de sa maison .

Exod. 12. 8. 4. Chrysost. in super. w. suprad. *On ne fait ce qui doit nous étonner davantage ; ou l'insolence de Judas , qui ne craint pas de se trouver avec tous les autres à ce souper , ayant déjà la trahison dans le cœur ; ou la douceur de J E S U S - C H R I S T , qui veut bien l'admettre encore à sa table , quoiqu'il l'eût déjà vendu à ses ennemis , & qu'il ne fût plus en sa compagnie , qu'afin d'observer quelque moment favorable pour le livrer à ceux qui le haïssioient . Cependant le Fils de Dieu voulut lui faire connoître , aussi bien qu'aux autres Apôtres , que tout ce qui se passoit étoit exposé à la lumiere de sa vérité . Et c'est pour cela qu'il leur declara , & avec serment*

Chrys. ib. Hieron. in hunc. locum. *Que l'un d'entre eux le devoit trahir . Il ne voulut pas , selon la réflexion des Peres , le marquer distinctement , afin que l'espérance de pouvoir encore demeurer caché aux Apôtres ses confrères , lui devenît comme une occasion de pénitence , & pour empêcher aussi qu'il ne s'emportât en quelque insolence , s'il se fût vu désigné expressément : Ne manifeste coarguisus , impudentior fieret . Ainsi , dit S. Chrysostome , le Fils de Dieu aime mieux remplir de terreur tous ses Apôtres , que ne pas donner à celui-ci cette ouverture , pour sortir de l'état funeste où son avarice l'avoit précipité : Je vous dis en vérité , leur dit J E S U S - C H R I S T , que l'un d'entre vous me doit trahir ; l'un d'entre vous qui*

êtes

Êtes mes douze Apôtres choisis, qui m'accompagnez par - tout, & à qui même j'ai promis de si grandes choses. Qui n'auroit tremblé à une telle declaration du Fils de Dieu ? Aussi l'Evangile ajoûte, qu'ils furent *remplis de tristesse*; c'est-à-dire, les onze Apôtres qui avoient un profond respect pour sa personne; & qu'ils commencèrent à lui demander chacun, s'il étoit possible que ce fût lui : *Numquid ego sum, Domine?* Car quoiqu'ils ne se sentissent point coupables d'un tel crime, & qu'ils fussent même convaincus par le témoignage de leur conscience, qu'ils n'avoient jamais pensé à commettre un si grand excès, ils craignoient, selon saint Jerôme, leur propre fragilité, & se défioient, pour le dire ainsi, d'eux-mêmes, ajoûtant en quelque façon plus de foi à cette declaration de leur divin maître, qu'au témoignage de leur conscience.

On peut remarquer avec quelques Interprètes, quatre degrés differens par lesquels le Fils de Dieu donna peu à peu à connoître plus clairement celui qui le trahiroit. D'abord il dit aux Apôtres, qu'un d'entr'eux le devoit trahir. Mais comme il les vid plongés dans une profonde tristesse, à cause de l'incertitude où chacun d'eux se trouva sur ce qu'il venoit de dire, il désigna par une marque un peu plus claire celui dont il entendoit parler, lorsqu'il ajoûta : *Que celui qui le trahiroit mettoit la main avec moi dans le plat*: ce que néanmoins l'on explique en deux manières. L'une est, que notre Seigneur voulut seulement par là exagerer la grandeur du crime que Judas devoit commettre en trahissant celui - là même avec lequel il mangeoit familièrement, selon cette expression prophétique

*Gratius.
Maldona
Jansen.
in hunc
locum.*

Tome II.

T

290 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

Psal. 40. phétique de David : *Celui qui mangeoit mon pain a signalé sa trahison à mon égard.* L'autre est, que Judas étant à table proche du Sauveur, mettoit effectivement avec lui la main au plat dans le temps même qu'il parla ainsi. Mais comme sans doute quelqu'autre l'y mit dans le même-temps, la chose demeura toujours incertaine.

Cependant Judas qui n'avoit point demandé encore au Sauveur avec les autres, si c'étoit lui qui le trahiroit, le lui demanda enfin, comme il est marqué ici par ces paroles : *Est-ce moi, mon maître ?* Et Jesus lui repartit dans l'instant : *Vous l'avez dit* ; c'est à-dire, c'est vous-même. Mais parceque cette réponse de Jesus-Christ à Judas ne fut entendue, à ce qu'on croit, de personne que de lui seul, le Sauveur lui ayant sans doute parlé *Augus.
de confi.
Evangel
lib. 3.
initio.*

Joan. 13. fort bas ; ce fut ce qui donna lieu à saint Pierre dans *24. 25.
26.* la suite, de faire signe à saint Jean, qui avoit sa tête proche le sein de Jesus, de lui demander qu'il lui fit connoître qui étoit celui dont il leur parloit. Et le Fils de Dieu le lui désigna alors clairement, en lui disant, Que c'étoit celui à qui il alloit donner un morceau de pain qu'il auroit trempé; & ayant donné aussi-tôt après ce morceau à Judas Iscariote. Telle est la maniere la plus naturelle en laquelle il semble qu'on peut entendre cet endroit de l'Evangile, qui paroît d'ailleurs obscur, & dont nous nous reservons à éclaircir quelques autres circonstances en expliquant l'Evangile de saint Jean. Car il y a bien de l'apparence que le Sauveur ne lui donna cette dernière marque pour connoître celui qui le trahiroit, qu'après l'institution du Sacrement adorable de son divin corps, dont il n'est parlé que dans la suite.

Pour revenir à l'explication particulière du texte de saint Matthieu, nous y voyons, selon la remarque des saints Peres, un exemple inconcevable de moderation & de charité dans la conduite de J E S U S - C H R I S T envers Judas. Car après l'avoir épargné autant qu'il a pu, & lui avoir fait néanmoins assez connoître qui étoit celui qu'il vouloit trahir, puisqu'il lui fit voir qu'il penetrioit par sa divine lumière jusqu'au fond de son cœur ; il lui met devant les yeux le trésor de cette colère effroyable qu'il amassoit sur sa tête ; afin que celui que la honte d'un si terrible reproche ne pouvoit gagné, pût être au moins effrayé, comme dit un Pere, par la grandeur des supplices dont il étoit menacé. Pour ce qui est du *Fils-de-l'homme*, dit le Sauveur, il s'en va ; c'est-à-dire, il s'en retourne à son Pere, & il y va en mourant, plus par un effet de sa volonté, qui l'a engagé à devenir *le Fils-de-l'homme*, lui qui est de toute éternité le Fils de Dieu ; que par un effet de la violence de ses ennemis, & de la malice de celui qui le doit trahir. Car lorsqu'il s'en va, il ne lui arrivera rien que ce que les Ecritures ont marqué de lui il y a long-temps ; Moïse & tous les Prophètes ayant prédit & figuré ses souffrances, aussi-bien que son entrée dans la gloire. Et ainsi il ne fera en mourant qu'accomplir les prophéties, & que consommer le grand ouvrage pour lequel il s'est incarné. *Mais malheur à l'homme par qui le Fils-de-l'homme sera trahi.* Car quoique sa trahison ait été prédite dans les saintes Ecritures, & qu'elle doive servir comme de premier degré à cette échelle mystérieuse, par laquelle le Fils-de-l'homme doit remonter vers son Pere, il n'en sera

*Chrys. En
Hier. in
ut suprad.*

*Luc. 24.
26. 27.*

*Chrysost.
in superd.*

en aucune sorte moins criminel : & le grand bien que la sagesse & l'ineffable charité de Dieu saura tirer d'une faute si énorme, ne diminuera rien de l'énormité d'un tel mal. C'est pourquoi *il eût mieux valu pour cet homme*, ajoute le Fils de Dieu, *qu'il ne fût jamais venu au monde* ; tant son crime est grand, & tant le supplice dont il doit être puni est terrible. Il ne dit pas en general, qu'il eût mieux valu que cet homme n'eût jamais été : car il falloit, selon les secrets impenetrables de la justice de Dieu, que son Fils unique fût trahi par l'un de ses douze Apôtres, & mis à mort par son propre peuple : *Nonne hac oportuit pati Christum, & ita intrare in gloriam suam?* Mais il dit ; Qu'il eût mieux valu pour cet homme de n'avoir jamais été ; parceque c'étoit un si grand excès à un Apôtre de trahir son propre maître, que quelque bien qu'il en revint à tous les hommes, il étoit infinitement malheureux de s'y être abandonné, & que l'état où ce crime le reduisroit pour toujouors, étoit pour lui pire mille fois que le néant même.

Ce fut donc après que le Fils de Dieu eut ainsi parlé, que Judas se sentant frappé, mais non touché de cette espece d'anathème que Jesus venoit de prononcer contre celui qui le trahiroit, eut l'insolence de lui demander comme tous les autres, *si c'étoit de lui* dont il parloit. Qui peut comprendre, s'écrie saint Jean Chrysostome, un si grand aveuglement ? Il demande à Jesus-Christ la vérité d'une chose qu'il sent dans son propre cœur. Et il semble qu'il insulte en quelque façon à la divine lumière de son maître ; ou au moins il donne par cette demande, comme le dit saint Je-

rbme, une étrange preuve de son incrédulité; c'est-à-dire, des tenebres effroyables que sa malice avoit formées dans son ame.

Saint Chrysostome est dans la dernière administration de la réponse pleine de simplicité & de douceur du Fils de Dieu. Il pouvoit, comme dit ce Saint, le traiter de scelerat, & lui reprocher très-fortement ce traité diabolique qu'il venoit de faire avec ses ennemis. Il pouvoit lui dire : Tu m'as vendu, & tu te disposes à en recevoir le prix. Et te sentant convaincu dans l'ame de la vérité du reproche que je te fais, tu feins encore de vouloir t'en assurer par moi-même. Ce n'est pas ainsi que cet Agneau plein de douceur, qui n'étoit venu au monde que pour y être immolé, répond à celui qui sembloit tenter sa sagesse, & mettre, si on l'ose dire, sa divinité à l'épreuve. Et en répondant tout simplement : *Vous l'avez dit, il nous donne*, selon que l'a remarqué le même Saint, l'exemple d'une moderation & d'une patience infinie.

On peut faire ici une nouvelle question, sur ce que le texte de l'Evangile nous donne lieu de juger que J E S U S - C H R I S T & ses douze Apôtres étoient ou assis, ou même, selon l'usage de ce temps-là, couchés, lorsqu'ils firent tous ensemble ce dernier souper. Cependant s'ils faisoient alors la Pâque, ils agissoient en cela, dit saint Chrysostome, contre la loi, qui sembloit marquer que l'on mangeroit debout l'agneau pascal, selon qu'il se pratiquoit effectivement parmi les Juifs. Mais le même Saint répond à cette difficulté, en disant qu'après avoir fait la Pâque suivant les cérémonies ordinaires, ils purent s'asseoir ou se coucher, se- vers. 205

T iii

294 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

lon la coutume, pour achever de souper; puisqu'il leur éroit permis après l'accomplissement de cette cérémonie légale, de manger d'autres viandes selon leurs besoins.

¶. 26. *Or pendant qu'ils soupoient, Jésus pris du pain, & l'ayant bénit, il le rompit & le donna à ses disciples, en disant : Prenez, & mangez : Ceci est mon corps.*

Ce que saint Matthieu dit ici, ne doit pas s'entendre comme si l'institution de cet auguste Sacrement avoit été faite dans le temps même que les *Apôtres soupaient*. Car il patoît par divers endroits de l'Écriture, qu'elle ne se fit qu'après le souper. Ainsi ces paroles : *Pendant qu'ils soupoient,* ne signifient autre chose, finon lorsqu'ils étoient encore à table & à la fin du souper. S. Jérôme dit, qu'après que le Fils de Dieu a accompli la cérémonie de la Pâque figurative & légale, en mangeant avec les Apôtres la chair de l'agneau pascal, il prend le pain qui fortifie le cœur de l'homme, & passe à la vérité du sacrement de la Pâque ; afin que comme Melchisedech le Prêtre du Dieu très-haut avoit offert du pain & du vin pour figurer ce grand Sacrement, il accomplît cette figure en donnant lui-même la vérité de son corps & de son sang : *Asumit panem qui confortat cor hominis, & ad verum Pascha transgreditur sacramentum : ut quoniam in præfiguratione ejus, Melchisedech summi Dei sacentes panem & vinum offerens, fecerat, ipse quaque veritatem sui corporis & sanguinis representaret.*

Il falloit donc que la Pâque Judaïque précédât la Pâque des Chrétiens, afin qu'il parût, comme dit saint Chrysostome, que celui qui établissoit la

loi nouvelle , avoit aussi établi la loi ancienne ; & qu'il n'avoit fait les ordonnances de cette première , que pour être des figures de cette seconde . C'est la raison , ajoute ce Pere , pour laquelle il joint maintenant la vérité à la figure , comme pour substituer l'une à l'autre . Et le soir même auquel il choisit d'instituer sa Pâque , après avoir célébré celle des Juifs , marquoit , comme dit le même Saint , que les temps étoient accomplis , & que les choses étoient arrivées à leur fin ; c'est à-dire , que toutes les ceremones de la loi ancienne devoient faire place à la vérité de l'Evangile . JESUS-CHRIST choisit encore le temps de la fin de sa vie , pour instituer le Sacrement adorable de son corps & de son sang , afin de donner à ses disciples avant que de les quitter , la plus grande preuve & le gage le plus assûré de son amour , & pour imprimer aussi , comme dit saint Augustin , d'une maniere plus forte au fond de leurs coeurs la grandeur de ce mystere : *Quò vehementius commendaret mysteriis illius altitudinem , ultimum hoc voluit arctius infigere cordibus & memoriae discipulorum , à quibus ad passionem digressurus erat.*

Il prend donc du pain ; c'est-à-dire , du pain sans levain : car il éroit défendu expressément par la loi de Dieu de laisser aucun levain dans les maisons des Israélites depuis le premier jour auquel on mangeoit l'agneau pascal , jusqu'à la fin du septième . Et cela nous figuroit , selon saint Paul , que ^{Exod. 12. 15.} *la Pâque des Chrétiens , dont celle des Juifs n'étoit qu'une image , se doit célébrer , non avec le vieux levain , ni avec le levain de la malice & de la corruption de l'esprit , mais avec les pains sans levain de la simplicité & de la vérité ;* c'est-à-dire , dans

T iiiij

296. EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

la disposition d'un esprit qui cherche Dieu sans déguisement, d'une maniere simple, sincere & véritable. La nature & les qualités du *pain*, que le Fils de Dieu choisit pour le changer en son corps, figuroient aussi très-parfaitement les effets divins que l'Eucharistie devoit produire parmi les fidèles. Car comme le propre du pain est de nourrir nos corps, celui de ce pain divin est aussi de nourrir nos ames, & de leur communiquer une force sur-naturelle contre tous leurs ennemis. Et de même que le pain est fait de plusieurs grains de froment, qui ne forment tous ensemble qu'un seul pain ; c'est aussi l'effet admirable que produit en nous la nourriture de ce pain céleste, selon la doctrine de saint Paul, qui dit sur ce sujet même : *Que nous ne sommes tous ensemble qu'un seul pain & un seul corps, parce que nous participons tous à un même pain* ; c'est à-dire, que participants tous au corps même de JESUS-CHRIST, qui nous est donné sous l'espèce du pain, nous ne formons tous ensemble avec JESUS-CHRIST qu'un seul corps, figuré par cette espèce du pain qui ne se fait que par l'union très-étroite de tous les grains de froment qui sont moulus & mêlés ensemble, comme le dit très-souvent saint Augustin. Aussi ce grand

*Saint Jean,
in tract. 26.
Idem. in
Psalm. 8.
Cyprian.*

Saint témoigne encore, que la farine & le vin, qui accompagoient la plupart des sacrifices de l'ancienne loi, figuroient excellemment l'union qui devoit être entre les peuples lorsqu'ils faisoient leurs offrandes au Seigneur, & qui doit être encore plus entre les Chrétiens, lorsqu'ils offrent le plus grand des sacrifices, figuré par cette farine & par ce vin. Car comme, dit-il, la farine n'est composée que de plusieurs grains de blé, brisé,

par la meule, & unis ensemble en un seul corps ; le vin de même ne se tire que de plusieurs grains de raisin, qui étant foulés au pressoir, rendent tous ensemble cette liqueur agreable & fortifiante.

Il y a encore, selon les Peres, une autre raison qui a porté JESUS-CHRIST à choisir du pain & du vin, pour nous donner sous ces deux espèces son corps à manger, & son sang à boire. C'a été, selon saint Ambroise, afin d'empêcher que la vûe de cette chair & de ce sang ne causât à la nature quelque horreur : *Ut nullus horror cruoris sit* ; & que la plûpart des hommes ne tombassent dans le scandale, où tomberent plusieurs même de ses disciples, lorsqu'entendant mal ce qu'il leur disoit : *Qu'ils n'auroient point la vie en eux, s'ils ne mangeoient la chair du Fils-de-l'homme, & s'ils ne buvoient son sang* ; ils regarderent, dit saint Augustin, cette chair de JESUS-CHRIST comme celle des animaux que l'on coupe, & que l'on vend à la boucherie ; au-lieu de la regarder d'une maniere spirituelle : *Carnem quippe sic intellexerunt, quomodo in cadavere ditaniantur, aut in macello venditur, non quomodo spiritu vegetatur.*

La benediction qu'il donne au pain, est comme une séparation qu'il en fait de tous les usages ordinaires, pour le consacrer par sa vertu toute-puissante, & le changer très-réellement par l'efficace de ses paroles en son propre corps. C'est pourquoi en *le rompant* pour le distribuer à ses disciples, il leur dit très-veritablement : *Prenez, & mangez* : *Ceci est mon corps.* C'est du pain avant qu'il soit consacré, dit saint Ambroise : mais après que JESUS-CHRIST a parlé, c'est le corps de

298 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

» J E S U S C H R I S T . Après donc que notre Seigneur J E S U S - C H R I S T nous a attesté que c'est son corps que nous recevons , devons-nous douter de la vérité & de la certitude de sa parole à

Ibid. scilicet cap. 4. » Ainsi ne dites pas : Ce pain est un pain commun , perius Il étoit à la vérité du pain avant les paroles sacramentales : mais par la vertu de la consécration , ce qui étoit pain devient la chair de J E S U S - C H R I S T . Et cette consécration se fait par les paroles mêmes de J E S U S - C H R I S T . Car lorsque le Prêtre veut produire cet auguste Sacrement , il ne parle plus comme de lui-même , mais il parle en la personne du Sauveur , & en se servant de ses propres paroles . C'est donc la parole de J E S U S - C H R I S T qui produit ce Sacrement . C'est cette parole par laquelle toutes choses ont été faites ; cette parole qui a commandé , & qui a créé le ciel , la terre & les mers , avec tout ce qu'ils contiennent . Si donc la parole du Seigneur J E S U S a une si grande vertu , qu'elle tire du néant ce qui n'est pas ; combien fera-t-elle plutôt que ce qui étoit déjà soit changé en une autre chose ? Ainsi concevez bien , que ce qui n'étoit point le corps de J E S U S - C H R I S T avant la consécration , est devenu le corps de J E S U S - C H R I S T après la consécration : que c'est lui-même qui l'a commandé ; & que la chose a été faite .

Nous ne nous arrêtons point à refuter en ce lieu les vaines subtilités des herétiques de ces derniers temps , qui s'épuisent en des recherches innutiles , pour trouver dans ces paroles du Fils de Dieu : *Ceci est mon corps* , des sens figurés & chimeriques , qu'eux seuls peuvent se valoir d'y découvrir . Et il suffit de faire voir par l'autorité des

Saints Peres, qu'ils ne peuvent rejeter raisonnement ; Que tous les Saints & toute l'Eglise avec eux , ont toujours entendu par le changement qui se fait du pain au corps de Jesus dans la consecration , un changement très-réel & tellement miraculeux , qu'ils l'attribuent à la même toute-puissance du Verbe, qui a tiré toutes les creatures du néant : ce qui n'auroit aucun sens , si ce changement dont ils parlent étoit seulement une figure. Ce que saint Ambroise a dit sur cela, tous les Peres l'ont dit aussi fortement , comme on le peut voir dans les livres excellens qui ont été faits en ce dernier siecle , pour établir d'une maniere invincible la vérité de ce dogme de notre foi ; & où l'on a recueilli avec grand soin une foule de passages des Saints Peres , très-convainquans pour la preuve de ce changement miraculeux du pain au corps du Seigneur,

Saint Jérôme dit en parlant de cette institution du saint Sacrement : Que notre Seigneur JESUS CHRIST participoit au banquet , & étoit lui-même ce banquet divin auquel il participoit ; qu'il mangeoit comme les autres , & que c'étoit lui-même qui étoit mangé : *Nec Moyses dedit nobis panem verum, sed Dominus Jesus, ipse convivit & convivium, ipse comedens & qui comeditur.* C'est ce qui fait dire à un Interprete, que JESUS-CHRIST en voulut user ainsi , en partie pour montrer l'exemple aux Apôtres , & les empêcher d'avoir quelque horreur de manger ce qu'il leur disoit être son propre corps & sa propre chair ; comme nous verrons ensuite que saint Chrysostome le dit très-expressément de son sang sacré , qu'il leur présenta à boire sous l'espèce & l'apparence du vin.

*Perpetuus.
de la foi.
Office du
Saint Sacre-
ment.
Ambros.
de hisque
myster.
initiate.*

*cap. 9.
Gregor.
Nazian.
in Pasche
orat. 2.
Leo de
j. e. inio
sept. mens.
Ierm. 6.
Syrill.
Alexan.
Comm in
Joan. lib.
10. c. 13.
Hieron.
ep. 130.
queff. 2.*

300 EXPLICATION DU CRAP. XXVI.

¶. 27. 28. 29. *Et prenant le calice, il rendit grâces, & il le leur donna, en disant : Buvez-en tous ; Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs pour la remission des pechés. Or je vous dis, que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau, &c.*

Le calice ou la coupe que prend JESUS-CHRIST, contenoit, non pas seulement du vin, qui nous est assez marqué par le texte de l'Ecriture, mais encore de l'eau, selon les saints Peres & la tradition de l'Eglise. Vinum & aqua in calicem mittitur, dit Ambr. de sacram. l. 4. c. 4. saint Ambroise ; sed fit sanguis consecratione verbi Cyprian. epist. 63. Et saint Cyprien a fait avant lui un traité exprès en forme de lettre, où il prouve & par l'Ecriture, & par l'usage de l'Eglise, & par diverses raisons, que le mélange du vin & de l'eau pour la consécration du sang du Sauveur est nécessaire ; & que ce que l'Eglise pratique & a toujours pratiqué en ce point, n'est qu'une suite de ce que J E S U S - C H R I S T avoit fait en instituant ce Sacrement : Quod Christus magister est precepit est ges- sit. Rendant raison de ce mélange de l'eau & du vin dans le calice, il dit ces excellentes paroles : " Nous voyons dans l'Apocalypse, que les peuples sont figurés par les eaux. Et c'est ce qu'on peut aussi remarquer dans le Sacrement du calice du Seigneur. Car comme J E S U S - C H R I S T nous portoit tous en sa personne, lui qui s'est chargé même de nos pechés, nous voyons que le peuple est marqué par l'eau, & que le sang de J E S U S - C H R I S T est représenté par le vin. Ainsi lorsque l'eau est mêlée dans le calice avec le vin, c'est le peuple qui est uni avec J E S U S - C H R I S T, & la

multitude des fidèles qui est jointe étroitement à celui qui est l'objet de leur foi. Et de même que l'eau & le vin étant mêlés dans le calice du Seigneur, ne peuvent plus être séparés ; l'Eglise, c'est-à-dire, les fidèles qui sont établis dans l'Eglise, & qui persevererent constamment dans la foi qu'ils ont embrassée, ne peuvent être séparés de JESUS-CHRIST, mais y demeurent toujours attachés par le lien d'une charité inviolable. Or il est également impossible de consacrer le calice du Seigneur, ou avec l'eau seule, ou avec le vin seul. Car si quelqu'un offre le seul vin, il s'ensuit que le sang de JESUS-CHRIST sera sans nous : & si on n'offre que l'eau seule, le peuple seroit alors sans JESUS-CHRIST. Mais quand l'un & l'autre sont mêlés ensemble par cette union si intime, c'est alors que le Sacrement spirituel & céleste est parfait.

JESUS-CHRIST pris donc dans ses mains ce calice ainsi mêlé de vin & d'eau, & tel sans doute qu'on avoit accoutumé d'en boire dans un usage ordinaire ; mais qui figuroit néanmoins alors d'une manière toute spirituelle, ce mystère de l'union de JESUS-CHRIST avec l'Eglise, dont a parlé saint Cyprien : *il rendit graces* ; c'est-à-dire, qu'il éleva son cœur & son ame vers Dieu son Père, comme vers le principe de cet amour tout divin, qui le portoit à donner dès lors à l'Eglise, ce gage si précieux de sa charité, & à prévenir la mort sanglante qu'il devoit souffrir pour tous les hommes, par cette espèce de mort mystique, & par cette effusion anticipée de son sang, que l'excès de sa charité l'obligea de donner à boire à ses Apôtres avant qu'ils l'abandonnassent, & à Judas même.

302 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
avant qu'il executât sa trahison. Or en présentant
ce calice à boire aux Apôtres, on ne peut douter
qu'il ne l'ait bénî comme le pain, selon l'usage &
la pratique de la sainte Eglise, marquée par saint
Paul, lorsqu'il dit : *N'est-il pas vrai que le calice*
de bénédiction que nous bénissons, est la communion
du sang de J e s u s - C h r i s t ?

*1. Corint.
x. 16.*

*Math.
x. 23.*

Ces paroles que le Fils de Dieu dit à ses Apôtres en leur donnant son calice : *Buvez-en tous*, ne marquoient pas seulement qu'ils devoient prendre part à ses souffrances, & être prêts à répandre pour lui leur sang, comme il l'avoit témoigné ailleurs à saint Jacque & à saint Jean : *Calicem quidem meum bibetis*. Mais il semble qu'en leur disant : *Buvez-en tous*, il faisoit comme un tacite reproche à Judas qui étoit présent avec les autres ; & que c'est de même que s'il eût dit : *Buvez-en tous*, sans excepter celui-là même qui doit me trahir : Boi donc, Judas, boi avec les autres ce sang que tu te dispenses à répandre par ta trahison. Et conçoi au moins maintenant, que si je meurs, ce n'est pas contre ma volonté ni malgré moi, puisque je me hâte de donner à boire à mes Apôtres ce sang même qui doit être répandu pour leur salut, & à ta condamnation. Ce fut-là sans doute le dernier comble de la mesure de l'iniquité de cet apostat ; puisqu'il n'y avoit qu'un aveuglement & qu'un endurcissement complet, qui fut à l'épreuve de cet et excès de la charité d'un Dieu.

Buvez donc tous de ce calice, leur dit J e s u s - C h r i s t : *Car ceci est mon sang*, le sang de la nouvelle alliance : & en parlant de la sorte, il est visible qu'il fait allusion à ce qui se fit dans l'état

blissement de la première alliance, lorsque Moïse Exod. 24. 6.
jeta du sang de la victime offerte sur tout le peuple ; ce qui à fait dire à saint Paul : Que le premier Hebr. 9.
testament ne fut confirmé qu'avec le sang ; & que 10. 4.
Moïse après avoir lu devant tous le peuple toutes les
ordonnances de la loi, jeta du sang des victimes avec
de l'eau sur le livre même & sur tout le peuple, en di-
sant : C'est ici le sang du testament & de l'alliance
que Dieu a voulu faire avec vous. Ainsi parceque
les figures cessaient alors par la présence de celui
qui venoit les accomplir , il fait connoître par la
maniere dont il s'exprime , qu'il se préparoit à éta-
blir avec les hommes par sa mort une nouvelle al-
liance, dont cette première n'avoit été qu'une ima-
ge ; & qu'au - lieu du sang des victimes qu'on em-
ploya pour confirmer la première , il commençoit
par une anticipation de sa mort à sceller déjà celle-
ci de son propre sang. C'est la raison pour laquelle
en présentant son calice à ses Apôtres , il leur dit :
Ceci est mon sang , le sang de la nouvelle alliance ,
qui doit être répandu sur la croix pour plusieurs ,
pour la remission des pechés : c'est-à-dire , ce n'est
plus le sang des victimes que l'on répandra , com-
me au temps de la première alliance ; mais c'est ici
mon propre sang , destiné pour la confirmation de
la nouvelle alliance que le Seigneur établit avec les
hommes. Que s'il dit que son sang seroit répandu
pour plusieurs , cette expression ne ruine pas la ve-
rité de ce que saint Paul assure : Que JESUS CHRIST
est mort pour tous . Mais le Fils de Dieu parle parti- 1. cor. 15. 1.
culierement ici de ceux , ou à qui l'effusion de son
sang devoit procurer la remission de leurs pechés ,
ou qui par le mérite de ce même sang parvien-
grent à la grâce de leur salut éternel ,

304 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

Chrysostome dit, que JESUS-CHRIST
 but le premier du calice qu'il présenta aux Apôtres; & qu'il le fit pour empêcher qu'ils ne fussent dans le trouble, lui entendant dire qu'ils devoient boire son sang. Car autrement ils auroient pu, selon la remarque de ce Saint, dire en eux-mêmes: Quoi donc, boirons-nous son sang, & man-
 gerons-nous sa chair? Ainsi, afin que ce qui en
 avoit auparavant scandalisé plusieurs autres, lors-
 qu'il en avoit seulement parlé, ne les jettât pas dans un semblable scandale, il les engagea par son exemple à entrer sans trouble dans la participa-
 tion de ses saints mystères. Ce fut donc pour cette raison, continue ce Saint, qu'il but lui-même son sang avant tous les autres. Et en le buvant il ajouta: Je vous déclare que je ne boirai plus de-
 formais du fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le
 boirai nouveau avec vous. Quelques-uns croient néanmoins que ces paroles de JESUS-CHRIST
 ne sont point ici rapportées en leur place, & dans l'ordre véritable auquel elles ont été dites par le Fils de Dieu. Et il paraît en effet par saint Luc,
 que le Sauveur dans ce souper de la Pâque, prit & distribua deux fois le calice à ses Apôtres: dans le premier, c'étoit seulement du vin commun, que le pere-de-famille avoit accoutumé de distribuer à ceux de sa maison après qu'ils avoient mangé l'agneau pascal: & dans le second, il présenta aux Apôtres son sang à boire, après la consécration qu'il en fit par la vertu de ses divines paroles. Or il est assez vraisemblable, selon le sentiment de quelques savans Interpretes, que ce fut après avoir présenté le premier calice à ses disciples, que JESUS-CHRIST dit ces paroles: Qu'il ne
 boiroit

Luc. 22.
 17. 18.
 19. 20.

boiroit plus de ce fruit de la vigne , c'est-à-dire , de ce vin commun ; parceque quittant cette vie , il ne seroit plus dans le besoin de nourrir son corps mortel , & de lui donner à boire comme auparavant .

Mais soit que le Fils de Dieu ait dit ceci après avoir présenté la premiere fois le calice qui ne contenoit que du vin commun , ou après l'avoir présenté la seconde fois , lorsqu'il contenoit très-réellement son propre sang , on y découvre tou-
jours la vérité de ses paroles . Il dit donc à ses Apôtres : Qu'il ne boira plus de ce fruit de la vigne , soit du vin commun , soit du vin changé en son sang , & donné sous l'espèce de ce vin , jusqu'au jour auquel il le boiroit nouveau avec eux dans le royaume de son Père ; c'est-à-dire , qu'il ne le boiroit plus avec eux , d'une maniere ou d'une autre , jusqu'à ce qu'ils fussent conjointement enivrés dans le ciel & dans le banquet céleste , du torrent de ces delices divines , dont il leur donnoit alors comme un avant-goût dans la participation de sa chair & de son sang . Ainsi il appelle nouveau , ce fruit de la vigne , qu'il devoit alors boire avec eux ; soit par rapport au vin commun , à l'égard duquel celui dont ils devoient être enivrés dans le ciel , seroit sans comparaison plus excellent ; soit par rapport au vin même changé en son sang , parceque la maniere dont ils se devoient nourrir dans le ciel de la chair & du sang de l'agneau de Dieu , seroit beaucoup élevée au-dessus de celle en laquelle ils y participoient dans cette vie sous les voiles du Sacrement .

Il est dit enfin , Qu'ils chanterent le cantique Historie d'action-de-graces ; faisant en cela ce qui est dit ^{in hunc} _{tempore}

Psalms.
210. 39.

dans le Pseaume : Qu'ils mangerent, & qu'ils adorerent : *Manducaverunt & adoraverunt*. On ne peut point assurer quel a été ce cantique d'action-de-graces que le Fils de Dieu chanta avec ses Apôtres à la fin de ce souper si célèbre. Quelques Interpretes ont cru que c'étoit le 112. Pseaume, avec les suivans, que les Juifs avoient accoutumé de reciter en action-de-graces. Mais comme il n'y a rien de certain sur ce sujet, on peut dire seulement, qu'il paroît par la maniere dont le saint Evangeliste rapporte la chose, que c'étoit une coutume parmi les Juifs d'en user ainsi. Et cette coutume pouvoit bien être fondée sur ce que Dieu avoit ordonné à son peuple par la bouche de Moïse, d'avoir soin de benir le Seigneur son Dieu, après qu'il auroit mangé, & qu'il se seroit rassasié ; depeur qu'à la fin il ne negligeât ses commandemens ; & que son cœur s'élevant d'orgueil, il ne cessât de se souvenir de celui qui l'avoit fait sortir d'Egypte, & du lieu de son esclavage.

Deut. 8.
10. 11.
12. 14.

Mais si les Juifs étoient obligés de chanter des cantiques d'action-de-graces, après avoir célébré leur Pâque, en reconnaissance de ce prodige par lequel Dieu les avoit délivrés de la servitude des Egyptiens, les Apôtres avoient bien plus d'obligation de chanter les louanges de leur divin libérateur, lorsqu'il leur montroit l'accomplissement de la figure, par la vérité de la nouvelle alliance qu'il contracta avec eux, en leur donnant par avance le precieux gage de son sang, qui devoit être répandu deux jours après sur la croix, pour les racheter de leurs pechés, & de l'esclavage des démons, figuré par cet ancien esclavage des

Israélites. Saint Chrysostome considerant ces actions-de-graces que rend JESUS-CHRIST après la célébration de la double Pâque, Judaique & Dominicale, ne peut assez s'étonner de l'intempéritance brutale de ces personnes esclaves de leur ventre, qui se levent tumultuairement de table, sans songer à rendre grâces à celui de qui elles reçoivent leur nourriture & leur vie à tous moments. Le Fils de Dieu rendit grâces, dit ce Père, avant qu'il donnât son sang précieux à ses disciples, pour nous apprendre à commencer, comme lui, par des actions-de-graces. Et il chante encore un cantique d'action-de-graces, après qu'il leur a donné à boire du calice où étoit son sang, pour montrer à ses disciples par son exemple, à rapporter le commencement & la fin de toutes leurs actions à Dieu.

Nous verrons dans l'Évangile de saint Jean, que Judas quitta JESUS-CHRIST aussi-tôt après qu'il eut participé à la Pâque en la compagnie des autres; & que le Sauveur fit ensuite aux onze qui étoient restés, ce discours si admirable & si consolant, qu'on voit dans ce saint Évangéliste. Ce ne fut donc qu'à la fin de ce discours, nommé ordinairement *le sermon après la cène*, & qu'à près cette excellente prière rapportée au même lieu, qu'il fit à son Père pour ses Apôtres, & pour ceux qui devroient croire en lui par leur parole, qu'ils sortiroient tous ensemble, & qu'ils s'en alleroient à la montagne des oliviers, au-delà du torrent de Cédron, en un jardin nommé *Gethsémani*, qui étoit un lieu connu de Judas, parceque JESUS s'y étoit souvent retiré avec ses disciples. Mais pourquoi le Fils de Dieu alla-t-il en

308 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

endroit, où il savoit que Judas qui cherchoit à le trahir, pourroit le trouver si facilement? Il est visible, dit saint Chrysostome, qu'il le fit, pour témoigner qu'il s'exposoit volontairement à être pris. Ce privilege n'appartenloit qu'au chef seul, qui avoit, comme il le dit, le pouvoir de quitter sa vie, & de la reprendre quand il vouloit, parceque nul ne pouvoit la lui ravir, mais que c'étoit de lui-même qu'il la quittoit.

Tous les autres ne connoissant ni leurs forces, ni la volonté de Dieu, sont obligés d'attendre paisiblement que l'épée des persecuteurs les vienne chercher, parceque la mort n'est point en eux un effet de leur volonté, comme celle de JESUS-CHRIST le fut de la sienne. Aussi quand il prédisoit depuis à saint Pierre le martyre qu'il devoit souffrir pour la gloire de son nom, il lui declare : Que lorsqu'il seraient vieux, il étendroit ses mains, & qu'un autre le ceindroit, & le meneroit où il ne voudroit pas.

Ce n'est pas que cet Apôtre soit mort malgré lui, en mourant pour JESUS-CHRIST : mais c'est que quoiqu'il souffrit volontairement la mort pour son maître, il la souffroit néanmoins comme enfant d'Adam, & par une suite nécessaire de sa naissance ; au-lieu que le Fils de Dieu s'étoit revêtu d'une chair mortelle, & engagé par un pur effet de son amour, à sauver par sa mort les hommes pecheurs, qui s'étoient eux-mêmes réduits à la funeste nécessité de mourir, dès qu'ils avoient violé le précepte du Createur, de qui dépendoit leur vie.

v. 31. jusqu'au 36. Alors JESUS leur dit : Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale & de chute ; car il est écrit : Je frapperai le pasteur,

¶ les brebis du troupeau seront dispersées. Mais après que je serai ressuscité, j'irai vous attendre en Galilée. Pierre lui répondit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi, &c.

Ce fut en allant du lieu où ils avoient fait la Pâque, à Gethsemani, dont on a déjà parlé, que le Fils de Dieu prédit à ses Apôtres le scandale où ils devoient tous tomber, à l'occasion de sa mort, comme il paroît par le 36. verset. Il pouvoit avoir plusieurs vues, en leur marquant par avance leur chute prochaine. Premierement, il leur donnoit une preuve toute nouvelle de sa divinité, par cette prédiction qu'il leur fit aux approches de sa mort : & il étoit important de leur faire bien connoître qu'il ne mourroit pas par impuissance, comme tous les autres hommes, mais par un excès d'amour pour nous, comme un homme qui étoit Dieu. Secondement, il les invitoit par là à veiller, à prier, & à se défier beaucoup d'eux-mêmes. Car quoiqu'ils ne paroissent pas l'avoir fait alors, ils l'ont fait depuis leur chute : & ce que le Fils de Dieu leur dit en cette rencontre, étoit un avertissement pour tous les fidèles de tous les siècles, à qui ces paroles de J E S U S - C H R I S T & l'exemple des Apôtres doivent servir de remede contre de grandes chutes, où ils seront nécessairement exposés, s'ils n'ont soin d'en profiter. En troisième lieu, il leur prédit ce qui leur devoit arriver ; afin qu'après qu'ils seroient tombés, dit saint Jérôme, ils ne desespérassent pas de leur salut, mais qu'ayant recours à la pénitence, ils pussent être délivrés. Il vouloit encore, selon saint Jean Chrysostome, en leur

Hieroni.
in hunc
locum.
Chrysost.
in Matth.
hom. 83.

310 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

citant le témoignage d'un Prophète touchant *la mort du pasteur & la dispersion des brebis*, les assurant que rien ne lui arriveroit qui n'eût été exprimé long-temps auparavant dans les Ecritures ; afin qu'ils eussent sujet dans la suite de se confier davantage en la bonté. Enfin il voulut, comme dit le même Saint, faire connoître quels ont été ses disciples avant sa mort, & quels ils furent depuis par le merite de sa croix, qui leur obtint cette force toute divine qu'ils firent paroître dans toute la suite de leur vie mortelle.

*Hilarius
in Matth.
can. 29.* Saint Hilaire dit, que ce scandale où les Apôtres de JESUS-CHRIST devoient tomber par sa mort, étoit l'infidélité où les jetta cette mort même de leur divin maître, & le trouble que leur causa la frayeur d'un si triste événement : *Futura eos infirmitatis admonuit, & nocte eadem omnes*
metu atque infidelitate turbando. C'est aussi le sentiment que saint Augustin a eu de leur chute, lorsqu'il explique ces paroles de JESUS-CHRIST rapportées dans l'Evangile de saint Jean : *Vous croyez maintenant, disoit-il à ses Apôtres après la cene ? Le temps va venir, & il est déjà venu, que vous serez dispersés chacun de votre côté, & que vous me laisserez seul ; ce qui est de même, se*
lon saint Augustin, que s'il leur eût dit : Vous seriez alors tellement troublés, que vous abandonnez même la creance que vous avez maintenue. Car ils déchurent tellement de leur espérance ajoute ce Saint, que cela alla jusqu'à une extinction, pour le dire ainsi, de leur ancienne foi, semblable à celle qui parut en la personne de Cleophas ce disciple, qui parlant avec JESUS-CHRIST après sa résurrection, sans le connoître,

& racontant ce qui lui étoit arrivé dans sa passion, lui dit à la fin : *Cependant nous esperions que ce seroit lui-même qui racheteroit Israel, & après tout cela néanmoins, voici déjà le troisième jour que ces choses se sont passées.* Voilà donc, ajoute saint Augustin, comment ils l'avoient quitté en abandonnant la foi même par laquelle ils avoient auparavant cru en lui : *Ecce quomodo cum reliquerant, deserendo etiam ipsam fidem, quā in eum ante crediderant.*

Mais en même-temps que JESUS-CHRIST prédit aux Apôtres leur chute prochaine, il les console en les assurant non seulement, qu'il fasciciteroit, mais encore qu'il ne les abandonneroit point; puisqu'il leur promet d'aller les attendre en Galilée, où il fayoit qu'ils devoient se retirer par la crainte qu'ils ayroient des Juifs. Car ce fut là en effet qu'il se fit voir à Saint Pierre, & à ses autres disciples après la résurrection. Il ne voulut pas, comme dit saint Chrysostome, choisir pour cela quelque province éloignée; mais le pays même & l'endroit presque où il devoit mourir; afin que cela servît à persuader davantage ses disciples, de la vérité de la résurrection de celui-là même qui y avoit été crucifié. Saint Pierre qui paroisoit plus ardent que tous les autres pour tout ce qui regardoit la personne de JESUS-CHRIST, ne put souffrir d'être soupçonné de pouvoir abandonner celui pour lequel il avoit dès auparavant quitté toutes choses. C'est pourquoi il répondit au Sauveur par une certaine confiance que lui inspiroit le zèle de son amour : *Quand tous les autres tomberoient dans le scandale sur votre sujet, pour moi je n'y tomberai jamais.*

*Marc. 16.
7.*

*Chrysost.
in Mattheo.
hom. 8. 3.*

312 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

Que dites - vous Pierre , s'écrie saint Jean Chrysostome ? Le Prophète a déclaré que les brebis seraient dispersées. J E S U S - C H R I S T confirme lui-même ce que le Prophète a dit ; & vous osez assurer le contraire. Au-lieu donc que cet Apôtre auroit dû avoir recours aux prières , & dire à son Maître : Secourez - nous s'il vous plaît , afin que nous ne soyons point séparés de vous. il commet trois fautes en même-temps , soit en résistant à ce que le Fils de Dieu lui disoit ; soit en s'élevant au-dessus des autres ; soit en s'attribuant tout à lui-même .

Comme saint Pierre avoit voulu par une fausse confiance en ses propres forces , se distinguer de tous les autres , il merita d'être humilié plus qu'eux tous par la certitude avec laquelle son divin maître lui déclara : Que bien-loin de ne pas tomber , comme les autres , dans le scandale dont il leur avoit parlé , il le renoncerois cette même nuit par trois fois , avant que le coq chantât , c'est-à-dire , avant le temps qu'on appelle proprement le chant du coq , qui précède immédiatement le point-du-jour . Et c'est pour cette raison qu'il est dit dans

Marc. 14. 30. l'Evangile de saint Marc : *Avant que le coq ait chanté deux fois.* Car au-lieu que les autres Évangéliques se font contenté de marquer *le chant du coq* , comme très - connu de tout le monde ; saint Marc a encore spécifié davantage le temps précis du renoncement de saint Pierre , en faisant dire à J E S U S - C H R I S T : Que ce devoit être *avant que le coq eût chanté deux fois* ; parcequ'en effet le coq chante ordinairement sur le minuit , quoique ce chant soit bien moins connu que celui de devant le point-du-jour .

Il sembloit que cette nouvelle assurance que le Fils de Dieu donnoit à Pierre de sa chute, & si prochaine & si terrible, auroit dû l'humilier & l'abattre. Mais plus le Sauveur lui en donne de certitude, plus il lui résiste, dit saint Chrysostome, & l'affirme : Que quand même il lui faudroit mourir avec lui, il ne le renonceroit jamais. Sur quoi ce grand Saint ne peut s'empêcher de s'adresser encore une fois à cet Apôtre : A quoi pensiez - vous, ô Pierre, lui dit-il ? Lorsque vôtre maître disoit seulement en général : *Un d'être vous me trahira*, vous craigniez d'être vous-même ce traître ; & vous engageâtes un des disciples à lui demander qui ce feroit, quoique vous ne vous sentissiez coupable d'aucune pensée semblable. Et lorsqu'il déclare hautement ici que *vous tomberez tous dans le scandale*, vous le niez hautement, non pas une seule fois, mais plusieurs fois ; & vous osez démentir la vérité même, qui vous connoît sans comparaison mieux que vous ne vous connoissez. Quoique saint Jean Chrysostome semble dans la suite excuser un peu saint Pierre, & attribuer cette résistance qu'il faisoit à J E S U S - C H R I S T, au grand amour qu'il sentoit pour lui ; il reconnoît néanmoins que ses paroles naisoient d'un fond de vanité & d'ambition : Ainsi le Sauveur voulut, ajoute-t-il, guérir cet orgueil secret de son cœur, non pas en le poussant à le renoncer ; Dieu nous garde de cette pensée ; mais en le laissant à lui-même sans son secours, & donnant en sa personne un exemple de la folie de la nature de l'homme. Nous apprenons donc de là, continue le même Saint, une grande vérité, qui est que l'ardeur de la volonté

314 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
„ de l'homme ne lui suffit pas , s'il n'est assisté du se-
„ cours d'en haut.

*Aug. de
grat. &
lib. arb.
c. 7. t. 7.* Saint Pierre croyoit pouvoir , dit saint Augustin , ce qu'il sentoit qu'il vouloit : *Putabat enim se posse , quod se velle sentiebat.* Mais il eut fallu que cette volonté qu'il sentoit alors fût accompagnée d'une grande charité , afin qu'il pût accomplir ce qu'il vouloit . Et c'est cette charité qu'il n'avoit pas encore , lorsque par un effet de sa crainte il renonça le Seigneur trois fois différentes : *Ipsam caritatem apostolius Petrus nondum habuit , quando timore Dominum ter negavit.* Celui donc , comme dit le même Saint , qui veut accomplir le commandement de Dieu , & qui ne le peut , a déjà , à la vérité , une volonté qui est bonne , quoiqu'elle soit encore petite & foible : mais il pourra l'accomplir quand il aura une volonté grande & forte . Car lorsque les saints martyrs ont accompli ces grands préceptes de la loi nouvelle , ils l'ont fait par une grande volonté , c'est - à - dire , par une grande charité .

¶. 36. jusqu'au 40. Alors JESUS arriva avec eux en un lieu appellé Gethsemani ; & ayant dit à ses disciples : Assyez - vous ici pendant que je m'en irai prier là ; il pris avec lui Pierre , & les deux fils de Zebédée , & il commença à s'attrister , & à être dans une grande affliction . Alors il leur dit : Mon ame est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici , & veillez avec moi , &c.

JESUS marchoit en s'entretenant , comme on l'a dit , avec ses disciples de ce qui les regardoit . Et il arriva , en parlant ainsi avec eux , à Gethsemani , au pied de la montagne des oliviers , en un jardin , à l'entrée duquel il ordonna à ses disci-

bles de s'arrêter , en attendant qu'il allât plus loin pour prier , selon sa coutume. Il prit néanmoins avec lui trois d'entr'eux , qui avoient accoutumé de l'accompagner par - tout ; scçavoir , saint Pierre , saint Jacque , & saint Jean ; afin que ceux qui avoient été témoins de la gloire sur la montagne , le fussent aussi de cette extrême tristesse à laquelle il voulut bien s'abandonner pour l'amour de nous. Car il ne faut pas s'imaginer que cette espece d'agonie qu'il souffrit alors vint en lui , comme dans nous , de foiblesse. Non sans doute. Et cet Homme-Dieu ne pouvoit souffrir que ce qu'il vouloit. Il souffrit donc très-réellement une tristesse & une affliction extrême ; mais il la souffrit par un effet de sa volonté toute-puissante , & de cette charité ineffable qui l'avoit porté à se revêtir de la foiblesse de notre nature , pour nous élever ensuite jusqu'à lui. Il la souffrit , parcequ'il voulut que son ame , quoiqu'unie inseparablement à sa divinité , ressentît les impressions les plus vives d'une douleur que lui seul étoit capable de soutenir , & le poids de toute la justice de son Pere , à laquelle il avoit bien voulu s'exposer , pour nous acquitter de ce que nous lui devions.

Saint Jérôme marque en particulier comme le sujet de cette profonde tristesse , la trahison de Judas , le renoncement de saint Pierre , le scandale des Apôtres , la reprobation du peuple Juif , & la ruine très-funeste de la ville de Jérusalem. Mais nous pouvons bien ne pas borner à ces seuls sujets la douleur où l'Homme-Dieu se plongea alors , comme en une mer d'une profondeur & d'une étendue presqu'infinie ; puisque tous les

*Hilarus
in Mathe.
can. 31.
Chrysost.
in Blath.
hom. 84.*

*Argent.
in Psal.
87.*

*Hieron.
in hunc
locum.*

crimes des hommes qui avoient vécu avant l'Incarnation ; & de tous ceux qui vivront jusques à la fin des siecles , se présenterent sans doute d'une seule vûe à son esprit ; & sur-tout l'ingratitude effroyable du peuple qu'il avoit choisi du milieu des nations , pour le combler de toutes sortes de graces , & les sacrileges encore plus criminels d'une infinité de Chrétiens , qui devoient fouler aux pieds son sang precieux , & profaner en tant de manieres la sainteté de leur état . S'étant dévoué à la mort pour satisfaire à la justice de son Pere , il voulut sentir alors tout l'accablement de cette justice si rigoureuse ; premierement , pour prouver contre plusieurs heretiques la vérité de son Incarnation , par la vérité de ses souffrances , tant dans son esprit que dans son corps ; secondement , pour nous faire concevoir combien ce qu'il a souffert pour nous lui a été douloureux , puisqu'il assûre que cette *tristesse* où il se laissa aller volontairement , fut si excessive , qu'elle étoit capable de lui causer même la mort , s'il l'avoit ainsi permis : *Tristis est anima mea usque ad mortem* ; en troisième lieu , il s'attrista jusqu'à cet excès , pour consoler , dit saint Augustin , par son exemple les personnes foibles , dans les frayeurs que la mort pourroit exciter en eux , & pour empêcher que les Martyrs mêmes ne tombassent dans le découragement , s'il arrivoit qu'au temps de leur mort il s'elevât dans leurs cœurs quelque tristesse , comme un effet de la fragilité de leur nature , quoiqu'ils s'en rendissent victorieux , en préférant la volonté de leur Dieu à leur propre volonté . On peut encore ajouter avec un Ancien , une quatrième raison , pour laquelle J e s u s

August.
de conf.
Evang.
L. I. c. 4.

CHRIST s'abandonna volontairement à cet excès de tristesse. C'est qu'il voulut opposer un saint artifice à l'orgueil de son ennemi, & le tromper de plus en plus par cette foiblesse apparente, qu'il ne pouvoit, étant si superbe, allier en aucune sorte avec l'idée que ses grands miracles, ses admirables instructions, & sa vie toute divine, lui donnaient de lui quelquefois, comme du vrai Fils de Dieu.

Si l'ordre que JESUS-CHRIST donna alors à ses trois Apôtres, de veiller avec lui, parut leur être inutile pour le temps où il leur parloit ; il ne le fut pas dans la suite, lorsqu'ils eurent reconnu par l'expérience de leur foiblesse, combien ils avoient manqué, pour n'avoir pas pratiqué cet avis si important. Car s'ils eussent eu soin de veiller avec le Sauveur, & de prendre part au sujet de cette effrayable tristesse, dont il voulut bien laisser accabler son ame ; s'ils eussent rentrés en eux-mêmes, afin d'y considerer les tristes ravages que le peché avoit faits dans l'homme ; & si par une suite naturelle de cette vue, ils s'étoient portés à implorer le secours de celui qui ne s'affolisoit devant eux, qu'afin de les affermir après avec lui ; on ne peut douter qu'ils ne se fussent soutenus dans la terrible tentation où ils tombèrent, pour avoir manqué à la vigilance & à la priere.

Il leur fait donc voir par son propre exemple la nécessité de veiller & de prier, lorsque leur ayant recommandé de veiller avec lui, & de s'arrêter en ce lieu qu'il leur marque, il s'éloigna un peu d'eux, pour faire plus librement cette priere qui paroît d'abord si surprenante : Mes

318 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

Pere, que ce calice passe & s'éloigne de moi s'il est possible. Il est dit qu'il se prosterna le visage contre terre, en priant ainsi ; c'est-à-dire que, selon la nature humaine, il étoit dans une profonde humiliation devant son Pere, & qu'il le prioit avec une grande ardeur. Mais comment donc celui, qui ne s'étoit incarné que pour en venir à cette heure de la parfaite consommation de son sacrifice ; comment celui, qui en parlant de sa mort

Luc. 12.
50.

avoit dit : *Qu'il devoit être batié d'un batême, & qu'il se sentoit très-préféré, jusqu'à ce qu'il s'accomplice* ; pouvoit-il alors qu'il se trouvoit sur le point de l'accomplir, demander avec des prières si pressantes, que ce calice, qui marquoit la même chose que ce batême, passât s'il étoit possible, sans qu'il le bût : *Si possible est, transeat à me talix iste?*

Saint Jean Chrysostome donne en deux mots l'éclaircissement de cette contradiction apparente. Car il témoigne que le Sauveur, en demandant que ce calice passât, s'il étoit possible, voulut figurer en lui la faiblesse de la nature de l'homme ; & qu'en ajoutant aussi-tôt après : *Neanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre* ; il donna l'exemple de cette vertu ferme & courageuse, qui nous apprend à suivre Dieu, lors même que la nature s'y oppose, & fait des efforts contraires. Il paroît donc, selon l'Evangile & la doctrine de l'Eglise, qu'il y avoit deux volontés en J E S U S - C H R I S T ; l'une, selon l'homme, qu'il appelle ici, *sa volonté*, parcequ'il parloit alors comme Fils de l'homme ; & l'autre, qu'il nomme, *la volonté de son Pere*, qui étoit aussi sa volonté, comme Fils de Dieu, & à laquelle ce qu'il

Chrysost.
in Ma.
tom. 84.

vouloit, comme Fils de l'homme, étoit très-parfaitement soumis. Car l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, en la personne de J E S U S - C H R I S T , formoit une entiere conformité entre la volonté du Verbe, & la volonté de l'homme; mais elle ne détruisoit pas, comme l'ont cru certains heretiques, la distinction de ces deux sortes de volontés. Et c'est pour cette raison, que J E S U S - C H R I S T voulut bien pour la consolation de ses membres qui seroient foibles, sentir alors la volonté de la nature humaine dont il s'étoit revêtu, & qui le portoit à souhaiter, que ce calice de la passion passât, s'il étoit possible. Dans qu'il le bût: mais il leur fit voir en même-temps, que ce sentiment qu'il eut de la volonté humaine, étoit dans une parfaite soumission à la volonté de son Pere; parcequ'étant véritablement Fils de Dieu, il vouloit tout ce que vouloit son Pere.

V. 40. jusqu'au 45. il vint ensuite vers ses disciples, & les ayant trouvés dormans, il dit à Pierre : Quoi vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez & priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il s'en alla encore prier une seconde fois en disant : Mon Pere, si ce calice ne peut passer, sans que je le boive, &c.

J E S U S - C H R I S T trouve ses trois Apôtres également endormis; & il s'adressé néanmoins plus particulierement à saint Pierre, dans le réproche général qu'il leur fait à tous, voulant le piquer plus vivement, à cause de cette grande fermeté, dont on a vu qu'il s'éroit vanté plus que tous les autres. Quoi donc, leur dit-il, vous n'a-

320 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

Chrysost.
in Matth.
hom. 84.

avez pu veiller une heure avec moi ? Ce n'est pas sans grande raison , dit saint Chrysostome , que le

Fils de Dieu ajoute ces mots : *Avec moi* , car c'est de même que s'il leur eût dit , & à Pierre en particulier : *Vous n'avez pu veiller avec moi , & vous prétendez mourir pour moi ?* Celui donc , dit saint Jérôme , qui s'étoit vanté auparavant , qu'il ne tomberoit jamais dans le scandale sur le sujet de J E S U S - C H R I S T , quand même les autres y seroient tombés , accablé présentement sous le poids de sa tristesse , ne peut vaincre le sommeil.

Nicron.
*In hunc
locum.*

Veillez & priez , leur dit J E S U S - C H R I S T , afin
" que vous ne tombiez point dans la tentation . Il est
" impossible selon saint Jérôme , que l'ame de l'hom-
" me ne soit tentée . Et c'est pour cela que dans la
" priere que le Seigneur nous a apprise , nous lui
" disons : *Ne nous abandonnez point à une tentation*
" que nous ne puissions supporter . Ainsi nous ne
" prions pas de n'être point-du-tout tentés ; mais
" nous demandons des forces pour nous soutenir
" dans les tentations . De même le Fils de Dieu ne
" dit pas ici : *Veillez & priez , afin que vous ne*
" *soyez point tentés* ; mais afin que vous ne *vous*
" *abandonniez point à la tentation* ; c'est-à-dire ,
" afin qu'elle ne vous surmonte point , ni ne vous en-
" gage point dans ses filets .

Ce qu'il ajoute : Que *l'esprit est prompt , mais que la chair est foible* , est un avertissement qu'il leur donne , & sur-tout à saint Pierre , de ne se pas assurer sur quelque ardeur qu'ils sentoient , n'étant pas encore engagés dans le peril ; parceque l'occasion leur feroit connoître & sentir la foiblesse de leur chair . C'est le propre des présomptueux & des temeraires , dit saint Jérôme , de se persuader

de aisément , qu'ils peuvent tout ce qu'ils croient pouvoir faire. Mais autant que l'ardeur de notre esprit nous inspire de confiance ; autant nous devons être dans la crainte , à cause de la foiblesse de notre chair : *Quoniam de ardore mentis confidimus, tantum de carnis fragilitate timeamus.* C'est pourquoi quand le Fils de Dieu disoit aux Apôtres : *L'esprit est prompt, mais la chair est faible;* c'est de même , selon saint Jean Chrysostome , que ^{chrys.}
 s'il leur eût dit : Encore que vous vouliez mépriser la mort , vous ne le pourrez néanmoins si Dieu même ne vous présente sa main pour vous soutenir , à cause de l'opposition naturelle qu'y ont les sens & la chair de l'homme.

J E S U S - C H R I S T prie seul pour tous , dit saint Jérôme , de même qu'il souffre aussi seul pour tous : *Solus orat pro omnibus, sicut & solus patitur pro universis.* Car les Apôtres étant accablés d'une profonde tristesse , & d'un sommeil qui n'étoit que la figure de cet autre assoupissement du cœur où ils étoient prêts d'entrer , ne purent tenir compagnie à leur divin maître , ni veiller dans la priere , selon l'ordre qu'il leur en avoit donné. Quelque chose qu'il leur dit pour leur faire concevoir le grand danger où ils seroient exposés , faute de veiller & de prier ; il sembloit qu'ils fussent sourds à ce qu'il disoit ; & il parut bien sensiblement à leur égard , combien le son extérieur de la parole de la vérité , annoncée par le plus saint Prédicateur qui puisse tenir la place de J E S U S - C H R I S T dans l'Eglise , est faible pour toucher le cœur de l'homme , si la lumiere & l'ardeur du Saint-Esprit ne le penetre & ne le rende pour le faire agir. Or ce n'étoit pas alors

Tome II.

X

322 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

encore le temps de l'effusion de cet Esprit saint ; qui ne devoit être donné aux hommes avec plénitude , qu'après que J e s u s auroit souffert , & se-

Joan. 7. 33. roit entré dans sa gloire : *Nondum erat Spiritus da-tus , quia J e s u s nondum erat glorificatus.*

On est étonné sans doute , de voir J e s u s - C h r i s t retourner trois fois à la priere , & revenir autant de fois trouver ses disciples , quoiqu'il scût bien qu'ils étoient toujours dormans . Mais toutes les actions du Fils de Dieu sont comme autant de leçons . Il prie par trois fois , qui est un nombre consacré dans l'Ecriture : & il vouloit , dit saint Chrysostome , nous marquer de plus en plus par cette triple réitération des mêmes prieres , qu'il étoit homme ; & comme dit saint Hilaire , qu'il étoit chef de plusieurs hommes infirmes , dont il portoit les foiblesses dans sa sainte humanité , afin d'attacher avec lui à sa croix tout ce qu'il y avoit de foible & d'infirme dans les hommes : *Omnem in se corporis nostri infirmitatem assumfit : crucique secum universa ea , quibus infirmabamur , affixit.*

Il se contente de reprendre ses disciples la première fois . Et lorsqu'en venant les retrouver la seconde fois , il les laissa sans les éveiller , & sans leur rien dire , il donnoit en même-temps , & des preuves de son soin à leur égard , & des marques de sa douceur si compatissante pour leur foiblesse . Car on peut dire que ce ne fut pas une petite partie des souffrances du Sauveur , de n'avoir trouvé aucun disciple , entre ceux-même qu'il voulut rendre témoins de cette triste agonie , qui prit quelque part à sa douleur ; quoique ce fût en partie pour l'amour d'eux qu'il souffroit alors cette

*Milt. in
Matth.
can. 3.*

effroyable tristesse. Aussi l'Eglise inspirée de Dieu, lui met dans la bouche ces paroles du Roi prophète, qu'elle a toujours regardées, comme n'ayant été dites par David qu'en la personne de J E S U S - C H R I S T , né de lui selon la chair : *F'ai attendu Psal. 61.
que quelqu'un s'attristât avec moi ; mais nul ne l'a fait.*
J'ai attendu que quelqu'un me consolât ; mais je n'ai trouvé personne qui voulût le faire. Car quoi qu'il soit vrai que les Apôtres étoient alors dans une fort grande tristesse, qui causoit même en partie, selon saint Luc, ce sommeil profond dont ils étoient accablés ; ils s'attristoient seulement, dit saint Augustin, d'une maniere charnelle, de la perte qu'ils alloient faire de la présence visible de J E S U S - C H R I S T : mais ils ne s'attristoient pas des vrais sujets de la tristesse de leur divin maître, ni en la maniere qu'ils le devoient. Ils s'attristoient donc, mais non *avec Jesus-Christ*, c'est-à-dire, dans les mêmes vûes que lui. Et c'est pourquoi il *n'en recevoit aucune consolation* ; puis qu'au-lieu, & de veiller & de prier *avec lui*, ils se laissoient accabler alors de sommeil.

¶. 45. jusqu'au 51. *Après il vint trouver ses disciples, & leur dit : Dormez maintenant, & vous reposerez : voici l'heure qui est proche, & le Fils-de-l'homme va être livré entre les mains des pecheurs. Levez-vous, allons ; voilà celui qui me doit trahir tout près d'ici. Lorsqu'il parloit encore, Judas l'un des douze arriva, & avec lui une grande troupe de gens armés d'épées & de bâtons, &c.*

Après que le Fils de Dieu eut consommé le sacrifice de sa priere, & qu'il eut calmé par la puissance de sa divinité cette especie de tempête, qu'il avoit volontairement excitée dans son ame,

324 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
pour prévenir en quelque sorte de lui-même par cette anticipation de souffrances, ce que les hommes devoient lui faire souffrir ; il revint à ses disciples, & leur dit : *Dormez maintenant, & vous reposerez.*

Chrysost. en Matth. tom. 8. 4. Il étoit temps cependant plus que jamais, dit saint Chrysostome, de veiller ; puisque le Pasteur alloit être frappé, & les brebis dispersées.

Mais le Fils de Dieu leur parloit ainsi pour leur faire concevoir, ajoute ce Saint, qu'ils étoient même incapables de porter la vûe des maux qui étoient prêts d'arriver ; & que pour lui il n'avoit aucun besoin de leur vigilance & de leur secours,

August. de conf. Evangel. lib. 3. c. 6. parcequ'il falloit absolument qu'il fût livré entre les mains des pecheurs. Saint Augustin croit, qu'il peut bien être arrivé que J E S U S - C H R I S T ayant dit à ses Apôtres : *Dormez maintenant, & vous reposerez* ; il se tut pendant quelque temps pour les laisser en effet dormir, selon qu'il le leur avoit permis ; & qu'ensuite il ajouta : *Voici l'heure qui est proche* ; & que c'est pour cette raison que dans saint Marc, le Fils de Dieu ayant dit à ses Apôtres de se reposer, ajoute ensuite : *C'est assez, l'heure est venue* ; comme s'il disoit : Vous avez assez reposé, il est temps présentement que vous vous leviez, & que nous nous en allions au-devant de celui qui se prépare à me trahir, & qui est proche.

Theophyl. ex Euseb. Quelques Anciens néanmoins ont regardé ces paroles du Sauveur plutôt comme un reproche qu'il leur faisoit, que comme une permission qu'il leur donnoit. C'est donc une espece d'ironie, selon ces Auteurs, par laquelle J E S U S - C H R I S T les auroit piqués ; comme s'il leur avoit dit : Je vous permets maintenant de vous reposer & de dormir, lorsque Judas veille pour me trahir, &c.

qu'il est déjà tout proche d'ici. Saint Augustin qui a expliqué ces paroles dans l'autre sens, semble en effet n'exclure pas celui-ci qui paraît simple, & assez conforme à la suite du texte sacré.

Il appartenloit véritablement à JESUS-CHRIST, qui venoit de se prosterner devant son Pere avec un si grand excès d'amour pour les hommes, & qui s'étoit relevé ensuite avec tant de force par un effet de sa divine vertu, de dire, comme il fait ici aux Apôtres : *Levez-vous, allons.* Voilà donc celui qui avoit voulu ressentir auparavant les plus vives impressions de la frayeur naturelle à l'homme, rempli de force & d'un courage vraiment divin. Il ne demande plus que le calice de ses souffrances passe ; mais il va même au-devant, depuis qu'il a achevé de prier. Et il y va, parceque l'heure est venue. Les Juifs avoient tenté d'autres fois de l'arrêter ; mais fort inutilement. Et pourquoi ? Parceque son heure n'étoit pas encore venue ; cette heure marquée avant tous les temps, en laquelle il devoit offrir à son Pere le sacrifice d'une pleine propitiacion pour tous les hommes. Mais lorsque cette heure est arrivée, il fait lui-même une avance vers ses ennemis. *Levez-vous, dit-il aux Apôtres, allons au-devant de Judas qui s'approche pour me trahir.*

En leur disant que le *Fils-de-l'homme alloit être livré entre les mains des pecheurs*, il leur fait entendre deux vérités ; l'une, que sa passion seroit l'ouvrage de l'iniquité des hommes, & non une preuve contre l'innocence de sa personne ; & l'autre, qu'étant de toute éternité le Fils de Dieu, comme ils l'avoient reconnu eux-mêmes, il ne s'étoit fait dans le temps le *Fils de l'homme*, qu'afin

Chrysostomus supra

316 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
de mourir pour tous les pecheurs ; qu'ainsi il falloit
qu'il fut livré entre leurs mains ; afin qu'il mourût,
étant innocent & l'Agneau sans tache, pour ceux
mêmes qui lui causeroient la mort. Il va donc au-
devant de son ennemi , & il avertit ses Apôtres
que cet ennemi étoit proche , pour les convaincre
de plus en plus , que tout ce qui devoit arriver
ne seroit point un effet de son impuissance ; mais
une dispensation toute divine de sa profonde &
ineffable sagesse.

On ne peut voir cette troupe de gens armés
d'épées & de bâtons , qui accompagoient Judas ,
sans s'écrier avec saint Jean Chrysostome : Quel
appareil , & quels instrumens pour des Prêtres ,
Luc. 22.
12. comme saint Luc nous assûre qu'il y en avoit par-
mi cette troupe ! Car des épées & des bâtons pa-
roissoient plus dignes de brigands , que de Prê-
tres du Très-haut ; & sur-tout lorsqu'il s'agissoit
de se saisir de cet Agneau plein de douceur , qui
avoit comblé de biens tous les hommes , & qui
étoit prêt de donner sa vie pour eux. Mais c'est
le dernier excès de malice dans Judas , de donner
pour signal de sa trahison la plus grande marque
d'amitié. De quels yeux put-il alors regarder son
divin maître ? Comment osa -t -il approcher sa
bouche impie de ce visage sacré ? Il s'appuyoit ,
dit saint Chrysostome , sur la connoissance qu'il
avoit de l'admirable douceur du Fils de Dieu ;
c'est -à - dire , que ce qui devoit davantage le cou-
vrir de confusion , étoit ce qui l'engageoit à com-
mettre une trahison si noire d'une maniere si in-
digne ; puisque plus celui qu'il trahissoit étoit
doux , plus son crime étoit énorme. Ce qui le por-
ta sans doute à donner pour signal de sa trahison

un baiser , & même à recommander aux Prêtres ,
 selon qu'il est dit ailleurs , de conduire sûrement *Marc. 14.*
 celui qu'il auroit baissé ; étoit que les Juifs ayant ^{Chrysost.}
voulu plusieurs fois se saisir de JESUS CHRIST, ^{ibid.}
 il avoit passé au milieu d'eux sans qu'ils le con-
 nussent . Et la même chose seroit encore arrivée ,
 s'il n'avoit voulu être livré entre leurs mains . Ju-
 das étant donc alors aveuglé par sa propre cupi-
 dité , jugeoit du Sauveur d'une maniere toute hu-
 maine , & indigne de l'idée qu'il devoit avoir de
 lui . Il le reconnoît pour son maître en le saluant ; &
 il ne le baise cependant , que parcequ'il a renoncé
 à se reconnoître pour son disciple : *Impudens qui-* ^{Hieron.}
dem & scelerata confidentia , magistrum vocare , locum.
& osculum ei ingerere quem eradebat. La même «
 infidélité qui le porta à trahir son maître & son «
 Seigneur , le porta aussi , dit saint Jérôme , à regar- «
 det tous les miracles qu'il avoit vû faire au Sau- «
 veur , comme ayant été des effets non d'une puif- «
 fance divine , mais de l'art magique . »

Pour mieux comprendre l'adresse diabolique dont Judas usa en cette rencontre , il faut se re-
 présenter qu'il marchoit un peu devant cette
 troupe , & en paroissoit même détaché , afin de
 donner à J E S U S - C H R I S T & aux Apôtres moins
 de soupçon de sa mauvaise volonté ; comme si ce-
 lui qui avoit percé par sa divine lumiere le fond
 de son cœur , & qui l'avoit désigné expressément
 au dernier souper pour celui qui le trahiroit , eût
 pu alors être trompé , quand il le voyoit venir pour
 le livrer à ses ennemis . C'étoit aussi la coutume
 parmi les Juifs , de se saluer les uns les autres par
 le baiser , comme il paroît par l'exemple de Joab , ^{2. Reg.}
 dont la trahison à l'égard d'Amasa , qu'il tua en fei- ^{10. 9.}

328 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

gnant de le baisser, étoit une image de celle de Judas à l'égard de JESUS-CHRIST. Il voulut donc, en se servant de ce baiser pour trahir son divin maître, se cacher encore quelque peu de temps, au moins aux Apôtres, qu'il croyoit pouvoir surprendre par cet artifice ; supposant qu'ils ne s'imagineroient pas qu'il fût le chef de cette troupe dont il étoit détaché ; ni que le baiser qu'il donnoit au Fils de Dieu, fût le signal pour faire connoître aux soldats dans les tenebres celui dont ils devoient se saisir. Saint Jérôme croit en effet, que ce fut un reste de honte qui obligea cet apostat de couvrir sa trahison sous le voile de ce baiser : *Adhuc aliquid habet de verecundia discipuli, cum non cum palam tradit persecutoribus, sed per signum osculi.*

La maniere dont JESUS-CHRIST lui parla, auroit bien dû le faire rentrer en lui-même, si quelque chose eût pu le toucher. *Mon ami*, lui dit-il, *qu'êtes-vous venu faire ici ?* Il l'appelle *son ami*, & il ne refuse point son baiser, pour nous apprendre, dit saint Hilaire, à aimer tous nos ennemis, & ceux mêmes que nous saurions être dans la volonté d'exercer toute leur fureur contre nous.

Hilarins
en Matth.
can. 32. En lui demandant *ce quil venoit faire*, il ne voulloit pas l'obliger de le lui dire, comme s'il ne l'eût pas su ; mais seulement de se le dire à soi-même, & de se représenter l'énormité de l'action qu'il faisoit, en *trahissant par un baiser le Fils-de-l'homme*, selon que saint Luc assure que notre Seigneur le lui dit en termes formels. Et c'est peut-être ce qu'il dit encore très-souvent, quoique d'une voix toute interieure, à plusieurs de ceux qui ne s'approchent de la sainte table de l'Eucharistie,

Luc. 22.
48.

que pour lui donner une espece de baiser semblable à celui de Judas, & le livrer de nouveau à son ennemi, ou pour mieux dire, s'y livrer eux-mêmes par une communion sacrilège.

Il y a toute apparence que Judas ayant baisé J E S U S - C H R I S T , attendit là que les Juifs se fussent avancés pour se saisir de sa personne, puisqu'il étoit avec eux quand ils s'approcherent. Et ce fut alors qu'on vid arriver ce qui est marqué dans un autre Evangeliste : Que le Sauveur leur ^{Ioan. 18.} _{16.} ayant demandé qui ils cherchoient ; & eux ayant répondu, que c'étoit Jesus de Nazareth, il ne leur eut pas plutôt déclaré que c'étoit lui-même, qu'ils furent tous renversés par la vertu de cette seule parole. Mais nous reservons ceci pour les explications de saint Jean.

**. 51. jusqu'au 55. Alors un de ceux qui étoient avec J E S U S , portant la main à son épée, & la tira , en frappa un des gens du Grand-prêtre , & lui coupa une oreille. Mais J E S U S lui dit : Remettez votre épée en son lieu : car tons ceux qui prendront l'épée ; periront par l'épée. Croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Pere ? &c.*

Alors ; c'est-à-dire, lorsque J E S U S - C H R I S T ne voulut plus employer sa toute-puissance contre les Juifs ; & que s'étant contenté de leur faire voir par la force d'une seule de ses paroles , ce qu'il auroit pu s'il l'avoit voulu , il leur permit de se saisir de sa personne : Alors donc *un de ceux qui accompagoient J E S U S* ; c'est-à-dire , Simon-Pierre , qui ayant mal expliqué une parole de J E S U S - C H R I S T , comme on le peut voir ailleurs , ^{Ioan. 18.} _{Luc. 22.} 36. 18. auroit cru devoir prendre une épée pour la défense de son maître , la tira , & il *enfrappa un des ser-*

330 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

viteurs du Grand-prêtre, nommé Malchus dans *Leo Mag. saint Jean, & qui, selon la pensée de saint Leon fer. 1^e de Pape, s'étoit peut-être avancé avec plus de fureur que les autres pour se jeter sur J E S U S-C H R I S T.* Mais il *coup*a seulement de ce coup d'épée l'oreille droite de Malchus. Le même Saint attribue cette action à la ferveur d'une sainte charité, qui attachoit plus ardemment cet Apôtre à J E S U S-C H R I S T que tous les autres, & qui le porta alors à s'élever avec plus de chaleur contre la violence de ses ennemis : *Qui animosiore constantia Domino coharebat, & contra violentorum imperius fervore sancta caritatis exarferat.*

Mais 'peut-être que cette ardeur venoit aussi de l'humeur bouillante de celui qui ne crut pas pouvoir mieux prouver à son divin maître, la sincérité de la promesse qu'il lui avoit faite de mourir pour lui, s'il étoit besoin, qu'en frappant d'abord ceux qui l'attaquoient. C'étoit en effet une espece de courage à Pierre, d'oser ainsi s'opposer lui seul à toute une troupe de gens armés & pleins de fureur. Mais quelle étoit néanmoins toute cette force apparente d'un disciple de J E S U S-C H R I S T, qui se fert d'abord de l'épée pour le défendre, & qui tremblant quelque temps après à la simple voix d'une servante, fait servir sa propre langue à le renoncer ?

Enfin, que ce zèle de saint Pierre ait eu pour principe une véritable pieté, comme le dit saint Leon ; ou qu'il ait été fondé principalement, selon saint Jean Chrysostome, sur l'ardeur de son naturel ; ou, comme dit saint Augustin, sur un *hom. 8^e. Augst. coniug.* amour du Seigneur, qui étoit encore selon la chair, le Fils de Dieu l'arrêta tout court, & ne permit

point qu'on le défendit par la force & avec l'épée Fauft.lib.
 contre les impies. Car il eût été, comme saint 22. 1070.
 Léon le dit encore, contre le mystère de notre
 redemption, que celui qui étoit venu mourir
 pour tous ne voulut pas être pris. C'est pourquoi
 voulant au contraire donner toute liberté à ses
 ennemis d'exercer sur lui leur fureur, il comande à son disciple de *remettre son épée dans son fourreau* ; & il lui en rend cette raison : Que ceux qui prennent l'épée, periront tous par l'épée. Mais est-il donc défendu absolument de se servir de l'épée ; & ceux qui s'en servent sont-ils tous dignes de perir par l'épée ? Non sans doute, puisque saint Paul, selon la remarque de saint Jérôme, déclare lui-même aux fidèles de l'Eglise de Rome, Que le Prince est le ministre de Dieu pour le bien des Rom. 13. peuples ; Que si on fait mal, on doit craindre ; par-
Hieron. ce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée étant le in hunc locum.
 ministre du Seigneur, pour punir celui qui fait mal. Qui sont donc ceux sur qui tombe cette sentence de JESUS-CHRIST ? Ce sont ceux qui, selon l'expression du texte sacré, prennent l'épée ; c'est-à-dire, qui la prennent d'eux-mêmes. Car celui-là, dit saint Augustin, s'en sert ainsi, qui sans l'ordre & la permission d'une puissance supérieure & legitimate, prend de lui-même les armes pour répandre le sang : *Ille uitur gladio, qui nullâ super-
 riori ac legiūmâ potestate, vel jubente, vel conce-
 dente, in sanguinem alterius armatur.* Tous ceux August.
 contra Fauft.lib. donc qui en usent de la sorte periront, dit JESUS-CHRIST, par l'épée ; c'est-à-dire, qu'ils meritent de perir par l'épée, & qu'ils sont dignes de mort ; car ils ne perissent pas tous en cette maniere ; & Dieu n'exerce pas ici la justice visiblement sur tous

332 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
les pecheurs ; mais il les attend à la pénitence ; où il se réserve à les punir plus rigoureusement en l'autre monde.

Le Sauveur fait voir encore d'une maniere plus sensible à saint Pierre , qu'il n'avoit aucun besoin de son épée ni de sa défense , lorsqu'il ajoute : Que *son Pere lui envoieroit dans l'instant plus de douze légions d'Anges , s'il l'en prioit.* Sur quoi saint Jean Chrysostome demande d'où vient que le Fils de Dieu parle ici de prier son Pere , & qu'il ne dit point plutôt , que s'il eût voulu exterminer toute cette troupe de gens armés , il l'auroit pu facilement par lui - même. Mais il répond , que les Apôtres n'ayant pas encore de lui toute l'idée qu'ils devoient avoir , il voulut se conformer à leur foiblesse , & se contenter de leur faire voir ce qu'il auroit pu attendre de Dieu son Pere , s'il l'en eût prié. Il leur parla donc alors plutôt comme Fils de l'homme , que comme le Fils de Dieu. Car ils avoient peine à allier dans leur esprit cette tristesse effroyable qu'il leur avoit fait paroître , avec la toute-puissance de sa nature divine ; quoique l'effet étonnant que produisit sur les Juifs la force d'une seule de ses paroles , lorsqu'elle les renversa tous par-terre , auroit dû leur faire comprendre plus que jamais qu'il étoit Dieu , si leur cœur n'eût été alors encore plus assoupi , que leur corps ne l'avoit été auparavant. Or il est aisè de se figurer quelle idée deut former en eux ce qu'il leur dit du secours qu'il auroit pu recevoir de *douze légions d'Anges* ; c'est-à-dire , de plus de soixante & douze mille Anges ; les légions Romaines étant composées chacune de plus de six mille soldats ; puisque l'Ecriture leur apprenoit qu'un

seul Ange avoit tué en une nuit cent quatre-vingt-^{4. Reg.}
cinq mille hommes de l'armée de Sennacherib ^{19. 31.}
roi des Assyriens. Cessez donc, Pierre, dit JESUS-CHRIST, de vous figurer que j'aye besoin
maintenant du secours des hommes ; puisque je ne
veux pas même de celui des Anges. C'est ici le
temps de l'*accomplissement des Ecritures*. C'est ici
le temps où tout ce que les Prophètes ont prédit
de mes souffrances doit arriver. Et comment ces
prophéties s'accompliroient-elles, si j'employois
contre ceux qui doivent être les executeurs de la
justice de mon Père, le ministère de mes Anges ?
N'est-ce pas de moi qu'il est écrit : *Il a été offert Isaï. 11. 7*
en sacrifice, parcequ'il l'a bien voulu, & il n'a point
ouvert sa bouche. Il sera mené comme une brebi pour
être immolé ? C'est donc parceque je le veux bien,
que je dois être sacrifié. C'est parceque je suis
devenu volontairement *comme une brebi*, que je
serai immolé sans ouvrir la bouche, & sans faire de
résistance.

V. 55. 56. En même-temps JESUS s'adressant à
cette troupe, leur dit : Vous êtes venus ici armés
d'épées & de bâtons pour me prendre, comme si j'é-
tais un voleur. J'étois tous les jours assis au milieu
de vous, enseignant dans le temple, & vous nem'a-
vez point pris. Mais tout cela s'est fait, afin que ce
que les Prophètes ont écrit fût accompli, &c.

Quoique saint Matthieu dise en general, que
JESUS-CHRIST s'adresse à cette troupe, il est
marqué dans saint Luc, que ce fut particulièr-^{Luc. 22. 52.}
ment aux Princes des Prêtres, aux officiers du
temple & aux Senateurs, qui étoient venus pour
le prendre. C'est donc un juste reproche qu'il leur
fait de la maniere très-indigne dont ils en usoieng-

334 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

Ristor. pour le venir arrêter. Et n'est-il pas en effet ;
 in hunc docum. comme dit un Pere, de la dernière folie, de venir
 chercher avec des épées & des bâtons un homme
 qui se livroit de lui-même entre leurs mains ; &
 de se servir d'un traître pour le venir découvrir
 pendant la nuit, comme s'il s'étoit caché & déro-
 bé à leurs yeux, lui qui enseignoit tous les jours
 publiquement dans le temple ? Mais c'est parceque
 leur pouvoir étoit un pouvoir de tenebres, qu'ils
 s'assembloient contre lui pendant la nuit : *Sed ideo*
adversum me in tenebris congregamini, quia potestas
 Chrys. vestra in tenebris est. J E S U S - C H R I S T donneoit
 in Matth. aussi à entendre aux Juifs par ces paroles, que s'ils
 hom. 85 : avoient le pouvoir de l'arrêter présentement,
 c'étoit lui-même qui le leur donnoit ; puisqu'il
 avoit conversé toujouors librement jusqu'alors avec
 eux, sans craindre leur mauvaise volonté. On peut
 remarquer encore qu'il ne leur dit rien alors de
 cette foule de prodiges qu'il avoit faits à leurs yeux.
 C'étoit à eux à s'en souvenir, & à en faire l'usage
 qu'ils auroient dû. Mais il parle seulement de sa
 doctrine, parcequ'elle pouvoit être le seul fonde-
 ment sur lequel ils s'appuyoient dans la haine qu'-
 ils faisoient paroître contre lui. F'étois, leur dit-
 il, *tous les jours assis au milieu de vous, enseignant*
 publiquement dans le temple, comme une personne
 qui agit en maître, & qui ne craint rien. C'étoit
 donc alors que vous deviez m'arrêter si ma do-
 ctrine étoit contraire à celle de l'Ecriture, puisque
 bien-loin de me cacher, je me mettois à toute
 heure entre vos mains. Mais & ma doctrine étoit
 hors de votre atteinte, étant la doctrine de mon
 Pere ; & ma personne vous étoit alors inacces-
 ble, parceque mon heure n'étoit pas encore ve-

nde. Ainsi c'est - moi-même qui veux maintenant donner lieu à l'accomplissement des prophéties touchant mes souffrances. C'est-moi qui pour vous ôter tout sujet de craindre de m'arrêter dans le temple , où le peuple auroit pu s'y opposer , me suis retiré exprès en un lieu où vous fussiez en état de le faire plus sûrement.. Quoique saint Matthieu semble dire ici lui même ce qui est marqué touchant l'accomplissement des écrits des saints Prophètes ; saint Marc l'attribue à JESUS-CHRIST, & saint Luc semble faire aussi la même chose.

Alors les disciples l'abandonnant, s'enfuient tous ; c'est-à-dire, qu'aussi-tôt qu'ils l'eurent entendu parler aux Juifs comme il avoit fait , ils prirent tous la fuite. Car ils virent bien alors , dit saint Chrysostome, qu'il n'y avoit plus aucune esperance qu'il se sauvât ; puisqu'il se livroit volontairement à ses ennemis , & qu'il leur prouvoit par les Ecritures , que toutes ces choses devoient arriver. Que s'ils eussent fait un peu plus d'attention à la conséquence qu'ils devoient tirer de ces paroles du Sauveur , ils auroient conclu , que rien n'arrivant alors que par un effet de la volonté de Dieu , marquée dans les livres saints , leur foi auroit dû en recevoir une nouvelle force , au-lieu d'en être affoiblie. Et bien-loin de prendre un sujet de scandale des souffrances de celui dont ils avoient reconnu la divinité , ils eussent plutôt adoré avec une profonde reconnoissance cet excès d'amour , qui le portoit à accomplir volontairement tous les écrits des Prophètes , en s'exposant pour les sauver , aux opprobes de sa passion & de sa mort. Mais cette grace étoit réservée pour le temps de la résurrection. Et comme il éroit besoin que le Christ

336 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
souffrit la mort , afin d'entrer dans sa gloire , il l'étoit aussi en quelque façon , que les disciples de JESUS-CHRIST s'assoiblissent dans le temps de ses souffrances , afin que le sentiment de leur foiblesse contribuât à les faire entrer ensuite dans la plenitude de la grace que le Saint-Esprit devoit répandre dans eux , pour les rendre dignes de porter par toute la terre la connoissance de l'Evangile.

Voilà donc le Fils de Dieu entre les mains de *Leo de* cette troupe d'impies & de furieux. Mais quoi-
Passion. qu'ils firent de lui ce qu'ils voulurent , dit saint
Serv. 6. Leon , & quoiqu'ils ayent triomphé de leur crime ;
la puissance de celui qui s'étoit ainsi laissé prendre éclata beaucoup davantage , que celle des Juifs qui l'avoient pris. Car l'aveuglement des Juifs ne put rien faire autre chose , que de les perdre par leur propre impiété. Mais la patience de JESUS-CHRIST eut cette force toute divine de sauver tous les hommes par sa passion : *Iudaeum cecitas nihil obtinuit , nisi ut suâ impietate se perderet : Christi verò patientia hoc egit ut omnes suâ passione salvaret.*

v. 57. jusqu'au 62. Ces gens s'étant donc saisis de JESUS , ils l'emmenèrent chez Caïphe qui étoit Grand-Prêtre , où les Docteurs de la loi & les Anciens étoient asssemblés. Or Pierre le suivoit de loin jusqu'à la cour de la maison du Grand-Prêtre , &c.

Hieron. Moïse avoir ordonné suivant le commandement qu'il avoit lui-même reçû de Dieu , que les Grands-prêtres succederoient à leurs peres , & qu'on garderoit exactement l'ordre des familles sacerdotales dans le ministere du culte divin. Mais toutes choses étoient alors renversées : & Caïphe avoit acheté d'Herode à prix d'argent la grande sacrificature ;
in hunc locum.
Exod.
29. 8. 9.

Sacrificature pour cette année seulement. Ainsi il n'est nullement étrange , dit saint Jérôme, qu'un tel Grand-prêtre se soit porté à condamner JESUS-CHRIST. Saint Chrysostome admire l'ardeur de Pierre, qui nonobstant cette crainte qui l'avoit fait fuir d'abord , le porta à suivre son maître , quoique de loin , jusques chez Caïphe. Il est vrai , dit saint Jérôme , qu'il suivoit JESUS de bien loin , quant au cœur , puisqu'il étoit sur le point de le renoncer : *A longè sequebatur, qui erat Domini numer negaturus.* Mais enfin , soit par un reste d'amour , ou par une simple curiosité , & pour savoir quel jugement le Grand-prêtre porteroit de J E S U S - C H R I S T , il eut le courage de le suivre , & d'entrer même dans la maison de Caïphe. Là il s'affit avec les gens des Grands-prêtres , des Anciens , & des Docteurs de la loi : car ils s'étoient assemblés chez le souverain Pontife , & attendoient là qu'on leur amenât J E S U S , selon la promesse que Judas leur en avoit faite. Cette seule circonstance de la conduite de ces Prêtres & de ces Anciens , fait connoître tout-d'un-coup la passion qui les animoit , & qui empêchoit qu'ils ne songeaissent à sauver au-moins les apparences de la justice. Car ils s'empressent de s'assembler avant même que celui qu'ils vouloient juger eût été pris. Ils ne craignent point de profaner le temps de la Pâque par une action qui n'avoit que l'emportement & la jalouse la plus furieuse pour principe. Et ils témoignent véritablement par la maniere dont ils agissent , qu'ils cherchent , non pas des témoins sincères , mais de faux-témoins , ou pour parler avec le saint Evangeliste , *un faux-témoignage contre J E S U S .* Car ils ne demandoient pas à s'in-

Tomme II.

Y

338 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
struire de la vérité, mais à opprimer l'innocence, & à imposer silence pour toujours, s'ils avoient pu, à celui dont la doctrine si sainte confondoit leurs déreglements & leur orgueil.

Ils cherchoient, dit saint Matthieu, un faux-témoinage contre J e s u s pour le faire mourir. C'étoit donc là leur dessein de faire mourir J e s u s - C H R I S T. Et pour pouvoir l'executer ils cherchoient des gens qui déposassent le faux contre lui. Car s'ils avoient eu de vrais sujets d'accusation contre le Sauveur, ils n'auroient pas eu recours à de faux-témoins. Mais comment celui qui avoit comblé de biens tous les Juifs, depuis le commencement de ses prédications, & qui n'auroit enseigné que des maximes qui inspiroient la justice & la sainteté, auroit-il pu être condamné selon les règles de la vérité & de la justice ? Il falloit donc que son jugement fût informe en toutes manieres. Il falloit qu'un de ses disciples le trahît, que les Prêtres & les ministres de l'ancienne loi s'elevassent contre lui ; qu'on profanât la solennité de la Pâque à son égard ; qu'on formât la resolution de le perdre, avant que d'avoir prouvé qu'il fut coupable ; & qu'on recherchât avec ardeur de faux-témoins n'en pouvant trouver de vrais.

*Euc. 24.
25.* C'est ainsi qu'il a été nécessaire que le juste & innocent par excellence fût mis à mort : *Nonne hac oportuit pati Christum?* Et c'est ainsi que dans le cours de tous les siecles les plus grands Saints ont été dignes d'être traités, pour avoir une plus grande conformité avec le chef dont ils avoient le bonheur d'être les membres. On ne fera point J e s u s - C H R I S T impunément de la

part de ceux qui sont possédés de l'amour du siècle. Et jamais l'esprit superbe, qui est l'ennemi des humbles & de tous les justes, ne souffrira que ceux qui travaillent à détruire son empire dans eux-mêmes & dans les autres, soient dans la paix du côté du monde. C'est ce qu'on a vu dans saint Athanase, dans saint Chrysostome, & dans ce grand nombre d'autres Saints, qui sont devenus d'autant plus illustres par leurs souffrances, qu'ils ont approché de plus près de la sainteté de leur divin original. Le défaut des preuves que l'on cherchoit pour les accabler, a obligé leurs ennemis d'avoir recours à des impostures, & à des faux témoignages, qui en servant à les opprimer, comme celui dont ils étoient les disciples, ont contribué en même-temps à faire éclater leur gloire. C'est donc à ceux qui sont éprouvés, comme JESUS-CHRIST & ces grands Saints, par la violence & les calomnies de leurs frères, à ne pas dégénérer de l'humble courage dont ils ont reçû un si grand exemple.

On peut remarquer avec les Pères dans l'accusation des deux derniers faux témoins, qui déposèrent contre JESUS-CHRIST, Qu'il étoit vrai que le Sauveur avoit dit : *Détruisez ce temple*, mais qu'ils lui font dire au contraire : *Je puis détruire le temple de Dieu*. En second lieu, ils changeoient encore & alternoient les paroles que le Sauveur avoit ajoutées. Car comme il parloit de son propre corps qu'il nommoit un temple ; après avoir dit aux Juifs : *Détruisez ce temple*, il ajoutoit : *Et je le rétablirai*, ou, selon la force du texte sacré, *je le releverai*, ou même, *je le ressusciterai*. Mais ces témoins déclarerent qu'il avoit dit : *Qu'il*

Y ij

le rebâiroit en trois jours ; afin qu'il parût que c'étoit positivement du temple des Juifs qu'il avoit parlé. Ainsi , dit saint Jérôme , ajoutant & changeant quelque peu de chose aux paroles du Sauveur , ils s'efforcent de revêtir d'une vérité & d'une justice apparente cette injuste accusation qu'ils portent contre sa personne.

v. 62. jusqu'au 67. Alors le Grand-prêtre se levant lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ces gens-ci déposent contre vous ? Mais JESUS demeuroit dans le silence. Et le Grand-prêtre lui dit : Je vous commande par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le CHRIST Fils de Dieu , &c.

*Chrysost.
ibid.*

*Hieron.
ibid.*

*Chrysost.
ut supra.*

*Hieron.
in hunc
locum.*

Si le Grand-prêtre presse JESUS-CHRIST de se défendre , ce n'est pas par un vrai désir de sa justification ; mais c'est qu'il veut au contraire en l'engageant à répondre , trouver dans sa réponse même un nouveau sujet de l'accuser. C'est donc l'impatience & le dépit de ne pouvoir découvrir de justes prétextes de l'accabler , qui fait lever tout-d'un-coup ce Pontife de son siège : & ce mouvement impétueux de son corps fit connoître l'emportement intérieur de son esprit. Cependant le Fils de Dieu ne daigne pas rompre encore son silence. Car il ne voyoit aucune ouverture à parler devant des gens qui fermaient leurs oreilles à la vérité ; & dans un lieu qui n'avoit que la figure extérieure d'un tribunal de justice , mais qui dans la vérité étoit plutôt une assemblée tumultuaire de voleurs & d'homicides. Caïphe rempli de fureur le pressa alors de lui parler ; & par un excès d'impétuité qui fait horreur , il employa même ce qu'il y avoit de plus saint dans toute sa Religion ; c'est-à-dire , le saint nom du Dieu vivant , pour

l'engager à lui dire, s'il étoit véritablement *le Christ Fils de Dieu*; quoique son dessein ne fût pas d'ajouter foi à ce qu'il diroit, mais de tirer de sa bouche un aveu dont il se servît à le faire condamner.

On est étonné de ce que n'insistant point sur ce qu'avoient déposé les faux-témoins touchant la destruction du temple, il passe ainsi tout-d'un-coup à cette nouvelle demande? D'où vient donc qu'il le presse de lui declarer s'il est le Christ & le Fils de Dieu, puisque l'Evangile ne dit point, que les témoins ayent rien déposé sur ce sujet contre lui? C'est sans doute qu'il vid bien que le témoignage de ces hommes corrompus ne pouvoit rien contre l'innocence de celui qu'il vouloit faire mourir. Mais comme c'étoit une opinion répandue parmi le peuple qu'il étoit le Christ; que les possédés de qui il avoit chassé les démons, l'avoient nommé publiquement le Fils de Dieu; que la grandeur & la multitude de ses miracles en pouvoient paroître de très-fortes preuves; & qu'enfin Jesus-Christ lui-même *avoit dit*, que Dieu étoit son Pere, se faisant ainsi égal à Dieu; ce Grand-Prêtre laissant là toutes les accusations des faux-témoins, jugea que s'il avouoit ^{Joan. 5, 8.} qu'il étoit le Christ Fils de Dieu, comme il l'avoit déclaré en d'autres rencontres, il ne faudroit plus chercher d'autres preuves contre lui, & que toute l'assemblée le declareroit digne de mort, comme un impie & comme un blasphématteur. Telle étoit la détestable politique de Caïphe dévoué à l'iniquité, qui ne cherchoit pas à connoître comme il l'auroit dû, s'il n'étoit point vrai en effet que Jesus fut le Messie, mais qui

342 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

songeoit seulement à étouffer la vérité de sa parole , qui ne pouvoit s'accorder avec les dérèglements des Prêtres Juifs , des Pharisiens & des Docteurs de la loi , ses principaux ennemis .

J E S U S - C H R I S T s'étoit tu jusques alors , négligeant toutes les fausses accusations qu'on avancoit contre lui , comme indignes d'être refutées devant des sourds & des impies : mais il ne garda pas le silence lorsqu'on le pressa par le nom de Dieu son Pere , de dire s'il étoit le C H R I S T , & le Fils de Dieu . Il savoit bien qu'ils abuseroient de ce qu'il diroit , & qu'ils en prendroient sujet de le traiter de blasphémateur . Mais son œuvre principale étoit de prouver la vérité de sa mission & de sa divinité . Et comme la certitude qu'il avoit eue dès auparavant , que la force toute divine de ses prédications animeroit leur jalouse contre lui , ne le put point empêcher de s'acquitter de ce ministère , qui étoit l'un des principaux sujets de son Incarnation ; il ne se dispense point non plus en cette rencontre , de déclarer ce qu'il étoit , c'est-à-dire , le C H R I S T attendu depuis si long-temps , & le Fils de Dieu ; quoi- qu'il fût que ceux à qui il parloit ne cherchoient tous qu'à le perdre . Car il falloit , selon qu'il le dit lui-même , que le C H R I S T souffrit , & qu'il mourût pour les hommes . Et s'il falloit qu'il souffrit la mort , ce devoit être pour avoir dit la vérité : ce qui apprenoit à ses disciples , qu'ils devoient aussi s'estimer heureux , quand l'obligation de confesser la divinité de J E S U S - C H R I S T , les rendroit dignes , comme lui , de la haine & de la persécution des impies .

Il dit donc qu'il est le C H R I S T , Fils de Dieu ;

mais il le dit d'une maniere aussi humble qu'on pouvoit l'attendre de celui, *qui n'ayant pas cru*, *Philippe*, comme dit saint Paul, *que ce fut pour lui une usurpation d'être égal à Dieu*, s'éroit lui-même ^{2. 6.} *anéanti sous la forme d'un esclave*. *Vous l'avez dit*, répond JESUS-CHRIST au Grand-prêtre; c'est-à-dire, comme l'explique saint Marc *je le suis*, ou, je suis ce que vous dites. Et il ajoute : *Mais je vous déclare que vous verrez dans la suite le Fils-de-l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, qui viendra sur les nuées du ciel*. *Veruntamen*, est un mot latin, qui marque ordinairement que ce qu'on va dire est opposé à ce qu'on a dit. Cependant comme ce qui suit ce mot est une confirmation de ce qui précède, il faut suppléer ici ce que saint Luc a eu soin de remarquer, qui est que ceux à qui JESUS-CHRIST parloit ne croyoient point qu'il fût le vrai CHRIST. Ainsi il répond en ce lieu non à leurs paroles, mais à leur pensée. Il dit donc : *Mais je vous déclare*; c'est-à-dire : *Quoique vous ne me croiez point lorsque je vous dis que je suis le CHRIST, à cause de cet état si rabâssé où vous me voyez, je vous déclare néanmoins que vous en ferez un jour convaincus*, en voyant le Fils de Dieu qui s'est fait le Fils-de-l'homme par son incarnation, *assis à la droite de Dieu son Père*, & égal à lui en puissance, & paroissant *sur les nuées du ciel lorsque il viendra pour juger le monde*. Il ne sera plus alors, comme il l'est présentement, exposé à vos mépris, à cause de l'humiliation où il s'est réduit en devenant le Fils-de-l'homme : mais il paroîtra à vos propres yeux dans tout l'éclat de la majesté & de la puissance de Dieu son Père ; il jouira d'un par-

Y iiiij

344 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
fait repos, *sedebit*, après avoir éprouvé tous les effets de votre fureur, & soutenu tous les travaux de cette vie agitée; & celui qui est maintenant jugé par vous, comme un criminel, sera élevé sur les nuées, à la fin du monde, lorsqu'il viendra pour juger ses propres juges, & tous les hommes de la terre.

C'étoit l'ordinaire parmi les Juifs de déchirer leurs vêtemens, pour marque de quelque grande douleur, ou pour témoigner de l'horreur de quelque blasphème qu'ils entendoient. Dieu dit du premier aux Israélites, en les exhortant à se convertir : Qu'ils songeaissent moins à déchirer leurs vêtemens, que leurs coeurs. Et quant au second, nous en voyons un exemple dans saint Paul & saint Barnabé, qui déchirerent, comme il est dit dans les Actes, leurs habits; lorsque les peuples de l'Egypte les regardant comme des Dieux, à cause d'un grand miracle qu'ils venoient de faire, voulurent leur rendre des honneurs divins. Caïphe feignit donc aussi alors d'être fort zélé pour la gloire du vrai Dieu. Et voulant faire paroître l'horreur qu'il avoit du blasphème qu'il prétendoit que JESUS-CHRIST venoit de prononcer, il déchira ses habits, & fit en cela ce que la loi de Moïse défendoit expressément au Grand-prêtre. Il ne savoit pas, comme disent saint Jérôme & saint Leon, que s'emportant jusqu'à cet excès, il se dépouillloit lui-même de sa dignité sacerdotale; & il faisait voir sans y penser, en déchirant ses vêtemens, que les Juifs dès lors avoient perdu toute la gloire de leur ancien sacerdoce, & que le siège de leurs Pontifes étoit devenu vacant. *Scidit vestimenta sua, ut ostenderet, Iudas sacerdotis gloriam*

Levitic.
21. 10.
Hieron.
in hunc locum.
Leo de
passion.
Domini
serm. 6.

perdidisse, & vacuam sedem habere pontifices. Où est maintenant, ô Caïphe , lui dit saint Leon , le Rational , qui doit être sur votre poitrine ? Où est la ceinture , le symbole de la pureté ? Où est l'Ephod , l'image des vertus sacerdotales ? Vous vous dépouillez vous - même de ce vêtement mystique & sacré , & vous déchirez de vos propres mains vos habits pontificaux , sans vous souvriez du précepte qui vous l'avoit défendu . Mais comme cette grande dignité vous alloit être enlevée , vous vous attirez le premier l'opprobre où vous étiez prêt de tomber , & par ce déchirement des marques sacrées du sacerdoce que vous possédiez , vous faites voir que l'ancienne alliance est arrivée à sa fin .

Cependant Caïphe , quoique plein d'emportement , ne voulut pas , selon la remarque de saint Chrysostome , prononcer lui - même l'arrêt de mort contre J E S U S - C H R I S T ; mais il engagea tous ceux qui étoient dans l'assemblée , à dire leur sentiment ; & par la maniere dont il leur parla , il leur fit assez connoître , qu'il n'y avoit pas à délibérer sur la condamnation d'un homme qu'il représentoit comme étant coupable d'un grand blasphème . Il est vrai qu'un homme qui se fait égal à Dieu est un blasphémateur & un impie . Mais il est très-vrai aussi qu'ils étoient inexcusables de traiter ainsi un homme , qui avoit prouvé par un si grand nombre de prodiges la vérité de sa divine mission ; à qui les démons avoient rendu témoignage , comme au Fils de Dieu , en sortant des corps dont il les chassoit ; qui avoit donné des marques très-éclatantes de son pouvoir absolu sur la mer & sur les vents , sur la mort & sur toute

*Chrysost.
in Matthe.
hom. 8. 1.*

la nature; que Jean-Baptiste , regardé comme un Prophète parmi les Juifs , avoit déclaré être l'E-poux véritable d'Israël , & l'Agneau de Dieu qui devoit ôter les pechés des hommes ; qui avoit prêché au milieu de Jerusalem & dans toute la Judée une doctrine toute celeste ; & qui avoit confondu ses ennemis par la sagesse & par la force de ses admirables réponses , toutes les fois qu'ils avoient tenté de s'opposer à la vérité de cette doctrine. Un tel homme devoit être regardé sans doute d'une autre maniere que les autres hommes. Et si d'une part la jalouzie , & de l'autre la haine de la vérité qu'il leur annonçoit , n'avoient formé dans le cœur de ces Prêtres orgueilleux & corrompus des tenebres très-épaisses , ils n'auroient pu ne pas découvrir dans cet homme , qu'ils traitoient de blasphémateur , tous les caractères du véritable Messie , & du CHRIST , qu'ils attendoient depuis tant de siecles.

Caïphe étoit donc comme tous les autres inex-
cusable dans son erreur : car cette erreur touchant la personne de JESUS-CHRIST , étoit en eux un effet de la corruption de leur cœur. Ils ne le connoissoient pas pour ce qu'il étoit , parcequ'ils ne se connoissoient pas eux-mêmes , à cause de cette enflure que causoit en eux l'idée présomptueuse de leur justice apparente. Ainsi ils jugerent JESUS-CHRIST digne de mort , parceque leur aveuglement les rendoit indignes de voir , que celui qu'ils condamnoient à mourir , étoit venu pour les sauver , en mourant pour eux.

V. 67. 68. Alors ils lui cracheroient au visage , & ils le frapperent à coups de poing ; & d'autres lui donnerent des soufflets , en disant : CHRIST , pro-

phétise-nous qui est celui qui t'a frappé.

Il paroît par l'Evangile de saint Marc, qu'il y ^{Marc. 14:6} en eut de ceux-mêmes qui composoient ce conseil d'iniquité, qui se portèrent jusqu'à cet excès que de *cracher sur le visage* du Sauveur du monde, & de lui donner des coups de poing sur la tête. Car il parle ensuite des valets, qui *lui donnerent des soufflets*, distinguant expressément les premiers d'avec les autres. On vid donc alors des Prêtres du Dieu vivant, couvrir de crachats cette face adorable, qui fera un jour la terreur de tout l'univers ; cette face qui remplit d'une sainte frayeur les Anges mêmes, & qui parut aux Apôtres dans ^{Marc. 6:17. 20} le temps de la transfiguration, brillante comme le soleil. On vid des valets & des soldats donner des soufflets sur ce visage sacré du maître supérieur des Rois & des peuples. On vid enfin ce qu'il y avoit de plus relevé dans le ministere de la Religion, & dans le gouvernement de l'Etat, & de plus rabaisse parmi les derniers du peuple, conspirer ensemble avec la même fureur, à traiter avec les plus horribles indignités, celui de qui ils n'avoient reçû que des bienfaits. Et parceque le Sauveur avoit déclaré qu'il étoit le C H R I S T, ^{Dest. 18:15. 18} & par consequent ce P R O P H E T E par excellence, que le Seigneur avoit promis autrefois de fusciter du milieu de son peuple, afin qu'ils écoutassent sa voix ; ils lui insultèrent doublement sur ce sujet, en lui disant, après lui avoir bandé les yeux, comme le remarque saint Luc : C H R I S T, prophète-^{Luc. 22:15} *tize-nous qui est celui qui t'a frappé*; c'est-à-dire : Toi qui te vantes d'être le C H R I S T & le Prophète prédit par Moïse, fais-nous connoître si tu l'es véritablement, en nous disant à chaque coup

348 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

qu'on te donne, le nom de celui qui t'a frappé. Ils regardoient donc en lui comme une marque de foiblesse, ce qui étoit une preuve de sa vertu toute-puissante. Car il n'y avoit que cet Homme-Dieu qui pût soutenir tant d'outrages avec une fermeté si divine, selon qu'il l'avoit prédit si long-
temps auparavant par la bouche d'un de ses Pro-
Isai. 50. phetes en ces termes : *J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappoient, & mes joues à ceux qui m'arrachoient le poil de la barbe. Je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'inju-
res, & de crachats.... Je l'ai rendu comme une pierre très-dure, pour y souffrir toutes sortes d'iniquités avec une patience inébranlable.* C'est ce qui fait dire à Tertullien :

*Tertull.
de pat.
cap. 3.* Que la patience du Seigneur fut offensée & comme blessée dans la blessure que S. Pierre fit à Malchus ; mais qu'elle parut comme triomphante au milieu des crachats, des coups de poing, des moqueries, & des soufflets qu'il reçut. Celui, ajoute-t-il, qui avoit résolu de se cacher sous la figure de l'homme, ne fit rien paraître en lui de l'impatience de l'homme. Et c'étoit par là principalement, ô Pharisiens, que vous deviez le reconnoître pour le Seigneur ; puisque nul d'entre les hommes n'étoit capable d'une telle patience : *Qui in hominis figura propo-
suerat latere, nihil de impatientia hominis imitatus
est. Hinc vel maximè, Pharisei, Dominum agnoscere debuistis. Patientiam hujusmodi nemo hominum
perpetraret.*

*Chrysost.
in Matth.
hom. 86.* Saint Chrysostome a admiré la sincérité des Evangelistes, dans le récit de ces particularités si humiliantes & si honteuses en apparence à leur divin maître. C'est, dit-il, qu'ils les regardoient

effectivement comme lui étant très glorieuses. Car la grande gloire de JESUS CHRIST a été, comme il dit encore, qu'étant maître de toute la terre, il ait bien voulu se rabaisser jusqu'à être si cruellement outragé par les derniers de tous les hommes; & il ne pouvoit nous donner de plus fortes preuves de la charité qu'il avoit pour nous. C'est pourquoi je n'admire pas moins, ajoute le même Saint, sa patience inébranlable au milieu de tant d'insultes & de douleurs, que sa vertu toute-puissante dans la résurrection des morts. Car il suffit de connoître qu'il est Dieu, pour n'être point étonné de tous les effets surnaturels de sa puissance. Mais ce qui semble nous devoir remplir d'une plus grande admiration, c'est de voir celui qui est Dieu, se soumettre à des traitemens si indignes, non pas seulement d'un Dieu-homme, mais du moindre même d'entre les hommes. C'est pour cela que saint Paul avoit toujours son esprit rempli de ce grand objet. La croix de JESUS, les insultes & les outrages qu'il souffrit, & sa mort, lui étoient toujours présentes. *Allons à lui, dit Hebr. 13.* soit-il, chargés de ses ignominies & de ses oppro-¹³ bres. Et le même Apôtre nous exhorte à courir *Ibid. 12.* par la patience dans la carrière qui nous est ouverte, en jettant les yeux sur JESUS, comme sur l'auteur & le consommateur de la foi, qui au lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit jouir, a souffert la croix, en méprisant la honte & l'ignominie, & est maintenant assis à la droite du trône de Dieu.

¶. 69. jusqu'au 75. Pierre cependant étoit assis dehors assis dans la cour. Et une servante s'approchant lui dit: Vous égiez aussi avec JESUS. de-

350 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
Galilée? Mais il le nia devant tout le monde, et
disant : Je ne sais ce que vous dites. Et comme il
feroit, &c.

Chrysost. in math. hom. 86. Voilà, dit saint Chrysostome, un grand chame-
gement dans Pierre, & une conduite bien diffé-
rente de celle qu'il avoit tenue auparavant. Lors-
qu'il avoit vu arrêter Jésus, son zèle pour sa défense
étoit échauffé jusques à tirer l'épée, & couper
l'oreille d'un des serviteurs du Grand-prêtre. Et
lorsqu'on fait maintenant de si grands outrages au
même Sauveur, & qu'il sembloit devoir s'ani-
mer d'un courage beaucoup plus grand, il l'aban-
donne jusques à le renoncer. Mais devant qui le
renonce-t-il? Est-ce devant des Magistrats ou des
Prêtres, qui pouvoient l'intimider davantage à
Nullement; c'est devant les derniers des hommes
& des valets; c'est à la voix d'une servante qu'il
est tout tremblant; & il oublie dans l'instant cer-
te grande résolution qu'il avoit prise, & cette
promesse si magnifique qu'il avoit faite à J E S U S -
C H R I S T, de ne le renoncer jamais, quand tous
les autres le renonceroient, & qu'il seroit obligé
de mourir pour lui.

Aussi-tôt qu'il a répondu à cette servante: Qu'il
ne saurois ce qu'elle disoit; il veut sortir, non pour
n'être plus en danger de renoncer J E S U S -
C H R I S T, mais par un effet de la frayeur dont
il fut saisi. Car, comme le remarque saint Chry-
softome, il ne s'aperçut de sa faute, & il ne sentit
sa chute que quand J E S U S le regarda dans la sui-
te. Lors donc qu'il sortoit, ou se disposoit à sortir,
une autre servante l'ayant regardé, dit encore à
ceux qui étoient présens : Que cet homme étoit
d'aves J E S U S de Nazareth. La première arose

nommé le Sauveur, *Jesus de Galilée*; & celle-ci lui donne le nom de *Jesus de Nazareth*. Ces deux noms marquoient du mépris de la personne de *Jesus*. Le premier paroît par la réponse que les Pharisiens avoient faite à Nicodème, qui prenoit la défense du Sauveur, lorsqu'ils lui dirent : *Etes-vous aussi vous-même Galiléen? Lisez les Ecritures, & voyez qu'il n'est jamais sorti de Prophète de Galilée*. Le second paroît aussi par la réponse que Nathanael fit à saint Philippe, qui lui disoit : *Qu'ils avoient trouvé ce Moïse dont écrit dans la loi, & dont les Prophètes avoient parlé, Jesus de Nazareth, fils de Joseph*: car Nathanael lui repartit : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth?* Ces deux manières de marquer *Jesus*, en le nommant *de Galilée*, ou *de Nazareth*, étoient donc dans la bouche de ces deux servantes, des expressions d'un grand mépris.

Comme une seconde chute ordinairement est plus grande que la première, la faute que fit saint Pierre en renonçant *Jesus-Christ* la seconde fois, fut aussi plus criminelle; puisqu'il ajoûta au crime du renoncement, celui du serment. *Il dit donc avec serment*, selon l'Evangile : *Qu'il ne connoissoit point cet homme*. Saint Hilaire & quelques autres ont voulu justifier en quelque sorte saint Pierre, ou au moins diminuer beaucoup son peché, en prétendant que cet Apôtre témoignoit par sa réponse, *qu'il ne connoissoit point pour homme*, c'est-à-dire, un simple homme, celui qu'il avoit reconnu le premier pour le Fils de Dieu : *Et verè propè jam sīcō piaculo hominem negabat, quem Dei filium primus agnoverat*. Mais saint Jérôme prouve

*Hilarius
in Matth.
can. 324*

352 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

fort bien, que ceux qui voudroient par une espece de ménagement pour la memoire de saint Pierre, interpreter ses paroles dans ce sens, ne défendroient cet Apôtre qu'aux dépens de la verité de Dieu même : *Hi defendunt Apostolum, ut Deum mendacii reum faciant.* Car s'il est vrai, ajoute ce Pere, que Pierre n'ait point renoncé son maître, il faut donc que le Seigneur n'ait pas dit la verité lorsqu'il l'afflura, que *cette nuit même, avant que le coq chantât*, il le renonceroit trois fois. Cette declaration de J E S U S - C H R I S T est expresse; & il ne dit pas : Vous renoncerez à me reconnoître pour un simple homme ; mais il dit absolument : *Vous me renoncerez.* Il est donc certain par la verité de la parole du Sauveur, que Pierre l'a renoncé. Et il ne faut pas condamner le maître pour justifier le disciple. Les Evangelistes ne l'ont pas fait, parcequ'ils aimoient la verité plus que leur propre gloire. Ils ont tous marqué cette chute de saint Pierre : nul d'eux n'a songé à la diminuer;

Marc. 14. & celu[m] même d'entr'eux qui sembloit devoir s'intéresser davantage à dissimuler ce qu'il y avoit de defectueux dans la conduite de cet Apôtre, sca-voir saint Marc, qui fut son disciple; bien-loin de songer à couvrir par quelque déguisement cette faute, l'a marquée aussi fortement que saint Matthieu. Car il témoigne aussi bien que lui, que quelques-uns de ceux qui étoient présens, s'étant approchés pour dire à Pierre, qu'il étoit *certainement de ces gens-là, & que son langage le faisoit assez connoître* pour un homme de Galilée; *Pierre commença alors à faire les plus terribles sermens, & à jurer qu'il n'avoit aucune connoissance de cet homme.*

C'est

C'est-là le troisième degré de la chute de cet Apôtre, qui pour s'être vainement appuyé sur ses propres forces, & n'avoir pas craint de se venir exposer lui-même au peril, après què le Fils de Dieu l'avoit assûré qu'il tomberoit, merita de ressentir par sa propre expérience le néant de toute la force de l'homme le plus courageux, qui ne s'appuie point sur la grace de son Dieu.

Il est dit ici que *le coq chanta*, & que *Pierre se souvint alors de la parole de JESUS*. Mais il est marqué expressément dans saint Luc, qu'il ne s'en souvint qu'après que *le Seigneur se fut retourné*, & *l'eut regardé*, c'est-à-dire, qu'il eut tourné son regard interieur vers lui pour le toucher par sa grace, comme dit saint Augustin. Car cet Apôtre n'étoit pas alors en un lieu où il pût voir le Sauveur, étant en bas avec tous les gens ; au lieu que JESUS étoit en haut dans la sale interieure où se tenoit le Conseil. Ainsi il patoît, dit saint Chrysostome, qu'après que Pierre eut renoncé JESUS-CHRIST, la voix du coq qui chanta ne fut point capable de le faire souvenir de la prédication qu'on lui avoit faite de sa chute, & qu'il eut besoin du regard de son divin maître pour pouvoir rentrer en soi-même, & pour connoître & pleurer sa faute. Ce fut alors que se souvenant de ce que le Fils de Dieu lui avoit dit, & de la présomption avec laquelle il lui avoit résisté, il fut couvert d'une sainte honte, & percé d'une très-vive componction. Il se hâta de sortir, non plus par la crainte seule des hommes, comme auparavant, mais par la vûe de sa propre foiblesse, par une humble confusion de son peché, & par le desir de pleurer plus librement.

334 EXPLICATION DU CHAP. XXVI
avec amertume , ainsi qu'il le fit.

Augus^t. Saint Augustin a proposé autrefois aux deux
us Jupr. plus grands ennemis de la grace de J E S U S -
C H R I S T cet exemple de Saint Pierre , que le
Seigneur secourut alors invisiblement par sa di-
vine misericorde ; à qui il toucha le cœur en le fai-
tant souvenir de la parole qu'il lui avoit dite ;
qu'il visita par sa grace interieure , & à qui il fit
répandre au dehors une abondance de larmes ,
après en avoir formé la source au dedans par son
amour. Il le proposa à Pelage & à Celeste , pour
leur faire voir comment Dieu assiste l'homme , &
aussi-bien sa volonté que son action ; & comment
se verifie cette parole de l'Apôtre : Que *c'est*
Dieu qui opere en nous & le vouloir , & le faire ;
& pour leur faire comprendre que nul ne doit
présumer de soi avec obstination , s'il ne veut pe-
rir. Après cela , ajoute ce Saint , pourquoi Pelage
veut-il être englouti dans cette mer d'une pré-
somption orgueilleuse , d'où Pierre n'a été déli-
vré que par le secours de J E S U S - C H R I S T , si-
guré anciennement par la pierre dans les Ecritu-
res ? *Quid in eo pelago vult mergi Pelagius , unde*
per petram liberatus est Petrus ? Saint Basile nous
gul. brev. représente , qu'il arrive assez souvent par un effet
g. 1. 10. 2. de sa divine misericorde , que les fautes où tom-
bent ceux qui craignent Dieu , tournent à leur
avantage , & qu'il permet quelquefois qu'ils tom-
bent , pour les guérir d'un élèvement secret qui a
précédé leur chute. Et il rapporte au même lieu
cet exemple de la chute de saint Pierre , comme
une preuve de ce qu'il dit. Car en effet , cet
Apôtre avoit besoin de cette expérience de ses
propres forces , pour en devenir plus humble .

¶ il falloit , comme dit le même Saint , que le sentiment de sa foiblesse servît aussi à le rendre compatissant à l'égard des faibles. Ne soyez donc ^{alidem.}
 pas si stupide & si insensible , dit ce grand Evêque , ^{homil.}
^{22. 5. 22} que vous vous attribuez à vous-même l'effet de ^{ap. 474.}
 la grace qui est dans vous. Vous n'êtes pas plus «
 élevé en honneur qu'étoit l'Apôtre saint Pierre ; »
 & vous ne pouvez aussi vous imaginer que vous «
 aimiez davantage le Seigneur , que celui qui l'ai- «
 moit avec tant d'ardeur , qu'il vouloit même mou- «
 tir pour lui. Mais parcequ'il parla avec trop de «
 présomption , en assurant qu'il ne seroit pas scan- «
 dalisé quand tous les autres le seroient , il fut li- «
 vré à la crainte & à la foiblesse de l'homme , & il «
 tomba jusqu'à renoncer son maître , afin qu'il de- «
 vint plus sage , plus humble , & plus retenu par «
 sa chute même ; & qu'il connût clairement , que «
 comme la main de JESUS-CHRIST l'avoit sou- «
 tenu lorsqu'il commençoit à enfoncer dans la mer , «
 ce fut encore la même main toute divine qui l'em- «
 pêcha de perir alors dans un aussi grand peril qu'- «
 étoit celui de ce scandale , où son infidélité & sa «
 présomption le précipiterent. ^{et}



C H A P I T R E XXVII.

¶ **M**anè autem fa-
 cto, consilium
 inierunt omnes Princi-
 pes Sacerdotum & Se-
 niiores populi adversus
 Iesum, ut cum morti-
 graderent.

¶ **L**e matin étant venu ,
 tous les Princes des
 Prêtres & les Senateurs du
 peuple Juif , tinrent conseil
 contre JESUS pour le faire
 mourir.

Z ij

Marc. 2. // Et l'ayant lié, ils l'em-
Mc. 1. menerent, & le mirent entre
Luc. 23. les mains de Ponce Pilate leur
T. Gouverneur.
Joan. 18.
23.

3. Cependant Judas qui l'a-
 voit trahi, voyant qu'il étoit
 condamné, se repentit *de ce*
qu'il avoit fait; & reportant
 les trente pieces d'argent aux
 Princes des Prêtres & aux Se-
 nateurs,

4. il leur dit: J'ai peché en
 trahissant le sang innocent.
 Ils lui répondirent: Que nous
 importe? C'est votre affaire.

Act. 1. 5. Alors il jeta cet argent
18. dans la temple, & s'étant re-
 tiré il alla se pendre.

6. Mais les Princes des Prê-
 tres ayant pris l'argent, di-
 rent: Il ne nous est pas per-
 mis de le mettre dans le tre-
 sor, parceque c'est le prix du
 sang.

7. Et ayant délibéré là-des-
 sus, ils en achetèrent le champ
 d'un potier, pour la sépulture
 des étrangers.

Act. 1. 8. C'est pour cela que ce
19. champ est appellé encore au-
 jourd'hui Haceldama; c'est-
 dire, le champ du sang.

9. Ainsi fut accomplie cette

2. auss. Et l'ayant emmené lié, ils le, &c.

2. Et vincum addu-
 xerunt eum, & tradi-
 derunt Pontio Pilato
 Praesidi.

3. Tunc videns Ju-
 das, qui cum tradidit,
 quod damnatus esset,
 penitentiā ductus, re-
 tulit triginta argenteos
 Principibus Sacerdo-
 tum, & Senioribus,

4. dicens: Peccavi.
 tradens sanguinem ju-
 stum. At illi dixerunt:
 Quid ad nos? Tu vi-
 deris.

5. Et projectis argen-
 teis in templo, rece-
 sit, & abiens laqueo
 se suspendit.

6. Pincipes autem
 Sacerdotum acceptis
 argenteis, dixerunt:
 Non licet eos mittere
 in corbonam, quia
 pretium sanguinis est.

7. Consilio autem
 inito, emerunt ex il-
 lis agrum figuli, in se-
 pulturam peregrino-
 rum.

8. Propter hoc vo-
 catus est ager ille. Ha-
 celdama, hoc est, ager
 sanguinis, usque in
 hodiernum diem.

9. Tunc impletum

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXVII. 357

est quod dictum est per Jeremiam prophetam , dicentem : Et acceperunt triginta argenteos pretium appretiati , quem appretiaverunt à filiis Israël ;

10. & dederunt eos in agrum figuli , sicut constituit mihi Dominus.

11. Jesus autem stetit ante Praesidem , & interrogavit eum Praeses , dicens : Tu es Rex Iudaorum ? Dicit illi Jesus : Tu dicis .

12. Et cum accusaretur à Principibus Sacerdotum & Senioribus , nihil respondit .

13. Tunc dicit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ?

14. Et non respondit ei ad ullum verbum , ita ut miraretur Praeses vehementer .

15. Per diem autem solennem consueverat Praeses populo dimittere unum vinclum , quem voluissent :

11. V. *suprà 26. 6.*

parole du prophete Jeremie :

Ils ont reçû les trente pieces *Zach. 11. 12.* d'argent qui étoient le prix *12.* de celui qui a été mis à prix , & dont ils avoient fait le marché avec les enfans d'Israël ;

10. & ils les ont données pour *en acheter* le champ d'un potier , comme le Seigneur me l'a ordonné .

11. Or Jesus fut présenté *Marc.* devant le Gouverneur ; & le *Luc. 23. 1. 2.* Gouverneur l'interrogea en *3.* ces termes : Etes-vous le Roi *Joan. 18. 33.* des Juifs ? Jesus lui répondit : « Vous le dites : *Je le suis.* »

12. Et étant accusé par les Princes des Prêtres & les Senateurs , il ne répondit rien .

13. Alors Pilate lui dit : N'entendez-vous pas de combien de choses ces personnes vous accusent ?

14. Mais il ne répondit rien à tout ce qu'il lui put dire ; de sorte que le Gouverneur en étoit tout étonné .

15. Or le Gouverneur avoit accoutumé à toutes les fêtes *de Pâque* de délivrer celui des prisonniers que le peuple lui demandoit :

358 LE SAINTE VANGELIE

16. & il en avoit alors un insigne , nommé Barabbas.

17. Lorsqu'ils étoient donc tous assemblés , Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre , de Barabbas , ou de J E S U S , qui est appellé C H R I S T ?

18. Car il savoit bien que c'étoit par envie qu'ils l'avoient livré entre ses mains.

19. Cependant , lorsqu'il étoit assis dans son siège , sa femme lui envoya dire : // Ne vous embarrassiez point dans l'affaire de ce juste ; car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée dans un songe à cause de lui.

Marc.
15. 11. 23.
Luc. 23.
18.
Ioan. 18.
40.
Aet. 3.
14.

20. Mais les Princes des Prêtres & les Senateurs persuaderent au peuple de demander Barabbas , & de faire perir J E S U S .

21. Le Gouverneur leur ayant donc dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ? Ils lui répondirent : Barabbas .

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de J E S U S , qui est appellé C H R I S T ?

23. *Isstr.* N'ayez rien à faire avec ce juste-là .

16. habebat autem tuncvinctum insigne , quidicebatur Barabbas .

17. Congregatis ex-
go illis , dixit Pilatus : Quem vultis dimittam
vobis : Barabbam , an
Jesum , qui dicitur
Christus ?

18. Sciebat enim
quod per invidiam tra-
didissent eum .

19. Sedente autem
illo pro tribunali , mi-
sit ad eum uxor ejus ,
dicens : Nihil tibi , &
justo illi , multa enim
passa sum hodie per vi-
sum propter eum .

20. Principes autem
Sacerdotum , & Senio-
res persuaserunt popu-
lis ut peterent Barab-
bas , Jesum verò per-
derent .

21. Respondens au-
tem Praeses , ait illis :
Quem vultis vobis de
duobus dimitti ? At illi
dixerunt : Barabbam .

22. Dicit illis Pila-
tus : Quid igitur fa-
ciam de Jesu , qui di-
citur Christus ?

SELON S. MATTHIEU. CHAP. XXVII. 359

23. Dicunt omnes :

Crucifigatur. Ait illis
Præses : Quid enim
mali fecit ? At illi ma-
gis clamabant , dicen-
tes : Crucifigatur.

24. Videns autem
Pilatus quia nihil pro-
ficeret , sed magis tu-
multus fieret ; acceptâ
aquâ lavit manus co-
ram populo , dicens :
Innocens ego sum à
sanguine justi hujus :
vos videritis.

25. Et respondens
universus populus , di-
xit : Sanguis ejus super
nos , & super filios no-
stros.

26. Tunc diffidit
illis Barabbam ; Jesum
autem flagellatum tra-
didit eis ut crucifige-
tur.

27. Tunc milites
Præsidis suscipientes
Jesum in prætorium ,
congregaverunt ad
eum universam cohore-
tem ,

28. & exuentes eum ,
chlamydem coccinam
circumdederunt ei ;

29. & plectentes co-
ronam de spinis , po-

27. expl. Palais du Gouverneur.

23. Ils répondirent tous :
Qu'il soit crucifié. Le Gouver-
neur leur dit : Mais quel mal
a-t-il fait ? Et ils se mirent à
crier encore plus fort , en di-
sant : Qu'il soit crucifié.

24. Pilate voyant qu'il n'y
gagnoit rien , mais que le tu-
multe s'excitoit toujours de
plus en plus , se fit apporter
de l'eau , & lavant ses mains
devant le peuple , il leur dit :
Je suis innocent du sang de ce
juste : ce sera à vous à en ré-
pondre.

25. Et tout le peuple lui
répondit : Que son sang re-
tombe sur nous & sur nos en-
fans.

26. Alors il leur délivra Ba-
rabbas ; & ayant fait fouetter
Iesus , il le remit entre leurs
mains pour être crucifié.

27. Les soldats du Gouver- *Mare.*
neur mènerent ensuite Iesus ^{15. 16.}
Psal. 22. dans le /⁴ Prétoire : & là ayant ^{17.}
assemblé autour de lui toute
la Compagnie ,

28. ils lui ôterent ses ha-
bits , & le revêtirent d'un
manteau d'écarlate ;

29. puis ayant fait une cou- *Iean. 19.*
ronne d'épines entrelassée , ils ^{20.}

360. LE SAINT EVANGILE

la lui mirent sur la tête, avec
un roseau dans la main
droite. Et se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui, en disant : Salut au Roi de Juifs.

30. Et lui crachant au visage, ils prenoient le roseau qu'il tenoit, & lui en frappaient la tête.

31. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôterent ce manteau d'écarlate ; & lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent pour le cruciféier.

*Marc. 15. 21.
Luc. 23.
26.*
32. Lorsqu'ils l'avoient, ils rencontrèrent un homme de Cyrene, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de JESUS.

*Marc. 15. 22.
Luc. 23.
33.
Joan. 19.
17.*
33. Et étant arrivés au lieu appellé Golgotha ; c'est-à-dire le lieu du Calvaire,

34. ils lui donnerent à boire du vin mêlé de fiel : mais en ayant goûté, il ne voulut point en boire.

*Marc. 15. 24.
Luc. 23.
34.
Joan. 19.
23.*
35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtemens, les jetant au sort ; afin que cette

29. *expl.* Une canne, qui est une espèce de roseau plus dur que l'ordinaire.

33. *expl.* Ce qui signifie le tē ou crane de la tête.

suerunt super caput ejus, & arundinem in dextera ejus. Et genu flexo ante eum, illuminabant ei, dicentes : Ave, Rex Iudaorum.

30. Et expuentes in eum, acceperunt arundinem, & percutiebant caput ejus.

31. Et postquam il- luserunt ei, exuerunt eum chlamyde, & in- duerunt eum vestimen- tis ejus, & duxerunt eum ut crucifigerent.

32. Executes autem invenerunt hominem Cyrenaeum, nomine Simoneum, hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.

33. Et venerunt in locum, qui dicitur Golgotha, quod est Cal- variae locus,

34. & dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum ; & cum gu- stasset, noluit bibere.

35. Postquam au- tem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus, sorte mittentes ut impleretur quod di-

B E L O N S . M A T T H I E U . C H A P . X X V I I . 36^e

Etum est per Prophētam dicentem : Di-
serunt sibi vestimenta
mea , & super vestem
meam miserunt sortem.

36. Et sedentes ser-
vabant eum.

37. Et imposuerunt
super caput ejus cau-
sam ipsius scriptam :
**H I C E S T J E S U S R E X
J U D A E O R U M .**

38. Tunc crucifixi
sunt cum eo duo latro-
nes ; unus à dextris , &
unus à sinistris.

39. Prætereunte
autem blasphemabant
eum , moventes capita
sua ,

40. & dicentes :
Vah qui destruis tem-
plum Dei , & in triduo
illud reædificas : salva
temetipsum. Si Filius
Dei es , descend de
croce.

41. Similiter & Prin-
cipes Sacerdotum illu-
dentes cum Scribis &
Senioribus dicebant :

42. Alios salvos fe-
cit , seipsum non potest
salvum facere. Si Rex
Israel est , descendat
nunc de croce , & cre-
dimus ei.

parole du Prophète fût accom-
plie : Ils ont partagé entr'eux ^{Psal. 23^e}
mes vêtemens , & ont jeté ^{19^e}
ma robe au sort.

36. Et s'étant assis , ils le
gardoient.

37. Ils mirent aussi au-des-
sus de sa tête le sujet de sa
condamnation , écrit *en ces
termes* : **C'EST J E S U S L E
R O I P E S J U I F S .**

38. En même - temps on
crucifia avec lui deux voleurs ,
l'un à sa droite , & l'autre à sa
gauche.

39. Et ceux qui passoient
par là le blasphemoient , en
branlant la tête ,

40. & lui disant : Toi qui ^{Psalm. 2^e}
détruis le temple de Dieu , & ^{19^e}
qui le rebâtis en trois jours ,
que ne te sauves-tu toi-même ?
Si tu es le Fils de Dieu , des-
cends de la croix.

41. Les Princes des Prê-
tres se moquoient de lui ,
avec les Scribes & les Sena-
teurs , en disant :

42. Il a sauvé les autres ,
& il ne peut se sauver lui-mê-
me. S'il est le roi d'Israël , ^{Sap. 2^e}
qu'il descende présentement ^{18^e}
de la croix , & nous le croi-
tons.

362 LE SAINT EVANGILE

Psal. 21.

2.

43. Il met sa confiance en Dieu ; si donc Dieu l'aime , qu'il le délivre maintenant ; puisqu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu.

44. Les voleurs qui étoient crucifiés avec lui , lui faisoient aussi les mêmes reproches.

45. Or depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième , toute la terre fut couverte de tenebres.

Psal. 21. cri. 46. Et sur la neuvième heure J e s u s jeta un grand cri , en disant : Eli , Eli , lamma sabacthani ? c'est-à-dire , mon Dieu , mon Dieu , pourquoi m'avez-vous abandonné ?

47. Quelques-uns de ceux qui étoient présens , l'ayant entendu crier de la sorte , disoient : Il appelle Elie.

48. Et aussi-tôt l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre , & l'ayant misé au bout d'un roseau , il lui présente à boire.

49. Les autres disoient : Attendez , voyons si Elie viendra le délivrer.

50. Mais J e s u s jettant un grand cri pour la seconde fois , rendit l'esprit.

43. Confidit in Deo liberet nunc si vult eum ; dixit enim : Quia Filius Dei sum.

44. Idipsum autem & latrones , qui crucifixi erant cum eo , improperabant ei.

45. A sexta autem hora tenebrae factae sunt super universam terram usque ad horam nonam.

46. Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magnâ , dicens à Eli , Eli , lamma sabacthani à hoc est : Deus meus , Deus meus , ut quid dereliquisti me ?

47. Quidam autem illic stantes & audientes , dicebant : Eliam vocat iste.

48. Et continuò currerunt unus ex eis , acceptam spongiam impletiv aceto . & impo- fuit arundini , & daba ei bibere.

49. Ceteri vero dicebant : Sine videamus an veniat Elias liberans eum.

50. Jesus autem iterum clamans voce magna , emisit spiritum .

BELON S. MATTHIEU. CHAP. XXVII. 363

51. Et ecce velum templi scissum est in duas partes à summo usque deorsum, & terra mota est, & petræ scissæ sunt;

52. & monumenta aperta sunt, & multa corpora Sanctorum, qui dormierant, surrexerunt;

53. & exentes de monumentis, post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, & apparuerunt multis.

54. Centurio autem, & qui cum eo erant custoidentes Jesum, viso terræ motu & his quæ siebant, timuerunt valde, dicentes: Verè Filius Dei erat iste.

55. Erant autem ibi mulieres multæ à longè, quæ secutæ erant Jesum à Galilæa, ministrandæ ei;

56. inter quas erat Maria Magdalene, & Maria Jacobi & Joseph mater, & mater filiorum Zebedæi.

56. expl. le mineur.

51. En même-temps le ^{2. Par} voile du temple se déchira en ^{3. 14e} deux depuis le haut jusqu'en-bas : la terre trembla : les pierres se fendirent :

52. les sepulcres s'ouvrirent ; & plusieurs corps des Saints, qui étoient dans le sommeil *de la mort*, ressusciterent ;

53. & sortant de leurs tombeaux, après sa résurrection, ils vinrent en la ville sainte, & furent vus de plusieurs personnes.

54. Le Centenier, & ceux qui étoient avec lui pour garder Jesus, ayant vu le tremblement de terre, & tout ce qui se passoit, furent saisis d'une extrême crainte, & dirent : Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.

55. Il y avoit là aussi plusieurs femmes qui regardoient de loin, & qui avoient suivi Jesus depuis la Galilée, ayant soin de l'assister ;

56. entre lesquelles étoient Marie Madelene, Marie mère de Jacque // & de Joseph, & la mère des fils de Zebédée.

*Marc.**25. 42.**Luc. 2. 3.**50.**Jean. 19.**38.*

57. Sur le soir , un homme riche de la ville d'Arimathie , nommé Joseph , qui étoit aussi disciple de J e s u s ,

58. vint trouver Pilate , & lui ayant demandé le corps de J e s u s , Pilate commanda qu'on le lui donnât.

59. Joseph ayant donc pris le corps , l'enveloppa dans un linceul blanc ,

60. le mit dans son sépulcre , qui n'avoit point encore servi , & qu'il avoit fait tailler dans le roc ; & puis ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre , il se retira.

61. Marie Madelene , & l'autre Marie , étoient là se tenant assises auprès du sépulcre .

62. Le lendemain , qui étoit le jour d'après celui qui est appellé la Préparation du sabbat , les Princes des Prêtres & les Pharisiens s'étant assemblés , vinrent trouver Pilate ,

63. & lui dirent : Seigneur , nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit , lors qu'il étoit encore en vie : Je

57. Cum autem sero factum esset , venit qui-dam homo dives ab Arimathea , nomine Joseph , qui & ipse discipulus erat Jesu :

58. hic accessit ad Pilatum , & petiit corpus Jesu . Tunc Pilatus jussit reddi corpus .

59. Et accepto corpore , Joseph involvit illud in sindone mundata ,

60. & posuit illud in monumento suo novo , quod exciderat in petra . Et advolvit sarcum magnum ad ostium monumenti , & abiit .

61. Erat autem ibi Maria Magdalene , altera Maria , sedentes contra sepulcrum .

62. Altera autem die , quæ est post Parasceven . convenerunt Principes Sacerdotum & Pharisiæ ad Pilatum ,

63. dicentes : Domine , recordati sumus , quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgamus ;

ressusciterai trois jours après
ma mort :

64. jube ergo custo-
diri sepulcrum usque
in diem tertium , ne
forte veniant discipuli
ejus , & furentur eum ,
& dicant plebi : Sur-
exit à mortuis ; & erit
novissimus error peior
priore.

64. commandez donc que
le sepulcre soit gardé jusqu'au
troisième jour , depeur que les
disciples ne viennent dérober
son corps , & ne disent au
peuple : Il est ressuscité d'en-
tre les morts ; & ainsi la der-
niere erreur seroit pire que la
premiere.

65. Ait illis Pilatus :
Habetis custodiam.ite ,
custodite sicut scitis.

65. Pilate leur répondit :
Vous avez des gardes ; allez ,
faites - le garder comme vous
l'entendrez.

66. Illi autem ab-
tententes , munierunt se-
pulcrum , signantes la-
pidem , cum custodi-
bus.

66. Ils s'en allerent donc ,
& pour s'assurer du sepulcre ,
ils en scellerent la pierre , & y
mirent des gardes.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. 2. *L*e matin étant venu , tous les Princes
des Prêtres & les Senateurs du peuple
Juif , tinrent conseil contre J e s u s pour le faire
mourir . Et l'ayant lié , ils l'emmenerent , & le mi-
rent entre les mains de Ponce Pilate leur Gouverneur .

C'étoit une resolution prise entre les Princes
des Prêtres , les Senateurs du peuple Juif , & les
Pharisiens , de se défaire de J e s u s - C H R I S T ,
comme d'un homme qui découvroit tout le secret
de leur mauvaise conduite , & qui s'opposoit à leur

368 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
avarice & à leur ambition. Ainsi ils cherchoient non à s'instruire de la vérité des choses dont on l'accusoit, mais à le perdre, à cause de cette haine qu'ils lui portoient. C'est la raison pour laquelle il est dit ici, que *le matin* qui suivit cette nuit où J e s u s fut arrêté, & où il souffrit de si grandes indignités, *tous les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif, tinrent conseil contre lui* afin de le faire mourir ; c'est à-dire, que l'ayant déjà destiné à la mort ; ils songerent aux moyens d'executer leur dessein. Dans cette pensée ils *le mènerent à Ponce Pilate Gouverneur de la Judée, & le livrèrent à cet officier des Romains comme un criminel.* Mais pourquoi ne le condamnent-ils point eux-mêmes à la mort , puisque ce moyen étoit le plus assûré & le plus court pour satisfaire leur fureur ? On en rapporte plusieurs raisons.

Chrysost. in Matth. hom. 86. Saint Chrysostome témoigne que la fête de Pâques les en empêcha ; parcequ'ils vouloient paraître aussi scrupuleux pour ne pas violer la sainteté de cette fête , qu'ils l'étoient peu pour persécuter un innocent , & pour violer toutes les règles de la justice à l'égard d'une personne qui les avoit tous comblés de ses faveurs. Mais il semble que la vraie raison qui les empêcha de le condamner, est celle qui est marquée par saint Jean , lorsque Pilate les pressant de le juger eux-mêmes selon *leur loi , ils lui répondirent : Qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne.* Car comme ils étoient alors assujettis à l'empire des Romains , ils avoient été dépouillés de l'autorité dont ils jouissoient auparavant , ne pouvant plus condamner les criminels au dernier supplice ; ce qui étoit réservé au Gouverneur de la province. Et s'il a-

avoit qu'ils fissent mourir quelqu'un, comme saint Estienne ; c'étoit plutôt par une espece de sédition & de soulèvement populaire , que par un jugement juridique.

v. 3. 4. 5. Cependant Judas qui l'avoit trahi voyant qu'il étoit condamné , se repentit de ce qu'il avoit fait ; & reportant les trente pieces d'argent aux Princes des Prêtres & aux Senateurs , il leur dit : *Fai peché , &c.*

On peut demander de quelle condamnation il est parlé en ce lieu , lorsqu'il est dit : *Que Judas voyant que son maître étoit condamné , fut touché de repentir.* Quelques-uns entendent ceci de la sentence de mort , qui fut prononcée depuis contre J E S U S - C H R I S T par Pilate. Mais la suite du texte de l'Evangile fait voir clairement , que cette condamnation se doit entendre de celle des Princes des Prêtres & des Senateurs du peuple Juif , qui s'écrierent tous ensemble dans la maison de Caïphe , qu'il étoit digne de mort , comme étant *Math.* un blasphémateur. Car autant qu'il étoit en eux , ils l'avoient dès-lors condamné ; & s'ils le menèrent ensuite à Pilate , c'étoit pour faire autoriser ce qu'ils avoient prononcé par avance contre lui ; parcequ'ils avoient été , comme on l'a dit , dépoillés du droit de faire eux-mêmes executer leur jugement.

Judas sachant donc de quelle fureur les Prêtres étoient animés contre J E S U S - C H R I S T , ne douta plus qu'ils ne le fissent mourir après l'avoir ainsi condamné. Alors il ouvrit les yeux en quelque sorte pour connoître & pour condamner son crime. Mais cette vûe fut stérile & inutile pour son salut. Car son repentir , comme dit saint Léon ,

388 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

fut accompagné d'un nouveau crime qui le porta à desespérer de la miséricorde de JESUS-CHRIST : *Tam perversa impii conversio fuit, ut etiam paenitendo peccaret.*

*Lea de
Passion.
Sermon. 5.*

*Chrysost.
in supr.*

Cependant la déclaration publique qu'il fait devant les Prêtres : *Qu'il a péché lorsqu'il a trahi le sang innocent* ; c'est-à-dire, lorsqu'il a livré entre leurs mains une homme juste, ne laisse pas d'être avantageuse pour faire connaître à tous les Juifs l'innocence de J E S U S - C H R I S T. Et elle augmenta en même-temps, comme dit saint Chrysostome, le poids de la condamnation des Prêtres & des Pharisiens, qui bien-loin de profiter de l'exemple de celui qui désavouoit publiquement ce qu'il avoit fait, persisterent dans leur obstination. Le démon qui avoit jusqu'alors fermé les yeux & les oreilles du cœur de Judas, pour empêcher qu'il ne vît tant de marques éclatantes de la divinité de son maître, & qu'il n'entendît les secrets reproches qu'il lui avoit faits de sa trahison, & qui maintenant ne les lui ouvre que pour le précipiter dans le désespoir ; est le même qui tient encore dans l'aveuglement & dans l'insensibilité ces Prêtres superbes, & ces Pharisiens jaloux de la gloire du Sauveur. Ils voient Judas rapporter l'argent qu'il avoit reçû pour prix de son crime. Ils lui entendent dire, *Qu'il a péché*, & protester, *qu'il a trahi le sang innocent*. Mais ils ne font aucune réflexion ni sur le crime qu'il reconnoissoit avoir commis, ni sur celui qu'ils vouloient commettre eux-mêmes. *Qu'est-ce que cela nous regarde*, lui dirent-ils ? Si vous avez péché en trahissant le sang innocent ; c'est à vous à y songer.

quel

Quel étrange étourdissement d'esprit , & quel prodige d'aveuglement à des Prêtres , de tenir un tel langage à un homme qui enoit leur confesseur son peché ? N'étoit-ce pas eux véritablement que cette affaire regardoit autant que Judas ? Si *celui qu'il avoit trahi étoit juste* , & s'il *avoit peché en le trahissant* , n'étoient-ils pas criminels eux-mêmes , d'avoir acheté cette trahison à prix d'argent ? Si c'étoit à lui , comme ils le disent , à *y songer* , n'étoient-ils pas encore plus d'obligation d'y songer que lui ; puisqu'il n'auroit nullement pensé à leur vendre J E S U S - C H R I S T , s'ils n'évoient été disposés à l'acheter ; puisqu'il étoit encore en leur pouvoir de reparer le peché de la trahison , en cessant de solliciter la mort de celui qu'il avoit trahi ; & qu'enfin , comme Prêtres du Seigneur , ils devoient être compatissans à la chute de cet homme , qui sembloit avoir recours à eux en quelque façon dans son desespoir ? Mais tels devoient être des ministres intéressés , jaloux , & superbes qui n'aimoient qu'eux-mêmes , & non le salut des ames ; & qui attachés scrupuleusement à quelques points de la loi peu importans , en negligoient l'essentiel , qui est la justice , la vérité & la charité . Aussi l'on peut dire qu'ils se rendirent devant Dieu coupables de la perte de Judas , qui auroit peut-être reparé son crime par une vraie pénitence , s'ils ne l'avoient méprisé avec la dernière dureté , par cette réponse également extravagante & meurtrière : *Quid ad nos ? Tu videris.*

Cependant Judas ne voulut point remporter l'argent qu'il avoit reçû pour trahir son maître . Et il condamna au moins extérieurement son action si criminelle , jettant cet argent dans le temple ; soit

Tome II,

A a

370 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

que ce fût-là qu'il vint trouver ceux d'entre les Prêtres qui s'y acquittoient des fonctions de leur ministère ; soit qu'après avoir d'abord présenté l'argent aux Prêtres qui étoient chez le Gouverneur, il le soit ensuite allé jeter dans le temple. Heureux, si touché du repentir de son crime, il eût imploré la miséricorde de celui dont il attestoit publiquement l'innocence, en reconnoissant qu'il avoit péché, & que celui qu'il avoit trahi, étoit véritablement un homme juste ! Mais sa pénitence fut vaine & fausse, en ce que dans le temps même qu'il attestoit la sainteté de J E S U S - C H R I S T , il fit outrage à sa bonté, en s'abandonnant au desespoir & s'allant pendre. Saint Pierre dit : Qua

LIV. 11.
§ 8.

s'étant pendu, il creva par le milieu du ventre, & que toutes ses entrailles furent répandues. Et le grec porte, Qu'il tomba sur le visage ; c'est-à-dire, autant qu'on en peut juger, que s'étant pendu à une corde, cette corde se rompit ; qu'il tomba ainsi à terre sur le visage, & que soit du coup qu'il se donna en tombant, soit par un effet même de cette mort violente, il creva par le milieu du corps.

Chrysost.
in Matthe.
hom. 86. Tel est enfin, s'écrie saint Jean Chrysostome, l'abyssme effroyable où conduit insensiblement l'avarice. Elle fait perdre à celui dont le cœur en est possédé, & l'argent dont elle lui inspireroit une si furieuse passion, & le bonheur de cette vie, & les biens de l'autre. Ne disons donc pas comme ces Pères insensés : *Qu'est-ce que cela nous regarde ?* La chute de cet Apôtre nous regarde tous véritablement, & nous oblige d'y faire une sérieuse réflexion ; afin que ce qui l'a fait perir, serve à nous sauver, en nous inspirant une vraie horreur.

de tout ce qui peut avoir le moindre rapport à cette disposition intéressée, qui l'a fait enfin tomber dans un si terrible précipice.

V. 6. jusqu'au 11. Mais les Princes des Prêtres ayant pris l'argent, dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor, parceque c'est le prix du sang. Et ayant délibéré là-dessus, ils en acheterent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers, &c.

Ils prouvent ici eux-mêmes la vérité du reproche que JESUS-CHRIST leur avoit fait : Qu'ils avoient grand soin de n'avaler pas un mouscron, en même-temps qu'ils avaloient un chameau. Ils ne craignent point de solliciter la mort de celui dont l'innocence & la sainteté les confondoit. Et ils font scrupule d'employer pour les usages du temple l'argent qu'ils avoient donné à un apostat pour livrer entre leurs mains cet innocent & ce Saint des Saints. C'est ainsi que le démon les amusoit, en leur inspirant des sentimens de Religion au milieu des plus grands crimes, & les trompoit par cette apparence de pieté, dans le temps même qu'il leur faisoit violer ce qu'il y avoit de plus inviolable dans la loi de Dieu. On ne voit pas cependant que Dieu leur eût fait aucune ordonnance sur ce sujet. Mais ou ils tiroient cette conséquence de quelques autres paroles de l'Ecriture ; ou c'étoit peut-être là quelque une des traditions de leurs Anciens, qu'ils observoient plus religieusement que les ordonnances de Dieu-même.

Ce qui est nommé ici le champ d'un potier, qu'ils acheterent de cet argent qui avoit servi à la trahison de JESUS-CHRIST, ou appartenoit à un potier, ou étoit peut-être une terre propre à faire

A a ij

572 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

des pots. L'Ecrivain sacré en parle comme d'un lieu fort connu : & il l'étoit en effet , lorsqu'il écrivit son Evangile. Ils acheterent donc ce champ pour servir à la sepulture des étrangers ; c'est-à-dire, soit des Juifs qui venoient de differens lieux à Jérusalem , & qui y mourant n'y avoient point de sepulture ; soit des Gentils que les Juifs avoient toujours regardé comme impurs , & avec qui ils ne vouloient pas avoir d'union. Ce fut-là peut-être aussi, selon la pensée d'un Interprete, une figure excellente de l'effet si admirable que produisit dans le monde la mort du Sauveur ; puisqu'elle devint effectivement le prix du repos de ceux qui ayant été jusqu'alors étrangers à l'égard du peuple de Dieu , ont participé au fruit de la croix de J E S U S - C H R I S T , & ayant été batisés en lui & en sa mort , comme dit saint Paul , ont été ensevelis avec lui par le Batême pour mourir au peché.

Rom. 6. 3. 4. L'Ecriture nous marque ailleurs , que le crime de Judas fut si connu de tous les habitans de Jérusalem , qu'ils appellerent depuis le champ qui fut acheté de la récompense de son peché , le champ du sang . Et Dieu le permit ainsi , afin qu'il fût , comme dit saint Chrysostome , une preuve & un monument éternel de leur injustice. Car ce nom seul est comme une voix très-éclatante , qui publie par-tout le crime qu'ils ont commis. Mais afin que les esprits les plus incredules fussent convaincus , que rien n'étoit arrivé dans la passion de J E S U S - C H R I S T qu'il n'eût prévû , & qui n'eût été dans l'ordre de la justice de Dieu son Pere, saint Matthieu a soin de marquer ici : Qu'on vid alors l'accomplissement de ce qu'avoit dit le prophète Jérémie .

Chrysost.
in Matth.

hom. 86.

Cependant on ne trouve point dans ce Prophete ce qui est dit en ce lieu. Et c'est le sujet d'une grande difficulté, que les Interpretes anciens & nouveaux ont expliquée en plusieurs manieres. Il suffit peut - être d'en marquer deux qui nous paroissent plus vraisemblables. La premiere est, que ce pouvoit être une prédiction de Jeremie, connue par la tradition des Juifs, quoique non écrite dans le livre de ce Prophete; comme étoit cette parole de J E S U S - C H R I S T qu'on ne trouve point dans l'Evangile, & que saint Paul a citée : *Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.* La seconde est, que saint Mathieu pourroit bien n'avoir point marqué en particulier le nom de Jeremie, mais avoir dit seulement en general, comme il fait ailleurs, *le Prophete*; & que ce nom a été depuis ajouté: ce qui paroît d'autant plus probable, que du temps de saint Augustin il y avoit quelques manuscrits Latins où le nom de Jeremie ne se trouvoit point, comme on en voit encore aujourd'hui tant à Rome qu'en d'autres lieux, où il ne se trouve point non plus; & que même le texte Syriaque ne porte autre chose que *le Prophete*, sans aucun nom particulier. Il semble donc qu'on peut croire que *le Prophete* qui est cité en ce lieu, est le prophete Zacharie, qui parle en effet de ces trente pieces d'argent qui furent données à Judas pour récompense de son iniquité, & qu'il reporta ensuite & jeta dans la maison du Seigneur. Il est dit dans ce Prophete, aussi-bien que dans saint Mathieu: Que le Seigneur le lui ordonna. Cat en effet, ce fut par un ordre du Seigneur, que cet Apôtre rapporta aux Prêtres le prix de la trahison de J E S U S - C H R I S T: & il falloit, selon les regles de sa di-

*Aug. 20.
35.
Hieron.
in hunc
locum.*

*Aug. 20.
de conf.
Evangeli.
l. 3. c. 72*

*Zach. 11. 3
12. 13.*

A a iij

vine sagesse, que cet argent pour lequel il avoit été livré à la mort, fut employé à l'achat d'un champ qui reprochât éternellement aux Juifs, comme on l'a dit après saint Jean Chrysostome, l'injustice & l'ingratitude de leur conduite. Il falloit que toute leur postérité apprisse, par l'indignité du prix même dont on avoit fait le marché avec les enfans d'Israël; c'est-à-dire, avec l'un d'entr'eux pour la vente du Fils de Dieu, combien des Prêtres & des ministres du Seigneur étoient criminels, d'avoir mis à un si bas prix le Dieu de tout l'univers & leur propre bienfaiteur, selon qu'il le leur avoit fait entendre par la bouche de ce Prophète : *Projice illud decorum pretium, quo appetiatus sum ab eis.*

¶. 11. jusqu'au 15. *Or JESUS fut présenté devant le Gouverneur. Et le Gouverneur l'interrogea en ces termes : Etes-vous le Roi des Juifs ? JESUS lui répondit : Vous le dites : Je le suis. Et étant accusé par les Princes des Prêtres, & les Sénateurs, il ne répondit rien, &c.*

Comme chaque Evangéliste n'a rapporté qu'une partie des circonstances de la vie & de la passion de JESUS-CHRIST, saint Matthieu a omis ici plusieurs choses qui sont marquées par saint Luc & par saint Jean, & que nous nous réservons à éclaircir en expliquant ces deux saints Evangelistes. Il suffit de dire ici, que Pilate ne demande au Sauveur *s'il étoit Roi*, qu'après que ceux qui le lui avoient présenté, l'eurent accusé d'empêcher qu'on ne payât le tribut à César; de dire qu'il étoit le CHRIST; & de vouloir être regardé comme Roi, selon que saint Luc le marque formellement. Quoique Pilate ne vit rien dans

JESU'S-CHRIST qui lui donnât lieu de le soupçonner de ce dont on l'accusoit , il lui demanda neanmoins s'il étoit le Roi des Juifs : *Tu es rex Iudeorum?* Et il semble , selon la réflexion d'un ancien Père , que cette demande de la maniere ^{Origene.} dont Pilate la lui fait , donne assez lieu de juger ^{in hunc locum,} qu'il ne croyoit nullement ce qu'il lui disoit. Car c'est de même que s'il lui eût dit : Seroit-il possible que vous dans l'état où je vous voi , vous vous prétendissiez roi des Juifs ? Cependant le Fils de Dieu , qui n'étoit venu dans le monde que pour établir son regne parmi les hommes , mais un regne tout spirituel , & bien different de celui de tous les Rois de la terre , répondit à ce Gouverneur : Qu'il disoit la verité : *Tu dicis.* Et c'est sans doute cet excellent témoignage que saint Paul dit , que **J E S U S - C H R I S T** rendit sous Ponce Pilate à la verité : *Qui testimonium reddidit sub Pon-* ^{1. Tim.} *tio Pilato , bonam confessionem.* ^{6. 13.}

Il est marqué dans saint Jean que les Juifs n'étoient point entrés dans le Palais de Pilate , par la crainte qu'ils avoient de se souiller , à cause de la Pâque ; & que Pilate les alloit trouver dehors pour leur demander de quels crimes ils accusoient **J E S U S - C H R I S T.** Lors donc qu'il est dit ici : *Qu'étant accusé par les Princes des Prêtres , & les Sénateurs , il ne répondit rien ;* il faut entendre que ces Prêtres l'accusoient devant Pilate , & qu'il ne répondit rien à ce Gouverneur , quand il venoit lui représenter les differentes accusations dont ils le chargeoient. Or la raison de cette différente conduite que tint **J E S U S - C H R I S T** lorsqu'il répondit d'abord sur le sujet de sa royauté , & qu'il garda un entier silence sur tous les crimes dont

Aa iiiij

376 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
on l'accusoit; c'est que d'une part étant véritablement le CHRIST & le Roi attendu depuis si long-temps par les Juifs, il ne devoit pas le desavouer quand on le lui demandoit; & de l'autre qu'étant venu dans le monde pour mourir, & pour sauver par sa mort les enfans des hommes, il vouloit faire voir en sa personne l'accomplissement de ce qu'un de ses Prophètes avoit dit de lui :
Isai. 53. *¶* *¶* *¶*
Qu'il seroit mené comme une brebi pour être tué, &
qu'il demeureroit dans le silence, sans ouvrir la bouche, ainsi qu'un agneau devant celui qui le tond. Ce silence qu'il garda étoit donc l'effet de son admirable douceur, & de son amour ineffable pour les hommes. Il eût pu d'une parole confondre ses accusateurs, & faire connoître & triompher son innocence, comme il les avoit déjà renversés dans le jardin des oliviers, en leur déclarant seulement qui il étoit. Mais il falloit que le dessein qu'il avoit pris de satisfaire à la justice de Dieu son Pere pour tous les hommes fût accompli. Et il n'eût pu l'être s'il n'avoit passé pendant quelque temps pour criminel. Il falloit encore que le chef de toute l'Eglise donnât à ses membres ce grand exemple d'une patience si divine, afin qu'ils pussent par la pratique d'une semblable douceur dans leurs souffrances, se rendre dignes d'un tel chef, & devenir héritiers de son royaume, aussi bien que de sa patience. Ce n'étoit donc pas alors le temps de défendre l'innocence de JESUS-CHRIST. Et il attendoit à le faire triompher d'une maniere bien plus glorieuse par sa mort même; comme il veut souvent encore que ses serviteurs soient accablés pour un temps par la violence des hommes; attendant à faire éclater un

jour leur vertu à la vûe de toute la terre , & à la confusion de leurs plus grands ennemis.

Pilate s'apperçut bien de l'innocence de celui qu'on accusoit. Et de quelque maniere qu'il ait pu prendre ce que J E S U S - C H R I S T lui declara : Qu'il avoit dit la vérité, en disant qu'il étoit Roi , il est certain qu'il regarda toutes les accusations qu'on avançoit contre lui , comme des effets de la jalouſie de ceux de sa nation. Ainsi lorsqu'il lui demande : *S'il n'entendoit pas de combien de choses on l'accusoit* , ce n'étoit pas proprement qu'il crût ces accusations ; & il vouloit , comme l'a cru un Interprete , oblier le Fils de Dieu , de dire au-moins quelque chose pour sa défense , afin qu'il trouvât lui-même plus de facilité à le retirer d'entre leurs mains. Mais l'heure du Fils-de-l'homme étoit venue ; l'heure en laquelle , selon l'ancienne prédiction de Daniel , le C H R I S T devoit être mis à mort par son propre peuple , qui cessa d'être son peuple du moment qu'il refusa de le reconnoître pour son Roi : *Occidetur Christus : & non erit ejus populus , qui eum negaturus est.* Ainsi J E S U S - C H R I S T se taît quand il faut mourir : il se taît non par une insensibilité , ou par un orgueil de Stoïcien , mais par l'effet d'une humilité vraiment divine , qui causa le dernier étonnement à Pilate même. C'étoit ainsi , comme dit saint Jean Chrysostome , une chose extrêmement surprenante , de voir garder un tel silence à une personne à qui il sembloit qu'il fût si facile de se justifier ; puisque ceux qui l'accusoient faisoient paraître si visiblement la passion qui les animoit , & qu'ils se trouvoient dans l'impuissance de prouver aucun des crimes qu'ils lui imputoient.

Dan. 9.
26.

Chrysost.
in Matthæ.
hom. 87.

¶. 15. jusqu'au 22. *Or le Gouverneur avoit accoutumé à toutes les fêtes de Pâque de délivrer ceux des prisonniers que le peuple lui demandoit : & il en avoit alors un insigne, nommé Barabbas. Comme ils étoient donc tous asssemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas, ou de JESUS, &c.*

Chrys. ib. Pilate souhaite de délivrer JESUS-CHRIST par cette voie, afin que ne pouvant pas le faire reconnoître comme innocent par les Juifs, il leur présentât au moins ce moyen de le sauver comme coupable. Saint Chrysostome ne peut assez admirer ce terrible renversement causé par la jalouse furieuse des ennemis du Sauveur. Car au-lieu que c'étoit le peuple qui avoit accoutumé de demander en cette fête solennelle la grâce d'un criminel ; c'est ici le Gouverneur qui demande en quelque sorte la grâce de JESUS-CHRIST, & qui ne peut l'obtenir. Cependant ils ne pouvoient le convaincre d'aucun crime, lors même qu'il ne se défendoit pas : & sa vie si pure étoit une voix, qui dans son silence même, leur reprochoit hautement leur injustice.

Grotius. Quelques Interpretes croient que cette coutume de délivrer un prisonnier à la grande solennité de Pâque, avoit été anciennement établie pour être comme un monument éternel de la grâce que Dieu avoit faite aux Juifs, de les délivrer de la servitude des Egyptiens. Mais pareillement n'en paroît aucune trace ni dans l'Ecriture, ni dans toute l'antiquité, d'autres Auteurs très-habiles croient plutôt que cet usage est venu d'une grâce particulière accordée aux Juifs par les Empereurs Romains, depuis qu'ils eurent re-

duit la Judée en une province assujettie à leur Empire. Barabbas dont Pilate leur parla, étoit, selon saint Jean, un voleur; & il avoit, selon saint Marc & saint Luc, commis un meurtre dans une sédition. C'est pourquoi ce Gouverneur, qui éroit persuadé que l'envie seule avoit engagé les Prêtres & les Sénateurs à lui mettre J E S U S-CHRIST entre les mains, & qui desiroit beaucoup de le délivrer, choisit après Barabbas, cet insigne criminel, pour le mettre en comparaison avec le Sauveur, ne doutant point que le peuple, à qui il donnoit le choix de délivrer, ou Barabbas, ou J E S U S, ne préferât ce dernier, de qui il avoit reçû tant de bienfaits, à ce premier, qui étoit un meurtrier, un séditieux & un voleur. Ainsi Pilate dans ce terrible parallel de Barabbas & de J E S U S-CHRIST, n'avoit point d'autre intention que de sauver l'innocent, par la vûe du scelerat qu'il leur présentoit. Mais il étoit dans l'ordre adorable de la justice de Dieu, que l'Innocent, le Juste, & le Saint des Saints mourût pour les criminels. Et la préférence que l'ingratitudo des Juifs donna alors à Barabbas, en demandant sa délivrance, & la mort de J E S U S-CHRIST, servit, toute criminelle qu'elle étoit, à l'accomplissement de la volonté du Père éternel, qui en livrant le premier son Fils unique à la mort, donna aussi en quelque façon la préférence à cette foule de criminels qui devoient être rachetés, comme le fruit de sa croix.

Mais l'Evangeliste a eu soin de remarquer, que la préférence que les Juifs donnerent à Barabbas, au préjudice de J E S U S-CHRIST, vint du mouvement des Princes des Prêtres & des Sénateurs,

380 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

qui persuaderent au peuple , par un effet de leur jalouſie contre le Sauveur , de demander que Barabbas fût délivré , & que Jesus fut mis à mort . Car le peuple étoit comblé des graces du Fils de Dieu , & charmé de sa doctrine ; il étoit dans l'admiration de tant de prodiges , & il l'avoit même quelques jours auparavant reconnu publiquement pour son Roi , qui étoit venu au nom du Seigneur , & pour le Fils de David , dont le regne devoit se rétablir en sa personne parmi eux : ainsi ce peuple n'eût pu par lui-même passer tout-d'un-coup d'une si grande admiration , à une telle extrémite de fureur , que de préférer un scelerat à celui qu'ils venoient de regarder comme le CHRIST , si l'autorité des Princes des Prêtres , des Sénateurs , des Pharisiens , & des Docteurs de la loi , ne l'eût emporté dans leur esprit , au-dessus du témoignage de leurs propres yeux & de leurs oreilles . Car ils prirent pour religion ce qui n'étoit , selon l'Evangile , qu'une pure envie dans ces Pères , & étant livrés malheureusement à ces conducteurs aveugles , ils tomberent avec eux dans le précipice , pour n'avoir pas écouté la voix du Fils de Dieu , qui les avoit avertis que ces hommes orgueilleux étoient des aveugles , qui se mêloient de conduire d'autres aveugles : *Ceci sunt & duces cæcorum.*

Math. 23. 14.

Rien ne paroît plus étonnant que de voir tous les Prêtres , tous les Docteurs de la loi , & en un mot tous les Juifs s'accorder ensemble pour demander la condamnation du Fils de Dieu ; & un Payen tel qu'étoit Pilate , ouvrir seul la bouche pour le sauver de la mort . Dieu permet même par un miracle visible , que sa femme se joint à lui , &

le sollicite puissamment pour l'empêcher de tremper ses mains dans le sang de cet homme juste. Saint Ignace Evêque d'Antioche, & quelques autres Auteurs, ont cru que le songe qu'eut cette femme sur le sujet de J E S U S C H R I S T, & dans lequel elle témoigne qu'elle avoit été extrêmement tourmentée, lui fut suscité par le démon, qui commençant à reconnoître la divinité de J E S U S C H R I S T, & à penetrer les mystères de sa mort ; c'est-à-dire, les grands effets qu'elle produiroit pour le salut des hommes, vouloit alors en quelque façon s'y opposer. Mais il semble que si c'eût été l'intention du démon, il eût dû plusôt, selon la remarque d'un Interprete, effrayer l'esprit des Juifs, que non pas celui d'une femme, dont la considération devoit être beaucoup moins dure. Aussi tous les autres Peres ont regardé le son-
 ge de cette femme, comme lui ayant été envoyé
 de Dieu, pour servir au-moins à justifier de plus
 en plus dans l'esprit du Gouverneur, celui qu'on
 vouloit l'obliger de condamner, afin que si par
 une lâche complaisance il le condamnoit enfin à
 la mort, il fût au-moins convaincu de son innocence,
 comme il fut en effet, lorsqu'il témoigna
 dans la suite en présence de tout le peuple, qu'il
 étoit innocent du sang de ce juste.

Que si Dieu ne voulut point donner cet avertissement à Pilate même, mais à sa femme ; c'est, dit saint Chrysostome, ou parcequ'il en étoit indigne ; ou parcequ'il n'auroit pas voulu peut-être en parler, dans la crainte d'être regardé comme un Juge visionnaire ou corrompu, qui feignoit des songes ou des visions, pour avoir lieu de sauver celui que les Prêtres faisoient passer pour un en-

*Ignat.
epist. ad
Philipp.*

*Origens.
Hilarius.
Hieron.
in hunc
locum.
Leo de
Passion.
Ierm. 11.
Chrysost.
in Matthe.
hom. 87.*

382 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
nemi de la Religion & de l'Etat. Ainsi il étoit plus naturel qu'une femme, & une femme payenne, qui ne prenoit aucune connoissance de ce qui pouvoit regarder la Religion des Juifs, ni le devoir de la charge de son mari, envoyât lui dire publiquement, dans le temps qu'il étoit assis sur le siège de la Justice, les grandes peines d'esprit qu'elle venoit de souffrir dans un songe sur le sujet de la personne au jugement de laquelle il travailloit actuellement. Elle lui fait dire, que c'étoit *un juste*, parcequ' Dieu l'avoit convaincue sans doute interieurement de la sainteté de J E S U S - C H R I S T pendant ce songe. Et quoiqu'on ne puisse pas juger aisément de ce qui fit le sujet de ses souffrances, ce pouvoit être quelques menaces que l'Esprit de Dieu lui fit d'une maniere invisible, en cas que Pilate son mari passât outre à la condamnation du Sauveur ; comme il avoit

Gen. 20. autrefois menacé de mort dans une songe Abimelech roi de Gerara, pour avoir enlevé à Abraham Sara sa femme.

v. 22. jusqu'au 26. Pilate leur dit : *Que ferai-je donc de J E S U S , qui est appellé C H R I S T ?* Ils répondirent tous : *Qu'il soit crucifié.* Le Gouverneur leur dit : *Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils se mirent à crier encore plus fort , &c.*

Luc. 23. Il est marqué dans saint Luc , que Pilate avoit envie de délivrer J E S U S - C H R I S T . C'est donc dans cette pensée, qu'après que les Juifs eurent demandé la grace de Barabbas , il leur demanda à eux-mêmes *ce qu'il feroit de J E S U S , & qu'il ajoûta , pour les engager en quelque façon à rentrer en eux , que ce J E S U S étoit appellé le C H R I S T ; c'est-à-dire , qu'ils l'avoient eux-mêmes regardé*

comme ce Messie & ce Roi dont ils attendoient la venue depuis si long-temps. Car quoique Pilate fût un payen & un Gouverneur Romain , il pouvoit bien neanmoins avoir entendu parler plusieurs fois du C H R I S T , dont les Juifs souhaitoient le regne avec tant d'ardeur , & dont ils parloient souvent entr'eux. Mais si ce Juge étoit louable de faire tous ses efforts pour délivrer JESUS-CHRIST d'entre les mains de ses ennemis , étant convaincu de son innocence , il fut neanmoins très-coupable , de rendre le peuple comme arbitre du juge-
ment qu'il prononceroit contre le Sauveur , en leur demandant lâchement *ce qu'il en feroit*. Un Juge ne demande point aux parties ce qu'il doit juger ; & il est sur-tout très-éloigné de consulter celui qu'il croit criminel , contre celui qu'il regarde comme innocent. C'est cependant ce que fait ici Pilate , qui savoit , comme le declare l'Evange-
liste , que les parties de J E S U S n'agissoient que par envie , & qui toutefois les consultoit sur ce qu'il avoit à faire de celui qu'ils haïssoient. C'est donc lui-même qui au-lieu d'être comme ce Ju-
ge inflexible , dont il est parlé dans l'Ecriture , tout *Ecclesiast.* 7. 6. rempli de force pour résister en face à l'injustice , donna lieu aux Juifs par sa lâcheté , de se declarer sur le genre du supplice dont ils vouloient que l'on fit mourir J E S U S , qu'il reconnoissoit être innocent. *Qu'il soit crucifié* , lui dirent-ils ; c'est-à-
dire , qu'il soit traité comme le meriteroit celui dont nous avons demandé la grace ; comme le vo-
leur & le meurtrier dont vous venez de parler. Car le supplice de la croix étoit destiné particu- *Lignum i;* lierement pour les voleurs & les séditieux , & sur- *de cruce,* tout pour les personnes de la plus basse condition ,

184 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

comme les esclaves. C'est dans ce rang que le Fils de Dieu est mis par ceux-mêmes qui l'avoient reçû en triomphe avec des acclamations de joie, comme le Fils de David, & qui lui avoient donné mille bénédictons, comme à celui qui venoit à eux au nom du Seigneur. Et nous craignons, étant les disciples de ce divin maître ainsi outragé & couvert d'opprobres, de participer à la moindre de ses confusions, comme si nous avions honte de paroître les membres d'un tel chef.

Math. 21. 9.

Autant que les Juifs avoient témoigné d'ardeur pour crier à l'entrée de J E S U S - C H R I S T dans Jérusalem: *Hosanna, salut & gloire au Fils de David*; autant crient-ils présentement avec fureur: *Qu'il soit crucifié*. Pilate a beau demander: *Quel mal il avoit donc fait*. Ces demandes réitérées servoient seulement à attester l'innocence de J E S U S - C H R I S T devant tous les Juifs, & à rendre, pour le dire ainsi, le ciel & la terre témoins de l'injuste condamnation qu'il prononceroit contre sa personne; mais elles étoient inutiles pour guerir la jalouse des Prêtres & des Docteurs de la loi, à qui la réputation de cet homme juste étoit devenue insupportable, & pour appaiser le tumulte d'un peuple animé par ceux qui le gouvernoient dans les affaires de la Religion & de l'Etat. Ainsi Pilate se lave les mains devant eux, & leur proteste *qu'il est innocent du sang*, c'est-à-dire, de la mort de ce juste.

Deut. 21. 6.

Il avoit été ordonné par la loi de Dieu, que lorsqu'on auroit trouvé le corps d'un homme, & qu'on ne connoîtroit point le meurtrier, chacun laveroit ses mains pour témoigner son innocence. C'étoit donc une coutume parmi les Juifs, d'atterrir

tester que l'on étoit innocent en lavant ses mains. Ainsi, soit que cet usage fût commun aussi aux autres nations, selon que l'a cru un Interprete; soit Grotius que Pilate se conformât en cela à la pratique des Juifs, ou qu'il voulût suivre en quelque façon ce qui étoit établi anciennement, Que les Judges étant sur le point de juger quelqu'un, levaient les mains vers le ciel, & déclarassent qu'ils étoient innocens du sang de cet homme; ce Gouverneur crut que pourvû qu'il usât de cette ceremonie exteriere de laver ses mains, & de dire qu'il étoit innocent de la mort de celui qu'il reconnoissoit être juste, il pouvoit le condamner à mourir, quoiqu'innocent, de peur de choquer les Juifs, & de se faire des affaires à la Cour de l'Empereur. Mais l'eau ne rend pas le cœur pur, en lavant les mains, Leo de
Passion.
serm. 8. dit admirablement saint Leon; & le crime qui est commis par le consentement impie de l'ame, ne s'expie pas par cette lotion exteriere du corps. C'est donc inutilement que Pilate proteste, comme il fait ici, qu'il est innocent du sang de ce juste, puisqu'il se rend criminel en consentant à la fureur de ces esprits séditieux, lorsqu'il renonce à la lumiere de son propre jugement, pour embrasser le crime des autres: *Reliquit judicium proprium, & in crimen transivit alienum.* Avant que de condamner JESUS-CHRIST, il l'absout publiquement, lorsqu'il atteste, en parlant de lui, que c'est un juste. Mais il se condamne au contraire lui-même, en condamnant celui dont il atteste l'innocence; & il ment lorsqu'il dit de soi, qu'il est innocent; puisqu'il ne pouvoit pas être innocent ayant condamné un juste.

Il est très-vrai cependant, que la condamnation

Tome II.

Bb

*Maldonat
in hunc
locum.*

386 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
& la mort de JESUS-CHRIST étoit d'une manière toute particulière le crime des Juifs ; puisque le représentant à ce Gouverneur comme un séditionneux & un usurpateur de la royauté , ils exigerent malgré lui , qu'il fût mis à mort . Ils veulent même , autant qu'il est en leur pouvoir , se charger avec leur posterité de tout le crime de sa mort : *Que son sang , lui disent-ils , retombe sur nous & sur nos enfans.* Terrible imprecation ! mais done l'effet si funeste n'a été & n'est encore présentement que trop visible ; puisqu'on peut dire que l'état où toute la nation des Juifs a été reduite , en devenant l'abomination de tous les peuples , & le carnage effroyable qui s'en est fait , principalement durant le siège de Jerusalem , a été l'accomplissement de cette parole de malediction qu'ils prononcerent contr'eux-mêmes ? *Sanguis ejus super nos , & super filios nostros.* Il auroit paru injuste que toute leur posterité fût assujettie à cette malediction , si les enfans de ces meurtriers de JESUS-CHRIST n'avoient consenti à l'impiété de leurs peres , au-lieu de la détester & d'en demander pardon . Admirons cependant avec saint Jean Chrysostome , l'infinie bonté de ce Roi plein de douceur & d'amour , qui bien que traité si indignement par ces Juifs ingrats , ne voulut pas les traiter avec autant de rigueur , qu'ils témoignoient en avoir & contr'eux-mêmes , & contre leurs propres enfans ; puisque malgré cette horrible malediction à laquelle ils se dévouerent avec le dernier excès de fureur , il en appella un grand nombre à la pénitence , & les combla de toutes les graces de la loi nouvelle . *Vous voyez* , disoit autrefois saint Jacque à saint Paul , *combien de mil-*

Chrysost.
in Matth.
hom. 87.

Aff. 21.
20.

Tiers de personnes ont embrassé la foi de JESUS-CHRIST. Ces Juifs neanmoins étoient, ou ceux mêmes qui font ici ces cruelles imprecactions, ou leurs enfans. Et saint Paul qui étoit aussi du milieu de ce peuple ingrat & rebelle à son Sauveur, n'a-t-il pas reçù une surabondance de graces pour travailler, comme il le dit, plus que tous les autres ^{1. Corin. 15. 10.} à l'établissement du regne de JESUS-CHRIST?

V. 26. jusqu'au 32. Alors il leur délivra Barabas : & ayant fait fouetter JESUS, il le leur livra pour être crucifié. Les soldats du Gouverneur menèrent ensuite JESUS dans le Présoire ; & là ayant assemblé autour de lui toute la Compagnie, ils lui ôterent ses habits, & le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

Il paroît par l'Evangile de saint Jean, que Pilate ^{Jean. 19.} avoit dès auparavant fait fouetter JESUS-CHRIST, dans le dessein d'adoucir l'esprit de ses ennemis, par cette espece de supplice qui étoit extrêmement cruel, & de les toucher en quelque sorte de compassion par un châtiment qui sembloit devoir satisfaire leur fureur. Et l'on voit ^{Item. 9.} au même lieu, que ces outrages qui sont rapportés ici par saint Matthieu immédiatement avant que le Fils de Dieu fût emmené pour être crucifié, avoient précédé le jugement du Gouverneur, qui se servit même de la vûe de cet état effroyable où ses soldats l'avoient reduit, pour porter les Juifs à se relâcher de la demande de sa mort. Quelques-uns ont cru qu'il souffrit deux fois différentes le même supplice de la flagellation : & saint Hieronim ^{in hunc locum} Jerôme témoigne, que c'étoit la coutume des Romains de ne crucifier nul criminel qui n'eût souffert ce supplice auparavant. Mais l'Evangile ne donne

388 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

August. de conf. aucun lieu d'en juger ainsi. Et ce qu'on peut dire
Evangel. lib. 3. d'assez vraisemblable, c'est que saint Matthieu ne
cap. 9. s'est pas ici attaché à rapporter dans l'ordre du temps toutes ces différentes circonstances.

Le Prétoire où les soldats menerent J E S U S pour *Marc. 15.* le traiter avec les dernieres indignités, se doit entendre, selon saint Marc, de la cour du palais du Gouverneur. Ce fut par son ordre qu'ils le fouetterent. Et saint Jerôme témoigne, en parlant de *Hieron. epist. 27.* sainte Paule qui visitoit les lieux saints; qu'on lui montra entre autres choses la colonne teinte encore du sang du Sauveur, où l'on disoit qu'il avoit été lié & fouetté. Mais ce ne fut pas par l'ordre *Chrysost. in Matthe. hom. 88.* du Gouverneur, comme le remarque saint Chrysostome, qu'on lui fit souffrir tous les outrages marqués ici en détail. L'insolence des soldats Romains à qui il avoit été livré, se porta à cet excès par une permission toute particulière de Dieu, qui fit voir en la personne de son Fils traité si indignement, combien l'outrage fait à la majesté divine par la prévarication de l'homme pecheur étoit affreux; puisqu'il devoit être expié par un traitement si outrageux de celui qui est la sagesse essentielle du Pere éternel.

Tout ce que ces soldats insolens lui firent souffrir alors, ne tendoit qu'à se railler outrageusement d'une personne que les Juifs avoient accusé d'avoir voulu usurper la royauté, & qu'à le traiter comme un Roi de theatre. Car ce *manteau d'écarlate* ou de pourpre, qui étoit propre aux Rois, & cette *couronne d'épines*, & ce *roseau* en forme de sceptre, que l'on mit *en sa main droite*; & toutes ces *genuflexions* accompagnées d'acclamations qui le declaroient *Roi des Juifs*, étoient de la part de

ces soldats & des ennemis de J E S U S - C H R I S T qui les animoient, autant de sanguinaires railleries, par lesquelles ils s'efforcerent de tourner en ridicule sa royauté. Mais ce qui étoit une folie & un excès d'impéteté de la part des hommes , devint par un ordre incompréhensible à l'esprit humain , l'accomplissement des conseils impenetrables de la divine sagesse. Et cette *couronne d'épines* est devenue comme le diadème qui lui a servi pour se faire reconnoître *le Roi véritable*, non pas seulement *des Juifs*, mais encore de toutes les nations; & ce *roseau* tout foible & tout méprisable qu'il paroiffoit aux yeux de ces Juifs & de ces soldats, est devenu dans *sa main droite*, qui marque sa toute-puissance , comme un sceptre redoutable avec lequel il a su briser tous les royaumes & tous les empires de la terre pour se les assujettir. Ainsi *il a plu à Dieu* , comme dit saint Paul, *de sauver les hommes par la folie de la prédication*; c'est-à-dire, par la prédication d'un J E S U S flagellé, couronné d'épines , traité avec les dernières indignités , & crucifié; parceque ce qui paroît en Dieu une folie, est plus sage que tous les hommes; & que ce qui paroît en Dieu une foiblesse , est plus fort que tous les hommes ensemble.

*Corinthi
1. 21.*

Saint Jean Chrysostome faisoit remarquer aux fidèles de son temps la sagesse si admirable du Saint-Esprit dans la conduite de son Eglise : Nous ne cachons rien , leur disoit-il, de tous ces outrages du Sauveur : & cependant nul de nous ne doute que J E S U S - C H R I S T , ne soit Dieu. Nous l'adorons même d'une maniere toute particulière dans ses profonds abaissemens, étant convaincus que cette humiliation si prodigieuse où il s'est re-

*Chrysost.
ut supra,*

B b iii

390 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

duit, est pour nous l'objet le plus important de notre devotion. Le voyant traité avec de si grands mépris ; outragé par les dernières personnes du monde ; adoré d'une maniere si offensante ; si cruellement tourmenté dans toutes les parties de son corps , il nous est comme impossible, ajoute le même Saint , de n'abaîsser pas l'élevation de notre cœur , qui percé d'une sainte componction, doit entrer à la vûe de tant d'humiliations de notre chef adorable dans le plus profond anéantissement.

Jean. 19. Ce fut donc après que le Fils de Dieu eut souffert tous ces outrages , & que la vûe de cet état où l'insolence des soldats l'avoit reduit , ne put satisfaire la fureur des Princes des Pères , que Pilate le leur abandonna enfin pour être crucifié ; c'est-à-dire qu'il leur accorda ce qu'ils demandaient, comme dit saint Luc : *Adjudicavit fieri petitionem eorum* ; sans néanmoins prononcer comme de lui-même un arrêt de mort contre J E S U S - C H R I S T ; car il semble qu'il se contenta de le livrer à leur volonté , selon l'expression de ce Saint Evangeliste : *Iesum verò tradidit voluntatis eorum.*

V. 32. jusqu'au 39. Comme ils sortoient , ils rencontrèrent un homme de Cyrène nommé Simon , qu'ils contraindirent de porter la croix de J E S U S . Et étant arrivé au lieu appellé Golgotha ; c'est-à-dire , le lieu du Calvaire , ils lui donnerent à boire du vin mêlé de sucre , &c.

Jean. 19. On ne peut douter que J E S U S - C H R I S T n'ait porté d'abord sa croix , puisque saint Jean l'a marqué expressément. Et il accomplit en cela , selon Tertullien & saint Augustin , la vérité qui avoit été figurée en la personne d'Isaac , qui porta

Tertull.
con. Jud.
cap. 13.

auffi le bois destiné à servir à l'holocauste , dont lui - même devoit être la victime. Mais après qu'il eut porté dans la ville de Jérusalem la croix sur laquelle il devoit reconcilier par sa mort Dieu avec les hommes , & le ciel avec la terre ; comme il sortoit de la ville , il se rencontra un homme de la province de Cyrene en Afrique , nommé Simon , que l'on contraignit de se charger de la croix de J E S U S - C H R I S T . On ne le fit pas sans doute par aucune compassion à son égard , puisque ceux qui sollicitoient sa mort étoient incapables de toute tendresse ; mais peut - être parcequ'on crut que l'épuisement où une cruelle flagellation , un couronnement d'épines enfoncées dans sa tête , & tant d'autres maux qu'on lui fit souffrir , l'avoient reduit , le mettoient dans l'impuissance de porter encore ce pesant fardeau jusqu'au lieu du dernier supplice. Saint Augustin croit que Simon porta alors seul la croix , comme J E S U S - C H R I S T l'a voit portée seul jusqu'à cet endroit. Et quelques Peres ayant cru que ce Simon étoit Gentil , ont regardé ce qui arriva alors , comme une figure de ce qu'on vid dans la suite , qui étoit que les Gentils seroient préférés aux Juifs pour porter la croix du Sauveur & embrasser le Christianisme. Mais on ne voit point de preuves que cet homme fut payen , puisqu'il paroît par Joseph qu'il y avoir grand nombre de Juifs en Cyrene , ce qui se voit même par l'Ecriture.

Le lieu où J E S U S fut conduit pour y être crucifié , étoit nommé *du Calvaire* ; & ce nom , selon saint Jérôme , lui avoit été donné à cause des têtes & des ossemens des corps de ceux qu'on executoit ordinairement en ce lieu. Mais beau-

B b iiiij

August.
civit. Dei.
lib. 26.
cap. 32.
Gen. 21.
6.
Grotius.
in hunc.
locum.

Aug. 8.
de conf.
Evangel.
cap. 10.
Ambrof.
in Luc.
Hilarius
in hunc
locum.
Leo de
Passion.
serm. 8.
Gros. in
hunc loc.
Joseph. de
bell. Ind.
l. 7. c. 38.
AG. 2.
10. c. 6. 9.
Hieren.
in hunc
locum.

Origene. coup de Peres, sc̄avoit Origene, saint Athanase, ^{in Matth.}
 tract. 31. saint Ambroise, saint Basile, saint Epiphane, saint
 Apuday. Chrysostome, &c. en disent encore une autre rai-
 grian de son, appuyée sur une tradition ancienne, qui est
 pag. 441. que la tête du premier homme, ou le premier hom-
 me, ^{Adam.} ~~de Peccatis.~~ qui est la tête & le chef de tous les hommes,
 tom. 1. ^{P. 10. 3.} ^{Ambr. in} ^{Zuc. 10.} ^{Basil. in} ^{Isai. c. 5.} ^{Epiphan. bares. 46.} ^{Chrysost. ap. Ioan. hom. 84.} ^{August. de temp. serm. 71.} ^{avoir été enterré en ce même lieu: & qu'ainsi le}
 second Adam choisit pour souffrir la mort & pour
 racheter de la mort toute la nature humaine, le
 lieu même où reposoit le premier Adam, qui avoit
 été le principe de la mort de tous les hommes.
 Quoique saint Jérôme rejette cette tradition tou-
 chant le lieu de la sepulture d'Adam, on ne peut
 pas néanmoins se dispenser d'en parler, comme
 étant autorisée par tant de grands hommes qui
 l'ont reçue, & qui ont même trouvé qu'il étoit
 très-digne du conseil de la sagesse de Dieu, que
 le medecin suprême guérît la blessure mortelle
 qu'avoit causée le peché, dans le lieu même où la
 malade étoit couché, & que le Très-haut s'a-
 baissât profondément par un effet de son infinie
 miséricorde, où l'orgueil de l'homme superbe
 avoit été reduit en cendres: *Et dignum erat, ut
 ubi occiderat humana superbia, ibi se inclinaret di-
 vina misericordia.*

Saint Matthieu passe plusieurs choses que nous
 verrons dans les autres Evangelistes, & il marque
 seulement cette circonstance: *Qu'on donna à boire*
 à JESUS-CHRIST du vin & du fiel mêlés en-
 semble. Saint Luc ne parle ni de vin, ni de fiel,
 mais de vinaigre; & il dit que les soldats lui in-
 sultoient en lui présentant ce vinaigre; ce qui
 semble signifier que c'étoit plutôt pour augmen-
 ter ses souffrances, que pour lui donner du sou-

lagement , qu'ils lui présenterent cette boisson. Des Interpretes croient cependant que *le vin mêlé avec de la myrrhe* , qu'on donna à boire à J E S U S - C H R I S T , selon saint Marc , se donnoit ordinairement aux personnes qu'on devoir executer , ^{Grotius.} ^{Marc. 15.} comme pour leur procurer quelque espece de soulagement par cette sorte de liqueur , qui contribuoit à les fortifier , & en même-temps à aliener leurs sens , afin qu'ils sentissent moins la douleur. Mais il n'y a guere d'apparence que les Juifs , animés comme ils étoient de fureur contre J E S U S - C H R I S T , ayent pensé en aucune sorte à lui adoucir ce qu'il souffroit. Ainsi soit qu'on lui ait donné séparément du vin mêlé avec de la myrrhe , & du vin mêlé avec du fiel ou du vinaigre , comme l'ont cru quelques-uns , & que cela paroît distingué dans l'Evangile de saint Marc ; soit que les Evangelistes n'ayent entendu ^{Marc. 15.} qu'une seule & même chose , par ce *vin mêlé de fiel* , & ce *vin mêlé de myrrhe* ou ce *vinaigre* ; il y a sujet de croire que les ennemis de J E S U S - C H R I S T n'ont pensé à autre chose en l'abreuvent de vinaigre , de fiel & de myrrhe , qu'à augmenter même ses souffrances dans la soif extrême que l'épuisement où il étoit , & la perte de tout son sang lui faisoit sentir. S'il *refusa donc d'en boire en ayant goûté* , c'est que voulant seulement accomplir la prophétie de David , en la personne duquel il avoit dit : *Ils m'ont présenté du fiel pour Psal. 68. ma nourriture , & ils m'ont donné à boire du vinaigre dans ma soif* ; il ne jugea pas devoir néanmoins satisfaire leur fureur , & se contenta de leur reprocher par ce refus même de la boisson qu'ils lui présentoient , l'excès de leur inhumanité. Ceux

394 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

qui croient que ce vin mêlé de siel ou de myrrhe lui fut présenté comme aux autres criminels, pour le soulager en lui procurant une alienation des sens, disent que le Fils de Dieu refusa d'en boire, parce qu'il vouloit faire voir qu'il n'avoit besoin d'aucun adoucissement dans les souffrances, & qu'il offroit à la justice de son Pere avec toute la plenitude d'une volonté parfaitement éclairée, le sacrifice de sa mort si douloureuse, qui devoit être une source de salut & de vie pour tous les hommes.

Luc. 24. JESUS-CHRIST fut donc crucifié : c'est-à-dire,
39. 40. attaché à une croix avec plusieurs clous, qui lui
Joan. 20. percerent les mains & les pieds, comme il paroît
25. par les autres Evangelistes, & par les Pseaumes ;
Psal. 21. & si l'on en croit Tertullien, il avoit encore sur sa
17. tête la couronne d'épines qu'on lui avoit mise
Tertull. *cont. Jud.* chez Pilate. Alors les soldats qui étoient, selon
cap. 13. saint Jean, au nombre de quatre, partagèrent en-
Joan. 20. tre eux ses vêtemens, les jettant au sort : c'est-à-dire,
23. qu'ayant divisé en quatre parts ses habits de dé-
saint Jean, sus, ils les jetterent au sort pour avoir chacun la
part qui lui écheroit. A l'égard de sa tunique ou
robe de dessous, qui étoit, comme dit saint Jean,
sans couture, ils ne la couperent point ; mais ils
jetterent encore au sort à qui l'auroit. Car il fal-
Psal. 21. loit que la prophétie de David, qui avoit prédit
19. en particulier cette circonstance de la passion de
JESUS-CHRIST, fût accomplie. Cette tunique
qui ne fut point partagée, marquoit en figure
l'unité du corps de l'Eglise, qui ne doit jamais
être rompue par aucune division. Elle est l'image
de la charité, qui est véritablement la tunique ou
la robe nuptiale, dont la rupture fait paroître une

nudité honteuse des ames aux yeux de Dieu & de l'Eglise. Et c'est d'elle que parle le Fils de Dieu , lorsqu'il dit : *Heureux celui qui veille , & qui garde bien ses vêtemens , depeur qu'il ne marche nud,* Apocd. 16. 15.
& qu'on ne voie sa confusion & sa honte.

Après que le Fils de Dieu eut été ainsi crucifié , il est marqué que les soldats s'étant assis , le gardoient , afin d'empêcher sans doute que ses disciples ne le vinsissent détacher , & ne pussent lui sauver la vie. Mais il n'avoit pas souffert qu'on l'élevât sur cette croix pour en descendre , avant qu'il eût accompli ce qu'il avoit dit : *Que quand* Joan. 12. 32.
il auroit été élevé de la terre , il attireroit tout à lui 32.
 par sa mort. Car il étoit véritablement le J E S U S ;
 c'est-à-dire , le Sauveur du monde , & le Roi des Juifs , comme le portoit l'inscription que l'on mit au-dessus de sa tête. Il l'étoit , malgré toute la mauvaise volonté des Juifs mêmes , qui en refusant de le reconnoître pour leur Roi , ne firent que se priver des douceurs & des graces de sa conduite , mais ne purent se soustraire à son empire. C'étoit la coutume parmi les Romains , de faire voir dans un écritau exposé aux yeux des peuples , le sujet de la condamnation des criminels. Nous en voyons un exemple dans Eusebe à l'égard d'un saint Martyr de Lyon , nommé Attale , qui fut conduit tout-autour de l'amphitheatre avec cette inscription latine que l'on portoit devant lui : *Hic est Attalus Christianus :* Eusebius. bib. Eccl. lib. 5. cap. 1. pag. 162.
 C'est ici Attale Chrétien. Dieu permit donc que Pilate fit connoître à tous les peuples , par l'inscription qui portoit la cause du supplice de J E S U S - C H R I S T , que celui-là même que les Juifs l'avoient forcé de faire mourir , étoit véritablement leur Roi. Et ce Gouverneur

396 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
payen fut en cela visiblement le ministre de la volonté du Très-haut , ayant reconnu pour *Roi des Juifs* , celui que les Juifs avoient condamné comme un ennemi de Dieu , & comme un blasphémateur. Il est vrai qu'il fit *crucifier* en même-temps *deux voleurs à ses deux côtés*. Mais cet opprobre aussi-bien que tous les autres de sa passion , ne servit qu'à relever davantage la vertu & la gloire de sa croix ; puisqu'il parut alors , selon un grand Saint , comme un Juge au milieu de deux criminels , en couronnant l'un par un effet de la grace surabondante de sa passion , & condamnant l'autre par un effet très-équitable de sa justice : & d'ailleurs cette circonstance particulière de sa passion ,

Marc. 15. ayant été prédite par un Prophète , elle devoit s'accomplir comme toutes les autres propheties.

28.

1/ai. 53.

22.

S'il est donc placé entre ces deux scelerats , c'est afin que de la croix comme de son tribunal , il commence à faire ce qu'il fera dans la suite de tous les siecles , ce discernement adorable par lequel il associe ses élus à son corps sacré , & en rejette pour jamais les autres ; comme il fit alors grace à un de ces criminels , en lui inspirant son amour , & qu'il laissa l'autre dans la malice de sa volonté & dans la corruption de son cœur.

¶. 39. jusqu'au 45. *Et ceux qui passoient par là le blasphémoient en branlant la tête , & lui disant : Toi qui détruis le temple de Dieu , & qui le rebâties en trois jours , que ne te sauves-tu toi-même ? Si tu es le Fils de Dieu , descends de la croix , &c.*

Chrysost.
in Matth.
hom. 88.
Il ne paroît dans le Sauveur , dit saint Chrysostome , que de la foiblesse. Et tout ce qui se passa alors ne pouvoit former qu'une impression de son

impuissance dans l'esprit de ceux qui ne penetroient pas les desseins de Dieu dans ce grand mystere. Cependant, comme dit excellement le même Saint, J e s u s a fait voir qu'il étoit Dieu en mourant comme le plus foible des hommes, & il a établi cette importante vérité par les choses mêmes qui paroisoient la devoir détruire. Etant tout environné de personnes qui l'outragent si indignement, il ne les fut vaincre que par son silence & sa patience. Et ce silence étonnant du Fils de Dieu au milieu de tant d'opprobres, peut bien être regardé comme un des plus grands prodiges de sa vie mortelle. Ils lui reprochent qu'il s'est vanté de détruire *le temple de Dieu*, & de pouvoir *rebâtir en trois jours*. Mais il fera sans comparaison davantage ; puisqu'après qu'ils auront détruit le temple sacré de son corps, il se ressuscitera lui-même le troisième jour. Et ainsi en ne se *sauvant* point alors, comme ils vouloient qu'il le fût, il operoit un miracle beaucoup plus grand, qui étoit de sauver les hommes & ses bourreaux mêmes en mourant. Ils le pressent de descendre de la croix, *s'il est Fils de Dieu*, comme il le prétend ; car ils ne croyoient nullement qu'il le fût. Et c'est au-contraire parcequ'il est Fils de Dieu qu'il ne descend pas de cette croix, où son amour pour les hommes & son zèle pour la gloire de son Père, le tenoient plus fortement attaché que la malice de ses ennemis & la cruauté de ses bourreaux, qui n'auroient eu aucun pouvoir contre lui, si lui-même ne le leur avoit donné. *Les Prêtres & les Docteurs de la loi*, aussi-bien que *les Sénateurs*, prétendent prouver que tous ses miracles avoient été faux, & qu'il n'avoit pu *sauver*

398 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.

Chrysost. in Matth. hom. 88. veritablement les autres, puisqu'il ne pouvoit pres-
sentement se sauver lui-même. Mais si, comme
dit saint Chrysostome, tant de Prophetes dont ils
avoient répandu le sang, n'avoient pas cessé d'être
Prophetes, ni tant de Saints, d'être Saints,
parceque Dieu n'avoit pas voulu les sauver d'en-
tre leurs mains ; celui dont le nom même de
J E S U S , faisoit connoître sa qualité de Sauveur,
& qui avoit tant de fois prédit sa mort, comme
étant maître de l'empêcher s'il l'avoit voulu,
cessa-t-il d'être veritablement le Sauveur des
hommes, parcequ'il ne voulut pas se sauver alors
de la croix, comme ils l'en pressoient ? Et ne lui
étoit-il pas beaucoup plus facile de s'empêcher
de mourir, que de se ressusciter ? Ou plutôt l'un
& l'autre n'étoit-il pas également facile à celui
qui avoit dit aux Pharisiens-mêmes : Qu'il devoit
Jean. 10. 17. 18. quitter la vie pour la reprendre, & que personne ne
pouvoit la lui ravir ; mais que c'étoit de lui-même
qu'il la quittoit ; & qu'il avoit le pouvoir & de la
quitter, & de la reprendre ? Ainsi ce que leur aveu-
glement les portoit à regarder comme impossi-
ble, qui étoit que J E S U S - C H R I S T descendait
alors de la croix ; & ce qu'ils prenoient pour une
preuve qu'il n'étoit pas Roi d'Israël ; c'est-à-dire,
le Messie, devoit leur persuader le contraire.
Et bien-loin de dire, comme ils font ici : S'il est
le Roi d'Israël, qu'il descende de la croix, & nous
croirons ce qu'il dit ; ils auroient dû dire plutôt :
Il faut croire ce qu'il dit, & le regarder verita-
blement comme le Roi d'Israël, parcequ'il de-
meure immobile sur la croix, lui qui d'une seule
parole nous avoit tous renversés, lui qui a eu le
pouvoir de ressusciter un homme mort depuis

quatre jours, & d'ouvrir les yeux d'un aveugle-né. Disons donc, & disons-le très-certainement, que si JESUS-CHRIST étoit alors descendu de dessus sa croix, ils auroient cru aussi-peu en lui, qu'ils y crurent lorsqu'ils apprirent la nouvelle beaucoup plus surprenante de sa resurrection. Et ils ne parloient ainsi, que parceque leur envie & leur orgueil avoit tellement corrompu leur cœur, que tous ses plus grands miracles ne passoient dans leur esprit que pour des illusions ou pour des enchantemens du démon.

C'étoit cet aveuglement si déplorable qui les portoit à se railler même de *la confiance qu'il avoit en Dieu son Pere*, & à faire ce raisonnement très-faux : Que si *Dieu l'aimoit*, & s'il étoit véritablement *son fils* comme il le disoit, il devoit donc *le délivrer maintenant* d'entre leurs mains. Car il est vrai que le Pere devoit délivrer son Fils des mains des Juifs & des liens de la mort. Mais il ne devoit pas le délivrer de la croix ; puisque c'étoit par la croix qu'il devoit lui-même délivrer le monde ; & que s'il ne fût pas mort sur cette croix, le démon, le peché, & la mort même n'auroient pas été vaincus, & cette croix n'auroit pas triomphé comme elle a fait, de tous les Rois de la terre, qui ont fait gloire de se soumettre à son empire.

Il naît une difficulté considerable, de ce que le saint Evangeliste que nous expliquons, & saint Marc témoignent, que *les voleurs qui étoient crucifiés avec JESUS-CHRIST, lui faisoient aussi les mêmes reproches*, que les Prêtres, les Docteurs & les Senateurs : au-lieu que saint Luc ne l'attribue qu'à un seul. Saint Jean Chrysostome a cru

Luc. 23.
39. 40.
Chrysost.

400 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

En Matth. hom. 38. avec plusieurs autres Petes , que ces deux hommes dirent d'abord au Sauveur les mêmes injures ; mais que l'un ensuite l'adora comme Dieu , pendant que l'autre le blasphémoit : & il ajoute , que Dieu même le permit ainsi , pour faire admirer davantage la maniere dont il lui toucha le cœur. Saint Augustin neanmoins , avec d'autres Saints , ont regardé l'expression de saint Matthieu comme figurée , & croient que ce qu'il dit en general de ces voleurs , peut être entendu d'un seul , par une figure assez ordinaire dans les Ecritures , dont même il rapporte plusieurs exemples.

¶. 45. jusqu'au 51. Or depuis la sixième heure du jour jusques à la neuvième , toute la terre fut couverte de tenebres. Et sur la neuvième heure , J esus jeta un grand cri , en disant : Eli , Eli , lammasabaethani ? c'est-à-dire : Mon Dieu , mon Dieu , pourquoi m'avez-vous abandonné ? &c.

On ne peut entendre par ces tenebres qui couvrirent pendant trois heures toute la terre , une éclipse ordinaire du soleil , qui ne pouvoit arriver naturellement dans le temps de la pleine lune , ni durer non plus si long temps , ni produire dans toute la terre des tenebres si profondes , que les étoiles paraissent au ciel , comme le témoigne un ancien Auteur. Ainsi il paroît que ces tenebres furent formées par la toute-puissance de l'Homme-Dieu qui souffroit alors sur la croix , & qui fit que *le soleil fut obscurci* , selon l'expression d'un Evangeliste. Il étoit bien raisonnable que le Soleil de justice étant alors comme dans le dernier obscurcissement à l'égard des hommes , par cette profonde & incompréhensible humiliation , où

où son amour pour ces mêmes hommes l'avoit reduit , la nature se soulevât en quelque sorte contre la malice des impies qui l'outrageoient , & que la lumiere du soleil cessât pour un temps d'éclairer ceux qui éteignoient autant qu'il étoit en leur pouvoir , cette lumiere essentielle qui étoit venu éclairer les hommes. Quelques - uns prétendent restringre cet obscurcissement du soleil à la Judée , expliquant de cette province , ce qui est dit de *toute la terre* , comme il s'en voit en effet d'autres exemples dans l'Ecriture.

Mais saint Chrysostome , & d'habiles Interpretes de ces derniers temps , croient que ces tenebres furent répandues universellement sur la terre. Et ce grand Saint nous fait remarquer qu'elles arrivèrent en plein midi , afin que tous les hommes qui étoient alors sur la terre , pussent en être témoins. Aussi Tertullien s'adressant aux Romains mêmes dans cette excellente apologie qu'il composa pour la Religion chrétienne , ne craint pas de leur declarer comme une chose très-connue , qu'au temps de la mort de J E S U S - C H R I S T , qui arriva sous Ponce Pilate , lorsque le soleil étoit en son plein midi , le jour manqua tout-d'un-coup , & que cet événement si surprenant avoit même été marqué dans les archives publiques de l'Empire. C'est ce qui fait dire encore à saint Chrysostome : Que ce seul miracle étant si grand de soi-même , & arrivant dans le moment qu'il arriva , devoit suffire pour convertir tous les Juifs. Et il ajoute : Qu'il étoit bien plus glorieux au Sauveur de faire ces prodiges en souffrant & en mourant sur la croix , que de descendre même de la croix. Les Peres ont regardé en effet ce grand mi-

*Chrysost.
in Matth.
hom. 89.*

*Tertull.
apolog.
cap. 23*

Cyril, l. 2

*vid Regin.
Aug. de
fid. contr.
Manich.
cap. 26.
Hieron.
in hunc
locum.*

racle comme une preuve éclatante de la divinité de celui qui étoit alors dans la dernière humiliation ; comme un avertissement que Dieu donnoit aux hommes , de considerer qui étoit celui qu'on faisoit mourir sur une croix ; & enfin comme une espece de soulèvement de la creature contre ceux qui outrageoient si indignement le Createur de l'univers. Cependant ce qui est comme une autre espece de prodige en quelque façon plus surprenant , les Juifs n'en sont point touchés. Ces tenebres durent trois heures entieres , selon l'Evangelie , c'est - à - dire , tout le temps que J E S U S - C H R I S T fut attaché à la croix jusqu'à sa mort : & nul des Prêtres , des Pharisiens & des Docteurs ne fait la moindre réflexion sur la cause de ce grand miracle , qui avoit été prédit long-temps auparavant par un Prophète , en ces termes : *Le soleil se couobera en plein midi , & je couvrirai , dit le Seigneur , la terre de tenebres dans la plus grande clarté du jour.* C'étoit un effet de l'aveuglement du cœur de ces hommes orgueilleux & pleins d'envie , dont les tenebres intérieures figurées par ces autres extérieures , ne puient en être guéries. Aussi on les voit également furieux & animés contre J E S U S - C H R I S T depuis le temps même de cet obscurcissement ou de cette défaillance du soleil.

Chrysost. ne supra.

J E S U S vers les trois heures après midi jeta un grand cri , qui marquoit , selon saint Jean Chrysostome , le pouvoir suprême qu'il avoit de quitter sa vie , & de la reprendre quand il voudroit ; car il n'est pas naturel , qu'un homme épuisé par tant de souffrances & par la perte de tant de sang , crie avec une si grande force un moment avant

qu'il meure. Et ce fut aussi ce qui porta le Cen-^{Inc. 211}
tenier qui étoit présent, à reconnoître qu'il y ⁴⁷⁴
avoit quelque chose d'extraordinaire dans cet
homme, & à rendre gloire à Dieu dans le temps
même que les Juifs le blasphémoient. Mais qu'
est-ce que dit JESUS en criant si fortement ?
Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous aban-
donné ? Le Fils de Dieu parloit alors comme Fils
de l'homme, voulant obliger les hommes à con-
siderer l'état effroyable où son Pere avoit permis
qu'ils l'eussent reduit. Ou bien il leur donnoit
lieu par là de rechercher la vraie cause pour la-
quelle Dieu l'avoit ainsi abandonné à la malice
des hommes, qui étoit l'horreur du peché com-
mis contre la divine majesté, que l'Homme-Dieu
pouvoit seul expier par le mérite infini de sa
mort ; comme il n'y avoit aussi que Dieu seul qui
pût penetrer la profondeur de la plaie qu'avoit
causée ce peché. Ou enfin en s'adressant, com-
me il faisoit, à son Pere, il le supplioit de faire
réflexion sur ce qui l'avoit engagé à abandonner
son Fils unique entre les mains de ses ennemis ;
c'est-à-dire, sur l'excès de cet amour ineffable qu'il
avoit eu pour les hommes, lorsqu'il avoit bien
voulu ne pas épargner son propre Fils pour les
sauver par sa mort.

Mais cette parole de JESUS-CHRIST fut
prise par quelques-uns à contre sens. Et saint Je-
rôme croit que ce furent les soldats Romains,
qui n'entendant pas la langue Hebraïque, & ces
mots *Eli, Eli*, &c. s'imaginerent qu'il appelloit
Elie cet ancien prophète, à son secours. Mais
comme il n'y a guere d'apparence que ces soldats
eussent plus de connoissance du prophète Elie,

*Leo de
Passion.
serm. 21.*

*Cyrill. ad
Regin.
lib. 24.*

C c ii.

404 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

Marc. 15. que de la signification de ces mots Hebreux ; il
 35. 36. peut bien être arrivé, que les Juifs mêmes par
 Luc. 23. dérision interpréterent de la sorte ce que disoit
 36.
 Jean. 19. le Sauveur, & que les soldats entrerent dans leurs
 28. sentimens. Or parce que J E S U S - C H R I S T avoit
 dit, comme le rapporte saint Jean , qu'il *avoit*
 soif, l'un de ces soldats ayant empli aussi-tôt une
 éponge de vinaigre, *la mit au bout d'un roseau*, &
 Joan. ib. *la présenta au Fils de Dieu afin qu'il en bût*. Il est
 29. marqué expressément qu'il y avoit là un vase plein
 de vinaigre ; & il semble qu'on le destinoit pour
 empêcher que les criminels ne tombassent en dé-
 faillance, étant en effet très-propre pour faire
 revenir les sens. Ainsi ce fut par une double
 cruauté que l'on en donna à boire au Sauveur ;
 puisqu'outre que cette boisson ne pouvoit que lui
 augmenter sa soif, elle n'étoit destinée que pour
 prolonger, s'ils eussent pu, le temps de sa pas-
 sion. Mais toutes les prophéties étant accom-
 plies, & toutes les figures consommées, J E S U S
 jetta encore une fois un grand cri, en disant, com-
 Luc. 23. me le remarque saint Luc : Mon Pere, je remets
 46. mon ame entre vos mains. Ce second cri ten-
 doit encore à faire connoître à son peuple, qu'il
 ne mourroit plein de vie & de force, que parce-
 qu'il le vouloit : il tendoit à leur attester son
 amour pour eux, qui avoit la force de le faire
 mourir pour ses propres ennemis. Et en disant à
 Tertull. son Pere : *Je remets mon ame entre vos mains*, il
 apoloq. fit connoître, selon Tertullien, qu'il mourroit vo-
 cap. 21. lontairement, en prévenant la dernière main des
 Jean. 19. bourreaux, qui avoient accoutumé de rompre les
 31. 33. jambes des criminels pour achever de les faire
 mourir : *Spiritum cum verbo dimisi; prevento carnis*
 ficis officio.

¶. 51. jusqu'au 55. En même-temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla ; les pierres se fendirent ; les sepulcres s'ouvrirent ; & plusieurs corps des Saints, qui étoient dans le sommeil de la mort, ressusciterent, &c.

Origene & saint Jérôme ont entendu par ce voile du temple qui fut déchiré dans le moment de la mort de JESUS-CHRIST, celui que l'on appelloit extérieur, & qui étoit étendu au devant de cette partie du temple où entroient les Prêtres. Mais beaucoup d'autres Peres & des plus habiles Interpretes, entendent ceci du voile intérieur qui étoit immédiatement au devant du sanctuaire, ou du Saint des Saints. Et c'est presque un sentiment général de tous les Anciens, que ce déchirement du voile du sanctuaire marquoit en figure, comme dit saint Augustin, que la passion & la mort de JESUS-CHRIST devoit découvrir aux fidèles qu'une sainte confession de sa foi rendroit dignes de participer à son sang, les mystères qui avoient été cachés jusqu'alors : *Ut per Christi passionem revelentur secreta sacramentorum fidelibus, ad bibendum ejus sanguinem, ore aperio in confessione transcurrentibus :* ce que saint Paul a aussi marqué en quelque sorte, lorsque parlant du voile qui est demeuré sur le cœur des Juifs sans être levé, il ajoute : Qu'il ne s'ôte que par JESUS-CHRIST. Et il le dit plus clairement en écrivant aux Hébreux mêmes, lorsqu'après avoir rapporté ce qui regardoit le sanctuaire, où le seul Grand-Prêtre entroit seulement une fois l'année, il déclare : Que le Saint-Esprit nous montroit par là que la voie du vrai sanctuaire n'étoit pas encore

Origene in hunc locum.
Hieron. ep. 11. 5.

Leo de Passion. serm. 10.
Cyril. in Joan. lib. 16. c. 37.
Origene in hunc locum.

August. contra Faust. lib. 12. c. 11.
Cyrill. 10 suprad.

Hieron. in hunc locum.

2. Corint. 3. 13.

Hebr. 9. 7. 8.

406 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

*Chrysost.
in Mattheo.
hom. 89.* ouverte. Or elle ne s'est ouverte que par la mort du Sauveur, lequel en mourant a déchiré véritablement le voile de l'ancienne alliance, nous découvrant tous les mystères, accomplissant toutes les figures, & nous ouvrant la voie pour entrer dans le sanctuaire de la divinité, par la connoissance des plus grandes vérités, & par la possession de Dieu même.

*Phlegon.
apud Euseb.
in Chronic.* Le tremblement de terre qui arriva dans le même temps de la mort de JESUS CHRIST, fut si grand, qu'un Auteur payen assure qu'il ébranla toute la Bithynie, & que la ville de Nicée en fut renversée dans la plus grande partie. Il est inutile d'objectionner comme fait un Interprète, qu'il n'y a guere d'apparence que des villes d'une province éloignée eussent été renversées par ce tremblement, lorsque dans la Judée même, où s'étoit commis le crime qui l'avoit causé, on ne voit point qu'il soit arrivé rien de semblable. Car, outre que la même chose pourroit bien y être arrivée aussi, quoique l'Evangile n'en parle pas; il est contre la raison de contestez sur une telle conjecture ce fait attesté par le témoignage d'un payen, qui doit être moins suspect que celui d'un autre. D'ailleurs ces tenebres dont on a parlé, cette seconde de la terre, ces pierres fendues, & ces sepulcres ouverts, étoient des signes qui reprochoient d'une manière assez sensible l'aveuglement des coeurs des Juifs plus durs que les pierres qui se fendoient à la mort du Fils de Dieu, plus insensibles que la terre qui trembloit à un si terrible événement, & plus impenetrables que les sepulcres des morts qui s'ouvrirent, comme pour faire voir que la mort perdoit son empire.

par celle d'un Homme-Dieu. D'ailleurs on peut ^{Hieron.}
ajouter, que Dieu reservoit bien d'autres fleaux
pour punir l'ingratitude des Juifs, après en avoir
tiré ces premices de son Eglise, qu'il plut à sa di-
vine misericorde de choisir du milieu de cette
masse de corruption & de malice, pour les rendre
dignes de participer les premiers au fruit de sa
mort, & d'être lavés dans le sang même qu'ils
avoient si cruellement répandu.

Quoiqu'il semble par la maniere dont en
parle l'Evangile, que les sepulcres s'ouvrirent
dans le moment que JESUS-CHRIST expira,
ce qui est aussi le sentiment de quelques Anciens;
neanmoins il paroît certain que les morts ne
ressusciterent qu'*après la resurrection du Sauveur;*
comme il est marqué en effet, qu'ils ne furent vus
de plusieurs qu'en ce temps-là. Dieu permit qu'ils
furent vus de plusieurs personnes, afin que ce
grand miracle ayant beaucoup de témoins parmi
les Juifs mêmes, servît de preuve à la vérité de
la resurrection de JESUS-CHRIST, & contribuât à en faciliter la créance dans les esprits. Car
ils pouvoient bien juger, que si celui à qui ils
avoient procuré la mort avoit opéré d'aussi grands
prodiges qu'étoient ceux de couvrir le monde
de tenebres, de déchirer de haut en bas le voile
du sanctuaire, de faire trembler la terre & fendre
les pierres, d'ouvrir les sepulcres & d'en faire
sortir les morts ; il lui étoit très-facile aussi de ^{Joan. 21}
rétablir par sa resurrection ce temple sacré de son ¹⁹
corps, après qu'ils l'avoient détruit en le faisant
mourir, selon qu'il le leur avoit déclaré lui-même.
Ces morts étant donc sortis de leurs tombeaux,
qui étoient hors de la ville, vinrent à Jérusalem,

C c iiiij

408 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

Hieron.
 qui est appellée *la ville sainte*, même après la
^{ep. 105.}
queft. 8.
^{epift. 17.} mort de JESUS-CHRIST, tant à cause du saint
 temple & du culte du vrai Dieu qui y étoit établi
 à l'exclusion de tout le reste de la terre , qu'à
 cause des saints mystères de notre redemption
 qui s'y étoient opérés , & de la grace qu'elle re-
 çut de devenir , par un effet de la bonté surabon-
 dante du Fils de Dieu , l'origine & la mère de
 toutes les autres Eglises ; puisque ce fut à Jérusalem
 que l'Eglise prit naissance , & que de ce
 lieu la foi se répandit dans tout l'univers . Quel-
 ques uns croient que ces morts ne ressusciterent
 que pour un temps , & moururent de nouveau ;
Auguft.
^{epift. 99.}
Hilarius
^{in hunc}
locum.
Epiphan.
^{heres. 75.}
Author.
respons.
^{ad orth.}
^{queft. 85.}
Ma don.
Jansen.
Grotius.
 saint Augustin semble avoir trouvé de grandes
 difficultés à admettre le sentiment opposé . Mais
 saint Hilaire , saint Epiphane , & d'autres Auteurs
 anciens & nouveaux ne peuvent croire que JESUS-CHRIST ait ressuscité ces Saints , pour les
 faire retourner dans le sépulcre ; & ils ont consi-
 déré leur resurrection comme le commencement
 de leur vie & bienheureuse & immortelle . Et ,
 selon ce sens , qui paraît autorisé par plusieurs
 Saints & par de grands hommes , il seroit vrai
 que JESUS-CHRIST en montant au ciel , *auroit*
méné avec lui plusieurs captifs , selon l'expression de
Ephes. 4. l'Ecriture ; c'est-à-dire , plusieurs justes retirés de
 captivité , non pas seulement en ame , mais aussi en
 corps ; ce qui sembloit augmenter en quelque façon
 la gloire de son triomphe . Or ce qu'on vid arri-
 ver alors en la personne de ces Saints , qu'il plut
 à Dieu pour des raisons qui nous sont cachées ,
 de choisir entre plusieurs autres , pour les faire
 participer par avance à la gloire de sa résurrection ,
 étoit tout ensemble , comme le dit saint Jean

Chrysostome, une preuve & une figure de la re-surrection générale. Et il paroissoit très-digne de la grandeur de cet Homme-Dieu, qui avoit souffert que la mort exerçât sur lui son empire, de retirer d'entre ses liens quelques-uns de ceux qu'elle retenoit captifs ; afin de faire sentir dès lors au démon, que depuis qu'il avoit osé faire attacher à la croix l'auteur de la vie, il avoit perdu ce droit & ce pouvoir de la mort que le péché lui avoit donné sur tous les hommes. Or rien n'étoit plus capable de le lui faire sentir, que de voir dans ce moment de la mort & de la résurrection de J E S U S - C H R I S T, non seulement toutes les ames des anciens justes, tirées des limbes où elles étoient retenues jusqu'à cet heureux instant qu'elles attendoient depuis tant de siècles, mais encore les corps mêmes de quelques-uns d'eux retirés de la poussière du tombeau.

Enfin le Centenier & les soldats destinés à garder J E S U S, pour empêcher qu'on ne l'enlevât, furent si saisis de crainte en voyant cette espèce de renversement de toute la nature, qu'ils ne purent s'empêcher de reconnoître & de publier la vérité de ce que les Juifs n'avoient dit qu'avec moquerie : Que cet homme étoit Fils de Dieu. Saint Augustin croit néanmoins, qu'ils entendaient seulement par là la même chose qui est marquée dans saint Luc : Qu'il étoit véritablement un homme juste. Mais saint Basile & saint Cyrille témoignent qu'ils reconnurent vraiment la divinité de J E S U S - C H R I S T. Et en effet saint Jean Chrysostome rapporte, que quelques-uns dès ^{l. 12. c. 14.} son temps disoient, que ce Centenier fut ensuite ^{Luc. 23. 47.} ^{Basile. in Gordian. Martyr. Cyrill. Chrysost.}

410 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
in Maub. hom. 89. tellement fortifié dans la foi & dans la vertu ;
qu'il souffrit même le martyre.

¶. 55. 56. Il y avoit là aussi plusieurs femmes
qui regardoient de loin, & qui avoient suivi J E S U S
depuis la Galilée, ayant soin de l'assister, entre les-
quelles étoient Marie Madelene, &c.

Saint Jean Chrysostome nous fait admirer la
sainte générosité de ces femmes dont parle ici
l'Evangile, qui ayant suivi J E S U S - C H R I S T de
Galilée à Jérusalem, & s'étant toujours appli-
quées à le servir dans ses besoins temporels, ne
l'abandonnerent point dans cette dernière ex-
trémité, lorsque la plupart de ses disciples s'é-
toient enfuis. Il est vrai qu'elles ne s'appro-
choient pas de la croix, qui étoit environnée de
soldats & d'ennemis du Sauveur. Mais elles ne
voulurent point perdre de vue ce grand specta-
cle, qui en déchirant leurs coeurs par un effet
de cet amour très-pur qu'elles avoient toujours
eu pour sa personne, les rendit dignes d'en être
ensuite récompensées par la grâce qu'elles reçû-
rent de voir les premières J E S U S C H R I S T res-
uscité, & de devenir comme les premières Evan-
gelistes de sa résurrection.

¶. 57. jusqu'au 62. Sur le soir un homme riche
de la ville d'Arimathie, nommé Joseph, qui étoit
aussi disciple de J E S U S, vint trouver Pilate ; &
lui ayant demandé le corps de J E S U S, Pilate com-
manda qu'on le lui donnât, &c.

Marc. 15. Ce n'est pas sans grande raison que saint Mat-
thieu a eu soin de marquer ici, que Joseph étoit
un homme riche, & que saint Marc parle de lui
comme d'une personne de qualité, & le nomme
Senateur de la ville de Jérusalem. Car toutes ces

Éconsiderations de ses richesses , de sa naissance , de sa dignité , ne contribuoient pas peu à relever sa pieté & sa foi en cette rencontre. Et ce qui peut faire admirer encore davantage le saint courage qu'il fit éclater alors, est ce que S. Jean a remarqué : Qu'étant disciple de J e s u s , il ne l'étoit qu'en ^{Ioan. 19.} secret , parcequ'il craignoit les Juifs. Voilà donc , selon la réflexion de saint Chrysostome , cet homme timide & ce disciple caché de J e s u s - C h r i s t , qui est tout-d'un-coup rempli de force à la mort de son divin maître ; c'est-à-dire , lorsqu'il sembloit avoir plus de lieu de craindre de se déclarer pour lui. Mais il n'est point étonnant , que celui qui avoit pu changer sur la croix un brigand & un voleur en un confesseur de sa divinité , ait changé aussi le cœur de ce disciple timide , & l'ait rendu tout-d'un-coup par en effet de sa grâce assez généreux pour s'exposer au mépris & à la haine des Juifs , en demandant au Gouverneur le corps de celui qu'ils avoient traité si indignement , & qu'ils venoient de faire mourir comme un scelerat au milieu de deux-voleurs. Il est vrai que ces signes éclatans qui arriverent à sa mort , purent bien servir à inspirer à ce Sénateur cette force dont il eut besoin pour s'élever au-dessus de toutes les vues politiques que ses richesses & sa dignité étoient capables de lui suggerer. Car si un payen tel qu'étoit le Centenier , & si des hommes aussi durs que des soldats furent touchés de ces grands prodiges , jusqu'à reconnoître que celui qui étoit mort , étoit vraiment Fils de Dieu , comment s'étonner qu'un des disciples de cet Homme-Dieu ait ranimé en quelque façon sa foi , lorsque des

payens en faisoient, pour le dire ainsi, une profession publique? Mais si d'autre part l'on envisage le peu d'effet que produisirent tous ces miracles dans l'esprit & dans le cœur des Apôtres mêmes, sans parler de tous les Juifs qui y paturent insensibles, on a sujet d'admirer ce changement miraculeux de la grace de JESUS-CHRIST dans Joseph. C'étoit Dieu visiblement qui le conduissoit dans cette entreprise. Et de même qu'il agit sur son cœur, pour le porter à demander à Pilate le corps de JESUS, afin d'avoir la liberté de l'enlever, n'étant pas permis d'enlever le corps de ceux qu'on avoit traités comme criminels, il agit aussi sur l'esprit de Pilate, pour le porter à lui accorder ce qu'il demandoit. On voit, dit saint Chrysostome, qu'elle étoit alors l'ardeur de l'amour que cet homme avoit pour le Fils de Dieu, non seulement en ce qu'il ne craignit pas d'aller demander son corps, mais encore en ce qu'il le mit dans un sepulcre qu'il avoit fait tailler pour lui-même dans le roc, & qui n'avoit point encore servi à personne. Et Dieu le voulut ainsi, ajoute ce Saint, par un conseil de son admirable sagesse, pour empêcher que personne ne pût croire que quelque autre fut ressuscité au-lieu du Sauveur. Il falloit aussi pour une plus grande preuve de sa resurrection, que l'entrée de son sepulcre fût fermée par une pierre, qu'il ne fût pas facile de remuer à cause de sa grandeur; afin que ses ennemis ne pussent dire avec fondement, que les femmes qui demeurerent en ce lieu pendant quelque temps l'avoient enlevé. Car il étoit de la dernière importance pour l'établissement de la vérité de

notre Religion, de bien établir la vérité de la résurrection de JESUS-CHRIST, puisque, comme dit saint Paul, si JESUS-CHRIST n'étoit point ressuscité, la prédication des Apôtres auroit ^{1. Corin. 15. 14.} été vaine, & notre foi seroit vaine aussi. Si JESUS-CHRIST n'est point ressuscité, disoit-il encore aux fidèles de Corinthe, votre foi est vaine, & vous êtes encore engagés dans vos pechés.

V. 62. jusqu'à la fin du chapitre. Le lendemain, qui étoit le jour d'après celui qui est appellé la préparation, les Princes des Prêtres & les Pharisiens s'étant assemblés, allèrent trouver Pilate, & lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il étoit encore en vie : Je ressusciterai trois jours après ma mort, &c.

Ce jour de la préparation étoit, selon saint Luc, celui qui précédent le jour du sabbat; c'est-à-dire, le Vendredi jour de la mort de JESUS-CHRIST. Il étoit nommé le jour de la préparation, parceque comme il étoit défendu de rien faire le jour du sabbat, on préparoit le jour ^{Exod. 16. 23. 29.} de devant tout ce qui étoit nécessaire pour être en état d'observer exactement le jour du repos, le jour du Seigneur; c'est-à-dire, celui que le Seigneur s'étoit réservé pour être particulièrement consacré à son service. Le jour donc d'après celui de la préparation; c'est-à-dire, le matin du jour même du sabbat, les Princes des Prêtres avec les Pharisiens, vinrent demander à Pilate, qu'il fit garder le sépulcre de JESUS, en le traitant d'imposteur, & en disant, qu'ils se souvenoient de lui avoir oui dire qu'il devoit ressusciter au bout de trois jours; & qu'il il y avoit sujet de craindre que ses disciples enlevant, secrè-

414 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
tement son corps, ne séduisissent les peuples par la creance de la resurrection, dont ils répandaient le bruit par-tout. Ils donnent, dit saint

Augustin. *in Psalm. 63.* Augustin, le nom d'imposteur à notre Seigneur JESUS-CHRIST, pour la consolation de ses serviteurs, qui étant aussi outragés de cette sorte, trouvent dans leur chef un grand exemple d'humilité & de patience qu'ils sont obligés de

Chrysost. suivre. Saint Jean Chrysostome remarque fort bien, qu'on trouve en divers endroits de l'Evangile, que le Sauveur avoit dit à ses Apôtres, qu'il ressusciteroit le troisième jour, ou après trois jours; mais qu'on ne voit point qu'il l'ait dit aux Juifs d'une autre maniere qu'en figure, dans l'exemple de Jonas qu'il leur cita, & sous l'image du temple, qu'il leur dit qu'il rebâtiroit en trois jours, après qu'ils l'auroient détruit. Il paraît donc, selon la reflexion de ce Saint, qu'ils avoient compris ce qu'on leur disoit. Mais si l'Evangile marque ailleurs, que les disciples de JESUS-CHRIST se ressouvinrent après sa resurrection de ce qu'avoir dit leur divin maître, & qu'ils crurent à l'Ecriture & à la parole qu'il leur avoit dite, en les assûrant qu'il devoit ressusciter; les Scribes & les Pharisiens ne s'en souviennent au contraire, que pour traiter d'imposteur celui qui étoit la verité même. Cependant considerez, dit saint Chrysostome, comment l'imposture se détruit, & sert enfin malgré elle à établir la verité. Il étoit de la dernière consequence que toute la terre crût que JESUS-CHRIST avoit souffert, qu'il étoit mort, qu'il avoit été enseveli, & qu'ensuite il étoit ressuscité. Tout cela, ajoute ce Saint, s'établit admirablement

par l'artifice & par la malice de ses propres ennemis. Pesez toutes leurs paroles, & considérez avec étonnement le témoignage qu'elles rendent à la vérité de nos mystères. Ils attestent par ce qu'ils disent, que J E S U S n'étoit plus alors en vie, mais qu'il étoit mort, & enfermé dans le sépulcre. Et en demandant au Gouverneur qu'il fit garder le tombeau, ils ôtoient par là tout lieu de craindre aucune illusion de la part de ses disciples. Car ce sépulcre du Fils de Dieu ayant été & scellé & gardé avec tant de précaution par ses ennemis; on peut dire que ce qu'ils ont fait pour empêcher, comme ils le disoient, que les peuples ne fussent séduits par les Apôtres, a réussi très - parfaitement pour leur persuader la vérité qu'ils vouloient détruire. Ainsi, & ce qu'ils disent, & ce qu'ils font conspire également à prouver, que le corps de J E S U S - C H R I S T étant mis dans le tombeau & bien gardé; & ne s'étant point toutefois trouvé le troisième jour dans ce sépulcre, il falloit nécessairement qu'il fût ressuscité, selon qu'ils reconnoissoient eux-mêmes qu'il l'avoit prédit étant encore vivant.

Dieu permit encore, selon la réflexion de saint Chrysostome, que pour une plus grande preuve de la résurrection de son Fils, Pilate ne voulut point que ce fussent ses soldats qui gardassent le sépulcre. Il se trouvoit fatigué de cette affaire, & ne voulant plus s'en mêler, il leur dit de se servir de leurs propres gens pour garder le sépulcre de celui dont ils craignoient que l'on n'enlevât le corps. Si les soldats de Pilate, ajoute ce Saint, l'avoient gardé, les Juifs eussent dit peut-être, qu'ils se seroient accordés avec les

416 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.
disciples du Sauveur , & qu'ils leur auroient donné son corps. Mais ayant été chargés eux-mêmes de ce soin de le garder , ils se mettoient dans l'impuissance d'accuser personne , & dans la nécessité inévitable de reconnoître dans la suite , que celui qu'ils avoient traité d'imposteur , étoit véritablement ressuscité comme il l'avoit dit.

Ce qu'il y a encore d'étonnant en tout ceci , & qui doit faire déplorer le funeste aveuglement de ces faux justes de l'ancienne loi , c'est qu'ils n'ont aucune crainte , dit saint Chrysostome , de violer maintenant la sainteté du sabbat , par tant d'actions illicites en un tel jour , eux qui avoient tant de fois calomnié J E S U S - C H R I S T sur ce sujet , comme s'il avoit été ennemi de la loi de Dieu , & des ordonnances de leur ancien législateur. Mais il étoit nécessaire que tout fût en confusion & en désordre dans l'esprit de ceux qui avoient osé attacher à une croix la vérité & l'innocence. Car , que pouvoit-il y avoir d'inviolable parmi eux , après qu'ils avoient violé en la personne de leur Sauveur toutes les loix les plus sacrées de la justice & de la reconnaissance ? Tout paroît permis à celui qui n'a pas craint de faire mourir son bienfaiteur ; & après avoir commis le plus grand de tous les crimes , il passe aisément par-dessus les autres. On ne sautoit donc avoir trop d'horreur des premiers pas qui conduisent au péché , puisqu'on fait ensuite un chemin terrible sans y prendre garde. C'est ce qui fait dire à saint Jean ; Que tout homme qui hait son frere est homicide ; parcequ'en effet le crime de l'homicide est enfermé comme en prison

5. Fœn.
3. 15.

mence dans cette haine. L'on n'en vid jamais un exemple plus terrible , que celui des Juifs à l'égard de JESUS-CHRIST , qui étoit leur frere felon la chair ; ni que celui de Caïn à l'égard d'Abel , qui en étoit la figure. Car dans les premiers mouvemens de leur jalouſie & de leur haine , ils n'auroient sans doute jamais cru en venir à de tels excès. Ce qui surprend donc & ce qui effraie dans ces deux exemples , peut & doit servir de préſervatif contre un tel poison. Et il faut que ces meurtriers du Fils de Dieu deviennent pour nous ; s'il est permis de parler ainsi , comme des docteurs du ſalut , en nous faisant voir dans leurs personnes la triste peinture des ravages que peut produire l'orgueil , l'intérêt & la jalouſie dans le cœur de ceux mêmes qui fe piquent d'une plus grande devotion , tels qu'étoient les Pharisiens.



C H A P I T R E XXVIII.

1. VEspera autem
sabbati , quæ
lucescit in prima fab-
bati , venit Maria
Magdalene , & altera-
Maria , videre sepul-
crum.

2. Et ecce terra-
motus factus est ma-

1. // **M**ais cette ſemai-
ne étant paſſée ,
le premier jour de la ſuivante
commençoit à peine à luire ,
que Marie Madelene & une
autre Marie vihrent pour voir
le ſepulcre.

2. Et tout-d'un-coup il fe-
fit un grand tremblement de

^{1.} gr. ὡρὴ δὲ οὐαγῆναι , ce qui peut signifier *post hebdomadam* , & c'est le sens qui paroît le plus naturel.

terre ; car un Ange du Seigneur descendit du ciel , & vint // renverser la pierre qui fermoit le sepulcre , & s'assit dessus.

3. Son visage étoit brillant comme un éclair , & ses vêtemens blancs comme la nége.

4. Les gardes en furent tellement saisis de frayeur , qu'ils devinrent comme morts.

5. Mais l'Ange s'adressant aux femmes , leur dit : Pour vous , ne craignez point ; car je sai que vous cherchez J E S U S qui a été crucifié :

6. il n'est point ici ; car il est ressuscité comme il l'avoit dit. Venez , & voyez le lieu où le Seigneur avoit été mis.

7. Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité. Il sera devant vous en Galilée. C'est-là que vous le verrez : je vous en avettis auparavant §.

8. Ces femmes sortirent aussi-tôt du sepulcre avec crainte & beaucoup de joie ; & elles coururent annoncer ceci aux disciples.

9. En même-temps JESUS

z. lett. rôuler.

gnus. Angelus enim Domini descendit de celo , & accedens revolvit lapidem , & se-debat super eum.

3. Erat autem asperetus ejus sicut fulgur , & vestimentum ejus sicut nix.

4. Præ timore autem ejus exterriti sunt custodes , & facti sunt velut mortui.

5. Respondens autem Angelus dixit mulieribus : Nolite timere vos : scio enim , quod Jesum , qui crucifixus est , queritis :

6. non est hic : surrexit enim , sicut dixit. Venite , & videte , locum , ubi positus erat Dominus.

7. Et citò euntes dicite discipulis ejus quia surrexit : & ecce præcedit vos in Galilæam. Ibi cum videbitis : ecce prædixi vobis.

8. Et exierunt citò de monumento cum timore & gaudio magno , currentes nuntiare discipulis ejus.

9. Et ecce Jesus

S E C O N D . S . M A T T H I E U . C H A P . X X V I I I . 4 1 9 ,
occurrit illis, dicens :
Avete. Illæ autem ac-
cesserunt, & tenuerunt
pedes ejus, & adorave-
runt eum.

10. Tunc ait illis
Jesus : Nolite timere,
ite, nuntiate fratribus
meis ut eant in Galil-
æam: ibi me videbunt.

11. Quæ cùm abi-
fent: ecce quidam de
custodib⁹ venerunt in
civitatem, & nuntia-
verunt Principib⁹ Sa-
cerdotum omnia que
facta fuerant.

12. Et congregati
cum Senioribus, con-
silio accepto, pecuniam
copiosam dederunt mi-
litibus.

13. dicentes : Dicite
quia discipuli ejus no-
ste venerunt, & furati
sunt eum, nobis dor-
mientibus.

14. Et si hoc audi-
tum fuerit à Praefide,
nos suadebimus ei, &
securos vos faciemus.

15. At illi acceptâ
pecuniâ, fecerunt sicut
erant edicti. Et divul-
gatum est verbum istud

15. leser. a été répandu parmi les Juifs jusques aujourd'hui.

se présenta devant elles, &
leur dit : Le salut vous soit
donné. Et elles, s'approchant
lui embrassèrent les pieds, &
l'adorerent.

10. Alors J es u s leur dit :
Ne craignez point. Allez dire
à mes frères qu'ils aillent en
Galilée : c'est là qu'ils me ver-
ront.

11. Pendant qu'elles y al-
loient, quelques uns des gar-
des vinrent à la ville, & rap-
portèrent tout ce qui s'étoit
passé aux Princes des Prê-
tres,

12. qui s'étant assemblés
avec les Senateurs, & ayant
délibéré ensemble, donnèrent
une grande somme d'argent
aux soldats,

13. en leur disant : Dites
que les disciples sont venus la
nuit, & ont dérobé son corps,
pendant que vous dormiez.

14. Et si le Gouverneur
vient à le savoir, nous l'ap-
paierons ; & nous vous met-
trons en sûreté.

15. Les soldats ayant reçû
cet argent, firent ce qu'on
leur avoit dit : & ce bruit
qu'ils répandirent dure en-

D d ij

420 LE SAINTE EVANGILE
core aujourd'hui parmi les Juifs.

^{+Vendre}
di après
Pâque.

16. † Or les onze disciples s'en allerent en Galilée sur la montagne où JESUS leur avoit commandé de se trouver.

17. Et le voyant là, ils l'adoraient : quelques-uns neanmoins furent en doute.

^{+La fain-}
te Trini-
té.

18. Mais JESUS s'approchant leur parla ainsi : † Toute-puissance m'a été donnée dans le ciel & dans la terre.

Marc.

16. 15.

19. Allez donc, & instruisez tous les peuples, les batisant au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit ;

20. & leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et // assurez-vous que je serai toujours avec vous // jusqu'à la consommation des siecles ♀.

20. *lett. voici.*
Ibid. expl. jusqu'à la fin du monde.

apud Judæos usque in
hodiernum diem.

16. Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam, in montem ubi constituerat illis JESUS.

17. Et videntes eum adoraverunt : quidam autem dubitaverunt.

18. Et accedens JESUS locutus est eis, dicens : Data est mihi omnis potestas in cælo & in terra.

19. Euntes ergo docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris, & Filii, & Spiritus sancti ;

20. docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus ; usque ad consummationem sæculi.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 5. *M*ais cette semaine étant passée, le premier jour de la suivante commençoit à peine à luire, que Marie Madelene, & une autre Marie vinrent pour voir le sépulcre. Et tout-d'un-coup il se fit un grand tremblement de terre, &c.

Le temps auquel JESUS-CHRIST ressuscita fut le matin du Dimanche, selon que le croit toute l'Eglise. Et c'est pourquoi en expliquant ces paroles du texte sacré : *Vespere sabbati, qua lucefecit in prima sabbati*, &c. on a expliqué dans la traduction le sens qui paraît le plus conforme à celui des Peres & au sentiment de l'Eglise catholique. Saint Jérôme, saint Grégoire de Nyffe, Hieron.
 & saint Augustin se sont attachés particulièrement à faire voir comment ces paroles se doivent prendre en ce sens, & ont montré que *vespere sabbati* signifie, ou après la semaine passée, ou la nuit qui suivoit le jour du sabbat ; & qu'ainsi ces autres paroles : *Qua lucefecit in prima sabbati*, marquent le déclin de cette nuit même, qui étoit le commencement & comme la pointe de l'aurore du jour suivant, scçavoir du Dimanche, le premier jour de la semaine suivante. Alors donc Marie Madelene & Marie la mere de Jacque & de Joseph, dont on a parlé auparavant, vinrent pour voir le sépulcre ; c'est-à-dire, pour examiner si elles ne trouveroient point quelque moyen d'y entrer, afin d'embaumer le corps de

Hieron.
ep. 150.

Græf. 4.
Gregor.

Nyff. De-
minic. re-

Surrect.
Christi.

Orat. 1.
Auguft.

de conf.
Evangel.

lib. 3.
cap. 24.

Dd iij

Marc. 16. JESUS-CHRIST. Car il paroît par les autres
Inc. 24. Evangelistes, que c'étoit-là leur dessein, & qu'elles portoient avec elles des parfums pour ce sujet, n'ayant plus par consequent d'espérance de sa résurrection. Et l'on peut juger aussi, selon la remarque d'un Interprète, qu'elles n'avoient encore rien su ni des gardes, ni du scellé qu'on avoit mis au tombeau, puisqu'elles n'auroient pas sans doute osé venir s'exposer pendant la nuit au milieu de ces gardes, ni espéré de pouvoir executer ce qu'elles avoient résolu.

Alors il se fit un grand tremblement de terre. Et la cause de ce tremblement, selon l'Evangile, fut qu'un *Ange du Seigneur descendit du ciel* pour ôter la pierre de devant l'entrée du sépulcre. Mais pourquoi fit-il trembler la terre ? C'étoit pour marquer la toute-puissance de Dieu dans la personne de son ministre, pour remplir les gardes d'étonnement & de crainte, & pour les convaincre par un effet si miraculeux, que c'étoit la main du Très-haut qui avoit agi en cette rencontre. Que si l'on demande pourquoi cet Ange renversa la pierre qui ferloit l'entrée du sépulcre, ce n'étoit pas assûrément pour donner lieu à JESUS-CHRIST de ressusciter & de sortir du tombeau, comme l'ont cru quelques herétiques; car les saints Pères nous apprennent, qu'il n'avoit aucun besoin que cette pierre fût ôtée pour sortir de son tombeau; & qu'il est vraiment ressuscité du sépulcre sans l'ouvrir & sans en rompre le sceau, comme il est sorti en naissant du sein sacré de sa mère, sans y faire aussi la moindre ouverture. L'Ange ôta donc cette pierre, comme le remarque saint Jean Chrysostome, pour

August.
de temp.
Jer. 138.

Hieron.
ep. 150.
quæst. 6.

Chrysost.
in Joan.
hom. 84.

Chrysost.
in Matth.
hom. 99.

l'amour de ces saintes femmes qui avoient vu mettre le corps du Sauveur dans le tombeau , afin qu'elles cruissent qu'il étoit véritablement ressuscité , en voyant que son corps n'y étoit plus. Le visage ou *le regard* de cet Ange paroissoit *brillant comme un éclair* , afin d'effrayer les gardes , qui devinrent en effet *comme morts* , tant par la vûe de cet Ange , que par la secoussé violente de la terre qui trembla. Et *ses vêtemens* étoient blancs *comme la nége*. L'un & l'autre , c'est - à - dire , & cet éclat si brillant , & cette blancheur admirable marquoient l'état glorieux de ce ministre du Seigneur , de même que le Fils de Dieu ayant voulu faire voir à quelques - uns de ses Apôtres comme un crayon de sa gloire , parut aussi devant eux avec un visage brillant comme le soleil , & des *vêtemens* blancs comme la nége. Après avoir re-^{Matth.}
^{17. 2,} tiré la pierre de devant l'entrée du sepulcre , il s'assit dessus , tant pour faire voir aux femmes que c'étoit lui-même qui l'avoit ainsi retirée , que pour imprimer dans leurs esprits l'idée de cette parfaite tranquillité avec laquelle il executoit les ordres du Dieu très-haut , sans se mettre en peine de toute la mauvaise volonté des hommes.

V. 5. jusqu'au 8. Mais l'Ange s'adressant aux femmes , leur dit : Pour vous , ne craignez point ; car je sai que vous cherchez J e s u s qui a été crucifié. Il n'est point ici : car il est ressuscité comme il l'avoit dit , &c.

Que ceux qui avoient été établis gardes du tombeau soient pleins de frayeur , que ceux qui ont crucifié J e s u s soient saisis de crainte. Mais pour vous autres , qui cherchez par un mouvement

Dd iiiij

424 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.
de pieté le corps de celui que vous aimiez pendant qu'il vivoit , *n'ayez point de crainte*. Et d'où vient qu'elles ne craindront point ? C'est parceque l'Ange du Seigneur venoit exprès pour les consoler , pour les rassurer dans leur défiance , & pour ranimer leur foi , en les assurant de la resurrection de celui qu'elles cherchoient. Il ne rougit point , selon la réflexion de saint Chrysostome , de dire que JESUS-CHRIST a été crucifié ; parcequ'il savoit que sa croix seroit la source de tous nos biens. Et en même-temps qu'il leur déclare : Que celui qu'elles cherchoient n'étoit point là , étant véritablement ressuscité ; il ajoute pour les en convaincre : *Qu'il l'avoit prédit lui-même* ; c'est à-dire , selon la réflexion du même Saint , si vous vous défiez de mes paroles , souvenez-vous de la sienne ; & vous me croirez. Mais pour en donner comme une preuve à leurs propres yeux , il leur dit encore : *Venez , & voyez le lieu où le Seigneur avoit été mis* ; c'est-à-dire : Venez voir comment son corps n'y est plus. C'étoit donc pour ce sujet , ajoute le même Pere , que l'Ange avoit retiré cette pierre , afin que ces femmes pussent se convaincre par elles-mêmes de la vérité de la résurrection du Fils de Dieu. Et toutes choses contribuoient à le leur persuader ; puisque les gardes que l'on avoit établis , & le sceau que l'on avoit appliqué sur le sépulcre , prouvoient clairement qu'on n'avoit pu enlever le corps. D'ailleurs , ce grand tremblement de terre arrivé dans le temps même qu'elles venoient ; joint à l'apparition d'un Ange tout resplendissant de lumiere , qui les assûroit que le corps de JESUS-CHRIST n'étoit plus dans le

tombeau , parcequ'il étoit ressuscité comme il l'avoit dit , ne leur laissoit aucun sujet raisonna-
ble de douter que ce que le Fils de Dieu avoit
dit pendant qu'il vivoit , ne fût accompli . Car
il est très-remarquable qu'il avoit prédit égale-
ment , & qu'il mourroit sur la croix , & qu'il re-
susciteroit le troisième jour . Or comme la pre-
miere partie de cette prédiction étoit déjà accom-
plie par sa mort , quoique l'entrée triomphante
qu'il fit dans Jérusalem quelques jours aupara-
vant , eût dû la rendre incroyable ; on ne devoit
pas avoir plus de peine à croire l'accomplissement
de la seconde , qui regardoit la résurrection ;
puisque la vérité de l'une étoit comme un gage
de la vérité de l'autre .

Cependant nous verrons en expliquant les au-
tres Evangelistes , qui ont remarqué plusieurs
choses omises par saint Matthieu , que tant de
preuves de la résurrection du Sauveur n'eurent
point encore la force d'en inspirer la créance à
Madelene ni aux autres femmes , qui crurent
d'abord que l'on avoit enlevé le corps de leur
divin maître . Et néanmoins le même Ange vou-
lut bien leur confier ce grand mystère , & les
rendre comme les premières Evangelistes de la
résurrection , en leur ordonnant d'en aller très-
promptement porter la nouvelle aux disciples de
J E S U S - C H R I S T : & en même-temps il les af-
fûra , Qu'elles le verroient dans la Galilée , où il
se rendroit avant elles. Sur quoi il faut remarquer
avec plusieurs Interpretes , que cette promesse
que le Fils de Dieu leur fit faire , qu'elles le ver-
roient en Galilée , ne détruit point la vérité de
ses autres apparitions , où il se fit voir & à ces

pieuses femmes , & aux Apôtres dans la Judée. Mais il leur désigna particulierement cette province comme un lieu où ses disciples pourroient jouir plus tranquillement dans la suite du bonheur de sa présence , étant , comme le remarque saint Chrysostome , plus éloignés de la crainte de tous ceux qui pouvoient leur faire du mal. Et c'est pour cela qu'il leur fait dire , qu'il les préviendra dans cette province , voulant sans doute les engager à se hâter de sortir de Jérusalem , pour aller en Galilée : ce qui n'a pas empêché , comme dit un Interprete , qu'il n'ait plus fait qu'il ne leur avoit promis. Car comme ils ne crurent point d'abord à ce que l'Ange leur avoit fait dire , & qu'ils demeuroient toujours flottans entre la crainte & l'espérance , il se fit voir plusieurs fois , & aux femmes pour les rassurer dans leurs doutes ; mais avec cette différence , comme dit un ancien Père , qu'en Judée il n'apparaissoit qu'à quelques-uns , & comme en passant , & seulement pour les relever de ce grand abattement où ils étoient : au lieu que dans la Galilée il conversoit avec eux plus familièrement , & se faisoit voir à un grand nombre de personnes ; en sorte que saint Paul témoigne , Qu'il fut vu en une seule fois de plus de cinq cens frères ; c'est-à-dire , de plus de cinq cens de ses disciples.

¶. 8. jusqu'au 11. Ces femmes sortirent aussi-tôt du sépulcre avec crainte & beaucoup de joie ; & elles coururent annoncer ceci aux disciples. En même-temps J e s u s se présenta devant elles , & leur dit : Le salut vous soit donné , &c.

*Jansen.
in hunc
locum.* Il est dit que ces saintes femmes sortirent du sépulcre ; c'est-à-dire , de la grotte où étoit le

tombeau de JESUS-CHRIST, & où elles étoient entrées par l'ordre de l'Ange & à la faveur de la lumiere dont il brilloit, qui les éclaira, comme le remarque saint Hieron.
ib. quæst.

La crainte qui les saisit venoit de la vûe même de cet Ange, du danger où elles se croyoient, & du doute où elles étoient de la verité des choses qu'on leur disoit. Mais la joie qu'elles ressentoient en même-temps, étoit causée par une nouvelle si surprenante de la resurrection miraculeuse du Sauveur, quoiqu'elle passât encore dans leur esprit pour incroyable, selon qu'il paroît par saint Jean, qui témoigne expressément de Ma-
John. 20.
delene, qu'elle crut que l'on avoit enlevé le Seigneur hors du sépulcre. Ainsi lorsque saint Matthieu dit ici, que ces femmes coururent annoncer cela aux disciples de JESUS, on peut entendre, selon saint Jean, qu'elles se hâterent de leur aller témoigner que le corps de JESUS-
Luc. 24.4
CHRIST avoit été enlevé, sans qu'elles sus-
sent où on l'avoit mis, & qu'elles avoient vu des Anges qui leur avoient assuré qu'il étoit vivant. Ce qui est dit au verset suivant de l'apparition du Fils de Dieu, qui se fit voir à ces femmes dans le chemin, n'arriva pas dans cette première occasion, mais depuis, lorsqu'étant revenues une
John. 20.
seconde fois au sépulcre avec saint Pierre & saint Jean, JESUS-CHRIST se montra d'abord à Madelene, & ensuite comme elles retournoient ensemble à Jerusalem, il se présenta devant elles dans le chemin, selon qu'il est marqué en ce lieu. D'autres néanmoins prétendent que Madelene
Concord.
Evang. ne vit aucun Ange la première fois qu'elle vint au sépulcre ; mais seulement qu'elle s'apperçut que

428 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.

Jean. 20. la pierre en avoir été ôtée : & qu'alors ayant couru
... 2. dire à Pierre que l'on avoit enlevé le Seigneur ,
 & qu'elle ne savoit où on l'avoit mis , elle y re-
 tourna ensuite avec d'autres femmes , & vid JÉ-
 sus-CHRIST d'abord seule sous la figure d'un
 jardinier , & peut-être ensuite avec ces femmes
 dont nous parlons , lorsqu'il s'apparut & se pré-
 senta à elles dans le chemin ; selon saint Matthieu ,
Luc. 24. après que les Anges les eurent assurées de la resur-
4. O^e. rection de leur divin maître . Mais comme il reste
 toujours des difficultés dans l'une & l'autre de ces
 deux explications , il suffit de les avoir exposées
 en peu de paroles .

JÉsus-CHRIST salue ces femmes en s'ap-
 paroissant à elles . Et ce salut qu'il leur donne , ne
 doit pas être regardé comme un compliment sté-
 rile , mais comme une source de bénédiction , de
 grâce & de paix , qui se répandit en cet instant
 dans leurs ames , & qui leur donna la hardiesse de
 s'approcher pour *lui embrasser les pieds* dans un
 saint transport de joie , & l'adorer avec un pro-
 fond abaissement , comme leur Sauveur . Elles
Chrysost. connurent , dit saint Chrysostome , par l'attouche-
in Matth. ment de ses pieds , la vérité de sa résurrection . Et
bon. 90. le regardant alors comme vraiment ressuscité , elles lui rendirent leurs adorations comme à leur
 Dieu . Mais parceque quelque joie qu'elles res-
 sentissent de voir le Seigneur ressuscité , la nature
 étoit saisie de frayeur à la vue d'une chose si sur-
 prenante , il leur dit de *ne point craindre* ; & en
 même-temps , dit saint Chrysostome , il bannit
 toute la crainte de leur esprit , afin que la paix qu'il
 leur inspire prépare dans leur cœur l'entrée à la
 foi ; & qu'elles puissent aussi , selon saint Jérôme ,

entendre plus paisiblement & mieux comprendre ce qu'il avoit à leur dire, qui étoit d'aller porter aux Apôtres cette nouvelle si consolante, Qu'ils le verroient dans la Galilée, & qu'ils s'y rendissent promptement. Le terme dont il se sert, en nommant les Apôtres *ses frères*, leur devoit tenir lieu d'une grande consolation; puisqu'après en avoir été abandonné si lâchement au temps de sa mort, il ne laissoit pas de leur donner ce nom si avantageux, en *ne rougissant pas*, selon l'expression de saint Hebr. 22 Paul, *de les appeler ses frères, parceque, comme*^{11.} il dit encore, *& celui qui sanctifie, & ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un même principe.*

Mais s'il fut très-honorables aux Apôtres d'être *Chrysost.* ainsi nommés les frères de J E S U S - C H R I S T, ^{ut supra.} *Hilarius* ce fut aussi, selon les saints Pères, une gloire ^{in hunc locum.} toute particulière à ces saintes femmes, de ce que le Fils de Dieu s'apparut premierement à elles; & s'en servit pour annoncer *ses mystères* à *ses disciples*. Et ils en rendent cette raison, qu'il voulut en quelque sorte relever l'honneur de ce sexe qui étoit tombé dans le mépris par la chute d'Eve, en se hâtant de ranimer la confiance, & de guérir ses foiblesse. Il voulut qu'elles goûtaffent les premières le fruit de sa résurrection & de sa nouvelle vie, comme elles avoient goûté les premières le fruit de la mort en la personne d'Eve leur mère. Telle est donc l'effet de la surabondante miséricorde du Fils de Dieu, de faire éclater sa gloire & sa grâce, où le peché avoit commencé à établir son empire.

V. 11. jusqu'au 16. Pendant qu'elles y alloient, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, & rapporterent tout ce qui s'étoit passé aux Princes des

430 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.

Prêtres ; qui s'étant assemblés avec les Sénateurs,
& ayant délibéré ensemble , donnerent une grande
somme d'argent aux soldats , &c.

Les gardes du sépulcre de JESUS-CHRIST avoient été , comme on l'a vu , tellement saisis de frayeur par la vûe de l'Ange , & par ce grand tremblement de terre dont on a parlé , qu'ils demeurerent , dit l'Evangile , comme morts . Après qu'ils furent revenus de cette première frayeur , ils envoyeroient quelques-uns d'entr'eux informer les Princes des Prêtres de ce qui s'étoit passé : c'est-à-dire , de ce tremblement de terre , du renversement subit de la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre , de l'apparition si terrible de cet Ange Jean. 20. qui avoit causé ce tremblement , & du prodige 6. 7. par lequel il ne s'étoit plus trouvé dans le tombeau que les linceuls qui avoient servi à envelopper le corps , & le suaire qu'on lui avoit mis sur la tête . Il est aisé de juger de l'étonnement où furent ces Prêtres , en apprenant de leurs propres gardes , qui ne pouvoient leur être soupçons , une nouvelle qui renversoit toutes leurs pensées , & qui les couvroit eux-mêmes de confusion . Des gens à qui il seroit resté quelque conscience , & en qui toute la lumiere de la raison n'autoit pas été éteinte , auroient reconnu le doigt de Dieu dans un si terrible événement , & seroient enfin rentrés en eux-mêmes , pour se soumettre à celui qui faisoit sentir d'une maniere si éclatante la vertu de sa divinité . Mais le caractère de la jalousie & de l'orgueil d'un Pharisien est d'être inflexible . Et c'est une espece d'avèuglement d'autant plus incurable , qu'il est volontaire . C'étoit cependant , comme le remarque

saint Chrysostome , une grande gloire pour la *Chrysost.*
verité , d'avoit pour témoins ses ennemis mêmes. *in Matth.*
hom. 90.
Car ces gardes qu'ils avoient mis au sepulcre ,
étoient assurés que nul des disciples de J E S U S-
C H R I S T n'avoit approché de son tombeau avant
que la terre eût tremblé , & que l'Ange en eût
renversé la pierre. Ainsi ils furent eux-mêmes les
premiers à attester ce grand prodige. Et ces lin-
ceuls avec le suaire qui étoient restés , étoient
des preuves incontestables qu'on n'avoit pas en-
levé le corps , mais qu'il étoit véritablement res-
suscité. Que pouvoit donc opposer de raisonna-
ble la calomnie à cette voix éclatante de la ve-
rité ? Mais l'argent qui avoit servi , comme dit *Chrysost.*
saint Augustin , à pervertir un Apôtre pour l'en-
gager à trahir son maître , & à le livrer à la
mort , sert encore ici à gagner des gardes & à les
corrompre , pour étouffer , s'ils avoient pu , la ve-
rité du miracle de sa résurrection : *Avaritia illa Augst.*
que captivavit discipulum comitem Christi , capi-
vavit & militem custodem sepulcri. *in Psalms*
63. On persuade
à ces gardes à force d'argent , de publier le con-
traire de ce qu'ils venoient de déclarer : *Dites ,*
leur dit-on , *que ses disciples sont venus la nuit*
dérober son corps , pendant que vous dormiez. Quel
excès d'aveuglement ! & quel miserable raffine-
ment de gens qui ont rendoncé à toute la lumiere
de la pieté , & se sont plongés dans la profondeur
d'une malice diabolique , s'écrie le même Saint !
Vous produisez , leur dit-il , des témoins endor-
mis. Comment donc attestent-ils ce qui s'est passé
pendant qu'ils dormoient ? Et n'est-ce pas vous
véritablement qui êtes comme endormis , lors
qu'ayant recours à un artifice si peu vraisemblable ,

432 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.
vous découvrez vous-mêmes votre imposture :
Dormientes testes adhibes. Verè tu ipse obdormisti,
qui scrutando talia defecisti.

Quoique ce faux-bruit de l'enlèvement du corps du Sauveur fût par lui-même , selon saint Chrysostome , une des plus grandes preuves de la vérité de sa résurrection , à cause de l'impossibilité de la chose , & de la timidité où les disciples étoient , il ne laissa pas de se répandre par-tout , & de prévaloir dans l'esprit des peuples au-dessus de la vérité. Car c'étoit un ordre de la justice de Dieu , que ces Juifs aveuglés par leur propre orgueil , qui les rendoit si opposés à l'humilité de l'Incarnation de son Fils , ne connussent pas sa résurrection ; après avoir refusé de reconnoître sa divinité ; & qu'ainsi étant privés de la connaissance du plus important de tous les mystères , ils demeurassent & mourussent la plupart dans leur péché , selon que le Fils de Dieu le leur avoit déclaré lui-même : *Et in peccato vestro moriemini.*
¶ 1. C'est donc là la cause de l'obstination qui dure encore , & qui durera jusqu'à la fin du monde parmi ces Juifs endurcis. Regardant la résurrection de J E S U S - C H R I S T comme une fable , & ne pouvant se persuader que celui que leurs ancêtres ont fait mourir comme un scelerat , fût le C H R I S T qu'ils attendoient depuis tant de siècles , ni qu'il soit véritablement ressuscité , ils l'attendent tous les jours , & ils l'attendront jusqu'à son second avénement , où l'Eglise croit que le voile sera à la fin ôté de dessus leurs yeux , afin que les restes d'Israël soient ainsi sauvés.

¶. 16. jusqu'au 19. *Or les onze disciples s'en allèrent en Galilée sur la montagne où Jesus leur avoit*

avoir commandé de se trouver. Et le voyant là, ils l'adorerent : quelques-uns néanmoins furent dans le doute, &c.

Saint Matthieu passe sous silence plusieurs apparitions de JESUS-CHRIST, & s'arrête particulièrement à celle-ci, comme à la plus considérable ; car on croit avec bien de la vraisemblance, que c'est la même dont parle saint Paul, où le ^{1. Cor.} Fils de Dieu se fit voir à plus de cinq cens de ses ^{15. 2.} disciples. Nous ne voyons point dans l'Evangile quand cet ordre fut donné aux Apôtres, de se trouver sur cette montagne dont il est parlé ici. Mais ce fut sans doute dans quelqu'une des autres apparitions qui précédèrent celle-ci. La montagne où ils se rendirent n'est point nommée, & il serait inutile de le vouloir deviner. On peut juger seulement, que JESUS choisit exprès une montagne éloignée de Jérusalem, pour s'y faire voir plus librement à un plus grand nombre de disciples, & avoir autant de témoins de la vérité de sa résurrection, qui devoit être, comme on l'a dit plusieurs fois, le fondement principal de toute la Religion chrétienne. Ce que saint Matthieu ajoute : *Qu'ils l'adorerent, mais que quelques-uns furent dans le doute,* s'explique diversement par les Interprètes. Les uns croient que cela ne signifie autre chose, sinon que quelques-uns de ces disciples qui adorèrent JESUS-CHRIST, avoient douté auparavant de la vérité de sa résurrection, comme saint Thomas. Mais parceque le saint Evangeliste oppose ici visiblement ceux qui adorèrent le Fils de Dieu, à ceux qui doutèrent ; il semble qu'on peut donner à ces paroles, avec quelques Interprètes, cet autre sens : *Qu'il y en*

Tome II.

Ec

434 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.

eut quelques - uns qui douterent , non pas s'il étoit ressuscité , mais si c'étoit lui qui leur paroifsoit alors véritablement. Et c'est sans doute pour les rassurer qu'il est dit aussi - tôt après : Que J E S U S s'approcha d'eux , pour se faire voir & leur parler plus familièrement , & qu'il leur dit ces paroles qui ne convenoient qu'à un Homme-Dieu : *Toute-puissance m'a été donnée dans le ciel & dans la terre.* Il posseundoit de toute éternité la toute-puissance comme Dieu. Et dès le moment de son Incarnation il l'avoit reçue comme homme , par l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine. Mais il parle ici particulièrement du fruit de sa mort & de sa résurrection , & de la nécessité qu'il s'étoit lui-même volontairement imposée , de n'entrer , comme il le dit , dans la gloire que par ses souffrances : *Nonne oportuit pati Christum & ita intrare in gloriam suam ?* C'est ce qui fait dire à saint Paul en parlant du Fils de Dieu : Que *pour s'être rabaisonné lui-même , se rendant obéissant jusqu'à la mort , & jusqu'à la mort de la croix , Dieu l'a élevé , & lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms , afin qu'au nom de J E S U S tout genou fléchisse dans le ciel , dans la terre , & dans les enfers , & que toute langue confesse que le Seigneur J E S U S - C H R I S T est dans la gloire de Dieu son Pere.* C'est donc parcequ'il est mort , & parcequ'il est ressuscité triomphant de la mort , que toute puissance lui a été donnée par son Pere dans le ciel , pour être assis à sa droite , & reconnu Roi de tous les Anges ; & sur la terre , pour établir son Eglise , en la rassemblant de toutes les nations , & réunissant en un seul corps tous ses membres , & pour régner souverainement sur toutes les créatures.

*Iuc. 24.
26.*

*Philip.
2. 8. 9.
10. 11.*

V. 19. 20. Allez donc, & instruisez tous les peuples, les batisant au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit, & leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et assurez-vous que je serai toujours avec vous, &c.

JESUS-CHRIST venoit de déclarer à ses disciples, que toute puissance lui avoit été donnée dans le ciel & dans la terre ; afin qu'ils ne pussent pas douter de l'autorité qu'il avoit de les envoyer, comme il fait présentement, instruire toutes les nations, & leur donner le Batême. *Allez donc,* leur dit-il ; c'est-à-dire, puisque toute puissance m'a été donnée, *allez*, en vertu du pouvoir que je vous donne moi-même. Et où irons-nous, Seigneur ? *Dans tout le monde*, & non pas seulement Marc. 16.
16. 15. dans la Judée. Et qu'y ferons-nous ? *Instruisez généralement toutes les nations* : car il n'y a point devant Dieu, comme dit saint Paul, *de distinction de Juifs, ni de Gentils*. Mais que devoient-ils enseigner à ces nations ? Ils devoient leur annoncer l'Evangile, selon que saint Marc a eu soin de le marquer. Car l'Evangile de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, l'histoire de son Incarnation, de sa Naissance, de sa Vie si sainte, de sa Passion, de sa Mort & de sa Resurrection, sont le fondement du salut des peuples, qui n'ont sujet d'espérer d'être sauvés, qu'autant qu'ils participeront au fruit des souffrances du Sauveur.

JESUS-CHRIST commande donc aux disciples d'instruire d'abord les peuples, pour les établir premierement dans la foi. Et ensuite il leur ordonne de les batiser ; parceque *celui qui croit par la foi, & qui ensuite reçoit le Batême, sera sauvé* : ce qui s'entend des personnes qui ont ac-

E e ij.

436 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.

teint l'usage de la raison. Car pour les enfans, le Batême seul suffit sans la *creance*, dont ils ne sont pas encore capables. Quoique l'eau qui est nécessaire pour le Batême ne soit pas marquée ici expressément, elle s'entend néanmoins assez par le mot même de *batiser*, qui signifie proprement laver avec l'eau. Mais saint Jean a eu soin de l'exprimer, lorsqu'il rapporte ces paroles que JESUS-CHRIST dit sur ce sujet même : *Si l'homme ne renait de l'eau & de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* Or ce Batême pour être valide, doit être donné comme le Sauveur l'ordonne ici, *au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit*, les trois Personnes divines de la sainte Trinité, qui sont un seul Dieu. Et ce *nom* ne doit pas être pris ici simplement pour la vertu, selon qu'il se prend ailleurs très-souvent dans l'Ecriture. Car & la tradition, & l'usage de l'Eglise nous apprennent, qu'il ne suffiroit pas de batiser seulement par la vertu des trois Personnes divines ; mais qu'il est absolument nécessaire de nommer en particulier chacune de ces Personnes : ce qui a fait dire à saint Augustin : Que ces paroles dont on se sert en batisant *au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit*, sont des paroles évangéliques, sans lesquelles le Batême ne peut être consommé : *Certas illa Evanglica verba, sine quibus non potest baptismus consecrari.*

*August.
de baptis.
L. c.c. 25.
Dom. 7.*

JESUS-CHRIST ajoute, en parlant à ses disciples : *Apprenez aux peuples à observer toutes les choses que je vous ai commandées.* Car le Batême doit être précédé par la foi, selon la réflexion de saint Jérôme. Mais les mœurs doivent être réglées après le Batême. C'est pourquoi le Fils de Dieu

*Hieron.
in hunc
locum.*

a marqué d'abord l'*instruction* de la foi. Et il fait suivre présentement ce qui regarde les mœurs. Car la vie d'un homme qui est bâtié, doit être formée sur les règles que J E S U S - C H R I S T a prescrites à ses disciples dans l'Evangile ; & non seulement sur quelques-unes de ces règles, mais sur toutes, parce qu'il n'est pas permis à l'homme de choisir de l'Evangile ce qu'il lui plaît, & qui est moins opposé à ses inclinations : *Celui qui viole un des préceptes*, *Jac. 2.*^{10.} dit saint Jacque, *se rend coupable comme les ayant tous violés.* Ainsi il ne suffit pas d'avoir la foi, ni d'avoir reçû le Batême : mais il faut encore pratiquer exactement tout ce que le Fils de Dieu nous a ordonné par la bouche des Apôtres, qui ont été à l'égard de toute l'Eglise les ministres de sa parole, & les interprètes de sa volonté. Quiconque ne les écoute pas, refuse d'écouter J E S U S - C H R I S T même en leurs personnes. Et quiconque en les écoutant n'obeit point à leur voix, qui est celle de leur divin Maître, se rend digne de grands châtiments, pour avoir connu sa volonté, & ne l'avoir point observée.

Mais afin d'ôter aux Apôtres toute défiance d'eux-mêmes, & d'empêcher qu'ils ne fussent effrayés par la vûe de ce fardeau qu'on leur imposoit, en les obligeant d'aller donner de nouvelles instructions à tous les peuples répandus dans toute la terre, J E S U S - C H R I S T leur déclare ici qu'il ne les abandonnera point, & qu'il sera avec eux jusqu'à la fin du monde, par son Esprit & par sa grace. C'est donc sur l'immobilité de cette parole du Fils de Dieu, que l'Eglise met toute sa confiance, & qu'elle se tient assurée que ni les puissances de l'enfer, ni toutes celles de la terre

E e iii

438 EXPLI. DU CHAP. XXVIII. DE S. MARTIN.

ne prévaudront jamais contre la vérité de la foi. Elle peut être attaquée, comme elle l'a été au commencement par la fureur des Payens. Elle peut être combattue par la malice & les artifices des herétiques, ainsi qu'elle l'a été dans tous les temps, & qu'elle le sera encore jusqu'à la fin des siècles. Elle peut enfin être troublée au-dedans d'elle par la division de quelques-uns de ses enfans. Mais ni toutes ces violences des idolâtres, ni tous ces raffinemens des herétiques, ni tous ces scandales suscités par ses propres enfans, n'ont pu & ne pourront jamais tourner qu'à sa gloire ; puisque l'apostasie même de Judas n'a servi qu'à faire éclater davantage la gloire du Fils de Dieu. La foi de l'Eglise triomphera donc jusqu'à la fin de la mauvaise volonté de ses ennemis. Et il a paru dans tous les siècles, que J E S U S - C H R I S T est véritablement avec elle pour toujours ; ce qui la rend, comme dit saint Paul, *la colonne & la base de la vérité.*

*2. Tim.
p. 233*

Fin de l'explication de saint Matthieu.



T A B L E

DES PRINCIPALES CHOSES contenues dans la traduction & l'explication de saint Matthieu.

A BIMELECH roi de Gé-
ara, menacé de mort dans
un songe pour avoir enlevé Sara
femme d'Abraham, *Page 382*
Tome 2.

ABOMINATION. L'abomination
de la desolation prédicté par le
prophète Daniel, *ch. 24. v. 15.*

ADAM trop complaisant pour
sa femme avant son peché, de-
venu cruel envers elle après son
péché, *155. & 156*

Du moment qu'Adam eut pe-
ché, il s'apperçut de la nudité de
son corps, qui néanmoins n'étoit
qu'une image de la nudité de son
ame, *82. Tome 2.*

AFFLICTIONS. Souffrances. El-
les sont ordinairement les suites
des meilleures actions, *61*

Sentimens que doit avoir un
Chrétien dans les afflictions, *66*

AIGLE. Par - tout où sera le
corps , là s'assembleront les ai-
gles, *ch. 24. v. 28.*

ALEXANDRE - SEVERE. Maxime
que cet Empereur avoit souvent
en la bouche , Ne faire point aux
autres ce que nous ne voudrions
pas qu'on nous fît, *270*

AMOUR. Accomplissement des
préceptes de Dieu, preuve de l'a-
mour qu'on lui porte, *573*

AGNEAU. Coutume de se tenir
debout en mangeant l'agneau
païusal, *393*

ANGE. Etat des hommes dans
le ciel , semblable à celui des
Anges, *ch. 12. v. 30.*
Trompettes des Anges, *ch. 24.*
v. 31.

APOSTRES taxés de folie par
Julien l'Apostat, d'avoir suivi
Jésus-Christ aussi - tôt qu'il les
eut appellés, *335*

Vocation & mission des douze
Apôtres , *ch. 10. v. 1. & suiv.*

Les Apôtres envoyés pour être
comme des brebis au milieu des
loups , *ibid. v. 16.*

Quels étoient ces douze hom-
mes que Jésus - Christ choisit
pour s'affublier toute la terre ,
370

Jésus - Christ envoie durant
sa vie ses Apôtres pour prêcher
sa parole aux Juifs seulement ,
mais après sa résurrection , il
leur commande d'aller par tout le
monde annoncer l'Evangile à
tous les hommes , *374*

Imperfection des Apôtres avant
la descente du Saint-Esprit , *772*

APPELLE. Beaucoup d'appelés,
peu d'élus , *ch. 22 v. 14.*

AVARICE. Une plaie terrible ,
243

Un cœur attaché aux richesses
de la terre est peu capable d'en-
tendre les vérités qui regardent
le royaume du ciel , *238*

Dieu nous défendant d'avoir
même de l'inquiétude pour le no-

Ee iiiij.

C ÉSAR, a coupé jusqu'à la racine de l'avarice ,	245	d'argent ,	334
Dieu n'improuve point le foin raisonnable, par lequel on pourroit aux besoins de cette vie, mais l'attache à toutes ces choses , qui fait que nous sommes moins occupés de l'amour de son royaume , que du desir de tous ces biens temporels ,	252	CALOMNIE. La patience des plus grands Saints éprouvée par des calomnies ,	389
AUMÔNE. Explication de cette parole : Donnez à celui qui vous demande ,	199	CAPHARNAÜM. Demeure ordinaire de Jesus-Christ ,	330
La bonne volonté trouve de quoi faire l'aumône aux yeux de Dieu , quoiqu'elle manque d'argent pour assister les pauvres ,	215	Appelée la ville de Jesus-Christ :	528
Plus on met d'aumônes comme en dépôt dans le sein des pauvres , plus on se fait d'amis pour l'éternité ,	217	CESAR. Depuis que Jules Cesar se fut emparé de l'Empire, le nom de Cesar devenu commun à tous les Empereurs ,	89. <i>Rome 1.</i>
AZYME. Jour des azymes , ch. 24. v. 17.		CESARE de Philippe, ville bâtie par Philippe fils du grand Herode , en l'honneur de Tibère Cesar ,	69
B ABYLONE. Les Juifs transférés dans le pays de Babylone , 11 Batême. Maniere de batiser , ainsi que le batême soit valide 436. <i>Rome 2.</i>		CHAIRE. Les Scribes & les Pharisiens assis sur la chaire de Moïse ,	ch. 23. v. 2.
BEATITUDE. Les huit beatitudes prêchées par Jesus-Christ sur la montagne , ch. 5. v. 1. & suiv.		CHARITÉ. Non seulement on marche , mais on court dans la voie des préceptes de Dieu , lorsque la charité a élargi notre cœur ,	271
BIEFS. Tous les biens de ce monde indignes d'être regardés comme la récompense des disciples de Jesus-Christ ,	394	Dous de prophétie & des miracles , signes équivoques sur lesquels on ne peut pas s'affûter qu'on soit dans la charité ,	280.
BLE. Les bons & les méchans figurés par le blé & la paille qui sont mêlés ensemble tant qu'ils sont dans l'aire ,	94	<i>& suiv.</i> Une grande volonté c'est une grande charité ,	314
BREBI. Quatre-vingt-dix-neuf brebis laissées sur les montagnes , pour en aller chercher une qui s'étoit égarée , ch. 18. v. 12. & 13.		Refroidissement de la charité , ch. 24. v. 12.	
Séparation des brebis & des bœufs , c'est à-dire , des bons & des méchans , ch. 25. v. 31. & suiv.		CHETIEN. La justice des Chrétiens doit être plus abondante que celle des Scribes & des Pharisiens ,	ch. 5. v. 20.
C AIRHE. Il avoit acheté d'Herode la sacrificature à prix		Les mauvais Chrétiens infinitement plus coupables que les Payens ,	706
		Un Chrétiens doit être disposé à perdre plutôt toutes choses pour l'amour de Jesus-Christ , que non pas à perdre Jesus-Christ pour conserver des biens perisables ,	743
		CHRIST. Signification de ce nom ,	7
		CLEF. Coutume de présenter au Souverain les clefs d'une ville , lorsqu'il y entre , pour marquer qu'il en est le maître ,	616

Clefs du royaume des cieux,
puissance de lier & de délier, 616

COLERE. La colere défendue
par la loi nouvelle, ch. 5. v. 22.

Dieu nous interdisant toute co-
lere & toute haine, a arrêté l'ho-
micide dans sa source, 245

COLOMBE. Le Saint-Esprit figu-
ré par la colombe descendue sur
Jésus-Christ après qu'il eut été
baptisé, ch. 1. v. 16. & p. 101.

Colombe qui étoit sortie de
l'arche, y revint portant dans
son bec un rameau d'olivier, 101

CONFiance. Sujet de confian-
ce pour ceux qui se donnent tard
au service de Dieu, 762

CORRECTION. Conserver la pa-
tience & la tendresse au fond de
son cœur, lors même que l'on
est obligé d'user de rigueur en-
vers les méchans, 198

Les méchans qui se mêlent de
reprendre les vices, s'attribuent
un pouvoir qui ne leur appa-
tiennent point, 261

L'esprit dans lequel on doit
faire une reprehension, *ibid.*

Correction fraternelle, ch. 1. 8.
v. 15. & suiv.

CROIX. La croix le supplice
des voleurs, des féditieux, &c
des personnes de la plus basse
condition, 383. *Tome 2.*

DEmons. Démons chassés de
deux possédés entrent dans
des porceaux qui coururent aussî
tôt se précipiter dans la mer,
ch. 8. v. 18. & suiv.

Dieu. Il accomplit ordinaire-
ment ses desseins par des voies
qui y paraissent toutes oppo-
sées, 68

Ancantissement d'un Dieu né-
cessaire, pour guérir l'orgueil de
l'homme, 98. & 99

Dieu seul mérite l'adoration
& l'amour de notre cœur, 121

Tenter Dieu, ce que c'est, 117

Reconnroître la grace de Dieu,
par laquelle il nous a adoptés

pour ses enfans,

Ce que nous demandons en de-
mandant que le nom de Dieu soit
sanctifié,

Le regne de Dieu, plein & par-
fait sur toutes choses, doit être
l'objet de tous nos désirs,

Rien n'arrive dans le monde
que par l'ordre de la providence
de Dieu ou de sa justice,

L'amour de Dieu doit l'empor-
ter sur tout autre amour,

Si un Dieu s'est abaissé jus-
qu'à prendre la nature & la for-
me d'un esclave, c'a été pour élé-
ver l'homme jusqu'à Dieu,

Les larmes & les secrets gemis-
sements des personnes opprimées,
sont une voix très forte qui crie
continuellement aux oreilles de
Dieu, pour lui demander justice
contre ceux qui les oppriment,

703
Une ame regenerée dans les
eaux du batême, devient l'é-
pouse d'un Dieu,

Louange de Dieu, humble re-
connoissance de sa grandeur infi-
nie & du prix inestimable de ses
donas,

Rendre à Cesar ce qui est à
Cesar, & à Dieu ce qui est à
Dieu,

Les gens-de-bien oublient en
quelque sorte leurs bonnes œu-
vres par l'attention continue à
l'égard de ce qu'ils doivent à
Dieu,

Les impies se croient en sûreté
quand rien ne s'oppose à leur
malice; & c'est ce silence & cette
patience de Dieu à leur égard,
qui devroit plus les étonner &
les faire trembler,

Le dernier jour connu de Dieu
seul,

Respecter les personnes éra-
bliées en dignité, c'est respecter
l'autorité de Dieu même,

DoctEUR de la loi. Présom-
ption de celui qui dit à Jésus-

Christ, qu'il vouloit le suivre par-tout où il iroit, 3'3

Douceur. Quelle est la terre promise à ceux qui sont doux, 149.

E
G L I S S E. L'Eglise remplie de bons & de méchans durant tout le cours des siecles, 52,

L'Eglise figurée par la barque des Apôtres, qui étoit agitée de la tempête, 559

L'Eglise établie sur la ruine de la Synagogue, 169. Tome 2.

ELEVATION. L'élevation suivie de l'humiliation, comme l'humiliation conduit à l'élevation, ch. 23. v. 12.

ELUS. Jours d'affliction abrégés à cause des élus, ch. 24.v.22.

Elus rassemblés des quatre coins du monde, ibid. v. 31.

EMMANUEL. Ce qu'il signifie, ch. 1. v. 23.

ENFANS. Nécessité de se convertir & de devenir comme un petit enfant, ch. 8. v. 3.

ENNEMI. Amour des ennemis, ch. 5. v. 44.

Nous prononçons le jugement contre nous-mêmes, lorsque demandant à Dieu qu'il nous pardonne de même que nous donnons aux autres, nous refusons néanmoins de pardonner à nos frères, 229

EPE'E. Explication de cette parole : Ceux qui prendront l'épée periront par l'épée, 330. Tome 2.

EPOUSE. Jeunes filles que l'on donne à l'épouse pour l'accompagner le jour de ses noces, 220. Tome 2.

EROUX. Jeunes-hommes, qui accompagnnoient l'époux le jour de ses noces, ibid.

ESPRIT. Ce que c'est que le blasphème contre le Saint-Esprit, 464. & suiv.

EVANGILE. L'Evangile prêché aux nations au sujet des Juifs

qui n'ont pas voulu le recevoir, 585.

L'Evangile prêché par-tout le monde, ch. 24. v. 14.

EUCHARISTIE. Mélange du vin & de l'eau nécessaire pour la consécration du sang de Jesus-Christ, 300. Tome 2.

EUNUQUE, ch. 19. v. 12. F

F
F A U T E. Trois degrés de faute, 375

Foy. Foi du Centenier, 300. & suiv.

Foibleesse de foi dans les Apôtres, lorsqu'ils éveillent Jesus-Christ, aïn qu'il appaît la tempête, 315

Nos troubles & nos craintes ne viennent que de ce que notre foi est endormie, 316. & 317

Foi de la Chananeé, ch. 15. v. 21. & suiv.

Foi de ceux qui présenterent le paralytique à Jesus-Christ, 331

Foi capable de transporter une montagne, ch. 21. v. 21.

La foi est plus une lumière du cœur que de l'esprit, étant toujours accompagnée d'obscurité, 107. Tome 2.

Etre prêt d'abandonner notre corps, nos biens, & notre vie s'il est besoin, pour conserver notre foi, 382

Un homme qui vit de la foi, trouve dans soi-même comme un trésor qui renferme toute sorte de richesses, 744

G
GALILE'e basse, & Galilée haute, autrement Galilée des Nations, 124

GENTILS. Ils ont été mis par un effet de la miséricorde infinie de Dieu en la place des Juifs, 123

GOLGOTHA. ch. 27. v. 33.

GEHENNA. Explication de ce mot,

GLOIRE. On n'arrive à la gloire que par les croix & les souffrances, 177

HACELDAMA, ch. 27.
v. 8.

Haine. Se reconcilier avec son frere avant que d'offrir son don à l'autel, ch. 5. v. 13. & 24.

Herode est troublé lorsqu'il entend parler de la naissance d'un roi des Juifs, & ne songe qu'à le perdre, ch. 2. v. 3. & suiv.

Herode envoyant les Mages adorer cet enfant nouvellement né, & promettant de l'aller adorer lui-même, figure terrible, 50

Cruauté qu'Herode exerce sur les enfans de Bethlèhem âgés de deux ans & au-dessous, ch. 2. v. 16.

Cruauté d'Herode avantageuse à ces enfans , 65

Dessein d'Herode, de faire massacrer les personnes les plus considérables de la Judée au moment qu'il auroit rendu l'esprit , 69

Mort funeste de ce Prince, ibid.

Miracles de Jesus-Christ attribués par Herode à Jean-Baptiste qu'il croyoit ressuscité , ch. 14. v. 1. & suiv.

Hiver. Fuite durant l'hiver , ou en un jour de sabbat , ch. 24. v. 20.

Huile. Coutume d'ondre les Rois & les Prêtres chez les Juifs , 7

Humilité. Rien n'adoucit plus toutes les peines de cette vie que l'humilité , qui en abaissant notre ame sous la main de Dieu, semble l'élever en même-temps au-dessus de toutes les afflictions du siècle , 43

La mesure de l'humilité que l'on aura pratiquée ici-bas , sera celle de la gloire où l'on sera élevé dans le ciel , 67

Sujet de s'humilier pour ceux qui se sont consacrés de bonne-heure au service de Dieu , ibid.

I

Jean - Baptiste. Sa prédication , ch. 3. v. 1. & suiv.

Austerité de vie de saint Jean , ibid. v. 4.

Son humilité , ibid. v. 11. & 14.

Jesus - Christ batié par saint Jean , ibid. v. 13. & suiv.

Quel étoile le batême de Jean , 78. 92. & 98

Jean-Baptiste prêche non dans les villes , mais dans un desert , 79

Dureté apparente avec laquelle Jean parle aux Pharisiens & aux Sadducéens , 85. 86. & 88.

Jean étant en prison envoie deux de ses disciples à Jesus-Christ , ch. 11. v. 2. & suiv.

Eloge de saint Jean - Baptiste par Jesus-Christ , ibid. v. 7. & suiv.

En quel sens Jesus-Christ se dit plus petit que saint Jean , 414.

Explication de ces paroles : Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume descieux souffre violence , 416. & 417

Austerité de vie de saint Jean , & vie commune de Jesus-Christ , également méprisées par les Pharisiens , 422

Saint Jean est jetté dans une prison , ch. 14. v. 1. & suiv.

Herode fait couper la tête à saint Jean , ibid. v. 9. & 10.

Herodiade ayant reçù la tête de saint Jean dans un bassin , lui perce la langue avec son éguille de tête , 514.

Corps de saint Jean trouvé à Sébastie , sous l'empire de Julien l'Apostat , 545

Explication de ces paroles : Jean-Baptiste n'a point été connu des Juifs , 651

Jean - Baptiste Précurseur de Jesus - Christ dans son premier avenement , comme Elie le sera dans le second , 651. & 653

Jehonias, nommé autrement Eliacim & Joakim , 10

Jerusalem détruite sous Sedecias , 11

Magnificence du temple de Je-

rusalem ,	159. Tome 2.	perdre ,	<i>ibid.</i> v. 3. & suiv.
Impiété de l'Empereur Caïus , qui veut faire placer sa statue dans le temple de Jérusalem ,	164. Tome 2.	Fuite de Jesus-Christ en Egypte , une source de bénédiction pour ce pays plongé dans l'idolatrie ,	60
Temple de Jérusalem tellement détruit, qu'il ne restera pas pierre sur pierre ,	160. & 161. Tome 2.	Jesus-Christ bâti par saint Jean ,	ch. 3. v. 13. & suiv.
Les Chrétiens sortent de Jérusalem avant que le siège y soit mis ,	176. Tome 2.	Vie cachée de Jesus-Christ trente ans durant ,	95
Jérusalem plus criminelle que Sodome ,	181. Tome 2.	Colombe descendue sur Jesus-Christ après qu'il eut été bâti ,	ch. 3. v. 16. & p. 101.
Le doigt de Dieu visible dans la prise de Jérusalem par les Romains ,	182. Tome 2.	Jesus-Christ conduit par l'Esprit saint dans le désert , ch. 4. v. 1.	
Jérusalem appellée ville sainte ,	408. Tome 2.	Jeûne de Jesus-Christ , <i>ibid.</i> v. 2.	
JESSE père de David , nommé aussi Isä ,	ch. 1. v. 5.	Jesus-Christ tenté , <i>ibid.</i> v. 3.	
Jesus-Christ Genealogie de Jesus-Christ ,	ch. 1. v. 1. & suiv.	& suiv. & p. 109	
Sa naissance , <i>ibid.</i> v. 18. & suiv.		Pourquoi Jesus-Christ a été tenté ,	109
Le nom de Jesus lui est donné par un Ange ,	<i>ibid.</i> v. 21.	Pourquoi il a été tenté aussi-tôt après son Baptême ,	<i>ibid.</i>
Signification de ce nom ,	6	Jesus-Christ choisit des hommes ignorans pour publier l'Évangile ,	132
Jesus le grand Pontife de la loi nouvelle ,	7	Comment Jesus-Christ a accompli la loi & les Prophéties ,	148. & 169
Pourquoi Jesus est appelé fils de David , fils d'Abraham ,	7. & 8	Jesus-Christ est venu apprendre aux hommes à adorer Dieu en esprit & en vérité ,	212
Jesus fils de Marie , mais non du Saint-Esprit ,	25. & 26	Jesus-Christ guérit un lépreux ,	
Jesus né , non pas seulement dans la sainte Vierge , selon l'erreur de Valentin , mais de la sainte Vierge ,	28	ch. 8. v. 2. & suiv.	
Jesus-Christ a pris une chair , non de péché , mais semblable à la chair de péché ,	<i>ibid.</i>	Pourquoi Jesus-Christ touche ce lépreux en le guérissant ,	296. & 297
Pourquoi les Juifs qui attendaient le Messie , n'ont point reçû Jesus-Christ ,	29	Pourquoi Jesus-Christ après avoir guéri le lépreux , lui commande d'aller se montrer au Prêtre ,	
Jesus-Christ venu en ce monde pour détruire le péché ,	29. & 30.	Jesus-Christ guérit le serviteur du Centenier , ch. 8. v. 5. & suiv.	297
Jesus-Christ seul fils de Marie ,	33	Jesus Christ guérit la belle-mère de saint Pierre , qui avoit la fièvre ,	
Jesus-Christ né à Bethléem & adoré par les Mages , ch. 2. v. 1. & suiv.		ch. 8. v. 14. & 15.	
Herode troublé de la naissance de Jesus , ne songe qu'à le		Jesus-Christ appaise la tempête par sa seule parole , <i>ibid.</i> v. 23. & suiv.	
		Jesus-Christ délivre deux possédés ,	<i>ibid.</i> v. 28. & suiv.
		Le partage des disciples de Je-	

T A B L E.

445

Jesu-Christ est d'être pauvre & de souffrir ,

312

Jesu-Christ remet premiere-
ment les pechés à un paralyti-
que qu'on lui avoit présenté , &
ensuite le guerit , ch. 9. v. 2. &
& suiv.

La guerison de son corps, preuve
de la guerison de son ame,
ibid. v. 6. & 7.

Jesu-Christ est venu appeller
non les justes, mais les pecheurs ,
ibid. v. 13.

Jesu-Christ guerit une femme
affligée d'une perte de sang de-
puis douze années , *ibid. v. 20.*
& suiv.

Jesu-Christ ressuscite la fille
d'un Chef de synagogue , qui
venoit de mourir , *ibid. v. 18.*
& suiv.

Mort de cette fille, appellée
par Jesu-Christ un sommeil ,
ibid. v. 24

Jesu-Christ rend la vue à deux
aveugles , *ibid. v. 27. & suiv.*

Jesu-Christ délivre un hom-
me muet possédé du démon ,
ibid. v. 32. & 33.

Jesu-Christ accusé de chasser
les démons par le prince des dé-
mons , *ibid. v. 34. & ch. 12 v. 24.*

Pourquoi Jesu-Christ prédit
aux Apôtres tous les maux qui
leur devoient arriver en annon-
çant l'Evangile , *380. & 381*

Epis rompus & mangés par les
disciples de Jesu-Christ le jour
du sabbat , *ch. 12. v. 1.*

Jesu-Christ guerit , le jour du
sabbat , un homme qui avoit une
main séche , *ch. 12. v. 10. & suiv.*

Il délivre & guerit un possédé
aveugle & muet , *ibid. v. 22. &
& suiv.*

Jesu-Christ estimé le fils d'un Char-
pentier , *19*

Multiplication des cinq pains
& de deux poissots par jesu-
Christ , *ch. 14. v. 15 & suiv.*

Jesu-Christ marche sur les
eaux , *ibid. v. 24. & suiv.*

Multiplication des sept pains
& de quelques petits poissots par
Jesu-Christ , *ch. 15. v. 32.*

Deux avenemens de Jesu-
Christ , l'un dans la foiblesse de
sa chair , & l'autre dans tout l'é-
clat de sa gloire , *603 & 651*

Transfiguration de Jesu-Christ,
ch. 17 v. 1. & suiv.

Jesu-Christ défend à ses Apô-
tres d'en parler jusqu'à sa refut-
ation , *ibid. v. 9.*

Il chasse le démon du corps
d'un enfant qui étoit lunatique ,
ch. 17. v. 14. & suiv.

Il paye le tribut des deux drag-
mes , *ibid. v. 23. & suiv.*

Coutume de Jesu-Christ de se
préparer par la priere aux gran-
des actions qu'il devoit faire ,
638. & 639.

Pourquoi Moïse & Elie ont
paru avec Jesu-Christ dans sa
transfiguration , *641*

Pourquoi la nuée dans laquelle
Jesu-Christ parut en sa transfigu-
ration , étoit lumineuse , *644*

Enfans présentés à Jesu-Christ ,
afin qu'il leur imposât les mains
& qu'il priât pour eux , *ch. 19.
v. 3.*

Calice que devoit boire Jesu-
Christ , *ch. 20. v. 22. & 23.*

Jesu-Christ rend la vue à deux
aveugles près de jericho , *ibid.
v. 29. & suiv.*

Entrée de Jesu-Christ dans Je-
rusalem , *ch. 21. v. 1. & suiv.*

Il chasse du temple les ven-
deurs & les acheteurs , *ibid. v. 12.*

Jesu-Christ loué par les en-
fans , *ibid. v. 15. & 16.*

Il maudit un figuier qui se st-
che aussi tôt , *ibid. v. 19.*

L'ânesse & l'ânon sur lesquels
Jesu-Christ monta , figure du
peuple Juif & du peuple Gentil ,
14. Tome 2.

Jesu-Christ interrogé s'il faut
payer le tribut à Cesar , *ch. 22.
v. 15. & suiv.*

Jesu-Christ ne répond aux

louanges des Pharisiens que par le reproche qu'il leur fait de leur hypocrisie, *ibid. v. 67. Tome 2.*

Jesus-Christ ne taxe point les Sadducéens d'hypocrisie, mais d'ignorance, *ibid. v. 94. Tome 2.*

Signe du Fils-de-l'homme, qui paraîtra dans le ciel, ch. 24. *v. 30.*

Disciples de Jesus Christ bâti de tout le monde à cause de son nom, *ibid. v. 169. Tome 2.*

On assiste Jesus-Christ en assistant les pauvres, ch. 25. *v. 35. & suiv.*

Parfum répandu sur la tête de Jesus-Christ dans la maison de Simon le lepreux, ch. 26. *v. 6. & suiv.*

Jesus-Christ prédit à ses Apôtres que l'un d'eux le trahira, *ibid. v. 21.*

Passé de Judas avec les Princes des Prêtres, pour trahir Jesus-Christ, *ibid. v. 14. & suiv.*

Jesus celebre la Pâque avec ses disciples, *ibid. v. 17. & suiv.*

Jesus-Christ institue l'Eucharistie, *ibid. v. 26. & suiv.*

Jesus-Christ prédit à saint Pierre qu'il le renoncera, *ibid. v. 31. & suiv.*

Tristesse & priere de Jesus-Christ, *ibid. v. 36. & suiv.*

Judas trahit Jesus-Christ par un baiser, *ibid. v. 48. & suiv.*

Jesus arrêté par les Juifs, *ibid. v. 50. & suiv.*

Valet du Grand-prêtre frappé par un des disciples de Jesus, qui lui coupe une oreille, ch. 26. *v. 51.*

Jesus abandonné par ses disciples, *ibid. v. 56.*

Jesus ne répond point aux accusations des faux-témoins, mais demeure dans le silence, *ibid. v. 59. & suiv.*

Jesus avoue qu'il est le Fils de Dieu, *ibid. v. 64.*

Jesus accusé de blasphème, pour avoir dit qu'il est le Fils de

Dieu, *ibid. v. 65. Tome 2.*
Jesus-Christ couvert de crâches, frappé & souffleté, *ibid. v. 67.*

Jesus-Christ le véritable agneau pascal, *ibid. v. 71. Tome 2.*

Marie défendue par Jesus-Christ contre les murmures des Apôtres, ch. 26. *v. 10. & suiv.*

Douceur de Jesus-Christ à l'égard de Judas, *ibid. v. 29. Tome 2.*

Pourquoi Jesus-Christ a choisi le pain & le vin pour l'institution de l'Eucharistie, *ibid. v. 297. Tome 2.*

Quelle a été la cause de la tristesse que Jesus-Christ a ressentie dans le jardin des oliviers, *ibid. v. 315. & suiv. Tome 1.*

Jesus-Christ renverse par une seule parole les Juifs qui venaient pour le prendre, *ibid. v. 332. Tome 2.*

Patience de Jesus-Christ, *ibid. v. 348. & 349. Tome 2.*

Barabbas voleur insigne, préféré à Jesus-Christ, ch. 27. *v. 16. & suiv.*

Imprecations que les Juifs font contre eux mêmes & contre leurs enfans, en demandant la mort de Jesus-Christ, *ibid. v. 254.*

Jesus-Christ fouetté, *ibid. v. 26.*

Jesus-Christ dépourvu de ses habits & revêtu d'un manteau d'écarlate, *ibid. v. 28.*

Couronne d'épines mise sur la tête de Jesus-Christ, & un roseau mis dans sa main droite, *ibid. v. 29.*

Simon de Cyrene est contraint par les Juifs de porter la croix de Jesus-Christ, *ibid. ch. 27. v. 32.*

Vin mêlé de fiel donné à Jesus-Christ, *ibid. v. 34.*

Vêtemens de Jesus-Christ partagés, & sa robe jetée au sort, *ibid. v. 35.*

Inscription mise au-dessus de la tête de Jesus crucifié, *ibid. v. 37.*

Jesus crucifié au milieu de deux voleurs, *ibid. v. 38.*

Reproches des voleurs qui

Beaqent crucifiés avec lui , v. 44.

La terre couverte de tenebres depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième , en laquelle Jesus rendit l'esprit , ch. 27. v. 45.

Voile du temple déchiré en deux , v. 51.

Plusieurs corps des Saints ressuscitent , v. 52. &c 53.

Le Centenier & ceux qui gardoient Jesus , touchés de ce qui se passe à sa mort , v. 54.

Joseph d'Arimathie demande à Pilate le corps de Jesus , & le met dans un sepulcre où personne n'avoit encore été mis , v. 57.

& suiv.

Sepulcre de Jesus gardé par les Juifs mêmes , v. 61. & suiv.

Plusieurs Peres croient que Jesus-Christ a été crucifié dans le lieu où Adam avoit été enterré , 392. Tome 2.

Tunique de Jesus qui ne fut point partagée , figure de l'unité du corps de l'Eglise , qui ne doit jamais être rompue par aucune division , 394. Tome 2.

Tenebres arrivées à la mort de Jesus-Christ n'ont point été l'effet d'une éclipse ordinaire du soleil , 400. Tome 2.

Ces tenebres ont été marquées , dans les archives publiques de l'Empire , 401. Tome 2.

Tremblement de terre arrivé à la mort de Jesus-Christ , rapporté par un auteur payen , 406. Tome 2.

Déchirement du voile arrivé à la mort de Jesus-Christ , ce qu'il figuroit , ibid.

Jeu n^e. Le jeûne de Carême institué à l'exemple de celui de Jesus-Christ , 110.

Il doit être accompagné d'une joie intérieure du Saint-Esprit , 235. & 236

Erreur des herétiques qui condamnent de superstition l'Eglise Catholique , lorsqu'elle interdit à ses enfans certaines viandes les jours de jeûne & d'abstinence , 380

INJURE. Nécessité de pardonner les injures que l'on a reçues , ch. 18. v. 21. & suiv.

Inquietude des hommes touchant le vivre , injurieuse à Dieu & indigne d'un Chrétien , 244. & 245

IN S T R U C T I O N. Instruire. L'exemple beaucoup plus capable d'instruire que les paroles , 262

JO A C H I N fils de Joachim , est aussi nommé Jechonias aussi bien que son pere , 11

JOIE. du Seigneur , ch. 29. v. 11.

JONAS. Signe du prophète Jonas donné aux Juifs , ch. 12. v. 39. & 40.

JOSEPH pensant à quitter Marie sa femme , à cause de la grossesse , est rassuré par un Ange , ch. 1. v. 18. & suiv.

Joseph véritablement époux de la sainte Vierge , 13

Pourquoi en rapportant la généalogie de Jesus Christ on rapporte celle de S. Joseph , & non celle de la sainte Vierge , 14

Joseph averti en songe par un Ange , prend l'enfant Jesus & sa mère , & s'enfuit en Egypte . ch. 1. v. 13. & suiv.

Foi de saint Joseph , 61

Joseph est averti par un Ange de la mort d'Herode , & reçoit un ordre de retourner dans le pays d'Israël , ch. 1. v. 19.

Joseph établit sa demeure à Nazareth ville de Galilée , ibid.

v. 22. & 23.

JOU 1. Explication de ce commandement : Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite , présentez-lui encore l'autre , ch. 5. v. 39.

Joue. Légereté du joug de Jesus-Christ , 431. & suiv.

JOUR. Le jour & la nuit divisés chez les Romains & les Juifs en quatre parties chacune de trois heures , 753

Les hommes surpris par le dernier jour , comme ils l'ont été par

le deluge, ch. 24. v. 37. & suiv.

JOURDAIN. Ce fleuve est formé de deux fontaines, appellées Jor & Dan, 509

JUDAS. La chute de Judas n'a pas été faite que par degrés, 283. Tome 2.

Repentit de Judas, ch. 17. v. 3.

& suiv.

Argent rapporté par Judas, & employé à acheter un champ pour la sépulture des étrangers, ibid. v. 5. & suiv.

JUGEMENT. Laisser à Dieu le jugement des choses cachées, & ne désespérer pas du changement des personnes qui sont maintenant dans le désordre, 258

Jugement dernier, ch. 25. v. 30. & suiv.

JUIFS. Les Juifs condamnés par les Ninivites & par la Reine du midi au jour du jugement, ch. 12. v. 41. & 42.

Conversion des Juifs dans la fin des temps, 388

Coutume parmi les Juifs de se saluer les uns les autres par un baiser, 127. Tome 2.

Coutume parmi les Juifs de déchirer ses vêtemens, pour marquer de quelque grande douleur, ou pour témoigner de l'horreur de quelque blasphème que l'on avoit entendu, 344. Tome 2.

JURER. Ne point jurer, ch. 5. v. 34.

La nécessité de jurer ne vient que de la faiblesse de ceux à qui on est obligé de persuader ce qu'ils leur dit, 193

LARMES. Quelles sont les armes qui seront changées en consolation, 150. & 151

LEGION Romaine composée de six mille soldats, 332

LOY. La justice de la loi ancienne permettoit d'exiger de notre ennemi la même peine qu'il nous avoit fait souffrir, 195. & 202

La justice de la loi nouvelle va jusqu'à être prêt de souffrir encore plus que l'on n'a souffert, 196. & suiv.

Toute la loi & les Prophéties renfermés dans l'amour de Dieu, & l'amour du prochain, ch. 22. v. 36. & suiv.

Ancienne loi, figure de la loi nouvelle, 295. Tome 2.

M

MAGES, conduits par une étoile pour venir adorer Jésus-Christ, ch. 2. v. 1. & suiv.

Présens offerts par les Mages, ibid. v. 11.

Ce que figuraient ces présents

Quels étoient ces Mages, & de quel pays ils venaient, 40

Quelle étoit cette étoile qui apparut aux Mages, 43. 44. 51. & 52

Foi des Mages, 53. & suiv.

MAIN. La main droite, c'est-à-dire, l'intention pure d'accomplir les commandemens de Dieu, 215

La main gauche, c'est-à-dire, le désir de la louange, ibid.

MALADIE. Les maladies du corps tirent leur origine de celles de l'âme, 309. 333

MARIAGE. Le lien du mariage indissoluble, ch. 5. v. 31. & 32. & ch. 19. v. 9.

Divorce permis, non commandé dans l'ancienne loi, 189. & ch. 19. v. 7. & 8.

Raisons de cette permission, 189. & 190.

Premier ordre de Dieu dans l'établissement du mariage, 715. & 716

Séparation du mari & de sa femme, péché contre la nature & contre la loi, 717

quel doit être le zèle d'une femme qui a un mari qui lui est infidèle, 720

Union du mari & de la femme, image de l'union de Jésus-Christ & de l'Eglise, 722

Avantageux

Avantageux de ne se pas marier,
722

Ordonnance de Moïse, qui vouloit que si quelqu'un mourroit sans enfans, son frere ou son plus proche parent épousât sa femme, & qu'il lui fustitât des enfans, ch. 22. v. 24.

MARIE toujours vierge & devant &
après son enfantement, ch. 1. v. 23.

Marie non fiancée seulement, mais
mariée, lorsque sa grossesse parut, 19

MAUX. Etre touché, non des maux
du corps, mais de ceux de l'ame, 68

Travailler à acquérir la solidité du
bon grain, afin que les maux de cette
vie ne nous puissent nuire, 93

Les maux du corps, souvent la peine
des maux de l'ame, 135

Aurant que nous sommes sensibles
aux maux du corps, & pleins d'ardeur
pour en rechercher le soulagement,
autant nous sommes negligens &
endormis pour les maladies de nos
âmes, ibid.

ME'CHANS. Les bons leur sont re-
doutables, 286 & 287

MIRACLE. Conversion de tout l'uni-
vers produite par la prédication des
Apôtres, miracle peu considéré, 308

MORT. Nécessité de mourir, un ef-
fet du péché, ibid.

Utilité de la pensée de la mort, 422
N

NU 1^{re}. Dieu ne parloit d'ordi-
naire dans l'ancienne loi à son
peuple que dans une auee, 644

Nuit. Elle étoit divisée en quatre
parties qu'on nommoit veilles, 555

O

REUEIL presque inseparable des
richesses, 739

OZIAS. Il est nommé fils de Joram
quoiqu'il ne le fût pas immédiatement,
trois de ses ancêtres entre Jo-
ram & lui, ayant été omis, 9
P

PAIN. Ce que l'on entend par notre
pain de chaque jour, 226. & 227

Pains de proposition mangés par
David, quoiqu'il ne fût permis qu'aux seuls Prêtres d'en manger, ch. 12.
v. 3. & 4.

Tome II.

PARABOLE de la femmece, ch. 13.

v. 3. & suiv.

Explication de cette parabole, ibid.

v. 39. & suiv.

Parabole du bon grain & de l'in-
vraisemblable, ibid. v. 24. & suiv.

Parabole du grain de senevé, ibid.
v. 31. & suiv.

Parabole du levain, ibid. v. 33.

Parabole du trésor caché dans un
champ, ibid. v. 44.

Parabole du marchand qui cherche
de belles perles, ibid. v. 45.

Parabole du filet jeté dans la mer,
ibid. v. 47.

Parabole du pere-de-famille qui en-
voie des ouvriers travailler à sa vi-
gne, ch. 20. v. 1. & suiv.

Parabole du pere-de-famille qui avoit
planté une vigne, ch. 21. v. 33. & suiv.

Parabole du Roi qui celebre les
noces de son fils, ch. 22. v. 1. & suiv.

Parabole des dix vierges, ch. 25.
v. 1. & suiv.

Parabole des talents, ibid. v. 14
& suiv.

PARFAIT. Soyons parfaits comme no-
tre Pere celeste est parfait, ch. 5. v. 48.

Règle pour ceux qui veulent être
parfaits, ch. 19. v. 21.

PAROLE. Les hommes rendront
compte de toute parole oisive au jour
du jugement, ch. 12. v. 36.

PASQUE. Signification de ce nom,
260.

Coutume de délivrer un prisonnier
à la fête de Pâque, ch. 27. v. 15.

PASTEURS. ministres de l'Eglise
Définitemment des Ministres de
l'Eglise, 372. & 373.

Les fidèles obligés de pouvoir aux
besoins corporels de leurs Pasteurs,
373. & suiv.

PATIENCE. La patience dans les affai-
rements, la preuve la plus assurée de
l'amour que nous portons à Dieu, 397

PAUVRETE' d'esprit, 245

Il est rare que celui qui abandonne
au Seigneur le soin de tous ce qui le
regarde, n'éprouve l'effet de la pro-
mission qu'il lui a faite de le nourrir
lui-même, 246.

E F

Récompense de ceux qui auront tout quitté pour Jesus-Christ , ch. 19.	Faire des actions afin d'être vu des hommes , c'est agir en Pharisiens , 110.
v. 27. & suiv.	Tome 2.
Les pauvres , figurés par les pieds de Jesus-Christ , 274. Tome 1.	Toute la crainte des Pharisiens ne regardoit que les hommes , & non pas Dieu , 272. Tome 2.
PECHE'. Confession des pechés , 84.	PIERRE. Gentils marqués par ces pierres , dont Dieu pouvoit fusciter des enfans à Abraham , 89.
Pechés d'omission , pour lesquels les méchants seront condamnés au jour du jugement , 253. Tome 2.	Pierre rejetée , devenue la principale pierre de l'angle , ch. 21. v. 42.
PENITENCE. Faire de dignes fruits de pénitence , ch. 3. v. 8. & suiv.	S. PIERRE. Priere que S. Pierre fait à Jesus-Christ , de lui commander d'aller à lui sur les eaux , doit être souvent faite par les Chrétiens , 556. & 557.
PERSECUTION. Ne s'y pas exposer temérairement , 124.	S. Pierre marche sur les eaux pour aller à Jesus-Christ , ch. 14. v. 28.
Fuite dans les persecutions non seulement permise , mais même commandée en plusieurs occasions , 386.	S. Pierre effrayé du vent , commença à enfoncer dans l'eau , ch. 14. v. 30.
Erreur de Tertullien sur ce sujet , ib.	Chute de saint Pierre avantageuse pour le guérir d'un orgueil secret , 554. Tome 2.
Belle lettre de saint Augustin sur ce sujet , 387.	Le nom de Pierre lui a été donné par Jesus-Christ , son premier nom étant Simon , 613. & 614.
Saint Cyprien s'étant retiré à cause de la persecution , ne laisloit pas de conduire son peuple du lieu de sa retraite , & de l'instruire par ses lettres , ibid.	Primaute de saint Pierre , 624.
Ceux qui osoient se présenter eux-mêmes aux infidèles dans les temps de persecution , condamnés de présomption par l'Eglise , 388.	Pierre renonce trois fois Jesus-Christ , & ayant entendu ensuite le coq chanter , il rentre en lui-même , connaît & pleure sa faute , ch. 26. v. 69. & suiv.
Sujet de consolation pour les bons dans les plus cruelles persecutions des méchants , 652.	S. Pierre , un exemple de la foiblesse de la nature humaine , 313. Tome 1.
Perseverance , ch. 24. v. 13.	PIETE' Nulles personnes plus déceillées que celles qui sont déchûes de la piété , 482.
PHARISENS , 85.	PILATE. Sa femme est forte tourmentée en songe à cause de Jesus , & elle en avertit son mari , afin qu'il ne s'embarasse point dans l'affaire de ce juste , ch. 27. v. 19.
Orgueil , vice principal des Pharisiens , 216.	Pilate lave ses mains devant le peuple , & leur dit qu'il est innocent du sang de Jesus , ch. 27. v. 24.
Pharisiens scandalisés de ce que Jesus-Christ mange avec des Publicains & des gens de mauvaise vie , ch. 9. v. 10. & suiv.	Lâcheté de Pilate , 383. Tome 2.
Fond du cœur des Pharisiens connu de Jesus-Christ , 332.	PRETOIRE , ch. 27. v. 17.
Les Pharisiens de Jérusalem , les pires de tous , 170.	PRIERE. Les prières des Payens accompagnées de beaucoup de paroles , 217.
Pharisiens & Sadducéens deux sectes différentes parmi les Juifs opposées l'une à l'autre , 602.	Ce qui rend nos prières dignes d'être exaucées , 218.
Levain des Pharisiens & des Sadducéens , leur doctrine corrompue , 607.	Manière de prier , 265. & suiv.
Bandes de parchemin que portoient les Pharisiens , sur lesquelles étoient écrites les paroles de la loi , ch. 23. v. 5.	
Scribes & Pharisiens comparés à des sépulcres blanchis , ibid. v. 27.	

T A B L E.

Prière du lepreux , pleine de foi ,	pauvres pour leurs frères ;
295. & suiv.	225.
La priere & le jeûne , nécessaires pour chasser certains démons , ch. 17.	Dificile aux riches d'entrer dans le royaume des cieux , ch. 19.v.23. & 24.
v. 14. & suiv.	RICHESSES figurées par les épines , qui étouffent la semence de la parole , 505
Vertu de la priere faite par plusieurs personnes unies ensemble par le lien de la charité ,	Orgueil presque inseparable des ri- chesse ,
695	735
La maison de Dieu , maison de prie- re ,	ROBE. l'homme qui étoit au festin sans avoir la robe nuptiale , jeté les pieds & les mains liés dans les tene- bres exterieures , ch. 22. v. 11. & suiv.
ch. 11. v. 13.	S
Vertu de la priere animée de foi ,	SADDUCEENS , 85
ibid. v. 22.	SALATHIEL fils de Joachim , 12
Prière continuelle , désir continuuel ,	SAUTERELLES mises au nombre des animaux purs , 83
24. Tome 2.	SCANDALE . S'arracher l'œil , se cou- per la main droite , s'ils nous sont un sujet de scandale , ch. 5. v. 19. & 30. & ch. 18. v. 8. & 9.
PRINCE. Domination des Princes de l'Eglise , bien différente de celle des Princes de la terre , ch. 20. v. 25.	Scandale des petits , ch. 18. v. 6.
& suiv.	Malheur à celui par qui le scandale arrive , ch. 18. v. 7.
Virtus que doivent avoir des Prin- cesses chrétiens , 779	Deux sortes de scandales , 675
POISSON. Pièce d'argent trouvée dans la bouche d'un poisson , ch. 17.	SCRIBES Signification de ce mot , 47
v. 26.	SEMENT . La sainte virginité , 14
PORTS d'enfer , puissance de l'en- fer , 604	sainte viduité , & la vie sainte dans le mariage , figurées par la semence qui rapporte , l'une cent pour un , l'autre soixante , & l'autre trente , 507
PROCHAIN Ce qu'il faut entendre par notre prochain , 101. Tome 2.	SENNAHERIB . Cent quatre-vingt- cinq mille hommes de l'armée de Sen- nacherib tués en une seule nuit par un Ange , 333
PROPHETE. Faux prophètes dans les derniers temps , qui feront des prodiges capables de séduire les élus , ch. 24.	SERMENT . S'acquitter de son ser- ment , ch. 5. v. 33.
v. 24.	SERVITEUR . Rate de trouver un serviteur fidèle & prudent , ch. 24.
PROSELYTE. ch. 23. v. 15.	v. 45.
PUBLICAINS & femmes prostituées ,	SOUFFRANCE . Nécessité des souffran- ces , 625
plus disposés à écouter la parole de Jésus-Christ que les Pharisiens , ch. 21.	SYRIE . Provinces comprises sous ce nom , 133
v. 28. & suiv.	T
R	EMPLE . Dépenses qui vont à Orner les temples ne sont à bla- mer , 180. Tome 2.
EGARD. Mauvais regards défen- dus , ch. 5. v. 28.	Racheter le temps qui nous est don- né pour fuir la colère de Dieu , 183
REGENERATION. Jour de la regene- ration , 740	TENTATION . Vertu de la pa-
RELIQUES. Respect dû aux Reli- ques , 562	F f ij
RESURRECTION des morts. Vérité connue par les Juifs , & niée par les Sadducéens , 539	
Si les corps des Saints ressuscités à la mort de Jésus-Christ , sont ressusci- tés pour ne plus mourir , 408. Tome 2.	
RICHE. Les riches ne peuvent dire sincèrement : Notre Père qui êtes dans les cieux , s'ils ne reconnoissent les	

T A B L E.

452	ROLE divine pour vaincre les tentations ,	114	Celui-là a reçù sa récompense qui fait le bien pour plaire aux hommes , & pour en être estimé ,	214
	C'est une chose très-different d'être tenté , & d'être livré ou abandonné à la tentation ,	231	Celui qui se lasse par ce qu'on médit de lui , & qu'on le décrie , fait connoître qu'il tendoit plutôt à être loué des hommes qu'à plaire à Dieu dans l'exercice de la charité ,	357
	Nul ne peut être éprouvé , s'il n'est tenté ,	ibid.	VEILLEA pour n'être pas surpris par la dernière heure ,	ch. 24. v. 42.
	La priere , le jeûne & l'aumône , trois puissans moyens pour résister au démon ,	234	VER TU. A mesure que les justes avancent dans la vertu , leurs lumieres augmentent aussi pour connoître leurs defauts ,	512
	TERTULIEN devenu Montaniste ,	185. Tome 2.	VESTEMENS. La loi de Moïse défendoit expressément au Grand - Prêtre de déchirer ses vêtemens ,	344
	TETRARQUE. Signification de ce mot ,	138	VIE cachee , excellente préparation pour les grandes œuvres ,	78
	THAMAR Pourquoi nommée dans la genealogie de Jésus-Christ ,	8	Jésus Christ a mené une vie cachée trente ans durant ,	95
	TRANSFIGURATION. Pierre , Jacques & Jean seuls témoins de la gloire de Jésus-Christ dans sa transfiguration ,	636	VOCATION de Simon & d'André son frere ,	ch. 4. v. 18. & suiv.
	TRAVAIL. Chacun récompensé selon son travail , & non pas selon le fruit de ce travail ,	234. & 235. Tome 2.	Vocation des fils de Zébedée , Jacques & Jean ,	ibid. v. 21. & suiv.
	TRESOR de l'Evangile caché par celui qui l'a trouvé ,	522	Vocation de saint Matthieu , ch. 9. v. 9.	
	TRINITE'. Mystère de la sainte Trinité marqué dans le Baptême de Jésus-Christ ,	100	Voie qui paroît juste , & qui néanmoins conduit à la mort ,	374.
	TRouble. Ne se troubler des maux dont on peut être menacé ,	165. Tome 2.		Z
	V		ZACHARIE fils de Barachie , tué dans le temple & l'autel ,	ch. 23. v. 35.
	VANITE'. Faire éclater ses bonnes-œuvres , non pour s'attirer l'estime & les louanges des hommes , mais pour procurer la gloire de Dieu & l'édification de nos frères ,	213. 452	ZEBEDEP'E. Demande de la mère des enfans de Zébedée ,	ch. 20. v. 20. & suiv.
			ZOROBABEL. De qui il étoit fils ,	231

Fin de la Table.

LE SAINT
EVANGILE
DE
JESUS-CHRIST
SELON
SAINT MARC
*TRADUIT EN FRANCOIS,
AVEC UNE EXPLICATION
tirée des saints Pères & des Auteurs
Ecclesiastiques.*



A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, Impr. & Libr. ord. du Roi,
rue S. Jacque, à S. Prosper & aux trois Vertus,
vis - à - vis les Mathurins.

M. DCC. III.

Avec Approbations, & Privilege de Sa Majesté



PREFACE DE SAINT MARC.



AINT Marc étoit vraisembla-
blement Juif de naissance. On
prétend même qu'il étoit de la
race sacerdotale d'Aaron ; & il
paroît par son stile, que l'Hebreu étoit
sa langue naturelle. Il fut converti, au-
tant qu'on en peut juger, par la prédia-
cation des Apôtres, & particulièrement
par saint Pierre, dont il se rendit le dis-
ciple. Aussi cet Apôtre l'appelle son fils,
parcequ'il l'avoit, dit saint Jérôme, en-
gendré en JESUS-CHRIST ; de même
que Timothée, Luc, & Tite étoient les
fils spirituels, & les fruits de la charité &
Bed. in
Marc. 10.
4. p. 914
Hieron. in Marc.
prefat.
t. P. tr.
5. 13.
Hieron. in Isai.
cap. 65.
v. 23.
a ij

P R E F A C E.

de la foi de saint Paul. Il est donc différent d'un autre Marc surnommé Jean,
A. 11.
12. 25.
c. 13. 5.
14. dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, qui accompagna pendant quelque temps saint Barnabé & saint Paul dans leurs fonctions apostoliques, & qui les quitta ensuite.

Euseb.
Hist. Eccl.
l. 2. c. 15.
Hieron.
de Scrip.
Eccl. fiefs.
c. 8.
Idem
sp. 150.
quef. 11.
Biblioth.
Patrum
tom. 1.
p. 163. Il suivit saint Pierre dans le voyage qu'il fit à Rome l'an 45. de JESUS-CHRIST : & ce fut là qu'il écrivit l'Evangile qui porte son nom. Il l'écrivit, non de son propre mouvement ; mais à la priere des fidelles, & par un ordre visible de Dieu. Car ceux qui avoient entendu saint Pierre prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST dans Rome, avec cette force & cette onction toute divine qui accompagnoit ses discours, se sentirent si embrasés de l'amour de la verité, qu'ils souhaiterent avec une grande ardeur d'avoir par écrire les mêmes choses qu'ils avoient ouies de sa bouche. Ils prierent donc saint Marc, qui étoit & son disciple & son interprete, de vouloir bien leur écrire l'Evangile, afin qu'ils eussent comme un monument fixe & perpetuel de cette sainte doctrine qu'on leur avoit annoncée. Et ils ne se lassèrent point de l'en solliciter & de l'en presser, jusqu'à ce que par leurs instan-

P R E F A C E.

ces continualles ils obtinrent à la fin de lui ce qu'ils souhaitoient. Ainsi saint Marc écrivit son Evangile de ce qu'il avoit entendu dire à saint Pierre. Et cet Apôtre ayant de la joie de voir l'ardeur des nouveaux fidèles pour la vérité qu'ils avoient apprise, confirma par son autorité l'Evangile de saint Marc, & approuva qu'il fût lu dans les Eglises. Un Ancien dit même, que c'étoit lui qui ^{Athan.} l'avoit dicté. Mais il semble qu'on doit ^{Syn. t. 2. p. 155.} expliquer ceci par ce qu'ont dit ceux qui l'avoient précédé, qui est que saint Marc mit par écrit ce qu'il avoit seulement entendu prêcher à saint Pierre : ce ^{Euseb. t. 3. hisp.} qui néanmoins ne nous doit pas empêcher de reconnoître avec saint Epiphane, ^{Ecclesiast. c. 39.} qu'il commença, & qu'il continua ^{Epiph.} cet ouvrage par un ordre & un mouvement interieur du Saint-Esprit. Il ne s'est pas attaché à garder exactement l'ordre du temps dans ce qu'il a écrit ; & son Evangile est presque partout comme un abrégé de celui de saint Matthieu ; quoiqu'il y ajoute aussi quelquefois en peu de mots des circonstances très-considerables. Saint Chrysostome témoigne, que s'il est ^{Chrysost.} plus court que les autres Evangelistes, ^{in Matth. hom. 4.} c'est parcequ'il a voulu imiter saint Pierre,

a iii

P R E F A C E.

qui aimoit à parler peu. Comme il n'écrivoit que ce qu'il avoit entendu dire à cet Apôtre , c'est la raison pour laquelle , selon un Ancien , il ne rapporte point dans son Evangile ce que JESUS-CHRIST dit à l'avantage de son maître , après la celebre confession qu'il fit de sa divinité. Et il raconte au-contraire fort au long la manière dont saint Pierre renonça trois fois JESUS-CHRIST ; parceque , selon la remarque du même Auteur , l'humilité de ce saint Apôtre le portoit à raconter fort souvent cette faute dont il ressentoit un si vif regret , & qui lui avoit fait verser tant de larmes ; & que cette même humilité lui faisoit taire bien des choses qui auroient pu lui attirer de l'estime parmi les fidelles. Saint Chrysostome dit même , que lorsque saint Marc s'est abstenu de rapporter certaines choses qui étoient fort honorables à saint Pierre , en même-temps qu'il racontoit avec grand soin son renoncement , ç'a été peut - être parceque le maître l'exigea ainsi du disciple. Mais quoi qu'il en soit , les Anciens ont cru pouvoir se servir de cet exemple tant du maître que du disciple , pour prouver aux fidelles combien des personnes si sincères & si

Euseb.
demonst.
Euseb.
l. 3. c. 5.

Chrysost.
in Matth.
hom. 19.
tom. 1.
p. 634.

P R E F A C E.

éloignées de tout sentiment de vanité, de-
voient être crues dans ce qu'elles disoient;
c'est-à-dire, qu'ils ont jugé que rien n'é-
toit plus fort pour convaincre les plus
impies de la vérité de l'Evangile, que
cette simplicité étonnante de tous les
saints Evangelistes, qui paroît dans le re-
cit de ce qui sembloit deshonorer davan-
tage les Apôtres, & qui n'a pas empêché
tous les peuples de la terre de se soumet-
tre à la foi qu'ils ont prêchée.

Le sentiment des Anciens est, que saint Auguſtīn
de confi. Marc a écrit l'Evangile en Grec, qui Evang.
l. i. c. 24
Hieron. étoit alors une langue fort commune à prefat. in
4. Evang. Rome, où cet Evangile a été écrit. Que si l'on demande, comme a fait saint Chrysostome, pourquoi saint Marc & saint Luc, qui n'étoient que disciples des Apôtres, ont eu l'avantage d'écrire le saint Evangile, lorsqu'entre les douze Apôtres il n'y en a eu que deux qui ayent eu le même avantage; on peut répondre premierement avec ce Père, que c'est parceque ces hommes si saints ne faisoient rien par un vain amour de la gloire, & qu'ils agissoient en toutes choses par un mouvement de l'Esprit de Dieu, & dans la vûe seule du bien de l'Eglise. Mais saint Augustin en rend encore une

P R E F A C E.

Arguf.
ser. 249.
tom. 3.
edit. Be-
ned. p.
998.

raison , lorsqu'il dit : Que Dieu voulut que saint Marc & saint Luc écrivissent l'Evangile , quoiqu'ils ne fussent pas au rang des Apôtres , afin que l'on ne crût pas que la grace d'annoncer l'Evangile de J E S U S - C H R I S T fût renfermée dans les feuls Apôtres.

Epiph.
brefs. 51.
e. 6.
Hieron.
de Scrip.
Ecclesiast.
c. 18.
Cornel. 2
lepid. in
Marc. p.
574.
Mabil.
Itim. Ital.
P. 32.

Après que saint Marc eut écrit son Evangile , il le porta en Egypte lorsqu'il y fut envoyé par saint Pierre pour y annoncer la foi. On prétend cependant en avoir à Venise l'original écrit en Grec de la propre main de saint Marc. Et ce livre , dont on dit que les caractères sont presque tout effacés , se tient maintenant toujours fermé avec des sceaux ; ensorte qu'on ne l'ouvre plus pour personne.

Hieron.
in Matth.
procem.
Brech.
4. 10.

Saint Marc est représenté figurément , selon saint Jerôme , dans la vision d'Ezechiel , sous la figure du lion ; parceque son Evangile commence par la prédication de saint Jean dans le desert , & par la voix de celui qui crie , & qui étonne les pecheurs , en leur disant : Préparez la voie du Seigneur , rendez droits ses sentiers ; faites pénitence : ce qui étoit , pour le dire ainsi , comme le rugissement du lion .



LE SAINT
EVANGILE
DE
JESUS-CHRIST
SELON
SAINT MARC.

CHAPITRE PREMIER.



NITIUM 1. //
Evange-
lii Iesu
Christi
filii Dei.



E commence-
ment de l'Evan-
gile de JESUS-
CHRIST, Fils

de Dieu.

2. Sicut scriptum

2. // Comme il est écrit *Mal.3,1*

1. autr. Le commencement de | Fils de Dieu, fut tel,
l'Evangile de JESUS-CHRIST, | 2. qu'il est écrit, &c,

If. 40. 3. dans le prophete Isaïe : "J'en-
*Math. 3. 3.*voie mon Ange devant vo-
tre face, qui *marchant* devant
vous vous préparera le che-
min.

Luc. 3. 4. 3. *On entendra* dans le de-
*Joan. 1. 2. 3.*sert la voix de celui qui crie :
Préparez la voie du Seigneur,
rendez droits ses sentiers.

4. Jean étoit dans le desert,
batisant, & prêchant le batê-
me de pénitence pour la re-
mission des pechés.

Math. 3. 5. 5. Tout le pays de la Judée,
& tous ceux de Jerusalem ve-
noient à lui, & confessant
leurs pechés, ils étoient ba-
tisés par lui dans le fleuve du
Jourdain.

Math. 3. 4. 6. Or Jean étoit vêtu de
Levit. 11. 22. poil de chameau : il avoit une
ceinture de cuir autour de ses
reins, & vivoit de sauterelles
& de miel sauvage. Il prêchoit,
en disant :

Math. 3. 11. 7. Il en vient un autre après
Luc. 3. 16. moi, qui est plus puissant que
Joan. 1. 27. moi : & je ne suis pas digne de
délier les cordons de ses sou-
liés, en me prosternant *devant*
lui.

Mat. 3. 11. 8. Pour moi, je vous ai ba-
5. c. 2. 4. tisés dans l'eau : mais pour lui,
c. 11. 16. 2. autr. Je vais envoyer mon Ange, &c.

est in Isaia propheta. Ecce ego mittō Angelum meum ante faciem tuam ; qui præparabit viam tuam ante te.

3. Vox clamantis in
deserto : Parate viam
Domini, rectas facite
semitas ejus.

4. Fuit Joannes in
deserto baptisans, &
prædicans baptismum
poenitentiae, in remis-
sionem peccatorum.

5. Et egrediabatur ad
eum omnis Judæa re-
gio, & Jerosolymites
univerbi. & baptisaban-
tur ab illo in Jordanis
flumine, confitentes pec-
cata sua.

6. Et erat Joannes
vestitus pilis camelii,
& zona pellicea circa
lumbos ejus, & locu-
stas & mel silvestre ede-
bat. Et prædicabat, di-
cens :

7. Venit fortior me
post me : cuius non sum
dignus procumbens sol-
vere corrigiam calcea-
mentorum ejus.

8. Ego baptisavi voi-
aquâ : ille verò baptisa-

SELON S. MARC. CHAP. I. 11
bit vos Spiritu sancto.

9. Et factum est, in diebus illis venit Jesus à Nazareth Galilææ, & baptisatus est à Joanne in Jordane.

10. Et statim ascendenſ de aqua, vidi caelos apertos, & Spiritum tanquam columbam descendentem, & manen- tem in ipſo.

11. Et vox facta est de caelis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.

12. Et statim Spiritus expulit eum in desertum;

13. Et erat in deserto quadraginta diebus, & quadraginta noctibus : & tentabatur à satana : proutque cum bestiis, & Angeli ministrabant illi.

14. Postquam autem traditus est Joannes, ve- nit Jesus in Galilæam, prædicans Evangelium regni Dei,

15. & dicens : Quoniam impletum est tem- pus, & appropinqua- vit regnum Dei : pœ- nitentimi, & credite

14, leur, livré

il vous batisera dans le Saint-Esprit.

9. En ce même-temps Je-
sus vint de Nazareth qui est
en Galilée, & fut batiſé par
Jean dans le Jourdain.

10. Et aussi-tôt qu'il fut sorti
de l'eau, il vid les cieux s'ou-
vrir, & l'Esprit en forme de
colombe descendre & demeuer
sur lui.

11. Et une voix se fit enten-
dre du ciel : Vous êtes mon
Fils bien-aimé : c'est en vous
que j'ai mis toute mon affe-
ction.

12. Aussi-tôt après l'Esprit
le poussa dans le desert ;

13. où il demeura quarante
jours & quarante nuits. Il y
étoit tenté par satan, & il
étoit parmi les bêtes sauva-
ges, & les Anges le ser-
voient.

14. Mais après que Jean
eut été mis en prison, Je-
sus vint dans la Galilée, prê-
chant l'Evangile du royaume
de Dieu,

15. & disant : Puisque le
temps est accompli, & que
le royaume de Dieu est pro-
che, faites pénitence, &

croyez à l'Evangile.

*Math. 4. 18.
Luc. 5. 2.*

16. Or un jour qu'il marchoit le long de la mer de Galilée , il vid Simon & André son frere qui jettoient leurs filets dans la mer , car ils étoient pêcheurs.

17. & JESUS leur dit : Suivez-moi , & je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

18. En même - temps ils quitterent leurs filets , & le suivirent.

19. De là s'étant un peu avancé , il vid Jacque fils de Zebedée , & Jean son frere , qui étoient aussi dans une barque , où ils raccommendoient leurs filets :

20. il les appella à l'heure-même , & ils le suivirent , ayant laissé dans la barque Zebedée leur pere , avec ceux qui travaillioient pour lui.

21. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm ; & JESUS entrant d'abord le jour du sabbat dans la synagogue , il les instruisoit ;

22. & ils étoient étonnés de sa doctrine , parcequ'il les instruisoit comme ayant auto-

17. *lett.* Venez après moi.

*Math. 4. 13.
Luc. 4. 31.*

*Math. 7. 18.
Luc. 4. 32.*

Evangelio.

16. Et præteriens sa-
cus mare Galilææ , vidit
Simonem & Andream
fratrem ejus , mittentes
retia in mare , erant ce-
nim pescatores ,

17. & dixit eis Je-
sus : Venite post me , &
faciam vos fieri pescato-
res hominum.

18. Et protinus reli-
ctis retibus , secuti sunt
cum.

19. Et progressus in-
de pusillum , vidit Jaco-
bum Zebedæi , & Joan-
nem fratrem ejus , &
ipsos componentes retia
in navi :

20. & statim vocavit
illos ; & relicto patre
suo Zebedæo in navi
cum mercenariis , secuti
sunt eum .

21. Et ingrediuntur
Capharnaüm ; & statim
sabbatis ingressus in sy-
nagogam , docebat eos .

22. Et stupebant su-
per doctrinam ejus : erae
enim docens eos , quasi

SELON SAINT MARC. CHAP. I. 13
potestatem habens , & rité , & non pas comme les
non sicut Scribæ.

23. Et erat in syna-
goga eorum homo in
spiritu immundo : & ex-
clamavit ,

24. dicens : Quid
nobis & tibi , Jesu Na-
zarene ? Venisti perdere
nos ? Scio qui sis : Sap-
etus Dei.

25. Et comminatus
est ei Jesus, dicens : Ob-
mutesce , & exi de ho-
mine.

26. Et discerpens eum
spiritus immundus , &
exclamans voce magna ,
exit ab eo.

27. Et mirati sunt
omnes , ita ut conqui-
rerent inter se , dicentes :
Quidnam est hoc ? Quæ-
nam doctrina hæc nova ?
Quia in potestate etiam
spiritibus immundis im-
perat , & obediunt ei.

28. Et processit ru-
mor ejus statim in om-
nem regionem Galilææ.

29. Et protinus egre-
dientes de synagoga ,

34. aut. Qu'avez - vous à faire à nous ?

23. Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur , qui s'écria ,

24. disant : Qu'y a-t-il en-
tre vous & nous ?, JESUS de
Nazareth ? Etes - vous venu
pour nous perdre ? Je sai qui
vous êtes : Vous êtes le Saint
de Dieu.

25. Mais JESUS lui par-
lant avec menaces , lui dit :
Tais-toi , & fors de cet hom-
me.

26. Alors l'esprit impur l'a-
gitant avec de violentes con-
vulsions , & jettant un grand
cri , sortit hors de lui.

27. Tous en furent dans un
si grand étonnement , qu'ils se
demandoient les uns aux au-
tres : Qu'est-ce que ceci ? Et
quelle est cette nouvelle do-
ctrine ? Il commande même
avec empire aux esprits im-
purs , & ils lui obeissent.

28. Sa réputation se répan-
dit en même temps dans toute
la Galilée.

29. Si-tôt qu'ils furent sor-
tis de la synagogue , ils vin-
t. 14: *Marc.*

LE SAINT ÉVANGILE

rent avec Jacque & Jean en la maison de Simon & d'André.

venerunt in domum Sⁱp monis & Andreae, cum Jacobo & Joanne.

30. Or la belle-mere de Simon étoit au lit ayant la fièvre : ils lui parlerent aussi-tôt d'elle ;

30. Decumbebat autem socrus Simonis febricitans, & statim dicebant ei de illa ;

31. & lui s'approchant, la prit par la main, & la fit lever. Au même instant la fièvre la quitta, & elle les servoit.

31. & accedens ele-
vavit eam, apprehensa
manu ejus. Et continuo
dimisit eam febris, &
ministrabat eis.

32. Sur le soir le soleil étant couché, ils lui amenerent tous les malades & les possédés ;

32. Vespere autem
facto, cum occidisset
sol, afferebant ad eum
omnes male habentes,
& dæmonia habentes :

33. & toute la ville étoit assemblée devant sa porte.

33. & erat omnis ci-
vitas congregata ad ja-
nuaum.

34. Il guerit plusieurs malades de diverses maladiés, & il chassa plusieurs démons, & il ne leur permettoit pas de dire qu'ils le connoissoient.

34. Et curavit mul-
tos, qui vexabantur va-
riis languoribus, & dæ-
monia multa ejiciebat, &
non sinebat ea loqui quo-
niam sciebant eum.

35. Le lendemain s'étant levé de fort grand-matin, il sortit, & s'en alla dans un lieu désert, où il prioit.

35. Et diluculo valde
surgens, egressus abiit
in desertum locum, ibi
que orabat.

36. Simon & ceux qui étoient avec lui, l'y suivirent :

36. Et prosecutus est
eum Simon, & qui cum
illo erant :

37. & l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tout le monde vous cherche,

37. & cum inveni-
sent eum, dixerunt ei
Quia omnes queunt te,

38. Et ait illis : Eamus in proximos vicos & civitates , ut & ibi prædicem : ad hoc enim veni.

39. Et erat prædicans in synagogis corum , & in omni Galilæa , & dæmonia ejiciens.

40. Et venit ad eum leprosus , deprecans eum & genu flexo dixit ei : Si vis , potes me mundare.

41. Jesus autem , miserrus ejus , extendit manum suam , & tangens eum , ait illi : Volo : Mundare.

42. Et cum dixisset , statim discessit ab eo lepra , & mundatus est.

43. Et comminatus est ei , statimque ejicit illum ,

44. & dicit ei : Vide nemini dixeris : sed vade , ostende te Principi Sacerdotum , & offer pro munitione tua quæ præcepit Moyses in testimoniū illis.

38. Il leur répondit : Allons aux villages & aux villes d'ici alentour , afin que j'y prêche aussi ; car c'est pour cela que je suis venu.

39. Il prêchoit *en effet* dans leurs synagogues , & par toute la Galilée , & il chassoit les démons.

40. Pendant ce temps-là ^{Matth.}
un lepreux vint à lui , qui le ^{8. 2.}
priant , & se jettant à ses ^{Luc. 5.}
genoux , lui dit : Si vous voulez , ^{12.}
vous pouvez me guérir .

41. Jesus en eut pitié ; & étendant la main , il le toucha , & lui dit : Je le veux , soyez // guéri .

42. Ayant dit cette parole , sa lepre le quitta au même instant , & il fut guéri .

43. // Jesus le renvoya aussi-tôt , après lui avoir défendu fortement *d'en parler* ,

44. en lui disant : Gardez-vous bien de rien dire de ceci à personne ; mais allez vous montrer au // Prince des Prêtres , & offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné , ^{Levit. 14. 20.} afin que cela leur serve de témoignage .

41. *lett. nec.*

43. *autr. Jesus l'obligea aussi-*

tôt de s'en aller , &c.

44. *gr. Pétro,*

46 EXPLICATION DU CHAP. I.

45. Mais cet homme l'ayant quitté , commença à parler de sa guerison , & à la publier par-tout : de sorte que JESUS ne pouvoit plus paraître dans la ville ; mais il se tenoit dehors dans les lieux deserts ; & on venoit à lui de tous côtés.

45. At ille egressus; cœpit prædicare & diffamare sermonem , ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem , sed foris in deseratis locis esset , & conve-niebant ad eum undique.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. 2. *L*e commencement de l'Evangile de JESUS-CHRIST, Fils de Dieu , fut tel , qu'il est écrit dans le prophète Isaïe : Je vais envoyer mon Ange devant votre face , &c.

C'est le sentiment de plusieurs habiles Interprètes , que ces paroles : *Initium Evangelii Iesu Christi* , &c. ne doivent point être regardées comme le titre de l'Evangile écrit par saint Marc ; mais qu'elles se rapportent à ce qui suit , & signifient que la prédication de JESUS-CHRIST commença , selon que l'avoient prédit les Prophetes ; c'est-à-dire , qu'elle fut précédée par le *batême* que saint Jean donna aux peuples pour les préparer à la pénitence , & par cette voix qu'il fit entendre dans le désert : *Préparez la voie du Seigneur ; rendez droits ses sentiers.* Car en effet , & ce batême de saint Jean , & ces avertissements qu'il donnoit aux Juifs pour les porter à la pénitence , comme au seul remède qui pouvoit leur faire éviter les effets de la colere de Dieu , toute prête à tomber

sur

sur eux, étoient comme les premices de la prédication de JESUS-CHRIST, ou comme une préparation aux grandes & sublimes vérités que cet Homme-Dieu venoit annoncer aux hommes. L'EVANGELISTE dispose donc les lecteurs à recevoir favorablement ce qu'il a à dire de la prédication du Sauveur, en faisant connoître d'abord, que les Prophètes en avoient parlé long-temps auparavant ; & qu'ainsi il paroiffoit que ce n'étoit point l'ouvrage de l'esprit de l'homme, ni du hazard, mais du Seigneur, qui accomplissoit alors ce qu'il avoit fait prédire avant plusieurs siècles.

Il est vrai qu'on trouve dans la citation même du Prophète une assez grande difficulté, qui semble d'abord affoiblir la preuve que l'EVANGELISTE en veut tirer. Car on voit bien qu'Isaïe a parlé de *la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, &c.* Mais on ne voit point qu'il y soit écrit, selon la citation de saint Marc : *Fen-voie mon Ange devant votre face, &c.* Et c'est dans le prophète Malachie que ces paroles sont rapportées. Plusieurs répondent à cette difficulté, que le nom d'Isaïe ne se trouve point dans la plupart des manuscrits grecs, non plus que dans saint Irenée, &c. dans quelques autres anciens Auteurs, où il y a seulement : Selon qu'il est écrit dans les Prophètes. Mais les plus habiles Interpretes croient que le nom d'Isaïe est employé en ce lieu, comme celui du Prophète sans comparaison le plus célèbre, & qui dit, sinon dans les mêmes termes, au moins en substance, ce que Malachie a dit depuis lui.

On peut remarquer ici, que saint Marc commence son EVANGILE d'une manière assez différente.

des autres Evangelistes. Nous avons vû saint Matthieu commencer le sien par la genealogie de J E S U S - C H R I S T , & décrire ensuite ce qui regarde sa naissance temporelle. Saint Luc après avoir raconté la grossesse miraculeuse de la mère de saint Jean-Baptiste , & l'Incarnation du Fils de Dieu , rapporte ce qui se passa tant à la naissance du Précurseur , qu'à celle de J E S U S - C H R I S T . Saint Jean ne décrit ni la genealogie , ni la naissance du Fils de Dieu dans le monde ; & il s'éleve tout-d'un-coup , ainsi qu'un aigle , jusqu'à la generation éternelle du Verbe. Mais saint Marc sans rien dire ni de la genealogie de J E S U S - C H R I S T , ni de son Incarnation , ni de sa naissance temporelle , ni de sa generation éternelle , commence à parler d'abord de la prédication du saint Précurseur & de celle du Fils de Dieu. Il entre donc en matière tout-d'un-coup ; & après avoir prouvé par les Prophetes la vérité de la mission de saint Jean , & représenté les vives exhortations qu'il faisoit au peuple Juif , il raconte le baptême du Sauveur , & commence ensuite à entrer dans le récit de ses prédications & de ses œuvres miraculeuses. Car c'étoit-là principalement ce qu'il s'étoit proposé , de faire voir comme en abrégé , de quelle sorte le Messie prédit depuis tant de siècles par les Prophetes , avoit accompli le grand ouvrage pour lequel il avoit été envoyé ; c'est-à-dire , comment il avoit prêché aux hommes les vérités de la loi nouvelle , & confirmé ces vérités , tant par ses miracles & par sa vie toute divine , que par ses souffrances & par sa mort.

V. 12. Aussi-tôt après l'Esprit le poussa dans le désert.

Cette expression qui surprend d'abord, en ce qu'elle semble nous marquer quelque espece de violence, ne doit néanmoins nous faire entendre autre chose, sinon que l'Esprit de Dieu qui étoit en J E S U S - C H R I S T dans toute sa plénitude, le porta à se retirer avec ardeur dans le désert, aussitôt après qu'il eut reçu le baptême de saint Jean. Mais si J E S U S - C H R I S T ne put souffrir en sa personne aucune violence, agissant toujours avec une souveraine liberté, il pouvoit bien nous marquer par là cette sainte violence que ses membres seroient obligés de se faire eux-mêmes par un mouvement de l'Esprit de Dieu, qui les porte à faire sans cesse de pieux efforts contre le penchant de leur nature corrompue, & à s'arracher, pour le dire ainsi, eux-mêmes à la vue de tous les attractions du monde, qui peuvent souiller en eux la pureté & l'innocence de leur baptême. Car c'est de ces saints combats que le Fils de Dieu a dit : Que depuis le temps de Jean-Baptiste, le royaume du ciel ^{Maud.} se prenoit par violence, & que c'étoient les violens qui l'emportoient. Il faut donc souvent que J E S U S - C H R I S T, dans la personne de ses membres qui sont faibles, soit ainsi poussé fortement, & non sans une sainte violence, au fond du désert, & comme arraché au monde ; afin qu'ils y soient plus en état de résister à leur ennemi. Car s'il se porte à les attaquer avec plus de fureur dans la solitude, il y trouve plus de résistance de la part de ceux qui y demeurent dans la compagnie de leur divin chef & des saints Anges, & qui ont soin de s'y nourrir à son exemple de la parole de Dieu, qui est la vie de leurs ames. Ainsi J E S U S - C H R I S T n'a été condamné ou poussé par l'Esprit saint dans la

desert, qu'afin d'y attirer après lui ses vrais disciples, dont le cœur au moins doit y aspirer, afin d'y être en état d'entendre d'autant plus librement la voix de celui qui leur a promis de les y entretenir, qu'ils y sont plus éloignés de tout le tumulte du siècle, qui les empêche d'entendre cette voix divine: *Ducam eam in solitudinem, & loquar ad cor ejus.*

¶. 13. Où il demeura quarante jours & quarante nuits. Il y étoit tenté par satan: & il étoit parmi les bêtes sauvages; & les Anges le servoient.

Hieron.
& Bed.
in hunc
locum.
Matth. 4.
1. 2. 3.

La maniere dont saint Marc parle ici en general de la tentation de JESUS-CHRIST, a donné lieu à d'habiles Interpretes d'en conclure, que le démon l'a souvent tenté pendant ces quarante jours. Et le texte Grec semble confirmer encore ce sens. Mais parceque saint Matthieu n'a parlé que de trois tentations, & que même la maniere dont il en parle nous fait juger que ce ne fut qu'à la fin de la quarantaine que le démon s'approcha de lui pour le tenter; on peut bien croire que saint Marc n'a aussi parlé que des mêmes tentations rapportées dans saint Matthieu. Et il est même assez vraisemblable, que le Fils de Dieu ne permit point à cet esprit tentateur de l'approcher durant tout ce temps, comme il auroit fait à l'égard d'un autre; mais qu'il voulut seulement le souffrir tout à la fin de son jeûne, pour la consolation & l'instruction de ses disciples, à qui son exemple devoit servir d'un très-grand soutien dans de semblables combats.

Il est dit que JESUS-CHRIST étoit alors avec les bêtes; ce qui signifie qu'il n'eut durant tout ce temps la compagnie d'aucun homme, &

qu'il étoit dans une entiere & effroyable solitude, n'y ayant dans ce desert que des bêtes farouches. Mais il n'étoit pas neanmoins *soul*, comme il *joan. 8:16.* dit lui - même ailleurs, puisque son *Pere qui l'a voit envoyé étoit avec lui*. Et ses disciples qui le suivent dans la solitude, ne doivent pas être non plus regardés comme y étant seuls, puisqu'ils y sont avec J E S U S - C H R I S T qui leur tient lieu de toutes choses. Que si ces *bêtes farouches* peuvent bien leur figurer les passions differentes qu'ils sont obligés de domter sans cesse au-dedans d'eux-mêmes ; qu'ils soient assûrez qu'elles ne pourront leur nuire , tant qu'ils se tiendront en la compagnie de leur divin Maître , qui en vivant au milieu de toutes ces bêtes farouches dans le desert où il s'étoit retiré, traçoit , pour le dire ainsi , aux yeux de leur foi comme un tableau de ce qu'il étoit venu faire au milieu des hommes. Car en s'incarnant il étoit entré dans ce monde comme en une affreuse solitude , où il se tenoit parfaiteme nt séparé de toute la corruption des creatures plongées dans le peché; & où ceux-mêmes qu'il regardoit comme son peuple , & qui auroient dû davantage le reconnoître pour leur Roi , non seulement refusèrent de le recevoir , mais furent encore à son égard comme autant *de bêtes farouches* , toujou rs appliqués à le déchirer en mille manieres par leurs médisances , jusqu'à ce qu'enfin *ils le Prov. 22:12 devorerent* , selon l'expression du Sage , puisqu'ils n'assouvirent la fureur de leur jalousie que par sa mort.

Saint Marc ajoute , *Que les Anges le servoient :*
*& quelques Auteurs en ont encore conclu , qne Bed. de
dans tout le temps qu'il demeura dans ce desert , hunc loc.*

22 EXPLICATION DE CHAP. I.

Math.
4. 11.

les saints Anges le servoient , tandis que l'ange apostat le tentoit. Mais il paroît clairement par saint Matthieu , que ce ne fut qu'à la fin des tentations qui y sont décrites , que *les Anges s'approcherent d'une maniere sans doute visible , pour le servir dans ses besoins comme homme , & comme un homme qui ayant passé miraculeusement quarante jours & quarante nuits sans manger , laissa alors agir la nature , & sentit la faim.* Ce fut donc pour donner à J e s u s - C H R I S T l'assistance corporelle qu'il voulut bien recevoir d'eux , qu'ils s'approcherent visiblement pour le servir. Il avoit exprès empêché jusqu'alors , que les Anges se montrassent & le servissent ; parceque dans le dessein qu'il avoit de donner l'exemple d'un jeûne si admirable , & d'attirer dans la suite son ennemi au combat par la faim même qu'il voulut souffrir , il eût été non seulement inutile , mais contraire même aux conseils de sa divine sagesse , que ses saints ministres parussent pour le servir. Ainsi il falloit que satan trouvât J e s u s - C H R I S T seul en apparence dans cette affreufe solitude , afin qu'il osât venir l'attaquer. Et il étoit nécessaire que les hommes fussent convaincus que ce n'étoit point par le secours d'aucun Ange , mais par sa propre vertu , qu'il avoit vaincu le fort armé ; & qu'il avoit mérité par sa victoire à tous ses membres de le vaincre aussi ; non pas néanmoins comme lui , par eux - mêmes ; mais avec lui , par la vertu de sa grace.

¶ V. 15. *Le temps est accompli , & le royaume de Dieu est proche : faites pénitence , & croyez à l'Evangile.*

Saint Paul nous explique la maniere dont on

doit entendre cette parole du Fils de Dieu : Que *le temps étoit accompli*. Car il représente le temps qui a précédé l'avenement du Sauveur , comme le temps de l'enfance du peuple Juif , qui étoit encore assujetti aux ceremonys de la loi , comme aux premières & plus grossières instructions que Dieu s'étoit contenté jusqu'alors de donner au monde. *Mais lors* , dit-il , que les temps ont été accomplis ; c'est à-dire , que le temps de cette première enfance a été passé , & que le moment heureux de voir accompli ce que les saints Patriarches & les saints Prophetes avoient prédit touchant la *Gen. 49. 10.* venue du Messie , & de celui qui étoit attendu par les nations , & touchant l'onction du Saint des Saints , *Dan. 9.* selon l'expression de Daniel , est arrivé ; alors *Dieu 24.* a envoyé son Fils pour racheter ceux qui étoient assujettis à la loi.

C'étoit à cet *accomplissement des temps* que les vœux de tous les anciens justes avoient aspiré avec tant d'ardeur , selon que saint Paul le dit d'eux : Qu'ils étoient mors dans la foi , n'ayant point reçû *Hebr. 11c.* les biens que Dieu leur avoit promis , mais les voyant *13.* & comme les saluant de loin. Le démon & le péché avoient régné jusqu'alors dans le monde. Et la loi même n'avoit servi , comme dit saint Paul , que d'éguillon au péché : *Virtus peccati lex* ; parce- *1. Cor. 15. 26.* que le péché ayant pris occasion de s'irriter davantage par le commandement , produissoit toutes sortes de mauvais desirs , sans que la loi , impuissante par elle-même , pût y remédier en aucune sorte. Mais les temps étant accomplis de l'effusion de la grace & de la miséricorde surabondante du Sauveur du monde , Dieu se préparoit à regner lui-même dans le cœur des hommes , en y détruisant
b iiiij

l'empire du démon , & le regne du peché. C'étoit donc l'approche de ce royaume , ou de ce regne de Dieu , que J e s u s annonçoit aux Juifs , en les exhortant à la pénitence , & en les pressant de croire à l'Evangile .

Cette *creance* qu'il leur demandoit , étoit une humble soumission aux vérités qu'il venoit leur annoncer. C'étoit sans doute une heureuse nouvelle qu'il leur apportoit , selon la propre signification du mot d'*Evangile* , lorsqu'il assuroit que les promesses si magnifiques qui avoient été faites à leurs peres alloient s'accomplir par l'établissement du regne ou du *royaume de Dieu* . Mais s'ils pouvoient être disposés à ajouter foi à une chose qui leur devoit être également avantageuse & honorable , le chemin qu'on leur montroit pour parvenir à ce grand bonheur pouvoit leur paroître âpre & penible. Car des pecheurs , tels qu'étoient alors la plûpart des Juifs , ne pouvoient manquer de trouver dans eux une très grande opposition à la pénitence. Et cependant il n'y avoit que cette voie seule par laquelle ils pussent se rendre dignes du *royaume* que leur annonçoit l'Evangile de J e s u s - C H R I S T , qui en exhortant les peuples à croire à cet *Evangile* , les y conduisoit en même-temps par la pénitence : *Penitentia , & credite Evangelio* . Mais s'ils n'étoient point par eux - mêmes en état de goûter les vérités de l'Evangile , & s'ils étoient comme des malades spirituels à qui le pain de la vérité paroissoit encore amer , celui qui disoit alors que *les temps écoient accomplis , & que le royaume de Dieu étoit proche* , fournissoit à ces pecheurs une abondante consolation , & re-levoit leurs esperances ; car ce *regne de*

Dieu qu'il leur annonçoit, étoit l'infusion même de sa grace dans les coeurs; de sa charité qui rend tout possible à l'homme; puisqu'il n'y a rien, comme dit souvent saint Augustin, de difficile à celui qui aime.

¶. 21. Ils vinrent à Capernaüm: & J es u s entrant d'abord le jour du sabbat dans la synagogue, il les instruifoit.

Le texte sacré porte au pluriel *les jours du sabbat*; ce qu'un savant Interprete croit qu'on doit entendre au singulier, ainsi qu'on l'a mis. Et l'on peut dire même qu'en le traduisant ainsi, on rend le sens véritable de la Vulgate, de quelque manière que l'on veuille l'expliquer. Car le Fils de Dieu entra dans la synagogue aussi-tôt qu'il fut arrivé à Capharnaüm. Or le jour qu'il y entra étoit le jour du sabbat. Mais l'expression dont se sert l'Evangeliste en mettant *les jours du sabbat*, nous donne seulement lieu de juger qu'il faisoit la même chose dans la suite; c'est-à-dire, que tant ^{Luc. 4,1} qu'il demeura à Capharnaüm, il entroit de même ^{11.} *les jours du sabbat dans la synagogue.* Il y entroit non comme un disciple, mais comme un maître excellent, qui avoit toute la lumiere & toute l'autorité, dont tous les Docteurs anciens & nouveaux n'avoient jamais possédé qu'une très-petite portion; car tout ce qu'ils en avoient eu ne devoit être regardé que comme un écoulement de cette source de la vérité essentielle, & de la puissance toute divine de celui qui étoit venu dans le monde pour enseigner les Docteurs mêmes, & pour confondre les sages du siècle. On voit ailleurs, que ^{Luc. 4,} c'étoit la coutume de J es u s - C h r i s t d'entrer ^{16.} *les jours du sabbat dans la synagogue des lieux*

26 EXPLICATION DU CHAP. I.

differens où il se trouvoit. Et en cela il monstroit l'exemple aux peuples , de se trouver exactement en ces jours consacrés au service du Seigneur, dans les saintes assemblées , où ils doivent écouter avec respect sa parole , & en recevoir l'intelligence des ministres établis pour leur en donner l'explication.

Il peut paroître surprenant de ce qu'on lui permettoit d'enseigner ainsi le peuple , puisqu'il sembloit que ce ministere fût confié aux Prêtres & aux Docteurs de la loi. Mais l'Ecriture nous ^{Mat. 13.} fait voir ailleurs , que les chefs des synagogues ^{15.} permettoient à ceux qui étoient présens de parler , lorsqu'ils avoient quelque exhortation à faire ^{Luc. 4.} au peuple. Et saint Luc témoigne même , que J ^{17.} esus étant entré un jour du sabbat dans la synagogue à Nazareth , on lui présenta le livre du prophete Isaïe pour en lire , & en expliquer ce qu'il auroit lu , ainsi qu'il le fit , au grand étonnement de tous ceux qui entendirent les paroles pleines de grace qui sortoient de sa bouche. C'étoit donc comme un usage reçû parmi eux. Et l'on ne voit point effectivement que jamais les Prêtres , ni les Pharisiens , ni les Docteurs de la loi ayent fait un crime au Sauveur d'avoir parlé & enseigné dans leurs synagogues. Ils l'accusoient seulement d'avoir enseigné des choses contraires à la loi ; parce qu'ils ne comprenoient pas le vrai esprit de la loi. Mais l'autorité avec laquelle il parloit faisoit sentir aux plus insensibles , qu'il y avoit quelque chose de surnaturel & de divin dans la maniere dont il enseignoit les peuples , & causoit le dernier étonnement aux Docteurs mêmes.

V. 23. 24. Or il se trouva dans leur synagogue

un homme possédé de l'esprit impur , qui s'écria : Qu'y a-t-il entre vous & nous , J e s u s de Nazareth ? &c.

Ce possédé se trouva dans la synagogue par un effet , non du hazard , mais de la divine providence , qui vouloit que le miracle de sa guérison & le témoignage très-éclatant du démon touchant la divinité de J e s u s - C h r i s t , fussent d'autant plus connus , qu'il y auroit un plus grand nombre de Juifs témoins de ces deux prodiges . Le démon qui possedoit cet homme , est nommé l'esprit impur ; soit parceque les démons se repaissent en quelque sorte de l'impureté , & de tous les vices des hommes ; soit parceque celui-là en inspiroit les mouvemens à celui dont il étoit en possession . La présence de J e s u s - C h r i s t , dont la bonté pour les hommes étoit si directement opposée à sa malice , commença à le tourmenter . Et le desespoir où il fut , de sentir qu'il alloit être chassé d'un corps où il avoit établi sa demeure , lui fit jeter un grand cri par la bouche de cet homme , pour se plaindre au Fils de Dieu de ce qu'il venoit le tourmenter . Ce cri atteftoit l'empire de J e s u s - C h r i s t sur lui , & en même-temps il servoit à faire entendre d'une maniere plus éclatante à tous ceux de l'assemblée , le témoignage qu'il rendoit à sa sainteté & à sa puissance . Qu'y a-t-il entre vous & nous ? lui dit-il ; c'est-à-dire : Pourquoi voulez-vous nous tourmenter , nous qui ne vous attaquons point ? Etes-vous venu pour nous perdre , en nous dépouillant de l'empire que nous exerçons sur les hommes ? Je sais qui vous êtes . Ainsi vous n'avez rien de commun avec celui-ci ; puisque vous êtes le Saint de Dieu , & que celui-ci est un pecheur .

28 EXPLICATION DU CHAP. I.

Il nomme d'abord le Sauveur par son propre nom , qui étoit celui de JESUS ; & il ajoute le nom de la ville de Nazareth , où il avoit été élevé , marquant par là clairement , que celui de qui il parloit lui étoit très-bien connu . Ainsi lorsqu'il dit ensuite : *Je sais qui vous êtes* ; & qu'il ajoute aussi-tôt : *Vous êtes le Saint de Dieu* ; il déclare qu'il parloit avec connoissance , en attestant qu'il étoit *le Saint de Dieu* ; c'est-à-dire , ce Saint par excellence descendu du ciel , & ce *Saint des Saints* qui avoit reçû l'ontction en qualité de CHRIST , selon que les saints Prophètes en avoient parlé . Son témoignage en cette rencontre devoit donc faire d'autant plus d'impression sur l'esprit des Juifs , qu'il ne pouvoit être suspect , étant l'effet seul du sentiment qu'il avoit de la toute-puissance de celui qu'il étoit forcé de reconnoître pour *le Saint de Dieu* ou pour *le Fils de Dieu* ; ce qui étoit dans le fond la même chose : car il est marqué expressément dans les chapitres suivans , que *quand les esprits impurs voyoient JESUS-CHRIST* ; c'est-à-dire , que quand ceux qu'ils possedoient voyoient le Sauveur , ils se prosternoient devant lui , en criant : *Vous êtes le Fils de Dieu* . Quant à cette connoissance qu'avoir le démon , de celui dont il arrestoit la divinité , on peut voir ce qui en a été dit ailleurs dans les explications de saint Matthieu , où l'on a eu soin de rapporter les sentimens de saint Augustin & de saint Jérôme sur ce sujet ,

¶. 25. 26. Mais JESUS lui parlant avec menaces , lui dit : Tais-toi , & sors de cet homme . Alors l'esprit impur l'agitant avec de violentes convulsions , &c.

Tertullien
adversi-
oracion. Tertullien dit admirablement , que JESUS-CHRIST menaçoit les démons , & leur imposoit silence

Dan. 4.
10. 9.
34.

Cap. 1.
21. 12.

Matth. 8. 29.

lorsqu'ils declaroient qui il étoit, parcequ'il vouloit être reconnu pour le Fils de Dieu par les hommes, & non pas par ces esprits impurs : *Proinde enim Christus, ab hominibus, non à spiritibus immundis, volebat se Filium Dei agnosciri.* Et d'ailleurs, comme il dit encore, celui qui daigna choisir les saints Apôtres pour être les dignes Prédicateurs de sa divinité, devoit bien sans doute rejeter le témoignage de l'esprit menteur : *Illius erat, preconium immundi spiritus respuere, cui sancti abundabant.* Mais de plus, il ne vouloit pas que l'on découvrît encore si publiquement ce qu'il étoit, pour ménerger les esprits grossiers des peuples, & les disposer insensiblement par la vûe de ses miracles, & par la sublimité de sa doctrine, inconnue jusqu'alors à tous les hommes, à la creance du mystère si incompréhensible de son Incarnation. Car nous voyons en effet, qu'après que l'Esprit de Dieu eut revelé à saint Pierre ce grand mystère, & que cet Apôtre eut declaré à JESUS, *Qu'il étoit le Christ Fils du Dieu vivant*; il défendit expressément à ses disciples, de dire à personne qu'il fût le CHRIST; parceque ce n'en étoit pas encore le temps, & qu'il falloit que sa passion & sa mort précédassent sa glorification.

Il commande donc avec menaces à l'esprit impur de se taire, lors même qu'il lui rendoit un témoignage si authentique, & de sortir de cet homme qu'il possedoit. Car c'étoit la crainte, dit le même Tertullien, qui le forçoit de parler, & non l'amour de celui dont il attestoit la puissance : *Fusse & increpitu demonia expellens, non suavis quam bonus, timendum se exhibebat.* Ainsi c'étoit seulement à la crainte qu'il étoit forcé de céder

30 EXPLICATION DU CHAP. I.

pour sortir de ce possédé, comme c'étoit par la crainte du Dieu très-haut qu'il confessoit la divinité de son Fils : *Ergo timendi Dei Filium confitebantur, occasionem habitura non credendi, si non timendi.* Lorsque J E S U S - C H R I S T commande à l'esprit impur de se taire, & de sortir, il prétend, dit un Interprète, tirer sa louange de son silence d'une maniere beaucoup plus parfaite que de ses paroles : & il veut que cette puissance à laquelle il ne sauroit résister, lorsqu'elle le force de sortir du corps de ce possédé, soit le témoignage le plus éclatant de la divinité de celui qui l'en fait sortir. Aussi c'étoit pour cela que le Fils de Dieu s'étoit incarné, n'étant venu dans le monde que pour chasser le démon de l'ame & du corps des hommes. Et en commandant à celui-ci avec cette autorité souveraine qu'il possedoit comme Dieu, de se taire, & de sortir, il lui faisoit voir par avance, qu'il n'auroit aucun besoin de son témoignage pour procurer dans le monde l'établissement de sa foi ; & qu'il lui serroit aussi facile de le chasser du cœur des hommes dont il avoit usurpé l'empire, que de le faire sortir du corps de cet homme en particulier, dont il avoit pris possession.

Que si l'on s'étonne de ce qu'il permit à l'esprit impur de causer de si violentes *convulsions* à ce possédé avant que de le quitter, qu'il sembloit qu'il eût voulu lui *déchirer* tous les membres, selon l'expression littérale du texte sacré ; c'est au-contraire ce qui servit davantage à prouver, & la puissance du Sauveur, & la foiblesse du démon. Car il falloit qu'il parût par ces effets violens, que le malade souffroit une possession véritable, afin qu'on ne pût douter du miracle de sa

guérison. Et il falloit que cette même violence , devenue absolument inutile , fût une preuve incontestable tant de la malice pleine de fureur de celui qui le possedoit , que du pouvoir souverain du Fils de Dieu , qui rendit vains malgré lui tous ses efforts. Car il est marqué expressément dans saint Luc , qu'il ne lui fit aucun mal. Et c'étoit sans doute une figure excellente de ce qui arriveroit dans l'établissement de l'Eglise. Car ce possédé pouvoit être regardé comme une image de tous les hommes , qui étoient pecheurs avant l'Incarnation & la mort de J e s u s C H R I S T , & par consequent assujettis au démon. Il lui commanda par la bouche des Apôtres & des autres Prédicateurs qu'il envoya dans le monde , de sortir des ames de ces infidelles , & de les rendre à leur Maître legitime , qui étoit Dieu. Combien d'efforts cependant cet esprit plein de fureur ne fit-il point pour se maintenir dans la possession de l'empire injuste qu'il avoit usurpé sur tous les hommes ? Que ne fit-il point souffrir à ceux qui se retiroient de son esclavage ? Par combien de violentes persecutions s'efforça-t-il d'ébranler & de renverser l'Eglise naissante ? Combien de Martyrs se virent-ils déchirés par les differens supplices qu'il fit inventer contre eux ? Toutes ces secousses si violentes étoient , pour parler ainsi , comme les convulsions qu'il faisoit souffrir à ce grand corps de l'Eglise , qui se formoit peu-à-peu , à mesure que le fort armé étoit chassé des lieux differens de son empire. Mais tous ces efforts furent rendus vains par la puissance de J e s u s - C H R I S T . Il ne put point empêcher le grand ouvrage de Dieu , ni nuire même à ceux contre qui il s'emportoit avec une

si grande fureur ; puisque les Martyrs regardoient leur mort comme leur plus grand bonheur , & que l'Eglise pour qui ils souffroient , prenoit tous les jours un nouvel accroissement par l'effusion même de leur sang : Sanguis Martyrum semen est Christianorum.

Saint Gregoire Pape dit , que ce qui arriva à cet homme possédé de l'esprit impur , lorsqu'il en fut si violemment tourmenté avant que d'en être délivré , arrive encore souvent d'une maniere spirituelle à ceux qui étant engagés dans le peché , veulent retourner à Dieu. Car aussi-tôt , dit ce Saint , qu'une ame plongée dans l'amour des choses terrestres , commence à s'en retirer & à goûter celles du ciel , l'ancien adversaire de son salut lui suscite des tentations beaucoup plus fortes qu'auparavant. Il faut donc alors que l'exemple de ce possédé l'affermisse contre la fureur de son ennemi ; & que les nouveaux efforts qu'il fait contr'elle ne la troublent point , mais lui servent seulement à se convaincre , tant de sa propre foiblesse , que du besoin où elle est du secours de son Sauveur , avec lequel tous les efforts de cet esprit tentateur serviront même à son salut.

V. 27. 28. Tous en furent dans une si grande admiration , qu'ils se demandoient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci ? Et quelle est cette nouvelle doctrine ? Il commande même avec empire aux esprits impurs , &c.

AB. 19. 23. Il y avoit parmi les Juifs des Exorcistes qui alloient de ville en ville , & qui chassoient les démons par l'invocation du nom de Dieu. Ce n'étoit donc pas précisément ce qui étonnoit les peuples , de voir JESUS CHRIST chasser les démons ; puisque

puisque ceux d'entr'eux qui faisoient la fonction d'Exorcistes, les chassoient aussi quelquefois. Mais ce qui les remplissoit d'admiration, étoit cette *autorité suprême* avec laquelle il parloit aux *esprits impurs*, & leur commandoit en maître de *se taire* & de *sortir*. Car il n'y avoit qu'un Dieu qui pût avoir cet empire. Et c'étoit aussi par un tel commandement que J E S U S - C H R I S T se faisoit connoître au démon, & qu'il lui faisoit sentir qu'il étoit Dieu; quoique cet esprit superbe ne pût comprendre à cause de son orgueil, l'union de cette foiblesse de la nature selon l'homme, qui paroissoit en J E S U S - C H R I S T, avec cette toute-puissance à laquelle il ne pouvoit résister.

C'a été de même par un effet de cet empire souverain de J E S U S - C H R I S T, qu'il a commandé depuis à l'esprit menteur de *se taire* & de *sortir*, lorsqu'il a substitué dans le monde malgré lui la vérité de la foi à l'erreur de ses vaines superstitions, & qu'il s'est remis en possession du cœur de l'homme après l'en avoir chassé. C'est ce qui a fait dans tous les siècles le sujet de l'*admiration* des peuples, lorsqu'ils ont considéré de quelle sorte *il a été obéi*, & comment sous le règne de Constantin l'Empire Romain, où il sembloit que les démons avoient établi leur domination si puissamment, secoua leur servitude pour se soumettre au service de J E S U S - C H R I S T, quand il le voulut, & que le temps marqué pour cela par ses conseils éternels fut arrivé. Qui n'a donc dû s'écrier avec ces peuples, dans l'*admiration* d'un si grand prodige : *Qu'est-ce que ceci? Et quelle est cette nouvelle doctrine?*

Si les Juifs furent alors dans l'*étonnement*, de
Tome II.

34 EXPLICATION DU CHAP. I.

voir chasser un démon du corps de l'homme ; tous les peuples ont dû être bien plus étonnés de voir depuis les démons chassés de toute la terre. Et ils avoient très - grande raison les uns & les autres de se demander : *Quelle étoit cette nouvelle doctrine*, qui en apprenant aux hommes à devenir humbles, les délivroit de l'esclavage des démons ; *Doctrine vraiment nouvelle*, & à l'égard de ces Juifs , qui jusqu'alors n'avoient point connu la nécessité de s'humilier ; & à l'égard de ces Gentils , à qui l'exemple d'un Dieu incarné étoit encore plus nécessaire pour leur inspirer une vérité si opposée à leur orgueil. Mais ce qu'ils appellent proprement ici une *doctrine nouvelle* , étoit la maniere dont le Fils de Dieu venoit les instruire , en joignant une autorité souveraine sur les démons , aux vérités qu'il leur découvroit touchant le royaume des cieux. Elle leur étoit véritablement très-nouvelle ; puisque jamais leurs Docteurs ne leur avoient revelé le mystere de ce royaume céleste ; & que dans toute leur conduite , ils ne faisoient rien paroître que d'humain , ni qui eût le moindre rapport à cette divine autorité qui éclatloit dans toutes les actions & dans toutes les paroles de J E S U S - C H R I S T .

¶. 32. 33. 34. Sur le soir , le soleil étant couché , ils lui amenerent tous les malades & les possédés , & toute la ville étoit assemblée devant sa porte. Il guerit plusieurs malades , &c.

Theophy-lact. & Eustym. in hunc locum. C'est le sentiment de plusieurs Interpretes anciens & nouveaux , que la raison pour laquelle il est marqué en ce lieu , qu'on n'amena tous ces malades à J E S U S - C H R I S T que sur le soir , & après que le soleil fut couché , est que ce jour

même étoit celui du sabbat ; & que les peuples au-
roient craint d'en violer la sainteté , s'ils avoient
plutôt amené leurs malades pour être gueris :
car on peut se souvenir de ce qu'on a dit ailleurs ,
que cette solennité du sabbat commençoit dès le
soir du Vendredi , & se terminoit au soir même
du Samedi. Que si après que le saint Evangeliste
a dit , Qu'on amena au Sauveur *tous les malades* ,
il ajoute , Qu'il *en guerit plusieurs* ; il ne faut pas
entendre cela comme si de tous ceux qui lui fu-
rent présentés , il n'en guerit seulement qu'une
partie : car il est marqué expressément dans saint
Matthieu , qu'il les guerit tous. Mais ce que saint ^{Marc}
_{8. 16.}

témoigne , qu'il guerit alors plusieurs mala-
des , se doit expliquer par rapport à ce qui pré-
cede immédiatement auparavant , Que *toute la*
ville étoit assemblée devant sa porte ; c'est-à-dire ,
que de toute cette foule d'habitans de Caphar-
naüm , qui s'étoient rendus devant la porte de la
maison de sainte Pierre , où étoit entré J E S U S -
C H R I S T au sortir de la synagogue , il guerit
ceux qui étoient malades de différentes maladies : &
que ces malades qu'il guerit étoient en grand nom-
bre.

¶. 35. 36. 37. *Le lendemain s'étant levé de fort*
grand-matin , il sortit , & s'en alla dans un lieu de-
sert , où il prioit . Simon & ceux qui étoient avec
lui , l'y suivirent ; & l'ayant trouvé , ils lui dirent :
Tout le monde vous cherche .

On vient de voir qu'une très-grande multitude
de personnes s'étoient assemblées le soir du jour
 précédent à la porte de la maison où il s'étoit
 retiré. Comme il savoit donc que ces peuples
 attirés par ses miracles , ne manqueroient pas de

le venir retrouver, il voulut apprendre aux Apôtres à fuit les vains applaudissemens. Ainsi dès le grand-matin il sortit de Capharnaüm, pour s'en aller dans le desert y prier. Il eût pu prier dans cette maison aussi-bien que dans le desert. Et il n'avoit rien à craindre pour lui-même du côté de la vaine gloire. Mais il falloit que sa conduite servît de modèle à tous ses disciples, & qu'ils formassent la leur sur la sienne. Saint Luc dit, qu'il étoit jour quand le Fils de Dieu sortit. Mais comme saint Marc témoigne qu'il étoit fort grand-matin, & que même, selon le texte grec, il étoit encore nuit ; on peut concilier ensemble toutes ces expressions opposées en apparence, en disant que c'étoit dans l'obscurité, & lorsque l'on commençoit seulement à appercevoir la premiere petite pointe du jour.

*Luc. 4.
4^e.*

Il paroît que JESUS-CHRIST se déroba même à ses disciples, & sortit de la maison sans qu'ils le fussent, puisqu'il est marqué que saint Pierre l'ayant suivi avec les autres Apôtres, ils *le trouverent*, & ils lui dirent alors, *Que les peuples le cherchoient*. Car comme l'on fut dans Capharnaüm qu'il étoit sorti, chacun se mit à le suivre, & à le chercher. Qui ne sera étonné en considérant d'une part cette ardeur des Capharnaïtes pour suivre & pour chercher JESUS-CHRIST ; & de l'autre, les reproches si terribles que JESUS-CHRIST même leur fait dans la suite, pour n'avoir pas profité des miracles qu'il avoit faits dans leur ville, & pour avoir négligé de faire pénitence ? Qui ne sera effrayé en voyant ici Capharnaüm comme *élèvée jusqu'au ciel*, par les grandes grâces qu'elle reçoit du Sauveur ; & en la

*Math. 11. 20.
23.*

voyant après menacée par la bouche de la Vérité, d'être abaissée jusqu'au fond des enfers, & traitée avec une plus grande rigueur au jour du jugement, que la ville de Sodome ? Il paroît donc que ces habitans de Capharnaüm cherchoient alors JESUS-CHRIST dans des vûes humaines, & par rapport seulement à leurs intérêts temporels. Mais la vérité de l'Evangile qu'il leur prêchoit, ne trouva aucune entrée dans leurs cœurs. Ils se contentoient d'admirer une doctrine qui leur paroîssoit nouvelle, & ils n'alloient point plus loin; c'est-à-dire, qu'ils n'embrassoient point la pénitence à laquelle JESUS-CHRIST les invitoit, tant par sa doctrine que par ses miracles.

Il voyoit dès lors en eux cette mauvaise disposition de leur cœur ; & il la condamnoit dans le temps même qu'ils paroisoient le chercher avec plus d'empressement. Mais il se contente de dire aux Apôtres, lorsqu'ils lui représenterent l'ardeur de ces peuples pour le suivre, Qu'il falloit qu'il allât prêcher aussi aux villages d'alentour, & aux autres villes, afin d'accomplir l'ordre de son Père, & de satisfaire à sa mission, qui l'engageoit à répandre la vérité de sa parole dans toute la Palestine; afin que les Juifs n'eussent aucun lieu de se justifier de leur infidélité.

V. 45. Mais cet homme l'ayant quitté, commença à parler de sa guérison & à la publier partout; de sorte que JESUS ne pouvoit plus paroître dans la ville, &c.

JESUS-CHRIST avoit défendu à ce lepreux Chrysost.
de parler à qui que ce fût de sa guérison miracu-
lue, pour apprendre à ceux qui feroient par sa
vertu des actions éclatantes, à désirer d'être ca-
c iiij

in Marsh.
hom. 26.

38 EXPLICATION DU CHAP. I.

chés, en renonçant à tout sentiment d'amour-propre & de vaine gloire. Mais ce lepreux sans se mettre en peine de la défense de JESUS-CHRIST, ne craint point de publier ce miracle, en disant à tout le monde la grace qu'il avoit reçue. Et l'on ne voit point que ni lui, ni tous les autres qui en userent de même, ayent été blâmés dans l'EVANGILE, d'avoir manqué en cela à obeir à leur bien-facteur. Car il étoit juste que la gratitude de ces malades éclatât pour la gloire du Fils de Dieu. Et il falloit que le silence qu'il leur imposoit, pour ménager les esprits de ses adversaires, ne pût nuire à la principale fin de sa mission, qui étoit de le faire reconnoître par sa doctrine & par ses miracles pour le CHRIST & le Messie promis à ce peuple dès le temps d'Abraham leur pere. Ainsi quoiqu'il ordonnât à quelques-unes de ces personnes qu'il guerissoit, de ne point parler de leur guérison, pour les raisons qu'on a dites, il ne blâmoit point toutefois celles qui le publioient; & il ordonnoit même à d'autres de faire connoître les grandes graces qu'ils avoient reçues du Seigneur, & la miséricorde qu'il leur avoit faite. Aussi parlant de l'aveugle-né à ses disciples, qui lui avoient demandé pourquoi cet homme étoit né aveugle, il leur dit: Que c'avoit été afin que les œuvres de la puissance de Dieu éclatassent en sa personne: Or elles n'y auroient point éclaté si elles n'eussent été connues. Et pour les faire connoître, il falloit qu'on les publiât. Ainsi l'on peut dire véritablement, que si JESUS-CHRIST par un effet de cette douceur, que les Prophètes ont admirée long-temps auparavant, ordonnoit à quelques personnes de ne point parler de leur guérison

*Marc. 5.
19.*

*Joan. 9.
2. 3.*

*Isai. 53.
7.
Jerem.
11. 49.*

miraculeuse, pour ne pas choquer les Prêtres, les Pharisiens, & les Docteurs de la loi ; l'Esprit de Dieu inspiroit interieurement ces mêmes personnes, pour leur faire publier les merveilles du Seigneur, afin que la gloire de J E S U S - C H R I S T fût relevée aux yeux des peuples, & servît à le faire reconnoître pour ce qu'il étoit.

Le bruit du miracle de la guérison de ce lepreux, inspira aux peuples de Capharnaüm un si grand désir de voir J E S U S - C H R I S T , qu'il ne pouvoit plus , dit l'Evangeliste^e, *entrer publiquement en cette ville* ; c'est-à-dire , comme l'explique saint Gregoire de Nazianze , qu'il ne le vouloit plus. Car quoiqu'il l'eût pu , s'il l'avoit voulu , il l'évitoit à dessein , afin d'empêcher le trop grand éclat. Ainsi il se retroit ordinairement dans les lieux deserts , où l'on venoit le trouver de toutes-parts , mais avec moins de tumulte que dans les villes ; & il ne rentroit dans Capharnaüm qu'en secret , selon qu'il paroît par le chapitre suivant.

Mais d'où vient que ce miracle de la guérison du lepreux remua si fort tous les habitans de cette ville ? Les prodiges que le Fils de Dieu y avoit faits en guérissant miraculeusement tous leurs malades , & en délivrant leurs possédés , n'avoient-ils pas excité dès auparavant dans les esprits de ces peuples toute l'admiration & toute l'ardeur possible ? Oui sans doute. Mais comme on a vu que J E S U S - C H R I S T s'étoit retiré secrètement après tous ces grands miracles , & avoit été prêcher aux autres villes & villages d'alentour , l'ardeur des Capharnaïtes s'étoit rallentie par l'absence du Sauveur. C'est donc pour cette raison que la guérison miraculeuse du lepreux

c iiiij

40 L E S A I N T E V A N G I L E
ayant fait du bruit , ils s'exciterent de nouveau , &
furent touchés d'un desir extrême de le revoir
dans leur ville.

Telle est peut - être l'image d'un grand nom-
bre de Chrétiens , qui comblés des graces de
J E S U S - C H R I S T , en perdent facilement le sou-
venir. La divine providence à soin de les réveiller
sans cesse par de nouvelles faveurs , sans qu'ils en
deviennent néanmoins meilleurs. Et l'oubli de tant
de bienfaits leur fait enfin mériter de tomber dans
la dernière reprobation où est tombée cette ville
malheureuse , pour avoir été moins sensible à ses
maladies spirituelles , qu'à celles du corps ; &
pour n'être pas entrée dans le dessein principal
de la visite du Fils de Dieu. Car s'il l'honoroit
exterieurement de sa présence , ce n'étoit que
pour inviter ses peuples à le recevoir dans leurs
cœurs , & à implorer le secours de ce Medecin
tout-puissant , pour la guérison des plaies de leurs
âmes.



C H A P I T R E I I .

Math. p. 1.

1. **Q**uelque - temps après il revint à Caphar-
naïum :

2. & aussi-tôt qu'on eut ouï
dire qu'il étoit en la maison ,
il s'y assembla un si grand
nombre de personnes , que *ni
le dedans du logis , ni tout l'es-
pace d'autrêz la porte ne les*

1. **E**t iterum intravit
Capharnaum post
dies :

2. & auditum est
quod in domo esset , &
convenerunt multi , ita
ut non caperet neque ad
januam , & loquebatur
eis verbum.

pouvoit contenir ; & il leur
préchoit la parole de Dieu.

3. Et venerunt ad
eum ferentes paralyti-
cum , qui à quatuor
portabatur.

4. Et cùm non pos-
sent offerte cum illi præ-
tura , nudaverunt te-
ctum ubi erat , & pate-
facientes submisserunt
grabatum , in quo para-
lyticus jacebat.

5. Cùm autem vi-
disset Jesus fidem illo-
rum , ait paralytico : Fili,
dimituntur tibi peccata
tua.

6. Erant autem illic
quidam de Scribis seden-
tes , & cogitantes in cor-
dibus suis :

7. Quid hic sic loqui-
tur ? Blasphemat : Quis
potest dimittere peccata,
nisi solus Deus ?

8. Quo statim co-
gnito Jesus spiritu suo ,
quia sic cogitarent intra
le , dicit illis : Quid ista
cogitatis in cordibus ve-
stris ?

9. Quid est facilius ,
dicere paralytico : Di-

g. Pourquoi cet homme blasphemé-t-il de la sorte ?

3. Alors quelques-uns lui *Luc. 5:18*
vinrent amener un paralyti-
que , qui étoit porté par qua-
tre hommes.

4. Mais la foule les empê-
chant de le lui présenter , ils
découvrirent le toit de la mai-
son où il étoit , & y ayant fait
une ouverture , ils descendî-
rent le lit où le paralytique
étoit couché.

5. J e s u s voyant leur
foi , dit au paralytique : Mon
fils , vos pechés vous sont re-
mis.

6. Il y avoit quelques Scri-
bes assis au même lieu , qui
s'entretenoient de ces pensées
dans leur cœur :

7. " Que veut dire cet
homme ? Il blasphème. Qui *Job. 1:4*
peut remettre les pechés que *Isaï. 43:25*
Dieu seul ?

8. J e s u s connut aussi-tôt
par son Esprit ce qu'ils pen-
soient en eux-mêmes , & il
leur dit : Pourquoi vous en-
tretenez-vous de ces pensées
dans vos cœurs ?

9. Lequel est le plus aisé ,
ou de dire à ce paralytique :

Vos pechés vous sont remis ; ou de lui dire : Levez - vous , emportez votre lit , & marchez ?

10. Or afin que vous sachiez que le Fils-de-l'homme a le pouvoir dans la terre de remettre les pechés , il dit au paralytique :

11. Levez-vous , je vous le commande , emportez votre lit , & allez-vous-en en votre maison.

12. Il se leva au même instant , emporta son lit , & s'en alla devant tout le monde : de sorte qu'ils furent tous saisis d'étonnement ; & rendant gloire à Dieu , ils disoient : Jamais nous n'avons rien vu de semblable .

13. J es u s étant sorti une autre fois du côté de la mer , tout le peuple venoit à lui , & il les enseignoit .

14. Et lorsqu'il passoit , il vid Lévi fils d'Alphée , assis au bureau des impôts , auquel il dit : Suivez - moi . Il se leva aussi-tôt , & le suivit .

15. ¶ Et J es u s étant assis à table en la maison de cet

*Math. 9. 9.
Luc. 5.
27.*

15. autr. Et J es u s étant à table en la maison , y étoient aussi avec lui , &c.

mittuntur tibi peccata ; an dicere : Surge , tolle grabatum tuum , & ambula ?

10. Ut autem sciat is quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico :)

11. Tibi dico : Surge , tolle grabatum tuum , & vade in domum tuam .

12. Et statim surrexit ille , & sublato grabato , abiit coram omnibus , ita ut mirarentur omnes , & honorificarent Deum . dicentes : Quia nunquam sic vidimus .

13. Et egressus est rursus ad mare : omnisque turba veniebat ad eum , & docebat eos .

14. Et cum præriet , vidit Levi Alphæi , sedentem ad telonium , & ait illi : Sequere me . Et surgens fecutus est eum .

15. Et factum est , cum accumberet in domo

illius, multi Publicani & peccatores simul discumbebant cum Jesu, & discipulis ejus: erant enim multi, qui & sequebantur eum.

homme, beaucoup de Publicains & de gens-de-mauvaise-vie y étoient assis avec lui, & avec ses disciples: car il y en avoit même plusieurs qui le suivoient.

16. Et Scribae & Pharisiæ videntes quia manducaret cum Publicanis & peccatoribus, dicebant discipulis ejus: Quare cum Publicanis & peccatoribus manducat & bibit magister vester?

16. Les Scribes & les Pharisiens voyant qu'il mangeoit avec les Publicains, & avec les gens-de-mauvaise-vie, dirent à ses disciples: Pourquoi votre Maître mange-t-il, & boit-il avec des Publicains & des gens-de-mauvaise-vie?

17. Hoc audito Jesus, ait illis: Non necessitate habent sani medico, sed qui male habent. Non enim veni vocare justos, sed peccatores.

17. Ce que Jesus ayant entendu, il leur dit: Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de medecin. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs //.

18. Et erant discipuli Joannis & Pharisiæ jejunantes: & veniunt, & dicunt illi: Quare discipuli Joannis & Pharisaorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant?

18. Or les disciples de Jean & ceux des Pharisiens jeûnoient souvent; & l'étant venu trouver, ils lui dirent: Pourquoi les disciples de Jean, & ceux des Pharisiens jeûnent-ils, & que vos disciples ne jeûnent pas?

19. Et ait illis Jesus: Nunquid possunt filii nuptiarum, quandiu

19. Jesus leur répondit: Les // amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que

17. gr. à la pénitence.

19. //, enfans de la chambre de l'époux, Gr. | i.e., amis, compagnons de l'époux.

44 LE SAINT EVANGILE

l'époux est avec eux ? Non sans doute , ils ne peuvent pas jeûner pendant qu'ils ont l'époux avec eux.

Math.
2. 15.
Luc. 5.
35.

20. Mais ils viendra un temps que l'époux leur sera ôté ; & ce sera en ce temps-là qu'ils jeûneront.

21. Personne ne coud une piece de drap neuf à un vieux vêtement , autrement la piece neuve emporteroit encore une partie du vieux , & la rupture en deviendroit plus grande :

22. nul ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux // vaisseaux ; parceque le vin nouveau romproit les vaisseaux , le vin se répandroit , & les vaisseaux se perdroient : mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs.

Math.
12. 1.
Luc. 6.1.

23. Il arriva encore que le Seigneur passant le long des blés un jour de sabbat , ses disciples en marchant commencèrent à rompre des épis.

24. Sur quoi les Pharisiens lui dirent : Pourquoi vos *disciples* font-ils le jour du sabbat ce qu'il n'est point per-

22. *lett. autres*, vaisseaux de cuir,

sponsus cum illis est , jejuuare ? Quanto tempore habent secum sponsum , non possunt jejunare.

20. Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus : & tunc jejunabunt in illis diebus.

21. Nemo assumet panni rudi assuit vestimento veteri , aliquin auferit supplementum novum à veteri , & major scissura fit :

22. & nemo mittit vinum novum in utres veteres : aliquin dirumperit vinum utres , & vinum effundetur , & utres peribunt : sed vinum novum in utres novos mitti debet.

23. Et factum est iterum cum Dominus sabbatis ambularet per sata , & discipuli ejus cœperunt progrederi , & vellere spicas.

24. Pharisei autem dicebant ei : Ecce , quid faciunt sabbatis quod non licet ?

mis de faire ?

25. Et ait illis : Nunquid legistis quid fecerit David , quando necessitatem habuit , & esuriuit ipse , & qui cum eo erant ?

26. Quomodo introi-
vit in domum Dei sub
Abiathar Principe Sa-
cerdotum , & panes pro-
positionis manducavit ,
quos non licebat man-
ducare , nisi Sacerdoti-
bus , & dedit eis qui
cum eo erant ?

27. Et dicebat eis :
Sabbatum propter ho-
minem factum est , &
non homo propter sab-
batum .

28. Itaque Dominus
est Filius hominis , etiam
sabbati .

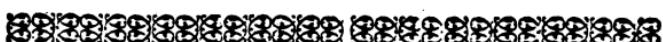
26. expl. qui y étoient exposés.

25. Il leur répondit : N'a-^{1. Reg.}
vez-vous jamais lu ce que fit
David dans le besoin où il se
trouva , lorsque lui & ceux
qui l'accompagnoient furent
pressés de la faim ?

26. Comment il entra dans
la maison de Dieu du temps
du Grand - prêtre Abiathar ,
& mangea les pains //de pro-
position , & en donna à ceux
qui étoient avec lui , quoi-^{Levii.}
qu'il n'y eût que les Prêtres ^{24. 9.}
à qui il fut permis d'en man-
ger ?

27. Il leur dit encore : Le
sabbat a été fait pour l'hom-
me , & non pas l'homme pour
le sabbat .

28. C'est pourquoi le Fils
de l'homme est maître du sab-
bat même .



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. 2. *Q* *Velques jours après il revint à Caphar-*
naüm : & aussitôt qu'on eut osé dire
qu'il éroit en la maison , il s'y assembla un si grand
nombre de personnes , que ni le dedans du logis ,
ni tout l'espace d'autrè la porte ne les pouvoit

Il paroît que J E S U S - C H R I S T entra secrètement à Capharnaüm ; & qu'on ne le vint trouver qu'après que le bruit se fut répandu qu'il étoit dans la maison ; c'est-à-dire , apparemment dans le même lieu où nous avons vu auparavant qu'il avoit gueri la belle-mere de saint Pierre. On ne peut douter qu'il n'eût ses desseins en revenant à cette ville. Et la guerison du paralytique qu'on lui présenta aussi-tôt après , put bien en être une des principales causes. Car il n'y avoit aucun hazard dans tous ces évenemens de la vie de J E S U S - C H R I S T . Et s'il declare que l'aveugle né étoit né aveugle , afin que les œuvres de la puissance de Dieu éclatassent en sa personne ; on peut croire aussi qu'il rentra dans Capharnaüm , afin de faire éclater en la personne du paralytique un nouvel effet de la divine vertu qui étoit en lui , & d'inviter de nouveau ses habitans à la pénitence , par la prédication de l'Evangile du royaume qui est dans les cieux. Car il est marqué , Qu'il leur annonçoit la parole de Dieu , lorsqu'on lui vint amener le paralytique. Et c'étoit par l'enchaînement de ces deux fonctions successives de son ministere , de la prédication , & des guerisons miraculeuses , qu'il travailloit à toute-heure à établir avec sa grace son royaume tout spirituel dans le cœur des hommes ; quoique le temps de cet établissement parfait ne dût être qu'après la descente du Saint-Esprit , & par consequent après la resurrection de J E S U S - C H R I S T . Mais on ne fait ce qui doit ici surprendre le plus , ou la bonté du Sauveur , qui ne se lasse point de demeurer , de prêcher , & de faire des miracles dans

Capharnaüm, ce qui même l'a fait appeler *sa ville* par saint Matthieu ; ou l'aveuglement de ses habitans, qui toujours instruits des vérités de la loi nouvelle, & toujours comblés de nouvelles grâces, demeuroient sourds intérieurement à la parole de J E S U S - C H R I S T, qui ne frappoit que les oreilles de leur corps, & qui ne plaisoit proprement qu'à leur esprit, sans penetrer jusqu'à leur cœur.

Nous ne parlons point ici de la guérison du paralytique, dont on a déjà parlé en expliquant saint Matthieu, où ce miracle est rapporté. Et il suffit de marquer ici, que ce fut par un effet de la divine providence que tant de peuples s'assemblèrent en ce lieu, afin qu'il y eût un plus grand nombre de témoins de ce prodige. Car quoiqu'il ne dût faire aucune impression salutaire sur la plus grande partie de ces peuples, pour les porter à produire par une conversion véritable de dignes fruits de pénitence, la bonté du Fils de Dieu à leur égard n'en paroîssoit qu'avec plus d'éclat; puisqu'il ne se lassoit point de faire du bien à des ingrats, & d'amasser par ses biensfaits des charbons de feu sur leurs têtes.

¶. 8. J E S U S connut aussi-tôt par son Esprit ce qu'ils pensoient en eux-mêmes, &c.

L'Évangile nous marque par cette sorte d'expression, la différence qu'il y avoit entre J E S U S - C H R I S T & les Prophètes. Car on ne pouvoit pas dire de ces Prophètes, lorsqu'ils découvroient les choses cachées, ou qu'ils prédisoient les choses futures, que c'étoit par la lumière de *leur esprit*; puisque, comme dit saint Jean, c'est la lumière véritable qui éclaire tous les hommes :

48 EXPLICATION DU CHAP. II.

- yod. 1. Erat lux vera, qua illuminat omnem hominem.* Or cette lumiere est Dieu même ; & par consequent c'étoit Dieu qui éclairoit par la lumiere de son Esprit tous les Prophetes , qui n'étant , comme tous les autres hommes , que tenebres par eux-mêmes , recevoient *d'en haut , & du Pere des lumieres* , selon saint Jacque , toute la lumiere dont ils étoient éclairés. Mais le Sauveur étant Dieu & homme par l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine , n'étoit pas , comme ces Prophetes , éclairé par une lumiere qui ne lui fût pas propre ; puisque *coloff. 2. toute la plenitude de la divinité habitant en la personne de JESUS-CHRIST corporellement* , selon l'expression de saint Paul , c'est-à-dire , substanciallement ; c'étoit par *son* propre *Esprit* , & par sa propre lumiere , qu'il connoissoit ce qu'il y avoit de plus caché dans le cœur des hommes.

v. 15. Car il y en avoit même plusieurs qui le suivoient.

Il y a une force toute particulière dans ces paroles ; car c'est de même que s'il disoit : Que la raison pour laquelle tant de Publicains & de gens-de-mauvaise-vie se trouvoient alors à table avec JESUS-CHRIST , étoit qu'il y en avoit beaucoup , qui touchés de ses discours & de ses miracles , le suivoient par-tout , dans le temps même que les Prêtres , les Pharisiens & les Docteurs de la loi ne songeoient qu'à le contredire & qu'à le persecuter. Ainsi ceux qui paroissoient *les plus malades* trouvoient leur consolation dans ce *Medecin* des ames humbles & contrites ; tandis que l'orgueil des autres qui se regardoient comme *sains & justes* , les empêchoit de jouir de l'effet de sa divine misericorde.

v. 26.

¶. 16. Il entra dans la maison de Dieu du temps
du Grand-prêtre Abiathar, & mangea les pains,
&c.

Dans le premier livre des Rois où cette histoire est rapportée, le Grand-prêtre à qui David s'adressa pour lui demander quelque nourriture, n'est pas nommé *Abiathar*, mais Achimelec. Quelques-uns ont cru que le Grand-Prêtre Achimelec se nommoit aussi Abiathar, comme son fils ; & que le fils se nommoit aussi Achimelec, comme son pere. Mais parceque les passages de l'Ecriture sur lesquels on fonde ce sentiment, ne paroissent pas sans difficulté, d'autres croient que le nom d'Abiathar est marqué ici au-lieu d'Achimelec, parcequ'Abiathar étoit beaucoup plus connu du temps de David ; qu'il étoit présent, & dans les fonctions avec son pere, quand David vint le trouver ; que son pere ayant été tué aussi-tôt après par l'ordre du roi Saül, il devint célèbre en portant l'éphod à David, lorsqu'il se sauva auprès de lui ; & qu'enfin il put bien même du temps de son pere, exercer conjointement avec lui la souveraine sacrificature, ainsi qu'on le vid lui-même depuis joint à Sadoc dans le souverain sacerdoce.

¶. 27. Il leur dit encore : *Le sabbat a été fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le sabbat.*

L'homme a été fait pour Dieu. C'est pourquoi nulle raison ne peut jamais dispenser l'homme de ce qu'il doit à son Dieu, pour lequel il a été fait. Et il n'y aura jamais de nécessité à l'homme de se détourner de la fin de sa creation, qui est de connoître, d'aimer, & de servir son Createur. Mais il n'en est pas de même des choses qui ont

Tome II.

d

30 EXPLICATION DU CHAP. III.

Exod. 16. 23. &c. 31. 13. &c. Deut. 5. 13. 14. &c. 25. été faites pour l'homme. Ainsi le sabbat, c'est-à-dire, le jour du Seigneur, ou le jour du repos, a été fait ou institué pour l'homme; parce qu'il a été institué tant afin de sanctifier son ame, en lui donnant lieu de s'appliquer davantage au service de son Dieu, & de s'occuper du souvenir de ses bienfaits, qu'afin même de donner quelque relâche à son corps, après le travail du reste de la semaine, comme il est marqué formellement dans l'Ecriture. Ce sabbat n'est donc pas d'une telle obligation, qu'on ne puisse point en être jamais dispensé.

Il est vrai que Dieu avoit défendu aux Juifs de préparer même à manger le jour du sabbat, & qu'il vouloit qu'il fût observé avec la dernière rigueur. Mais c'est que ce peuple, dont la tête étoit dure & inflexible, avoit besoin d'être retenu dans son devoir par une loi rigoureuse; & que d'ailleurs ce que Dieu vouloit figurer par cette loi, comme on l'a marqué ailleurs, étoit beaucoup plus considérable que la loi même. Ceux donc d'entre les Israélites qui penetroient dans l'esprit du Legislateur, savoient bien qu'il y avoit des occasions où ils étoient dispensés de la rigueur de la loi. Et l'exemple des Machabées, qui ne firent aucune difficulté de combattre leurs ennemis le jour du sabbat, fit connoître la vérité de ce que le Fils de Dieu dit ici: *Que le sabbat a été fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le sabbat;* c'est-à-dire, que le sabbat fait pour l'homme ne lui étoit pas d'une indispensable obligation; puisque l'homme en pouvoit être dispensé pour des raisons légitimes; au-lieu qu'il ne peut l'être jamais de l'amour de Dieu, pour lequel il a été fait.

Mais comment de ce que le sabbat a été fait pour l'homme, & non l'homme pour le sabbat, tire-t-il cette conséquence marquée aussi-tôt après : Que le Fils-de-l'homme est donc maître du sabbat même ? C'est qu'il vouloit faire entendre aux Pharisiens, que puisque les hommes n'avoient point été faits pour le sabbat, comme ils ont été faits pour Dieu ; celui qui étant Dieu par sa nature, étoit devenu le Fils-de-l'homme par son Incarnation, avoit très-certainement le pouvoir de les dispenser de l'obligation du sabbat ; au-lieu qu'il ne pouvoit pas les dispenser d'aimer Dieu ; parceque c'étoit, comme on l'a dit, pour Dieu même qu'ils avoient été créés. Il dispensoit donc ses Apôtres de la rigueur de cette obseruation, à cause de la nécessité où ils se trouvoient alors ; & il devoit les en dispenser entierement dans la suite, en abolissant le sabbat des Juifs, & faisant céder l'ombre à la lumiere, & la figure à la vérité. Ainsi ce qu'il dit alors étoit comme une prédiction de ce qui devoit arriver.



CHAPITRE III.

1. ET introivit iste eum in synagogam, & erat ibi homo habens manum aridam.

2. Et observabant eum, si sabbatis curaret, ut accusarent illum.

1. J Esus entra une autre *Matth.*
fois dans la synagogue, ^{12. 9.} *Luc. 6. 6.*
où il se trouva un homme qui
avoit une main sèche.

2. Et ils l'observoient pour
voir s'il le guetiroit un jour
de sabbat, afin d'en prendre
sujet de l'accuser.

d ij

3. Alors il dit à cet homme qui avoit une main sèche : Levez-vous , tenez - vous au milieu.

4. Puis il leur dit : Est-il permis au jour du sabbat de faire du bien ou du mal ? De sauver la vie , ou de l'ôter ? Et ils demeurerent dans le silence.

5. Mais lui les regardant avec colère , étant affligé de l'aveuglement de leur cœur , il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit , & elle devint saine !!.

Math. 12. 14.

6. Aussi - tôt les Pharisiens étant sortis , tinrent conseil contre lui avec les Herodiens , comment ils le perdroient.

7. Mais J e s u s se retira avec ses disciples vers la mer , où une grande foule de peuple le suivit de Galilée & de Judée ,

8. de Jerusalem , de l'Idumée , & de delà le Jourdain : & ceux des environs de Tyr & de Sidon ayant ouï parler des choses qu'il faisoit , vinrent en grand nombre le trouver.

g. gr. ej, comme l'autre.

3. Et ait homini ha- benti manum aridam ; Surge in medium.

4. Et dicit eis : Li- cet sabbatis benè facere , an malè ? Animam sal- vant facere , an perdere ? At illi tacebant.

5. Et circumspiciens eos cum ira , contrista- tus super cæcitate cor- dis eorum , dicit homi- ni : Extende manum tuam. Et extendit , & re- stituta est manus illi.

6. Exeuntes autem Pharisiæ , statim cum Herodianis consiliarii faciebant adversus eum , quomodo cum perde- rent.

7. Jesus autem cum discipulis suis secessit ad mare , & multa tur- ba à Galilæa & Judæa secuta est cum ,

8. & ab Ierosolymis ; & ab Idumæa , & trans Jordanem : & qui circa Tyrum & Sidonem , multitudo magna , audi- entes quæ faciebat , venerunt ad eum.

9. Et dixit discipulis suis ut navicula sibi deserviret propter turbam, ne comprimerent eum.

10. Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent quotquot habebant plagas.

11. Et spiritus immundi, cum illum videbant, procidebant ei : & clamabant dicentes :

12. Tu es Filius Dei : & vehementer comminabatur eis ne manifestarent illum.

13. Et ascendens in montem vocavit ad se quos voluit ipse : & venerunt ad eum.

14. Et fecit ut essent duodecim cum illo : & ut mittaret eos prædicare ;

15. & dedit illis potestatem curandi infirmitates, & ejiciendi démonia.

16. Et imposuit Simoni nomen Petrus :

17. & Jacobum Zedæi, & Joannem fra-

15. g. & pour leur donner.

9. Et il dit à ses disciples qu'ils lui tinsent là une barque, afin qu'elle lui servît pour n'être pas accablé par la foule du peuple.

10. Car comme il en guerissoit beaucoup, tous ceux qui étoient affligés de quelque mal se jettoient sur lui pour le pouvoir toucher.

11. Et quand les esprits impurs le voyoient, ils se prosternoient devant lui, en criant :

12. Vous êtes le Fils de Dieu : mais il leur défendoit avec de grandes menaces de le découvrir.

13. Il monta ensuite sur une montagne, & il appella à lui ceux que lui-même voulut, & ils vinrent à lui.

14. Il en établit douze pour être avec lui, & pour les envoyer prêcher ;

15. à qui il donna la puissance de guérir les maladies, & de chasser les démons :

16. Scavoir, Simon, à qui il donna le nom de Pierre :

17. puis Jacque fils de Zébedée, & Jean frere de

§4 LE S A I N T E V A N G I L E

Jacque, qu'il nomma Boanerges ; c'est à-dire, enfans du tonnerre :

18. André, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Thomas, Jacque fils d'Alphée, Thadée, Simon / Cananéen,

19. & Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

20. Et étant venus en la maison, le peuple s'y assembla encore *en si grande foule*, que ni lui, ni ses disciples ne pouvoient pas même prendre leur repas.

21. Ce que ses proches ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui; car ils disoient qu'il avoit perdu l'esprit.

Mattb. 9. 14. Item. 12. 24. 22. Et les Scribes qui étoient venus de Jérusalem, disoient : Il est possédé de Béelzebuth, & il chasse les démons par le prince des démons.

23. Mais lui les ayant appellés à soi, leur disoit en paraboles : Comment satan peut-il chasser satan ?

18. *autr.* de la ville de Cana. | qu'on disoit qu'il étoit tombé en *autr.* le titer de là, parq[ue] défaillance.

trem Jacobi, & imposueris nomina Boanerges, quod est filii tonitrui :

18. Et Andream, & Philippum, & Bartholomæum, & Matthæum, & Thomam, & Jacobum Alphæi, & Thaddæum, & Simonem Cananæum,

19. & Judas Iscariotem, qui & tradidit illum.

20. Et veniunt ad domum, & convenit iterum turba, ita ut non possent neque panem manducare.

21. Et cum audissent sui, exierunt tenere eum, dicebant enim : Quoniam in furorem versus est.

22. Et Scribæ qui ab Ierusalem descendebant, dicebant : Quoniam Beelzebub habet, & quia in principe dæmoniorum ejecit dæmonia.

23. Et convocatis eis, in parabolis dicebat illis : Quomodo potest satanas satanam ejicere ?

SELON S. MARC. CHAP. III. 55

24. Et si regnum in se dividatur , non potest regnum illud stare.

25. Et si dominus super semetipsum disper-tiatur , non potest dominus illa stare.

26. Et si satanas conserrexit in semet-ipsum , disperitus est ; & non poterit stare , sed finem habet.

27. Nemo potest vasa fortis , ingressus in domum , diripere , nisi prius fortium alliget , & tunc domum ejus diripiet.

28. Amen dico vobis , quoniam omnia dimittentur filii hominum peccata , & blasphemiae quibus blasphemaverint.

29. Qui autem blasphemaverit in spiritum sanctum , non habebit remissionem in æternum , sed reus erit æterni delicti.

30. Quoniam dice-

28. expl. leur pourront être re-mis.

24. Si un royaume est di-visé contre lui-même , il est impossible que ce royaume subsiste.

25. Et si une maison est di-visée contre elle-même , il est impossible que cette maison subsiste.

26. Si donc satan se sou-leve contre lui - même , le voilà divisé , il est impossi-ble qu'il subsiste ; mais il faut que sa puissance prenne fin.

27. Nul ne peut entrer *Math.*
dans la maison du fort armé^{12. 29.} , & piller ses armes , si auparavant il ne le lie , pour pou-voir ensuite piller sa maison.

28. Je vous dis en vérité ; *Math.*
que tous les pechés que les ^{12. 31.}
Luc. 12. enfans des hommes auront ^{10.}
commis , & tous les blasphé-^{1. *Joan.*}
mes qu'ils auront proferés ^{5. 16.}
leur // seront remis.

29. Mais si quelqu'un blas-phème contre le Saint-Esprit , il n'en recevra jamais le par-don , & il // sera coupable d'un peché qui ne lui sera jamais pardonné.

30. *Il leur dit ceci sur ce*

29. g. demeurera engagé dans une condamnation éternelle.

36 EXPLICATION DU qu'ils l'accusoient d'être pos- sédé de l'esprit impur.

*Math.
12. 46.
Luc. 8.
32.*

31. Cependant sa mere &
ses frères // étant venus , &
se tenant dehors , l'envoyerent
appeler.

32. Or le peuple étoit assis
autoar de lui , & on lui dit :
Votre mere & vos frères sont
là-dehors , qui vous demandent.

33. Mais il leur répondit :
Qui est ma mere , & qui sont
mes frères ?

34. Et regardant ceux qui
étoient assis autour de lui :
Voici , dit-il , ma mere , &
mes frères ;

35. car quiconque fait la
volonté de Dieu , celui-là est
mon frere , ma sœur , & ma
mere .

31. expl. ses proches.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 7. JESUS entra une autre fois
dans la synagogue , où il se
trouva un homme qui avoit une main sèche . Et ils
l'observoient pour voir s'il le gueriroit un jour de
sabbat , &c.

On a déjà expliqué cette histoire dans saint

CHAP. III.
bant : Spiritum immu-
dum habet.

31. Et veniunt mater
ejus & fratres , & foria
stantes , miserunt ad
eum , vocantes eum .

32. Et sedebat circa
eum turba , & dicunt
ei : Ecce mater tua &
fratres tui foris querun-
te .

33. Et respondens eis ,
ait : Quæ est mater
mea , & fratres mei ?

34. Et circumspiciens
tos , qui in circuitu ejus
sedebant , ait : Ecce ma-
ter mea , & fratres mei :

35. qui enim fecerit
voluntatem Dei , hic
frater meus , & soror
mea , & mater est .

Matthieu ; & l'on trouve seulement ici quelque chose de different , qu'il est besoin d'éclaircir. La *synagogue* des Juifs où J e s u s entra de nouveau, ^{cap. 1.} étoit celle de Capharnaüm , où nous avons vû au paravant qu'il avoit gueri un homme possédé de l'esprit impur. Il est dit dans saint Matthieu : Que les Pharisiens demanderent à J e s u s - C H R I S T , ^{Math. 12. 10.} pour avoir un sujet de l'accuser : S'il étoit permis de guerir au jour du sabbat ? au-lieu que saint Marc dit ici : Qu'ils l'observoient , afin de voir s'il gueriroit le jour du sabbat ce malade dont la main étoit séchée ; & que même J e s u s - C H R I S T les ayant interrogés , & leur ayant demandé s'il étoit permis au jour du sabbat de faire du bien ou du mal , de sauver la vie ou de l'ôter , ils demeurerent dans le silence . On ne peut douter que ce que disent ces deux saints Evangelistes ne soit véritable. Ainsi l'on peut croire que les Pharisiens observerent d'abord J e s u s - C H R I S T , dans le dessein de l'accuser d'avoir violé le sabbat , s'il guerissoit ce malade : & que lui ayant même demandé ensuite s'il étoit permis de guerir au jour du sabbat , il leur répondit apparemment par cette demande qu'il leur fit aussi à son tour ; s'il étoit permis de faire du bien ou du mal en ce jour-là : car c'étoit la même chose que s'il leur eût dit : Vous me demandez s'il est permis de guerir un malade le jour du sabbat . Et moi pour répondre à votre demande , je n'ai qu'à vous proposer cette question : S'il est permis de faire du bien , & de sauver la vie à un homme le jour du sabbat , qui est le jour du Seigneur ? Or cette seule demande dans la bouche de J e s u s - C H R I S T , leur repréSENTA d'une maniere si vive l'injustice de leur accusation , qu'ils furent

58 EXPLICATION DU CHAP. III.
reduits au silence. Car le Fils de Dieu pour confondre leur orgueil , leur fit comprendre sans doute dans cet instant , combien ils étoient déraisonnables de se vouloir opposer à la guérison miraculeuse de ce malade qu'on lui présentoit , pour cette seule raison qu'il étoit alors le jour du sabbat ; puisque cette guérison étant un effet de la bonté & de la puissance de Dieu , ne pouvoit être opposée à la sanctification d'un jour consacré particulièrement à son culte & à son service. Et on pouvoit dire véritablement au-contreire , qu'il n'y avoit rien qui y fût plus opposé que cette maligne disposition du cœur des Pharisiens , qui les empêchoit d'avoir le moindre scrupule de former ce même jour de méchans desseins contre la personne de J e s u s - C h r i s t , & de conspirer contre sa vie , comme ils firent , selon l'Evangile , en *tenant conseil avec les Herodiens pour le perdre.* Car c'est-là peut-être le sens le plus naturel de ces paroles de J e s u s - C h r i s t : *Est-il permis au jour du sabbat de faire du bien , ou du mal ; de sauver la vie , ou de l'ôter ?* Ils ne vouloient pas qu'on fit du bien à cet homme , en le guérissant le jour du sabbat ; & ils ne songeoient eux mêmes qu'à faire du mal à J e s u s - C h a r i s t . Ils faisoient un crime au Fils de Dieu de ce qu'il sauvoit la vie à un malade , en le délivrant d'un mal dont la cause étoit peut-être mortelle ; & ils se croyoient eux-mêmes innocens , en voulant ôter la vie à celui dont la sainteté & les miracles auroient dû au moins leur inspirer du respect pour sa personne .

Mais tel est , & tel a toujours été le caractère de ces esprits superbes & envieux , dont le Fils de Dieu a tracé lui-même une image véritable ,

en disant : *Qu'ils voient, ou qu'ils croient voir une Matthe
paillie dans l'œil des autres, lorsqu'ils ne s'appa- 7. 10
goient pas d'une poutre qu'ils ont eux-mêmes
dans l'œil. Ils s'érigent en médecins pour sau-
ver leurs frères, ou pour mieux dire, en censeurs
pour critiquer leur conduite & pour condamner
leurs sentimens ; lorsqu'ils sont eux-mêmes dan-
gereusement malades, & très-coupables devant
Dieu par l'orgueil secret qui empoisonne leur
cœur, & qui envenime dans leur esprit tout ce
qu'ils voient. Rien sans doute n'est plus opposé à
cet œil simple dont le Fils de Dieu parle ailleurs,
qui a la force de communiquer une lumière salu- 6. 22
taire à tout le corps.* Et rien ne paroît plus directe-
ment contraire à cet esprit de charité qui nous est
par-tout si recommandé dans les saintes Ecritures :
Mais rien aussi n'a attiré les anathèmes du Sau-
veur, qui a toujours fait paroître une plus grande
indignation contre l'orgueil de ces Pharisiens &
de ces faux justes, que contre les vices de ceux
mêmes que l'on regardoit comme les plus grands
pecheurs ; parceque la fragilité humaine avoit
quelque part dans ces derniers ; au-lieu que la
seule malignité étoit le principe du déreglement
dans les autres. C'est pourquoi il est dit ici, que
lorsque les Pharisiens furent reduits par la réponse
du Fils de Dieu à *ne rien dire, il les regarda avec
colere, & qu'il s'attrista en considerant l'aveugle-
ment de leur cœur.* Or cette colere, aussi-bien que
cette tristesse de JESUS-CHRIST, faisoient con-
noître combien étoient criminels & incurables ces
aveugles volontaires, qui ne refusoient de le recon-
noître pour leur médecin, que parcequ'ils ne voul-
loient pas être gueris, ni renoncer à leur orgueil.

30 EXPLICATION DU CHAP. III.

¶ 7. jusqu'au 11. Mais JESUS se retira avec ses disciples vers la mer, où une grande foule de peuple le suivit de Galilée & de Judée, &c.

Math. 12. 15. Saint Matthieu nous marque plus clairement la raison de cette retraite de JESUS-CHRIST. C'est qu'il connoissoit la conspiration des Pharisiens & des Herodiens unis ensemble, & tenant conseil pour le perdre. Comme son heure n'étoit pas venue de consommer encore si-tôt son grand sacrifice, & qu'il falloit qu'il montrât aux Juifs plus long-temps l'exemple d'une vie évangélique, avant que de la sceller par sa mort, il quitta Capharnaüm cette ville ingrate, & s'en alla vers la mer, qui est appellée ailleurs, mer de Galilée. Mais parcequ'il ne vouloit pas que la jalouſie des Pharisiens fût un obstacle à ses divines fonctions, ni qu'elle empêchât les peuples d'ouir sa parole, & d'être témoins de ses miracles, il attira par sa réputation en ce lieu même où il s'étoit retiré, une grande foule de toutes sortes de personnes, qui venoient de divers endroits, ou pour l'entendre, ou pour recevoir la guérison des différentes maladies dont ils étoient affligés.

Luc. 8. 45. L'Evangeliste remarque qu'il guerissoit un grand nombre de malades, & que les peuples se jettoient sur lui pour le toucher. Mais il étoit bien à craindre qu'on ne pût dire en un sens spirituel de ces peuples, ce qu'il dit ailleurs en un autre sens, d'une grande foule de personnes qui le pressoient & l'accabloient, Qu'il n'y en avoit que peu dans toute cette multitude qui le touchassent véritablement, ou pour mieux dire, qui fussent touchés de lui par le sentiment d'une foi & d'un amour véritable. Car ils accourroient tous à JESUS-

CHRIST, non pas comme au vrai Sauveur, qui pouvoit guerir leurs ames de leurs pechés, mais comme à celui de qui ils esperoient recevoir la guerison de leurs corps. Ainsi les peuples ne s'attachant qu'à ce qui étoit corporel, se rendoient indignes de participer au fruit principal de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui étoit venu pour sauver son peuple de ses pechés, selon que l'Ange le prédit de lui avant sa naissance : *Ipse enim salvum faciet Māth. 1. 21.*

¶. 11. 12. Et quand les esprits impurs le voyoient, ils se prosternoient devant lui, en criant : Vous êtes le Fils de Dieu, &c.

L'Evangile attribue aux *esprits impurs*, ce qu'on doit entendre des hommes qu'ils possédoient. Car c'étoient ces possédés qui *se prosternoient* devant JESUS-CHRIST aussi-tôt qu'ils le voyoient. Mais ils n'en usoient ainsi, que parceque ces esprits à qui Dieu avoit permis de les posséder, étaient effrayés par la présence du Fils de Dieu, les faisoient prosterner devant lui, & crier, *Qu'il étoit véritablement Fils de Dieu.* C'étoit un aveu forcé, & bien different de la confession si célèbre que fit saint Pierre touchant la divinité de JESUS-*Matt. 16. 16.* CHRIST. Aussi au-lieu que saint Pierre merita de ce que son Pere céleste avoit daigné lui réveler ce grand mystère ; le Fils de Dieu au-contreire défendit avec de grandes menaces à ces démons de le découvrir. Et il en usa ainsi, non seulement parcequ'il ne vouloit pas qu'on parlât encore de lui trop ouvertement, comme on l'a remarqué auparavant ; mais même parcequ'ils étoient indignes de servir à faire connoître celui qui venoit pour

62 EXPLICATION DU CHAP. III.

les confondre , & pour détruire leur royaume.

v. 13. jusqu'au 20. Il monta ensuite sur une montagne , & il appella à lui ceux que lui-même voulut , & ils vinrent à lui. Il en établit douze pour être avec lui , & pour les envoyer prêcher : & il leur donna la puissance de guérir les malades , &c.

*Mat. 6.
3^{me}*

Le Fils de Dieu voulant faire le choix de ses douze Apôtres , monte sur une montagne pour y prier , selon la remarque expresse de saint Luc. Car quoiqu'il n'eût pas besoin pour lui-même de priere , il montroit l'exemple , comme le chef à tous ses membres , & leur faisoit voir en sa personne la maniere dont ils seroient obligés d'élire ceux qui devoient tenir sa place dans la conduite de son Eglise. Il falloit donc qu'ils *montassent sur la montagne* , en renonçant à toutes les vûes de la terre , & à toute considération de la chair & du sang ; & qu'ils consultassent dans la priere *la volonté de celui qui lui-même se choisit & appelle à soi* ceux qu'il lui plaît. Car ce que JESUS fit alors à l'égard de ses douze Apôtres , qu'il choisit du milieu de tous ses disciples , après que tous ses disciples avoient été séparés eux-mêmes par un effet de sa miséricorde du milieu des peuples ; il l'a toujours fait depuis , & il le fait encore tous les jours dans l'élection des ministres de son Eglise , lorsque les hommes ne gâtent point par des vûes humaines l'œuvre de Dieu , & qu'ayant recours à la priere , ils n'ont point d'autre intention que de connoître la sainte vocation des Pasteurs , destinés par l'élection du Pasteur suprême à la conduite de son troupeau.

Le plus bel exemple qu'on en ait vu depuis cette élection des douze Apôtres , a été celui de

Saint Mathias. Car comme après l'apostasie de Judas il fallut , selon l'Ecriture , qu'un autre prît ^{Act. 1.} sa place dans l'Episcopat , Joseph surnommé le ^{20. 24.} Juste , & Mathias ayant été présentés , tous les disciples qui étoient ensemble environ au nombre de six-vingt , dirent à Dieu dans leur priere : *Seigneur , qui connoisces les coeurs de tous les hommes , montrez-nous lequel de ces deux vous avez choisi.* Car ils reconnoissoient véritablement qu'il ne leur appartenoit point de choisir , mais que c'étoit au Seigneur à le faire , & que leur devoir étoit seulement de prier ; afin de pouvoir connoître celui qui étoit dans le choix de Dieu. Aussi nous voyons ailleurs que JESUS-CHRIST fait souvenir ses Apôtres , que ce n'étoient pas eux ^{Joan. 15.} mêmes qui l'avoient choisi , mais que c'étoit lui qui ^{16.} les avoit choisis & établis. Saint Paul a soin de marquer souvent , qu'il étoit Apôtre par la vocation & par la volonté de Dieu. Et le même Apôtre parlant du Pontife qui est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte divin , afin qu'il offre des dons & des sacrifices pour les pechés , declare , Que mal ne s'attribue à soi-même cet honneur , mais qu'il faut y être appellé comme Aaron. ^{Hebr. 5.} Et il ajoute : Que JESUS-CHRIST n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de Pontife , mais qu'il l'a reçue de celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils.... Que c'est Dieu qui l'a déclaré Pontife selon l'ordre de Melchisedech. Si donc JESUS-CHRIST lui-même ne s'est point attribué la dignité de Pontife , l'ayant reçue de son Pere ; combien falloit-il plutôt que ceux qui devoient tenir la place en qualité de ses Apôtres , fussent choisis par sa volonté , & non par la leur ? Et quelle horrible

64 EXPLICATION DU CHAP. III.
présumption seroit-ce à des hommes beaucoup inférieurs aux Apôtres en toutes sortes de dons & de grâces , de s'ingérer par eux-mêmes dans un ministère où ils succèdent à la dignité de ceux que le Fils de Dieu appella à soi , selon le choix de sa pure volonté , pour être avec lui , & pour être envoyés prêcher à toutes les nations ?

Marc. 6.
7. JESUS-CHRIST n'envoya pas les Apôtres prêcher sa parole aussi-tôt qu'il les eut choisis. Il les destina seulement dès-lors à être envoyés dans le temps marqué par sa Providence. Et il voulut cependant qu'ils demourassent près de lui , pour se former peu-à-peu sur son exemple , pour s'instruire de plus en plus en écoutant continuellement sa sainte parole , & pour s'affermir dans la pratique des vertus , avant que de les prêcher aux autres. Car il paroît que le Fils de Dieu ne les envoya que depuis prêcher aux peuples. Et ce qui est dit ici par avance , Qu'il leur donna le pouvoir de guérir les malades & de chasser les démons , doit s'entendre aussi de ce temps auquel il les envoya prêcher. Car ce fut alors qu'il les revêtit de sa vertu toute-puissante , en leur ordonnant , comme à ses ministres , de guérir toutes sortes de malades , en même-temps qu'ils s'acquitteroient de la prédication de l'Evangile.

Euc. 9. 1. Il est dit que le Fils de Dieu donna à JACQUE fils de Zébedée , & à JEAN frere de JACQUE , le nom de BOANERGES , c'est-à-dire , enfans du tonnerre. Sur quoi quelques Interpretes croient qu'il faisoit allusion à ce passage du Prophète : Dans un peu de temps , dit le Seigneur des armées , j'ébranlerai le ciel & la terre , la mer & les déserts : ce que saint Paul 26. écrivant aux Hébreux , a entendu du grand changement

gement qui est arrivé dans le monde par la prédication de l'Evangile. Il semble donc que JESUS-CHRIST a voulu marquer par ce nom *d'enfans du tonnerre*, qu'il donna à Jacque & à Jean, que ces deux frères lui seroient particulierement pour produire dans le monde ce changement si miraculeux, par lequel les cœurs seroient ébranlés, & les consciences heureusement renversées, pour secouer le joug tyrannique du démon, & s'affranchir à l'heureuse servitude du seul Maître légitime de tous les hommes. Il a paru en effet dans ces deux Apôtres, aussi-bien que dans saint Pierre, une éminence au-dessus des autres ; puisqu'ils ont été distingués de tous par JESUS-CHRIST même, étant choisis pour l'accompagner en différentes occasions où il vouloit qu'ils fussent les seuls témoins des plus grands secrets de sa conduite, comme de sa transfiguration sur la montagne, & de sa tristesse dans le jardin des oliviers. Aussi saint Jacque fut le premier de tous les Apôtres qui scella ^{act. 1. 1.} par son martyre la vérité de l'Evangile, qu'il fit entendre avec force aux oreilles de tous les Juifs. Et quant à saint Jean, outre qu'il survécut tous les Apôtres, & qu'il rendit très-long-temps un témoignage éclatant à la vérité, son Apocalypse & son Evangile ont été & sont encore comme une voix de tonnerre, qui se fait entendre, dit saint Epiphane, ainsi que du haut des nuées, par la sublimité & par la force dont est revêtue la vérité qu'il ne cesse point d'annoncer tous les jours à toute la terre : *Ioannes revera tonitru filius per propriam suam grandiloquentiam, velut ex quibusdam nubibus a sapientia enigmatibus, divinam nobis de Filio intelligentiam juxta similem modum persuasit.* Qui

Tome II.

*Epiphani
hors. 73.*

66 EXPLICATION DU CHAP. III.

n'est frappé en effet de l'éclat de ces paroles du commencement de son Evangile , qui semblent tonner du plus haut des cieux où il s'étoit élevé :

- Joan. 1. 1.* *Au commencement étoit le Verbe , & le Verbe étoit avec Dieu , & le Verbe étoit Dieu ? Qui ne seroit effrayé , lorsqu'il parle dans son Apocalypse de ces éclairs , de ces tonnerres , & de ces voix qui sortoient du trône de Dieu ? Mais qui pourroit ne l'être pas encore davantage , lorsqu'il fait entendre toutes ces trompettes dont sonnent les Anges , & qu'il représente en même-temps toutes ces plaies si terribles qu'ils produisent ?*

Il n'y eut qu'à ces trois Apôtres , Saint Pierre , Saint Jacque & Saint Jean , que le Fils de Dieu donna des noms , comme pour marquer leur excellence au-dessus des autres , qui les fit effectivement regarder par saint Paul même comme ayant quelque chose de plus éminent , lorsqu'il témoignoit en parlant de Jacque , de Céphas , & de Jean , à qui il communiqua en particulier l'Evangile qu'il prêchoit parmi les Gentils , *Qu'ils paroissienc comme les colonnes de l'Eglise . Le Fils de Dieu donna donc , comme on l'a marqué ailleurs , le nom de Pierre à Céphas , pour faire connoître qu'il destinoit cet Apôtre à être le fondement inébranlable sur lequel il bâtiroit son Eglise . Et il appella Jacque & Jean enfans du tonnerre ; parcequ'il les destinoit à tenir le premier rang entre ceux dont il est dit ,*

Psf. 13. 5. Que leur voix a retenui par toute la terre , & que leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde : ce que saint Paul explique lui-même des Apôtres , qui ont annoncé aux peuples l'Evangile de JESUS-CHRIST .

Y. 20. 21. Et étant venu en la maison , le temple

Il y affomba encore en si grande foule, que ni lui, ni ses disciples ne pouvoient pas même prendre leur repas. Ce que ses proches ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui, &c.

Il y a tout lieu de croire que cette maison où le Fils de Dieu vint de nouveau avec ses disciples, étoit encore celle de saint Pierre, où il logeoit ordinai-
rement dans Capharnaüm : car on ne voit pas qu'il eût encore tout-à-fait quitté cette ville. On ne peut assez admirer le concours extraordinaire de ces peuples, qui s'empressoient avec tant d'ardeur pour venir voir & entendre JESUS-CHRIST, & le peu de fruit qu'ils retirerent de la présence d'un hôte qui auroit dû les combler de bénédictions & de grâces. Ce doit être là sans doute le sujet de notre plus grand étonnement. Et nous sommes obligés d'adorer ici avec saint Paul, *la profondeur Rom. 11:33 de la sagesse & de la science de Dieu, l'impenetra-
bilité de ses jugemens, & l'incompréhensibilité de ses voies.*

Cependant comme la grande foule du peuple qui s'assembla en la maison où étoit JESUS, l'accabloit de telle sorte, qu'il n'avoit pas le loisir de prendre même de la nourriture, ses proches selon la chair, qui étoient peu affermis dans la foi de sa divinité, commencèrent à le regarder comme un homme qui en faisoit trop, qui s'oubliait en quelque sorte lui-même, & passant les bornes de la prudence, donnoit lieu de croire qu'il avoit besoin d'être retenu. Car ils n'avoient que des yeux de chair & de sang à son égard : ainsi le voyant continuellement prêcher des maximes élevées au-dessus de leur lumière, ils attribuoient à folie & à un défaut de raison, ce qui étoit en effet surnaturel ; & ils traitoient

68 EXPLICATION DU CHAP. III.

de fureur les excès divins de sa profonde sagesse ; qu'ils ne pouvoient penetrer. Il est presque incomprehensible comment des personnes qui avoient été témoins de tant de miracles qu'il fit à leurs yeux , purent se laisser aller à des sentimens si indignes de cet Homme-Dieu. Mais peut-être que la crainte même de la fureur que les Pharisiens avoient conçue contre lui , les porta , comme l'ont cru quelques-uns , à dire *qu'il avoit perdu l'esprit* , afin d'avoir lieu de le retirer d'entre leurs mains , & d'empêcher qu'il ne fut plus exposé à leur animosité. Quoi qu'il en soit , c'estoient des hommes qui jugeoient selon la foible lumiere de leur raison , de la conduite toute divine de JESUS-CHRIST , & qui ne pouvant s'élever jusqu'à cet Homme-Dieu , le rabaissoient lui-même jusqu'à l'état le plus méprisable où puisse être reduit l'homme , qui est ce-lui de la fureur , ou de la perte de la raison.

C'est une assez grande difficulté de savoir qui étoient ces proches de JESUS-CHRIST. Mais il semble que le sentiment le plus probable est celui de quelques habiles Interpretes , qui croient que ce sont les mêmes dont il est parlé à la fin de ce chapitre , qui le vinrent demander en se tenant à la porte de la maison , où il étoit tout environné du peuple. Car quoique la sainte Vierge y fût aussi , & qu'on ne puisse lui attribuer en aucune sorte ce qu'on vient de dire touchant la pensée qu'ils avoient de JESUS-CHRIST , puisqu'elle étoit très-persuadée de la sagesse toute divine de son Fils ; il suffissoit que quelqu'un des proches du Sauveur eût cette pensée , pour donner lieu à l'Evangliste de la leur attribuer en general , comme on en voit des exemples dans l'Evangile. Si donc la mère du

*Maldon.
in hunc
locum.*

*Matth.
26. 8.*

Fils de Dieu étoit du nombre de ces *proches*, qui *Ioan. 22.*
 vinrent le trouver en la maison de saint Pierre où *Matth.*
 il étoit, on ne peut lui attribuer d'autre dessein que *27. 44.*
Luc. 23.
 celui de voir son Fils, & de jouir du bonheur de *32,*
 l'entendre, quelque pensée que les autres ayent pu
 avoir de sa conduite. Peut-être aussi qu'on peut
 dire, que l'amour très-pur qu'elle lui portoit lui don-
 nant quelque inquiétude sur son sujet, à cause de la
 grande jalouse dont elle savoit que ses ennemis
 étoient transportés, lui fit désirer de lui en donner
 avis. Mais enfin de quelque maniere qu'on explique
 cet endroit, il seroit impie d'attribuer sur cela à la
 sainte Vierge aucune pensée indigne de ce respect
 très-profound qu'elle a toujours eu pour la personne
 du Sauveur, qu'elle regardoit tellement pour son
 Fils, qu'elle n'oublloit jamais en même-temps qu'il
 étoit son Dieu & son Createur, & que toute sa con-
 duite étoit adorable.

¶. 31. Cependant sa mere & ses freres étant ve- *Luc. 8.*
nus, & se tenant au-dehors, l'envoyerent appeler, *19:*
&c.

Saint Luc marque la raison pour laquelle ni la
 sainte Vierge, ni *les freres de JESUS-CHRIST*,
 c'est-à-dire ses proches, n'entrerent point dans la
 maison, & demeurèrent dehors. Car il témoigne
 qu'étant venu le trouver, & n'ayant pu l'aborder
 à cause de la grande foule du peuple qui l'environ-
 noit, ils lui firent dire qu'ils étoient dehors, &
 qu'ils *desiroient de le voir*. On a éclairci toutes ces
 choses en expliquant saint Matthieu. Il suffira seu- *Matth.*
 lement d'ajouter ici, que l'exemple du Fils de Dieu, *12. 46.*
 toujours appliqué à faire du bien au peuple & à
 l'instruire, & oubliant en quelque façon ses pro-
 ches, apprend à ceux qui tiennent la place ici-bas
e iij

90 EXPLICATION DU CHAP. III.

parmi les hommes , à ne s'occuper aussi que des fonctions de leur ministere , & à s'éloigner autant qu'ils peuvent de la vûe de ceux qui leur appartiennent selon la chair , pour ne rien mêler d'humain & de charnel dans ce ministere tout spirituel & divin. Jamais mere n'a été plus sainte que celle du Fils de Dieu : & jamais fils n'a aimé sa mere plus saintement que J E S U S - C H R I S T a aimé la sienne. Cependant depuis qu'il a commencé à s'acquitter parmi les hommes de la mission importante pour laquelle il avoit daigné se revêtir de leur nature, on ne trouve presque jamais cette sainte mere avec son Fils. Et il semble même la traiter toujours avec quelque indifférence quand l'occasion s'en présente. Il n'avoit aucun besoin d'en user ainsi pour lui-même. Et l'on peut dire que ce n'étoit pas non plus pour sa mere , qui étoit remplie de grace dès devant qu'elle l'eût concû dans son chaste sein , & qui devint encore plus sainte en devenant la mere d'un Dieu. Mais il formoit dans sa conduite à l'égard de la sainte Vierge , le modèle de la conduite des plus saints Pasteurs à l'égard de ceux & de celles qui tiennent le premier rang parmi leurs proches. Un digne ministre de J E S U S - C H R I S T ne connaît plus ceux qui lui appartiennent selon la chair , lorsqu'il s'agit des fonctions spirituelles de son ministere. Et il doit être très-veritable de dire de lui , que *ceux qui font la volonté de Dieu* lui tiennent lieu de frere , de frœur , & de mere ; parce qu'il doit envisager cette divine volonté comme l'objet principal de son amour.





CHAPITRE IV.

1. ET iterum cœpit docere ad mare : & congregata est ad eum turba multa . ita ut navim ascendens federet in mari , & omnis turba circa mare super terram erat :

2. & docebat eos in parabolis multa , & dicens illis in doctrina sua :

3. Audite : Ecce exiit seminans ad seminan-dum :

4. & dum seminat ; aliud cecidit circa viam ; & venerunt volucres cœli , & comederunt il-lud.

5. Aliud verò cecidit super petrosa , ubi non habuit terram multam , & statim exortum est . quoniam non habebat altitudinem terræ :

6. & quando exortus est sol , exæstuavit ; & cù quod non habebat

1. IL se mit de nouveau à enseigner auprès de la mer ; & une si grande multitude de personnes s'assembla autour de lui , qu'il monta sur mer dans une barque , & s'y assit , tout le peuple se tenant sur le rivage de la mer :

2. & il leur enseignoit beau-coup de choses en paraboles , Matth. 13. 3. Luc. 8. & leur disoit en sa maniere 4. d'instruire :

3. Ecoutez : Celui qui sème s'en alla semer ;

4. & lorsqu'il semoit , une partie de la sémence tomba le long du chemin , & les oiseaux du ciel étant venus la mange- rent.

5. Une autre tomba dans des lieux pierreux , où elle n'a-voit pas beaucoup de terre ; & elle leva aussi-tôt , parceque la terte où elle étoit avoit peu de profondeur :

6. le soleil s'étant levé en-suite , elle en fut brûlée ; & comme elle n'avoit point de

e iiiij

72 LE SAINT EVANGILE
racine, elle se sécha.

7. Il en tomba une autre partie dans des épines, & les épines étant crues l'étouffèrent, & elle ne porta point de fruit.

8. Une autre enfin tomba en une bonne terre ; & elle porta son fruit, qui poussa & crut jusqu'à la maturité ; quelques grains rapportant trente pour un, d'autres soixante, & d'autres cent.

9. Et il leur disoit : Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

10. Lorsqu'il fut en particulier, / les douze qui le suivaient lui demanderent le sens de cette parabole ;

11. & il leur dit : Pour vous, il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors, tout se passe en paraboles ;

*If. 6. 9.
Math. 23. 14.
Jean. 12. 40.
Act. 28. 26.
Rom. 11. 8.*
12. / afin que voyant ils voient & ne voient pas, & qu'écoutant ils écoutent & n'entendent pas, & qu'ils ne viennent point à se convertir, & que leurs pechés ne leur

10. gr. ej. ceux qui le suivent, & les douze. convertissent, & que leurs pechés ne leur soient pardonnés.

11. aut. depeur qu'ils ne se

radicem, exaruit.

7. Et aliud cecidit in spinas, & ascenderunt spinæ, & suffocaverunt illud, & fructum non dedit.

8. Et aliud cecidit in terram bonam : & dabat fructum aesculentem, & crescentem, & afferebat unum triginta, unum sexaginta, & unum centum.

9. Et dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat.

10. Et cum esset singularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam :

11. & dicebat eis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei : illis autem, qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt ;

12. ut videntes videant, & non videant, & audientes audiant, & non intelligant : ne quando convertantur, & dimittantur eis peccata.

soient point pardonnés.

13. Et ait illis : Nescitis parabolam hanc : Et quomodo omnes parabolas cognoscetis ?

13. Et quoi, leur dit-il encore, n'entendez-vous pas cette parabole ? Comment donc pourrez-vous les entendre toutes ?

14. Qui seminat, verbum seminat.

14. Celui qui sème, sème la parole.

15. Hi autem sunt, qui circa viam, ubi seminatur verbum, & cum audierint, confessim venit satanas, & aufert verbum, quod seminatum est in cordibus eorum.

15. Ceux qui sont le long du chemin où la parole est semée, sont ceux qui ne l'ont pas plutôt ouie, que satan vient, & enlève cette parole qui avoit été semée dans leurs cœurs.

16. Et hi sunt similliter, qui super petrosa seminantur : qui cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud ;

16. // Do même ceux qui sont marqués par ce qui est semé en des lieux pierreux, sont ceux qui écoutant la parole la reçoivent aussi-tôt avec joie ;

17. & non habent radicem in se, sed temporales sunt : deinde orta tribulatione & persecutione propter verbum, confessim scandalizantur.

17. mais n'ayant point en eux-mêmes de racine, ils ne sont que pour un temps ; & lorsqu'il survient des traverses & des persecutions à cause de la parole, ils en prennent aussi-tôt un sujet de scandale.

18. Et alii sunt qui in spinis seminantur :

18. Les autres qui sont marqués par ce qui est semé

15. *anser.* Ceux qui sont représentés par le chemin, le long duquel la semence est jetée, sont

& qui ne l'ont pas, &c.

16. *anser.* De même ceux qui sont marqués par les lieux pierreux où qui on sème la parole, sont ceux,

74 . . . LE SAINT ÉVANGILE

parmi les épines , sont ceux qui écoutent la parole ;

*3. Tim.
6. 17.*

19. mais les sollicitudes de ce siècle , & l'illusion des richesses , & les autres passions s'emparant de leurs esprits , y étouffent la parole , & font qu'elle demeure sans fruit.

20. Enfin ceux qui sont marqués par ce qui est semé dans la bonne terre , sont ceux qui écoutent la parole , qui la reçoivent , & qui portent du fruit , l'un trente pour un , l'autre soixante , & l'autre cent.

*Math.
5. 15.
Exc. 8.
26. 11.
35.*

21. Il leur disoit aussi : Fait-on apporter la lampe pour la mettre sous le bois-fau , ou sous le lit ? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier ?

*Math.
10. 26.
Exc. 8.
37.*

22. Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert , ni rien de secret qui ne doive paroître en public.

23. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre , qu'il l'entende ,

*Math.
7. 2.
Exc. 6.
38.*

24. Il leur dit encore : Prenez bien garde à ce que vous entendez : car on se servira envers vous de la même me-

hi sunt qui verbum audiunt;

19. & seruumæ sedculi , & deceptio divitiarum , & circa reliqua concupiscentiae introuentes suffocant verbum , & sine fructu efficiuntur.

20. Et hi sunt , qui super terram bonam Iuminati sunt , qui audiunt verbum , & suscipiunt & fructificant , unum triginta . unum sexaginta , & unum centum.

21. Et dicebat illis : Nunquid venit lucerna ut sub modio ponatur , aut sub lecto ? Nonne ut super candelabrum ponatur ?

22. Non est enim aliquid absconditum , quod non manifestetur , nec factum est occultum , sed ut in palam veniat.

23. Si quis habet aures audiendi , audiat.

24. Et dicebat illis : Videte quid audiatis : in qua mensura mensi fueritis , remetietur vobis , & adjicietur vobis ,

sure dont vous vous serez servis envers les autres ; & il vous sera donné encore davantage.

25. Qui enim habet, dabitur illi, & qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.

26. Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jactat semen in terram,

27. & dormiat, & exurgat nocte & die, & semen germinet, & increscat dum nescit ille ;

28. ultrò enim terra fructificat , primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica.

29. Et cum produxerit fructus , statim mittit falcem, quoniam adest messis.

30. Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei, aut cui parabolæ comparabimus illud ?

27. *ansr.* sans qu'il le sache.

25. Car on donnera à ce- *Matt. 25: 13, 12.*
lui qui a déjà ; & pour celui *25: 29.*
qui n'a point , on lui ôtera *Luc. 8: 18.*
même ce qu'il a. *19, 26.*

26. Il disoit aussi : Le royaume de Dieu est semblable à ce qui arrive lorsqu'un homme a jeté de la semence en terre :

27. soit qu'il dorme , ou qu'il se leve durant la nuit & durant le jour , la semence germe , & croît sans qu'il sache comment ";

28. car la terre produit d'elle-même , premierement l'herbe, ensuite l'épi , puis le blé tout formé qui remplit l'épi.

29. Et lorsque le fruit est dans sa maturité , on y met aussi-tôt la fauille , parce que le temps de la moisson est venu,

30. Il dit encore : A quoi compareons nous le royaume de Dieu , & par quelle parabole le représenterons-nous ?

78 LE SAINT EVANGILE.

*Matth.
13. 31.
Luc. 13.
19.*

31. Il est semblable à un grain de senevé , qui étant la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre, lorsqu'on l'y sème,

32. monte , quand il est semé, jusqu'à devenir plus grand que tous les autres legumes , & pousse de si grandes branches , que les oiseaux du ciel peuvent se reposer sous son ombre.

33. Il leur parloit ainsi sous diverses paraboles, selon qu'ils étoient capables de l'entendre :

34. & il ne leur parloit point sans paraboles : mais étant en particulier , il expliquoit tout à ses disciples.

35. Ce même jour sur le soir , il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau.

36. Et après qu'ils eurent renvoyé le peuple , ils l'emmenèrent avec eux dans la barque où il étoit , & il y avoit encore d'autres barques qui le suivirent.

37. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva , &

31. autr. moutarde.

35. autr. Ce jour-là il leur

dit, lorsque le soir fut venu, &c.

36. autr. Et quittant l'autre

& le peuple , &c.

37. autr. & poussa les vagues

avec tant de violence dans la bar-

31. Sicut granum finapis , quomodo cum seminatum fuerit in terram minus est omnibus seminibus , quæ sunt in terra ;

32. & cum seminatum fuerit , ascendit , & fit majus omnibus olearibus , & facit ramos magnos , ita ut possint sub umbra ejus aves cœli habitare.

33. Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum , prout poterant audire :

34. fine parabola autem non loquebatur eis scorsum autem discipulis suis differebat omnia.

35. Et ait illis in illa die , cum sero esset factum : Transeamus contra.

36. Et dimicentes turbam , assument eum ita ut erat in navi : & aliae naves erant cum illo.

37. Et facta est procella magna venti , &

Muctus mittebat in navi, ita ut impleretur navis.

les vagues entroient avec tant de violence dans la barque, qu'elle s'emplissoit déjà d'eau.

38. Et erat ipse in puppi super cervical dormiens : & excitant eum, & dicunt illi : Magister, non ad te pertinet, quia perimus ?

38. J es u s cependant étoit sur la poupe, où il dormoit sur un oreiller ; & ils le réveillerent, en lui disant : Maître, ne vous mettez-vous point en peine de ce que nous perrissons ?

39. Et exurgens comminatus est vento, & dixit mari : Tace, obmutesc. Et cessavit ventus ; & facta est tranquillitas magna.

39. S'étant éveillé, il parla au vent avec menaces, & dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Et le vent cessa, & il se fit un grand calme.

40. Et ait illis : Quid timidi estis ? Necdum habetis fidem ? Et timerunt timore magno, & dicebant ad alterutrum : Quis, putas, est iste, quia & ventus & mare obediunt ei ?

40. Alors il leur dit : Pourquoi êtes-vous *ainsi* timides ? Comment n'avez - vous point encore de foi ? Ils furent saisis d'une extrême crainte, & ils se disoient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci , à qui les vents & la mer obeissent ?



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. I. 2. *I*l se mit de nouveau à enseigner auprès de la mer ; & une si grande multitude de personnes s'assembla autour de lui, qu'il monta sur mer dans une barque, & s'y assit, tout le peuple se tenant sur le rivage de la mer : & il leur enseignoit.

78 EXPLICATION DU CHAP. IV.
*beaucoup de choses en paraboles, & leur disoit en sa
maniere d'instruire, &c.*

Nous voyons dans saint Matthieu, que ces nouvelles instructions que le Fils de Dieu donna au peuple *près de la mer*, suivirent immédiatement celles qu'il venoit de lui donner dans la maison de saint Pierre à Capharnaüm. Car il y est dit expressément, que ce fut *ce même jour* qu'il sortit de la maison pour aller auprès de la mer ; & qu'ensuite la grande foule l'obligea de monter dans une barque, afin d'être plus en état d'enseigner sans être accablé du peuple. Qui est donc celui qui ayant été appellé à catechiser & à instruire les peuples, se lassera de donner des instructions à ceux de qui il a lieu d'espérer la conversion, lorsqu'il voit ici JESUS-CHRIST ne se donner pas le temps de manger, & prêcher sans cesse la parole de Dieu à un peuple qu'il favoit bien en devoir faire si peu de profit ? Les Pharisiens s'unissoient avec les Herodiens pour chercher quelque moyen de le perdre. Ses proches mêmes s'élevaient en quelque façon contre lui, le regardant comme s'il avoit perdu l'esprit. Les Docteurs de la loi disoient qu'il étoit possédé de Béelzebut, & qu'il ne chassoit les démons que par la vertu du prince même des démons. Tout sembloit donc contribuer à lui imposer silence. Mais le principal ouvrage du Fils de Dieu étoit d'instruire les peuples & de prêcher l'Evangile. C'est pourquoi il fait céder toute autre considération à l'accomplissement de ce grand ouvrage, pour lequel il étoit venu. Or il ne faut point s'étonner si on s'élevoit avec tant de force & de jalouſie contre lui. Ce n'étoit point une doctrine ordinaire ni une doctrine.

Matth. 13.
v. 1.

Marc. 3.
v. 6.
v. 21.
v. 22.

humaine qu'il leur enseignoit. Car il enseignoit , dis saint Marc , beaucoup de choses en paraboles , & il leur disoit , non selon la doctrine des Pharisiens , des Prêtres & des Docteurs de la loi , mais selon sa doctrine , opposée aux dérèglements & à la corruption de leur cœur , bien des choses qui devoient nécessairement choquer leur orgueil , & qui ne pouvoient être goûtées que par des ames soumises & des coëurs humbles. C'étoit là véritablement une doctrine qui étoit propre au Fils de Dieu ; quoiqu'il dise ailleurs , Que sa doctrine n'est pas sa ^{Joan. 7:16} doctrine , mais la doctrine de celus qui l'a envoyé ; parcequ'en effet JESUS-CHRIST , selon l'homme , avoit puisé sa doctrine dans le Verbe ; & que le Verbe est la sagesse du Père , de qui il reçoit éternellement , comme de son principe , sa propre substance , étant engendré de lui de toute éternité.

¶. 10. 11. 12. *Lorsqu'il fut en particulier , les douze qui l'accompagnoient lui demanderent le sens de cette parabole , &c.*

Il n'est pas dit dans saint Matthieu , que les ^{Matth.} disciples de JESUS-CHRIST lui ayent demandé l'explication de la parabole qu'il venoit de leur proposer : & il marque seulement , qu'ils lui demanderent pourquoi il parloit ainsi aux peuples en paraboles. Mais saint Marc dit ici expressément , que les douze Apôtres qui étoient toujours avec lui , attendirent qu'il fut seul , c'est-à-dire , vers la nuit , lorsque tout le peuple se fut retiré , pour lui demander en particulier l'explication de la parabole de la semence. Que si ce fut quelque honte qui les empêcha de témoigner publiquement qu'ils n'entendoient pas le vrai sens des paroles de JESUS-

EXPLICATION DU CHAP. IV.

CHRIST; il étoit aussi dans l'ordre de la justice; qu'on ne lui demandât pas l'explication de ces paroles devant un peuple comme celui de Capharnaüm, que son extrême ingratitudo rendoit très-indigne de l'entendre.

JESUS-CHRIST oblige donc ses disciples de reconnoître leur bonheur, de ce qu'ils étoient toujours avec lui, & la grace qu'ils avoient reçue de pouvoir entrer dans l'intelligence des mystères tout divins de son royaume : au lieu que *ceux qui étoient dehors*; c'est-à-dire, selon le sens littéral, qui n'avoient point le bonheur d'être comme eux avec lui; & selon le sens spirituel, qui devoient être regardés comme étrangers à l'égard de son royaume, n'entendoient les vérités qu'en énigmes, & en paraboles, où ils ne comprenoient rien. Et il leur fait remarquer que c'étoit une juste punition de l'orgueil de ce peuple ingrat, de voir ainsi sans voir, & d'entendre sans comprendre. Mais que veut dire ce que JESUS-CHRIST ajoute: *Dépour qu'ils ne se convertissent, & que leurs pechés ne leur soient pardonnés?* C'est que la malice des Capharnaïtes, & l'abus qu'ils avoient fait de tant de grâces, méritoient qu'on leur refusât l'intelligence des vérités qui auroient pu contribuer à leur salut; & que d'ailleurs, comme on l'a marqué dans les explications de saint Matthieu, le salut de l'homme doit être, selon saint Paul, regardé comme un effet de la miséricorde de Dieu, qui fait grâce à qui il veut, & qui endurcit qui il lui plaît: *Cujus vult miseretur: & quem vult indurat.*

Rom. 9.
18.

v. 13. N'entendez-vous pas cette parabole? Comment donc pourrez-vous entendre toutes les autres?

De la manière dont JESUS-CHRIST parle aux

aux Apôtres touchant cette parabole : il semble qu'il leur témoigne qu'elle étoit plus intelligible que beaucoup d'autres. Cependant après qu'il a bien voulu la leur expliquer lui-même dans la suite, il ne laisse pas d'ajouter : *Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il l'entende.* Disons donc que le Fils de Dieu reprochoit avec raison à ses disciples, de ce qu'ayant le bonheur d'être toujours avec lui, & de l'entendre parler à toute-heure des grandes vérités de la loi nouvelle, ils avoient encore si peu d'application & d'intelligence pour toutes les choses de leur salut. Car ils auroient dû en effet retirer un plus grand profit de ses divins entretiens, & comme se familiariser de plus en plus avec le langage du royaume des enfans de Dieu, qui étoit continuellement dans sa bouche. Cette parabole même de la semence devoit leur paroître plus sensible, étant prise d'une chose si commune, & exposée tous les jours à la vûe de tous les hommes. Car il n'étoit pas fort difficile, en considerant ce *chemin battu, ces pierres, ces épines, & cette terre excellente,* où la semence du blé étoit jettée, de se figurer que J E S U S - C H R I S T qui parloit toujours en énigmes, & d'une maniere parabolique des choses spirituelles, entendoit par là tous les états differens des ames, où il répandoit la semence de sa divine parole.

Mais ce n'est point assez d'être en la compagnie de J E S U S - C H R I S T, ni de l'entendre souvent parler, ni même de recevoir de sa bouche l'explication des mystères du royaume de Dieu, comme les Apôtres reçurent de lui alors l'explication de la parabole dont il s'agit. Il faut encor

82 EXPLICATION DU CHAP. IV.

que Dieu même donne à ses disciples , ces oreilles spirituelles , ces oreilles interieures du cœur , dont ils ont besoin pour entendre comme il faut , ce qui frappe exterieurement celles de leur corps . Il est vrai que les Apôtres étoient heureux , de ce qu'ils voyoient tous les jours l'image substantielle du Pere , & de ce qu'ils entendoient la parole de son Verbe . Mais cette grace si singuliere n'auroit servi qu'à les rendre plus criminels , si leur cœur fut demeuré sourd à cette voix toute divine qui leur parloit , & si leurs yeux s'étoient arrêtés charnellement à ce qu'ils voyoient dans le Fils de Dieu . L'exemple seul de Judas en fut une preuve très-funeste . Ainsi lorsque J E S U S - C H R I S T après avoir expliqué cette excellente parabole , leur dit , Que si quelqu'un avoit des oreilles pour entendre , il l'entendît ; il leur fit assez connoître , que tous ceux qui l'écoutoient n'avoient pas ces oreilles dont il leur parloit : mais en même-temps il les excitoit à demander ce qu'ils n'avoient pas encore , & ce qu'ils eurent depuis si parfaitement , lorsqu'il leur ouvrit l'esprit & le cœur , comme dit saint Luc , pour leur faire entendre les Ecritures d'une maniere aussi utile pour leur salut propre , que pour le salut des autres .

¶. 21. 22. Il leur disoit aussi : Fait-on apporter la lampe pour la mettre sous le boisseau , ou sous le lit ? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier ? Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert , &c.

Ce que J E S U S - C H R I S T dit ici étant pris de certains proverbes usités parmi les Juifs , il le repeat en divers endroits de l'Evangile , selon les sujets qui se présentent . Quoiqu'il paroisse d'abord

Que cela soit détaché de ce qui précède ; c'est-à-dire , de la parabole de la semence , expliquée de la parole de Dieu : c'est néanmoins le sentiment des plus savans Interpretes , qu'il y a rapport , & qu'il doit en être entendu. Voici donc ce qu'il semble que le Fils de Dieu vouloit faire entendre par cette sorte de comparaison , *d'une lampe qu'on met sur le chandelier.* Il venoit de dire aux Apôtres , Qu'il leur avoit été donné de connoître le mystère du royaume de Dieu ; mais que pour ceux qui étoient dehors , ils n'entendoient rien qu'en paraboles & en énigmes. Il confirme maintenant ce qu'il avoit dit , en ajoutant à l'explication qu'il avoit donnée de la parabole de la semence , Que on ne fait point apporter la lampe pour la mettre sous le boisseau , ou sous le lit , mais sur le chandelier. Cette lampe nous marque la vérité de la parole de Dieu , selon que saint Pierre nous donne lieu de le croire , lorsqu'il compare les oracles des Prophètes à une lampe qui luit dans un lieu obscur. Or cette lampe de la vérité n'avoit pas été apportée ^{2. Petri 1. 19.} par JESUS-CHRIST , pour être comme cachée ^{5. 15.} sous le boisseau , en sorte qu'elle ne fût point apperçue des Apôtres mêmes ; mais c'éroit au contraire afin qu'elle fût mise *sur le chandelier* , pour éclairer , comme dit saint Matthieu , *sous ceux qui étoient dans la maison avec JESUS-CHRIST* ; parcequ'il n'y avoit rien , ajoute-t-il , de caché , qui ne dût être découvert. Aussi , comme il dit ailleurs en parlant à ses disciples : Je vous ai appelé mes amis , parceque je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Pere. Il ne leur cachoit donc rien de tous les secrets du ciel , parcequ'il les regardoit comme ses amis , & non comme des servis .

f ij

84 EXPLICATION DU CHAP. IV.

teurs, qui ne savent point ce que fait leur maître, selon qu'il le dit lui-même. Mais peut-être aussi qu'il leur marquoit par avance, qu'ils ne tiendroient pas eux-mêmes la lampe de la vérité sous le boisseau, & qu'ils la mettroient un jour sur le chandelier, pour éclairer *tous ceux qui seroient dans la maison* de l'Eglise ; puisqu'ils ne recevoient cette divine lumière, que pour la communiquer aux autres.

V. 24. 25. Il leur dit encore ; Prenez bien garde à ce que vous entendez ; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis ; & il vous sera encore donné davantage. Car on donnera à celui qui a déjà , &c.

C'est ici encore une suite de ce que le Fils de Dieu vient de dire à ses Apôtres. Comme ils étoient beaucoup plus privilégiés que tous les autres, ils étoient aussi obligés à une plus grande perfection. Il vous a été donné, leur dit-il, de connoître les mystères du royaume de mon Père. Je vous expose les vérités de mon Evangile, comme une lumière toute divine qui est destinée à vous éclairer, lorsque tant d'autres demeurent dans les ténèbres ; & enfin je n'ai rien de caché pour vous. Prenez donc *bien garde*, mes Apôtres, à ce que vous entendez ; & veillez, pour ne recevoir pas inutilement la semence que je répands dans vos ames. *Car on usera envers vous de la mesure dont vous aurez vous-mêmes usé ; & il vous sera donné encore davantage.* C'étoit un proverbe du pays, dont JESUS-CHRIST vouloit bien se servir pour se faire mieux entendre à ses disciples. Et voici, selon d'habiles Interpretes, quelle en pouvoit être l'application particulière qu'il en fai-

soit au sujet dont il venoit de parler. Autant qu'ils apporteroient d'attention & de travail pour recevoir , comme ils devoient , & pour cultiver la divine semence de la parole, autant le Seigneur devoit être liberal & magnifique pour répandre en eux avec abondance de nouvelles graces. Car il « Cyprian: epib. 1^e ad Do. n'en est pas , dit saint Cyprien , des dons celestes , » comme des bienfaits des hommes : & il n'y a « point de bornes ni de mesures pour celui qui les « reçoit. Le Saint-Esprit se répand abondamment « dans les ames , sans être resserré par des limi- « tes , ni renfermé dans certains espaces. Il fait « sans cesse couler ses eaux avec une profusion qui « ne peut tarir. Il faut seulement que notre cœur en « soit alteré , & qu'il s'ouvre pour les recevoir. Car « autant que notre foi étendra sa capacité , autant « nous y recevrons de cette source inépuisable de « toutes sortes de graces : *Nostrum tantum sitat pectus , & patet : quantiam illuc fidei capacis afferimus , tantum gratia inundantis baurimus.*

Ce que le Sauveur fait donc entendre aux Apôtres , est la même chose que saint Paul a dite depuis : *Que l'homme recueillera selon qu'il aura semé* ; & ailleurs : *Que ceux qui seme peu , moissonnera peu.* Mais comme dans la semence qu'on jette en terre , on ne retire pas seulement ce qu'on a semé , mais trente , soixante , & cent pour un , selon que le Fils de Dieu le dit lui-même ; aussi en ce qui regarde cette sorte de semence spirituelle , que l'on a soin de recevoir & de faire croître dans la terre d'un bon cœur ; après l'avoir multipliée avec le secours & la grace de celui qui donne l'accroissement , on doit s'attendre d'en recevoir une récompense surabondante , & telle que JESUS-

CH R I S T nous fait concevoir ailleurs , lorsqu'il dit , en usant de cette même expression figurée : *On versera dans votre sein une mesure bonne , pressée , entassée , & qui se répandra par-dessus.*

*Luc. 6.
18.*

Plus donc on s'applique à entendre les vérités du salut , plus on se rend digne d'en recevoir l'intelligence. Et plus on travaille à mettre en pratique ces vérités , après en avoir reçû l'intelligence , plus on se prépare pour l'avenir une moisson abondante. Car ceux-là meritent qu'on leur donne de plus en plus , qui ont soin de mettre en usage ce qu'ils ont déjà : au-lieu que ceux qui ont ce qu'ils ont , comme s'ils ne l'avoient pas , parce qu'ils négligent de s'en servir , meritent que ce qu'ils ont leur soit ôté. C'est ce qu'on vid en effet arriver au commun des Capharnaïtes , qui ayant possédé au milieu d'eux la source de tous les biens en la personne de J E S U S - C H R I S T , sans en avoir profité , & sans s'être mis en peine de recevoir l'intelligence des vérités qui regardoient leur salut , meritèrent à la fin , & d'être privés de la présence du Fils de Dieu , & de n'entendre plus , comme auparavant , sa divine parole ; & de tomber dans la dernière malédiction dont on a déjà parlé plusieurs fois.

V. 26. jusqu'au 30. Il disait aussi : Le royaume de Dieu est semblable à ce qui arrive lorsqu'un homme a jeté de la semence dans la terre ; & que fait qu'il dorme , ou qu'il se lève durant la nuit & durant le jour , la semence germe & croît sans qu'il le sache ; &c.

Cette parabole paroît assez claire par elle-même. Car on comprend aisément , qu'après qu'un homme a semé sa terre , le grain qu'il a jeté germe

& croît jusqu'à sa parfaite maturité, sans que cet homme le sache : c'est-à-dire, sans qu'il s'apperçoive chaque jour de l'accroissement, ou sans qu'il y songe, ni qu'il s'occupe en aucune sorte de cette pensée, & soit qu'il dorme ou qu'il soit levé, & la nuit également comme le jour ; parce qu'il ne dépend plus de lui, que cette semence germe du moment qu'elle est jettée dans la terre : mais c'est la terre qui d'elle-même, & par la vertu que le Createur lui a donnée, produit l'herbe, ensuite l'épi, & enfin le grain de froment qui remplit l'épi. Tel est l'ouvrage ordinaire de la nature, exposé continuellément à nos yeux.

Le dessein que le Fils de Dieu semble avoir en proposant cette parabole, est de faire remarquer principalement deux choses très-importantes : l'une, que quand le ministre de sa parole a répandu cette divine semence dans les ames, il ne doit point se décourager pour ne voir pas d'une maniere sensible leur accroissement, dont Dieu est souvent le seul témoin : & la seconde, qu'il ne doit pas s'attribuer non plus par une vaine présomption, le progrès que font les ames dans la piété, après qu'il y a semé le bon grain, ou comme parle saint Paul, après qu'il y a planté & arrosé ; parceque c'est au Seigneur à donner l'accroissement. Ce n'est pas qu'il soit permis au ministre qui a semé la parole de s'endormir par une négligence criminelle, & de ne songer en aucune sorte à entretenir cette divine semence dans les ames. Mais c'est qu'il ne peut proprement que semer par la prédication, & arroser par ses exhortations & ses prières. Car quant à l'accroissement, il ne dépend nullement de lui, comme saint Paul même

88. EXPLICATION DU CHAP. IV.

L'assure en parlant de soi. Ce n'est pas non plus que l'ame comparée ici à la bonne terre puisse produire toute seule & par elle-même le fruit d'une pieté solide , dont le froment qui remplis l'épi est la figure; puisque saint Paul nous declare encore , *Que nous ne sommes nullement capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée , comme de nous-mêmes ; & que c'est Dieu qui nous en rend capables.* Ce qu'il entend donc par cette sorte d'expression est , que l'ame produit d'elle-même ; c'est-à-dire , par un effet de sa volonté , & non de celle des Prédicateurs , le fruit qui doit naître de la semence qu'ils ont eu soin d'y répandre. Or cette même volonté vient de Dieu en elle , comme la vertu qui est dans la terre pour la production du blé & des autres fruits , lui vient de son Createur. Car c'est Dieu , selon l'Apôtre , qui opere en nous & le vouloir , & le faire , par un effet de sa bonté. Et c'est aussi ce que nous trouvons parfaitement exprimé dans ces paroles de saint Gregoire le Grand : *Ultrò terra fructificat , quia , præveniente se gratiâ , mens hominis spontaneè ad profectum boni operis affurgit.*

Philip.
2. 13.

Gregor.
Magn.
moral. I.
2. 1. c. 14.

Il faut donc , selon la remarque des Interpretes , prendre bien garde au point principal que le Fils de Dieu a en view dans ces paraboles , & s'y arrêter , sans prétendre que chaque partie de la figure ait rapport exactement à toutes celles de la vérité qu'elle représente. Ce qu'il ajoute du temps de la maturité du fruit , & de la moisson , & de la faucille qu'on y met , nous figure le moment auquel le juste , où est immolé à Dieu par le martyre , ou est enlevé de ce monde par une mort ordinaire. Et peut-être aussi qu'il entend principalement le

temps de la fin du monde , qui sera comme celui
de la moisson generale , où tout le bon grain sera ^{Matth. 13.}
^{12. 13.}
serré dans les greniers du Pere éternel. ^{14.}

¶. 33. 34. Il leur parloit ainsi sous diverses pa-
raboles , selon qu'ils étoient capables de l'entendre.
Et il ne leur parloit point sans paraboles : mais
étant en particulier , il expliquoit tout à ses disciples.

Il paroît par là , que les paraboles qui ont suivi
celle de la semence , ne furent pas proposées en
particulier aux Apôtres , après que le Fils de Dieu
leur eut expliqué cette parabole de celui qui se-
me , mais en présence du peuple , soit le même
jour , soit quelqu'autre ; & que l'explication de
cette même parabole ne leur fut donnée qu'après ;
puisque il est marqué expressément , qu'ayant parlé
de la sorte à ce peuple de Capharnaïum , à qui il
parloit toujours alors sous des paraboles , pour les
raisons qu'on a vues ailleurs , il expliquoit toutes
choses à ses disciples , quand il se trouvoit en
particulier avec eux ; c'est-à-dire , quand le peu-
ple s'étoit retiré. Ce que saint Marc dit ici , Que
le Fils de Dieu leur parloit sous beaucoup de pa-
raboles semblables , fait assez connoître qu'il ne veut
point s'attacher à rapporter toutes ces différentes
paraboles ; comme l'on voit en effet qu'il en a
omis plusieurs qui sont rapportées par saint Mat-
thieu ; quoique saint Matthieu peut bien en avoir
aussi passé lui-même plusieurs autres ; puisque saint
Jean dit des actions de J E S U S - C H R I S T , ce qu'il
est sans doute aussi véritable de dire de ses paro-
les , Que si on les rapportoit toutes en détail , il ne ^{Joan. 21.}
croynoit pas que le monde même pût contenir les li- ^{15.}
vres qu'on en écriroit.

Mais ce que le même saint Marc ajoute , Qu'il

68 EXPLICATION DU CHAP. IV.

leur parloit *selon qu'ils étoient capables de l'entendre*, souffre une assez grande difficulté. Car nous avons vu auparavant, que le Fils de Dieu ne rend point d'autre raison pourquoi il parloit toujours en paraboles aux Capharnaïtes, sinon que c'étoit *afin qu'en voyant ils ne vissent point, & qu'en écoutant ils n'entendissent point, depeur qu'ils ne fussent convertis, &c.* Comment donc l'Evangeliste dit-il ici, *Qu'il leur parloit en usant de diverses paraboles, selon qu'ils étoient capables de l'entendre;* puisque JESUS-CHRIST avoit dit expressément qu'il leur parloit en paraboles, *afin qu'ils n'entendissent point?* Saint Clement d'Alexandrie, saint Ambroise, avec d'autres Interpretes anciens & nouveaux, nous donnent lieu d'expliquer l'un de ces passages par l'autre, pour réunir en un seul des sens qui d'ailleurs pourroient paroître contraires. Lors donc qu'il est dit, *Que le Fils de Dieu usoit de diverses paraboles, selon qu'ils étoient capables de l'entendre;* il veut dire, que l'orgueil & l'ingratitude des Capharnaïtes les rendant incapables d'entendre d'une maniere salutaire les vérités qu'il leur annonçoit, il se servoit d'un langage proportionné à la disposition de leur cœur, qui étoit indigne d'être instruit de Dieu comme les Apôtres, & de recevoir l'intelligence des choses qu'on leur disoit. Et c'étoit là la plus terrible justice que Dieu pouvoit exercer sur eux, de leur parler de telle sorte qu'ils ne l'entendissent pas, en punition sans doute de ce qu'ils avoient refusé d'écouter pour leur salut ses premières instructions, & négligé de profiter de son exemple, & de la vûe de tant de miracles, comme il le leur reproche dans la suite.

Clemens.
 Alexan.
 Strom. I.
 1.
 Ambr.
 in Ps. 43.
 Bed. in
 hunc loc.
 Mandon.
 ibid.

Ces mêmes paroles que nous expliquons peuvent recevoir encore un autre sens, qui ne détruit point ce premier, mais qui s'y rapporte même fort bien. Ces peuples étoient fort grossiers ; & ils étoient tous accoutumés dans la Palestine à ce langage de paraboles, pris de choses les plus communes & les plus sensibles ; parcequ'il étoit très-propre à leur exposer comme sous les yeux & sous les sens ce qu'on leur disoit. Ainsi il est vrai de dire qu'il leur parloit en diverses paraboles, *selon qu'ils étoient capables de l'entendre*, parceque ce langage parabolique étoit le plus en usage parmi eux. Mais comme ils étoient indignes de comprendre les vérités renfermées sous les voiles de ces paraboles, on pouvoit dire véritablement, & qu'il leur parloit, *selon qu'ils pouvoient l'entendre* ; parceque cette maniere de parler leur étoit fort familiere ; & qu'il leur parloit, *afin qu'ils ne pussent v. 111 l'entendre* ; parcequ'il ne leur étoit pas donné, comme aux Apôtres, de *connoître le mystere du royaume de Dieu*, caché & voilé sous ces figures, quoique sensibles.

v. 35. 36. Ce jour-là il leur die, lorsque le soir fut venu : Passons de l'autre côté de l'eau. Et quittant le peuple, ils l'emmenerent avec eux dans la barque où il étoit, &c.

Un Interprete ne croit pas qu'on doive entendre par ce jour-là, le même jour où le Fils de Dieu avoit donné toutes les instructions précédentes ; mais que c'est une maniere de parler assez ordinaire dans les livres saints, qui ne signifie autre chose qu'un certain jour. Il est visible, comme on l'a dit, que l'Evangeliste vient de rapporter tout-de-suite differentes choses, quoique dites en divers

32. EXPLICATION DU CHAP. IV.

- vers. 1.* temps , au moins pour ce qui regarde l'explication des semences. Cependant comme Jesus étoit dans la barque lorsqu'il enseigna le peuple sous la parabole si célèbre de *celui qui sème* ; qu'il est dit présentement qu'il demanda qu'on le passât de l'autre côté de l'eau ; & qu'il paroît qu'on l'emmena aussi-tôt dans la barque où il étoit ; il semble que *vers. 2.* ce jour-là dont parle saint Marc , pouvoit bien être le même auquel J E S U S - C H R I S T enseignoit au peuple beaucoup de choses en paraboles sur la mer , & entr'autres ce qui regarde la semence. Et c'est aussi ce qui fait juger que l'explication de cette parabole de la semence qu'il donna à ses Apôtres , lorsqu'il fut en particulier avec eux , a été rapportée en ce lieu par anticipation , & qu'il ne la leur donna qu'après qu'ils eurent quitté le peuple , & passé de l'autre côté de l'eau.

Nous ne dirons rien ici de la tempête excitée sur le lac de Genesareth dans le temps qu'ils le passoient , en ayant déjà parlé dans les explications de saint Matthieu. Mais il suffira de marquer ici , que ce qui est dit ensuite de l'étonnement de ces hommes , qui se dirent l'un à l'autre , en voyant cette tempête appassee en un instant : *Qui est donc celui-ci ? &c.* ne se doit pas seulement entendre , comme l'ont cru quelques Interpretes , de ceux qui étoient dans les autres barques à la suite du Sauveur , mais même de ses disciples , selon que saint Luc le marque assez clairement. Car leur foi étoit encore très-imparfaite , selon que le Fils de Dieu leur en fait ici des reproches : *Comment n'avez-vous point encore de foi ?* leur dit-il. Saint Pierre n'avoit pas encore confessé , comme il fit depuis , *Qu'il étoit le C H R I S T , Fils du Dieu vivant.* Et on ne

Maldon.
Grotius.

Luc. 8.

25.

Math.
8. 27.

lui avoit point encore dit, Qu'il étoit heureux c. 16. 16.
d'avoir connu cette grande vérité par la révélation
du Père éternel. Ainsi la créance qu'ils avoient
alors touchant sa divinité, n'étoit pas sans doute
bien assurée; & la chair & le sang y avoient
encore part. C'est ce qui causa leur étonnement,
puisque ils avoient peine à allier cette autorité su-
périeure, qui calma en un instant la tempête, avec la
foiblesse apparente de la nature de l'homme dont
il s'étoit revêtu.



CHAPITRE V.

1. ET venerunt trans
fretum maris in
regionem Gerasenorum.

2. Et exenti ei de
navi, statim occurrit de
monumentis homo in
spiritu immundo,

3. qui domicilium ha-
bebat in monumentis,
& neque catenis jam
quisquam poterat eum
ligare:

4. quoniam sœpè
compedibus & catenis
vincitus dirupisset cate-
nas, & compedes com-
minuisset, & nemo po-

1. gr. Gadareniens.

4. autr. car ayant souvent eu | les fers aux pieds, &c. étant lié
de chaînes, &c.

1. A Yant passé la mer, ils Matth. 8. 18.
Luz. 8. 26.
vinrent au pays des
Geraséniens.

2. Et JESUS ne fut pas
plutôt descendu de la barque,
qu'il se présenta à lui un
homme possédé de l'esprit
impur, sortant des sépulcres,
3. où il faisoit sa demeure
ordinaire; & personne ne le
pouvoit plus lier, même avec
des chaînes:

4. // car ayant souvent été
lié de chaînes, & ayant eu
les fers aux pieds, il avoit
rompu ses chaînes, & brisé

94 LE S A I N T E V A N G I E L
ses fers; & nul homme ne le pouvoit dompter.

5. Il demeuroit jour & nuit sur les montagnes, & dans les sepulcres, criant & se meurtrissant lui-même avec des pierres.

6. Lors donc qu'il eut vu J e s u s de loin, il courut à lui, & l'adora;

7. & jettant un grand cri, il lui dit : Qu'y a-t-il entre vous & moi, J e s u s Fils du Dieu très-haut? Je vous conjure par le nom de Dieu, de ne me point tourmenter;

8. car J e s u s lui disoit : Esprit impur, fors de cet homme.

9. Et il lui demanda : Comment t'appelles-tu ? A quoi il répondit : Je m'appelle Legion, parceque nous sommes plusieurs :

10. & il le prioit avec instance qu'il ne les chassât point hors de ce pays-là.

11. Or il y avoit là un grand troupeau de pourceaux qui païssoient le long des montagnes;

12. & ces démons le sup-

5. autr. Il demeuroit jour & nuit dans les sepulcres, & sur les montagnes, &c.

5. Et semper die ⁴⁴ nocte in monumentis & in montibus erat ; clamans, concidens se lapidibus.

6. Videns autem Jesum à longe, cucurrit, & adoravit eum :

7. & clamans voce magnâ, dixit : Quid mihi & tibi, Jesu Fili Dei Altissimi ? Adjuro te per Deum, ne me torquas ;

8. dicebat enim illi : Exi, spiritus immundus, ab homine.

9. Et interrogabat eum : Quod tibi nomen est ? Et dicit ei : Legio mihi nomen est, quia multi sumus :

10. & deprecabatur eum multum, ne se expelleret extra regionem.

11. Erat autem ibi circa montem grecorum magnus pascens,

12. & deprecabantur

Eum spiritus , dicentes :
Mitte nos in porcos , ut
ia eos introeamus.

13. Et concessit eis statim Jesus ; & exentes spiritus immundi introierunt in porcos : & magno impetu grec præcipitatus est in mare ad duo millia , & suffocati sunt in mari.

14. Qui autem pascebant eos fugerunt , & nuntiaverunt in civitatem , & in agros . Et egressi sunt videre quid esset factum.

15. Et veniunt ad Jesus : & vident illum qui à dæmonio vexabatur , sedentem , vestitum , & sanæ mentis , & timuerunt.

16. Et narraverunt illis , qui visiterant , qualiter factum esset ei qui dæmonium habuerat , & de porcis ,

17. & rogare cœperunt eum ut discederet de finibus eorum.

18. Cùmque ascenderet navim , coepit il-

16. lett. avoient yû

ploient , en lui disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux , afin que nous y entriions.

13. Jesus le leur permit aussi-tôt ; & ces esprits impurs sortant du possédé , entrerent dans les pourceaux ; & tout le troupeau , qui étoit environ de deux mille , courut avec impétuosité se précipiter dans la mer , où ils furent tous noyés.

14. Ceux qui menoient paître les pourceaux , s'enfuirent , & en allerent porter les nouvelles dans la ville & dans les champs : ce qui fit que plusieurs sortirent pour voir ce qui étoit arrivé.

15. Et étant venus à Jesus , ils virent celui qui avoit été tourmenté par le démon , assis , habillé , & en son bon sens , ce qui les remplit de crainte.

16. Et ceux qui avoient été présens leur ayant rapporté tout ce qui étoit arrivé au possédé & aux pourceaux ,

17. ils commencèrent à le prier de sortir de leur pays.

18. Comme il rentroit dans la barque , celui qui avoit été

96 LE SAINT EVANGILE

tourmenté par le démon, // le
supplia qu'il lui permit // d'al-
ler avec lui :

19. mais JESUS le lui re-
fusa, & lui dit : Allez-vous
en chez vous trouver vos
proches, & leur annoncez les
grandes graces que vous avez
reçues du Seigneur, & la mis-
éricorde qu'il vous a faite.

20. Cet homme s'en étant
allé, commença à publier en
Décapolis les grandes graces
qu'il avoit reçues de JESUS;
& tout le monde étoit ravi
en admiration.

21. JESUS étant encore
répassé dans la barque à l'autre
bord //, lorsqu'il étoit au-
près de la mer, une grande
foule de peuple s'amassa au-
tour de lui.

22. Et un chef de synago-
gue, nommé Jaïre, le vint
trouver, & le voyant, il se
jeta à ses pieds ;

23. & il le suppliait avec
grande instance, en lui di-
sant : J'ai une fille qui est à
l'extremité : Venez lui impos-
er les mains pour la guérir,
& lui sauver la vie //.

*Matt. 9. 18.
Luc. 8. 41.*

28. autr. le supplia de lui per-
mettre de l'accompagner.

Ibid. lett. d'être avec lui,

lum deprecari, qui
dæmonio vexatus fue-
rat, ut esset cum illo :

19. & non admisit
eum, sed ait illi : Vade
in domum tuam ad
tuos, & annuntia illis
quanta tibi Dominus fe-
cerit, & misertus sit tuus.

20. Et abiit, & co-
pit prædicare in Deca-
poli, quanta sibi fecisset
Jesus : & omnes mira-
bantur.

21. Et cum transcen-
disset Jesus in navi tur-
sum trans fretum, con-
venit turba multa ad
eum, & erat circa mare.

22. Et venit quidam
de archisynagogis no-
mine Jaïrus, & videns
eum, procidit ad pedes
ejus ;

23. & deprecabatur
eum multum, dicens :
Quoniam filia mea in
extremis est : Veni, im-
pone manum super eam,
ut salva sit, & vivat.

21. expl. vers Capharnaüm.

23. gr. & je fais qu'elle vi-

24. Et abiit cum illo,
& sequebatur cum turba
multa, & comprime-
bant eum.

25. Et mulier, quæ
erat in profluvio sanguini-
bis annis duodecim,

26. & fuita multa
perpessa à compluribus
medicis; & erogaverat
omnia sua, nec quid-
quam profecerat, sed
magis deterius habebat:

27. cùm audisset de
Jesu venit in turba re-
tro, & tetigit vestimenta
eius;

28. dicebat enim :
Quia si vel vestimentum
eius tetigero, salva ero.

29. Et confestim sic-
catus est fons sanguinis
eius: & sensit corpore
quia sanata esset à plaga.

30. Et statim Jesus,
in semetipso cognoscens
virtutem, quæ exierat
de illo, conversus ad
turbam, aiebat : Quis
tetigit vestimenta mea.

31. Et dicebant ei
discipuli sui : Vides tur-

Tome II.

24. J e s u s s'en alla avec
lui; & il étoit suivi d'une
grande foule de peuple qui
le pressoit.

25. Alors une femme ma-
lade d'une perte de sang de-
puis douze ans,

26. qui avoit beaucoup
souffert entre les mains de
plusieurs medecins, & qui
ayant dépensé tout son bien,
n'en avoit reçû aucun soula-
gement, mais s'en étoit tou-
jours trouvée plus mal,

27. ayant ouï parler de
J e s u s , viant dans la foule
par derriere, & toucha son
vêtement;

28. car elle disoit : Si je
puis seulement toucher son
vêtement, je serai guérie.

29. Au même instant la
source du sang *qu'elle perdoit*
fut séchée, & elle sentit dans
son corps qu'elle étoit guérie
de cette maladie.

30. Aussi-tôt J e s u s con-
noissant en soi-même la ver-
tu qui étoit sortie de lui, se
retourna au milieu de la fou-
le, & dit : Qui est-ce qui a
touché mes vêtemens?

31. Ses disciples lui di-
rent : Vous voyez que la

foule vous presse de tous côtés , & vous demandez qui vous a touché ?

32. Et il regardoit tout autour de lui pour voir celle qui // l'avoit touché.

33. Mais cette femme qui savoit ce qui s'étoit passé en elle , étant saisie de crainte & de frayeur , vint se jeter à ses pieds , & lui déclara toute la vérité.

*Inc. 7.
50. 8. 48.* 34. Et J e s u s lui dit : Ma fille , votre foi vous a // sauvée ; allez en paix , & foyez guerie de votre maladie .

35. Lorsqu'il parloit encore , il vint des gens du chef de la synagogue , qui lui dirent : Votre fille est morte , pourquoi voulez-vous donner au Maître la peine d'aller plus loin ?

36. Mais J e s u s ayant entendu cette parole , dit au chef de la synagogue : Ne craignez point ; croyez seulement .

37. Et il ne permit à personne de le suivre , sinon à Pierre , à Jacque , & à Jean frere de Jacque .

38. Etant arrivé dans la
terre leur avoit fait cela .

bam comprimentem tē
& dicis : Quis me teti-
git ?

32. Et circumspiciebat
videre eam , quæ hoc
fecerat .

33. Mulier verò , ti-
mens & tremens , sciens
quod factum esset in se ,
venir , & procidit ante
eum , & dixit ei omnem
veritatem .

34. Ille autem dixit
ei : Filia , fides tua te
salvam fecit , vade in
pace , & esto sana à pla-
ga tua .

35. Adhuc eo loquen-
te , veniunt ab archisy-
nagogō , dicentes : Quia
filia tua mortua est :
quid ultrà vexas Magi-
strum ?

36. Jesus autem au-
ditō verbo quod dicēba-
tur , ait archisynagogō :
Noli timere , tantum-
modo crede .

37. Et non admisit
quenquam se séqui , nisi
Petrum , & Jacobum ,
& Joannem fratrem Ja-
cobi .

38. Et veniunt in ap-
p. 34. autr. guerie .

rum archisynagogi, &
videt tumultum, & flen-
tes, & ejulantes mul-
tum;

maison de ce chef de la syna-
gogue , il y vid une troupe
confuse de personnes qui
pleuroient , & qui jettoient
de grands cris ;

39. & ingressus ait
illis : Quid turbamini ,
& ploratis ? Puella non
est mortua, sed dormit.

39. ausquels il dit en en-
trant : Pourquoi faites-vous
tant de bruit , & pourquoi
pleurez-vous ? Cette fille
n'est pas morte , elle n'est
qu'endormie.

40. Et irridebant eum.
Ipse vero ejectis omni-
bus , assumit patrem &
matrem puellæ , & qui
secum erant , & ingredi-
tur ubi puella erat ja-
cens.

40. Et ils se moquoient
de lui. Alors ayant fait sortir
tout le monde , il prit le pere
& la mere de l'enfant , &
ceux qu'il avoit menés avec
lui , & il entra au lieu où la
fille étoit couchée.

41. Et tenens manum
puellæ , ait illi : Talitha
cumi , quod est interpre-
tatum : Puella (tibi di-
co) surge.

41. Il la prit par la main ,
& lui dit : Talitha cumi ,
c'est-à-dire : Ma fille , levez-
vous , je vous le commande.

42. Et confestim sur-
rexit puella , & ambu-
labat ; erat autem anno-
rum duodecim : & obstu-
puerunt stupore magno.

42. Au même instant la
fille se leva , & commença à
marcher , car elle avoit déjà
douze ans : & ils furent mer-
veilleusement étonnés.

43. Et præcipit illis
vehementer ut nemo id
sciret ; & dixit dari illi
manducare.

43. Mais il leur commanda
très-expressément de prendre
garde que personne ne le
sût ; & il leur dit , qu'on lui
donnât à manger.

ং শুনো শুনো শুনো শুনো : শুনো শুনো শুনো

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 2. *E*t JESUS ne fut pas plutôt descendu de la barque, qu'il se présentera à lui un homme possédé de l'esprit impur, sortant des sepulcres, &c.

Matth. 8. 28. On a déjà remarqué sur saint Matthieu, qu'il y eut deux possédés qui se présentèrent à JESUS-CHRIST, quoique saint Marc & saint Luc ne parlent que d'un seul; peut-être à cause que celui-là étoit possédé d'une maniere plus violente, ou qu'il étoit même plus connu dans le pays. Sainte Matthieu dit seulement, que ces possédés étoient si furieux, que personne n'osoit passer par l'endroit où ils étoient. Mais saint Marc dit de celui dont il parle cette circonstance particulière, qu'on ne pouvoit plus le lier avec des chaînes, ayant souvent rompu celles qu'on lui avoit mises, & brisé les fers de ses pieds; en sorte que nul homme n'avoit la force de le dompter. Il ajoute ce que saint Matthieu a encore omis, *Que jour & nuit il étoit sur les montagnes, criant sans cesse, & se meurtrissant ou se déchirant à coups de pierres; & que du moment qu'il eut vu JESUS de loin, il courut à lui, & l'addra.*

Cette grande force lui venoit de la fureur du démon qui le possedoit, & qui étant comme déchainé lui-même à son égard, avoit reçû du Seigneur la liberté d'exercer la rage contre cet homme, & d'en faire ressentir les effets funestes à tous ceux qui auroient osé passer par ce lieu. Ces cris

qu'il pouroit le jour & la nuit , exprimoient assez ce qu'il lui faisoit souffrir, aussi bien que ces blessures qu'il se faisoit à lui - même. Mais quand il accourt à J E S U S - C H R I S T d'aussi loin qu'il l'aperçoit , & quand il l'adore , c'est un effet de la toute-puissance de celui , qui étant couvert au-dehors de notre nature foible & mortelle , le forceoit de se venir prosterner à ses pieds pour lui rendre ses hommages comme à son Dieu. Il est vrai que cette adoration venoit de la crainte , & non de l'amour ; puisque le démon , déchu comme il est , de la vérité dans laquelle il avoit été créé , n'est plus en état d'aimer son Createur , ni de l'adorer comme les saints Anges , qui ne l'adorent qu'en l'aimant , comme le principe & l'objet suprême de leur bonheur. Mais cette adoration , quoique forcée , que le démon lui rendoit , devoit au moins faire connoître à ces peuples , qu'il étoit l'esclave de celui qu'il adoroit , & qu'il ne pouvoit se soustraire à sa puissance ; puisqu'en même-temps qu'il le connoissoit pour le *Fils du Dieu très-haut* , il le conjuroit de ne le pas tourmenter. Or J E S U S ne le tourmentoit , selon que le marque l'Evangeliste , qu'en lui commandant *de sortir de l'homme* qu'il possedoit. C'étoit donc la preuve la plus manifeste de sa souveraine autorité sur ces esprits , de voir ce démon si furieux , qui brisoit toutes les chaînes & tous les fers , & qui tourmentoit si cruellement tous les hommes , souffrir lui-même un tourment insupportable par une seule parole que J E S U S - C H R I S T lui disoit.

Mais afin que l'on connût encore plus clairement l'extrême foiblesse de celui qui est appellé
g iii

Luc. 11. ailleurs le fort armé, ou pour mieux dire, la toute-puissance du Fils de Dieu à son égard ; il oblige cet esprit à qui il parloit alors, de déclarer quel étoit son nom ; à quoi le démon répondit qu'il se nommoit *Legion*, parcequ'ils étoient en grand nombre. Ainsi c'étoit à une troupe de démons que *Jesu-s-Christ* commandoit de sortir de ce possédé. Et toute cette multitude d'esprits, dont un seul peut faire de si terribles renversemens dans le monde, quand le Seigneur le permet, tremble maintenant à la voix du Fils de Dieu, parcequ'il dit seulement : *Esprit impur, sors de cet homme.* En leur reprochant leur *impureté*, il leur reprochoit l'orgueil par lequel ayant osé s'élever contre leur Dieu & leur Createur, ils étoient déchus en même-temps de la pureté si parfaite de leur creation. Et ce seul reproche de leur orgueil, fut pour ces esprits si superbes un tourment insupportable ; parcequ'ils se virent obligés en sortant d'un homme, où ils avoient établi leur demeure, de reconnoître la souveraineté de Dieu sur eux. Aussi nous voyons, ce qu'on a déjà remarqué ailleurs, que dans une contestation que l'archange saint Michel eut avec le diable touchant le corps de Moïse, il se contenta, pour reprimer son orgueil, de lui dire cette seule parole, rapportée dans saint Jude : *Imperet tibi Dominus : Que le Seigneur soit ton maître.*

v. 10. Et il le prioit avec instance, qu'il ne les chassât point de ce pays-là.

On ne voit pas bien pourquoi ces esprits témoignoient un si grand attachement à demeurer en ce lieu, jusqu'à prier *Jesu-s-Christ* avec instance, de vouloir bien ne les point chasser du

pays où ils étoient. Il est vrai que la haine si fureuse que le démon a conçue contre les hommes dès le moment de leur creation , & l'empire que leur chute lui avoit acquis sur eux & sur toute leur posterité , lui faisoit envisager comme un grand supplice , de devenir comme enchaîné à leur égard , de perdre la liberté de leur faire tout le mal qu'il eût voulu , & d'être banni par la toute-puissance de Dieu , des lieux où il exerçoit auparavant sa tyrannie. Mais des Interpretes ont cru qu'il pouvoit bien y avoir encore une raison particulière , qui attachoit si fortement ces esprits impurs au pays des Geraséniens. Ils disent donc qu'il s'étoit établi en ce ~~pays-là~~^{1. Cor.} , qui étoit un pays d'infidélité , beaucoup de Juifs apostats , qui ayant été assez malheureux de renoncer à la divine alliance contractée avec leurs peres , s'étoient rendu dignes que Dieu les abandonnât plus que tous les autres hommes , à la cruelle tyrannie du diable. Aussi l'on voit dans saint Paul , que des Chrétiens qui ^{1. Tim.}
^{1. 102} s'abandonnoient à de grands excès , ou qui ayoient fait naufrage en perdant la foi , étoient livrés à satan par la puissance de l'Eglise , qui jugeoit ce châtiment nécessaire tant pour eux - mêmes , que pour les autres Chrétiens , à qui des exemples si redoutables de la justice de Dieu pouvoient devenir très-salutaires pour les retenir dans leur devoir. Et saint Cyprien témoigne dans ses écrits , que de son temps il arrivoit tous les jours que plusieurs Chrétiens ayant renoncé JESUS-CHRIST durant la perfecution , & refusant de confesser leur peché , & d'en faire pénitence , étoient tout-d'un-coup possédés des esprits impurs , & privés de la protection toute-puissante de Dieu , parce-

104 EXPLICATION DU CHAP. V.
qu'ils avoient quitté celui qui étoit leur maître le
gitime, pour se donner à son esclave.

¶. 18. 19. 20. *Comme il rentroit dans la barque, celui qui avoit été tourmenté par le démon, le supplica de lui permettre de l'accompagner. Mais JESUS le lui refusa, & lui dit : Allez chez vous trouver vos proches, & leur annoncez les grandes grâces que vous avez reçues du Seigneur, &c.*

Theoph. & Eust. in hunc lacum. Cet homme craignoit peut-être de retomber en la puissance du démon, s'il s'éloignoit de JESUS-CHRIST. Mais le Fils de Dieu voulut lui faire connoître, selon la remarque d'un Ancien, que sa présence corporelle ne lui étoit pas nécessaire pour le protéger contre la fureur de son ennemi, & qu'il pouvoit, étant même absent, mettre en sûreté ceux qui se confioient en son assistance. C'est pour cela en partie qu'il l'envoie chez lui, & qu'il le charge de devenir en quelque façon prédicateur de l'Evangile parmi des Payens, à qui il lui ordonoit de faire connoître qui étoit son bienfaiteur, en leur annonçant les grandes grâces qu'il avoit reçues du Seigneur, & les effets admirables de sa divine miséricorde.

Ce que l'on vid arriver alors n'étoit qu'une image ou une figure du grand prodige que le Fils de Dieu opera après sa mort dans la conversion de tout l'univers. Cet homme représentoit donc tous les hommes, qui ne pouvoient plus être domestiqués, étant sans joug, sans religion & sans foi. Ils demeuroient sur les montagnes, & dans les sepulcres, étant toujours élevés contre le ciel par l'enflure de leur orgueil, & toujours comme ensevelis dans la terre par la pourriture & la corruption de leur cœur. JESUS-CHRIST alla les trouver en la

personne des Apôtres & des autres Prédicateurs de la foi. Et lorsqu'il pressa les esprits impurs de sortir de ces infidelles , ils firent tous leurs efforts pour ne pas abandonner ceux qu'ils regardoient comme leurs esclaves. Ils étoient vraiment *une legion*, à cause de leur grand nombre ; & ils avoient su affermir d'une maniere si redoutable leur empire dans les cœurs des hommes , qu'ils les gouvernoient plus souverainement , que les Empereurs ne tenoient les peuples assujettis par la force de leurs legions Romaines. Ils se virent néanmoins forcés à la fin de céder à la puissance d'un plus fort qu'eux , qui les chassa d'un empire qu'ils ne possedoient que par usurpation. Et ce fut par *la publication des grandes graces & de la miséricorde* furabondante du Seigneur à l'égard des uns, que les autres furent gagnés peu à-peu à JESUS-CHRIST , & convertis à la foi. Car il étoit de la reconnaissance des premiers fidèles envers leur libérateur, de travailler à répandre parmi ceux qui étoient encore dans les tenebres , la lumiere de l'Évangile qui les avoit éclairés eux-mêmes , & à leur communiquer quelque chose de ce feu de la charité qui les embrasoit : car cette lumiere celeste , & ce feu divin ne peut pas demeurer stérile dans le cœur de ceux en qui il est allumé.

Telle a été en un degré éminent la disposition des Apôtres. Ils souhaiterent d'abord , étant encore imparfaits comme cet homme , de demeurer toujours avec JESUS-CHRIST , attachés trop charnellement à sa présence corporelle. Mais lorsque par la vertu du commandement qu'il leur fit , d'aller dans le monde prêcher l'Évangile à toutes les *Marc. 16.* créatures , & par une suite de l'infusion de son ^{15.}

106 EXPLICATION DU CHAP. V.

Luc. 24. 49. Saint-Esprit dans leurs ames, ils se sentirent revêus de cette force d'en haut, que le Fils de Dieu leur avoit promise, avant que de les quitter pour s'en retourner au ciel ; ils commencerent, selon qu'il est dit de cet homme, à publier les grandes grâces qu'ils avoient reçues de J E S U S - C H R I S T, & ils ravirent tout le monde en admiration. C'est ainsi que son Eglise s'est formée par le ministère des Prédicateurs, figuré par la mission de cet homme envoyé par le Sauveur vers ses proches, & publiant dans le pays de Décapolis les effets si merveilleux de sa grâce.

v. 25. 26. Une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, qui avoit beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins ; & qui ayant dépensé tout son bien, n'en avoit reçu aucun soulagement, &c.

Il étoit très-important pour faire éclater davantage la toute-puissance de J E S U S - C H R I S T, de représenter tout ce qui pouvoit contribuer à faire paraître incurable la maladie de cette femme, qu'il guerit en un instant. Premièrement, la qualité de la maladie. En second lieu, le long-temps qu'il y avoit qu'elle s'étoit comme enracinée dans le corps de cette femme. Troisièmement, l'inutilité du tous les remèdes de la médecine, employés sans aucun succès pour la guérir. En quatrième lieu, l'accroissement même du mal, causé par tous ces remèdes. Et enfin, l'épuisement où elle étoit après avoir consumé tout son bien, se trouvant encore plus mal qu'auparavant, & sans argent. Toutes ces choses jointes ensemble, rendoient sans doute sa guérison impossible du côté des hommes ; & présentoient à J E S U S - C H R I S T

une occasion d'autant plus visible de signaler sa bonté toute-puissante.

Mais nous pouvons dire, que toutes ces circonstances de la maladie de cette femme, qui rendirent sa guérison plus miraculeuse, nous font voir comme une image de ce qui arrive souvent dans les maladies spirituelles des âmes, & dans les divines guérisons de la grâce. Car plus ces maux paroissent inveterés & incurables, plus ceux qui les souffrent se sont épuisés, & ont travaillé inutilement à s'en guérir ; & plus même les médecins ou les Pasteurs ignorans & incapables ont contribué par leur mauvaise conduite à augmenter leurs maladies, au-lieu de les soulager ; plus au-contreire on a sujet d'espérer de la foi vive, & de la profonde humilité de ces âmes, qui étant comme anéanties devant le Seigneur, & comme toutes épuisées & tombées dans la défaillance par la vûe de leur extrême misère, retirent enfin leurs yeux de dessus les hommes, & se tournent tout-à-fait vers Dieu, d'où elles attendent tout leur secours. Rien en effet n'approche plus ces malades spirituels de leur guérison, que l'extremité même où ils se trouvent, lorsqu'ils n'ont plus rien à espérer ni d'eux-mêmes, ni de tous les autres. Car Dieu se plaît à reduire l'homme en un tel état, en l'abandonnant à sa faiblesse, qu'il ne trouve plus aucun appui, & que se sentant comme défaillir, il soit obligé de se jeter entre ses bras pour y recouvrer la vie.

V. 29. *Au même instant la source du sang qu'elle perdoit fut séchée, & elle sentit dans son corps qu'elle étoit guérie.*

C'est-à-dire, que le simple attouchement de

108 EXPLICATION DU CHAP. V.
l'habit de J E S U S - C H R I S T , eut la vertu d'arrêter la cause maligne de cette perte de sang continuelle , qui épuisoit toutes les forces de cette femme , & de resserrer dans le corps , ce qui étoit destiné pour le soutien de tous les membres . Car c'est en cette maniere qu'on doit entendre que *la source du sang* de cette malade *fut sèchée* . Elle le fut , en ce qu'elle ne coula plus pour se répandre au-dehors , mais qu'elle fut renfermée au dedans par la vertu de l'attouchement de celui qui rétablit dans son état naturel un corps qu'il avoit lui-même formé , & qui fit reprendre le cours ordinaire au sang dans les veines . L'Evangile ajoute , qu'elle *sentit dans son corps qu'elle étoit guérie* ; parceque comme elle perdoit auparavant tout son sang , ce qui lui causoit un extrême épuisement , elle se sentit , dans l'instant qu'elle toucha J E S U S - C H R I S T , toute fortifiée , ayant recouvré dans ce moment même une parfaite santé .

Tels doivent être aussi les effets de la guérison parfaite des ames . Il faut que cet épanchement continual du cœur de l'homme vers les créatures , soit resserré , pour le dire ainsi , par la vertu toute divine de la grâce . Il faut qu'une foi vive & humble lui serve à s'approcher de J E S U S - C H R I S T , & à le toucher salutairement ; afin que rentrant en soi , au-lieu de se répandre au-dehors , il ne perde plus sa force , mais qu'il recouvre au-contraire une nouvelle vigueur , en s'unissant étroitement à cette source de toutes les grâces . Il faut qu'à l'exemple de cette femme *il sente* , sinon dans son corps , au-moins dans son âme , *qu'il est guéri* ; c'est-à-dire , qu'il se puisse rendre à soi-même ce témoignage sincère , que son cœur est vraiment

changé ; qu'il commence à n'aimer plus ce qu'il aimoit auparavant, & à aimer au contraire ce qu'il haïssoit. Car c'est en cela principalement que consiste la guerison de notre cœur , lequel est sain ou malade , selon qu'il se porte vers son principe, qui est Dieu , ou s'écoule vers le néant de toutes les choses qui sont créées.

- v. 30. 31. *Aussi-tôt J E S U S connoissant en soi-même la vertu qui étoit sortie de lui , se retourna au milieu de la foule , & dit : Qui est-ce qui a touché mes vêtemens ? Ses disciples lui dirent : Vous voyez que le peuple en folle vous presse de tous côtés , &c.*

Il y a une grande force, & un sens très-expressif dans ces paroles : *J E S U S connoissant en soi-même la vertu qui étoit sortie de lui.* Cette vertu qui sortit de lui pour produire la guerison de cette femme , lui étoit donc propre & non étrangere , comme à tous les Saints , qui ont fait divers miracles dans tous les siècles. Ainsi quand il guerissoit tous les malades , ou ressuscitoit les morts , il le faisoit par la puissance de sa nature divine , revêtue de l'infirmité de la nature de l'homme. Que s'il dit , *Qu'il connut en soi-même que cette vertu étoit sortie de lui* , c'est qu'il se sert d'une expression commune , & proportionnée à l'intelligence des peuples , pour leur faire entendre que *cette vertu n'étoit pas sortie de lui sans sa connoissance* ; & par consequent que la guerison miraculeuse de cette femme avoit été un effet de sa volonté & de sa bonté à son égard.

Ses disciples encore grossiers , ne comprirent point ce qu'il vouloit dire , lorsqu'il demanda qui l'avoit touché. Il étoit vrai en effet , que *le peuple en folle le pressoit de tous côtés , comme ils le lui*

210 EXPLICATION DU CHAP. V.

dirent. Mais s'ils avoient eu plus d'intelligence; ils auroient jugé aisément que le Fils de Dieu en parlant ainsi, entendoit toute autre chose. Car, comme dit saint Augustin, il témoignoit bien par ces paroles, que tous ceux qui le pressoient ne lo touchoient pas : *Quasi enim sic ambularet, ut à nullo prorsus corpore tangeretur, ita dixit. : Quis me serigit?* C'est par la foi que l'on touche J E S U S - C H R I S T. Et ce fut aussi à l'ardeur de cette foi, que le Fils de Dieu rendit un illustre témoignage, lorsqu'au milieu de cette foule de tant de peuples qui le pressoient, il dit qu'une seule femme avoit eu le bonheur de *le toucher*.

*Evangile.
de verb.
Dominii.
serm. 1.
cap. 3.*

L'Eglise, qui est le corps mystique de J E S U S - C H R I S T, souffre encore maintenant, dit saint Augustin, la même chose que souffrit alors son corps mortel. La foule des peuples la pressent & l'accablent, mais la foi de peu de personnes la touche : *Quod iunc corpus ejus in turba patiebatur, hoc patitur Ecclesia ipsius. Tangit eam fides paucorum, premit eam turba multorum.* Cela nous marque en un mot, qu'il y a un grand nombre de Chrétiens, mais très-peu de vrais fidèles. Les Eglises sont remplies de personnes qui font profession d'adorer J E S U S - C H R I S T; mais elles sont vides de ces vrais adorateurs, dont il est dit dans l'Evangile : *Qu'ils l'adorent en esprit & en vérité.* Et il n'y a cependant que ces vrais adorateurs, pleins de foi, & d'une foi vive, qui ont le bonheur de *le toucher*, & d'attirer les regards sur eux. Et quoiqu'il soit dit ensuite : *Qu'il regardoit tout autour de lui, pour voir celle qui l'avoit touché;* il est néanmoins très-vrai de dire, que cette femme ne l'avoit touché, que parcequ'il l'avoit déjà re-

*Joan. 4.
24.*

gardée le premier d'un regard favorable de sa grace : *Gratia processit, ut illa sanaretur.* Lors donc qu'il cherchoit en apparence à voir celle qui l'avoit touché, il agissoit en cela d'une maniere ordinaire, pour donner lieu à cette femme de se découvrir elle-même, & de declarer publiquement le miracle qui s'étoit fait en secret dans elle.

v. 34. *Et J esus lui dit : Ma fille, voire foyous a sauves ; allez en paix, & soyez guerie.*

Cette femme étoit guerie dès auparavant. D'où vient donc que J esus - C HRIST lui dit ici : *Soyez guerie de votre maladie,* comme si elle ne l'eût pas été ? C'est que J esus - C HRIST en confirmant de nouveau sa guerison par ces paroles, faisoit connoître à tout le peuple qui l'environnoit, & particulierement au chef de la synagogue, qui le pressoit de venir guerir sa fille, que c'étoit lui-même qui avoit produit ce grand miracle, au milieu de cette foule, sans qu'aucun le sut que lui & celle qui avoit été guérie. Il vouloit donc affirmer par là ce chef de la synagogue dans la foi qui l'avoit porté à venir implorer son assistance, & le convaincre par ses yeux de la divine vertu qui étoit en lui, & qui en sortoit, selon l'expression d'un Evangeliste, pour guerir tous les malades; sans que neanmoins il se fût, dit saint Augustin, aucune diminution de cette source inépuisable qui étoit en lui : *Gratia processit, ut illa sanaretur,* non ut illa minaretur.

Mais que cet exemple de la guerison miraculeuse de cette femme, confirmée tout de nouveau par le Fils de Dieu, nous est d'une grande utilité pour nous convaincre nous-mêmes, combien il est

Augustin
de temp.
serm. 155.
cap. 3.

112 EXPLICATION DU CHAP. V.

important que celui qui nous a gueris par l'attouchemen^t divin de sa grace , affermis^e en nous de plus en plus cette guerison spirituelle qu'il y a produite ! Que de rechutes en effet ne voit-on pas tous les jours en ceux qui ont negligé de demander au Seigneur qu'il les confirmât dans la grace qu'ils avoient reçue ! Et c'est aussi ce qui portoit l'Apôtre S. Paul à offrir à Dieu ses vœux & ses supplications , pour lui demander que les fidèles fussent affermis jusqu'à la fin dans la foi .

Rom. 16. 25. 1. Corint. 1. 8. 2. Thess. 2. 17.

dans toutes sortes de bonnes œuvres , & dans une vie irreprochable , pour le jour de l'avènement de J^{ésus}-CHRIST.

¶. 41. 42. 43. Il la prit par la main , & lui dit : Talitha cumi ; c'est-à-dire : Ma fille , levez-vous , je vous le commande. Au même instant la fille se leva , & commença à marcher , &c.

Le Fils de Dieu fit sortir de la chambre où étoit le corps de l'enfant , tous ceux qu'il jugea indignes d'être témoins du miracle qu'il devoit faire. Il leur avoit déclaré , que cette fille n'étoit pas morte , mais seulement endormie ; parcequ'en effet la devant ressusciter , c'étoit comme la réveiller d'une espece de sommeil , selon le langage ordinaire de l'Ecriture. Mais ils se moquaient de lui , dit l'Evangile , parcequ'ils ne comprenoient pas le vrai sens de ses paroles. Il n'admet donc dans la chambre que les trois Apôtres , Pierre , Jacque & Jean son frere , avec le pere & la mere de l'enfant ; étant nécessaire qu'il y eût autant de témoins pour attester la vérité du miracle de la resurrection de cette fille. Il est vrai qu'il leur commanda ensuite très-expressément de prendre-garde que personne ne le sut ; parcequ'il ne jugeoit pas à propos de faire

encor

Encore éclater si publiquement son empire sous
Verain sur la mort, qui ne devoit être conçu avec
Évidence de toute la terre qu'après sa resurrection.
Mais il vouloit toutefois qu'il y eût assez de té-
moins oculaires de ces grands prodiges, pour en
attester la vérité quand le temps en seroit venu.
Ainsi évitant alors l'éclat, pour donner l'exemple
de l'humilité dans le temps de ses humiliations, &
pour ôter tout le prétexte à la jalouse de ses en-
nemis, il se préparoit en même-temps des preuves
solides de la vérité de sa mission. Car le témoigna-
ge tant du pere que de la mere de cet enfant mort,
ne pouvoit être rejeté comme suspect ; puisqu'il
n'étoit pas possible qu'ils ne fussent point s'il é-
toit vrai en effet que leur fille fût morte, & qu'ils
virent dans la suite de leurs propres yeux le mi-
racle de sa resurrection. Mais il étoit nécessaire
aussi que les Apôtres, que Dieu destinoit à rendre ^{Act. 1.}
un jour témoignage à la resurrection de J E S U S. ^{22. 1. 324}

C H R I S T , fussent convaincus auparavant de sa
toute-puissance sur la mort, par le miracle de la
résurrection de cette fille, comme ils le furent en-
core de plusieurs autres.

Il fait paroître ce pouvoir suprême par ces pa-
roles qu'il lui dit, comme le Dieu & le maître de
la vie & de la mort : *Enfant, levez-vous, c'est moi
qui vous le commande.* Quand saint Pierre guerit
miraculeusement cet homme boiteux dès le ventre
de sa mère, qui demandoit l'aumône à la porte du
temple de Jerusalem, il lui dit : *Levez-vous au ^{Act. 3. 6.}
nom de J E S U S - C H R I S T de Nazareth, & mar-
chez.* De même lorsqu'il rétablit encore depuis
un homme nommé Enée, qui étoit paralytique,
il lui dit : *Enée, le Seigneur J E S U S - C H R I S T* ^{Ibid. 9.} ^{33. 34}

vous guerit ; levez-vous. Et enfin, quand il fut préféré par les fidèles de Joppé, de ressusciter une femme nommée Tabithé, quoiqu'il lui dit de se lever, il est marqué qu'il se mit lui-même auparavant à genoux, & qu'il pria ; parceque c'étoit comme ministre de J E S U S - C H R I S T & en son nom, & par sa vertu qu'il agissoit : c'est pourquoi il se prosternoit en la présence de Dieu, pour lui demander un pouvoir qu'il n'avoit pas par lui-même. Mais quand J E S U S - C H R I S T ou guerissoit les malades, ou ressuscitoit les morts, il le faisoit par sa vertu propre, [comme étant Dieu aussi-bien qu'homme. Ainsi il commande en Dieu à cette fille du chef de la synagogue, lorsqu'il lui dit de se lever.

C'est par un effet semblable de son empire sur la mort, qu'il commande encore tous les jours à ceux qui sont morts dans l'ame, de se lever, & de sortir des ombres de la mort & du peché. Il n'y a que lui qui ait le pouvoir de dire à ces morts spirituels : *Levez-vous ; c'est moi qui vous le commande.* Tous les Apôtres & tous les autres ministres de l'Eglise ne peuvent être que de sim-

plez cooperateurs, pour contribuer, comme dit saint Jean, à l'avancement de la vérité, & pour tra-

verf. 8. vailler avec l'assistance du Seigneur, à entretenir la vie de la grâce dans les ames, après qu'elles l'ont reçue. Mais il n'appartient qu'au Fils de

Dieu de leur donner cette vie, lui qui dit de ses
brebis, *Qu'il est venu afin qu'elles aient la vie, &*

qu'elles l'ayent abondamment ; & que c'est lui qui leur donne la vie éternelle. Or il la leur donne, &

Idem 5. par sa grâce, & par sa parole, & par sa chair adorable. *Je vous dis en vérité*, disoit-il autrefois aux

Juifs, que l'heure vient, & qu'elle est déjà venue, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & que ceux qui l'entendront vivront. *Le pain de Dieu,*^{Idem 33.} dit-il encore, est celui qui est descendu du ciel, & qui donne la vie au monde. *Je suis le pain de vie...*^{vers. 48.} Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement.^{30.} Il rend donc la vie aux âmes qui sont mortes par le péché, en leur tendant la main, comme à la fille du chef de la synagogue ; c'est-à-dire, en les prévenant par la vertu toute-puissante de sa grâce, & en commandant à la mort & au péché, avec cette autorité souveraine qui paraît ici, de se retirer. Car c'est cette voix du Fils de Dieu que les morts entendent pour vivre.

Or la marque que ces morts spirituels sont vraiment ressuscités, c'est lorsqu'ils se lèvent, ainsi qu'il est dit de cette fille, lorsqu'ils marchent & qu'ils mangent. Ces trois circonstances sont nécessaires pour une résurrection véritable. Si vous *Coloss. 14.* êtes ressuscités avec JESUS-CHRIST, dit saint Paul, recherchez ce qui est en haut, où J E S U S C H R I S T est assis à la droite de Dieu. Ayez du goût pour les choses du ciel, & non pour celles de la terre. C'est donc se lever, de tirer son cœur d'ici-bas, & de l'élever au ciel en y suivant J E S U S - C H R I S T, comme les membres sont obligés de se réunir au chef. On marche par la charité, selon que saint Paul nous y exhorte par ces paroles : *Marchez*^{Ephe. 51.} dans l'amour & la charité, comme JESUS-CHRIST nous a aimés, & s'est lui-même livré pour nous. Car la charité, qui est proprement la vie de l'âme, la fait marcher, pour le dire ainsi, sans cesse, & s'avancer vers l'objet divin, qu'elle lui présente comme infiniment aimable. Et enfin il est néces-

116 LE SAINT EVANGILE

*faire de manger le pain celeste, si l'on veut se sou-
tenir dans la vie qu'on a reçue. Car vous n'au-
rez point la vie en vous, dit JESUS-CHRIST,
si vous ne mangez la chair du Fils - de - l'homme,*
*qui est ce pain adorable, figuré anciennement par
celui qu'un Ange, qui s'apparut au prophète Elie,
lui commanda de manger. Car comme ce saint
Prophète lassé du chemin qu'il avoit fait, & acca-
blé de tristesse se fut endormi, un Ange le ré-
veilla, & lui ordonna de manger du pain qu'il lui
présenta, en lui disant : Levez-vous, & mangez ;
car il vous reste beaucoup de chemin. Et il est mar-
qué qu'en ayant mangé, & étant fortifié par cette
nourriture, il marcha quarante jours & quarante
nuits, jusqu'à la montagne d'Horeb, qui nous fi-
gure le ciel.*



CHAPITRE VI.

*Matt. 13. 14.
Luc. 4. 16.*

1. JESUS étant sorti de ce
lieu, vint en son pays,
où ses disciples le suivirent.

2. Le jour du sabbat étant
venu, il commença à ensei-
gner dans la synagogue ; &
plusieurs de ceux qui l'écou-
toient étant extraordinaire-
ment étonnés de l'entendre
ainsi parler, disoient : D'où
sont venues à celui-ci toutes

1. Egressus inde ;
abiit in patriam
suam : & sequebantur
eum discipuli sui.

2. Et facto sabbato
coepit in synagoga do-
cere, & multi audientes
admirabantur in doctri-
na ejus, dicentes : Unde
huic hæc omnia ? Et
quæ est sapientia, quæ
data est illi, & virtutes
tales, quæ per manus

Expl. à Nazareth où il avoit été élevé.

Jesus efficiuntur?

ces choses? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée? Et d'où vient que tant de merveilles se font par ses mains?

3. Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, & Joseph, & Judæ, & Simonis? Nonne & sorores ejus hic nobiscum sunt? Et scandalizabantur in illo.

3. N'est-ce pas là ce charpentier, ce fils de Marie, frère de Jaque, de Joseph, de Jude, & de Simon? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous? Et ils se scandalisaient à son sujet.

4. Et dicebat illis Jesus: Quia non est Propheta sine honore nisi in patria sua, & in domo sua, & in cognitione sua.

4. Mais J e s u s leur dit: Un Prophète n'est sans honneur que dans son pays, dans sa maison, & parmi ses parents.

5. Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit:

5. Et il ne put faire en ce lieu-là aucun miracle, si non qu'il y guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains :

6. & mirabatur propter incredulitatem eorum, & circuibat castella in circuitu docens.

6. de sorte qu'il admirait leur incredulité; il allait cependant enseigner de tous côtés dans les villages d'alentour.

7. Et vocavit duodecim, & cœpit eos mittere binos, & dabat illis potestatem spirituum immundorum.

7. Or Jesus ayant appellé *Matthe* les douze, il commença à les *10. 1. Suprad 3.* envoyer deux à deux; & il *13. 9.* leur donna puissance sur les esprits impurs.

8. Et præcepit eis ne

8. Il leur commanda de s'en

3. gr. *ιασοῦ*.

4. expl. Non qu'il ne l'eût pu

dulé fut cause qu'il ne le vou-

lut pas.

—

118 LE SAINT EVANGILE
aller avec leur bâton seulement, & de ne rien préparer pour le chemin , ni sac , ni pain , ni argent dans leur bourse ;

quid tollerent in via nisi virgam tantum, non peram, non panem, neque in zona æs;

Matt. 10. 8. 9. mais de ne prendre que leurs souliers, & de ne point faire provision de deux habits.

9. sed calceatos sandaliis, & ne induerentur duabus tunicis.

10. Et il leur dit : En quelque maison que vous entrerez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là :

10. Et dicebat eis : Quocunque intolleritis in domum, illic manete donec exeat is inde :

11. & lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir , ni vous écouter , fecouez , en vous retirant , la poussiere de vos pieds , afin que ce soit un témoignage contre eux //.

11. & quicunque non receperint vos , nec audierint vos , executes inde , excutite pulvrem de pedibus vestris in testimonium illis.

Matt. 10. 5. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 5510. 5511. 5512. 5513. 5514. 5515. 5516. 5517. 5518. 5519. 5520. 5521. 5522. 5523. 5524. 5525. 5526. 5527. 5528. 5529. 5530. 5531. 5532. 5533. 5534. 5535. 5536. 5537. 5538. 5539. 5540. 5541. 5542. 5543. 5544. 5545. 5546. 5547. 5548. 5549. 55410. 55411. 55412. 55413. 55414. 55415. 55416. 55417. 55418. 55419. 55420. 55421. 55422. 55423. 55424. 55425. 55426. 55427. 55428. 55429. 55430. 55431. 55432. 55433. 55434. 55435. 55436. 55437. 55438. 55439. 55440. 55441. 55442. 55443. 55444. 55445. 55446. 55447. 55448. 55449. 55450. 55451. 55452. 55453. 55454. 55455. 55456. 55457. 55458. 55459. 55460. 55461. 55462. 55463. 55464. 55465. 55466. 55467. 55468. 55469. 55470. 55471. 55472. 55473. 55474. 55475. 55476. 55477. 55478. 55479. 55480. 55481. 55482. 55483. 55484. 55485. 55486. 55487. 55488. 55489. 55490. 55491. 55492. 55493. 55494. 55495. 55496. 55497. 55498. 55499. 554100. 554101. 554102. 554103. 554104. 554105. 554106. 554107. 554108. 554109. 554110. 554111. 554112. 554113. 554114. 554115. 554116. 554117. 554118. 554119. 554120. 554121. 554122. 554123. 554124. 554125. 554126. 554127. 554128. 554129. 554130. 554131. 554132. 554133. 554134. 554135. 554136. 554137. 554138. 554139. 554140. 554141. 554142. 554143. 554144. 554145. 554146. 554147. 554148. 554149. 554150. 554151. 554152. 554153. 554154. 554155. 554156. 554157. 554158. 554159. 554160. 554161. 554162. 554163. 554164. 554165. 554166. 554167. 554168. 554169. 554170. 554171. 554172. 554173. 554174. 554175. 554176. 554177. 554178. 554179. 554180. 554181. 554182. 554183. 554184. 554185. 554186. 554187. 554188. 554189. 554190. 554191. 554192. 554193. 554194. 554195. 554196. 554197. 554198. 554199. 554200. 554201. 554202. 554203. 554204. 554205. 554206. 554207. 554208. 554209. 554210. 554211. 554212. 554213. 554214. 554215. 554216. 554217. 554218. 554219. 554220. 554221. 554222. 554223. 554224. 554225. 554226. 554227. 554228. 554229. 554230. 554231. 554232. 554233. 554234. 554235. 554236. 554237. 554238. 554239. 554240. 554241. 554242. 554243. 554244. 554245. 554246. 554247. 554248. 554249. 554250. 554251. 554252. 554253. 554254. 554255. 554256. 554257. 554258. 554259. 554260. 554261. 554262. 554263. 554264. 554265. 554266. 554267. 554268. 554269. 554270. 554271. 554272. 554273. 554274. 554275. 554276. 554277. 554278. 554279. 554280. 554281. 554282. 554283. 554284. 554285. 554286. 554287. 554288. 554289. 554290. 554291. 554292. 554293. 554294. 554295. 554296. 554297. 554298. 554299. 5542910. 5542911. 5542912. 5542913. 5542914. 5542915. 5542916. 5542917. 5542918. 5542919. 55429110. 55429111. 55429112. 55429113. 55429114. 55429115. 55429116. 55429117. 55429118. 55429119. 55429120. 55429121. 55429122. 55429123. 55429124. 55429125. 55429126. 55429127. 55429128. 55429129. 55429130. 55429131. 55429132. 55429133. 55429134. 55429135. 55429136. 55429137. 55429138. 55429139. 55429140. 55429141. 55429142. 55429143. 55429144. 55429145. 55429146. 55429147. 55429148. 55429149. 55429150. 55429151. 55429152. 55429153. 55429154. 55429155. 55429156. 55429157. 55429158. 55429159. 55429160. 55429161. 55429162. 55429163. 55429164. 55429165. 55429166. 55429167. 55429168. 55429169. 55429170. 55429171. 55429172. 55429173. 55429174. 55429175. 55429176. 55429177. 55429178. 55429179. 55429180. 55429181. 55429182. 55429183. 55429184. 55429185. 55429186. 55429187. 55429188. 55429189. 55429190. 55429191. 55429192. 55429193. 55429194. 55429195. 55429196. 55429197. 55429198. 55429199. 554291100. 554291101. 554291102. 554291103. 554291104. 554291105. 554291106. 554291107. 554291108. 554291109. 554291110. 554291111. 554291112. 554291113. 554291114. 554291115. 554291116. 554291117. 554291118. 554291119. 5542911110. 5542911111. 5542911112. 5542911113. 5542911114. 5542911115. 5542911116. 5542911117. 5542911118. 5542911119. 5542911120. 5542911121. 5542911122. 5542911123. 5542911124. 5542911125. 5542911126. 5542911127. 5542911128. 5542911129. 5542911130. 5542911131. 5542911132. 5542911133. 5542911134. 5542911135. 5542911136. 5542911137. 5542911138. 5542911139. 55429111310. 55429111311. 55429111312. 55429111313. 55429111314. 55429111315. 55429111316. 55429111317. 55429111318. 55429111319. 55429111320. 55429111321. 55429111322. 55429111323. 55429111324. 55429111325. 55429111326. 55429111327. 55429111328. 55429111329. 55429111330. 55429111331. 55429111332. 55429111333. 55429111334. 55429111335. 55429111336. 55429111337. 55429111338. 55429111339. 55429111340. 55429111341. 55429111342. 55429111343. 55429111344. 55429111345. 55429111346. 55429111347. 55429111348. 55429111349. 55429111350. 55429111351. 55429111352. 55429111353. 55429111354. 55429111355. 55429111356. 55429111357. 55429111358. 55429111359. 55429111360. 55429111361. 55429111362. 55429111363. 55429111364. 55429111365. 55429111366. 55429111367. 55429111368. 55429111369. 55429111370. 55429111371. 55429111372. 55429111373. 55429111374. 55429111375. 55429111376. 55429111377. 55429111378. 55429111379. 55429111380. 55429111381. 55429111382. 55429111383. 55429111384. 55429111385. 55429111386. 55429111387. 55429111388. 55429111389. 55429111390. 55429111391. 55429111392. 55429111393. 55429111394. 55429111395. 55429111396. 55429111397. 55429111398. 55429111399. 554291113100. 554291113101. 554291113102. 554291113103. 554291113104. 554291113105. 554291113106. 554291113107. 554291113108. 554291113109. 554291113110. 554291113111. 554291113112. 554291113113. 554291113114. 554291113115. 554291113116. 554291113117. 554291113118. 554291113119. 554291113120. 554291113121. 554291113122. 554291113123. 554291113124. 554291113125. 554291113126. 554291113127. 554291113128. 554291113129. 554291113130. 554291113131. 554291113132. 554291113133. 554291113134. 554291113135. 554291113136. 554291113137. 554291113138. 554291113139. 554291113140. 554291113141. 554291113142. 554291113143. 554291113144. 554291113145. 554291113146. 554291113147. 554291113148. 554291113149. 554291113150. 554291113151. 554291113152. 554291113153. 554291113154. 554291113155. 554291113156. 554291113157. 554291113158. 554291113159. 554291113160. 554291113161. 554291113162. 554291113163. 554291113164. 554291113165. 554291113166. 554291113167. 554291113168. 554291113169. 554291113170. 554291113171. 554291113172. 554291113173. 554291113174. 554291113175. 554291113176. 554291113177. 554291113178. 554291113179. 554291113180. 554291113181. 554291113182. 554291113183. 554291113184. 554291113185. 554291113186. 554291113187. 554291113188. 554291113189. 554291113190. 554291113191. 554291113192. 554291113193. 554291113194. 554291113195. 554291113196. 554291113197. 554291113198. 554291113199. 5542911131100. 5542911131101. 5542911131102. 5542911131103. 5542911131104. 5542911131105. 5542911131106. 5542911131107. 5542911131108. 5542911131109. 5542911131110. 5542911131111. 5542911131112. 5542911131113. 5542911131114. 5542911131115. 5542911131116. 5542911131117. 5542911131118. 5542911131119. 5542911131120. 5542911131121. 5542911131122. 5542911131123. 5542911131124. 5542911131125. 5542911131126. 5542911131127. 5542911131128. 5542911131129. 5542911131130. 5542911131131. 5542911131132. 5542911131133. 5542911131134. 5542911131135. 5542911131136. 5542911131137. 5542911131138. 5542911131139. 5542911131140. 5542911131141. 5542911131142. 5542911131143. 5542911131144. 5542911131145. 5542911131146. 5542911131147. 5542911131148. 5542911131149. 5542911131150. 5542911131151. 5542911131152. 5542911131153. 5542911131154. 5542911131155. 5542911131156. 5542911131157. 5542911131158. 5542911131159. 5542911131160. 5542911131161. 5542911131162. 5542911131163. 5542911131164. 5542911131165. 5542911131166. 5542911131167. 5542911131168. 5542911131169. 5542911131170. 5542911131171. 5542911131172. 5542911131173. 5542911131174. 5542911131175. 5542911131176. 5542911131177. 5542911131178. 5542911131179. 5542911131180. 5542911131181. 5542911131182. 5542911131183. 5542911131184. 5542911131185. 5542911131186. 5542911131187. 5542911131188. 5542911131189. 5542911131190. 5542911131191. 5542911131192. 5542911131193. 5542911131194. 5542911131195. 5542911131196. 5542911131197. 5542911131198. 5542911131199. 55429111311100. 55429111311101. 55429111311102. 55429111311103. 55429111311104. 55429111311105. 55429111311106. 55429111311107. 55429111311108. 55429111311109. 55429111311110. 55429111311111. 55429111311112. 55429111311113. 55429111311114. 55429111311115. 55429111311116. 55429111311117. 55429111311118. 55429111311119. 55429111311120. 55429111311121. 55429111311122. 55429111311123. 55429111311124. 55429111311125. 55429111311126. 55429111311127. 55429111311128. 55429111311129. 55429111311130. 55429111311131. 55429111311132. 55429111311133. 55429111311134. 55429111311135. 55429111311136. 55429111311137. 55429111311138. 55429111311139. 55429111311140. 55429111311141. 55429111311142. 55429111311143. 55429111311144. 55429111311145. 55429111311146. 55429111311147. 55429111311148. 55429111311149. 55429111311150. 55429111311151. 55429111311152. 55429111311153. 55429111311154. 55429111311155. 55429111311156. 55429111311157. 55429111311158. 55429111311159. 55429111311160. 55429111311161. 55429111311162. 55429111311163. 554291

SELON S. MARC. CHAP. VI. 119
pterè virtutes operantur in illo.

15. Alii autem dicebant : Quia Elias est. Alii verò dicebant : Quia Propheta est , quasi unus ex Prophetis.

16. Quo audito Herodes ait : Quem ego decollavi Joannem , hic à mortuis resurrexit.

17. Ipse enim Herodes misit , ac tenuit Joannem , & viaxit eum in carcere propter Herodiadem uxorem Philosophi fratris sui , quia duxerat eam.

18. Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui.

19. Herodias autem insidiabatur illi , & volebat occidere eum , nec poterat ,

20. Herodes enim metuebat Joannem , sciens eum virum justum & sanctum : & custodiebat eum , & auditio eo multa faciebat ,

14. *lett.* que les vertus operent dans lui.

cité après sa mort , c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles.

15. D'autres disoient : C'est Elie. Mais d'autres disoient : C'est un Prophete égal à l'un des *anciens* Prophetes.

16. Herode entendant ces bruits differens , disoit : Jean à qui j'ai fait trancher la tête , est celui-là même qui est ressuscité après sa mort.

17. Car † Herode ayant ^{Luc. 3:1} épousé Herodiade , quoiqu'^{19.} elle fut femme de Philippe ^{+ Decol-} son frere , avoit envoyé prendre Jean , l'avoit fait lier & mettre en prison à cause ^{Iation de S. Jean-Baptiste.} d'elle ;

18. parceque Jean disoit à Herode : Il ne vous est pas ^{Levit. 18. 16:} permis d'avoir pour femme celle de votre frere.

19. Depuis cela Herodiade avoit toujours cherché l'occasion de le faire mourir ; mais elle n'avoit pu en venir à bout ,

20. parcequ'Herode sachant qu'il étoit un homme juste & saint , le craignoit & avoit du respect pour lui , faisoit beaucoup de choses

220 LE SAINT EVANGILE.
selon ses avis, & étoit bien-
aise de l'entendre.

& libenter eum audie-
bat.

21. Mais enfin il arriva
un jour favorable *au deffin
d'Herodiade*, qui fut le jour
de la naissance d'Herode, au-
quel il fit un festinaux Grands
de sa Cour, aux premiers of-
ficiers de ses troupes, & aux
principaux de la Galilée;

22. car la fille d'Herodiade
y étant entrée, & ayant dansé
devant le Roi, elle lui plut tel-
lement, & à ceux qui étoient
à table avec lui, qu'il lui dit :
Demandez-moi ce que vous
voudrez, & je vous le don-
nerai :

23. & il ajouta avec ser-
ment : Oui, je vous donne-
rai tout ce que vous me de-
manderez, quand ce seroit la
moitié de mon royaume.

24. Elle étant sortie, dit à
sa mère : Que demanderai-je ?
Sa mère lui répondit : La tête
de Jean-Baptiste.

25. Et étant rentrée aussi-
tôt en grand'hâte où étoit
le Roi : Je demande, dit-elle,
que vous me donnez tout
présentement dans un bassin
la tête de Jean-Baptiste.

26. Le Roi en fut fort fâché.

21. Et cum dies op-
portunus accidisset. He-
rodes natalis sui coenam,
fecit Principibus & Tri-
butinis, & primis Gali-
lazz;

22. cumque introisset
filia ipsius Herodiadis,
& saltasset, & placuisse-
set Herodi, simulque
recumbentibus ; Rex
ait pueræ : Pete à me
quod vis, & dabo tibi ;

23. & juravit illi :
Quia quidquid petieris
dabo tibi, licet dimi-
diuum regni mei.

24. Quæ cum exisset,
dixit matri suæ : Quid
petam ? At illa dixit :
Caput Joannis Baptiste.

25. Cumque introi-
set statim cum festina-
tione ad Regem, petivit.
dicens : Volo ut proti-
nus des mihi in disco
caput Joannis Baptiste.

26. Et contristatus

Neantmoins à cause du serment qu'il avoit fait, & de ceux qui étoient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser ¶ :

27. sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere,

28. & attulit caput ejus in disco ; & dedit illud pueræ, & pueræ dedit matri suæ.

29. Quo audito, discipuli ejus venerunt, & tulerunt corpus ejus, & posuerunt illud in monumento.

30. Et convenientes Apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia, quæ egerant, & docuerant.

31. Et ait illis : Venite seorsum in desertum locum, & requiescite pusillum. Erant enim qui veniebant & redibant multi, & nec spatium manducandi habebant.

32. Et ascendentis in navim, abierunt in desertum locum seorsum :

¶ 6. *litter.* la contrister.

27. ainsi il envoya un de ses gardes avec ordre d'apporter la tête de Jean dans un bassin : & ce garde étant allé dans la prison, lui coupa la tête,

28. l'apporta dans un bassin, & la donna à la fille, & la fille la donna à sa mere.

29. Ses disciples l'ayant *Math. 14. 12.* su, vinrent emporter son corps, & le mirent dans un tombeau ¶.

30. Or les Apôtres s'étant *Luc. 9.* rassemblés près de Jesus, lui ^{10.} rendirent compte de tout ce qu'ils avoient fait, & de ce qu'ils avoient enseigné.

31. Et il leur dit : Venez *Joan. 6.* vous retirer en particulier dans quelque lieu solitaire, & vous reposer un peu : car comme il y avoit plusieurs personnes qui venoient vers lui les uns après les autres, ils ne pouvoient pas seulement trouver le temps de manger.

32. Ils entrerent donc dans *Math. 14. 13.* une barque pour se retirer à *Luc. 9.* l'écart dans un lieu desert : *10.*

Joan. 6. 15.

TII LE SAINT EVANGILE

33. mais le peuple les ayant vû partir , & plusieurs autres en ayant eu connoissance, ils y accoururent à pied de toutes les villes voisines , & ils y arriverent avant eux.

*Matth.
9. 36.
& 24.
14.*

34. Jesus sortant de la barque , vid une grande multitude de peuple , & il en eut compassion ; parcequ'ils étoient comme des brebis qui n'ont point de pasteur ; & il se mit à leur dire beaucoup de choses pour leur instruction.

*LOC. 9.
14.*

35. Mais le jour étant déjà fort avancé, ses disciples vinrent à lui , & lui dirent : Ce lieu est desert , & il est déjà tard :

36. renvoyez-les, afin qu'ils s'en aillent dans les villages & les bourgs d'ici alentour acheter deqnoi manger.

37. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui repartirent : //Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain , afin de leur donner à manger ?

38. Jesus leur dit : Combien avez-vous de pains? Allez voir. Et y ayant regardé,

37. *uarr.* Allons donc acheter pour deux cens deniers de pain ; & nous leur donnerons à manger.

Ibid. expl. Cela faisoit de notre monnaie environ 77. livres.

33. & viderunt eos abeuntes , & cognoverunt multi , & pedestrea de omnibus civitatibus concurrerunt illuc , & prævenerunt eos.

34. Et exiens vidit turbam multam Jesus , & misertus est super eos , quia erant sicut oves non habentes pastorem , & cœpit illos docere multa.

35. Et cum jam hora multa fieret , accesserunt discipuli ejus , dicentes : Desertus est locus hic , & jam hora præteriit :

36. dimitte illos , ut euntes in proximas vilas & vicos emant sibi cibes , quos manducent.

37. Et respondens ait illis : Date illis vos manducare. Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis denariis panes , & dabimus illis manducare.

38. Et dicit eis : Quot panes habetis ? Ite , & videte. Et cum cognov-

vissent, dicunt : Quia-
que, & duos pisces.

39. Et præcepit illis,
ut accumbere facerent
omnes secundum contu-
bernia super viride fœ-
num ;

40. & discubuerunt
in partes, per centenos
& quinquagenos.

41. Et acceptis quin-
que panibus & duobus
piscibus, intuens in cæ-
lum, benedixit, & fre-
git panes, & dedit dis-
cipulis suis, ut ponerent
ante eos : & duos pisces
divisit omnibus.

42. Et manducave-
runt omnes, & saturati
sunt.

43. Et sustulerunt
reliquias, fragmento-
rum duodecim cophi-
nos plenos, & de pisci-
bus.

44. Erant autem qui
manducaverunt, quin-
que millia virorum.

45. Et statim coegit
discipulos suos ascende-
re navim, ut precede-
rent eum trans fretum
ad Bethsaidam, dum
ipse dimitteret popu-
lum,

ils lui dirent : Nous en avons
cinq, & deux poissons.

39. Alors il leur comman- *Jean. 6:*
da de les faire tous asseoir en ^{10.}
diverses troupes sur l'herbe
verte ;

40. & ils s'affirerent en di-
vers rangs, les uns de cent
personnes, & les autres de
cinquante.

41. JESUS prit donc les cinq
pains & les deux poissons, &
levant les yeux au ciel il les
benit : & ayant rompu les
pains, il les donna à ses disci-
ples, afin qu'ils les présentaient
au peuple ; & il partagea
à tous les deux poissons.

42. Tous en mangerent,
& furent rassasiés.

43. Et *les disciples* rempor-
terent douze paniers pleins
des morceaux qui étoient
restés des pains & des poi-
sons ;

44. quoique ceux qui a-
voient mangé de ces pains
fussent au nombre de cinq
mille hommes.

45. Il pressa aussi-tôt ses
disciples de monter dans la
barque, & de passer avant
lui à l'autre bord vers Beth-
saïde, pendant qu'il renvoie-
roit le peuple.

¶24 LE SAINT ÉVANGILE

46. Et après qu'il l'eut renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier.

¶ I. Samedi de Carême.

Math.
¶ 4. 25.

47. † Le soir étant venu, la barque étoit au milieu de la mer, & JESUS étoit seul à terre;

48. & voyant que ses *disciples* avoient grande peine à ramer, parceque le vent leur étoit contraire, vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux marchant sur la mer, & il vouloit les devancer.

49. Mais eux le voyant marcher ainsi sur la mer, crurent que c'étoit un fantôme, & ils jetterent un grand cri;

50. car ils l'aperçurent tous, & en furent épouvantés. Mais aussi-tôt il leur parla, & leur dit : // Rassurez-vous ; c'est-moi, ne craignez point.

51. Il monta ensuite avec eux dans la barque, & le vent cessa : ce qui augmenta encore beaucoup l'étonnement où ils étoient :

52. car ils n'avoient pas fait assez d'attention sur le *miracle* des pains, parceque leur cœur étoit aveuglé.

50. *lett.* Ayez confiance.

46. Et cum dimisisset eos, abiit in montem orare.

47. Et cum serè esset, erat navis in media mari, & ipse solus in terra;

48. & videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis) & circa quartam vigiliam noctis venit ad eos ambulans supra mare, & volebat præterire eos.

49. At illi ut vide- runt cum ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, & exclamaverunt ;

50. omnes enim vi- derunt eum, & contur- batu sunt. Et statim lo- cutus est cum eis, & di- xit eis : Confidite, ego sum, nolite timere.

51. Et ascendit ad illos in navim, & cessa- vit ventus : & plus ma- gis intra se stupebant :

52. non enim intelle- xerunt de panibus ; erat enim cor eorum obca- catum.

53. Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesareth, & applicerunt.

54. Cumque egressi essent de navi, continuò cognoverunt eum,

55. & percurrentes universam regionem illam, cooperunt in grabatis eos, qui se malè habebant circumferre, ubi audiebant eum esse.

56. Et quocunque introiebat, in vicos, vel in villas, aut civitates, in plateis ponebant infirmos, & deprecabantur eum, ut vel simbriam vestimenti ejus tangereant: & quotquot tangebant eum, salvi fiebant.

53. Ayant passé l'eau, ils ^{Matth}
vinrent au territoire de ^{14. 14} Ge-
nesareth, & y aborderent.

54. Et ceux de ce lieu-là l'ayant aussi-tôt reconnu au fortir de la barque,

55. ils coururent toute la contrée, & commencèrent à lui apporter de tous côtés les malades dans des lits, par tout où ils entendoient dire qu'il étoit.

56. Et dans quelques bourgs, villes, ou villages qu'il entrât, on mettoit les malades dans les places publiques; & on le prioit de permettre qu'ils pussent seulement toucher le bord de son vêtement; & tous ceux qui le touchoient étoient gueris §.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. 5. 6. *E*T il ne put faire en ce lieu-là aucun miracle, sinon qu'il y guerit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains: de sorte qu'il admiroit leur incredulité, &c.

Nul ne doute que JESUS-CHRIST n'eût une souveraine puissance, pour faire en tous lieux & à toute-heure toutes sortes de miracles. Quand donc il est dit ici, qu'il n'en put faire dans la ville

126 EXPLICATION DU CHAP. VI.

de Nazareth , il faut entendre cette impuissance; non de la part du Sauveur , mais de la part de ces peuples , dont la jalouſie & l'orgueil étoient un très-grand obstacle à ses graces. Ainsi J E S U S - C H R I S T ne pouvoit faire en ce lieu les mira-
Gregor.
Nazianz.
oratio. 4.
de Theol.

cles qu'il faisoit par-tout ailleurs , parcequ'il ne le vouloit pas , dit saint Gregoire de Nazianze. Et il ne le vouloit pas , parceque l'incredulité de ses citoyens étoit telle , que le saint Evangeliste pour l'exprimer d'une maniere plus vive , a cru devoir dire , qu'elle le mettoit dans l'impuissance de faire , ce qu'il refusoit néanmoins par un effet adorable de sa justice , à l'aveuglement de leur cœur . Il est donc vrai qu'il l'auroit pu s'il l'avoit voulu. Mais qui osera , dit saint Paul , contestier avec Dieu ? Et qui peut se plaindre de lui , si vouslant montrer sa juste colere , & faire connoître sa puissance , il souffre avec une patience extrême les vases de colere destinés à la perdition , afin de faire paroître les richesses de sa gloire sur les vases de misericorde qu'il a préparés pour la gloire ?

Rom. 9.
20. vte.

Que l'on ne soit point non plus surpris , s'il est dit ici du Fils de Dieu , qu'il admiroit l'incredulité de ceux de sa ville : car elle étoit en effet très-étonnante. Mais s'il l'admiroit , c'éroit pour nous la faire admirer , & nous donner lieu de concevoir une horreur extrême de cette disposition si capable d'éloigner de nous toutes les graces de Dieu. Car quant à lui , rien ne pouvoit le surprendre , étant la sagesse éternelle de son Pere , & penetrant par sa divine lumière les replis les plus cachés du cœur des hommes , & tous les ressorts les plus secrets de leur conduite. Lors donc que l'Ecriture attribue à Dieu

ces sortes de mouvemens d'admiration & d'éton-

nement , c'est qu'elle nous avertit des choses qui doivent véritablement nous étonner. Or il n'y a rien de plus étonnant que l'aveuglement & la dureté d'un cœur qui s'oppose à tous les effets de la bonté de son Dieu , & qui le regarde ou avec haine , ou avec mépris , lorsqu'il répand ses faveurs sur lui. Tels étoient les habitans de la ville de Nazareth , prévenus contre la personne de J e s u s - C h r i s t , par la seule idée qu'ils avoient conçue de lui , à cause qu'ils l'avoient vu dans son enfance , & qu'ils connoissoient ses proches , qui étoient dans un état rabaisé & méprisable felon le monde. N'ayant point les yeux de la foi , ils ne pouvoient s'élever au-dessus des voiles de cette chair & de cette humanité qui couvroit la nature divine du Fils-de-l'homme ; & au lieu de juger de ce qui étoit caché en lui , par les signes de sa puissance qui éclatoient au-dehors , ils jugoient de ces effets éclatans de sa divine vertu , par l'idée qu'ils s'étoient formée de lui , sur la vûe de sa foiblesse apparente & de ses abaissements.

v. 12. 13. *Etant donc partis , ils prêchoient aux peuples qu'ils fissent pénitence ; ils chassoient beaucoup de démons ; ils oignoient d'huile plusieurs malades , & les guerissoient.*

Ils prêchoient la pénitence avant que de chasser les démons & de guérir les malades. Et en cela ils faisoient voir que le principal étoit la pénitence , à laquelle ils invitoient tous les peuples , parceque tous les peuples avoient péché , & avoient besoin de la miséricorde de Dieu , qui s'obtient par la pénitence. Et quant aux miracles , ils suivroient la prédication , tant pour confirmer la ve-

128 EXPLICATION DU CHAP. VI.

rité que les Apôtres prêchoient, que pour montrer même que *les démons* ne pouvoient être chassés du corps des hommes, ni leurs ames *guérries des différentes maladies* du peché, qu'après que la pénitence auroit précédé & préparé la voie au Seigneur. Ainsi ce qui se passoit alors à l'égard des corps de ces Juifs, ou possédés, ou malades de différentes maladies, étoit une image de ce qui arrive à l'égard des ames à qui le remede de la pénitence est nécessaire pour une vraie & solide guérison, & pour le salut éternel, selon cet oracle du Fils de Dieu : *Si vous ne faites pénitence, vous perirez tous.*

Ce que l'Evangile ajoute, *Qu'ils oignoient d'huile plusieurs malades, & les guerissoient*, a produit quelques contestations entre les Auteurs & les Interpretes. Quelques-uns croient que cette onction dont se servoient les Apôtres pour la guérison de plusieurs malades, étoit simplement un moyen pour se rabaisser en quelque sorte aux yeux du peuple, en comparaison de leur divin Maître ; c'est à dire, qu'ils vouloient témoigner par là, qu'ils agissoient comme ses ministres, non par leur propre puissance, mais par la vertu de celui qui étoit nommé le C H R I S T, à cause de l'onction abondante & très-parfaite qu'il avoit reçue dans son Incarnation, par l'union de la nature divine avec la nature humaine, pour devenir le souverain Prêtre de la loi neuve. D'autres entendent par cette *onction* le Sacrement même de l'Extrême-Onction qu'on donne aux malades, & dont l'Apôtre saint Jaque a parlé depuis, lorsqu'il a dit, *Que si quelqu'un devenoit malade, il falloit qu'il fût venir les Prêtres de l'Eglise, afin qu'ils*

qu'ils priassent sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Ceux qui sont dans le premier sentiment, soutiennent que les Apôtres n'avoient pas alors encore reçû le caractère de la Prêtrise, & qu'ainsi ils n'étoient pas en état de conferer ce Sacrement de l'Extrême-Onction, pour l'administration duquel il faut, selon saint Jacque, faire venir ceux qui sont Prêtres dans l'Eglise. Mais le saint Concile de Trente dit, que par cette huile, dont les Apôtres oignoient les malades pour les guerir, le Sacrement dont nous parlons nous étoit au-moins comme insinué ou figuré. Et de même, dit un Interprete, que l'imposition des mains, la salive, & d'autres semblables ceremonies extérieures, qui étoient d'abord employées par J E S U S - C H R I S T dans les guerisons miraculeuses qu'il opéroit, furent ensuite transferées par l'Eglise dans l'usage de ses Sacremens; aussi J E S U S - C H R I S T put bien faire passer dans l'usage du Sacrement de l'Extrême-Onction, cette onction de l'huile dont se servirent d'abord les Apôtres pour guerir les maladies d'une maniere plus humble & plus proportionnée à leur foiblesse. Ce n'étoit pas néanmoins par une vertu naturelle, que cette onction, appliquée par les Apôtres sur les malades, les guerissoit; mais c'étoit par une vertu furnaturelle, couverte sous l'apparence d'une chose commune; c'est-à-dire, par un effet de ce pouvoir que J E S U S - C H R I S T comme Dieu leur donna alors, selon un autre Evangeliste, de guerir toutes sortes de maladies & de langueurs.

¶. 30. 31. Or les Apôtres s'étant asssemblés près de J E S U S , lui rendirent compte de tout ce qu'ils avoient fait, & de ce qu'ils avoient enseigné. Et ih,

Tome II.

*Concil.
Trident.
session 14^e*

130 EXPLICATION DU CHAP. VI.
leur dit : Venez vous retirer en particulier, &c.

Nous ne disons rien ici de ce qui regarde la mort de saint Jean-Baptiste , parcequ'on en a parlé fort au long dans les explications de saint Matthieu , où les mêmes circonstances de son martyre sont rapportées. Mais il est bon seulement de remarquer , que le roi Herode , qui fit mourir ce saint Précurseur , ayant entendu parler de J e s u s - C H R I S T & de ses miracles , & s'imaginant que c'étoit saint Jean qui étoit ressuscité , & qui faisoit ces prodiges , en parla publiquement. Ce fut ce qui obligea le Fils de Dieu de se retirer.
Ibid. v. Cat il vouloit éviter le trop grand éclat , tant pour donner moins d'ombrage à ce Prince , que pour apprendre par son exemple à ses disciples , que ce n'étoit pas à la Cour des Rois qu'ils devoient chercher à paroître : comme en effet on ne voit point que J e s u s - C H R I S T ait paru avant le temps de sa passion devant les Princes. C'étoit le peuple qu'il cherchoit toujours ; c'étoit aux simples , aux ignorans & aux pauvres qu'il prêchoit principalement : & il disoit même , en expliquant les prophéties , Que le Seigneur l'avoit oint , & envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres , & guérir ceux qui avoient le cœur brisé . Or ce n'est pas dans les Cours des Princes que l'on va chercher les pauvres , & ceux dont le cœur est brisé en la présence de Dieu.

J e s u s - C H R I S T ayant donc appris , ce qu'il connoissoit déjà par lui-même , que le roi Herode parloit tout publiquement de ses miracles , il se retira , comme le marque saint Matthieu. Et ce fut en ce même temps , que selon qu'il est dit ici , les Apôtres se rassemblerent près de lui , dont il

s'étoient éloignés auparavant pour aller prêcher par son ordre & guerir en divers lieux les malades. Ils vinrent, dit l'Evangile, *lui rapporter toutes les choses qu'ils avoient faites, & la maniere dont ils avoient enseigné les peuples.* Car il étoit important qu'ils vinsent ainsi se rejoindre à J E S U S - C H R I S T , pour lui rendre compte de leur conduite & des instructions qu'ils avoient données.

Saint Paul disoit depuis parlant de soi, Qu'il alla à Galas,²³ Jérusalem, suivant une révélation qu'il en avoit eue,²⁴ & qu'il exposa aux fidèles, & en particulier à ceux qui étoient les plus considérables, l'Evangile qu'il prêchoit parmi les Gentils, afin de ne perdre pas le fruit de ce qu'il avoit déjà fait, ou de ce qu'il devoit faire dans le cours de son ministère. Combien donc les disciples de J E S U S - C H R I S T , qui paturent si imparfaits avant sa mort, étoient-ils encore plus obligés de consulter leur divin maître, touchant la doctrine qu'ils commençoient à prêcher aux peuples, & les miracles qu'ils faisoient par la vertu de son nom pour la guérison des malades? N'y avoit-il pas tout sujet de craindre, que dans ces commencemens ils ne s'écartassent de la règle étroite de la vérité, ou que même ils ne s'élèvassent insensiblement des œuvres miraculeuses dont ils n'étoient que les ministres? Ainsi il falloit que le Fils de Dieu les fit revenir auprès de lui, pour les former peu à peu, pour les fortifier, & pour les accoutumer à se passer un jour de sa présence corporelle, afin de pouvoir agir par eux-mêmes, étant aidés intérieurement par son Esprit. C'est ainsi que l'aigle, auquel Dieu s'est comparé dans l'Ecriture, excitant d'abord ses petits à voler, voltige sur eux; & étendant ses ailes, les

Deut. 32:11

132 EXPLICATION DU CHAP. VI.

prend même & les porte au commencement *sur* *soi*; & c'est ainsi que lorsqu'il les voit encore trop faibles pour s'envoler, après avoir éprouvé leurs forces, il les oblige de rentrer & de demeurer encore dans le nid pendant quelque temps.

Telle est la conduite que tient JESUS-CHRIST à l'égard de ses Apôtres: *Venez*, leur dit-il, *vous retirer en particulier dans un lieu desert, & vous reposer un peu.* Le désert & la retraite étoit pour le dire ainsi, comme le nid où cet aigle tout divin formoit ses aiglons. C'étoit-là qu'il les rappelloit, sachant qu'ils étoient encore trop faibles pour en sortir tout-à-fait, ainsi qu'ils firent depuis, lorsque l'Esprit saint fut répandu avec plénitude dans leurs cœurs, & qu'ils se vitent en état de souffrir même avec joie les opprobes & les outrages. Tous les fidèles sont obligés de regarder l'éloignement du grand monde comme le nid où ils doivent se tenir, comme des petits encore faibles & incapables de se soutenir par eux-mêmes. Et ils n'en doivent sortir que lorsque l'aigle, qui est J E S U S - C H R I S T, les appelle ailleurs, & les oblige, pour parler ainsi, de voler par-tout où il est lui-même; c'est-à-dire, de l'accompagner dans toutes les différentes fonctions du ministère qu'il a accompli en sa personne pendant le cours de sa vie mortelle, & qu'il accomplit encore tous les jours dans la personne de ses ministres. Mais lors même que l'ordre de J E S U S - C H R I S T les a fait sortir de la retraite pour aller prêcher comme les Apôtres, & travailler à la guérison des âmes, ils doivent à leur exemple, & en suivant le conseil du Fils de Dieu, y rentrer de temps en temps, & se tenir en particulier pour se reposer un peu, non

d'un repos de paresse , & d'amour-propre ; mais d'un repos qui rappelle l'ame à une pieté toute interieure , en la retirant de la dissipation de tous les objets exterieurs .

¶. 37. 38. 39. 40. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger . Ils lui repartirent : Allons donc acheter pour deux cens deniers de pain , & nous leur donnerons à manger . J E S U S leur dit : Combien avez-vous de pains ? Allez voir , &c.

Les Apôtres revenoient actuellement de faire beaucoup de miracles par la puissance que le Fils de Dieu leur avoit donnée , de chasser les démons des corps des hommes , & de guerir toutes sortes de malades . Lors donc qu'il leur dit présentement de donner eux-mêmes à manger à tout ce peuple , ce n'est point une ironie dont il use ; mais il leur parle très-sérieusement , en leur donnant lieu de juger qu'ils pouvoient avec la même facilité nourrir ces peuples , qu'ils avoient pu faire tant d'autres miracles , pourvû qu'ils eussent la même foi pour l'un que pour l'autre . Mais les Apôtres ne prirent point les paroles de J E S U S - C H R I S T dans le sens qu'ils le devoient ; & ils crurent simplement qu'il les obligeoit de nourrir toute cette multitude de personnes d'une maniere ordinaire , & sans le secours de sa divine vertu . C'est pourquoi ils lui Jansen. Gaud, répondent , pour lui marquer l'impuissance où ils se trouvoient humainement , de donner du pain à tant de peuples : Voulez - vous que nous allions acheter pour deux cens deniers de pain , afin que nous leur donnions à manger ? Ce qui étoit la même chose dans leur pensée , que de dire , qu'il les vouloit obliger à l'impossible . Car , comme l'Evangéliste le dit d'eux , après même ce grand mi-

134 EXPLICATION DU CHAP. VI.

vers. 32. racte de la multiplication des pains, leur cœur étonné aveuglé.

Quand le Fils de Dieu leur demande *combien ils avoient de pains*, & qu'il les oblige *d'y aller voir*, il le savoit bien sans qu'on le lui dit: mais il vouloit qu'ils y fissent eux mêmes une réflexion particulière; afin que la vûe d'un petit nombre de pains & de poissons en comparaison de tout ce peuple qu'il falloit nourrir, servît à faire éclater davantage la gloire de Dieu. Car rien n'attire plus fortement sur les hommes son secours, que l'humble conviction où ils sont de leur néant, & de l'extrême besoin qu'ils ont de son assistance: au - lieu que ceux qui sont pleins d'eux - mêmes, & qui se regardent comme riches & n'ayant besoin de rien, tombent à la fin dans un vuide épouvantable, selon que la plus sainte, & par conséquent la plus humble de toutes les créatures, l'a reconnu au milieu des richesses dont la grâce l'avoit comblée, lorsqu'elle s'écrie: *Il a rempli de biens ceux qui étoient affamés, & renvoyé vuides ceux qui étoient riches.*

*Lac. 1.
11.* L'ordre qu'il donna à ses Apôtres de faire asseoir & partager tout ce peuple *en diverses bandes, les unes de cent, & les autres de cinquante*, tendoit, selon le sens littoral, à empêcher la confusion, & même à faciliter aux Apôtres la distribution qu'ils devoient faire de la nourriture à tant de monde. Il pouvoit aussi contribuer à faire connoître plus distinctement le grand nombre de personnes qui seroient nourries, puisqu'il étoit plus facile de les compter ainsi séparées par troupes égales, & qu'il falloit que la connoissance d'une si grande multitude d'hommes nourris d'une manière si mi-

raculeuse , servit à faire admirer davantage la toute - puissance de l'auteur de ce miracle. Mais on peut bien dire aussi , que selon un sens spirituel qui se présente naturellement à l'esprit , J E S U S - C H R I S T sembloit tracer dès-lors une image de ce qui s'est fait depuis dans l'Eglise , où les fidèles , qui sont nourris divinement du pain de sa parole & de sa chair adorable , sont partagés en diverses troupes , qui sont les Eglises différentes & les troupeaux commis à la conduite de divers Pasteurs. C'est le même J E S U S - C H R I S T qui les nourrit tous par le ministere de ceux qu'il charge de leur conduite. Et de tous ces differens troupeaux il ne s'en forme qu'un seul troupeau , qui est l'Eglise répandue dans toute la terre : comme de tous les Pasteurs il ne s'en forme qu'un seul Pasteur , qui est J E S U S - C H R I S T : *Fiet unus Joan. 10:16.*

N. 48. Vers la quatrième veille de la nuit , il vint à eux marchant sur la mer , & il vouloit les devancer.

L'Evangeliste a raison de dire , que le Fils de Dieu vouloit passer les Apôtres : car il les auroit effectivement passés , si lorsqu'ils le reconnourent ils ne l'avoient supplié de monter dans la barque où ils étoient , comme il paroît par saint Jean. Et *ib. v. 12.* ce fut alors que le vent ayant cessé , & la mer s'étant calmée , ils arriverent aussi-tôt à l'autre bord ; c'est-à-dire , vers Capharnaüm , comme il est marqué dans le même Evangeliste. Il n'y avoit donc aucune fiction ni déguisement dans la conduite de J E S U S - C H R I S T , non plus qu'il n'y en eut point depuis , lorsqu'après sa resurrection s'étant apparu à deux de ses disciples qui alloient à Emmaüs , il *Luc. 24:13.*

se disposa à l'approche de ce bourg à aller plus loin ; ce que l'Evangile exprime , en disant qu'il le feignit ou en fit semblant. Car il est certain qu'il auroit aussi quitté ces deux disciples , s'ils ne l'avoient obligé , & même *forcé* , selon l'expression de l'Evangéliste , *de demeurer avec eux*. Il est vrai qu'en l'une & en l'autre de ces deux occasions , il savoit bien ce qui devoit arriver ; c'est-à-dire , que ses disciples l'empêcheroient de passer plus loin. Mais il agissoit comme s'il ne l'eût pas su , se conformant à la maniere ordinaire des hommes , & leur donnant lieu d'agir eux-mêmes selon le libre mouvement de leur volonté. Car il étoit nécessaire , & que les Apôtres désirassent la présence de J E S U S - C H R I S T pour meriter d'être délivrés de cette tempête , & que les disciples d'Emmaüs se rendissent dignes de le reconnoître en le forçant de recevoir d'eux l'hospitalité.

Mais ce qu'on a peine à concevoir , est ce que saint Marc ajoute : *Qu'ils furent dans le dernier étonnement de voir le vent abattu dans l'instant qu'il fut monté dans la barque.* Car étoit-il plus étonnant de lui voir calmer la tempête , que de le voir marcher sur la mer ? Et l'un & l'autre de ces deux miracles devoient-ils surprendre ceux qui venoient d'être témoins d'un prodige aussi surprenant qu'étoit celui d'avoir nourri cinq mille hommes de cinq pains & de deux poissons , & de les avoir multipliés de telle sorte , qu'il resta encore douze corbeilles pleines de morceaux après qu'ils furent rassasiés ? Il est donc visible que *leur cœur étoit dans l'aveuglement* , comme le dit l'Evangile , & que les miracles du Fils de Dieu ne faisoient point l'impression qu'ils devoient faire sur leurs esprits.

Ils voyoient souvent sans voir, & ils n'avoient point compris, dit saint Marc, le mystere de cette multiplication si miraculeuse des cinq pains : *Non enim intellexerunt de panibus.* Et pourquoi ne l'avoient-ils point compris ? C'est parceque la vûe corporelle de J E S U S - C H R I S T revêtu exterieurement d'infirmité comme nous, empêchoit souvent qu'ils ne s'élevassent jusqu'à sa divinité.

Mais n'en soyons point toutefois trop étonnés. Cette disposition si imparfaite des Apôtres, est comme un miroir où nous pouvons nous envisager nous-mêmes. Car quoique *nous ne connaissons plus maintenant*, dit saint Paul, *J E S U S - C H R I S T selon la chair*; c'est à-dire, quoique nous ne le regardions plus en cet état d'infirmité où le voyoient les Apôtres dans le temps de sa vie mortelle, mais *à la droite de son Pere où il est assis*, comme dit le même Apôtre; nous ne laissons pas néanmoins d'oublier à tous momens les preuves si éclatantes qu'il nous a données de sa puissance & de sa bonté, non seulement en se multipliant lui-même comme un pain de vie d'une maniere si miraculeuse, pour la nourriture de toute l'Eglise répandue dans tous les coins de la terre; mais encore en calmant par son pouvoir souverain toutes les tempêtes des persecutions, qui ont commencé dès la naissance de l'Eglise à s'élever contre la barque de saint Pierre, & à l'attaquer avec une si grande fureur. Ces prodiges beaucoup plus divins que ceux qui frappoient alors les yeux des Apôtres, ne nous touchent point d'une vive reconnaissance. Nous vivons souvent comme insensibles à tant de graces, & il semble que la justice de Dieu pour venger notre ingratitude, nous ait

1. Corin
s. 16.

Coloss
3. 1.

Douz. 20. frappés de cette plaie de l'aveuglement du cœur ;
28. 29. dont Moïse menaça anciennement les Israélites ;
qui fait que l'on marche comme à tâtons en plein
midi ainsi qu'un aveugle, & qu'on ne peut se con-
duire dans ses voies : Percutiat te Dominus amen-
tia & cecitate, ac furore mentis, & palpes in me-
ridie, sicut palpare solet cecus in tenebris, & non
dirigas vias tuas.

Matth.
14. 33.

Mais nous remarquons ici une difficulté considérable, en comparant saint Matthieu avec saint Marc, dans ce qu'ils rapportent touchant la disposition où se trouverent les disciples de J E S U S - C H R I S T lorsqu'il eut calmé cette tempête. Car au-lieu que saint Marc ne parle que de leur étonnement, de leur peu d'intelligence, & de l'aveuglement de leur cœur ; saint Matthieu témoigne au-contre, que *ceux qui étoient dans la barque, ce qu'on ne sauroit ne pas entendre des Apôtres, s'approcherent de JESUS-CHRIST, & l'adorerent, en lui disant : Vous êtes vraiment Fils de Dieu.* Comment donc ceux qui l'adorerent alors comme le vrai Fils de Dieu, étoient-ils dans l'aveuglement ? Il semble qu'on peut concilier ces deux saints Evangelistes, en disant, que les Apôtres avoient été jusqu'alors dans une espèce d'aveuglement, puisque le miracle de la multiplication des cinq pains n'avoit point servi à empêcher qu'ils ne fussent si étonnés en voyant cette tempête calmée tout-d'un-coup par sa présence : mais que ce nouveau miracle les fit rentrer en eux-mêmes, & regarder J E S U S - C H R I S T comme Fils de Dieu. Car telle fut proprement la disposition de leur cœur pendant le cours de sa vie mortelle, & jusqu'après sa résurrection : tantôt convaincus

de sa divinité; tantôt ébranlés par la vûe de l'infirmité humaine dont ils le voyoient environné, ils étoient flottans entre ce que la lumiere de la foi leur inspiroit, & le jugement qu'en portoient leurs sens; jusqu'à ce que l'Esprit saint, dont ils reçurent la plenitude à la Pentecôte, bannit tous leurs doutes, dissipa toutes leurs craintes, & les rendit dignes de devenir les témoins irreprochables de J E S U S - C H R I S T.



C H A P I T R E VII.

1. E T convenient ad eum Pharisæi, & quidam de Scribis, venientes ab Jerosolymis.

2. Et cùm vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus, id est, non lotis, manducare panes, vituperaverunt:

3. Pharisæi enim, & omnes Judæi nisi crebrò laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum:

4. & à foro, nisi baptizentur, non comedunt: & alia multa sunt,

2. *leut.* manger du pain.
4. *autr.* & ils ne mangent rien

1. L Es Pharisens & quelques-uns des Scribes, qui étoient venus de Jérusalem, se trouverent ensemble auprès de J E S U S.

2. Et ayant vû quelques-uns de ses disciples // prendre leur repas avec des mains impures; c'est-à-dire, qui n'avoient pas été lavées, ils les en blâmerent:

3. car les Pharisens & tous les Juifs ne mangent point sans avoir souvent lqvé leurs mains, gardant en cela la tradition des anciens:

4. // & lorsqu'ils reviennent du marché, ils ne mangent point non plus sans s'être la-

de ce qui a été acheté au marché, qu'il n'ait été lavé.

vés. Ils ont encore beaucoup d'autres observations qu'ils ont reçues, & qu'ils gardent : comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'argent, & les bois de lit.

5. C'est pourquoi les Pharisiens & les Scribes lui dirent : D'où vient que vos disciples // n'observent point la tradition des anciens ; mais qu'ils prennent leur repas sans avoir lavé leurs mains ?

6. Il leur répondit : C'est avec grande raison qu'Isaïe a fait de vous autres hypocrites cette prophétie qui se lit dans l'Ecriture : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi :

7. & c'est en vain qu'ils m'honorent, publiant des maximes & des ordonnances humaines ;

8. car laissant là le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, lavant les pots & les coupes, & faisant encore beaucoup d'autres choses semblables.

9. N'êtes-vous donc pas, leur disoit-il, des gens // bien

5. *lett.* ne marchent point selon.

9. *lett.* benè (gr. ρελής) enferme le sens qu'on a exprimé,

quæ tradita sunt illis ser-
vare, baptismata cali-
cum, & urceorum, &
æramentorum, & lecto-
rum.

5. Et interrogabante
eum Pharisei & Scribæ:
Quare discipuli tui non
ambulant juxta tradicio-
nem seniorum, sed co-
munitibus manibus man-
ducant panem?

6. At ille respondens
dixit eis : Benè prophe-
tavit Isaïas de vobis hy-
pocritis, sicut scriptum
est : Populus hic labia
me honorat, cor autem
corum longè est à me:

7. in vanum autem
me colunt, docentes do-
ctrinas & præcepta ho-
minum;

8. relinquentes enim
mandatum Dei, tenetis
traditionem hominum,
baptismata urceorum,
& calicum, & alia si-
milia his facitis multa.

9. Et dicebat illis :
Benè iritum facitis præ-

SELON S. MARC. CHAP. VII. 14

Ceptum Dei , ut traditionem vestram servatis?

10. Moyses enim dixit : Honora patrem tuum & matrem tuam. Et : Qui maledixerit patri, vel matri , morte moriatur.

11. Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri aut matri , Corban (quod est donum) quodcunq[ue] ex me , tibi profuerit :

12. & ultrà non dimittitis eum quidquam facere patri suo , aut matri .

13. rescidentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis : & similia hujusmodi multa facitis.

14. Et advocans iterum turbam , dicebat illis : Audite me omnes , & intelligite :

15. Nihil est extra hominem introiens in eum , quod possit eum coquinare : sed quæ de homine procedunt , illa sunt quæ communicaant hominem..

16. Si quis habet aures

17. & vous ne l'obligez pas de rien faire davantage , &c,

religieux de détruire le commandement de Dieu , pour garder votre tradition ?

10. Car Moïse a dit : Honorez votre pere & votre mere. Et : Que celui qui outragera de parole son pere ou sa mere , soit puni de mort.

11. Mais vous dites vous autres : Si un homme dit à son pere ou à sa mere : Tout don que je fais à Dieu vous soit utile , il satisfait à la loi :

12. //& vous ne lui permettez pas de rien faire davantage pour son pere ou pour sa mere ,

13. rendant ainsi inutile le commandement de Dieu par votre tradition , que vous-mêmes avez établie : & vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.

14. Alors ayant appellé de *Mashi* nouveau le peuple , il leur dit : Ecoutez-moi tous , & comprenez bien ce que je vous dis :

15. Rien d'exterieur qui entre dans *le corps de l'homme* n'est capable de le souiller : mais ce qui sort de l'homme est ce qui le souille.

16. Si quelqu'un a des oreils-

142 LE SAINT EVANGILE
les pour entendre, qu'il l'entende.

17. Après qu'il eut quitté le peuple , & qu'il fut entré dans la maison , ses disciples lui demanderent ce que voulloit dire cette parabole.

18. Et il leur dit: Quoi vous avez encore vous - mêmes si peu d'intelligence ? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans le corps de l'homme ne peut le souiller ;

19. parceque cela ne va pas dans son cœur, mais dans son ventre , // d'où ce qui étoit impur dans tous les alimens est séparé & jeté dans le lieu secret ?

20. Mais ce qui souille l'homme , leur disoit-il , c'est ce qui sort de l'homme même .

21. Car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées , les adulteres , les fornications , les homicides ,

22. les larcins , l'avarice , les méchanicetés , la fourberie , la dissolution , l'œil malin & envieux , les médisances , l'orgueil , la folie & le dérèglement de l'esprit .

23. *letter, & il ya dans le lieu secret , purgeant toutes les viandes }*

*Genes. 6.
5.*

17. Et cum introisset in domum à turba , interrogabant eum discipuli ejus parabolam.

18. Et ait illis : Sic & vos imprudentes estis ? Non intelligitis , quia omnes extrinsecus introiens in hominem , non potest cum communicare ;

19. quia non intrat in cor ejus , sed in ventrem vadit , & in secessum exit , purgans omnes escas ?

20. Dicebat autem , quoniam quae de homine exirent , illa communiquerent hominem .

21. Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt , adulteria , fornicationes , homicidia ,

22. furta , avaritiae , nequitiae , dolus , impudicitiae , oculus malus , blasphemia , superbia , stultitia .

23. Omnia hæc mala ab intus procedunt, & communicant hominem.

24. Et inde surgens abiit in fines Tyri & Sidonis ; & ingressus domum, neminem voluit scire, & non potuit latere.

25. Mulier enim statim ut audivit de eo, cuius filia habebat spiritum immundum, intravit, & procidit ad pedes ejus.

26. Erat enim mulier Gentilis, Syrophœnissa genere. Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus.

27. Qui dixit illi : Sine prius saturari filios ; non est enim bonus sumere panem filiorum, & mittere canibus.

28. At illa respondit, & dixit illi : Utique, Domine, nam & catelli comedunt sub mensa de tincis puerorum,

29. Et ait illi : Propter hunc sermonem vade, exiit dæmonium à filia tua.

30. Et cum abiisset dominum suam, invenit puellam jacentem supra

23. Tous ces maux sortent du dedans, & souillent l'homme.

24. Il partit ensuite de ce lieu, & s'en alla sur les confins de Tyr & de Sidon ; & étant entré dans une maison, il desiroit que personne ne le sut : mais il ne put être caché.

25. Car une femme, dont la fille étoit possédée de l'esprit impur, ayant oui dire qu'il étoit là, vint aussi-tôt se jeter à ses pieds.

26. Elle étoit Payenne, & Syrophénissienne de nation. Et elle le supplioit de chasser le démon *du corps* de sa fille.

27. Mais Jesus lui dit : Laissez premierement reassasier les enfans ; car il n'est pas bon de prendre le pain des enfans pour le jeter aux chiens.

28. Elle lui répondit : Il est vrai, Seigneur : mais les petits chiens mangent au moins sous la table des miettes *du pain* des enfans.

29. Alors il lui dit : Allez, à cause de cette parole le démon est sorti de votre fille.

30. Et étant revenue en sa maison, elle trouva que le démon étoit sorti de la fille, &

144 LE SAINT ÉVANGILE
qu'elle étoit couchée sur son lit.

¶ XI. Dimanche après la Pentecôte.

31. † Jesus quitta les confins de Tyr, & vint encore par Sidon vers la mer de Galilée, passant au milieu du pays de Décapolis.

32. Et quelques-uns lui ayant présenté un homme qui étoit sourd & muet, le supplioient de lui imposer les mains.

33. Alors Jesus le tirant de la foule, & le prenant à part, lui mit ses doigts dans les oreilles, & de sa salive sur la langue:

34. & levant les yeux au ciel, il jeta un soupir, & lui dit: Ephphétha; c'est-à-dire: Ouvrez-vous.

35. Aussi-tôt ses oreilles furent ouvertes, & sa langue fut déliée, & il parloit fort distinctement.

36. Il leur défendit de le dire à personne: mais plus il le leur défendoit, plus ils le publioient;

37. & ils disoient dans l'admiration extraordinaire où ils étoient: Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds & parler les muets.

32. gr. qui avoit peine à parler.

lectum, & dæmonium exiisse.

31. Et iterum exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos.

32. Et adducunt ei surdum & mutum, & deprecabantur eum, ut imponat illi manum.

33. Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus, & expuens tetigit lingua ejus:

34. & suspiciens in cælum, ingemuit, & ait illi: Ephphétha, quod est: Adaperire.

35. Et statim apertæ sunt aures ejus, & solutum est vinculum linguae ejus, & loquebatur rectè.

36. Et præcepit illis ne cui dicherent: quantò autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant;

37. & eo amplius admirabantur dieotes: Benè omnia fecit; & surdos fecit audire, & mutos loqui.

SENS

¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. 2. &c. *L*es Pharisiens & quelques-uns des Docteurs de la loi, qui étoient venus de Jérusalem, se trouverent ensemble auprès de JESUS. Et ayant vu quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures ; c'est-à-dire, qui n'avoient pas été lavées, ils les en blâmerent, &c.

On a déjà dit ailleurs, que ce n'est pas sans raison que l'Evangeliste a marqué, en parlant de ces ^{Marc} Pharisiens & de ces Docteurs de la loi, Qu'ils étoient venus de Jérusalem. Car comme ceux de cette ville capitale de la Judée se prétendoient plus éclairés que tous les autres, ils étoient aussi plus superbes, & avoient par consequent une plus grande opposition à l'Evangile que le Fils de Dieu prêchoit ; parceque cet Evangile ne respiroit que l'humilité, la pauvreté, & le parfait renoncement à soi-même. Ils observoient donc, non par un vrai zèle de la loi de Dieu qu'ils violoient les premiers, mais par un secret mouvement de jalouzie, dans J E S U S - C H R I S T & dans ses disciples, tout ce qu'ils voyoient de contraire à la pratique & aux coutumes des Juifs ; & ils en prenoient sujet de blâmer tant les disciples, que le maître, ne séparant point l'un d'avec les autres, & le regardant comme coupable de toutes les fautes qu'ils s'imaginoient trouver dans ses disciples.

Ces faux justes de l'ancienne loi faisoient consister une partie de leur pureté dans des pratiques

Tome II.

k

Grotius
in hunc
locum.

purement extérieures, qui ne regardoient que le dehors, & qui n'alloient point jusqu'à purifier le dedans du cœur. Ainsi laissant là l'essentiel des commandemens de Dieu, qui étoit la charité & la justice, ils s'attachoient à certaines cérémonies qui étoient de tradition humaine, & qu'ils pouvoient très-aisément observer, sans se faire la moindre violence pour corriger leur volonté déréglée, & pour abaisser l'enflure de leur orgueil. Telles étoient ces sortes d'observations superstitieuses, de se regarder comme impurs s'ils mangiaient sans avoir auparavant lavé leurs mains, & les lits sur lesquels ils se couchoient pour prendre leur nourriture; ou s'ils buvoient sans avoir bien nettoyé les coupes & tous les vases dont ils se servoient. Ils croyoient aussi qu'on étoit impur pour avoir été au marché, à cause qu'il s'y trouvoit des étrangers dont le commerce poavoit les souiller. Mais ce qu'il y avoit de déplorable, c'est qu'en même-temps qu'ils faisoient scrupule de violer en la moindre chose ces *traditions des hommes*, ils ne craignoient point de s'emporter dans des excès de jalousie, de médisance & d'injustice contre Jésus-Christ: D'où vient, lui dirent-ils, que vos disciples n'observent point la tradition des anciens? Mais quel étrange renversement d'esprit en eux, d'exiger une si grande exactitude pour leurs propres ordonnances, lorsqu'ils témoignoient eux-mêmes une si grande indifférence pour les préceptes de Dieu! Comme on a fait voir en expliquant saint Matthieu, cette absurdité du raisonnement & de la conduite des Pharisiens, on ne s'y arrête point davantage ici.

V. 24. 25. Il partit ensuite de ce lieu, & s'en alla

sur les confins de Tyr & de Sidon ; & étant entré dans une maison , il ne voulut point que personne le sut : mais il ne put être caché. Car une femme , dont la fille étoit possédée de l'esprit impur , ayant ouï dire qu'il étoit là , vint aussi tôt se jeter à ses pieds.

J e s u s semble vouloir s'éloigner pour un peu de temps des Juifs , & s'approcher des Gentils , qui habitoyent dans les villes de Tyr & de Sidon : ce qu'il faisoit néanmoins d'une maniere secrète , & qui ne pouvoit donner d'ombrage à son peuple . Car il est marqué exprès , qu'étant entré dans une maison , peut-être pour se reposer , il ne voulut point que personne en eût connoissance ; c'est-à-dire , qu'il défendit à ses disciples de le faire connoître à ces infidelles ; parceque ce n'étoit pas encore le temps de faire passer l'Evangile aux nations . Mais il ne put être caché , dit saint Marc ; c'est-à-dire , que l'ordre qu'il avoit donné qu'on ne parlât point de lui , n'empêcha pas qu'on ne sut que celui qui faisoit tant de miracles dans la Ju-dée , étoit retiré en cette maison . Ce qui est dit donc , Que le Fils de Dieu ne voulut point qu'on le connût , & qu'il ne put se cacher , ne doit pas s'entendre comme s'il n'eût pas été au pouvoir de J E S U S - C H R I S T de se cacher s'il l'avoit voulu : mais cela ne signifie autre chose , sinon qu'il donna cet ordre qu'on ne parlât point de lui , afin qu'on ne pût lui reprocher d'agir lui-même contre la défense qu'il avoit faite à ses disciples *d'aller vers les Gentils* : mais que nonobstant cet ordre qu'il avoit donné , on eut bien-tôt connoissance qu'il étoit en ce lieu-là . Or bien loin que cela fût opposé à sa volonté , c'en fut même vis-
k ij

blement un effet, puisqu'on ne sauroit douter que cette femme Cananéenne qui vint le trouver, n'y soit venue par un mouvement de son Saint-Esprit, qui l'attira intérieurement à soi, pour donner à tous les Juifs en sa personne, un exemple de la foi la plus ardente & la plus capable de confondre leur insensibilité.

Mais il se trouve une difficulté plus considérable à concilier saint Matthieu avec saint Marc, en ce que l'un dit, que cette femme vint se prosterner aux pieds du Sauveur dans la maison où il s'étoit retiré; & que de la maniere dont en parle l'autre, il est visible que ce fut dans le chemin que J E S U S - C H R I S T lui parla, & lui accorda enfin la guerison de sa fille. Saint Augustin éclaircit cette contrariété apparente, en distinguant deux temps differens, ausquels cette femme parla au Sauveur. Il paroît, comme on l'a marqué auparavant, que lorsque le Fils de Dieu entra dans cette maison, le peuple n'en avoit point encore de connoissance. Ainsi on ne sauroit dire, comme l'ont fait quelques-uns, que la femme Cananéenne lui parla d'abord dans le chemin, avant qu'il entrât en cette maison; puisqu'il eût été connu dès lors, ce qui n'étoit pas. Comme elle eut donc découvert qu'il étoit en ce lieu-là, elle y vint dans le moment, selon saint Marc, & le supplia d'avoir pitié d'elle, & de chasser le démon du corps de sa fille. J E S U S - C H R I S T ne lui répondit pas un seul mot, selon saint Matthieu. Et ce fut, dit saint Augustin, dans le temps même de ce silence étonnant qu'il gardoit à l'égard de cette femme, qu'il sortit de la maison, peut-être pour donner lieu au peuple d'être témoin de la foi si

*Auguſt.
de confi.
Evangel.
lib. 2.
cap. 49.*

*Matth.
15. 22.*

vive & si humble de cette Cananéenne, qui auroit pu sans cela être moins connue.

Lorsqu'il fut sorti avec ses disciples, elle le suivit sans se rebouter de son silence, & elle se mit à crier : *Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi,* &c. Alors les disciples voyant que le Fils de Dieu ne lui parloit point-du-tout, lui dirent en s'approchant, ce qui est marqué dans saint Matthieu - *Accordez-lui ce qu'elle demande, afin qu'elle s'en aille, parce qu'elle cris après nous.* Car elle suivoit en criant ; & elle esperoit obtenir enfin par ses cris, ce que l'on avoit d'abord refusé à sa priere.

Tout le reste de cette histoire est expliqué fort au long dans saint Matthieu. Et il est bon seulement de dire ici, que la fermeté si perséverante de cette femme à demander avec des cris redoublés, & avec une humilité presque incroyable, la guérison de sa fille, possédée extérieurement & tourmentée par le démon, confond bien nostre insensibilité pour l'état beaucoup plus déplorable où est notre ame. Esclaves des passions qu'excite en nous cet *esprit impur*, nous négligeons de recourir au *Seigneur*, qui n'est nommé *fils de David*, que pour nous faire souvenir qu'il est pein de compassion pour les pecheurs : ou rebutes quelquefois des longs délais qu'il semble apparter à nous secourir, nous tombons dans le découragement, nous abandonnons la priere, & nous nous lassons d'implorer la main secourable du medecin souverain, qui est seul capable de nous guérir ; comme si notre guérison nous étoit dûe dès que nous la demandons, & qu'il ne dépendît pas de la volonté de celui que nous avons offensé de se reconcilier avec nous.

150. EXPLICATION DU CHAP. VII.

V. 32. &c. Quelques-uns lui ayant présenté un homme qui étoit sourd & muet, le supplioient de lui imposer les mains. Alors J E S U S le tirant de la foule du peuple, & le prenant à part, lui mit ses doigts dans les oreilles, & de sa salive sur la langue, &c.

Les plus habiles Interprètes ont remarqué que ce miracle est différent de celui qui est rapporté *Math. 9.*, au neuvième chapitre de saint Matthieu. Car en celui-là, l'homme muet étoit possédé du démon, qui n'eut pas été plutôt chassé par la puissance de J E S U S - C H R I S T, que ce muet se mit à parler. Mais en celui-ci, c'étoit un homme sourd & muet, qui n'étoit point possédé du démon, & que J E S U S - C H R I S T guerit en le tirant de la foule, en mettant ses doigts dans ses oreilles, & de sa salive sur la langue, en levant les yeux au ciel, en jettant un soupir, & en lui disant : *Ouvrez-vous.* Ces circonstances qui font voir la différence de ce miracle, d'avec celui qui est rapporté dans saint Matthieu, meritent bien d'être examinées. Le Fils de Dieu tire ce malade de la foule du peuple, & le prend à part pour le guérir avec moins d'éclat, & d'une manière qui excitât moins la jalouse des Pharisiens. Il lui met ses doigts dans les oreilles, & de sa salive sur la langue, quoiqu'il lui fût très-facile de le guérir par sa seule volonté, ou d'une seule parole ; parcequ'il vouloit agir quelquefois en homme, & couvrir de signes humains & sensibles ses divines opérations. Comme il semble donc que la surdité soit causée par quelques obstructions dans les oreilles, il y mit ses doigts, comme afin de les ouvrir & d'en ôter ce qui les bouchoit. Et parcequ'il semble aussi que ce qui rend un homme muet, est quelque malignité qui

a abbreuvé sa langue , & qui la tient comme liée ou attachée au palais , le Fils de Dieu appliqua sur la langue de ce muet sa salive , comme un baume d'une vertu admirable , pour la délier & lui rendre son mouvement ; faisant voir en l'un & en l'autre , selon la pensée de quelques Anciens , que chaque partie de son corps par l'union qu'elle avoit avec la divinité , pouvoit être très-efficace pour la guérison des maladies.

*Eustym.
et Theophylac.
in hunc locum.*

Il est dit encore , qu'il *leva les yeux au ciel* pour faire connoître que c'étoit d'en haut ; c'est-à-dire , de sa nature divine élevée au-dessus de tous les cieux , que lui venoit ce pouvoir suprême qu'il avoit sur toute la nature. Il *jette ensuite un soupir* , pour déplorer ces tristes effets du peché dans l'homme , qui n'eût point été sujet à toutes ces maladies s'il eût conservé la grace de son innocence. Enfin il joint son commandement à tout ce qu'il avoit fait , lorsqu'il dit à ce malade avec cette voix efficace à laquelle toute la nature obeit : *Ephphétha* ; c'est-à-dire , ouvrez-vous . Car il étoit nécessaire de faire connoître à tous ceux qui étoient présens , que c'étoit par un effet de sa volonté souveraine que *les oreilles de ce sourd furent ouvertes* , & que *sa langue fut déliée* ; ensorte qu'il commença à parler très-bien .

Saint Gregoire Pape dit , Que lorsque JESUS *Gregor.*
leva les yeux au ciel : & qu'il *jetta un soupir* , il le *Magn. in
Exechiel.*
fit , non pour lui-même , mais pour nous . Car *hom. 10.*
quant à lui , dit ce Pere , il n'avoit aucun besoin *Beda in
bunc loc.*
de soupirer , puisque c'étoit lui-même qui accordoit comme Dieu , ce qu'il demandoit comme homme : *Non quod ipse necessarium gemitum habe-*
ret, qui dicas, quod posulabis. Mais en gémissant
k. iiiij

& en regardant le ciel , il nous apprenoit par son exemple à soupirer vers celui qui préside dans le ciel ; afin que les oreilles de notre cœur soient ouvertes par la vertu de son Saint-Esprit , figurée par ses doigts divins ; & que notre *langue soit déliée* par la divine sagesse du Verbe éternel , figurée par cette *salive* dont il mit sur la langue de ce muet. Il semble que la sainte Eglise inspirée de Dieu , ait pris de cette action miraculeuse de J E S U S - C H R I S T , quelques-unes des ceremonies dont elle use en conferant le Baptême ; pour nous apprendre , comme dit un Interprete , que celui qui doit être batié est vraiment sourd & muet à l'égard de la parole de Dieu ; & qu'ainsi il faut , & que ses oreilles soient ouvertes pour pouvoir entendre cette divine parole , & que sa langue soit déliée pour faire une genereuse profession de sa foi , & qu'il soit présenté à l'Eglise par le parrain & par la marraine ; de même que cet homme sourd & muet fut présenté à J E S U S - C H R I S T par ceux qui lui demanderent sa guérison .

¶. 36. 37. Il leur défendis de le dire à personne. Mais plus il leur défendoit, plus ils le publioient. Et ils disoient dans l'admirable extraordinaire où ils étoient : Il a bien fait toutes choses , &c.

On a déjà remarqué que ces sortes de défenses de J E S U S - C H R I S T étoient plutôt pour la confusion des Pharisiens & pour notre propre instruction , que pour ceux qu'il guerissoit ; c'est-à-dire qu'il songeoit uniquement à ménager l'esprit jaloux & superbe de ces faux justes de l'ancienne loi , en même-temps qu'il nous apprenoit à éviter de faire le bien par un mouvement d'ostentation. Mais il étoit très-éloigné de condamner

cet esprit de reconnoissance, qui portoit ceux qu'il avoit gueris à publier les louanges du Seigneur. *Plus donc il leur défendoit de parler de leurs guérisons miraculeuses, plus ils se sentoient pressés de les divulguer par tout, dans la joie & l'admiration extraordinaire où ils étoient de ces marques éclatantes de la puissance & de la bonté de Dieu.* Cet élogé seul qu'ils lui donnoient, *d'avoir bien fait toutes choses*, sembloit détruire tous les faux bruits & toutes les impostures que les Pharisiens, les Prêtres & les Docteurs semoient par-tout contre lui. Car c'est de même que s'ils avoient dit : Il est trop visible qu'on impute faussement tant de crimes à celui qui fait tous les jours éclater une si divine vertu en faveur des hommes. Celui qui a le pouvoir de faire entendre les sourds & parler les muets, ne peut être qu'injustement accusé de faire du mal ; puisqu'il mérite au-contraire d'être loué de faire bien toutes choses ; c'est-à-dire, d'être bon, juste & bienfaisant à l'égard de tous.

Il n'y avoit proprement que de JESUS-CHRIST qu'on pût dire : *Qu'il faisait bien toutes choses. Car Joan. 8, 11 qui pouvoit, comme il dit lui-même, le convaincre de aucun peché ?* Les hommes jaloux & superbes, & par conséquent aveugles, pouvoient bien l'en accuser. Mais la sagesse de Dieu se plaitoit à le justifier dans le même-temps par la bouche du commun du peuple, qui agissant simplement, & jugeant de la vérité des choses sans prévention, rendoit gloire à JESUS-CHRIST. On voit ailleurs qu'un aveugle né qu'il avoit guéri, se voyant pressé par les Pharisiens de blasphémer contre lui, & de le regarder comme un pecheur, n'opposa à tous leurs vains raisonnemens que celui-ci :

154 EXPLICATION DU CHAP. VII.

Joan. 9. Nous savons que Dieu n'exerce point les pecheurs,
 31. 32. mais si quelqu'un l'honore & accomplit sa volonté,
 33. c'est celui-là qu'il exerce... Si cet homme n'étoit
 point de Dieu, il ne pourroit rien faire de tout ce
 qu'il fait. Les peuples ici en jugent de même ; &
 de ce qu'il a fait entendre les sourds & parler les
 muets, ils en concluent fort juste : Qu'il a bien
 fait toutes choses ; non seulement en faisant du bien
 à tout le monde, mais encore en faisant ce bien
 d'une maniere irreprochable, quelque envenimée
 que pût être la médisance des Pharisiens contre
 lui.

Mais reconnoissons aussi que c'est de lui véritablement qu'on doit dire encore en un autre sens :
Joan. 11. Qu'il a bien faire toutes choses ; puisque c'est par lui
 5. que toutes choses sont bien faites, & que sans lui,
 comme il l'affirme lui-même, on ne peut faire aucun bien : *Sine me nihil potestis facere.* Car c'est
 lui-même qui produit encore tous les jours par sa
 grace ces grands miracles, de faire entendre ceux
 qui sont sourds dans le cœur, & dont les oreilles
 interieures sont fermées à l'égard de Dieu.
 C'est lui qui délie la langue des muets spirituels,
 en les faisant parler pour se condamner eux-mêmes
 comme pecheurs, & pour publier les misericordes de leur Sauveur. Sans lui donc il n'y a
 rien de bien fait, & avec lui toutes choses sont
 bien faites.





CHAPITRE VIII.

1. IN diebus illis ite-
rūm cūm turba
multa esset , nec habe-
rent quod manducarent,
convocatis discipulis ,
ait illis :

2. Misereor super tur-
bam : quia ecce jam tri-
duo sustinent me , nec
habent quod mandu-
cent :

3. & si dimisero eos
jejunos in domum suam ,
deficient in via ; quidam
enim ex eis de longè ve-
nerunt.

4. Et responderant
ei discipuli sui : Unde
illos quis poterit h̄c fa-
turate panibus in solitu-
dine ?

5. Et interrogavit
eos : Quot panes habe-
tis ? Qui dixerunt : Sep-
tem.

6. Et præcepit turbæ
discubere super ter-
ram : & accipiens sep-

1. † EN ce temps - là , le *Mauh.*
peuple s'étant trou-^{15. 32.}
vé encore une fois en fort ^{+ VI. Di-}
grand nombre *auprès de J E-* ^{manche}
Pente-
sus , & n'ayant point de quo^{après la}
manger , il appella ses disci-
ples , & leur dit :

2. J'ai compassion de ce
peuple ; parcequ'il y a déjà
trois jours qu'ils demeurent
continuellement avec moi ,
& ils n'ont rien à manger :

3. & si je les renvoie en
leurs maisons sans avoir man-
gé , les forces leur manque-
ront en chemin ; parceque
quelques-uns d'eux sont ve-
nus de loin.

4. Ses disciples lui répondirent : Comment pourroit on
trouver dans ce désert assez
de pain pour les rassasier ?

5. Il leur demanda : Com-
bien avez - vous de pains ?
Sept , lui dirent-ils.

6. Alors il commanda au
peuple de s'asseoir sur la ter-
re : il prit les sept pains , &

rendant graces, il les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, & ils les distribuerent au peuple.

7. Ils avoient encore quelques petits poissons, qu'il benit aussi: & il commanda qu'on les leur distribuât de même.

8. Ils mangerent donc, & furent rassasiés: & on remporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étoient restés.

9. Or ceux qui mangerent étoient environ quatre mille: & J es u s les renvoya ¶.

10. Aussi-tôt étant entré dans une barque avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha :

Mash. 11. où les Pharisiens l'étant
16. 1. venu trouver, ils commen-
Lac. 11. cèrent à disputer avec lui, &
54. lui demanderent pour le ten-
ter, qu'il leur fit voir quelque
prodige dans le ciel.

12. Mais J es u s // jettant un soupir du fond du cœur, leur dit : Pourquoi ces gens-là demandent-ils un prodige? Je vous dis en vérité, qu'il ne sera point donné de prodige à ces gens-là.

13. *lett.* gémissant en son esprit. Ibid. *lett.* cette génération.

tem panes, gratias agens
fregit, & dabat discipu-
lis suis ut apponenteret
& apposuerunt turbæ.

7. Et habebant pisci-
culos paucos, & ipsos
benedixit: & iussis ap-
poni.

8. Et manducaverunt,
& saturati sunt: & su-
stulerunt quod supera-
verat de fragmentis a
septem sportas.

9. Erant autem qui
manducaverant, quasi
quatuor milia: & di-
misit eos.

10. Et statim aseen-
dens navim cum disci-
pulis suis, venit in par-
tes Dalmanutha :

11. & exierunt Pha-
risci, & cooperunt con-
quirere cum eo, que-
rentes ab illo signum de
cælo, tentantes eum;

12. Et ingemiscens
spiritu, ait: Quid gene-
ratio ista signum qua-
rit? Amen dico vobis,
si dabitur generatio
isti signum.

13. Et dimittens eos, ascendit iterum navim, & abiit trans fretum.

14. Et oblii sunt panes sumere; & nisi unum panem non habebant secum in navi.

15. Et præcipiebat eis, dicens: Videte, & cavete à fermento Phariseorum, & fermento Herodis.

16. Et cogitabant ad alterutrum, dicentes: Quia panes non habemus.

17. Quo cognito, ait illis Jesus: Quid cogitatis, quia panes non habetis? Non dum cognoscitis nec intelligitis? Adhuc cæcum habetis cor vestrum?

18. Oculos habentes non videtis, & aures habentes non auditis? Nec recordamini?

19. Quando quinque panes fregi in quinque millia, quot cophinos fragmentorum plenos sustulisti? Dicunt ei: Duodecim.

13. Et les quittant là, il remonta dans la barque, & passa à l'autre bord.

14. Or les disciples avoient *Marc.* oublié de prendre des pains; & ils n'avoient qu'un seul pain dans leur barque.

15. J e s u s leur donna ce précepte: Ayez soin de vous bien garder du levain des *Pharisiens*, & du levain d'*Herode*.

16. Sur quoi ils pensoient & se disoient l'un à l'autre: En effet nous n'avons point pris de pain.

17. Ce que J e s u s connoissant, il leur dit: Pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée, que vous n'avez point de pain? N'avez-vous point encore de sens ni d'intelligence; & votre cœur est-il encore dans l'aveuglement?

18. Aurez-vous toujours des yeux sans voir, & des oreilles sans entendre? Et *Supra 6.* avez-vous perdulamemoire? *Joan. 6.*

19. Lorsque je rompis les cinq pains pour cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins de morceaux? Douze, lui dirent-ils.

20. Et lorsque je rompis les sept pains pour quatre mille hommes , combien remportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux ? Sept , lui dirent-ils.

21. Et il ajouta : Comment donc ne comprenez-vous pas encore ce que je vous dis ?

22. Etant arrivés à Bethsaïde , on lui amena un aveugle , qu'on le pria de toucher.

23. Et prenant l'aveugle par la main , il le mena hors du bourg : il lui // mit de sa salive sur les yeux ; & lui ayant imposé les mains , il lui demanda s'il voyoit quelque chose.

24. Cet homme regardant , lui dit : Je voi marcher des hommes , qui me paroissent comme des arbres .

25. JESUS lui mit encore une fois les mains sur les yeux , & il // commença à mieux voir ; & fut tellement guéri , qu'il voyoit distinctement toutes choses .

26. Il le renvoya ensuite dans sa maison , & lui dit :

23. lett. cracha sur les yeux .

25. gr. le fit voir , ou il le fit regarder .

20. Quando & septem panes in quatuor millia , quot sportas fragmentorum tulistis ? Et dicens cuncti ei : Septem .

21. Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis ?

22. Et veniunt Bethsaïdam , & adducunt ei cæcum , & rogabant eum ut illum tangeret .

23. Et apprehensa manu cæci , eduxit eum extra vicum : & expuens in oculos ejus , impositis manibus suis , interrogavit eum si quid videbet .

24. Et aspiciens , ait : Video homines velut arbores ambulantes ,

25. Deinde iterum impo-
suit manus super oculos ejus , & coepit vide-
re ; & restitutus est ita , ut clare videret
omnia .

26. Et misit illum in domum suam , dicens :

Vade in domum tuam ; & si in vicum introieris, tunc mini dixeris.

Allez-vous-en en votre maison ; & si vous entrez dans le bourg n'y dites à personne ce qui vous est arrivé.

27. Et egressus est Jesus, & discipuli ejus, in castella Cesareæ Philippi : & in via interrogabat discipulos suos, dicens eis : Quem me dicunt esse homines ?

27. Jesus partit de là avec *Mashi*^{16. 13.} ses disciples, pour s'en aller dans les villages qui sont aux environs de Cesarée de Philippe, & il leur fit en chemin cette question : Qui *Luc. 9.*^{18.} dit-on que je suis ?

28. Qui responderunt illi dicentes : Joannem Baptistam ; alii Eliam ; alii verò quasi unum de Prophetis.

28. Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres Elie ; les autres que vous êtes égal à l'un des *anciens Prophètes* !

29. Tunc dicit illis : Vos verò quem me esse dicitis ? Respondens Petrus, ait ei : Tu es Christus.

29. Mais vous, leur dit-il, qui dites - vous que je suis ? Pierre lui répondit : Vous êtes le **C H R I S T**.

30. Et comminatus est eis, ne cui dicerent de illo.

30. Et il leur défendit avec menaces de le dire à personne.

31. Et cœpit docere eos quoniam oportet Filium hominis pati multa, & reprobari à senioribus, & à summis Sacerdotibus, & Scribis, & occidi : & post tres dies resurgere :

31. Il commença en même temps à leur déclarer, qu'il fallait que le Fils-de-l'homme souffrît beaucoup, qu'il fut rejeté par les Senateurs, par les Princes des Prêtres & par les Scribes, qu'il fut mis à mort, & qu'il ressusciterait trois jours après :

26. gr. n'entrez point dans le bourg, & ne dites à personne de ceux qui y demeurent ce qui vous est arrivé,

27. lett. disent les hommes que je suis.

28. autr. l'un des *anciens Prophètes* qui est ressuscité. V. *Luc. 9. 8.*

32. & il en parloit tout ouvertement. Alors Pierre le tirant à part, commença à le reprendre.

33. Mais lui se retournant, & regardant ses disciples, reprit rudement Pierre, & lui dit : Retirez-vous de moi, satan ; parceque vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour // les choses de la terre.

*Math. 10. 18.
16. 24.
Luc. 9.
23. 14.
27.*

34. Et appellant à soi le peuple avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, & qu'il se charge de sa croix, & me suive.

*Luc. 17. 31.
Jouan. 12. 25.*

35. Car celui qui se voudra sauver // soi-même, se perdra ; & celui qui se perdra pour l'amour de moi & de l'Evangile, se sauvera.

36. Car que serviroit à un homme de gagner tout le monde, & de se perdre soi-même ?

37. *Et s'étant perdu une*

33. *autr.* mais seulement pour celles des hommes.

35. *expl.* Il y a per-tout le mot

32. & palam verbū loquebatur. Et apprehendens eum Petrus, coepit increpare eum.

33. Qui conversus, & videns discipulos suos, comminatus est Petro, dicens : Vade retro me, satana, quoniam non sapis que Dei sunt, sed quae sunt hominum.

34. Et convocat à turbā cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, deneget se meti plūm, & tollat crucem suam, & sequatur me.

35. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam : qui autem perdiderit animam suam propter me & Evangelium, salvam faciet eam.

36. Quid enim proderit homini, si lucretur mundum totum, & detrimentum animæ suæ faciat ?

37. Aut quid dabit

d'ame : Qui voudra sauver son ame, &c. Mais voyez saint Mattheu 16. 25.

homo

SELON S. MARC. CHAP. VIII. 161
homo commutationis fois, // par quel échange se
pro anima sua ? pourra-t-il racheter ?

38. Qui enim me confusus fuerit, & verba mea in generatione ista adultera & peccatrice, & Filius hominis confundetur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum Angelis sanctis.

39. Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de his stolidis, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.

38. Cat si quelqu'un rougit de moi & de mes paroles ^{Math. 10. 33.} parmi cette race adultere & ^{Luc. 9.} pecheresse, le Fils-de-l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra accompagné des saints Anges dans la gloire de son Pere.

39. Et il ajouta : Je vous dis ^{Math. 16. 18.} en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici ^{Luc. 9.} qui ne mourront point, qu'ils n'aient vu arriver le rogne de Dieu dans sa puissance.

37. autr. ou que pourra donner l'homme en échange pour soi-même ?
39. t. goûteront point la mort.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. &c. EN ce temps-là, le peuple s'étant trouvé encore une fois en fort grand nombre auprès de JESUS, & n'ayant point de quoi manger, il appella ses disciples, & leur dit, &c.

Nous apprenons de saint Matthieu, que JESUS ^{Math. 15. 29.} étant monté sur une montagne, il s'y assit; & que là de grandes troupes de peuple le vinrent trouver, & lui présenterent des muets, des aveugles, des boiteux, & beaucoup d'autres malades, qu'il guerit tous. Et ce fut alors sans doute qu'il ^{&c.} tira aussi le miracle de la guérison de cet homme

TOME II.

I

162 EXPLICATION DU CHAP. VIII.
sourd & muet , dont il est parlé à la fin du chapitre précédent. *En ce temps-là* donc , lorsqu'un fort grand nombre de peuple se trouva *encore une fois* dans le desert avec J E S U S - C H R I S T sans avoir de quoi manger , il fut touché de compassion de les voir ainsi attachés auprès de lui , sans songer à leurs besoins. Ce fut ce qui l'engagea à faire pour la seconde fois le miracle de la multiplication des pains en faveur de toute cette multitude , & de ces malades , qui préféroient à toutes choses la consolation de l'entendre , & de se tenir près de sa personne. Et il est vrai qu'il y a autant de sujet d'admirer la perséverance de la foi de tout ce peuple , qui ne témoignoit aucune inquiétude pour sa nourriture dans un lieu desert ; qu'il y avoit lieu de s'étonner en même-temps de la foiblesse des Apôtres , à qui le premier miracle de la multiplication des cinq pains ne servit de rien pour leur faire concevoir que celui qui leur témoignoit alors *avoir compassion de tant de peuples affamés* , n'étoit pas moins puissant pour les nourrir de nouveau d'une maniere miraculeuse , qu'il l'avoit été la première fois : *Comment pourra-t-on , lui dirent-ils , trouver assez de pain dans ce desert pour les nourrir ?* Mais comment en avoit-on trouvé l'autre fois pour nourrir encore un plus grand nombre de personnes ? N'est-ce pas le même J E S U S qui avoit fait ce miracle , à qui ils parloient ? Et ne sont-ce pas les mêmes Apôtres , qui lui avoient fait auparavant la même difficulté , qu'ils virent levée tout-d'un-coup par la bénédiction toute-puissante de leur divin maître ? Comment donc est-il possible , que ceux que le Fils de Dieu destinoit à être les colonnes de son Eglise , & à

Soutenir tous les autres par leur fermeté, paraissent présentement plus faibles que les moindres du commun du peuple ? C'est que le temps où ils devoient être, comme dit J E S U S - C H R I S T , *revêtus de la force d'enhaut*, n'étoit pas encore arrivé. Et plus leur foibleesse se faisoit sentir alors ; plus le Fils de Dieu fit éclater dans la suite cette divine force dont ils furent tout remplis, lorsqu'il envoya d'enhaut, & fit descendre sur eux son Saint-Esprit.

V. 12. *Mais jettant un soupir du fond du cœur, il leur dit : Pourquoi ces gens-là demandent-ils un prodige ? Je vous dis en vérité qu'il ne sera point donné de prodige à ces gens-là.*

Ce qui faisoit soupirer le Fils de Dieu, étoit cet horrible aveuglement des Pharisiens, qui ayant été témoins tant de fois des miracles qu'il faisoit en faveur des hommes, s'endurcisoient par un effet déplorable de leur orgueil contre le témoignage de leurs propres yeux, & fermoient leur cœur d'autant plus à la vérité, qu'ils voyoient à tous momens plus de preuves incontestables de sa divine puissance. Mais pourquoi donc J E S U S - C H R I S T soupire-t-il, lorsqu'ils lui demandent un nouveau prodige ? Ne pouvoit-il pas leur donner un esprit de componction, & amollir la dureté de leur cœur, selon cette vérité annoncée aux Juifs par S. Jean-Baptiste, *Que Dieu peut des pierres mêmes faire naître des enfans à Abraham ?*^{Math. 3:8} Oui sans doute il le pouvoit. Mais s'il n'a pas fait ce qu'il pouvoit, pour des raisons dont saint Paul n'a osé sonder lui-même la profondeur, l'endurcissement & l'aveuglement de ces Pharisiens étoit-il moins criminel, & moins un effet de la

164 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

malice de leur volonté ? Et n'étoit-il pas d'une très-grande importance que le Fils de Dieu , en *soupirant* comme il fait ici , nous fit concevoir par là d'une maniere plus vive , combien en effet cet état des Pharisiens , & de ceux qui leur ressemblent dans le cours de tous les siecles , est digne de nos soupirs ? Car ce qui a fait soupirer un Dieu , doit être bien déplorable : & l'homme ne peut avoir assez de larmes pour pleurer ce qui a été capable de faire gemir son Sauveur.

•

Marsh.
26. 4.

Ce qu'il dit ensuite avec serment , Qu'il *ne seroit point donné de prodige aux Pharisiens*, comme ils lui en demandoient , n'est point contraire à ce qu'il declare dans Saint Matthieu , touchant le prodige *du prophete Jonas*. Car ce prodige qui arriva en la personne de Jonas, n'étoit point nouveau. Et J E S U S - C H R I S T leur donnoit lieu seulement de le remarquer , comme un signe ou une image de ce qui lui arriveroit à lui-même. D'ailleurs il est vrai encore qu'il refusa de leur accorder ce qu'ils demandoient ; puisqu'ils vouloient voir *un prodige dans le ciel*. Mais de quelle utilité eût pu être un tel prodige pour les convertir , eux à qui l'obscurcissement même du soleil , qui arriva à la mort de J E S U S - C H R I S T , ne servit qu'à augmenter les tenebres de leur orgueil ?

V. 22. 23. &c. *Etant arrivés à Bethsaïde, on lui amena un aveugle , qu'on le pria de toucher : & prenant l'aveugle par la main , il le mena hors du bourg , &c.*

Ceux qui amenerent cet aveugle à J E S U S - C H R I S T , faisoient paroître leur foi en ce qu'ils le regardoient comme pouvant rendre la vûe à cet homme qui l'avoit perdue. Mais ils témoi-

ghoient en même-temps que leur foi n'étoit pas assez éclairée ; puisqu'en priant le Sauveur de *le toucher*, ils sembloient borner sa puissance comme s'il n'eût pu guerir cet aveugle qu'en le touchant. Il est vrai aussi, que comme le Fils de Dieu guerissoit souvent les malades en leur imposant les mains, ceux qui vinrent lui présenter celui-ci, purent bien agir simplement lorsqu'ils le prirent de le toucher, à cause de cette maniere dont il en usoit dans la guerison de plusieurs malades. *Il prend celui-ci par la main* pour le conduire hors Bethsaïde, voulant éviter le concours du peuple, que lui auroit attiré la vûe de sa guerison miraculeuse, & nous apprendre, selon sa coutume, à fuir les actions éclatantes. Mais il nous enseigne encore en le prenant par la main, que tous ceux qui sont aveugles dans l'ame, comme cet homme l'étoit des yeux corporels, ont souvent besoin d'être conduits par la main du Fils de Dieu ; c'est-à-dire, par son Esprit & par sa grace, hors du tumulte des villes, où ils peuvent difficilement recouvrir la lumiere de la charité & d'une foi vive, que la vûe même du siecle leur a peut-être fait perdre. Après avoir *mis de sa salive* ^{cap. 7.} sur ses yeux, pour les raisons que l'on a marquées ^{33.} auparavant dans la guerison de celui qui étoit sourd & muet ; & après lui avoir *imposé les mains*, il lui demanda *s'il voyoit quelque chose*. La foi nous apprend que JESUS-CHRIST ne doutoit pas du pouvoir très-absolu qu'il avoit de guerir cet homme. Et ainsi cette demande qu'il lui fait, tendoit seulement à lui faire remarquer le commencement de sa guerison, & même à lui faire peut-être sentir qu'il manquoit encore quelque

166 EXPLICATION DU CHAP. VIII.
chose de nécessaire à la foi. Car quoiqu'il l'eût pu guerir tout-d'un-coup comme tant d'autres , il le voulut faire par degrés , & en augmentant sans doute peu à peu la foi de cet homme , pour nous tracer dans sa guérison une image de ce qui se passe presque toujours d'une maniere invisible dans la guérison spirituelle de l'aveuglement de nos ames , dont la parfaite conversion n'est pas ordinairement l'ouvrage d'un jour , mais de plusieurs mois , & même de plusieurs années.

Que veut dire cet aveugle , lorsque J E S U S - C H R I S T lui demandant s'il commençoit à voir quelque chose , il répond : Qu'il voit des hommes qui marchent ; mais que ces hommes lui paroissent comme des arbres ? Cela signifie seulement selon la lettre , qu'il voyoit encore d'une maniere fort imparfaite . Car quand des hommes nous paroissent comme des arbres , c'est signe que nous ne distinguons point encore ce que nous voyons , & que les objets se présentent tout informes à nos yeux par le défaut même de notre vue . Il fut donc besoin , selon le dessein qu'avoit J E S U S - C H R I S T de faire connoître plus sensiblement la nécessité de son secours , & l'excès de l'aveuglement des hommes , qui nous étoit figuré dans ces guérisons corporelles , qu'il imposât encore une fois les mains sur les yeux de cet aveugle , afin qu'il pût voir distinctement les objets . Car c'eût été une guérison trop imparfaite , que celle qui l'avoit mis seulement en état de prendre des hommes pour des arbres .

Et c'est ainsi qu'il arrive encore souvent dans les guérisons spirituelles des âmes , que la lumière de la foi ne leur est rendue , pour le dire ainsi , qu'à

demi. Elles commencent en effet à voir quelque chose , comme cet aveugle , lorsque JESUS-CHRIST leur a mis comme le premier appareil de sa grace sur les yeux. Mais parcequ'elles négligent de lui demander qu'il confirme &acheve en elles ce qu'il y a commencé , elles demeurent comme entre la lumiere & les tenebres , ne discernant qu'à demi toutes les choses qui regardent leur salut ; & elles retombent même assez souvent dans cette premiere obscurité d'où elles étoient sorties. C'est la raison pour laquelle le grand Apôtre disoit aux premiers Chrétiens : Qu'il ne co^off^eit point de prier pour eux , & de demander à Dieu qu'il les remplît de la connoissance de sa volonté , en leur donnant toute la sagesse & toute l'intelligence spirituelle , afin qu'ils marchassent d'une maniere digne de Dieu , s'appiquant à lui plaire en toutes choses , portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres , & croissant en la connoissance de Dieu. C'est à cette divine lumiere de la foi , qui agit par la charité , que nous devons aspirer sans cesse. C'est elle que nous devons attirer continuellement par nos prietes. Sans elles nous sommes vraiment aveugles plus ou moins , selon ou qu'elle s'éloigne de nous , ou qu'elle se dérobe entièrement à nous. Mais nous ne pouvons néanmoins nous attendre en cette vie à être , comme cet aveugle , tellement guéri , que nous voyions distinctement toutes choses. Ce n'est point ici le temps de la claire vision. Ce que nous avons maintenant de connoissance , dit S. Paul , n'est qu'imparfait.... Nous ne voyons présentement que comme en un miroir & en des énigmes : mais alors nous verrons face à face.

JESUS-CHRIST après avoir rétabli la-vue de

1 iiiij

cet homme, *le renvoie en sa maison*, & lui défend, en cas qu'il entrait dans Bethsaïde, de dire à aucun des habitans le miracle par lequel il avoit été guéri. Sur quoi l'on peut demander deux choses ; la première, pourquoi le Sauveur le renvoie en sa maison ; & la seconde, pourquoi il lui fait défense en le renvoyant, de parler de sa guérison miraculeuse. Nous voyons bien en effet, qu'ayant guéri d'autres malades, il les renvoyoit de même chez eux ; mais il leur recommandoit en même temps de publier les grandes grâces qu'ils avoient reçues du Seigneur, & la miséricorde qu'il leur avoit faite. Il paroît donc que le Fils de Dieu renvoie cet homme chez lui, pour l'empêcher d'aller à Bethsaïde faire du bruit de ce grand miracle. Car il est clair que la maison de cet homme n'étoit pas dans Bethsaïde, puisqu'il lui dit, qu'en cas qu'il entrait dans cette ville ou dans ce bourg, parce qu'il falloit peut-être y passer pour s'en retourner chez lui, il ne parlât à personne de ce miracle ; c'est-à-dire, à aucun des habitans de Bethsaïde. C'est donc au peuple de cette ville qu'il ne vouloit pas qu'il en parlât, & non à ses proches ; puisqu'il étoit juste de les informer de la manière dont J e s u s l'avoit guéri, & que même il auroit été difficile de le leur cacher.

Que si l'on demande maintenant pourquoi il ne vouloit pas que ce miracle fût divulgué dans Bethsaïde ; on peut dire premierement, que ce pouvoit être la raison générale, dont on a déjà parlé plusieurs fois ; c'est-à-dire, que c'étoit pour éviter un trop grand éclat, & pour nous apprendre à l'éviter avec encore bien plus de soin. En second lieu, il vouloit peut-être punir l'orgueil & l'ingratitude de cette ville, qui avoit déjà né-

gligé beaucoup de graces qu'elle avoit reçues, comme JESUS-CHRIST le lui reproche dans saint Matthieu, en la joignant à Corozain dans la même insensibilité, lorsqu'il leur dit : *Malheur à Malb.
toi Corozain, malheur à toi Bethsaïde ; parceque
si les miracles qui ont été faits au milieu de vous,
avoient été faits dans Tyr & dans Sidon, il y a
déjà long-temps qu'elles auroient fait pénitence.* Il pa-
roît donc que cette ville de Bethsaïde s'étoit ren-
due indigne des grâces du Fils de Dieu, & qu'ainsi
elle ne meritoit pas même de connoître davan-
tage les miracles qu'il faisoit, étant plus aveugle
dans le cœur que l'aveugle qu'il venoit de guérir,
& d'une espèce d'aveuglement beaucoup plus in-
curable aux hommes, quoiqu'il ne le fût pas néan-
moins à la puissance de JESUS-CHRIST.

*¶. 38. Car si quelqu'un rongit de moi, & de mes
paroles parmi cette race adultere & pecheresse, le
Fils-de-l'homme rongira aussi de lui, lorsqu'il vien-
dra accompagné des saints Anges dans la gloire de
son Pere.*

C'est une des plus grandes tentations pour les justes d'être exposés aux insultes & aux moqueries des méchans, lorsqu'ils ne songent qu'à plaire à Dieu. Car le diable ne pouvant les détourner de la voie de la justice, dans laquelle ils ont commencé de marcher avec courage, a recours à ce moyen comme au plus puissant qu'il ait, pour ébranler ou pour renverser leur piété, s'ils ne sont, comme dit saint Paul, enracinés très-fortement dans l'amour de JESUS-CHRIST. Il oppose donc sans cesse à la race des hommes justes, une autre race, qui est celle des méchans, que le Fils de Dieu appelle ici une *race adultere & pe-*

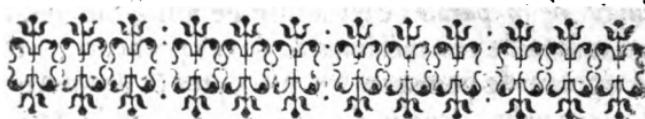
chereſſe. Elle est *adultere*, à cause de sa proſtitu-
tion à toutes sortes d'impuretés, & de ſon éloignement de Dieu, à qui elle auroit dû fe tenir inviolablement attachée, comme à ſon véritable époux. Elle eſt *pechereſſe*, parcequ'elle fait comme une profeſſion publique d'offenfer Dieu, s'abandonnant au peché avec plaiſir, & l'avalant comme l'eau, ſelon l'eſpression de l'Ecriture.

Cette race de méchans, qui eſt toute poſſédée de l'eſprit du démon, n'aspire non plus que lui à autre chose qu'à pervertir les voies du Seigneur dans ſes ſerviteurs : & autant que le menfonge eſt oppoſé à la vérité, que la cupidité eſt contraire à la charité, que l'orgueil eſt enemi de l'humilité ; autant cette race adultere & pechereſſe eſt aussi neceſſai�tement oppoſée à la race des hommes justes, de ceux qui cherchent ſincérement le Seigneur, comme parle le Prophète.

Pſal. 13. Ils font donc ſans cesse obligés de fe roidir contre ce torrent de la malice des pecheurs, qui ſ'oppoſent continuelllement à leur pieté par leur exemple, par leurs insultes, par leurs perſecutions. Et comme il eſt assez ordinaire qu'une mauvaife honte l'emporte enfin ſur ce que l'on doit à Dieu, & à ſa conſcience, & qu'on fe laſſe de reſiſter aux moqueries de ceux qui foulent aux pieds les saintes maximes de l'Evangile; J e s u s - C a r iſt oppoſé ici à cette conuilon criminelle dont on eſt touché à ſon égard, lorsque par des conſiderations humaines on s'écarte de la pieté, une autre forte de conuilon bien plus redoutable, & qui doit ſervir à affermir dans la vertu ceux que cette autre honte auroit eu la force d'ébranler.

Il proteste donc que ſi quelqu'un *rongeroit de*

lui & de sa parole; c'est-à-dire de son Evangile, au milieu de ces méchans & de ces pecheurs, en craignant de pratiquer ses préceptes & de suivre son exemple, depeur de déplaire au monde & à tous ses sectateurs, *il rougirroit aussi de lui*; c'est-à-dire, qu'il refuseroit de le reconnoître pour son disciple *en présence des saints Anges*, lorsqu'il viendroit à la fin du monde *dans la gloire de son Pere* pour juger toute la terre. Quelle difference de cette mauvaise honte dont on est frappé présentement dans un petit coin de la terre, & devant quelque petit nombre de personnes, que leur impiété même nous doit rendre méprisables; & cette autre honte qu'on recevra très-justement à la vûe de tous les hommes & de tous les Anges, lorsqu'on sera convaincu d'avoir préféré à son Dieu & à son salut la vaine estime de quelques méchans, & qu'on se verra privé pour toujours de *la gloire de Dieu* même, pour avoir ainsi cherché vainement la gloire des hommes! Il faut donc que la foi détrompe nos sens, & qu'elle nous représente si vivement cette éternelle confusion, qui doit être le châtiment de cette autre honte passagere, qu'elle nous fasse fouler aux pieds toutes vûes & toutes craintes humaines, lorsqu'il s'agit d'affûrer notre bonheur éternel. C'étoit de cette dernière confusion, que le roi David demandoit à Dieu d'être préservé; parce, disoit-il, qu'il s'attachoit ^{ps. 118.} à ses ordonnances. Et le fondement sur lequel il ^{11.} s'appuyoit, lorsqu'il disoit à Dieu même, qu'il ne tomberoit point dans cette confusion éternelle, étoit qu'il avoit mis son esperance en lui seul, & non dans les creatures: *In te Domine speravi*, ^{psal. 70.} *non confundar in eternum.*



CHAPITRE IX.

Math.
17. 1.
Luc. 9.
28.

1. **S**ix jours après, JESUS ayant pris Pierre, Jacques & Jean, les mena seuls avec lui sur une haute montagne à l'écart, & il fut transfiguré devant eux.

2. Ses vêtemens devinrent tout brillans de lumiere, & blancs comme la nége, & d'une blancheur que nul foulon sur la terre ne pourroit jamais égaler.

3. Et ils virent paroître Elie & Moïse, qui s'entretenoient avec J E S U S.

4. Alors Pierre dit à JESUS : Maître, nous sommes bien ici : faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, & une pour Elie :

5. car il ne savoit ce qu'il disoit, tant ils étoient effrayés.

6. En même-temps il parut une nuée qui les couvrit ;

6. *lett. obumbravit. On n'a pas cru devoir traduire, qui les couvrit de son ombre, parceque cette nuée étoit lumineuse, comme il parle par saint Matthieu 17.*

1. **E**t post dies sex assumit Jesus Petrum, & Jacobum, & Joannem, & ducit illos in montem excelsum seorsum solos, & transfiguratus est coram ipsis.

2. **E**t vestimenta ejus facta sunt splendentia, & candida nimis velue nix, qualia fullo non potest super terram candida facere.

3. **E**t apparuit illis Elias cum Moysé, & erant loquentes cum Jesu.

4. **E**t respondens Petrus, ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hinc esse ; & faciamus tria tabernacula, tibi unum, & Moysi unum, & Elias unum :

5. non enim sciebat quid diceret, erant enim timore exterriti,

6. **E**t facta est nubes obumbrans eos, & venia

Digitized by Google

Vox de nube dicens :
Hic est Filius meus ca-
rissimus, audite illum.

7. Et statim circum-
spicientes , neminem
amplius viderunt , nisi
Jesum tantum secum.

8. Et descendantibus
illis de monte , præcepit
illis ne cuiquam , quæ
vidissent narrarent , nisi
cùm Filius hominis à
mortuis resurrexerit.

9. Et verbum conti-
nuerunt apud se , con-
quirentes quid esset :
Cùm à mortuis resur-
rexit.

10. Et interrogabant
eum , dicentes : Quid
ergo dicunt Pharisei
& Scribæ , quia Eliam
aportet venire primū?

11. Qui respondens ,
ait illis : Elias cùm ve-
nerit primò , restituet
omnia : & quomodo
scriptum est in Filium
hominis , ut multa pa-
riatur & contemnatur.

11. *autr.* Il leur répondit : Il est vrai qu'Elie viendra d'abord ,
& rétablira toutes choses ; & que de même qu'il est écrit du Fils
de l'homme , il doit souffrir beaucoup , & être méprisé *par les
hommes*.

& il sortit une voix de cette
nuée , qui fit entendre ces
mots : Celui-ci est mon Fils
bien-aimé ; écoutez-le.

7. Aussi tôt regardant de
tous côtés , ils ne virent plus
personne que J e s u s , qui
étoit demeuré seul avec eux.

8. Lorsqu'ils descendoient *Marc.*
de la montagne , il leur com-
manda de ne parler à person-
ne de ce qu'ils avoient vu ,
jusqu'à ce que le Fils-de-
l'homme fût ressuscité d'en-
tre les morts.

9. Et ils tinrent la chose
secrète , s'entretenant
ce qu'il vouloit dire par ce
mot : Jusqu'à ce que le Fils-
de-l'homme fût ressuscité.

10. Alors ils lui deman-*Matt.*
derent : Pourquoи les Phari-*17-10.*
siens & les Scribes disent-ils
Malach.
qu'il faut qu'Elie vienne au-*4. 5.*
paravant ?

11. // Il leur répondit : Il est
vrai qu'auparavant Elie doit
venir , & rétablir toutes cho-
ses , & qu'il souffrira beau-
coup , & sera rejeté avec le *Isai. 53.*
même mépris qu'il a été écrit *14.*

174 LE SAINT ÉVANGILE
que le Fils - de - l'homme le
doit être.

*Matt.
17. 12.*

12. Mais je vous dis, qu'-
Elie même est déjà venu, &
qu'ils l'ont traité comme il
leur a plu, selon ce qui en
avoit été écrit.

13. Lorsqu'il fut venu au
lieu où étoient ses *autres* dis-
ciples, il vit une grande mu-
titude de personnes autour
d'eux, & des Scribes qui dis-
putoient avec eux.

14. Aussi-tôt tout le pe-
uple ayant apperçû J E s u s ,
fut saisi d'étonnement & de
frayeur, & étant accourus,
ils le saluerent.

15. Alors il leur demanda:
De quoi disputez-vous en-
semble?

*Luc. 9.
38.
† Mer-
credi des
Quatre-
Temps
de Sept.*

16. † Et un homme d'en-
tre le peuple prenant la pa-
role, lui dit : Maître, je vous
ai amené mon fils, qui est
possédé d'un esprit muet:

17. & toutes les fois qu'il
se saisit de lui, il le jette con-
tre terre, & l'enfant écume,
grince les dents, & devient
tout sec. J'ai prié vos dis-
ciples de le chasser, mais ils ne
l'ont pu.

18. J E s u s leur répondit :

12. Sed dico vobis
quia & Elias venit, &
fecerunt illi quæcunque
voluerunt, sicut scrip-
tum est de eo.

13. Et veniens ad
discipulos suos, videt
turbam magnam circa
eos, & Scribas conqui-
rentes cum illis.

14. Et confessim
omnis populus, videns
Iesum, stupefactus est,
& expaverunt, & ac-
currentes salutabant
eum.

15. Et interrogavit
eos : Quid inter vos con-
quiritis ?

16. Et respondens
unus de turba, dixit :
Magister, attuli filium
meum ad te habentem
spiritum mutum :

17. qui ubiunque
cum apprehenderit, alli-
dit illum, & spumat,
& stridet dentibus, &
arescit. Et dixi discipu-
lis tuis ut ejicerent il-
lum, & non potuerunt.

18. Qui respondens

Nos, dixit : O generatio incredula, quandiu vos ero ? quandiu vos patiar ? Afferte illum ad me.

19. Et attulerunt eum; & cum vidisset eum. statim spiritus conturbavit illum : & elisus in terram volutabatur spumas.

20. Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit ? At ille ait : Ab infantia :

21. & frequenter eum in ignem, & in aquas misit, ut eum perderet : sed si quid potes, adjuva nos, misertus nostri.

22. Jesus autem ait illi : Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti.

23. Et continuò exclamans pater pueri, cum lacrymis aiebat : Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam.

24. Et cum videret Jesus concurrentem turbam, comminatus est

23. expl. suppléez par votre bonité à ce qui manque à ma foi.

O gens incredules, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous souffriraï-je ? Amenez-le moi.

19. Ils le lui amenerent ; & il n'eut pas plutôt vu JESUS, que l'esprit commença à l'agiter avec violence, & il tomba par-terre, où il se rouloit en écumant,

20. JESUS demanda à son pere : Combien y a-t-il que cela lui arrive ? Dès son enfance , dit le pere :

21. & l'esprit l'a souvent jetté, tantôt dans le feu, & tantôt dans l'eau , pour le faire perir : mais si vous pouvez quelque chose , ayez compassion de nous , & nous secourez.

22. JESUS lui répondit : Si vous pouvez croire, toutes choses sont possibles à celui qui croit.

23. Aussi-tôt le pere de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes : Seigneur , je croi ; // aidez-moi dans mon incredulité.

24. Et JESUS voyant que le peuple accourroit en foule, parla avec menaces à l'esprit

176 LE SAINT EVANGILE
impur , & lui dit : Esprit soud & muet , sors de cet enfant , je te le commande ; & n'y rentre plus.

spiritui immanido , dicens illi : Surde & mute spiritus , ego præcipio tibi , exi ab eo ; & amplius ne introeas in eum.

25. Alors *cet esprit* ayant jetté un grand cri , & l'ayant agité par de violentes convulsions , sortit , & l'enfant devint comme mort ; de sorte que plusieurs disoient qu'il étoit mort.

26. Mais JESUS l'ayant pris par la main , & le soulevant , il se leva .

27. Lorsque JESUS fut entré dans la maison , ses disciples lui dirent en particulier : D'où vient que nous n'avons pu chasser ce démon ?

28. Il leur répondit : Cette sorte de démons ne peut être chassée par aucun autre moyen que par la priere , & par le jeûne ¶.

29. Au sortir de ce lieu , ils traverserent la Galilée : & il voulloit que personne ne le sût.

Math.
17. 22.
Luc. 9.
32. 44.
30. Or il instruisoit ses disciples , & leur disoit : Le Fils de-l'homme sera livré entre les mains des hommes , & ils le feront mourir , & il ressuscitera .

25. Et exclamans , & multum discerpens eum , exiit ab eo ; & factus est sicut mortuus ; ita ut multi dicerent : Quia mortuus est.

26. Jesus autem tenens manum ejus , elevavit eum , & surrexit .

27. Et cum introisset in domum , discipuli ejus secreto interrogabant eum : Quare nos non potuimus ejicere eum ?

28. Et dixit illis : Hoc genus in nullo potest exire , nisi in oratione , & jejunio .

29. Et inde profecti prætergrediebantur Galilæam : nec volebat quenquam scire .

30. Docebat autem discipulos suos , & dicebat illis : Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum , & occident eum , &

¶

& occisus tertia die re-surget.

31. At illi ignorabant verbum : & timebant interrogare eum.

32. Et venerunt Ca-pharnaüm. Qui cùm domi essent, interroga-bat eos : Quid in via tractabatis ?

33. At illi tacebant ; siquidem in via inter se disputationerant quis co-rum major esset.

34. Et residens vo-cavit duodecim , & ait illis : Si quis vult pri-mus esse , erit omnium novissimus , & omnium minister.

35. Et accipiens pue-rum , statuit cum in medio eorum : quem cùm complexus esset , ait illis :

36. Quisquis unum ex hujusmodi pueris re-ceperit in nomine meo , me recipit : & quicun-que me suscepit , non me suscepit , sed eum , qui misit me.

citera le troisième jour après sa mort.

31. // Mais ils n'entendoient rien à ce discours : & ils craignoient de lui en demander l'éclaircissement.

32. Ils vinrent ensuite à Ca-pharnaüm. Et lorsqu'ils fu-rent à la maison , il leur de-manda : // De quoi disputiez-vous ensemble pendant le chemin ?

33. Mais ils demeurerent dans le silence : parcequ'ils avoient disputé entr'eux dans le chemin , qui d'eux tous étoit le plus grand.

*Math.,
18. 1.
Luc. 94.
46.*

34. Et s'étant assis , il ap-pella les douze , & leur dit : Si quelqu'un veut être le pre-mier , il sera le dernier de tous , & le serviteur de tous.

35. Puis il prit un petit enfant qu'il mit au milieu d'eux : & l'ayant embrassé , il leur dit :

36. Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant , comme celui-ci , me reçoit : & qui conque me reçoit , ne me reçoit pas , mais celui qui m'a envoyé.

31. *autr.* Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disoit , &cq
32. *autr.* De quoi vous entretena-vez dans le chemin ?

Tome II.

m

178 LE SAINT EVANGILE

*Luc. 9.
49.*

37. Alors Jean prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un certain homme qui chassé les démons en votre nom, quoiqu'il ne nous suive pas ; & nous l'en avons empêché.

*1. Cor.
12. 3.*

38. Mais JESUS lui répondit : Ne l'en empêchez pas ; car il n'y a personne qui ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussi-tôt après parler mal de moi.

39. Qui n'est pas contre // vous, est pour vous ;

*Matt.
18. 42.*

40. & quiconque vous donnera à boire *seulement* un verre d'eau en mon nom, parceque vous appartenez au CHRIST, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense.

*Matt.
18. 6.
Luc. 17.
2.*

41. Que si quelqu'un est un sujet de scandale à l'un de ces plus petits qui croient en moi, il vaudroit mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne, & qu'on le jetât dans la mer.

*Matt.
18. 8.
18. 8.*

42. Et si votre main vous est un sujet de scandale, coupez-la. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la

39. gr. nous, est pour nous.

37. Respondit illi Joannes, dicens : Magister, vidimus quendam in nomine tuo ejiciensem dæmonia, qui non sequitur nos, & prohibuit nos eum.

38. Jesus autem ait : Nolite prohibere eum ; nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, & possit citò male loqui de me.

39. Qui enim non est adversum vos, pro vobis est ;

40. quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo quia Christi estis : amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

41. Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis, creditibus in me, bonum est ei magis si circumdaretur mola asinaria collo ejus, & in mare mitteretur.

42. Et si scandalizaverit te manus tua, abscede illam. Bonum est tibi debilem introire in vitam, quam duas

manus habentem ire in gehennam , in ignem inextinguibilem.

43. ubi vermis eorum non moritur , & ignis non extinguitur.

44. Et si pes tuus te scandalizat , amputa illum. Bonum est tibi claudum introire in vitam æternam , quæcum duos pedes habentem , mitti in gehennam ignis inextinguibilis :

45. ubi vermis eorum non moritur , & ignis non extinguitur.

46. Quòd si oculus tuus scandalizat te . ejice eum. Bonum est tibi luscum introire in regnum Dei , quæcum duos oculos habentem mitti in gehennam ignis :

47. ubi vermis eorum non moritur , & ignis non extinguitur.

48. Omnis enim igne salictur , & omnis victi-

48. *expl.* Le feu sera comme un sel , qui les rendra incorruptibles dans les tourments,

vie n'ayant qu'une main , que d'en avoir deux , & d'aller en enfer , dans ce feu qui brûle éternellement :

43. où le ver qui les ronge *Isai. 66:24* ne meurt point , & où le feu ²⁴ ne s'éteint jamais.

44. Et si votre pied vous est un sujet de scandale , coupez-le. Il vaut mieux pour vous , que n'ayant qu'un pied vous entriez dans la vie éternelle , que d'en avoir deux & être précipité dans l'enfer , dans ce feu qui brûle éternellement :

45. où le ver qui les ronge ne meurt point , & où le feu ne s'éteint jamais.

46. Et si votre œil vous est un sujet de scandale , arrachez-le. Il vaut mieux pour vous , que n'ayant qu'un œil vous entriez dans le royaume de Dieu , que d'en avoir deux & être précipité dans le feu de l'enfer :

47. où le ver qui les ronge ne meurt point , & où le feu ne s'éteint jamais.

48. // Car ils doivent *Levit. 14:13* tous être salés par le feu ,

180 EXPLICATION DU CHAP. IX.

comme toute victime doit ma sale salietur.
être salée avec le sel.

Mattib.
5. 13.
Luc. 14.
34.

49. Le sel est bon : mais si le sel devient fade , avec quoi l'assaisonnerez - vous ? Ayez du sel en vous , & conservez la paix entre vous.

49. Bonum est sal ? quod si sal insulsum fuerit , in quo illud condieritis ? Habete in vobis sal , & pacem habete inter vos.

48. autr. &c c'est ainsi que toute victime , &c .
Ibid. lectr. &c , qui se prend quelquefois pour comme , *Prov. 25.*
v. 3. 23. & 25.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 11. 12. *I* L'est vrai qu'Elie viendra d'abord ; & rétablira toutes choses ; & que de même qu'il est écrite du Fils-de-l'homme , il doit souffrir beaucoup , & être méprisé par les hommes , &c.

JESUS-CHRIST parle ici visiblement du prophète Elie , lorsqu'il dit : *Qu'il viendra d'abord.* *4. Reg. 1.* Car en effet ce Prophète ne fut autrefois enlevé dans un char de feu , que pour être mis en réserve , dans un lieu que Dieu seul connoît , en attendant l'heure du dernier avènement du Sauveur.

Malach. *Elie viendra donc d'abord* ; c'est-à-dire , qu'il paraîtra sur la terre de nouveau avant que le Fils de Dieu se montre dans la gloire de son Père. *4. 5. 6.* Et il rétablira toutes choses ; c'est-à-dire , que faisant question *Auguſt.* alors la fonction d'Apôtre à l'égard des Juifs , il *Evang.* fera entrer ceux qui resteront , en leur faisant reconnoître & adorer *JESUS-CHRIST* , comme le *Hieron.* Messie véritable qu'ils attendoient depuis tant de *Chryſof.* *Hilarus* *in Matth.* *37. 11.*

Siècles. Mais étant le Précurseur du second avenement du Fils de l'homme, il sera traité comme le Fils de l'homme l'a été lui-même à son premier avenement; c'est-à-dire, qu'il *souffrira beaucoup de maux de la part des hommes, & qu'il sera méprisé par les méchants.* Car il est marqué dans l'Apocalypse, que ceux qui sont nommés *les deux témoins* Apocal. 11.7.8.9. du Seigneur, & *les deux Prophètes* de la fin du monde; c'est - à - dire, Enoch & Elie, ayant prophétisé revêtus de sacs, & achevé de rendre leur témoignage, *la bête qui monte de l'abysme leur fera la guerre, les vaincra, & les tuera; . . . & que les habitans de la terre s'en réjouiront, parceque ces deux Prophètes les auront fort tourmentés par leurs reproches, par leurs menaces de la part de Dieu, & par l'exemple de la pureté de leur vie, toute opposée à la corruption de la leur.*

Mais après que J e s u s - C H R I S T a parlé ici du prophète Elie, il parle aussi-tôt de saint Jean-Baptiste, qui a été la figure de ce Prophète, en ce qu'il a été le précurseur du premier avenement du Messie, comme ce Prophète le doit être du second; & même il lui donne le nom d'Elie: *Je vous dis, ajoute le Fils de Dieu, qu'Elie même est déjà venu, & qu'ils l'ont traité comme il leur a plu, selon ce qui en avoit été écrit; c'est - à - dire, que Jean-Baptiste est déjà venu, ayant marché devant le Seigneur dans l'esprit & dans la vertu d'Elie,* Luc.1.17. selon l'expression de l'Evangeliste saint Luc. On ne voit point en quel lieu de l'Ecriture il est marqué, selon qu'il est dit ici, Que les Juifs ferroient à saint Jean tout ce qu'ils voudroient. Mais ils lui firent en effet tout ce qu'ils voulurent; & cette sorte d'expression marque le dernier outrage avec

lequel après qu'ils l'eurent emprisonné, & qu'on lui eut coupé la tête, on apporta cette tête ve-
nerable au milieu d'un grand festin, comme le
Marc. 6. prix de la danse d'une fille, & on le traita avec
les dernières indignités.

v. 13. 14. *Lorsqu'il fut venu au lieu où étoient ses disciples, il vit une grande multitude de personnes autour d'eux, & des Docteurs de la loi qui disputoient avec eux. Aussi-tôt tout le peuple ayant apperçû JESUS, fut saisi d'étonnement & de frayeur, &c.*

On a vu auparavant, que le Fils de Dieu ayant dessein de se montrer dans sa gloire à quelques-uns de ses disciples, mena avec soi sur une haute montagne Pierre, Jacque, & Jean, & fut là transfiguré devant eux. Ce fut donc à son retour de cette montagne, qu'il trouva ses autres disciples environnés, comme il est marqué ici, de beaucoup de monde, & en dispute avec des Docteurs. Le sujet de ce grand concours de peuple, étoit un malade, dont on a déjà parlé sur saint Matthieu, que les Juifs avoient présenté aux disciples de JESUS-CHRIST en son absence pour être guéri, & que ces disciples, manque de foi, de prières, & de jeûnes ne purent guérir. Comme il se trouva au même lieu des Docteurs, qui cherchoient toujours à observer toutes les paroles & toutes les actions, tant du maître que des disciples, ils voulaient profiter en quelque sorte de l'absence du Sauveur, & de l'impuissance où se trouverent ses disciples, de guérir le malade qu'on leur présentoit ; & ils prirent cette occasion d'entrer en dispute avec eux, pour surprendre leur simplicité, & pour les pousser lorsqu'ils n'étoient point sou-

tenus comme à l'ordinaire par leur divin maître. Ce fut donc dans ce temps même que J e s u s re-venant de la montagne avec Pierre, Jacque, & Jean, parut tout-d'un-coup lorsqu'on ne l'atten-doit pas. Et la surprise où fut tout le peuple en le voyant leur causa cet étonnement dont il est parlé. *Ils furent saisis d'étonnement*, dit l'Evan-géliste, & en même-temps *de frayeur*, peut-être à cause, comme dit un Interprete, qu'il étoit resté sur le visage de J e s u s - C H R I S T, quel-ques marques de cette gloire éclatante que les Apôtres y virent paroître dans sa transfiguration ; comme il est dit de Moïse, que les enfans d'Israël ^{Gen. 34.} ayant apperçû sur son visage, après qu'il fut des-cendu de la montagne de Sinaï, où il avoit vu le Seigneur, des rayons de gloire, ils en furent ef-frayés.

V. 16. 17. Maître, je vous ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit muet : & toutes les fois qu'il se saisit de lui, il le jette contre terre, & l'enfant écumne, grince les dents, & devient tout sec.

Quoique J e s u s - C H R I S T ne fût pas d'abord en ce lieu, cet homme lui dit : Qu'il lui avoit amené son fils, parcequ'il croyoit apparemment qu'il y fût, & qu'il avoit esperé l'y trouver avec ses disciples. Il prend la parole, & répond au Fils de Dieu, à cause que ses disciples & les Docteurs de la loi se tinrent dans le silence ; quoiqu'il semble qu'il se fût particulierement adressé à eux lorsqu'il avoit demandé *de quoi ils disputoient*. Or la raison du silence qu'ils garderent les uns & les autres pouvoit être la confusion qu'ils eurent également ; les Docteurs, d'avoir abusé de la sim-plicité, & de s'être prévalués de l'ignorance de ses

184 EXPLICATION DU CHAP. IX.
disciples ; & les disciples , de s'être engagés à vouloir guerir un malade sans l'avoir pu , & de s'être aussi peut-être embarrassés légerement dans quelque vaine dispute avec ces Docteurs.

Quoi qu'il en soit , le pere de ce malade parlant lui-même lorsqu'ils se taisoient , s'efforça d'exalter la compassion de J E S U S - C H R I S T , par le recit qu'il lui fit de l'état si deplorable de son fils , & de tout ce que le démon lui faisoit souffrir . C'étoit un *démon muet* ; c'est-à-dire , que l'esprit qui possédoit ce malade le rendoit muet : & il le rendoit aussi sourd , comme il paroît dans la suite . *Toutes les fois* , ajoute-t-il , *qu'il se saist de lui :* ce qui marque qu'il ne le tourmentoit pas toujouors , mais par intervalles ; *il le jette très-rudement contre terre* , comme voulant *le briser* ; & la violence de ce qu'il souffre lui fait *jetter de l'écume par la bouche* , & *grincer les dents* , & le rend tout décharné & tout sec .

C'est l'état terrible où la fureur du démon reduisoit le corps de ce malade qu'il possedoit , & en même-temps l'image de celui où il reduit l'ame d'un pecheur qu'il rend *muet* devant Dieu . Ce pecheur muet est celui que son orgueil empêche de reconnoître & de confesser son peché . Le démon lui tient la langue comme liée , parcequ'il est maître de son cœur : c'est pourquoi il est aussi sourd parcequ'il le tient fermé à toutes les inspirations de Dieu . Il le brise contre terre par la violence du mouvement avec lequel il le pousse vers tous les objets terrestres , ou il se brise , pour le dire ainsi , de plus en plus devant Dieu . Cette écume aussi bien que ce grincement de dents , nous figurent l'excès de la fureur qui l'agit , tant qu'il

s'abandonne aux différentes passions que le démon lui suggere : car il n'y a rien de plus furieux qu'un homme qui suit avec une impétuosité aveugle ce que lui inspire cet esprit dont il s'est rendu l'esclave ; comme il n'y a rien au contraire de plus doux que celui dont l'Esprit de Dieu s'est rendu le maître , puisqu'autant que la cupidité est emportée & capricieuse ; autant la charité est patiente , selon saint Paul , pleine de douceur , & éloignée de toute ambition & de tout orgueil. Ce malade à force de s'agiter *devenoit tout sec*, & tout décharné ; & l'ame de ce pecheur qu'il figurroit , *se séche de même*, pour parler ainsi , en s'éloignant de plus en plus de la divine rosée de la grace de celui qui est son soutien & sa vie ; ce qui faisoit dire au Roi prophete parlant à Dieu dans l'amertume de son peché : *J'ai étendu mes mains vers vous, mon ame est devant vous, Seigneur, comme une terre sans eau. Exaucez-moi promptement ; parce que je tombe en défaillance.* Réandez donc dans mon ame, disoit autrefois à Dieu un grand Saint , votre celeste rosée , afin que je porte de bons fruits. Je puis avoir soif de votre divine grace ; mais je ne puis m'arroser moi-même pour desalterer ma soif : *Complue me ad faciendum fructum bonum. Sitire tibi possum. Me irrigare non possum.*

^{1. Corin.}
^{13.}^{August.}
^{in Psalm.}^{142. 6.}

¶. 19. *Ils le lui amenerent , & il n'eut pas plu-tôt vu JESUS , que l'esprit commença à l'agiter avec violence ; & il tomba par-terre , où il se rouloit en écumant.*

Il est étonnant que la vûe de JESUS-CHRIST au-lieu d'arrêter toute la violence du démon exalte au contraire sa fureur. Il est aisé de juger quo

36. EXPLICATION DU CHAP. IX.

Si le Sauveur l'avoit voulu , cet esprit tout furieux qu'il étoit , auroit fui dans le moment qu'il parut. Mais il ne le voulut pas. Et il permit même qu'il fit éclater toute sa rage en sa présence, pour donner ensuite une preuve plus sensible de la foiblesse de son ennemi , & de sa propre vertu. Car telle est l'admirable économie de la sagesse du Dieu tout-puissant , de ne donner quelquefois en apparence aucunes bornes à la fureur du démon , afin de confondre ensuite davantage son orgueil , & l'arrêtant tout-d'un-coup , lorsqu'il se flatte de pouvoir tout contre nous. Or il en use de cette sorte , parcequ'il est tout-puissant , & qu'il est maître par conséquent de lier quand il lui plaît ; ce fort armé , qui n'est fort que par rapport à la foiblesse des hommes , que la propre corruption de leur volonté lui a assujettis. Et il fait paroître par cette conduite , combien les Princes qui vantent le plus leur puissance , sont faibles & impuissans en comparaison de lui ; puisque toute leur sagesse consiste toujours à affoiblir leurs ennemis , & à empêcher l'accroissement de leur puissance , par la juste crainte qu'ils doivent avoir , que ces ennemis de leur couronne ne deviennent à la fin plus forts qu'eux : au-lieu que le fort armé de l'Evangile n'est jamais fort que par un effet de la volonté de Dieu , au pouvoir duquel il est toujours d'anéantir toute sa force quand il le veut. Ne soyons donc point touchés de frayeur , en voyant tous ces effets de la rage du démon. Ne le craignons point , lorsque nous avons une juste confiance que J E S U S - C H R I S T est présent au milieu de nous. Car cette présence du Sauveur , peut bien exciter davantage la fureur de notre

ennemi , & le desir qu'il a de nous perdre : mais elle donne certainement des bornes à son pouvoir , l'empêchant de faire tout ce qu'il voudroit contre nous : & l'accroissement même de sa fureur , est quelquefois une marque des approches de sa ruine ; comme il parut plus violent à l'égard de ce possédé , dans le moment que JESUS-CHRIST l'en alloit chasser

¶. 20. 21. JESUS demanda à son pere : Combien y a-t-il que cela lui arrive ? Dès son enfance , dit le pere : & l'esprit l'a souvent jetté tantôt dans le feu , & tantôt dans l'eau pour le faire perir : mais si vous pouvez quelque chose , &c.

On voit aisément que le Fils de Dieu n'avoit pas besoin pour lui-même , que le pere de ce malade l'instruisit du temps auquel le démon avoit commencé à le tourmenter . Car que pouvoit ignorer celui à qui toutes choses sont toujours présentes , & devant lequel le vaste espace de tous les siecles est comme un point fixe qui ne s'écoule jamais ? Ce fut donc pour ceux qui étoient présens , que le Fils de Dieu demanda au pere , quand la maladie ou la possession de son fils avoit commencé . C'étoit pour les mieux convaincre de la puissance de Dieu , par la difficulté de la guérison d'un mal si grand , & qui étoit comme né avec lui . Mais c'étoit en même-temps pour donner lieu à ce pere de découvrir la plaie de son cœur ; c'est-à-dire son infidélité , qui jointe à celle des Apôtres mêmes , avoit été cause jusqu'alors que son fils n'avoit point été guéri . Car nous avons vu Matth. dans saint Matthieu , que les Apôtres ayant demandé à JESUS-CHRIST pourquoi ils n'avoient pu chasser ce démon , il leur répondit , que leur

propre incredulité en ayant été la cause. Et l'on voit ici combien la foi de ce pere étoit encore déféctueuse ; puisqu'après avoir exagéré la grandeur du mal de son fils, en parlant au Fils de Dieu, il ajoute : *Si vous pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, & nous secourez.* Il doutoit donc si J E S U S - C H R I S T avoit le pouvoir de guérir son fils, & par consequent il ne reconnoissoit pas encore sa divinité.

V. 22. 23. J E S U S lui répondit : *Si vous pouvez croire, toutes choses sont possibles à celui qui croit.* Aussi-tôt le pere de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes : *Seigneur, je croi ; aidez-moi dans mon incredulité.*

Tout est certainement possible à Dieu. Mais Dieu ne veut pas tout ce qu'il peut. Ainsi quoi qu'il pût guérir le fils de ce pere qui lui parloit, sans qu'il eût la foi, il ne voulut pas le faire : & sa volonté étoit en cette rencontre, que la gueaison de ce malade fût l'effet de la foi de son pere. Si donc, lui dit J E S U S - C H R I S T, *vous pouvez croire, toutes choses sont possibles à celui qui croit.* Or on ne peut pas douter qu'en lui disant ces paroles : *Si vous pouvez croire,* il ne lui ait inspiré la foi dont il lui parloit ; au moins la créance très-ferme qu'il dépendoit du Fils de Dieu ; & qu'il étoit en son pouvoir de lui donner cette foi qui pouvoit tout ; puisque s'étant écrité dans le moment, *Qu'il croyoit*, il ajouta : *Aidez-moi dans mon incredulité :* *Adjuvate incredulitatem meam :* c'est-à-dire, suppléez à ce qui manque à ma foi. C'étoit aussi ce que J E S U S - C H R I S T avoit voulu lui faire comprendre, en lui disant : *Si vous pouvez croire.* Car il voulut par le sentiment même

qu'il lui donna de la foiblesse de sa foi, l'exciter à avoir recours à lui, & à songer sérieusement à lui demander, comme au Seigneur véritable, cette foi vive à laquelle toutes choses sont possibles, & qui pouvoit par conséquent guérir aussi-bien l'âme du père, que le corps du fils.

v. 24. 25. JESUS voyant que le peuple accourroit en foule, parla avec menaces à l'esprit impur, & lui dit : Esprit sourd & muet, hors de ce corps ; je te le commande, & n'y rentre plus. Alors cet esprit ayant jeté un grand cri, & l'ayant agité par de violentes convulsions, sortit, & le laissa comme mort, &c.

JESUS-CHRIST voulant toujours éviter l'éclat pour ménager les Pharisiens & les Docteurs jaloux de sa gloire, & pour nous donner dans sa conduite l'exemple d'une humilité toujours uniforme, se hâte de guérir le malade qu'on lui avoit présenté, aussi-tôt qu'il voit le peuple accourir. Et pour cet effet il parle avec l'autorité d'un Dieu au démon qui le tourmentoit, le menaçant comme un esclave qui étoit assujetti à sa puissance, & lui ordonnant de sortir du corps de celui dont il s'étoit rendu maître. L'Evangeliste nomme ce démon *l'esprit impur*; & JESUS-CHRIST en s'adressant à lui-même, l'appelle *esprit sourd & muet*. Il est *impur*, comme on l'a marqué ailleurs, à causé de l'impureté qu'il inspire aux hommes, & de son orgueil qui le rend abominable aux yeux de Dieu. Il est *sourd & muet*, à cause qu'étant devenu lui-même insensible à la voix de son Créateur, & inflexible dans son péché, qui l'empêche de se reconnoître pécheur, il rend ceux qui imitent son orgueil, sourds aussi & muets pour toutes les choses qui regardent leur salut; & il

190 EXPLICATION DU CHAP. IX.
rendoit même ce malade sourd des oreilles, &
muet de la langue de son corps.

Quand le Sauveur lui ordonne de *sortir*, il le fait, non seulement en le menaçant, mais en lui disant, comme son maître : *C'est-moi qui te le commande*; c'est-à-dire, moi, qui suis ton Seigneur & à qui tu ne saurois résister. Et parceque ce démon sembloit quitter ce malade, & n'entrer en lui que par intervalles pour le tourmenter, le Fils de Dieu *lui défend d'y rentrer à l'avenir*, voulant que la guérison qu'il lui procuroit fût parfaite & sans retour. Et en cela il donnoit à ceux qui sont figurés par ce malade, cette instruction importante, qu'ils ne peuvent être non plus guéris que par un effet de la volonté toute-puissance de Dieu, qui daigne chasser pour toujours le démon de leurs cœurs, par la vertu de sa patote & de sa grâce, comme il chassa cet esprit impur, sourd & muet du corps de ce possédé; & que c'est à la force toute divine de cette voix de leur Dieu, qu'ils sont redévalues de leur parfaite justification. Ce n'est pas qu'il ne puisse arriver, & qu'il n'arrive en effet que l'on retombe sous la possession du démon après en être sorti. Mais les rechutes si fréquentes dans le péché, sont souvent un signe, au moins vraisemblable, qu'on n'a pas quitté le péché comme on le devoit, & que cet esprit impur, qui ne tourmentoit ce malade que par intervalles, avant que le Fils de Dieu l'eût guéri parfaitement & sans retour, ne nous a peut-être aussi quittés qu'en apparence & pour un temps.

Quoiqu'on soit surpris de la résistance qu'il fit pour sortir du corps de ce possédé, & de la fureur avec laquelle il l'agita avant que de le quit-

ter, jusqu'à *le laisser comme mort*, & que plusieurs crurent en effet qu'il étoit mort; c'est néanmoins ce qui prouvoit davantage la toute-puissance de Dieu. Car quoiqu'il eût pu, comme on l'a dit, d'une parole le mettre en fuite, il voulut exprès le laisser agir dans toute sa rage, tant pour faire voir l'excès de sa haine contre les hommes, que pour donner une idée plus vive de l'empire souverain avec lequel il tient cet esprit si furieux assujetti à ses ordres. En effet, lorsque celui, dont il l'avoit obligé de sortir, *paroissait mort*, il ne fit que le prendre par la main pour le soulever, & il se leva à l'heure-même. Heureux donc celui que Dieu n'a abandonné, comme Job & comme ce possédé, pour un temps à la fureur du démon, qu'afin qu'il soit dans la suite un plus grand sujet de la compassion d'un Dieu! Heureux celui à qui les violentes agitations que lui fait souffrir son ennemi, lorsqu'il travaille à se soustraire de sa domination, sont un préjugé favorable de sa prochaine délivrance! Heureux enfin est celui à qui l'auteur de la vie *rend la main pour le relever dans l'état de mort où il paroissoit aux yeux des hommes*; puisqu'il *ressuscitera à la grâce par une parfaite conversion!*

¶. 29. 30. 31. *Au sortir de ce lieu ils traverserent la Galilée, & il vouloit que personne ne le sut. Or il instruisoit ses disciples, & leur disoit : Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes... Mais ils ne comprirrent point ce qu'il leur disoit, &c.*

J E S U S - C H R I S T ne vouloit point être connu dans la Galilée; c'est-à-dire, qu'il ne vouloit point y faire d'éclat, ni attirer le concours du peuple après lui, & être obligé de s'arrêter long-

qu'il songeait à aller à Jérusalem pour y souffrir. C'est donc aussi pour cela qu'il avertit de nouveau ses Apôtres de ce qui devoit lui arriver ; c'est-à-dire , de ses souffrances, de sa mort & de sa résurrection ; afin qu'ils y fussent préparés. Mais quoiqu'ils pussent aisément entendre ce qu'il leur disoit, *Qu'il devoit mourir, & ressusciter le troisième jour après sa mort*, l'Evangile marque expressément, qu'ils *ne le comprirent point*. Il est vrai qu'ils compreneroient bien que J E S U S - C H R I S T les assûroit qu'il souffriroit beaucoup de choses , & qu'il mourroit. Mais ce qu'ils ne pouvoient comprendre , c'est qu'étant le C H R I S T , le Messie attendu depuis si long-temps , & que le Fils de Dieu , au-lieu de rétablir le royaume d'Israël , comme les Juifs l'avoient toujours espéré du Messie , il ne leur parloit que de ses souffrances & de sa mort. Car quant à *sa résurrection* dont il leur parloit en même-temps , c'étoit pour eux un mystère où ils ne pouvoient atteindre , n'alliant point dans leur esprit , les humiliations de ses souffrances & de sa mort sur la croix , avec la gloire d'une résurrection triomphante.

Mais quoiqu'ils ne pussent comprendre ce que J E S U S leur disoit , il étoit bien nécessaire néanmoins qu'ils en fussent avertis , & il falloit que le Fils de Dieu en leur prédisant ce qui devoit lui arriver , leur fit connoître qu'il ne lui arriveroit rien qu'il n'eût prévu , & qui ne fut un effet de sa volonté & de la justice de son Pere. Cependant quelque incompréhensible que leur parût ce que J E S U S leur disoit , *ils craignirent* , par respect sans doute , de *l'interroger* , & de lui en demander l'éclaircissement. Peut-être aussi qu'ils avoient une véritable

Véritable apprehension d'envisager de trop près,
& de trop approfondir une chose qui les affligeoit
extrêmement, selon saint Matthieu.

Matth.
17. 22

On a expliqué au commencement du dix - hui-
tième chapitre de saint Matthieu tout ce qui re-
garde la contestation des Apôtres touchant la
prééminence.

*. 37. 38. 39. Alors Jean prenant la parole, lui
dit : Maître, nous avons vu un certain homme chas-
ser les démons en votre nom ; quoiqu'il ne nous suive
pas : & nous l'en avons empêché. Mais J esus
lui répondit : Ne l'en empêchez pas, &c.

Il semble que la liaison la plus naturelle qui se trouve entre ce que l'Apôtre saint Jean dit ici à J esus-C hrist, & ce qui précède est celle-ci : Le Fils de Dieu avoit pris occasion de la dispute des Apôtres touchant la prééminence, de leur présenter un petit enfant, & de leur faire connoître en l'embrassant devant eux, combien il prisoit la simplicité & l'humilité, qui est comme le principal caractère de cet âge. Il leur avoit dit ensuite, Que quiconque auroit reçû en son nom un enfant comme celui-là, l'auroit lui-même reçû. Saint Jean ayant donc compris par là le mérite d'une action qui se faisoit au nom du Sauveur, commença à craindre d'avoir mal fait de s'être opposé à un homme qui ne suivoit point J esus, & qui néanmoins chassoit les démons par la vertu de son nom. Les Interpretes ne croyoient pas que les Apôtres se soient opposés par jalouzie à cet homme, mais par un zèle pour la gloire de leur maître, & pour empêcher qu'une personne qui ne faisoit point profession d'être à sa suite, n'usurpat en quelque façon un droit qui n'appartenoit & qu'il n'avoit

Tome II.

n

accordé qu'à ceux qui le suivoient comme ses disciples. Il est toutefois assez croyable, qu'étant encore imparfaits, & venant même actuellement de disputer qui d'entre eux étoit le plus grand, ils ayent un peu ressemblé aux disciples de saint Jean, & qu'un secret mouvement de jalouſie ait eu peut-être autant de part dans ce qu'ils dirent alors, qu'un vrai zèle pour les intérêts de J E S U S - C H R I S T. Car on voit souvent des disciples se regarder eux-mêmes dans ce qui regarde le maître qu'ils suivent. Et les Apôtres purent bien être choqués de ce qu'un homme qu'ils ne connoissoient point, chassoit les démons comme eux, au nom de J E S U S ; parcequ'eux-mêmes n'étoient pas encore dans cette sainte disposition, où le grand Apôtre étoit depuis, lorsque parlant des différentes personnes qui annonçoient J E S U S - C H R I S T ; les uns le prêchant par un principe de charité, & les autres par un esprit de contention & de jalouſie, & avec une intention qui n'étoit

plus... 18. pas pure, & il ajoute : *Mais qu'importe pourvu que J E S U S C H R I S T soit annoncé, en quelque maniere que ce soit, soit par occasion, soit par un vrai zèle ?* Les Apôtres auroient donc pu se réjouir aussi de voir un homme chasser les démons par l'invocation du nom de J E S U S , quoiqu'il ne le suivît pas ; puisque J E S U S - C H R I S T étoit au-moins glorifié par ces effets miraculeux de sa puissance, qui sembloit même se faire paroître alors d'une maniere plus indépendante des hommes.

Aussi il leur fit connoître par sa réponse, qu'ils avoient eu tort de s'opposer à cet homme. Et la raison qu'il en rend est : *Que nul ayant fait un miracle en son nom, ne pourra aussi-tôt après parler*

mal de lui; c'est-à-dire, que cette œuvre miraculeuse qu'il aura faite par la vertu du nom de J E S U S, lui imprimera un certain respect, qui l'empêchera pour le moins de parler contre celui dont il aura éprouvé le pouvoir suprême. Soit donc que celui dont saint Jean parloit crût en J E S U S - C H R I S T, quoiqu'il ne le suivît pas comme les Apôtres; soit qu'il n'y crût pas encore, mais que l'exemple des Apôtres l'eût excité seulement à invoquer son saint nom comme eux, pour chasser des corps les démons, on ne devoit point, selon J E S U S - C H R I S T, s'opposer à lui, parceque c'étoit en son nom qu'il operoit ces merveilles, & que la vûe même de ces prodiges pouvoit contribuer ou à le convertir, s'il ne l'étoit pas, ou à en toucher plusieurs autres comme lui.

C'est en ce sens que l'on doit entendre ce que J E S U S - C H R I S T ajoute aussi tôt: *Que ceux qui n'étoient pas contr' eux, étoient pour eux*; ce qui signifie, que ceux qui comme cet homme n'étoient pas contr' eux, quoiqu'ils ne leur fussent pas unis à l'exterieur, étoient effectivement pour eux; c'est-à-dire, qu'ils contribuoient au même dessein, qui étoit l'accroissement de son royaume. Car en effet il suffisoit que les peuples vissent chasser les démons au nom de J E S U S par cet homme, pour être persuadés que J E S U S - C H R I S T étoit plus puissant que les démons; puisque l'invocation seule de son nom avoit la vertu de les mettre en fuite. Or ce que le Fils de Dieu dit ici n'est point contraire, quoiqu'il le paroisse d'abord, à ce qu'il dit dans saint Matthieu; *Que ceux qui n'est point avec Moi, est contre Moi.* Car il est certain que cet homme, dont parle saint Marc, qui chassoit le diable

196 EXPLICATION DU CHAP. IX.
au nom de J E S U S , n'étoit pas contre le Sauveur ;
puisque il agissoit même pour lui & par lui. Et il
est visible aussi que ceux dont parle saint Mat-
thieu ; c'est-à-dire , & les démons & les Pharisiens ,
n'étoient pas avec J E S U S - C H R I S T, puisqu'ils
agissoient directement *contre lui* , & s'opposoient
de toutes leurs forces à son Evangile. Les Phari-
siens & les Docteurs , qui auroient dû contribuer
les premiers à faire connoître & recevoir le Mes-
sie , eux qui paroissoient avoir une plus grande in-
telligence de la loi , qu'on regardoit comme les
plus justes des Juifs , étoient au - contraire ceux
qui s'éloignoient le plus de lui , & par consequent
qui s'opposoient davantage à sa doctrine. Ainsi on
pouvoit véritablement dire d'eux , que *n'étant pas*
avec J E S U S - C H R I S T ils étoient contre J E S U S -
C H R I S T. Mais cet homme dont parle saint Jean ,
témoignoit bien *n'être pas contre J E S U S - C H R I S T* ,
puisque en chassant les démons par l'invocation de
son nom , il contribuoit lui-même à sa gloire .

¶. 43. *Où le ver qui les ronge ne meurt point , &*
où le feu ne s'éteint jamais.

Isai 66.
15. 16.
27. 24.
Cette parole est tirée du prophète Isaïe. Ce
Prophète ayant représenté la colere du Seigneur
contre les Juifs , à cause de leurs continues pré-
varications & abominations , & prédit les tristes
effets de sa divine justice , qui devoit les consu-
mer par le feu , exprime le carnage qu'on feroit de
cette nation par ces paroles : *Et egredientur , &*
videbunt cadavera virorum , qui prævaricati sunt in
me. Et ensuite pour faire voir que leur ruine se-
roit entière & sans esperance de rétablissement , il
ajoute d'une maniere metaphorique , *Que leur*
ver ne mourra point , & que leur feu ne s'éteindra

point. Au-lieu donc que les vers mangent en très-peu de temps les corps de ceux qui ont été tués dans le combat, ou que le feu les reduit promptement en cendres; le Prophète faisant une allusion à ces deux choses, montre que les peines destinées par la justice de Dieu à punit les Juifs, seront bien d'une autre espece; puisque *le ver qui les rongera ne mourra point*; c'est-à-dire, qu'il les rongera toujours; & que *le feu qui les brûlera ne s'éteindra point* non plus; c'est-à-dire, qu'ils seront continuellement dans la souffrance.

Or cette explication littérale des paroles du Prophète, n'empêche pas qu'on ne puisse les entendre encore d'une maniére spirituelle, des supplices éternels des reçouvrés. Et c'est en ce sens que J E S U S - C H R I S T les a prises en ce lieu. Il se sert de ces paroles d'Isaïe, quoiqu'il ne le nomme point, car il est le maître des paroles des Prophètes, lui qui est le Verbe & la parole du Pere: & en cette qualité il a lui-même parlé par leur bouche, pour instruire, pour menacer, & pour corriger les peuples, avant que de s'être fait homme, & d'avoir instruit par lui-même ceux qu'il avoit enseignés auparavant par le ministère des hommes. Or ce que Dieu a déclaré, dit saint Augustin, touchant l'éternel supplice des reçouvrés, "Dei lib. Augus.
arrivera très-certainement. Et c'est afin de nous " cap. 11. cap. l'imprimer plus fortement dans l'esprit, que notre Seigneur J E S U S - C H R I S T , nous représentant " ce que nous aimons le plus sous la figure de ceux " de nos membres qui nous doivent être les plus " chers, & nous ordonnant de le retrancher lors " qu'il nous est un sujet de scandale; n'a pas dédaigné de repeter en ce même lieu par trois fois la " Matth. 5. 29. " a iii

„ même chose touchant ce *ver qui ne meurt point* „
 „ & ce feu qui ne s'étendra jamais. Qui ne sera donc
 „ effrayé, ajoute ce Saint, par cette triple repeti-
 „ tion d'une peine si terrible, lorsque c'est Dieu mè-
 „ me qui nous en menacé avec tant de vehemence?
*Quem non terreat ipsa repetitio, & illius pena com-
 minatio, tam vehemens, ore divino?*

On ne peut douter que ce *feu* dont parle ici J E S U S - C H R I S T ne soit très-réel: & quant au *ver* au-contreire, on l'entend ordinairement d'une maniere metaphorique, du regret & du desespoir éternel qui tourmentera l'ame des damnés dans les enfers; quoique quelques-uns ont cru que ce *ver* pouvoit être aussi réel que le feu, par un effet de la toute-puissance du Createur, qui peut, s'il le veut, comme dit saint Augustin, faire subsister les vers au milieu des feux, sans qu'ils en soient consumés. Or quoique l'on trouve qu'il soit difficile de comprendre comment ce feu étant corporel, peut agir sur une substance toute spirituelle, telle qu'est l'ame; ce qui nous paroît incomprehensible n'en est pas moins véritable; & ce n'est point à l'esprit de l'homme à vouloir borner la puissance du Seigneur, par l'étendue si étroite de sa propre intelligence. Ainsi nous pouvons dire encore avec saint Augustin, sur ce sujet, qu'il faut attendre à connoître clairement ces choses, lorsque la lumiere des saints sera telle, qu'il ne sera pas besoin qu'ils fassent l'épreuve de ces peines dont nous parlons pour les comprendre; mais que leur science, qui sera alors pleine & parfaite, leur suffira pour leur en donner la connoissance: *Quando erit scientia tanta sanctorum, ut
 sis cognoscendarum illorum penarum necessaria non*

sit experientia, sed ea, qua tunc erit plena atque perfecta, ad hoc quoque sciendum, sapientia sola sufficiat.

¶. 48. *Car ils doivent tous être salés par le feu ; & c'est ainsi que toute victime doit être salée avec le sel.*

Dieu avoit ordonné dans l'ancienne loi, qu'on assaisonât de sel tout ce qu'on lui offroit, & défendu expressément qu'aucun sacrifice manquât de ce sel, qu'il nomme le sel de l'alliance qu'il avoit faite avec son peuple : *Quidquid obuleris sacrificiis, sale condies, nec auferes sal fœderis Dei tu de sacrificio tuo.* J E S U S - C H R I S T fait ici allusion à cette ancienne ordonnance, comme aussi à la qualité du sel, qui est de rendre incorruptibles les choses qui en sont assaisonnées, & il dit, que le feu de l'enfer aura à l'égard des corps des damnés, la propriété du sel, en les rendant incorruptibles au milieu des flammes les plus ardentes ; & qu'ainsi ces reconvaincus seront en un sens, comme des victimes assaisonnées de sel ; mais des victimes dévouées à la justice de Dieu, & destinées à souffrir éternellement dans les feux, qui leur tiendront lieu d'un sel, pour les rendre dans une mort continue toujours immortelles.

¶. 49. *Le sel est bon : mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous ? Ayez du sel en vous, & conservez la paix entre vous.*

A l'occasion de ce sel, dont on étoit obligé, selon la loi, d'assaisonner tout ce qu'on offroit en sacrifice, le Fils de Dieu prend sujet de donner une instruction importante à ses Apôtres, pour les préserver d'un aussi grand mal qu'étoit le désir de la préférence, & la jalouse, qui avoit été, com-

me on l'a vû , la première cause de tout ce qu'il
 vers. 11. avoit dit dans les versets précédens. Il compare donc les Apôtres , comme il est marqué plus particulièrement dans saint Mathieu , à du sel , qui
 Matth. 5. est , dit-il , une bonne chose. Mais si ce sel devient
 11. fade & perd sa force ; c'est à-dire , si vous autres que j'ai destinés à être le sel de la terre par la sagesse & la sainteté de votre vie , & par la pureté de votre doctrine , vous perdez cette divine vertu qui doit servir à communiquer l'incorruptibilité aux peuples ; qui seront les hommes qui vous feront recouvrer ce que vous aurez perdu , puisque c'est vous-même qui devez le donner aux autres ?

Ayez donc du sel en vous ; c'est à-dire , cette sagesse qui est figurée par le sel ; mais une sagesse qui soit d'en haut & selon Dieu , & une sagesse qui tende à la charité & à la conservation de la paix entre vous , en vous faisant renoncer à toute contestation & à toute jaloufie. Car c'est pour cette raison que le Fils de Dieu joint ici le sel , qui est le symbole de la sagesse , à la paix qui est le fruit de l'humilité & de l'amour. Aussi l'Apôtre Jacob . 1. qui soit d'en haut & selon Dieu , & une sagesse qui tends à la charité & à la conservation de la paix entre vous , en vous faisant renoncer à toute contestation & à toute jaloufie. Car c'est pour cette raison que le Fils de Dieu joint ici le sel , qui est le symbole de la sagesse , à la paix qui est le fruit de l'humilité & de l'amour. Aussi l'Apôtre Saint Jacque dit , que ceux qui sont vraiment sages de cette sagesse qui est selon Dieu , doivent le faire paraître par la douceur de leur conduite. Mais si vous avez , continue ce Saint , une amer- ture de jaloufie , & s'il se trouve dans vous un es- prit de contention & de dispute , ne vous glorifiez point vainement.... car ce n'est pas là la sagesse qui descend d'en haut ; mais c'est une sagesse terrestre , animale , diabolique ; puisque là où il y a de la jaloufie & de la dispute , il n'y a que de l'inconstan- ce , & toute sorte de mal. Mais la sagesse qui est

d'en haut est premierement chaste, & puis pacifique. Telle est donc la liaison que ce saint Apôtre nous découvre entre le sel de la sagesse, & la paix dont parle ici JESUS-CHRIST, lorsqu'il disoit aux Apôtres mêmes : Ayez du sel en vous, & conservez la paix entre vous.



CHAPITRE X.

3. **E**t inde exurgens venit in fines Iudeæ ultra Jordanem : & conveniunt iterum turbæ ad eum, & sicut consueverat, iterum docebant illos.

2. **E**t accedentes Pharisiæ interrogabant eum : Si licet viro uxori rem dimittere, tentantes eum.

3. At ille respondens, dixit eis : Quid vobis præcepit Moïses ?

4. Qui dixerunt : Moïses permisit libellum repudii scribere, & dimittere.

5. Quibus respondens

i. *ansr.* le long.

4. *letter.* Moïse a ordonné

1. **J**esus étant parti de ce *Math.* lieu, vint aux confins ^{19. 10.} de la Judée par le pays qui est au-delà du Jourdain : & le peuple s'étant encore assemblé auprès de lui, il recommença aussi à les instruire selon sa coutume.

2. Les Pharisiens y étant venus, lui demanderent pour le tenter : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme ?

3. Mais il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse ?

4. Ils lui repartirent : Moïse a permis de renvoyer sa femme, en lui donnant un écrit par lequel on déclare qu'on la repudie. *Dene.* ^{24. 1.}

5. **J**esus leur dit : C'est à

qu'on écrivit un acte de repudiation, & qu'on la laissât.

cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance.

Genes. 1. 27. Mais dès le commencement que le monde fut créé, Dieu forma un homme & une femme.

Genes. 2. 24. C'est pourquoi l'homme quittera son pere & sa mère, & demeurera avec sa femme;
Matth. 19. 5. & ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Ainsi
Cor. 7. 10. ils ne sont plus deux, mais une seule chair.

Genes. 2. 24. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint.

10. Etant dans la maison, ses disciples l'interrogerent encore sur la même chose:

11. & il leur dit: Si un homme quitte sa femme, & en épouse une autre, il commet un adultere à l'égard de sa première femme:

12. & si une femme quitte son mari, & en épouse un autre, elle commet un adultere.

13. Alors on lui présenta de petits enfans, afin qu'il les touchât: & comme ses disciples repoussoient avec des

lett. de la creation.

8. lett. & ils seront deux dans une seule chair, &c.

Jesus, ait: Ad durtiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud:

6. ab initio autem creaturæ, masculum & feminam fecit eos Deus.

7. Propter hoc relinquit homo patrem suum & matrem, & adhaerabit ad uxorem suam:

8. Et erunt duo in carne una. Itaque jam non sunt duo, sed una caro.

9. Quod ergo Deus coniunxit, homo non separat.

10. Et in domo iterum discipuli ejus de eodem interrogaverunt eum:

11. & ait illis: Qui-cunque dimiserit uxori suam, & aliam duxerit, adulterium committit super eam:

12. & si uxor dimiserit virum suum, & alii nupserit, mœchatur.

13. Et offerebant illi parvulos, ut tangeret illos: discipuli autem comminabantur offerentibus:

11. autr. Quiconque renvoie sa femme, & en épouse une autre, commet avec elle un adultere.

paroles rudes ceux qui les lui présentoient,

14. quos cùm videret Jesus, indignè tuliit, & ait illis : Sinite parvulos venire ad me, & ne prohibueritis eos ; talium enim est regnum Dei.

14. Jesus le voyant, s'en fâcha , & leur dit : Laissez venir à moi les petits enfans, & ne les empêchez point ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Amen dico vobis : Quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus , non intrabit in illud.

15. Je vous dis en vérité, que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant , n'y entrera point.

16. Et complexans eos, & imponens manus super illos , benedicebat eos.

16. // Et les ayant embrassés , il les benit en leur imposant les mains.

17. Et cùm egressus esset in viam , procurrens quidem , genu flexo ante eum , rogabat eum : Magister bone , quid faciam ut vitam æternam percipiam ?

17. Comme il sortoit pour se mettre en chemin , une personne accoutur . & se mettant à genoux devant lui , lui dit : Bon Maître , que dois-je faire , je vous prie , pour acquerir la vie éternelle ?

18. Jesus autem dixit ei : Quid me dicis bonum ? Nemo bonus , nisi unus Deus.

18. Jesus lui répondit : Pourquoi m'appellez - vous bon ? // Il n'y a que Dieu seul qui soit bon.

19. Praecepta nosti : Ne adulteres : Ne occidas : Ne fureris : Ne falsum testimonium dixeris : Ne fraudem feceris :

19. Vous savez les commandemens : Vous ne commettrez point d'adultere : Vous ne tuerez point : Vous

16. *autr.* Il les embrassa en même-temps , & leur imposant les mains , il les benit.

18. *lett.* Nul n'est bon que Dieu seul.

204 LE SAINT EVANGILE
ne déroberez point: Vous ne Honora patrem tuum & porterez point faux témoignage: Vous ne ferez tort à personne; Honorez votre pere & votte mere.

20. Il lui répondit: Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse.

21. Et J es u s jettant la vûe sur lui, l'aima, & lui dit: Il vous manque encore une chose: Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, & vous aurez un tresor dans le ciel; puis venez, & me suivez.

22. Mais cet homme affligé de ces paroles, s'en alla tout triste, parcequ'il avoit de grands biens.

23. Alors J es u s regardant autour de lui, dit à ses disciples: Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu!

24. Et comme les disciples étoient tout étonnés de ce discours, J es u s ajoûta: Mes enfans, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses, en-

21. gr. vous étant chargé de la croix.

20. At ille respondens, ait illi: Magister, hæc omnia observavi à juventute mea.

21. Jesus autem institutus eum, dilexit eum, & dixit ei: Unum tibi deest: Vade, quæcumque habes vende, & da pauperibus, & habebis thesaurum in cælo: & veni, sequere me.

22. Qui contristatus in verbo, abiit moerens: erat enim habens multas possessiones.

23. Et circumspiciens Jesus, ait discipulis suis: Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei introibunt!

24. Discipuli autem obstupescabant in verbis ejus. At Jesus rurius respondens, ait illis: Filioli, quam difficile est, confidentes in pecunias in regnum Dei intrare!

trent dans le royaume de Dieu !

25. Facilius est came-
lum per foramen actus
treasure, quam divitem
intrare in regnum Dei.

26. Qui magis ad
mirabantur, dicentes ad
semetipos : Et quis po-
test salvus fieri ?

27. Et intuiens illos
Jesus, ait : Apud homi-
nes impossible est, sed
non apud Deum ; om-
nia enim possibilia sunt
apud Deum.

28. Et cœpit ei Pe-
terus dicere : Ecce nos
dimisimus omnia, & se-
cuti sumus te.

29. Respondens Jesus,
ait : Amen dico vobis :
Nemo est, qui relique-
rit domum, aut frates,
aut sorores, aut patrem,
aut matrem, aut filios,
aut agros, propter me,
& propter Evangelium.

30. qui non accipiat
centies tantum, nunc
in tempore hoc, domos,
& frates, & sorores,
& matres & filios, &

36. disolent ea eux-mêmes, 29. gr. ou sa femme,

25. Il est plus aisè qu'un
chameau passe par le trou
d'une éguille, que non pas
qu'un riche entre dans le
royaume de Dieu.

26. Ils furent remplis d'un
étonnement encore beau-
coup plus grand, & ils se
disoient l'un à l'autre : Et qui
peut donc être sauvé ?

27. Mais Jesus les regardant,
leur dit : Cela est im-
possible aux hommes, mais
non pas à Dieu ; car toutes
choses sont possibles à Dieu.

28. Alors Pierre prenant *Mari*:
la parole, lui dit : Pour nous, 29. 27.
Luc. 18.
vous voyez que nous avons 18.
tout quitté, & que nous vous
avons suivi.

29. Jesus répondit : Je
vous dis en vérité, que per-
sonne ne quittera pour moi
& pour l'Evangile, la maison,
ou ses frères, ou ses sœurs,
ou son père, ou sa mère, & ou
ses enfans, ou ses terres,

30. que présentement dans
ce siècle même il ne reçoive
cent fois autant de maisons,
de frères, de sœurs, de mères,

206 Le saint Evangile
d'enfans, & de terres, / avec
des persecutions, & dans le
siecle à venir la vie éternelle.

Math.
29. 30.

31. Mais plusieurs de ceux
qui auront été les premiers,
seront les derniers ; *& plus-
ieurs* de ceux qui auront été
les derniers, seront les pre-
miers.

Suprà 9.
10.
Luc. 18.
31.

32. Lorsqu'ils étoient en
chemin pour aller à Jérusa-
lem, Jésus marchoit devant
eux, & ils étoient tout éton-
nés, & le suivoient laisis de
crainte. Et Jésus prenant
à part de nouveau les douze
disciples, commença à leur
dire ce qui lui devoit arriver.

33. Nous allons, comme
vous voyez, à Jérusalem ; &
le Fils-de-l'homme sera livré
aux Princes des Prêtres, aux
Scribes & aux Sénateurs ; ils
le condamneront à la mort, &
ils le livreront aux Gentils,

34. ils le traieront avec
moquerie *&* avec outrage ;
ils lui cracheront au visage ;
ils le fouetteront ; ils le fe-
ront mourir, & il ressusci-
tera le troisième jour.

Math.
20. 20.

35. Alors Jacque & Jean
fils de Zébedée, vinrent à
l'aut. au milieu même des persecutions.

agros, cum persecutio-
nibus, & in seculo fu-
turo vitam æternam.

31. Multi autem e-
runt primi novissimi, &
noyissimi primi.

32. Erant autem in
via ascendentis Jeroso-
lymam, & præcedebat
illos Jésus, & stupebant,
& sequentes timebant.
Et assūpens iterum duo-
decim, cœpit illis dicere
qua essent ei eventura.

33. Quia ecce ascen-
dimus Jerosolymam, &
Filius hominis tradetur
Principibus Sacerdo-
tum, & Scribis, & se-
niорibus, & damnabunt
eum morte, & tradent
eum gentibus ;

34. & illudent ei, &
confundent eum, & fla-
gellabunt eum, & inter-
ficien t eum ; & tertia die
resurget.

35. Et accedunt ad
eum Jacobus & Joannes

34. lett. montant à.

¶ illi Zebedæi, dicentes : Magister, volumus, ut quocunque petierimus, facias nobis.

lui, & lui dirent : Maître, nous // voudrions bien que vous fassiez pour nous tout ce que nous vous demanderons.

36. At ille dixit eis : Quid vultis ut faciam vobis ?

37. Et dixerunt : Da nobis, ut unus ad dexteram tuam, & alius ad sinistram tuam, sedemus in gloria tua.

38. Jesus autem ait eis : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem, quem ego bibo ; aut baptismo, quo ego baptizor, baptizari ?

39. At illi dixerunt ei : Possumus. Jesus autem ait eis : Calicem quidem, quem ego bibo, bibetis ; & baptismum, quo ego baptizor, baptizabimini :

40. sedere autem ad dexteram meam, vel ad sinistram, non est mecum dare vobis. sed quibus paratum est.

36. Il leur répondit : Que voulez-vous que je fasse pour vous ?

37. Accordez-nous, lui dirent-ils, que dans votre gloire nous soyons assis, l'un à votre droite, & l'autre à votre gauche.

38. Mais JESUS leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je // dois boire, & être batisés du batême dont je // dois être batié ?

39. Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et JESUS repartit : Vous boirez en effet le calice que je dois boire, & vous serez batisés du batême dont je dois être batié :

40. mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner ; mais ce sera pour ceux à qui il a été préparé.

. 35. *lett. voulons que vous fassiez pour nous,*

. 38. *lett. boi.*

Ibid. lett. suis batis.

42. Et les dix autres ayant entendu ceci , en concurent de l'indignation contre Jaque & Jean.

Inc. 22. 42. C'estpourquoi Jesus les appellant à lui, leur dit : Vous savez que ceux qui ont l'autorité de commander aux peuples , exercent une domination sur eux , & que leurs Princes les traitent avec empire.

25. 43. Il n'en doit pas être de même parmi vous ; mais si quelqu'un veut y devenir le plus grand , il faut qu'il soit prêt à vous servir :

44. // & quiconque voudra être le premier d'entre vous , doit être le serviteur de tous.

45. Car le Fils-de-l'homme même n'est pas venu pour être servi , mais pour servir , & donner sa vie pour la redemption de plusieurs.

46. Après cela ils vinrent à Jericho : & comme il sortoit de Jericho avec ses disciples , suivi d'une grande troupe de peuple , un aveugle nommé

Matt.
20. 29.
Lnc. 18.
35.

41. Et audientes de cem , ceperunt indignati de Jacobo & Joanne.

42. Jesus autem vocans eos , ait illis : Scitis quia hi , qui videntur principari gentibus , dominantur eis ; & Principes corum potestatem habent ipsorum.

43. Non ita est autem in vobis ; sed qui cunque voluerit fieri major , erit vester minister :

44. & quicunque voluerit in vobis primus esse , erit omnium servus.

45. Nam & Filius hominis non venit ut ministraret ei , sed ut ministraret , & daret animam suam redemtionem pro multis.

46. Et veniunt Jericho , & proficiscente eo de Jericho , & discipulis ejus . & plurimâ multitudine , filius Timaei Bartimaeus ca-

43. *Minister* , qui est moins que *servus* , du verset suivant.
44. *autr.* & si quelqu'un veut être le premier d'entre vous , il faut qu'il soit l'esclave de tous,

cus ;

tus, sedebat juxta viam
mendicans,

Bartimée, fils de Timée, qui
étoit assis sur le chemin pour
demander l'aumône,

47. qui cum audisset
quia Jésus Nazarenus
est, cœpit clamare, &
diceret: Jésu, fili David,
miserere mei.

48. Et comminabam-
tur ei multi ut taceret:
at ille multò magis cla-
mabat: Fili David, mi-
serere mei.

49. Et stans Jésus
præcepit illum vocari.
Et vocant cæcum, di-
centes ei: Animæquior
esto, surge, vocat te.

50. Qui projecto ve-
stimento suo, exilens
venit ad eum.

51. Et respondens Je-
sus dixit illi: Quid tibi
vis faciam? Cæcus au-
tem dixit ei: Rabboni,
ut videam.

52. Jesus autem ait
illi: Vade, fides tua te
salvum fecit. Et confe-
stim vidi, & sequeba-
tur cum in via.

49. ayant appris que c'étoit
Jésus de Nazareth, se mit
à crier: Jésus, fils de Da-
vid, ayez pitié de moi.

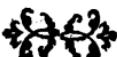
48. Et plusieurs le repre-
noient rudement, & lui di-
soient qu'il se tut; mais il
croito encore beaucoup plus
haut: Fils de David, ayez
pitié de moi.

49. Alors Jésus s'étant
arrêté, commanda qu'on l'ap-
pellât. Et quelques-uns ap-
pellerent l'aveugle, lui di-
sant: Ayez bonne esperance,
levez-vous, il vous appelle.

50. Aussi-tôt il jeta son
manteau, & se levant il vint
à Jésus.

51. Et Jésus lui dit: Que
voulez-vous que je vous
fasse: L'aveugle lui répondit:
Maître, faites que je voie.

52. Allez, lui dit Jésus,
votre foi vous a sauvé. Et il
vit au même instant, & il
suivoit Jésus dans le che-
min.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 29. 30. *P*ersonne ne quittera pour moi & pour l'Evangile, sa maison, ou ses frères... que présentement dans ce siècle même, il ne reçoive cent fois autant... avec des persécutions, &c.

Il y a une grande différence entre la philosophie & le christianisme. On peut être aux yeux du monde un grand Philosophe, en quittant extérieurement les biens du siècle; quoiqu'on ne se quitte pas soi-même, & qu'on soit peut-être d'autant plus rempli d'orgueil au-dedans de soi, qu'on s'est dépouillé de plus de choses en apparence. Mais on n'est Chrétien parfait aux yeux de Dieu & de l'Eglise, que lorsqu'on quitte toutes ces choses pour J e s u s - C H R I S T & pour l'Evangile; c'est-à-dire, pour imiter J e s u s - C H R I S T, & pour pratiquer les saintes maximes de son Evangile, en se renonçant soi-même, & se consacrant intérieurement à Dieu. Car il est aisé, dit saint Paulin, de quitter des choses qui ne nous sont que purement extérieures, & comme un manteau, ou un habit dont on se dépouille. Mais la grande difficulté est de consacrer à Dieu ce qui est vraiment à nous, c'est-à-dire, notre cœur, notre ame, & notre chair même, en rendant nos corps comme des hosties vivantes pour la gloire du Seigneur. Ce n'est pas que l'Evangile oblige, pour être Chrétien, d'abandonner tous ses proches, & tous ses biens, puisqu'on peut

Paulin.
ep. 2.

être au milieu de ses parens , & dans la possession de ses richesses , très-bon Chrétien , par l'usage évangélique de toutes ces choses . Aussi le même saint Paulin répondant à son ami Severe Sulpice , qui l'avoit loué d'avoir tout vendu & tout donné pour l'amour de JESUS-CHRIST , & qui se blâmoit lui même de n'en avoir pas ainsi usé , il lui dit ces excellentes paroles : Confiderez , je vous prie , qu'il y a divers partages de graces , & différentes mesures de dons , qu'un même Seigneur distribue , comme il lui plaît , à tous les membres de son corps mystique : & remarquez en même- temps combien vous avez reçû pour votre part , lorsque Dieu vous a donné le partage de ceux qui ont vécu dans la perfection de la loi , en pos- sedant de telle sorte les biens de la terre , qu'ils n'en étoient point possédés eux - mêmes , & n'ayant jamais préféré l'amour ni de ces biens , ni de leurs proches à l'amour de Dieu , & à ce qu'ils lui devoient..... Et je ne sai , ajoute ce Saint , si ce n'est point même l'effet d'une foi plus forte , & d'un cœur plus ferme & plus constant , d'être , comme vous , au milieu des feux , sans brûler , & au milieu de tant de pieges , sans s'y laisser prendre , & de toucher à la poix , sans néanmoins en être souillé ; que de se hâter par un sentiment de sa faiblesse , d'éloigner de soi des choses ausquelles on craignoit de s'atta- cher : *Atque haud scio , an fortioris fidei judican- da sit ista constancia & firmitas cui cordis , quā inter ignes non ureris ; inter laqueos non caperis ; picem tangis , nec inquinaris ; quām eorum , quos tu fortes putas , ego autem infirmiores arbitror judican- dos ; quia non credentes infirmitati sua , festinaver-*

o ij

runt alienare omnia, quibus inbarere timuerunt.

Ce qui est donc du précepte évangélique, est d'être prêt de quitter & tous ses biens & tous ses proches, si l'amour de Dieu & notre devoir nous y obligent, c'est-à-dire, si nous ne pouvons les conserver sans manquer à cet amour & à ce devoir. Et c'étoit-là, selon saint Paulin, la perfection de la loi. Mais la perfection de l'Évangile va plus loin, puisqu'elle porte à tout quitter actuellement pour JESUS-CHRIST, comme avoient fait les Apôtres, qui quitterent tout afin de le suivre, & de prêcher l'Évangile, tant par leurs paroles, que par leur exemple. Or le Fils de Dieu leur promet ici, & à tous ceux qui les auront imités, *le centuple* de ce qu'ils auront quitté, non seulement *dans le siècle futur*, où *la vie éternelle*, qu'ils recevront, reparera d'une maniere infinie la perte de toutes ces choses; mais dès à présent *dans ce siècle même*, pour les raisons que l'on a marquées en expliquant ces mêmes paroles de Matth.
19.27.

Saint Marc rapporte en ce lieu une parole très-remarquable du Sauveur, lorsqu'après avoir déclaré que ceux qui auront quitté toutes choses pour son amour, en recevront le centuple dès ce monde, il ajoute ; *avec des persecutions*. Comme les disciples du Fils de Dieu, entendant parler de récompense au centuple dès cette vie, auroient pu avoir en vûe ces récompenses temporelles, en abandonnant toutes choses pour le suivre, & se promettre ici-bas une espece de felicité humaine & terrestre ; il leur apprend en leur parlant aussitôt *de persecutions*, qu'ils ne devoient nullement se proposer dans son service de jouir ici d'une

vie calme, & d'une paix de Philosophe. Le centuple qu'il leur promet se doit donc entendre principalement des biens spirituels, des consolations interieures, & de la joie toute sainte qui se goûte dans la charité qui unit ensemble les vrais serviteurs de Dieu; & non des richesses & des plaisirs de la terre, qui sont le partage de ceux qui aiment le siecle. Car la parole de saint Paul, qui nous assure que *tous ceux qui veulent vivre avec pieté en J E S U S-C H R I S T, souffriront par-secution*, ^{2. Tim. 3. 12.} se vérifiera dans tous les siecles. Et le même Apôtre nous exhorte de jeter les yeux sur J E S U S-C H R I S T, comme sur l'auteur & le ^{Hebr. 12. 2.} consommateur de la foi, ajoute, selon le texte grec: *Qu'au-lieu de la joie & du bonheur dont il pouvoit jouir, il a souffert la croix, en méprisant la honte & l'ignominie.*

Si donc le Sauveur nous promet dès la vie présente, dans le sens qu'on l'a marqué, le centuple de ce que nous avons quitté pour l'amour de lui, il nous promet en même-temps des persecutions, comme la récompense même de notre foi, qui nous aura fait renoncer à toutes ces choses. Car comme la gloire du Chrétien est d'être conforme à l'image du Fils de Dieu; & qu'il est dit du Fils de Dieu dans un Prophète, *Qu'il a lament été rassasié d'opprobres;* ^{3. 30.} aussi un Chrétien doit mettre sa gloire dans ses souffrances, afin que plus il aura pris de part à la croix de J E S U S-C H R I S T, plus il participe un jour à sa gloire: *Si compatimur, ut & conglarificemur.* Ainsi plus ^{Rom. 8. 17.} Dieu lui présente d'occasions de souffrir; plus il récompense en quelque sorte sa pieté, qui lui a fait tout quitter pour l'amour de lui, puisqu'il

^{Rom. 5.} multiplie en même-temps ses couronnes. C'est là sans doute un centuple, connu de peu de personnes, & encore moins goûté. Mais saint Paul le connoissoit & le goûtoit parfaitement lorsqu'il disoit : *Nous nous glorifions même dans nos différentes afflictions, sachant que l'affliction prodigue la patience, la patience l'épreuve, & l'épreuve l'espérance.*

^{v. 32.} *Lorsqu'ils étoient en chemin pour aller à Jérusalem, Jésus marchoit devant eux ; & ils étoient tout étonnés. & le suivoient saisis de crainte. Et Jésus prenant à part de nouveau les douze disciples, commença à leur dire ce qui lui devoit arriver.*

^{cap. 9.} ^{60.} On a vu auparavant, que le Fils de Dieu avoit déjà averti ses Apôtres qu'il devoit être livré entre les mains des hommes, & mis à mort, & ressusciter le troisième jour. Ainsi ce que dit saint Marc en ce lieu : *Qu'il commença à leur dire ce qui lui devoit arriver*, est seulement une manière de parler, qui ne signifie autre chose, sinon que Jésus les entretenoit de ce qui lui arriveroit dans Jérusalem. Il prenoit toujours le temps qu'ils étoient seuls, pour leur parler de ce grand mystère, qui étoit beaucoup au-dessus de la portée du commun du peuple. Et c'est pour cette raison qu'il est dit ici : *Que Jésus prit encore à part les douze disciples pour leur en parler.* Un ancien Auteur a remarqué, Que Jésus marchoit devant eux, allant à Jérusalem pour y mourir ; & qu'eux le suivoient tout étonnés & saisis de crainte ; parce, dit-il, qu'il vouloit leur faire connoître que c'étoit volontairement qu'il alloit où il sauroit bien qu'il devoit souffrir la mort. Il mar-

Theoph.
in hunc
vnum.

choisit donc à leur tête comme leur chef, & comme chef intrepide. Les Apôtres au-contreire le *suivoient*, n'allant sans doute en Judée qu'avec peine, comme en un lieu où les Juifs avoient conspiré sa mort. C'estpourquoi même il est dit, qu'ils étoient faisis *d'étonnement & de crainte*. Car ils ne pouvoient assez admirer, comme dit un Interprete, cette grandeur d'ame & cette force extraordinaire d'esprit, avec laquelle il alloit ainsi s'exposer à une mort très-certaine. Et ils craignoient, selon la pensée du pieux Bede, ou d'être eux-mêmes tués aussi avec lui, ou au moins d'être privés tout-d'un-coup de la présence de celui qui étoit alors toute leur consolation & tout leur soutien. *Ecce*, leur dit-il, *accendimus Ierosolymam*; c'est-à dire: Voici pour la dernière fois que nous allons à Jerusalem; parce que c'est-là que le Fils-de-l'homme doit mourir; comme je vous l'ai déjà prédit. Mais si vous êtes étonnés des *outrages*, & de la mort que les princes des Prêtres, les Docteurs & les Senateurs *lui feront souffrir*, envisagez aussi-tôt la gloire de sa promise *resurrection*. Et concevez bien que celui qui aura le pouvoir de *ressusciter le troisième jour*, pourroit bien plus aisément empêcher sa mort, si lui-même ne vouloit mourir, & procurer en mourant le salut des hommes. Envisageons donc aussi nous autres, au milieu des confusions & des souffrances, qui sont comme inseparables de sa pieté, la resurrection de JESUS-CHRIST, comme l'image & le gage de la nôtre. N'allons pas à Jerusalem avec frayeur, comme les Apôtres y alloient alors; mais allons-y avec joie & avec confiance, pourvu que nous suivions véritablement JESUS-

o iiiij

Beda in
humelior

C H R I S T. Car ceux qui le suivent ne doivent point être étonnés de sa croix & de ses souffrances , lorsqu'ils envisagent ce poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire , que doit produire en nous , comme dit saint Paul , le moment si court & si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie .

v. 52. Alors J E S U S lui dit : Votre foi vous a sauvé . Et il vit au même instant , & il suivait J E S U S dans le chemin .

Matt.
20. 29.
&c. On a déjà expliqué dans saint Matthieu l'histoire de la guérison de cet aveugle ; & on a tâché de concilier autant qu'on a pu ce qu'il y a de différent dans les trois Evangelistes qui en ont parlé . Il suffit donc d'éclaircir ici deux ou trois circonstances particulières qui n'ont point été touchées ailleurs . On voit en différentes occasions , que le Fils de Dieu guérissant quelque malade , lui disoit cette parole : Votre foi vous a sauvé ; parce qu'ordinairement lorsqu'il en vouloit guérir quelqu'un , il lui inspiroit cette foi vive , qui lui faisoit espérer d'être guéri . Et ainsi sa guérison étoit doublement un don de Dieu ; puisqu'elle étoit un fruit de sa foi , & que sa foi étoit elle-même une grace du Seigneur . Mais elle paroît d'une manière toute singulière dans cet aveugle nommé Bartimée , & c'étoit avec beaucoup de raison qu'elle meritoit l'éloge de J E S U S - C H R I S T . Car si l'on se représente ce que l'on a dit sur saint Matthieu , que cet aveugle étoit d'abord , selon saint Luc , le long du chemin par où passa le Sauveur avant que d'entrer dans Jericho ; & que n'ayant pu obtenir cette première fois sa guérison , il alla se mettre de l'autre côté de Jericho , où J E S U S

Luz. 18.
35.

devoit passer au sortir de cette ville, pour aller à Jérusalem ; & si l'on considere de plus la perseverance avec laquelle il crio, & redoubla même ses cris à mesure qu'on s'efforçoit davantage de lui imposer silence, on sera très - convaincu que sa foi étoit vraiment grande, & meritoit bien que J E S U S - C H R I S T s'arrêtât pour l'exaucer en le guerissant. C'étoit donc véritablement, comme le dit le Sauveur, *sa foi qui l'avoit sauvé*. Car ce fut à la grandeur de sa foi qu'il voulut accorder sa guerison : au-lieu que d'autres malades étoient quelquefois gueris par un effet de la foi de ceux qui les présentoient.

Secondement, il est remarquable que l'Evangile dit de cet aveugle, *Que J E S U S - C H R I S T s'étant arrêté pour l'appeler, il jeta aussi-tôt son manteau*, pour pouvoir venir le trouver plus vite. Car il y a des obstacles qui nous empêchent de courir à J E S U S - C H R I S T lorsqu'il nous appelle. Et c'est souvent un des effets les plus sensibles de la foi vive qui accompagne la grace par laquelle Dieu nous invite interieurement à son service, de nous inspirer, comme à cet aveugle, une grande ardeur pour nous dépouiller de ce qui pourroit nous retarder, & ralentir notre course vers celui qui nous appelle.

En troisième lieu, il est dit de cet aveugle, qu' aussi-tôt qu'il fut gueri, il se mit à suivre le Fils de Dieu *dans le chemin*; c'est-à-dire, qu'il fit connoître sa guerison, en se conduisant alors lui-même, au-lieu qu'il avoit besoin auparavant d'un conducteur, & marchant après son suprême me decin, par un effet de son humble reconnaissance, qui le portoit à publier le miracle par lequel il

218 **L**A SAINTE-EVANGELIE
avoit été guéri, & à s'attacher à son bienfaiteur.
Telle est l'image très-naturelle de la disposition
qui se doit aussi rencontrer dans les aveugles spi-
rituels, que la lumiere de la verité & la grace
du Fils de Dieu a éclairés d'une maniere beaucoup
plus miraculeuse , quoiqu'invisible. Ils étoient
aveugles, parcequ'ils étoient privés de la vraie
lumiere des ames, qui est le Verbe fait hom-
me, pour éclairer tous les hommes. Mais après
que JESUS-CHRIST par sa grace leur a rendu
la lumiere spirituelle qu'ils avoient perdue, ils
commencent alors à le suivre comme leur chef
& leur modelle. Et comment suivent-ils JESUS ?
En marchant dans le chemin où il a marché. Car
c'est là & l'effet, & la marque la plus visible de
leur guérison, de marcher, comme dit saint Paul,
dans la voie de Dieu, de la maniere qu'ils ont appris
qu'ils y doivent marcher pour lui plaisir. Et c'est comme il dit encore, en observant les préceptes que JESUS-CHRIST nous a donnés, & en accomplissant la volonté du Seigneur, qu'on marche après lui dans cette voie.



C H A P I T R E XI.

Math.
21. 1.
Luc. 19.
29.

1. **L**orsqu'ils approchoient de Jérusalem , étant près ¹¹ de Béthanie vers la montagne des Oliviers, il envoya deux de ses disciples,

2. & leur dit : Allez à ce

i.e. gr. de Bethphagé , &c.

1. **E**T cum appropinquarent Jerosolymæ & Bethaniæ ad montem Olivatum , mittit duos ex discipulis suis ,

2. & ait illis : Ite in

castellum, quod contra vos est ; & statim introcuntes illuc, invenientis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum se lit, solvite illum, & adducite.

3. Et si qui vobis dixerit : Quid facitis ? dicit : Quia Domino necessarius est ; & continuo illum dimittere huc.

4. Et abeuntes inuenierunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, & solvunt eum.

5. Et quidam de illic stantibus, dicebant illis : Quid facitis solventes pullum ?

6. Qui dixerunt eis sicut præcepérat illis Jesus, & dimiserunt eis.

7. Et duxerunt pul lum ad Jesum, & imponunt illi vestimenta sua, & sedit super eum.

8. Multi autem ve stimenta sua strayerunt in via. Alii autem frondes cædebant de arboribus, & fermebant in via.

village qui est devant vous ; & si-tôt que vous y ferez entrés, vous trouvez un ânon lié, sur lequel nul homme n'a encore monté ; déliez-le, & me l'amenez.

3. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi faites-vous cela ? dites-lui : C'est que le Seigneur en a besoin ; & il le laissera amener ici aussi-tôt.

4. Y étant allés, ils trouverent l'ânon qui étoit attaché dehors auprès d'une porte entre deux chemins, & ils le délierent.

5. Quelques-uns de ceux qui étoient là, leur dirent : Que faites-vous ? Pourquoi déliez-vous cet ânon ?

6. Ils leur répondirent comme Jesus le leur avoit ordonné ; & ils le leur laissèrent emmener.

7. Ainsi ayant amené l'ânon à Jesus, ils le couvrirent de leurs vêtemens, & il monta dessus.

8. Plusieurs aussi étendirent leurs vêtemens le long du chemin. D'autres coupoyent des branches d'arbres, & les jettoient par où il passoit.

220 LE SAINT EVANGILE

Math.
21. 9.

9. Et tant ceux qui marchoient devant, que ceux qui suivoient, crioient : Hosanna, *salut & gloire.*

Luz. 19.
38.
Pf. 117.
26.

10. Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur : beni soit le regne de notre pere David, que nous voyons arriver : Hosanna, *salut & gloire* au plus haut des cieux.

Math.
21. 10.

11. Jesus étant ainsi entré dans Jérusalem, *s'en vint* au temple : & après avoir tout regardé, comme il étoit déjà tard, il s'en alla à Béthanie avec les douze Apôtres.

12. Le lendemain, lorsqu'ils sortoient de Béthanie, il eut faim ;

Math.
21. 19.

13. & voyant de loin un figuier qui avoit des feuilles, il y alla pour voir s'il y pourroit trouver quelque chose ; & s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles ; car ce n'étoit pas le temps des figues.

14. Alors Jesus dit au figuier : Qu'à jamais nul ne mange plus de toi aucun fruit : ce que ses disciples entendirent.

15. Etant revenus à Jérusalem,

16. *auer une anaée de figures.*

9. Et qui præibant ; & qui sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna :

10. Benedictus qui venit in nomine Domini : benedictum quod venit regnum patris nostri David : Hosanna in excelsis.

11. Et introivit Ierusalem in templum : & circumspexit omnibus, cum jam vespera esset hora, exiit in Béthaniam cum duodecim.

12. Et aliâ die cum exirent à Béthanie, esuruit ;

13. cumque vidisset à longè ficum habentem folia, venit, si quid forte inveniret in ea : & cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia ; non enim erat tempus ficatum.

14. Et respondens dixit ei : Jam non amplius in æternum ex te fructum quisquam manducet ! & audiebant discipuli ejus.

15. Et veniunt Je-

15. & cùm intrasset in templum , excepit ejicere vendentes & ementes in templo , & mensas numulariorum , & cathedras vendentium columbas evertit :

16. & non sinebat ut quisquam transferret vas per templum.

17. Et docebat dicens eis : Nonne scriptum est : Quia domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus ? Vos autem fecistis eam speluncam latronum.

18. Quo audito , Principes Sacerdotum & Scribae quærebant quomodo eum perderent : timebant enim eum , quoniam universa turba admirabatur supra doctrinam ejus.

19. Et cùm vespera facta esset egrediebatur de civitate.

20. Et cùm manè transirent , viderunt sicum aridam factam à radicibus.

21. Et recordatus Petrus , dixit ei : Rabbi , ecce ficus , cui maledixisti , aruit.

salem , il entra dans le temple , d'où il chassa ceux qui y vendoient , & qui y achetoient ; & il renversa les tables des banquiers , & les bancs de ceux qui vendoient des colombes :

16. & il ne permettoit pas que personne transportât aucun utensile par le temple.

17. Il les instruisoit aussi en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appellée la maison de priere pour toutes les nations ? Et cependant vous en avez fait une grotte de voleurs . *Isai. 56. 7. Jereme. 7. 11.*

18. Ce que les Princes des Prêtres & les Scribes ayant entendu , ils cherchoient un moyen de le perdre ; car ils le craignoient , parceque tout le peuple étoit ravi en admiration de sa doctrine.

19. Et lorsqu'il étoit déjà tard , il sortit de la ville.

20. Le lendemain matin ils virent en passant le figuier , qui étoit devenu sec jusqu'à la racine.

21. Et Pierre se souvenant de la parole de Jésus Christ . lui dit : Maître , voyez comme le figuier que vous avez

222 LE SAINT EVANGILE
maudit, est devenu sec.

22. JESUS lui répondant, leur dit : Ayez // de la foi en Dieu :

23. je vous dis en vérité, que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là, & te jette dans la mer, & cela sans hésiter dans son cœur, mais croyant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il // le verra en effet arriver.

24. C'est pourquoi je vous le dis : Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, & il vous sera accordé.

25. Mais lorsque vous vous présenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Pere qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos pechés.

26. Que si vous ne pardonnez point, votre Pere qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos pechés.

27. ils retournerent encore à Jerusalem. Et JESUS se promenant dans le temple, les Princes des Prêtres, les Scribes, & les Se-

Math.

21. 21.

Math.

7. 7. G

21. 22.

Luc. 11.

9.

Math.

6. 14.

28. 35.

Luc. 20.

1.

22. Et respondens Iesus ait illis : Habete fidem Dei :

23. amen dico vobis, quia quicunque dixerit huic monti : Tollere, & mittere in mare, & non habes taverit in corde suo, sed crediderit, quia quodcumque dixerit, fiat, fieri ei.

24. Propterea dico vobis, omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, & evenient vobis,

25. Et cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem, ut & Pater vester, qui in caelis est, dimittat vobis peccata vestra.

26. Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester, qui in caelis est, dimittet vobis peccata vestra.

27. Et veniunt rursum Jerosolymam. Et cum ambularet in templo, accedunt ad eum summi Sacerdotes, & Scribe, & Seniores,

22. letter, la foi de Dieu, 23. letter, lui sera faite.

28. & dicunt ei : In qua potestate hæc facis ? Et quis dedit tibi hanc potestatem ut ista facias ?

29. Jesus autem , respondens , ait illis : Interrogabo vos & ego unum verbum , & respondete mihi , & dicam vobis in qua potestate hæc faciam.

30. Baptismus Joannis de cælo erat , an ex hominibus , respondete mihi ?

31. At illi cogitabant secum , dicentes : Si dixerimus : De cælo , dicer : Quare ergo non credidistis ei ?

32. Si dixerimus : Ex hominibus , timemus populum : omnes enim habebant Joannem quia verè Propheta esset.

33. Et respondentes dicunt Iesu : Nescimus . Et respondens Iesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.

29. lett. répondez , & je vous dirai aussi , &c.

nateurs le vinrent trouver ,

28. & lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ceci ; & qui vous a donné l'autorité de faire ce que vous faites ?

29. Jesus leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire ; & après que vous m'y aurez répondu , je vous dirai par quelle autorité je fais ceci.

30. Le batême de Jean étoit-il du ciel , ou des hommes , répondez-moi ?

31. Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il étoit du ciel , il nous dira : Pourquoi donc ne l'avez-vous pas cru ?

32. Que si nous disons qu'il étoit des hommes , nous avons à craindre le peuple ; parceque tout le monde consideroit Jean comme ayant été véritablement Prophète.

33. Ainsi ils répondirent à Jesus : Nous ne savons . Et Jesus leur dit : Je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ceci.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 20. 21. *L*e lendemain matin ils virent en passant le figuier, qui étoit devenu sec jusqu'à la racine. Et Pierre se souvenant de la parole de JESUS-CHRIST, lui dit : Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit est devenu sec.

Matt.
21. 19. Il est dit dans saint Matthieu, que le figuier devint sec dans le moment que JESUS-CHRIST l'eut maudit. Mais il est dit seulement ici, que le lendemain les disciples virent en passant ce figuier séché jusqu'à la racine, & qu'ils le firent remarquer au Fils de Dieu. Cela s'éclaircit facilement si l'on considere que le figuier sécha dans l'instant que le Sauveur lui eut donné sa malédiction ; mais que les disciples ne s'en apperçurent que le lendemain lorsqu'ils passerent devant. Ainsi, quoique saint Matthieu témoigne qu'aussi-tôt après que JESUS-CHRIST eut maudit cet arbre, ses disciples en furent dans l'admiration, & lui dirent : *Voyez comme ce figuier est devenu sec en un instant* ; il y a sujet de croire que ce saint Evangeliste a rapporté tout de suite, ce qui néanmoins n'est arrivé, selon saint Marc, que le jour suivant.

Matt.
17. 19. On a expliqué ailleurs ce que JESUS-CHRIST dit à ses disciples de la vertu toute divine de la foi, capable de transporter les montagnes d'un lieu en un autre ; cette foi dont parle saint Paul, lorsqu'il s'écrie : *Quand j'aurois toute la foi possible, jusqu'à*

*2. Cor.
43. 2.*

jusqu'à transporter les montagnes. Mais on pourroit seulement demander ici ce que le Sauveur entend , lorsqu'il declare que le propre de cette foi est de *n'hesiter point dans son cœur.* JESUS-CHRIST nous oblige-t-il donc par là à n'avoir jamais aucun doute , que le Seigneur ne nous accorde les plus grands miracles lorsque nous les lui demanderons ? Pour bien entendre ceci , il faut supposer premierement , qu'il ne peut jamais nous être permis de tenter Dieu. Et ce seroit le tenter de lui demander sans nécessité des miracles. Le temps des Apôtres étoit le temps des prodiges , parcequ'il étoit besoin alors d'établir la vérité de l'Évangile par l'éclat des œuvres miraculeuses & surnaturelles. Ainsi les Apôtres avoient cette foi dont parle saint Paul , qui est capable de transporter les montagnes. Et cette foi étoit telle , qu'ils *n'hesitoient point dans leur cœur* , étant toujours assurés que Dieu leur accorderoit ce qu'ils demandoient , parcequ'il les avoit rendu les dépositaires de sa puissance pour l'établissement de son Eglise , & que d'ailleurs ils ne lui demandoient rien que dans cette vûe , & pour cette fin , qui étoit l'essentiel de leur ministère.

L'on a vu aussi beaucoup de Saints ; à qui Dieu avoit donné un pouvoir égal à celui des Apôtres , pour faire divers prodiges en faveur des peuples. Tels ont été en orient , saint Gregoire surnommé le Taumaturge , & en occident , saint Martin , & plusieurs autres , à qui il sembloit que toute la nature fut soumise comme à Dieu même , parcequ'ils étoient eux - mêmes si parfaitement soumis à Dieu , qu'ils ne vouloient que ce que le Seigneur

226 EXPLICATION DU CHAP. XI.
vouloit, & qu'ainsi leur volonté étoit toujours accomplie, parcequ'elle étoit elle-même la volonté du Seigneur.

Disons donc que les Apôtres, & tous les hommes apostoliques *n'avaient point dans leur cœur*, toutes les fois qu'ils demandoient des miracles ; parceque c'étoit l'Esprit de Dieu qui les remplissoit, & qui les faisoit agir pour sa gloire & pour les divers besoins de son Eglise : mais ce seroit une illusion de s'imaginer qu'il nous fut permis de demander quand il nous plairoit des prodiges, ou par curiosité, ou sans une nécessité considérable ; & qu'il suffissoit pour les obtenir de *n'avoir point dans notre cœur*, lorsque d'ailleurs ni la grande gloire de Dieu, ni d'autres raisons très-pressantes ne l'exigent pas. On ne prétend pas néanmoins accourcir le bras du Seigneur, qui est encore tout-puissant pour operer des prodiges quand il lui plaît, & faire paroître sa gloire dans ses Saints ; mais ce qu'on peut dire en general, c'est qu'après que Dieu a établi si puissamment la vérité de son Eglise, par les miracles qu'ont faits les Apôtres, & tous les hommes apostoliques, par le sang de tant de Martyrs, dont les souffrances doivent être considerées comme les plus grands de tous les miracles, & par tant d'autres merveilles que la puissance de Dieu a fait éclater en divers siecles, il paroît moins de nécessité de demander ces sortes de prodiges, qui ont été plus particulierement nécessaires dans les premiers temps de l'établissement de l'Eglise. Notre foi présentement doit être une foi toute interieure, & toute appliquée à la priere, dans la vue de la grandeur infinie de Dieu, & du néant où nous

reduit devant lui notre extrême misère. Elle doit nous engager à lui demander avec confiance son divin secours , sans lequel nous sentons bien que nous ne pouvons accomplir par nous-mêmes ce qu'il nous commande. C'est de cette vive foi qui doit accompagner la priere, que saint Jacque dit: *Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous liberalement et sans reproche; & la sagesse lui sera donnée.* Mais qu'il la demande avec foi ET SANS HESITER ; car celi qui hésite dans son cœur, est semblable au flot de la mer, qui est agité & emporté çà & là par la violence du vent. Telle est donc la foi qui doit animer notre priere ; une foi qui ne soit point inconstante. Et le même Apôtre explique aussi-tôt en quoi consiste cette inconstance lorsqu'il ajoute: *Que l'homme qui a un cœur double est inconstant dans toutes ses voies.* Ainsi l'inconstance d'une foi qui ne sauroit obtenir de Dieu ce qu'elle demande, est causée , selon ce grand Saint, par la duplicité d'un cœur partagé entre Dieu & le monde ; entre l'amour de la vérité & la vanité des créatures ; entre l'esprit & la chair. Car dans ce partage de son cœur , il est impossible qu'il prie Dieu avec cette foi qui n'hésite point , & à laquelle J E S U S - C H R I S T , aussi-bien que son Apôtre , nous déclare que Dieu ne refusera point ce qu'elle demande.

Tout le reste de ce chapitre étant rapporté *Matthieu*, presque en mêmes termes dans saint Matthieu , il est inutile d'expliquer ici de nouveau ce qui a été déjà éclairci dans les explications de cet autre Evangéliste.



CHAPITRE XII.

*Ysaï. 5.
1. Jerem.
2. 21.
Matth.
21. 33.
Luc. 20.
9.*

1. **J**ESUS commença ensuite à leur parler en paraboles: Un homme, dit-il, planta une vigne, l'entoura d'une haie, & creusant dans la terre y fit un pressoir //, y bâtit une tour; & l'ayant louée à des vigneron, il s'en alla en un pays éloigné.

2. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs aux vigneron, pour recevoir ce qu'ils lui devoient du fruit de sa vigne.

3. Mais l'ayant pris, ils le // battirent, & le renvoyerent sans lui rien donner.

4. Il leur envoya encore un autre serviteur //, & ils le blesserent à la tête, & lui firent toutes sortes d'outrages.

5. Il leur en envoya encore un, qu'ils tuerent; & de plusieurs qu'il leur envoya ensuite, ils en battirent quelques-uns, & tuèrent les autres.

1. *lett. laium*, qui est une partie du pressoir.

2. *angr. fouetterent*.

1. **E**T cœpit illis in parabolis loqui: Vineam pastinavit homo, & circumdedit se, per, & fodit lacum, & ædificavit turrim, & locavit eam agricolis, & peregrè profectus est.

2. Et misit ad agricultoras in tempore ferum, ut ab agricultolis acciperet de fructu vineæ.

3. Qui apprehensum cum ceciderunt, & dimisérunt vacuum.

4. Et iterum misit ad illos alium servum, & illum in capite vulneraverunt, & contumelias affecerunt.

5. Et rursum alium misit, & illum occiderunt; & plures alios, quosdam cædentes, alios verò occidentes.

4. gr. qu'ils poursuivirent à coups de pierres;

6. Adhuc ergo , u-
pum habens filium ca-
rissimum , & illum mi-
fit ad eos novissimum ,
dicens : Quia revere-
buntur filium meum.

7. Coloni autem di-
xerunt ad invicem : Hic
est heres ; venite , occi-
damus eum , & nostra
erit hereditas.

8. Et apprehendentes
eum , occiderunt : & eje-
cerunt extra vineam.

9. Quid ergo faciet
Dominus vineæ ? Ve-
niet , & perdet colonos ,
& dabit vineam aliis .

10. Nec Scripturam
hanc legistis : Lapidem
quem reprobaverunt
ædificantes , hic factus
est in caput anguli :

11. à Domino factum
est istud ; & est mirabile
in oculis nostris ?

12. Et quæabant eum
tenere , & timuerunt
turbam ; cognoverunt
enim quoniam ad eos
parabolam hanc dixerit :
& reliquo eo , abierunt.

Enfin , ayant un fils uni-
que qu'il aimoit très-tendre-
ment , il le leur envoya en-
core après tous les autres , en
disant : Ils auront quelque
respect pour mon fils .

7. Mais ces vignerons di-
rent entr'eux : Voici l'heri-
tier ; allons , tuons-le , & l'he-
ritage sera à nous .

8. Ainsi s'étant saisis de
lui , ils le tuerent , & le jette-
rent hors de la vigne .

9. Que fera donc le Sei-
gneur de cette vigne ? Il vien-
dra lui-même , il exterminera
ces vignerons , & il donnera
la vigne à d'autres .

10. N'avez-vous point lu
cette parole de l'Ecriture :
La pierre qui avoit été rejet-
tée par ceux qui bâtissoient ,
est devenue la principale
pierre de l'angle :

11. c'est le Seigneur qui
l'a fait , & nos yeux le voient
avec admiration ?

12. Ceux à qui il parlait
cherchoient les moyens de
l'arrêter ; car ils virent bien
que c'étoit d'eux qu'il vouloit
parler dans cette parabole :
mais ils craignirent le peuple ;
c'est pourquoi le laissant là ,

Pſ. 117.

12.

Isai. 28.

16.

Matth.

22. 42.

AG. 4.

11.

Rom. 9.

33.

1. Petri 1.

2. 7.

ils se retirerent.

*Math. 22. 15.
Luc. 20. 20.*

13. Voulant ensuite le surprendre dans ses paroles, ils lui envoyèrent quelques-uns des Pharisiens & des Herodiens,

14. qui lui vinrent dire : Maître, nous savons que vous êtes sincère & véritable, & que vous n'avez regard à qui que ce soit ; car vous ne considérez point la qualité des personnes, mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité : // Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ? //

15. Mais Jésus connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez moi un denier, que je le voie.

16. Ils lui en apporterent un ; & il leur demanda : De qui est cette image, & cette inscription ? De César, lui dirent-ils.

17. Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César ; & à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils admirèrent sa réponse.

14. *ansr.* Est-il permis de payer le tribut à César, ou ne le paye-
ansr. nous, ou ne le payeons-nous
gions-nous point ?

13. Et mittunt ad eum quosdam ex Pharisæis, & Herodianis, ut eum caperent in verbo,

14. qui venientes dicunt ei : Magister, scimus quia verax es, & non curas quenquam, nec enim vides in faciem hominum, sed in veritate viam Dei doces : Licet dari tributum Cæsari, an non dabimus ?

15. Qui sciens versatiam illorum, ait illis : Quid me tentatis ? Afferite mihi denarium ut videam.

16. At illi attulerunt ei, & ait illis : Cujus est imago hæc, & inscriptio ? Dicunt ei : Cæsar.

17. Respondens autem Jésus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari, & quæ sunt Dei, Deo. Et mirabantur super eo.

Ibid. gr. *ajōtē* : Le payerons-nous, ou ne le payeons-nous pas ?

18. Et venerunt ad eum Sadducæi, qui dicunt resurrectionem non esse; & interrogabant eum dicentes :

19. Magister, Moyses nobis scripsit, ut si cuius frater mortuus fuerit, & dimiserit uxorem, & filios non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius, & resusciteret semen fratri suo.

20. Septem ergo fratres erant, & primus accepit uxorem, & mortuus est non relitto semine.

21. Et secundus accepit eam, & mortuus est, & nec iste reliquit semen, & tertius similiter;

22. & acceperunt eam similiter septem: & non reliquerunt semen; novissima omnium defuncta est & mulier.

23. In resurrectione ergo cum resurrexerint, cuius de his erit uxor; septem enim habuerunt eam uxorem?

24. Et respondebas Iesus, ait illis: Nonne idem erratis, non scientes Scripturas, neque virtutem Dei?

18. Après cela les Sadducæens, qui nient la résurrection, le vinrent trouver, & ils lui proposerent cette question :

19. Maître, Moïse nous a laissé par écrit : Que si un homme en mourant laisse sa femme sans enfans, son frère doit épouser sa femme, pour fonder des enfants à son frère mort.

20. Or il y avait sept frères, dont le premier ayant pris une femme, mourut sans laisser d'enfants.

21. Le second l'ayant épousée ensuite, mourut aussi sans enfans, & le troisième de même;

22. & tous les sept l'ont ainsi eue pour femme, sans qu'aucun ait laissé d'enfants; & enfin cette femme est morte elle-même la dernière.

23. Lors donc qu'ils resusciteront dans la résurrection générale, duquel d'entr'eux sera-t-elle femme, puisqu'elle l'a été de tous les sept?

24. Et Iesus leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur; parce que vous ne comprenez ni

232 LE S A I N T E V A N G I L E
les Ecritures , ni la puissance
de Dieu ?

25. Car lorsque les morts
seront ressuscités , les hom-
mes n'auront point de fem-
mes , ni les femmes de ma-
ris : mais ils seront comme
les Anges qui sont dans les
cieux .

*Exod.
3. 6.
Matth.
22. 32.*

26. Et quant à la resurrec-
tion des morts , n'avez-vous
point lu dans le livre de Moï-
se ce que Dieu lui dit dans le
buisson : Je suis le Dieu d'A-
braham , le Dieu d'Isaac , &
le Dieu de Jacob ?

*Matth.
22. 35.*

27. Or il n'est point le
Dieu des morts : mais des vi-
vans ; & ainsi vous êtes dans
une grande erreur .

28. Alors l'un des Docteurs
de la loi , qui avoit oui cette
dispute , voyant que J e s u s
avoit si bien répondu aux
Sadducéens , s'approcha de
lui , & lui demanda : Quel
étoit le premier de tous les
commandemens .

*Deut. 6.
4.*

29. Et Jesus lui répondit :
Le premier de tous les com-
mandemens *est celui-ci* : Ecou-
tez , Israel , le Seigneur votre
Dieu est le seul / Dieu :

29. gr. Seigneur .

15. Cùm enim à
mortuis resurrexerint ,
neque nubent , neque
nubentur ; sed sunt sicut
Angeli in cælis .

26. De mortuis au-
tem quòd resurgent ,
non legit's in libro
Moysi , super rubum
quomodo dixerit illi
Deus , inquiens : Ego
sum Deus Abraham , &
Deus Isaac , & Deus
Jacob :

27. Non est Deus
mortuorum , sed vivo-
rum ; vos ergo multūm
eratis .

28. Et accessit unus
de Scribis , qui audierat
illos conquirentes ; &
videns quoniam bene
illis responderit , inter-
rogavit eum quod esset
primum omnium man-
dato .

29. Jesus autem re-
pondit ei : Quia pri-
mum omnium manda-
tum est : Audi , Israel ,
Dominus Deus tuus ,
Deus unus est :

30. Et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & ex tota anima tua, & ex tota mente tua, & ex tota virtute tua. Hoc est primum mandatum.

31. Secundum autem simile est illi : Diliges proximum tuum tanquam te ipsum. Majus horum aliud mandatum non est.

32. Et ait illi Scriba : Benè, Magister, in veritate dixisti, quia unus est Deus, & non est aliis præter eum :

33. & ut diligatur ex toto corde, & ex toto intellectu, & ex tota anima, & ex tota fortitudine ; & diligere proximum tanquam seipsum, majus est omnibus holocaustibus, & sacrificiis.

34. Jesus autem videntis quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longè à regno Dei. Et nemo jam audiebat eum interrogare.

32. *ansr.* Maître, assûrément que ce que vous avez dit est très-
véritable, &c.

30. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de tout votre esprit, & de toutes vos forces. C'est là le premier commandement.

31. Et voici le second, qui est semblable au premier :

Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Il n'y a aucun autre commandement plus grand que ceux-ci.

32. Le Docteur lui répondit : // Maître, ce que vous avez dit est très-véritable, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que lui :

33. & que de l'aimer de tout son cœur, de tout son esprit, & de toute son ame, & de toutes ses forces, & son prochain comme soi-même, est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes, & que tous les sacrifices.

34. Jesus voyant qu'il avoit répondu sagement, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. Et depuis ce temps-là personne n'osoit plus lui faire de questions.

34. LE SAINT EVANGILE

35. Mais JESUS enseignant dans le temple leur dit : Comment les Scribes disent-ils que le CHRIST est fils de David ,

Pf. 109. 36. puisque David lui-même a dit par le Saint-Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assyez-vous à ma droite , jusqu'à ce que j'aie reduit vos ennemis à vous servir de marche-pied ?

Math. 22. 44. 37. Puis donc que David l'appelle lui-même son Seigneur , comment est il son fils ? Une grande partie du peuple prenoit plaisir à l'écouter.

Math. 25. 5. 38. Et il leur disoit en sa manière d'instruire : Gardez-vous des Docteurs de la loi , qui aiment à se promener avec de longues robes , & à être salués dans les places publiques ;

Luc. 1. 11. 39. à être assis dans les premières chaires dans les synagogues , & à avoir les premières places dans les festins :

Math. 23. 14. 40. qui devorent les maisons des veuves , sous pré-

40. gr. & qui font de longues prières , pour servir de prétexte à leur avarice .

35. Et respondens JESUS dicebat , docens in templo : Quomodo dicunt Scribæ Christum filium esse David ,

36. ipse enim David dicit in Spíitu sancto : Dixit Dominus Dominus meo : Sede à dextris meis : donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum à

37. Ipse ergo David dicit eum Dominum , & unde est filius ejus ? Et multa turba cum libenter audivit .

38. Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete à Scribis , qui volunt ita stolis ambulare , & salutari in foro ,

39. & in primis cathedris sedere in synagogis , & primos discubitus in cœnis :

40. qui devorant domos viduarum , sub ob-

tenu prolixæ orationis:
hi accipient prolixius
judicium.

texte qu'ils font de longues
prières. Ces personnes en re-
cevront une condamnation
plus rigoureuse.

41. Et sedens Jesus
contra gazophylacium,
aspiciebat quomodo tur-
ba jaſtaret æs in gazo-
phylacium, & multi di-
vites jaſtabant multa.

42. Cùm venisset au-
tem vidua una pauper,
misit duo minuta, quod
est quadrans.

43. Et convocans dis-
cipulos suos, ait illis :
Amen dico vobis, quo-
niam vidua hæc pauper
plus omnibus misit, qui
misérunt in gazophyla-
cium :

44. omnes enim ex-
eo, quod abundabat il-
lis, misérunt : hæc verò
de penuria sua omnia
quæ habuit, misit to-
tum victum suum.

44. *lett.* son vivre.

41. JESUS étant assis vis-Luc. 20:1
à-vis du tronc, il prenoit-
garde de quelle maniere le
peuple y jettoit l'argent ; &
comme plusieurs gens riches
y en mettoient beaucoup.

42. Il vint aussi une pauvre
veuve, qui y mit seulement
deux petites pieces de la va-
leur d'un liard.

43. Alors J E S U S ayant
appelé ses disciples, leur dit :
Je vous dis en vérité, que
cette pauvre veuve a plus
donné que tous ceux qui ont
mis dans le tronc :

44. car tous les autres ont
donné de leur abondance ;
mais celle-ci a donné de son
indigence même tout ce qu'
elle avoit, & tout *¶* ce qui
lui restoit pour vivre.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. I. *J*esus commença ensuite à leur parler en paraboles, &c.

Ceci ne signifie pas que J E S U S - C H R I S T ait
seulement commencé alors à parler aux Prêtres
& aux Docteurs en paraboles ; puisque l'on a vu
Marc. 4. auparavant qu'il avoit accoutumé de *parler* ainsi
33. 34. aux Juifs *sous diverses paraboles*, & même qu'il *ne leur parloit point sans paraboles*. Mais le saint Evangéliste ne veut marquer autre chose , sinon, qu'à-
près que le Fils de Dieu eut confondu tous ces
Prêtres & tous ces Docteurs , par la demande
qu'il leur fit touchant le baptême de saint Jean ,
au-lieu de répondre à ce qu'ils lui demandoient
eux-mêmes ; il commença à leur tracer une image
de leur propre infidélité sous diverses paraboles
qu'il leur proposa , & entre autres sous la figure
de ces vignerons dont il est parlé ici. Car quoi-
que saint Marc ayant parlé de paraboles au plu-
rier , ne rapporte néanmoins que celle des vigné-
rons ; saint Matthieu en marque encore quelques
autres , qu'on a expliquées avec celle-ci , à l'en-
droit où il en parle.

V. 2. *Car ils connurent que c'étoit d'eux qu'il vouloit parler dans cette parabole, &c.*

*Ib. 21.
43.* Saint Matthieu fait voir comment ces Prêtres connurent que JESUS-CHRIST parloit d'eux sous cette figure de vignerons infidèles envers leur maître, & cruels envers son fils. Car il témoigne que le Sauveur leur déclara nettement,

Que le royaume de Dieu leur seroit ôté , & donné à un autre peuple , qui en produiroit les fruits. Ainsi il leur fut aisé de comprendre alors , qu'ils étoient ces vignerons , qui ayant si mal reçû , & traité même avec tant d'outrages , en la personne de leurs peres , les saints Prophetes que le Seigneur , le Dieu d'Israël leur avoit envoyés en divers temps , se trouvoient encore eux - mêmes dans la cruelle disposition de faire mourir celui que les propheties devoient leur faire reconnoître pour le CHRIST , & le Fils de Dieu. Mais de quoi leur servit - il de s'être apperçus que c'étoit d'eux que JESUS parloit , & qu'il traçoit leur propre image sous la figure de ces cruels vignerons , homicides du Fils de leur Maître & de leur Seigneur ? En deviennent - ils plus moderés ? Et conçoivent - ils de l'horreur de cette disposition si criminelle , où le Fils de Dieu leur faisoit voir qu'ils étoient tous engagés ? Ils n'en deviennent au - contraire que plus furieux ; & ils se hâtent , pour le dire ainsi , de verifier par l'effet ce qu'il disoit d'eux , voulant dès lors l'arrêter , s'ils l'avoient pu , & la scule crainte du commun des Juifs qui respectoient JESUS-CHRIST , les en ayant empêchés .

Qui s'étonnera donc que dans tous les siecles on ait vu souvent que la vérité représentée à ses ennemis n'ait fait que les irriter ? Car tel a été toujours le caractère de ceux qui ont ressemblé à ces Prêtres & à ces Pharisiens envieux de la gloire du Fils de Dieu , & ennemis de la vérité de ses paroles , qui leur faisoit voir leurs dérèglements : toujours prêts à condamner dans les autres , le mal qui étoit encore plus grand dans eux - mêmes ; & toujours prêts à s'irriter contre ceux

238 EXPLICATION DU CHAP. XII.

*S. Reg.
11.* qui leur donnaient lieu de se connoître tels qu'ils étoient : toujours clair-voyans pour découvrir une paille dans l'œil de leurs frères ; & toujours aveugles pour ne pas voir dans leurs propres yeux des poutres qui y étoient visibles à tous les autres : enfin toujours attentifs sur leur prochain , pour en observer les moindres défauts ; & toujours hors d'eux-mêmes , pour n'y point considerer ce qui s'y passe , & n'être point obligé de le condamner : Bien éloignés de la disposition si humble de ce Roi vraiment pénitent , dont il est parlé dans l'Ecriture , qui après avoir condamné dans la parabole que Nathan lui proposa , l'injustice d'un homme riche , qui avoit ôté à un pauvre sa brebis unique , ne craignit point de se condamner aussi lui-même , dans le moment qu'il connut que c'étoit de lui que ce Prophète avoit parlé , & dont il avoit représenté l'injustice sous le voile de cette figure .

¶. 32. 33. Maître , assûrément que ce que vous avez dit est très-veritable : Qu'il n'y a qu'un seul Dieu.... & que de l'aimer de tout son cœur.... & son prochain comme soi-même , est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes , & que tous les sacrifices .

Les Juifs regardoient ordinairement les holocaustes , où la victime étoit consumée en l'honneur de Dieu , & les autres sacrifices de la loi , comme les devoirs les plus essentiels du culte qu'on lui rendoit . Et étant charnels & grossiers , ils bornoient là ordinairement leur piété ; parce qu'ils ne connoissoient point , ou ne vouloient point connoître , que ce qu'ils devoient à Dieu , principalement , étoit l'amour de leur cœur . Ils

S'attachoient donc à l'exterieur de la Religion , & à ce qui paroissoit le plus facile ; n'y ayant rien en effet de plus aisé que d'offrir à Dieu quelques sacrifices , comme toutes les différentes nations en offroient aussi à leurs idoles . Et la plupart ne faisoient aucune réflexion sur le premier des commandemens , qui les obligoit à *aimer Dieu de tout leur cœur, de tout leur esprit, de toute leur ame, & de toutes leurs forces* ; ils ne consideroient point aussi que les holocaustes , & les autres sacrifices qu'on les obligeoit d'offrir à Dieu , ne devoient être que des effets de cet amour , & des témoignages de la préférence qu'ils étoient obligés de lui donner dans leur cœur au-dessus de toutes les choses de la terre , figurées par les différentes oblations qu'ils faisoient dans leurs sacrifices . Le Docteur de la loi dont il est parlé ici , étoit donc louable , de s'élever en ce point au-dessus du sentiment du commun des Juifs , lorsqu'il dit à J E S U S - C H R I S T : *Que c'étoit quelque chose de plus grand que tous les holocaustes , & que tous les sacrifices , d'aimer Dieu de tout son cœur , & son prochain comme soi-même.*

Mais comment peut-il tirer des paroles de J E S U S - C H R I S T cette conséquence ; Que l'amour de Dieu & du prochain , tel qu'il est prescrit dans le premier & dans le second commandement , étoit préférable à tous les holocaustes & à tous les sacrifices ? Car on ne voit point que le Fils de Dieu lui eût parlé dans sa réponse , ni de sacrifices , ni d'holocaustes . Il la tira visiblement de ce que J E S U S lui avoit dit , *Qu'il n'y avoit aucun autre commandement plus grand que ces deux premiers . Car puisque les autres préceptes*

240 EXPLICATION DU CHAP. XII.
du Décalogue étoient moindres que ceux de l'amour de Dieu, & de l'amour du prochain , il n'étoit pas difficile de conclure ainsi que fit ce Docteur , que les ordonnances de la loi , qui ne regardoient que le culte extérieur de la Religion des Juifs , & ausquels néanmoins tous ces Juifs paroisoient si attachés , devoient être aussi par conséquent inférieurs à ce double amour qu'on devoit premierement au Seigneur , & ensuite à son prochain. Il comprit donc la vérité de ce qu'un Prophète avoit dit long-temps auparavant au premier roi d'Israël : *Le Seigneur demande-t-il des holocaustes & des victimes ? Et ne veut-il pas plutôt qu'on obéisse à sa voix ? Car l'obéissance est meilleure que les victimes , & il vaut mieux se soumettre à ce qu'il dit , que lui offrir ce qu'il y a de plus gras dans les troupeaux.*

v. Reg.
15. 22.

v. 34. J e s u s voyant qu'il avoit répondu sage-
ment , lui dit : *Vous n'êtes pas loin du royaume de
Dieu.*

Il y a plusieurs degrés pour s'approcher du royaume de Dieu , c'est-à-dire , de la grâce par laquelle Dieu regne dans le cœur de l'homme. Et c'en est un assez proche de commencer à comprendre comme faisoit ce Docteur , en quoi consiste l'essentiel de la piété. Car on doit sans doute regarder , comme un effet très-particulier de la miséricorde de Dieu , quand il éclaire notre cœur sur nos devoirs , & quand il empêche que nous ne tombions sous la conduite de guides aveugles , qui au-lieu de nous enseigner la voie de Dieu dans la vérité , nous détournent du vrai chemin du salut , en nous inspirant des traditions & des maximes humaines , comme faisoient la plupart des

des Pharisiens, & des Docteurs de la loi. JESUS-CHRIST témoigne donc à celui-ci : *Qu'il n'étoit pas éloigné du royaume de Dieu* ; parce qu'il étoit persuadé que l'amour de Dieu au dessus de tout, & l'amour du prochain soumis à celui de Dieu, étoient plus grands que tous les devoirs extérieurs de la Religion. Car ce lui étoit déjà un grand avantage de connoître ce qu'il devoit principalement à Dieu.

Mais que lui manquoit-il encore pour faire partie de ce royanme de Dieu ? La connoissance de JESUS-CHRIST, comme Fils de Dieu ; lui qui s'appelle dans l'Evangile, *la voie, la vérité & la vie*. Car c'étoit par JESUS-CHRIST seul qu'il pouvoit arriver à ce royaume ; par JESUS-CHRIST, qui étant *la voie*, pouvoit l'y conduire par son exemple ; qui étant *la vérité*, pouvoit lui donner toutes les instructions qui lui manquoient ; & qui étant *la vie même*, pouvoit lui communiquer par sa grace la vie véritable, qui consiste dans la connoissance & dans l'amour ^{Joan. 17.} du vrai Dieu, & de son Fils, qui est appellé par ^{10.} le disciple de son amour, & *la vie, & la lumière* ^{Id. 11.} *des hommes*. Or JESUS-CHRIST témoignant à ce Docteur qu'il n'étoit pas éloigné du royaume de Dieu, lui faisoit connoître qu'il n'y étoit pas encore entré. Et il l'invitoit en même-temps à aspirer à un bonheur qui étoit si proche de lui : car celui qui lui parloit, étoit lui-même le Roi de ce royaume tout spirituel & tout divin. Et il pouvoit bien lui dire ce qu'il dit en une autre occasion à la femme de Samarie qu'il convertit : *Si vous connoissiez le don de Dieu, & qui est celui qui vous parle, vous lui auriez demandé*, & il vous a-

Tome II.

q

242 EXPLICATION DU CHAP. XII.

roit donné de l'eau vive ; cette eau qui desaltere pour toujours , & qui devient dans celui à qui il la donne , une fontaine d'eau qui rejallira jusques dans la vie éternelle .

¶. 37. 38. Une grande partie du peuple prenoit plaisir à l'écouter . Et il leur disoit en sa maniere d'instruire : Gardez-vous des Docteurs de la loi , qui aiment à se promener avec de longues robes , &c.

C'étoit un effet de la simplicité des peuples , de ce qu'ils prenoient plaisir à écouter le Sauveur , dans le temps même que les Pharisiens s'irritoient le plus de ses divines instructions . Ils étoient exemts de la jalouzie qui posseadoit ces hommes superbes ; & jugeant sans prévention des œuvres miraculeuses , & de la sainte doctrine de celui qui guerissoit leurs malades , & qui ne les instruisoit que pour leur salut , ils avoient au moins du respect pour sa personne , de la reconnoissance pour ses bienfaits , & de la joie de l'entendre lorsqu'il enseignoit avec cette autorité & cette orction , qu'ils ne trouvoient point dans tous leurs Docteurs . Aussi J E S U S C H R I S T ayant parlé aux Pharisiens , s'adressa ensuite , comme le remarque saint Matthieu , au peuple & à ses disciples , qu'il joignoit ensemble , à cause de cette humble simplicité avec laquelle ils l'écoutoient . Et il est marqué qu'il leur parla , selon sa doctrine , si différente de celle des Pharisiens , lorsqu'il leur dit : Gardez-vous des Docteurs de la loi . Mais de quoi donc devoient-ils se donner de garde ? De l'orgueil qui paroissoit dans toute la conduite de ces Docteurs . Car comme c'étoit cet orgueil qui les empêchoit de reconnoître J E S U S pour le C H R I S T & pour le Messie , il vouloit lever le plus grand obstacle

Math.
22. 41.

Id. 13.
2.

À toutes les vérités qu'il leur enseignoit pour leur salut , en déracinant cet orgueil du fond de leurs cœurs , & en leur montrant par son propre exemple , lui qui s'étoit aneanti jusqu'à se faire homme pour les sauver , combien leurs Docteurs étoient éloignés d'une si humble disposition . C'est ce qu'il fait voir plus particulierement , lorsqu'il représente tous les effets qui naisoient en eux de ce fond de corruption & de vanité qui les dominoit . C'étoit cet orgueil , qu'on pouvoit dire en un sens , être le levain des Pharisiens , dont le Fils de Dieu ordonne ailleurs à ses disciples de *se garder* : un levain capable de les corrompre ; puisqu'il n'y a rien qui agisse si fortement sur l'esprit des peuples , que l'exemple de leurs Pasteurs & de leurs Docteurs ; & qu'ainsi des maîtres d'orgueil ne pouvoient guere former que des disciples semblables à eux .

v. 41. 42. Et Jesus étant assis vis-à-vis du tronc , il prenoit-garde de quelle maniere le peuple y jettoit l'argent , & comme plusieurs gens riches y en mettoient beaucoup , &c.

Il est dit auparavant , que le Fils de Dieu enseignoit dans le temple . Ainsi c'est du tronc du temple dont il est parlé ici ; du tronc où les peuples mettoient chacun leurs offrandes volontaires en argent , pour l'entretien du temple même , pour lequel les Juifs avoient une attache , ou une dévotion extraordinaire . J E S U S - C H R I S T s'assit proche de ce tronc , pour considerer la maniere dont chacun faisoit son offre , & en prendre occasion d'instruire d'une grande vérité ses Apôtres . Il connoissoit , selon qu'il est dit ailleurs , tous *les hommes* . Et il n'avoit pas besoin que personne *q ij*

244 EXPLICATION DU CHAP. XII.
lui rendit témoignage d'aucun homme ; parce qu'il connoissoit par lui-même tout ce qu'il y avoit dans l'homme. Ainsi il savoit avant que d'avoir consideré la maniere dont tous ces riches d'entre les Juifs jettoient leurs offrandes dans le tronc , ce qui étoit dans leur cœur , c'est-à-dire , cette vaine complaisance qu'ils avoient à donner beaucoup , & à donner avec ostentation, pour paroître genereux & magnifiques envers le temple. Il savoit aussi que cette veuve , dont il est parlé, toute pauvre qu'elle étoit , avoit un riche tresor dans son cœur , qui étoit sa simplicité & sa charité.

Mais il falloit découvrir aux Apôtres ces deux sortes de dispositions : des Juifs riches qui donnoient beaucoup , mais avec orgueil ; & d'une veuve qui étoit fort pauvre , mais qui donnoit le peu qu'elle avoit avec une grande charité. Et afin de les découvrir , le Fils de Dieu se conduit en la maniere ordinaire des autres hommes. Il s'affit devant ce tronc. Il considere & les riches & les pauvres ; & en cela il fait paroître visiblement ce qui se passe tous les jours d'une maniere invisible , lorsque l'œil de Dieu toujours ouvert sur les mouvemens du cœur des hommes , condamne ou approuve leurs actions exterieures , selon que le principe d'où elles partent en est ou bon ou mauvais. JESUS-CHRIST observe donc la maniere dont tous ces Juifs faisoient leurs offrandes , & dont les riches principalement affectoient de faire éclater aux yeux des hommes la magnificence de leurs dons. Car il semble , selon la remarque d'un Interprete , quel l'Evangeliste ait usé de cette expression : *Et multi divites JACTABANT multa* ; pour nous faire entendre que ces riches

faisoient ostentation de leurs offrandes : au-lieu qu'il dit seulement de la veuve, qui étoit pauvre : *Misit duo minuta*; ce qui semble nous marquer la maniere simple dont elle mit dans le tronc deux petites pieces, valant seulement un liard.

L'Evangeliste oppose donc une seule veuve à un grand nombre de Juifs ; celle qui étoit très-pauvre, à ceux qui étoient dans l'abondance ; & l'offrande qu'elle fait, quoique fort petite, à tous les grands dons des riches. Mais quelle étrange difference met-il entre cette veuve, & tous ces Juifs ; entre le don qu'elle fait au temple, & ceux qu'ils y font ? Et que l'on vid bien alors la même chose que l'on avoit vûe au commencement du monde ! lorsque Caïn & Abel ayant offert leurs présens à Dieu, l'Ecriture dit : *Que le Seigneur Genef. 4^e. regarda premierement Abel, & ensuite ses pré-^{4^e 5^e}* sens : c'est-à-dire, qu'il jugea des présens d'Abel, par le cœur d'Abel ; & qu'au contraire il refusa de regarder ceux de Caïn, parceque le cœur de Caïn étoit indigne de son regard favorable : car voici le jugement que le Fils de Dieu porta de ces offrandes qu'on faisoit au temple.

*V. 43. 44. Alors J e s u s ayant appellé ses disci-
ples, leur dit : Je vous dis en vérité, que cette pau-
vre veuve a plus donné, que tous ceux qui ont mis
dans le tronc. Car tous les autres ont donné de leur
abondance, &c.*

Il est dit ailleurs : Qu'il étoit donné aux Apôtres *Mat. 4^e* de connôtre le mystère du royaume de Dieu ; au-lieu que tout se passoit en paraboles & en énigmes à l'égard des autres, qui étoient indignes de recevoir l'intelligence des secrets célestes. C'est donc pour cette raison que J e s u s appelle à soi ses disci-
q iij

246 EXPLICATION DU CHAP. XII.

ples, afin de leur apprendre une grande vérité sur ces offrandes différentes qu'on faisoit au temple. Les Apôtres avoient vu, comme le Sauveur, ce que ces riches avoient jetté dans le tronc, & ce que cette pauvre veuve y avoit mis. Mais ils n'en avoient pas sans doute jugé comme lui ; & l'on peut dire, sans se tromper ; que les dons des riches leur avoient paru, sans comparaison, plus considérables que celui de cette veuve. Le Sauveur les détrompe donc, en reformant sur cela, leur jugement. Et comme ce qu'il avoit à leur dire devoit leur paraître une espece de paradoxe, il le confirme par un serment : *Je vous dis en vérité, que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc* : ce qui est de même que s'il leur eût dit : Ne jugez pas, mes Apôtres, de ce que vous avez vu, par l'apparence, mais jugez-en, comme Dieu même, par la vérité : or la vérité est, que cette veuve a plus donné que tous les autres, tant par rapport au Seigneur, à qui elle a fait son offrande, que par rapport à elle-même. Le Seigneur n'a pas besoin de tous nos biens, comme un grand Roi le proteste hautement en lui parlant. Ce n'étoit donc pas proprement les dons des Juifs que Dieu demandoit, mais leur cœur. Ainsi ces Juifs en donnant beaucoup, donnoient très-peu, parcequ'ils ne donnoient point à Dieu ce qu'il regardoit uniquement, qui étoit un cœur plein d'amour & de piété. Au contraire cette veuve, donnant très-peu, donnoit néanmoins beaucoup ; parcequ'elle le donnoit avec une plenitude de volonté. Secondelement tous ces riches, quoiqu'ils offrissent en apparence de grands dons, n'offroient toute-

Psal. 15.
2.

fois à Dieu que ce qui étoit leur superflu ; ils donnoient, dit J E S U S - C H R I S T , de leur abundance , & sans se rien refuser : mais cette femme donna même son nécessaire , n'ayant que ces deux petites pieces pour vivre , & les ayant offertes à Dieu par une foi dont il n'y avoit peut-être pas d'exemple dans la loi ancienne , où l'on croyoit beaucoup faire , que d'être exact dans le payement des dixmes , & dans quelques autres offrandes que l'on faisoit de son abundance .

Il ne s'ensuit pas néanmoins de là , que les aumônes , & les offrandes des riches soient toujours désagréables à Dieu . Il les regarde au contraire d'un œil favorable , toutes les fois qu'ils les offrent avec charité & avec foi . Et cet exemple que J E S U S - C H R I S T nous propose , doit seulement nous convaincre que les pauvres mêmes peuvent faire de riches présens à Dieu , si leur cœur ressemble à celui de cette veuve ; comme au contraire , que les riches ne doivent pas se glorifier dans la grandeur de leurs dons & de leurs aumônes , puisqu'ils ne tirent tout leur prix que de la foi de celui qui les présente .



C H A P I T R E . X I I L

1. **E**T cùm egredere-
tur de templo ,
ait illi unus ex discipu-
lis suis : Magister , aspi-
ce quales lapides , &
quales structuræ .

1. **L**orsqu'il sortoit du *Mathieu*
temple , un de ses dis- ^{24. 1.}
ciples lui dit : Maître , regar-
dez quelles pierres , & quels
bâtimens .

q iiii

248 LE SAINT EVANGILE

2. Mais J es u s lui répondit : Voyez-vous tous ces grands bâtimens ? // Ils seront tellement détruits , qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre .

3. Et lorsqu'il étoit assis sur la montagne des Oliviers , vis-à-vis du temple , Pierre , Jacque , Jean , & André lui demanderent en particulier :

4. Dites-nous quand ceci arrivera , & quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies .

5. Et J ESUS leur répondit : Prenez-garde que personne ne vous séduise ;

6. car plusieurs viendront sous mon nom , qui diront : C'est moi qui suis le CHRIST : & ils en séduiront plusieurs .

7. Lorsque vous entendrez parler de guerres & de bruits de guerres , ne craignez point ; parcequ'il faut que cela arrive : mais ce ne sera pas encore la fin .

8. On verra se soulever peuple contre peuple , & royaume contre royaume : il y aura des tremblemens de terre en divers lieux , & des

2. les , il ne demeurera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite .

2. Et respondens Iesu s ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis super lapidem , que non destruatur .

3. Et cum sederet in monte Olivetum contra templum , interregabant eum separati Petrus , & Jacobus , & Joannes , & Andreas :

4. Dic nobis , quando ista fient , & quod signum erit , quando haec omnia incipient consummari .

5. Et respondens Iesu cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat ;

6. multi enim venient in nomine meo , dicentes quia ego sum ; & multos seducent .

7. Cum audieritis autem bella , & opiniones bellorum , ne timueritis : oportet enim haec fieri : sed nondum finis .

8. Exurget enim gens contra gentem , & regnum super regnum , & erunt terræ motus per loca , & fames . Initium dolorum haec .

famines //; & ce ne sera là que le commencement des douleurs.

9. Videte autem vos metipos. Tradent enim vos in conciliis, & in synagogis vapulabitis, & ante Praesides & Reges stabitis propter me, in testimonium illis.

10. Et in omnes gentes primum oportet praedicari Evangelium.

11. Et cum duxerint vos tradentes, nolite praecogitare quid loquamini: sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini: non enim vos estis loquentes, sed Spiritus sanctus.

12. Tradet autem frater fratrem in mortem, & pater filium: & convergent filii in parentes, & morte afficiant eos.

13. Et eritis odio omnibus propter nomen

8. gy. & des troubles.

10. *autr.* Il faut aussi premièrement que l'Evangile, &c.

11. *lestr.* car ce n'est pas vous qui parlez, &c.

9. Pour vous autres, prenez bien garde à vous. Car on vous fera comparoître dans les assémbées des Ju-^{Math. 10. 17.}ges: on vous fera fouetter dans les synagogues, & vous serez présentés à cause de moi aux Gouverneurs & aux Rois; afin que vous me rendiez témoignage devant eux.

10. // Il faut aussi aupara-^{Math. 24. 14.}vant que l'Evangile soit prêché à toutes les nations.

11. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne prémedi-^{10. 19. Luc. 12. 11. 21.}tez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure-même: // car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit.

12. Or le frere livrera le frere à la mort, & le pere le fils; les enfans s'éleveront contre leurs peres & leurs meres, & les feront mourir,

13. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon

250 . LE SAINT EVANGILE .
nom : mais celui qui perseverera jusqu'à la fin sera sauvé.

meum : qui autem sustinuerit in finem , hic salvus erit.

Dan. 9. 14. Mais lorsque vous verrez l'abomination // établie au lieu où elle ne doit pas être (que celui qui lit entende ce qu'il lit :) alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes :

14. Cùm autem videbitis abominationem desolationis stantem ubi non debet , qui legit , intelligat : tunc qui in Iudea sunt , fugiant in montes :

27. 15. que celui qui sera sur le toit ne descende point dans sa maison , & n'y entre point pour en emporter quelque chose :

15. & qui super terram , ne descendat in domum , nec introeat ut tollat quid de domo sua :

Matth. 24. 15. 16. & que celui qui sera dans le champ ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement.

16. & qui in agro erit , non revertatur retro tollere vestimentum suum.

24. 15. 17. Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourries en ces jours-là.

17. Vix autem prægnantibus & nutientibus in illis diebus.

Zuc. 21. 11. 18. Priez Dieu que // ces choses n'arrivent point durant l'hiver.

18. Orate vero ut hie me non fiant.

11. 19. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande , que depuis le premier moment où Dieu crea toutes choses jusqu'à présent , il n'y en eut jamais de pareille , & il n'y en aura jamais.

19. Erunt enim dies illi tribulationes tales , quales non fuerunt ab initio creaturæ , quam condidit Deus , usque nunc , neque sicut.

14. gr. dont parle le prophète Daniel ;

18. gr. votre fuite.

20. Et nisi brevia-
fet Dominus dies , non
fuisset salva omnis ca-
ro : sed propter electos ,
quos elegit , breviavit
dies.

21. Et tunc si quis
vobis dixerit : Ecce hic
est Christus , ecce illic
ne credideritis.

22. Exurgent enim
pseudo - christi , &
pseudo - prophetæ , &
dabunt signa & por-
tenta ad seducendos ,
si fieri potest , etiam
electos.

23. Vos ergo vide-
te ; ecce prædixi vobis
omnia.

24. Sed in illis die-
bus , post tribulationem
illam , sol contenebra-
bitur . & luna non dabit
splendorem suum :

25. & stellæ cœli
erunt decadentes , &
virtutes , quæ in cœlis
sunt , movebuntur.

26. Et nunc vide-
bunt Filiū hominis
venientem in nubibus
cum virtute multa , &
gloria.

27. Et tunc mittet
'Angelos suos , & con-
gregabit electos suos à

20. autr. ne s'en sauveroit.
23. lett. Voilà le CHRIST qui

20. Que si le Seigneur
n'avoit abbregé ces jours , nul
homme n'auroit été sauvé // :
mais il les a abbregés à cause
des élus qu'il a choisis.

21. Si quelqu'un vous dit
alors // Le CHRIST est ici , ou

Math.
Luc. 17.

il est là , ne le croyez point.

24. 25.
23. 24.

22. Cat il s'élevera de faux-
christs , & de faux-prophè-
tes , qui feront des prodiges
& des choses étonnantes ,
pour séduire , s'il étoit possi-
ble , les élus mêmes.

23. Prenez donc garde à
vous autres ; vous voyez que
je vous ai tout prédit.

24. Mais après ces jours
d'affliction , le soleil s'obscu-
cira , & la lune ne donnera
plus sa lumiere :

25. les étoiles tomberont
du ciel , & les puissances qui
sont dans les cieux seront é-
branlées.

26. Alors on verra le Fils-
de-l'homme qui viendra sur
les nuées avec une grande
puissance & une grande gloire.

27. Et il envoiera ses An-
ges pour rassembler ses élus
des quatre // coins du monde ,

Ezech.
32. 7.
Joel. 2.
10.

252. LE SAINT EVANGILE
depuis l'extrémité de la terre,
jusqu'à l'extrémité du ciel.

quatuor ventis, à summo terræ, usque ad summum cœli.

28. Apprenez sur ceci une comparaison tirée du figuier. Lorsque ses branches sont déjà tendres, & qu'il pousse ses feuilles, vous savez que l'été est proche.

28. A sic autem dicitur parabolam. Cum jam ramus ejus tener fuerit, & nata fuerint folia, cognoscitis quia in proximo sit aestas.

Matt. 24. 14.
29. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses arriver, sachez que " le Fils de l'homme est proche, & qu'il est déjà à la porte.

29. Sic & vos cum videritis haec fieri, sciretote quod in proximo sit in astis.

30. Je vous dis en vérité, que cette génération ne passera point, que toutes ces choses ne soient accomplies.

30. Amen dico vobis, quoniam non transibit generatio haec, donec omnia ista fiant.

31. Le ciel & la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

31. Cælum & terra transibunt, verba autem mea non transibunt.

32. Quant à ce jour ou à cette heure-là, nul ne la sait, ni les Anges qui sont dans le ciel, ni le Fils : mais le Père seul.

32. De die autem illo vel hora nemo scit, neque Angeli in cælo, neque Filius, nisi Pater.

+ Un S.
Confess.
Pontife.
33. ¶ Prenez-garde à vous, veillez, & priez ; parceque vous ne savez quand ce temps viendra.

33. Videte, vigilate, & orate ; nescitis enim quando tempus sit.

34. Car il en sera comme d'un homme, qui s'en allant

34. Sicut homo, qui peregrè profectus reli-

28. *lett. parabole.*

29. *le Fils-de-l'homme*, dont il est parlé auparavant, v. 26,

SELON S. MARC. CHAP. XIII. 25,
erat domum suam, &
dedit servis suis potestatem
cujusque operis,
& janitori præcepit ut
vigilaret.

faire un voyage, laisse sa maison sous la conduite de ses serviteurs, marquant à chacun ce qu'il doit faire, & recommande au portier qu'il soit vigilant.

35. Vigilate ergo,
nescitis enim quando
dominus domus re-
niciat: serò, an media
nocte, an galli cantu,
an manè;

35. Veillez donc *de même*:
puisque vous ne savez pas
quand le maître de la maison
doit venir: si ce sera le soir,
ou à minuit, ou au chant du
coq, ou au matin;

36. ne cùm venerit
repentè, inveniat vos
dormientes.

36. depeur que survenant
tout-d'un-coup, il ne vous
trouve endormis.

37. Quod autem vo-
bis dico, omnibus dico:
Vigilate.

37. Or ce que je vous dis,
je le dis à tous: Veillez §.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. I. 2. *L*orsqu'il sortoit du temple, un de ses disciples lui dit: Maître, regardez quelles pierres, & quels bâtimens: mais JESUS lui répondit: Voyez-vous tous ces grands bâtimens? Ils seront tellement détruits, &c.

Saint Matthieu dit en general, que les disciples de JESUS-CHRIST s'approcherent de lui pour lui faire remarquer la beauté du temple. Et saint Luc dit seulement, que quelques-uns lui témoignèrent que le temple étoit bâti de belles pierres, sans spécifier que ce fussent ses disciples. Pour concilier saint Marc, avec les autres Evangelistes,

254 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

on peut supposer que l'un des disciples de J E S U S - C H R I S T prenant la parole pour tous les autres , comme il arrivoit en plusieurs occasions , parla de ce temple au Fils de Dieu au nom de tous , qu'ainsi saint Matthieu attribue avec raison aux disciples en general , ce que l'un d'eux disoit au Sauveur de la part de tous . Ou il peut être arrivé , que l'un des disciples ayant commencé à parler à J E S U S - C H R I S T , tous les autres , ou quelques-uns d'eux se joignirent aussi ôt à lui , pour exagerer la structure si magnifique du temple .

Mais en quelle considération pouvoient être devant Dieu tous ces bâtimens quelque magnifiques qu'ils parussent , lorsqu'ils n'étoient qu'un sujet de chute , & qu'une occasion de scandale aux Juifs qui mettoient toute leur confiance & toute leur gloire dans le temple de Jerusalem , en même-temps qu'ils ne témoignoient que du mépris pour la volonté & les ordonnances du Dieu de ce temple ? Qu'on ne s'étonne donc point du peu de cas que fait J E S U S - C H R I S T d'un temple si magnifique : mais qu'on s'étonne plutôt du mépris que tous les Juifs en faisoient eux-mêmes , lorsqu'au-lieu d'y offrir au Dieu d'Israel avec un cœur pur des victimes qui lui fussent agréables , ils en profanoient tous les jours la sainteté par leurs crimes , & obligeoient le Seigneur de leur dire par la bouche de son Prophète : Qu'il reduiroit leurs villes en solitude , qu'il rendroit desert son sanctuaire , & qu'il n'agréeroit plus leurs sacrifices , dont l'odeur lui étoit auparavant si agréable : *In tantum ut urbes vestras redigam in solitudinem , & deserta faciam sanctuaria vestra , nec recipiam ultra odorem suavissimum .*

Zervius.

26. 31.

Ce temple de Jérusalem n'étoit qu'une image de l'Eglise. Et ainsi, sera-t-on surpris que l'image, quelque éclatante qu'elle fût, ait été détruite, à cause de l'impéteté des Juifs, lorsqu'on a vû des Eglises mêmes de J e s u s - C H R I S T renversées, en punition des crimes de ceux qui les profanoient ? Quelles traces reste-t-il présentement de cette Eglise autrefois si florissante de l'Afrique ? Et avec quelle douleur se souvient-on de tant de Conciles qui se sont tenus du temps de saint Cyprien, de saint Augustin, & de saint Fulgence, pour la défense de la vérité, & pour la conservation de la discipline dans ces mêmes lieux, où régne présentement l'infidélité ? Il est vrai que l'Eglise catholique subsistera jusques à la fin des siècles ; mais combien de portions différentes de cette Eglise sont-elles tombées en ruine & combien de membres, pour parler ainsi, se sont retranchés de ce grand corps, & ne vivent plus de l'Esprit de Dieu, qui en est l'âme & la vie ? Tremblons en considérant nos propres pechés, & nous souvenant, que dans le temps même que les disciples de J e s u s - C H R I S T lui faisoient considérer la magnificence du temple des Juifs, il prononça l'arrêt de sa ruine, en declarant : *Qu'il seroit tellement détruit, qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre.*

¶. 32. Quant à ce jour, ou à cette heure, nul ne la fait, ni les Anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père sei!.

Saint Matthieu parlant de ce jour & de cette ^{Matth.} heure du second avenement du Fils de Dieu, dit ^{24. 36.} bien, que les Anges mêmes qui sont dans les cieux n'en ont point la connoissance ; mais il ne parle

256 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

point du Fils, comme fait saint Marc, qui ajoute, que *le Fils même* ne fait point ce jour ni cette heure. Cependant comment pourroit-il être vrai

Thysos. à la lettre, dit saint Chrysostome, que celui *en
in Mattheo. qui*, selon l'expression de saint Paul, *sous les tre-
bon. 7^e. Coloss. 2.* *sors de la sagesse & de la science sont renfermés*, *et* n'ût pas lui-même la connoissance de ce jour ?

„ Le Fils connoît le Pere, & il le connoît aussi clairement, que le Pere connoît lui-même le Fils : „ & il pourroit ignorer ce jour ? L'Esprit saint penetre la profondeur des secrets de Dieu : & le „ Fils de Dieu ne connoîtroit pas le jour du jugement general ? Il fait la maniere dont il doit juger les hommes, & découvre ce qu'il y a de plus caché dans leurs consciences : & il pourroit ignorer ce qui est beaucoup moindre, qui est le jour auquel il les doit juger ? ... Celui qui a fait les siecles, a aussi très-certainement créé les temps. „ Que s'il a créé les temps, il est aussi créateur du „ jour où le jugement se doit faire. Comment donc pourroit-il ne pas connoître ce qu'il a fait lui-même ?

Ainsi on ne peut douter que tous les tressors de la sagesse & de la science ne soient renfermés dans JESUS-CHRIST, selon l'Apôtre : mais ils y sont renfermés de telle sorte, dit saint Jérôme, qu'ils y sont cachés, selon la force de l'expression de saint Paul : *Hieron. 24. 16. Coloss. 2.* *In quo sunt omnes thesauri sapientia & scientia absconditi.* Et pourquoi, ajoute saint Jérôme, y sont-ils cachés ? C'est parcequ'il ne nous appartiennent pas de savoir les temps & les momens que le Pere a réservés à son souverain pouvoir, selon qu'il le déclare lui-même aux Apôtres, lorsqu'après sa résurrection ils l'interrogerent touchant ce jour même,

même , où il devoit rétablir le royaume d'Israël. Quand il dit donc : *Ce n'est pas à vous de le savoir* il montre , dit S. Jérôme , que ce jour lui est connu ; mais qu'il nest pas à propos que les Apôtres le connoissent ; afin qu'étant incertains du jour de l'avenement du souverain Juge , ils ayent soin de vivre chaque jour , comme s'ils devoient être jugés le jour suivant : *Ut semper incerti de adveniu judicis , sic quotidie vivant , quasi die alia judicandi sint.*

C'est donc en ce sens qu'on peut entendre ce qui est dit en ce livre , Que *le Fils même ne fait pas ce jour* ; c'est-à-dire , qu'il ne le fait pas pour nous le faire savoir. Ainsi c'est une ignorance , si on peut user de ce terme , non pas absolue , mais conditionnelle , & par rapport à ceux à qui il parloit , & pour qui il ignoroit en quelque façon ce qu'il vouloit qu'ils ignorassent eux-mêmes. Mais cela se peut entendre encore en un autre sens , selon les Peres ; qui est que *le Fils* , comme Fils de l'homme , ne connoissoit point ce jour ; parceque c'étoit comme Dieu qu'il le connoissoit : de même que J E S U S - C H R I S T dit autre part : *Ce n'est pas à moi à vous donner d'être assis à ma droite , ou à ma gauche ;* parceque les deux Apôtres à qui il parloit alors , le regardant encore d'une maniere charnelle , plutôt comme un homme & un grand Prophete , que comme un Dieu ; il répondoit proprement à cette idée qu'ils avoient de lui , & leur témoignoit qu'il ne lui appartenoit pas , comme à un simple homme , de leur donner ce qu'ils demandoient ; outre que *le Pere* étant le principe du Fils , il attribuoit particulièrement à son Pere , ce que , comme son Fils , il avoit reçû de lui .

Tome II.

V. 33. Prenez-garde à vous, veillez & priez ; parceque vous ne savez quand ce temps viendra.

Ces trois choses renferment en quelque manie-
re toute l'occupation de la piété chrétienne.
Videte ; Considerez bien tout ce qui se passe tant
au-dehors qu'au-dedans de vous ; tant de la part
des autres que de la part de vous-mêmes. *Vigi-
late* ; Veillez sur la garde de votre cœur, pour em-
pêcher qu'il ne se livre à quelqu'un de ces objets
ou extérieurs, ou intérieurs qui se présentent à
vos yeux, & à votre esprit : car ce regard que
J E S U S - C H R I S T nous ordonne, n'est pas un re-
gard de curiosité, & pour satisfaire nos sens ; mais
un regard de précaution & de vérité : un regard
qui tend à nous découvrir les choses telles qu'el-
les sont dans la vérité de Dieu, & non selon la
prévention de nos sens corrompus par le péché ;
& à nous porter par une sainte vigilance sur nous-
mêmes, à éviter de prendre la moindre part à au-
cune de toutes ces choses qui seroient capables
de corrompre notre cœur.

V. 34. Mais comme il est dit ailleurs : Que si le Sei-
gneur ne garde lui même une ville, c'est en vain
qu'on veille pour la garder ; aussi J E S U S - C H R I S T
après avoir dit : *Videte, vigilate, voyez & veil-
lez* ; ajoute dans le moment : *Et orate, & priez* ;
c'est-à-dire, ne vous contentez pas de voir, & de
veiller ; mais vous défiant de vous-mêmes, re-
connaissez votre misère & votre faiblesse,
adressez-vous au Tout-puissant, pour lui demander
son assistance. Implorerez la grâce de celui ,
sans l'aide duquel toute votre vigilance seroit inu-
tile. Demandez-lui qu'il garde lui-même votre
cœur, en même temps que vous vous appliquerez,

selon le conseil du Sage, à le garder avec tout le soin possible. Car vous veillerez inutilement à sa garde, s'il ne le gardoit lui-même contre tous vos ennemis. Et ce sera en le priant que vous obtiendrez la protection : car c'est la prière qui en nous humiliant devant Dieu nous rend dignes de sa miséricorde. Telle est donc l'occupation toute sainte, où le second avènement du Fils de Dieu doit nous trouver ; soit celui qui est particulier à notre égard, & qui regarde notre mort ; soit le général qui regarde tous les hommes, & qui ne doit arriver qu'à la fin du monde. Et c'est-là ce que saint Paul appelle, être toujours dans l'attente de la bienheureuse espérance, & de l'avènement glorieux du grand Dieu, & de notre Sauveur JESUS-CHRIST.

V. 34. 35. 36. Car il en sera comme d'un homme qui s'en allant faire un voyage, laisse sa maison sous la conduite de ses serviteurs, marquant à chacun ce qu'il doit faire, & recommande au portier qu'il soit vigilant. Veillez donc de même ; puisque vous ne savez quand le maître de la maison doit venir, &c.

Le sens de cette parabole est fort clair, selon la lettre, & n'a pas besoin d'explication : mais selon le sens spirituel, que nous y devons considerer principalement, cet homme nous figure JESUS-CHRIST, qui étant alors sur le point de faire un grand voyage, puisqu'il approchoit du temps auquel il devoit, comme il dit ailleurs, s'en retourner vers son Père, laisser sa maison, c'est-à-dire, son Eglise, sous la conduite de ses Apôtres, figurés par les serviteurs de cet homme. Il leur man-

260 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

que à tous ce qu'ils devoient faire, non seulement dans les regles generales qu'il leur prescrivoit de vive voix , mais encore par les mouvements particuliers de son Esprit, qu'il leur donna avant que de les quitter , & qu'il leur envoya depuis avec plenitude au jour de la Pentecôte , pour les conduire dans tous les ouvrages qu'ils entreprendroient pour la gloire de son nom. L'ordre que cet homme donne plus particulierement à *son pionnier*, d'être vigilant , peut nous marquer en particulier celui qu'il donne à saint Pierre , d'avoir soin de ses brebis , & de ses agneaux. Car c'est à lui comme au chef qu'il a confié les clefs de son royaume , lorsqu'il lui a declaré qu'il établiroit sur lui son Eglise , quoiqu'il soit vrai qu'il les a confiées en même-temps à tous les Pasteurs ; puisque , comme dit saint Cyprien , l'Episcopat est un , & que chaque Evêque y participe solidairement. *Episcopatus unus est , cuius a singulis in solidum pars tenetur.*

*Jean. 20.
22.*

*Jean. 21.
15. 17.*

*Matt. 16.
18. 19.*

*Cyprian.
de unit.
Ecclésia.*

Comme donc cet homme auquel J E S U S - C H R I S T se compare ici , étant parti après avoir donné tous ses ordres à ses serviteurs , ils sont obligés de veiller chacun à s'acquitter de leur devoir , de peur qu'ils ne soient surpris à son retour faisant autre chose que ce qu'il leur a prescrit : de même , le Fils de Dieu dit à ses disciples de veiller , parcequ'ils ignorent le moment auquel il viendra leur demander compte de leur administration. Ce moment est celui de leur mort , qui leur est absolument inconnu , ce qu'il exprime en cette maniere figurée : *Vous ne savez* , leur dit-il , *quand le maître de la maison doit venir*.

nir, si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chame du coq, ou le matin. Il parle exprès de la nuit, parceque c'est ordinairement le temps où l'on est plutôt surpris ; & que d'ailleurs tout le temps de la vie présente peut être très-bien comparé à l'obscurité de la nuit, par rapport à la lumière ineffable de l'autre vie, qui doit découvrir la vérité de toutes choses dans tout leur éclat ; au-lieu qu'on ne les voit ici-bas que comme à travers les ombres d'une nuit obscure. Et quant à ces heures différentes qui sont encore marquées, elles peuvent nous figurer tous les âges différens de cette vie, en remontant depuis la vieillesse représentée par *le soir*, jusqu'au *matin*, qui peut nous marquer la première enfance.

Mais de quelque maniere que l'on explique toutes ces heures de la nuit, il est visible que le Fils de Dieu n'en a parlé que pour obliger ses disciples à une continue vigilance, dans l'incertitude où ils sont du temps de son second avenement, ou de leur mort. Car quant à la parabole, il suffissoit que les serviteurs dont il y étoit parlé, veillassent dans le temps qu'il falloit veiller ; c'est-à-dire, que chacun d'eux s'appliquât le jour à l'ouvrage qu'il avoit à faire ; la nuit étant destinée pour se reposer, & n'étant pas nécessaire qu'ils veillassent toutes les nuits, afin d'attendre leur maître. Il paroît donc clairement que cela n'est vrai que par rapport à ce que la parabole signifie, & non à la parabole même. Car il n'y a point de temps dans toute la vie d'un Pasteur où il puisse se dispenser de la vigilance à laquelle JESUS-CHRIST, comme le Pasteur suprême, l'oblige ici. Ce n'est pas qu'il ne lui soit point per-

mis de donner à son corps le repos qui est nécessaire pour le soutenir. Il ne s'agit point de ce sommeil corporel, lorsque le Sauveur ajoute : *De peur que le maître de la maison surviennent tout-d'un-coup, il ne vous trouve endormis.* Ce sommeil qu'il leur défend, & dont il leur donne une si grande appréhension, est la négligence de leurs devoirs, le défaut de vigilance sur eux-mêmes & sur leur troupeau, l'endormissement de l'esprit, & l'affouissement du cœur à l'égard des choses de Dieu, & de la conduite de l'Eglise. C'est de ce sommeil criminel que le grand Apôtre disoit aux

Rom. 13. 11. 12. Romains : *Il est temps que nous nous réveillions de notre affouissement. La nuit est déjà fort avancée, & le jour s'approche. Quirrons donc les œuvres du zénebres, & revêrons-nous des armes de lumiere.* Il est donc bien important de n'être pas surpris étant endormi de ce funeste sommeil du péché & de ses passions : car *le maître de la maison, qui est J E S U S - C H R I S T, viendra tout-d'un-coup.* Et malheur à ceux qui ne vivant pas dans l'attente de sa venue, en seront surpris.

Quoique JESUS-CHRIST parlât d'abord principalement aux Apôtres, & quoique la vigilance des Pasteurs soit d'une plus grande étendue, par rapport à tous les peuples qui leur sont soumis, & sur lesquels ils sont obligés de veiller, comme étant chargés très-étroitement de leur conduite & du soin de leur salut ; le Fils de Dieu en finissant ce chapitre, ajoute : *Ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.* Le précepte de la vigilance regarde donc généralement tout le monde. Et l'on peut dire même en un sens, que chaque fidèle est obligé de veiller aussi pour le salut de

son frere , selon cette parole du Sage : *Et man- Edd. 17^e*
davit illis uniuersique de proximo suo. Car tous les <sup>12^e
 fidelles sont unis entr'eux , ou par les liens de la
 nature, ou par ceux de la vie civile. Et tous ces
 liens differens leur sont comme autant d'engage-
 mens particuliers de *veiller* chacun sur leurs fré-
 res , soit pour prendre-garde de ne leur être ja-
 mais une occasion de scandale ; soit pour les édi-
 fier au-contreire par leur exemple ; soit pour leur
 donner quelques secours dans leurs differens be-
 soins ; soit même pour les assister de leurs con-
 seils ; ou les reprendre charitablement , selon que
 le rang qu'ils tiennent à leur égard , leur en don-
 ne le pouvoir : *Quod antem vobis dico , omnibus*
dico : Vigilate.</sup>



CHAPITRE XIV.

1. Erat autem Pas-
 cha & Azyma
 post biduum : & qua-
 rebant summi Sacri-
 dotes & Scribae , quo-
 modo eum dolo tene-
 rent , & occiderent .

2. Dicebant autem :

Non in die festo , ne
 faut pas que ce soit le jour de

1. ^{autr.} La Pâque & la fête | après , &c.
 des azymes arrivoit deux jours | Ibid. les | & les azymes étaient,
 1 iiii]

1. † *L*A Pâque , ^{où l'on Matth.}
commençoit à man-
ger des pains sans levain , de-
voit être deux jours après :
& les Princes des Prêtres &
les Scribes cherchoient un
*moyen de se faire adroite-*26. 2. 3.**
ment de J esus , & de le
faire mourir. ^{Luc. 22.}
† Passion
pour le
Mardi
saint,

264 LE SAINT EVANGILE
la fete, / depeur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.

Matth.
26. 6.
Jean. 12.
2.

3. JESUS étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lepreux, une femme, qui portoit un vase d'albâtre plein d'un // parfum de nard d'épi de grand prix, entra lorsqu'il étoit à table, & ayant rompu le vase, lui répandit le parfum sur la tête.

4. Quelques - uns en concurent de l'indignation en eux - mêmes, & ils disoient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum ?

5. Car on le pouvoit vendre plus de // trois cens deniers, & le donner aux pauvres ; & ils murmuroient fort contr'elle.

6. Mais JESUS leur dit : Laissez-là cette femme : pourquoi la tourmentez-vous ? Ce qu'elle vient de me faire est une bonne œuvre ;

7. car vous avez toujouors des pauvres parmi vous ; & vous leur pouvez faire du bien quand vous voulez :

2. antr. depeur qu'il ne s'excite quelque tumulte, &c.
3. expl. d'un parfum fait d'une sorte de nard qui croît en épi.

5. Qui font de notre monnaie près de cent seize livres.

3. Et cum esset Be-
thaniae in domo Simo-
nis leprosi , & recum-
beret : venit mulier
habens alabastrum un-
guenti nardi spicati
pretiosi , & fracto ala-
bastro , effudix super
caput ejus.

4. Erant autem qui-
dam indignè ferentes
intra semetipso . &
dicentes : Ut quid per-
ditio ista unguenti fa-
cta est ?

5. Poterat enim un-
guentum istud venun-
dari plus quam trecen-
tis denariis , & dari
pauperibus : & fremen-
bant in eam.

6. Jesus autem di-
xit : Sinite eam , quid
illi molesti estis ? Bo-
num opus operata est
in me ;

7. semper enim pau-
peres habetis vobis-
cum ; & cum volueri-
tis , potestis illis bene-
facere : me autem non

Temper habetis.

8. Quod habuit
hæc, fecit : prævenit
ungere corpus meum
in sepulturam.

9. Amen dico vobis,
ubicunque prædicatum
fuerit Evangelium istud
in universo mundo, & quod fecit hæc
narrabitur in memori-
riam ejus.

10. Et Judas Iscariotes, unus de duode-
cim, abiit ad summos
Sacerdotes, ut prode-
ret cum illis.

11. Qui audientes
gavisi sunt : & promi-
serunt ei pecuniam se-
daturos : & quærebat
quomodo illum oppor-
tunè tradiceret.

12. Et primo die
azymorum, quando
Pascha immolabant,
dicunt ei discipuli :
Quò vis eamus, & pa-
remus tibi ut mandu-
ces Pascha ?

mais pour moi vous ne m'a-
vez pas toujours.

8. Elle a fait ce qui étoit
en son pouvoir, elle a répan-
du ses parfums sur mon corps,
pour me rendre par avance les
devoirs de la sepulture.

9. Je vous dis en vérité,
que par-tout où sera prêché
cet Evangile, *qui le doit être*
dans tout le monde, on ra-
contera à la louange de cette
femme ce qu'elle vient de
faire.

10. Alors Judas Iscariote, *Math.*
l'un des douze, s'en alla trou-
^{16. 14.}
Luc. 22. 3.
ver les Princes des Prêtres,
pour leur livrer J e s u s .

11. Après qu'ils l'eurent
écouté, ils en eurent beau-
coup de joie, & lui promi-
rent de lui donner de l'ar-
gent : & dès lors il chercha
une occasion favorable pour
le livrer entre leurs mains.

12. ¶ Le premier des jours *Math.*
qu'on mangeoit des pains sans
levain, auquel on immoloit ^{16. 17.}
Luc. 22. 8.
l'agneau pascal, ses disciples
lui dirent : Où voulez - vous
que nous vous allions prépa-
rer ce qu'il faut pour manger
la Pâque ?

¶, lett. Le premier jour des azymes qu'on immoloit la Pâque.

266 L E S A I N T E V A N G I E Z .

13. Il envoya donc deux de ses disciples, & leur dit : Allez-vous-en à la ville, vous rencontrerez un homme qui portera une cruché d'eau, suivez-le :

14. & en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Le Maître // vous envoie dire : // Où est le lieu où je dois manger la Pâque avec mes disciples ?

15. Il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée ; préparez-nous là ce qu'il faut.

16. Ses disciples s'en étant allés, vinrent en la ville, & trouverent tout ce qu'il leur avoit dit, & ils préparerent ce qu'il falloit pour la Pâque.

17. Sur le soir il se rendit là avec les douze.

18. // Et étant à table, & mangeant, J e s u s leur dit : Je vous dis en vérité, que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira.

19. Ils commencerent à s'affliger, & chacun d'eux lui demandoit : Est-ce moi ?

Math. 26. 10.
Luc. 22.
24.
Jean. 13.
21.

14. lett. dit.

Ibid. autr. Où est un lieu où je puisse manger, &c.

13. Et mittit duos ex discipulis suis, & dicit eis : Itē in civitatem, & occurrēt vobis homo lagenam aquæ bajulans, sequimini eum :

14. & quocunque introierit, dicite domino domus, q̄dā magister dicit : Ubi est refectio mea, ubi Pascha cum discipulis meis manducem ?

15. Et ipse vobis demonstrabit cœnaculum grande, stratum : & illuc parate nobis.

16. Et abierunt discipuli ejus, & venerunt in civitatem : & invenerunt sicut dixerat illis, & paraverunt Pascha.

17. Vespero autem facto, venit cum duodecim.

18. Et discubentibus eis, & manducantibus, ait Jesus : Amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me ; qui manducat mecum.

19. At illi ceperint contristari, & dicere ei singulatim : Nunquid ego ?

18. autr. Et lorsqu'ils étoient

à table, & qu'ils mangeoient, J e s u s leur dit :

20. Qui ait illis : Unus ex duodecim , qui intingit mecum manum in catino.

21. Et Filius qui dem hominis vadit , sicut scriptum est de eo : va autem homini illi , per quem Filius hominis tradetur , bonum erat ei , si non es fet natus homo ille.

22. Et manducantibus illis , accepit Jesus panem , & benedicens fiegit , & dedit eis . & ait : Sumite , Hoc est corpus meum.

23. Et accepto calice , gratias agens dedit eis : & biberunt ex illo omnes :

24. & ait illis : Hic est sanguis meus novi testamenti , qui pro multis effundetur.

25. Amen dico vobis , quia jam non bibam de hoc genimine vitis , usque in diem illum , cum illud bibam novum in regno Dei.

20. Il leur répondit : C'est l'un des douze , qui met la main avec moi dans le plat.

21. Pour ce qui est du Fils-de-l'homme , il s'en va , selon ce qui a été écrit de lui : mais malheur à l'homme par qui le Fils-de-l'homme sera trahi ; il vaudroit mieux pour cet homme-là que jamais il ne fût né.

22. Pendant qu'ils mangeoient encore , Jesus prit du pain , & l'ayant beni le rompit , & le leur donna , en disant : Prenez , // Ceci est mon corps.

23. Et ayant pris le calice , après avoir rendu graces , il le leur donna , & ils en burent tous :

24. & il leur dit : Ceci est mon sang , le sang // de la nouvelle alliance , qui // sera répandu pour plusieurs.

25. Je vous dis en vérité // que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne ; jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.

22. gr. et. mangez.

24. l. du nouveau Testament. Ibid. gr. est répandu.

25. autr. que désormais je ne

boirai plus de ce fruit de la vigne , jusqu'au jour , &c.

26. Et ayant chanté ^{zach. 13.} le cantique d'action-de-graces, ils s'en allerent sur la montagne des Oliviers.

27. Alors JESUS leur dit : Je vous ferai à tous cette nuit une occasion de scandale ; car il est écrit : Je frapperai le Pasteur, & les brebis seront dispersées.

28. Mais après que je ferai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

29. Pierre lui dit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le ferez pas pour moi.

30. Et JESUS lui repartit : Je vous dis en vérité, qu'aujourd'hui, cette même nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois.

31. Mais Pierre insistoit encore davantage : Quand il me faudroit mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres en dirent autant.

Mattib. 32. Ils allèrent ensuite en

26. *autr.* une hymne.

27. *leur.* Vous ferez tous scandalisés en moi durant cette nuit.

26. Et hymno-dicto exierunt in montem Olivarum.

27. Et ait eis JESUS : Omnes scandalizabimini in me in nocte ista ; quia scripum est : Percutiam Pastorem, & dispergenter oves.

28. Sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam.

29. Petrus autem ait illi : Etsi omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.

30. Et ait illi JESUS : Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, tecum es negaturus.

31. At ille amplius loquebatur : Etsi oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem & omnes dicebant.

32. Et veniunt in

29. *autr.* Quand tous ferez

scandalisés en vous, je ne le serai pas.

prædium, cui nomen
Gethsémani, & ait dis-
cipulis suis : Sedete huc
donec orem.

33. Et assumit Pe-
trum, & Jacobum, &
Ioaonem secum, &
cepit pavere, & ta-
dere.

34. Et ait illis :
Tristis est anima mea
usque ad mortem : su-
stinetis hic, & vigilate.

35. Et cum pro-
cessisset paululum ;
procidit super terram,
& orabat, ut si fieri
posset, transiret ab
eo hora :

36. & dixit : Abba
Pater, omnia tibi pos-
sibilia sunt, transfer
calicem hunc à me ;
sed non quod ego vo-
lo, sed quod tu.

37. Et venit, & in-
venit eos dormientes.
Et ait Petro : Simon,
dormis ? Non potuisti
una horâ vigilare ?

un lieu appellé Gethsémani,
où il dit à ses disciples : Af-
seyez-vous ici jusqu'à ce que
j'aye fait ma priere.

33. Et ayant pris avec lui
Pierre, Jacque, & Jean, il
commença à être saisi de
frayeur, & d'avoir le cœur
pressé d'une extrême affli-
ction.

34. Alors il leur dit : Mon
ame est // triste jusqu'à la
mort, demeurez ici, &
veillez //.

35. Et s'en allant un peu
plus loin, il se prosterna con-
tre terre, priant que s'il étoit
possible cette heure s'élo-
ignât de lui ;

36. & il disoit : // Mon Pe-
re, mon Pere, toutes choses
vous sont possibles, transpor-
tez ce calice loin de moi ;
mais néanmoins que votre
volonté s'accomplisse, & non
pas la mienne.

37. Il revint ensuite vers
ses disciples, & les ayant
trouvé endormis, il dit à Pier-
re : Simon, vous dormez ?
Quoi, n'avez-vous pu seule-
ment veiller une heure ?

34. entr. dans une tristesse mortelle | Ibid. gr. avec moi.

36. ier, Abba, Pape

270 LE SAINT EVANGILE.

38. Veillez & priez, afin que vous n'entriez point en tentation : l'esprit est prompt, mais la chair est foible.

39. Il s'en alla pour la seconde fois, & fit sa priere dans les mêmes termes.

40. Et étant retourné vers eux, il les trouya encore endormis ; car leurs yeux étoient appesantis de sommeil, & ils ne savoient que lui répondre.

41. Il revint encore pour la troisième fois, & il leur dit : Dormez maintenant, & vous reposez ; c'est assez ; l'heure est venue : le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des pecheurs :

42. levez - vous, allons ; voilà celui qui me doit trahir bien près d'ici.

43. Il n'avoit pas encore achevé ces mots, que Judas Math. 26. 47. Inc. 21. 47. Jean. 18. 3. Iscariote, l'un des douze, partut suivi d'une grande troupe de gens armés d'épées & de bâtons, qui avoient été envoyés par les Grands-prêtres, par les Scribes, & les Sénateurs.

44. Or Judas qui le trahissoit, leur avoit donné ce si-

38. Vigilate & ora-te, ut non intretis in tentationem : spiritus quidem proprius est, caro verò infirma.

39. Et iterum abiens oravit, sundem sermonem diceas.

40. Et reversus, denuò invenit eos dormientes, (erant enim oculi eorum gravati) & ignorabant quid responderent ei.

41. Et venit tertio, & ait illis : Dormite jam, & requiescite, sufficit ; venit hora : ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum ;

42. surgite, eamus ; ecce qui me tradet, propè est.

43. Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes, unus de duodecim, & cum eo turba multa, cum gladiis & lignis, à summis sacerdotibus, & scribis, & senioribus.

44. Dederat autem traditor ejus signum

et : Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum, & ducite caute.

gnal, & leur avoit dit : Celui que je baiserai, c'est celui que vous cherchez : laissez-vous de lui, & l'emmenez sûrement.

45. Et cum venissem, statim accedens ad eum, ait : Ave, Rabbi ; & osculatus est eum.

45. Aussi tôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de Jesus, & lui dit : Maître, je vous salue ; & il le bâisa.

46. At illi manus iniecerunt in eum, & tenaciter eum.

46. Ensuite ils mirent la main sur Jesus, & se saisirent de lui.

47. Unus autem qui-dam de circumstantibus, educens gladium, percussit servum summi Sacerdotis, & amputavit illi auriculam.

47. Un de ceux qui étoient présens, tirant son épée, en frappa un des gens du Grand-prêtre, & lui coupa une oreille.

48. Et respondens Jesus, ait illis : Tanguin ad latronem existis cum gladiis & lignis comprehendere me.

48. Et Jesus leur dit : Vous êtes venus pour me prendre, armés d'épées & de bâtons, comme si j'étois un voleur.

49. Quodidie eram apud vos in templo docens, & non me tenueistis : sed ut impleantur Scripturae.

49. J'étois tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple, & vous ne m'avez point pris : mais il faut que les Ecritures soient accomplies.

50. Tunc discipuli eius relinquentes eum, omnes fugerunt.

50. Alors ses disciples ^{d'}_{au Memb.} abandonnerent, & s'enfuirent ^{26. 56.} tous.

51. Adolescentes autem quidam sequebatur eum amictus linceu;

51. On il y avoit un jeune homme qui le suivoit ; convertit seulement d'un linceu;

272 . LE SAINT EVANGILE
& comme on voulut se saisir
de lui,

52. il laissa aller son lin-
ceul , & s'enfuit tout nud
des mains de ceux qui le te-
noient.

Mark. 53. Ils amenerent JESUS
26. 57. au Grand-prêtre : chez qui
Luc. 22. s'assemblerent tous les Prin-
54. ces des Prêtres, les Scribes ,
Jean. 18. & les Senateurs.
23.

54. Pierre le suivit de loin
jusques dans la cour du Grand-
prêtre, où s'étant assis au-
près du feu avec les gens, il
se chauffoit.

Mark. 55. Cependant les Princes
26. 59. des Prêtres , & tout le Con-
seil cherchoient des déposi-
tions contre JESUS pour le
faire mourir , & ils n'en trou-
voient point.

56. Car plusieurs dépo-
soient faussement contre lui ;
mais leurs dépositions ne s'ac-
cordoient pas.

57. Quelques-uns se leve-
rent, & portèrent un faux-té-
moignage contre lui en ces
termes :

Joan. 2. 59. 58. Nous lui avons oui di-
re : Je détruirai ce temple
bâti par la main *des hommes*,
& j'en rebâtirai un autre en

done super nitido ; &
tenauerunt eum ;

52. at ille rejecta fin-
done, nudus profugit
ab eis.

53. Et adduxerunt
Jesum ad summum Sa-
cerdotem : & conve-
nerunt omnes Sacerdo-
tes , & Scribe , & se-
niores.

54. Petrus autem à
longè secutus est cum,
usque intrò in atrium
summi Sacerdotis : &
sedebat cum ministris
ad ignem , & calefa-
ciebat se.

55. Summi verò Sa-
cerdotes , & omne con-
cilium , quærebant ad-
versus Jesum testimo-
nium , ut eum morti
traderent , nec invenie-
bant.

56. Multi enim testi-
monium falsum dice-
bant adversus eum ; &
convenientia testimo-
nia non erant.

57. Et quidam sur-
gentes , falsum testi-
monium ferebant ad-
versus eum , dicentes :

58. Quoniam nos
audivimus eum dicen-
tem : Ego dissolvam
templum hoc manu
factum ; & per triduum
aliud

aliquid non manu factum ædificabo :

59. & non erat convenientis testimonium illorum.

60. Et exurgens summus Sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens : Non respondes quidquam ad ea quæ tibi objiciuntur ab his ?

61. Ille autem tacebat, & nihil respondit. Rursum summus Sacerdos interrogabat eam, & dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti ?

62. Jesus autem dixit illi : Ego sum ; & videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, & venientem cum nubibus cœli.

63. Summus autem Sacerdos, scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes ?

64. Audistis blasphemiam ? Quid vobis videtur ? Qui omnes

19. *autr.* mais ils ne s'accordent point encore dans cette déposition.

63. *autr.* Quel besoin avons-

trois jours, qui ne sera point fait par la main *des hommes*.

59. // mais ce témoignage-là même n'étoit pas encore suffisant.

60. Alors le Grand-prêtre se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jesus, & lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ?

61. Mais Jesus demeuroit dans le silence, & il ne répondit rien. Le Grand-prêtre l'interrogea encore, & lui dit : Etes-vous le CHRIST, le Fils du Dieu beni à jamais ?

62. Jesus lui répondit : Je le suis ; & vous verrez un jour le Fils-de-l'homme assis à la droite de la majesté divine, & venant sur les nuées du ciel.

63. Aussi-tôt le Grand-prêtre déchirant ses vêtemens, leur dit : // Qu'avons-nous plus besoin de témoins ?

64. Vous venez d'entendre le blasphème qu'il a proferé. Qu'en jugez-vous ? Tous le

nous encore de témoins ? ou Pourquoi cherchons-nous encore des témoins ?

Tomme II.

f

274 LE SAINT EVANGILE
condamnerent comme étant
digne de mort.

65. Alors quelques-uns
commencèrent à lui cracher
au visage, & lui ayant bandé
les yeux, ils lui donnoient
des coups de poing, en lui
disant : Devine qui t'a frappé ;
& les valets lui donnoient des
soufflets.

*Math. 26. 69.
Luc. 22.
56.
Jean. 18.
17.*

66. Cependant Pierre é-
tant en bas dans la cour, une
des servantes du Grand-prê-
tre y vint ;

67. & l'ayant vu qui se
chauffoit, après l'avoir con-
sideré, elle lui dit : Vous étiez
aussi avec J e s u s de Naz-
areth.

68. Mais lui le nia, en di-
sant : Je ne le connois point,
& je ne sai ce que vous di-
tes. Et étant sorti dehors
dans le vestibule, le coq
chanta.

*Math.
26. 71.*

69. Et une servante l'ayant
encore vu, commença à dire
à ceux qui étoient présens :
Celui-ci est de ces gens-là.

*Inc. 22.
19.
Jean. 18.
25.*

70. Mais il le nia pour la
seconde fois. Et peu de temps
après ceux qui étoient pré-
sens dirent encore à Pierre :

68. austr. Et il sortit dehors de la cour, & le coq-chanta.

condemnaverunt eum
esse reum mortis.

65. Et cœperunt qui-
dam conspere eum,
& velare faciem ejus,
& colaphis eum cæde-
re, & dicere ei : Pro-
phetiza ; & ministri
alapis eum cædebant.

66. Et cum esset Pe-
trus in atrio deorsum,
venit una ex ancillis
summi Sacerdotis ;

67. & cum vidisset
Petrum calefacientem
se, aspiciens illum,
ait : Et tu cum Iesu
Nazareno eras.

68. At ille negavit,
dicens : Neque scio,
neque novi quid dicas.
Et exitus foras ante
atrium, & gallus can-
tavit.

69. Rursus autem,
cum vidisset illum an-
cilla, cœpit dicere cir-
cumstantibus : Quia
hic ex illis est.

70. At ille iterum
negavit. Et post pufil-
lum rursus, qui asta-
bant, dicebant Petro :
Verè ex illis es ; nam

Assûrément vous êtes de ces gens-là ; car vous êtes de Galilée!.

71. Ille autem coepit anathematizare, & jurare : Quia nescio hominem istum, quem dicitis.

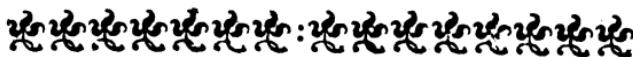
71. Il se mit alors à faire des sermens execrables, & à dire en jurant : Je ne connois point cet homme dont vous me parlez.

72. Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi, quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, tene negabis. Et coepit flere.

72. Aussi-tôt le coq chantait pour la seconde fois. Et Matthieu 26. 75. Pierre se ressouvint de la parole que Jean. 13. 8. Jesus lui avait dit : Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois ; & il se mit à pleurer.

70. gr. & vous parlez comme ceux de ce pays-là.

71. gr. s'étant retiré.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. i. *L*a Pâque & la fête des azymes arrivait deux jours après, &c.

Saint Marc ne rapporte ici qu'une petite partie des excellentes instructions que le Fils de Dieu donna aux Apôtres deux jours avant la fête de Pâque, & qui sont marquées fort au long dans saint Matthieu. Mais nous avons vu jusqu'à présent, que l'Evangile de saint Marc est comme une espece d'abbégé de celui de cet autre Evangéliste. Il joint la Pâque avec les azymes, parcequ'ils étoient inseparables. Ce nom d'azymes, signifi

fie pains sans levain. Car il éroit ordonné expressément par la loi, qu'on ne mangeroit que des pains sans levain pendant les sept jours de cette grande solennité ; que dès le premier jour, qui commençoit sur le soir du jour de devant, il n'y auroit aucun levain dans toutes les maisons des Juifs ; & que quiconque mangeroit du pain levé dans ces jours-là, periroit & seroit exterminé du milieu d'Israël. On a expliqué ailleurs ce que signifioit ce mystère. *La Pâque & les azymes* étoient donc la même fête. Et cette grande solennité *devoit arriver deux jours après* que le Fils de Dieu donna aux Apôtres toutes ces grandes instructions dont nous venons de parler, & qui ont été rapportées & expliquées avec étendue dans saint Matthieu. Car comme le temps approchoit qu'il devoit être séparé d'eux, il ménageoit ces derniers momens qui lui restoient, pour les instruire de plus en plus, & pour leur donner divers moyens de s'affermir contre les scandales de sa passion & de sa mort. Il est vrai qu'il ne parut pas qu'ils en devinssent plus forts ; puisque la croix du Sauveur leur fut à tous une occasion de scandale & de chute, selon qu'il le leur prédit par ces paroles : *Omnis vos scandalum patiemini in me.* Mais si elles leur furent inutiles alors, elles leur servirent infiniment dans la suite. Et l'on peut dire que JESUS-CHRIST n'ayant point d'égard à leur chute passagere, n'avoit en vûe que l'état où la descente du Saint-Esprit devoit les mettre après son ascension ; il songeoit dès-lors à former l'Eglise sur ces règles toutes divines qu'il leur prescrivoit ; & il savoit que le Paraclet ou Consolateur devoit leur remettre dans l'esprit

Matth. 26. 31.

DE SAINT MARC. 277
toutes ces choses, selon la promesse qu'il leur en fit dans saint Jean : *Paracletus autem... suggesteret Joan. 24*
vobis omnia quaecunque dixerit vobis. 26.

¶. 11. Après qu'ils l'eurent écouté, ils en eurent beaucoup de joie, & lui promirent de lui donner de l'argent.

Il est dit dans saint Matthieu, que Judas alla trouver les Princes des Prêtres, & leur demanda ce qu'ils vouloient lui donner, afin qu'il leur mit J e s u s entre les mains. Ce fut donc cet apostat, qui dominé par son avarice, songea à trahir son maître pour une somme d'argent. Ainsi lorsque l'Evangeliste saint Marc dit seulement : *Que les Princes des Prêtres lui promirent de lui donner de l'argent*, il faut entendre avec saint Matthieu, que ce fut lui-même qui osa leur en demander le premier ; & qu'ensuite ils lui promirent de lui donner une somme, c'est-à-dire, les trente pieces spécifiées dans saint Matthieu : car ils n'auroient peut-être pas osé même lui en offrir, s'il ne leur eût découvert ce qui le portoit à vouloir livrer son maître. Qui pourra donc s'étonner que les ennemis de J e s u s - C h r i s t ayent conspiré contre lui, lorsqu'on voit un de ses Apôtres mettre à prix sa mort, & songer à s'enrichir en le trahissant ?

¶. 13. 14. Il envoya donc deux de ses disciples, & leur dit : Allez-vous-en à la ville, vous renconterez un homme qui portera une cruche d'eau, suivez-le : & en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison, &c.

Ces deux disciples que le Fils de Dieu envoya 28. 22.
pour lui préparer ce qu'il falloit pour la Pâque,
étoient saint Pierre & saint Jean, qui sont nom-
f iij

278. EXPLICATION DU CHAP. XIV.

més dans saint Luc. Cette *ville* dont il parle, étoit la ville de Jerusalem, où Dieu avoit ordonné qu'on immoleroit la Pâque, & non ailleurs.

Deut. 16. 5. 6. Car il falloit que la figure précédât la vérité, & que le véritable Agneau pascal, qui est JESUS-CHRIST, devant être mis à mort en cette ville, cet autre qui en étoit une image y fût aussi immolé. Il est marqué seulement dans saint Matthieu,

Matth. 26. 18. que le Sauveur envoya ses disciples chez un certain homme, sans le désigner : *Ite in civitatem ad quendam.* Mais & saint Marc & saint Luc spécifient la marque qu'il leur donna pour connoître qui étoit celui chez qui il vouloit faire la Pâque avec ses Apôtres. Il leur dit donc qu'ils rencontreroient en entrant dans Jerusalem un homme qui porteroit une cruche, & leur ordonna de le suivre dans la maison où il entreroit, & de demander au maître de cette maison un lieu pour manger chez lui la Pâque avec ses disciples. Car nous avons vu ailleurs que JESUS n'avoit dans Jerusalem aucun lieu pour se retirer. Et c'est peut-être pour cette raison qu'il est marqué dans saint Luc :

Luc. 21. 37. Que pendant le jour il enseignoit dans le temple, & que la nuit il sortoit, & se resiroit sur la montagne appellée des Oliviers. Mais nous voyons qu'il agit en maître quand il le veut, & qu'il se choisit un lieu pour faire la Pâque dans Jerusalem, tel qu'il lui plaît, lorsqu'il déclare à ses deux disciples, que la personne chez qui ils devoient entrer, leur montreroit une grande chambre, haute, toute meublée, & que c'étoit-là où il devoit célébrer la Pâque avec eux. Il les envoia donc demander à cet homme où il pourroit manger la Pâque ; & il les assûre en même-temps

qu'il leur montrera la chambre qu'il a lui-même choisie, pour s'y acquitter de cette observation de la loi.

Que si nous voulons envisager cette chambre, telle que le Fils de Dieu la dépeint, comme une image de l'ame, où la vraie Pâque se doit immoler, & où le véritable Agneau pascal doit être mangé dignement ; nous y trouverons dépeintes les excellentes qualités qui doivent se rencontrer en cette ame. C'étoit une *chambre haute*. Et cette élévation marque admirablement ce que saint Paul demande d'une ame qui veut être unie à JESUS-CHRIST, lorsqu'il dit : *Recherchez ce* Colos. 3:1 *qui est en-haut, où JESUS-CHRIST est assis à la droite de Dieu ; goûtez les choses d'en-haut, & non celles de la terre.* Cette chambre étoit grande & vaste, comme il falloit qu'elle le fût pour recevoir JESUS-CHRIST, & ses douze Apôtres. Et cette grandeur nous peut encore marquer fort bien l'étendue de la charité : car comme il n'y a rien qui rétressisse davantage le cœur de l'homme que la cupidité, il n'y a rien au-contraire qui l'élargisse davantage que la charité. C'est pourquoi David disoit à Dieu : *Qu'il avoit couru dans* Psal. 118:1 *la voie de ses préceptes dès qu'il lui avoit élargi le* 1:20 *cœur.* Et saint Paul marquant aussi l'effet ordinaire de la charité, se plaignoit aux fidelles de Corinthe, de ce qu'ils étoient resserrés à son égard : *O Corinthiens, leur disoit-il, ma bouche s'ouvre,* 1. Corin. 6:11 *& mon cœur s'étend, par l'affection que je vous* 6:12 *porte. Mes entrailles ne sont point resserrés pour vous ; mais les vôtres le sont pour moi. Rendez-moi donc amour pour amour ; je vous parle comme à mes enfans : étendez aussi pour moi votre cœur.*

f iiiij

Tel doit être donc un cœur qui veut recevoir JESUS-CHRIST. Il faut que la charité lui ôte le resserrement que produit l'amour criminel des créatures. Car plus une ame a d'engagemens qui l'attachent encore au monde , moins elle est capable de recevoir dignement son Dieu , qui veut toute l'étendue d'un cœur fait tout entier pour l'aimer.

Enfin cette chambre étoit meublée. Et ces ornemens exterieurs & sensibles pouvoient être la figure des différentes vertus , qui sont les vrais ornementz interieurs de l'ame , qui se prépare à recevoir JESUS-CHRIST. Car comment une ame qui n'est point humble , osera-t-elle s'approcher d'un Dieu aneanti dans son Incarnation , dans sa mort , & dans le saint-Sacrement de l'Eucharistie ? Comment une ame attachée encore à ses plaisirs , pourra-t-elle soutenir la présence de cet Homme - Dieu crucifié pour elle ? Comment une ame plongée dans l'amour des biens de la terre prétendra-t-elle s'unir à celui qui n'avoit point ici-bas où pouvoir même reposer sa tête ? Il faut donc que l'humilité , la mortification , l'amour de la pauvreté , & toutes les autres vertus soient les ornementz interieurs , qui rendent l'ame digne de servir à JESUS-CHRIST , comme de cenacle , en le recevant dans l'Eucharistie , comme le véritable Agneau pascal.

¶. 23. 24. *Et ayant pris le calice , après avoir rendu graces , il le leur donna , & ils en burent tous , & il leur dit : Ceci est mon sang , &c.*

A considerer la maniere dont ceci est rapporté , il sembleroit que le Fils de Dieu auroit donné le calice à ses Apôtres , & qu'ils en auroient tous

bu avant qu'il eût dit ces paroles : *Ceci est mon sang, &c.* Mais il faut entendre ce qui est dit en ce lieu, par la maniere dont saint Matthieu & saint Paul rapportent la consecration du vin, & son changement au vrai sang de JESUS-CHRIST.

Car ils remarquent tous deux, que le Fils de Dieu ^{Matth.}
donna aux Apôtres le calice en disant ; *Buvez-en tous* ; ^{26. 27.}
car ceci est mon sang. Il est donc visible, ^{28.}
que lorsque saint Marc après avoir marqué, qu'ils ^{2. Cor.}
en burent tous, ajoute ensuite, qu'il leur dit : *Ceci* ^{11. 25.}
est mon sang, &c. il n'a dit que par anticipation, que les Apôtres burent tous de ce calice ; & qu'ainsi il faut joindre ces mêmes paroles : *Ceci est mon sang*, avec ces autres : *Buvez-en tous*, comme elles sont jointes effectivement dans saint Matthieu & dans saint Paul.

¶. 40. *Car leurs yeux étoient appesantis de sommeil, & ils ne savoient que lui répondre.*

Il est étonnant que saint Pierre, qui venoit d'entendre de la propre bouche de JESUS-CHRIST, qu'il le devoit renoncer trois fois cette nuit-là même, & qui avoit insisté au-contreire très-fortement, *Qu'il ne le renonceroit point, quand il lui faudroit mourir avec lui*; paroisse aussi-tôt après dans un si grand calme, qu'il ne songe qu'à dormir, lors même que le Fils de Dieu *est triste jusqu'à la mort.* Il est vrai qu'un autre Evangéliste ^{Luc. 22. 45.} témoigne, que c'étoit la tristesse même qui le rendoit ainsi endormi. Mais enfin comment pouvoit espérer de mourir avec JESUS-CHRIST celui qui ne pouvoit pas même veiller avec lui pendant l'espace d'une heure ? Et étoit-ce prendre part à la frayeur & à l'extrême angoisse que souffroit son divin maître, de s'abandonner ainsi au

281 EXPLICATION DU CHAPITRE XIV.

sommeil dans un temps où il le voyoit comme accablé sous le poids de cette tristesse mortelle ? Il ne faut donc point s'étonner de l'impuissance où il se trouva avec les autres Apôtres , de répondre au Fils de Dieu , lorsqu'il leur fit ce reproche , & à Pierre en particulier : *Simon , vous dormez ? Quoi vous n'avez pu seulement veiller une heure ?* Car que répondre en effet à ce reproche , après tout ce que JESUS-CHRIST lui avoit dit , & ce qu'il avoit lui-même dit à JESUS-CHRIST ? Ainsi il paroît que non seulement leurs yeux étoient appesantis de sommeil , comme le marque l'Evangeliste , mais que leur esprit & leur cœur étoient encore plus appesantis ; car ils ne s'élevoient point par la foi jusqu'à la vûe des desseins de Dieu , dans cet abandonnement apparent de son propre Fils , & ils n'entretoient point comme ils auroient dû , dans les sentimens de cet Homme-Dieu , qui ne s'assujettissoit à tant de souffrances que pour leur salut . Ils voyoient donc , pour le dire ainsi , sans voir ; & ils entendoient , sans entendre , tout ce qui se passoit alors devant eux .

v. 44. *Celui que je baiseraï , c'est celui que vous cherchez : saisissez-vous de lui , & l'emmenez sûrement .*

*Math.
26. 48.*

On a déjà remarqué en expliquant saint Matthieu , combien cette circonstance , rapportée dans saint Marc , fait connoître le renversement d'esprit de Judas , & son effroyable chute . Car il paroît par ces paroles , que la corruption de son cœur le fit déchoir même de la foi . Cette perfidie qui le porta à donner aux Juifs pour signal de sa trahison , la marque la plus ordinaire de l'amitié , qui est le baiser , n'éroit qu'une suite de la

chute déplorable où son avarice l'avoit engagé. Mais depuis que la cupidité eut empoisonné son cœur, on vid arriver à son égard ce qu'a dit saint Paul de quelques personnes de son temps :

Qu'ayant renoncé à la bonne conscience, ils avoient fait dans la suite naufrage en ce qui regardoit la foi. Car cet Apôtre qui avoit été élu pour être un des douze, avoit sans doute reconnu avec saint Pierre la divinité de JESUS-CHRIST, & fait en son nom plusieurs miracles, par la puissance qu'il leur en donna à tous, en les envoyant prêcher la pénitence, chasser les démons, & guérir tous les malades. Cependant ce même Apôtre ne juge plus maintenant de JESUS-CHRIST, que comme d'un homme habile, avec lequel il falloit prendre des mesures de précaution: Emmezenez sûrement, dit-il aux Juifs, celui que j'aurai bâisé : *Ducite cauté.* Quoi donc, Judas ! Est-ce de celui que vous avez reconnu pour le CHRIST, que vous parlez ? S'il est le CHRIST, le Fils de Dieu, que peuvent servir toutes ces précautions contre celui qui est la sagesse essentielle & éternelle ? Et s'il ne l'est pas, comment vous-même avez-vous pu chasser les démons, & rendre miraculeusement la santé à tant de malades, en invoquant son saint nom ? Comment ces démons en sortant des corps dont vous les chassiez, ont-ils souvent attesté en votre présence la divinité de celui dont vous étiez le disciple ? Reconnoissez donc que l'avarice ayant gâté votre cœur, votre intelligence & votre foi ont aussi été renversées. Mais tremblons nous autres en considerant de quelle importance il est de veiller toujours sur la garde de son cœur, qui est le principe de

*1. Tim.
1. 19.*

*Joan. 6.
7. 1.*

*Matth.
16. 16.*

*Marc. 6.
7. 12. 13.*

284 EXPLICATION DU CHAP. XIV.

^{Prov. 4.} la vie , selon cet avis que donne le Sage : *Omnis custodiam serua cor tuum , quia ex ipso vita procedit.*

¶. 51. 52. Or il y avoit un jeune-homme qui le suivoit , couvert seulement d'un linceul ; & comme on voulut se faire de lui , il laissa aller son linceul , & s'enfuit tout nud , &c.

Nous ne nous arrêtons point à rapporter ce que disent beaucoup d'Auteurs , & les conjectures sur lesquelles ils se fondent , pour prouver que ce jeune-homme dont il est parlé ici , étoit ou saint ^{Epiphanius.} Jacque , appellé ordinairement frere du Seigneur , & surnommé le Juste , ou saint Jean , ou quelqu'un de la maison dans laquelle J E S U S - C H R I S T avoit soupé cette même nuit . Comme nous ne voyons guere de vraisemblance dans ces différentes opinions , nous nous contentons de dire ici , que ce ^{Hieron.} qui paroît le plus croyable , est que ce jeune-homme pouvoit être de quelque maison voisine de ce jardin où J E S U S étoit . Ayant été réveillé par le bruit de tout ce monde qui venoit pour prendre le Fils de Dieu , il se leva de son lit , & prie seulement sur lui le linceul même dans lequel il étoit couché , pour aller plus promptement être témoin de ce qui se passeroit . Ce que saint Marc dit au même lieu , que les disciples de J E S U S - C H R I S T l'avoient alors abandonné , & s'étoient tous enfuis , suffit pour prouver que ce jeune-homme dont il est parlé ensuite , n'étoit pas du nombre de ses Apôtres . Car quoique saint Jean & saint Pierre se trouverent depuis dans la maison du Grand-prêtre , on ne peut douter après cette déclaration si expresse de saint Marc , qu'ils n'ayent & soient au commencement pris la fuite , c'est-à-dire , après

que saint Pierre eut d'abord tiré son epée, & coupé l'oreille à Malchus.

Il est marqué que ce jeune-homme *savoir*, non cette troupe de gens armés, mais JESUS-CHRIST, & c'est ce qui a donné lieu de croire qu'il pouvoit avoir de la veneration & de l'attache pour sa personne. En effet la plupart du peuple n'entroit point dans les sentimens des Pharisiens, ni ne se laissoit point aller à leurs passions. Ainsi il aimoit dans J E S U S - C H R I S T cette bonté toujours bienfaisante, & cette vertu toute-puissante pour la guerison de toutes sortes de maladies. Mais soit qu'il suivît le Fils de Dieu par le motif d'un amour sincere, qui lui donnoit de l'inquietude pour ce qui lui arriveroit, ou par un simple mouvement de curiosité; on le regarda sans doute comme un des disciples du Sauveur, puisqu'on voulut l'arrêter; & il l'eût été, s'il n'avoit usé de la même adresse dont usa Joseph pour se tirer d'entre les mains de la femme de Putifar, Gen. 39: à qui il laissa son manteau qu'elle tenoit. Il quitta donc le linceul duquel il s'étoit couvert en sortant du lit, & il s'échappa ainsi des mains de ceux qui l'avoient saisi. Quelques-uns le blâment de s'être enfui, & d'avoir abandonné J E S U S - C H R I S T, s'il est vrai qu'il ait été attaché à sa personne. Mais l'exemple des Apôtres, qui étoient bien plus obligés de ne pas quitter leur maître, après l'assurance qu'ils avoient osé lui donner, d'être prêts de mourir même avec lui, fit bien connoître la vérité de ce que le Fils de Dieu leur avoit dit: Que *l'esprit est prompt & ardent, mais que la chair est foible*. Ils étoient donc *les uns & les autres prompts à promettre, &*

promis même à suivre d'abord JESUS-CHRIST, mais ils sentoient leur foiblesse quand il s'agissoit de souffrir pour lui. Ce n'étoit pas même encore le temps de le suivre jusques à la croix : car il falloit qu'il mourût pour eux avant qu'ils puissent mourir pour son nom. Ainsi la fuite des Apôtres & de tous les autres disciples autoit pu être un effet de leur sagesse & de leur humilité, s'ils avoient plus consulté leur propre foiblesse, que leur vaine présomption. Et Pierre n'aurroit point renoncé son maître, s'il ne s'étoit glorifié de pouvoir mourir pour le Fils de Dieu, avant que le Fils de Dieu lui eût acquis par le merite de sa mort, la grace de pouvoir un jour accomplir ce qu'il ne pouvoit que temérairement se promettre de soi-même.

v. 68. 69. Et il sortit dehors devant la cour ; & le coq chanta. Et une servante l'ayant encore vu, &c.

On a dès la peine à découvrir ce qu'on doit entendre par ces paroles, Que Pierre *sortit dehors devant la cour, & qu'alors le coq chanta.* Car si dès que la premiere servante lui eut parlé, & qu'il eut pour la premiere fois renoncé le Fils de Dieu, il sortit hors de la cour ; comment cette autre servante le vid-elle de nouveau, & lui dict-elle devant ceux qui étoient présens, Qu'il étoit de la compagnie de JESUS ? Et comment quelque temps après, ceux qui se trouverent au même lieu, lui reprocherent-ils encore *qu'il étoit de ces gens-la*, c'est-à-dire, de la suite de JESUS-CHRIST ? Mais ce qui paroît encore plus fort, comment est-il dit dans saint Matthieu, après que Pierre eut renoncé le Sauveur *la troisième fois*,

Qu'il sortit dehors, & qu'il pleura amérement, s'il est vrai qu'il étoit déjà sorti, selon qu'il semble qu'on doit l'entendre par le texte de saint Marc ? Pour concilier donc cette contrariété apparente, on peut expliquer saint Marc par saint Matthieu, *Matth.* *16. 71.* qui ne dit pas de saint Pierre, qu'après son premier renoncement, il sortit dehors ; mais que *lorsqu'il sortoit*, c'est-à-dire, apparemment lorsqu'il étoit prêt de sortir, une autre servante, qui étoit peut-être la portiere dont il est parlé dans saint Jean, lui dit encore la même chose que la *Joan. 18.* première. Et après qu'il eut renoncé de nouveau *le Fils de Dieu*, ceux qui se trouverent là présens, le voyant sortir, & jugeant peut-être par là qu'il étoit effectivement un de ses disciples, que la crainte avoit saisi, ils lui tinrent de nouveau le même langage que les deux servantes, & le presserent encore plus lorsqu'ils lui dirent que *son langage le trahissoit : Car vous êtes de Galilée*, dirent-ils, & *votre parler découvre assez qui vous êtes.* Ce fut donc alors, que pressé par la frayeur, *Matth. 26. 73.* de se voir ainsi découvert par tant de personnes, il s'abandonna à toutes sortes de sermens, pour confirmer ce qu'il avoit dit, qu'il ne connoissoit en aucune sorte celui dont ils lui parloient. Et *Ibid. 75.* en même-temps il sortit tout-à-fait dehors, & alla pleurer amérement, après néanmoins que *le Seigneur l'eut regardé*, comme dit saint Luc, d'un *regard interieur de grace*, pour le faire *souvenir* *Luc. 22. 61.* *de la parole qu'il lui avoit dite*, & lui inspirer un véritable regret de sa faute.

Ce n'est pas qu'il ne reste encore des difficultés dans cette maniere dont nous expliquons le triple renoncement de saint Pierre, & la sortie hors

298. **L**E S A I N T E V A N G I L E
de la cour de la maison du Grand-prêtre. Cet
au-lieu qu'il est dit ici, Qu'il y eut très-peu de
temps entre le second & le troisième renoncement
de cet Apôtre : *Et post pusillum rursus* ;
ib: vers. saint Luc au - contraire met une heure d'inter-
valle , ou environ , entre l'un & l'autre : *Et inter-*
59. vallo facto quasi hora unius. Et le même Evan-
geliste parlant du second renoncement de saint
Pierre , ne dit point que ce fut une servante qui
l'interrogea , mais un homme ; ce qui néanmoins
peut se concilier en disant , que l'homme dont
parle saint Luc , se joignit à la servante dont par-
lent les autres Evangelistes. Mais enfin , quelque
obscurité qui puisse rester dans ces passages que
nous expliquons , il faut toujours convenir de la
certitude de la vérité historique de l'Evangile ,
quoiqu'elle ne nous paroisse pas toujours évi-
dente. Et peut-être même que Dieu a voulu
permettre que les saints Evangelistes parussent
quelquefois contraires entr'eux , pour exercer da-
vantage notre intelligence , & soumettre enfin
le défaut de notre lumière au respect que nous
devons à la vérité de sa parole , lorsqu'elle choque
non seulement la corruption de notre cœur , mais
encore l'intelligence de notre esprit.



C H A P I T R E X V.

Matth.
17. 1.
Luc. 2. 2.
66.
Jean. 18.
28.

1. **A**USSI-tôt que le matin
fut venu , les Princes
des Prêtres , avec les Sena-
teurs & les Scribes , & tout

1. **E**T confessim ma-
nè consilium fa-
cientes summi Sacer-
dotes , cum Senioribus
& Scribis , & universo
concilio,

Concilio , vincentes
Jesum , duxerunt , &
tradiderunt Pilato.

le Conseil, ayant délibéré en-
semble , lierent J e s u s , l'em-
menerent , & le livrerent à
Pilate.

2. Et interrogavit
eum Pilatus : Tu es
Rex Iudaorum ? At
ille respondens , ait illi :
Tu dicis.

2. Pilate l'interrogea , en
lui disant : Etes-vous le Roi
des Juifs ? J e s u s lui répon-
dit : // Vous le dites : Je le suis. *Luc. 23:1*

3. Et accusabant eum
summi Sacerdotes in
multis.

3: Ór comme les Princes *Joan. 18:1*
des Prêtres formoient diver-
Matth. 27:12
ses accusations contre lui //.

4. Pilatus autem
rursum interrogavit
eum , dicens : Non
respondes quidquam ?
Vide in quantis te ac-
cusant.

4. Pilate l'interrogeant de
nouveau , lui dit : Vous ne
répondez rien ? Voyez de
combien de choses ils vous
accusent.

5. Jesus autem am-
plius nihil respondit ;
ita ut miraretur Pilat-
tus.

5. Mais J e s u s ne répon-
dit plus rien davantage ; de
sorte que Pilate en étoit tout
étonné.

6. Per diem autem
festum solebat dimis-
tere illis unum ex vin-
ctis , quemcunque pe-
tissent.

6. Or il avoit accoutumé
de délivrer à la fête *de Pa-*
que celui des prisonniers que
le peuple lui demandoit.

7. Erat autem qui
dicebatur Barabbas ;
qui cum seditionis erat
vincitus , qui in sedi-
tione fecerat homici-
dium.

7. Et il y en avoit un alors
nommé Barabbas , qui avoit
été mis en prison avec *d'aut-*
res séditions , // parcequ'il
avoit commis un meurtre
dans une sédition.

8. Et cum ascendis-
2. V. *Matth. 26:64.*

8. *Iest.* Le peuple étant donc
ibid. gr. Le peuple commença
à lui demander avec de grands
crix,

3. gr. & qu'il n'y répondoit
rien.

7. gr. qui avoient.

Tome II

290 LE SAINT EVANGILE
venu devant le Prétoire, lui fut turbat, cœpit rogare, sicut semper faciebat illis.

9. Pilate leur répondit :
Joan. 18. Voulez-vous que je vous délivre le Roi des Juifs ?

10. (Car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres le lui avoient mis entre les mains.)

11. Mais les Prêtres exciterent le peuple à demander qu'il leur délivrât plutôt Barabbas.

Matt. 27. 22. 12. Pilate leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse // du Roi des Juifs ?

Eze. 23. 14. 13. Mais ils crièrent de nouveau, & lui dirent : Crucifiez-le.

14. Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et eux croient encore plus fort : Crucifiez-le.

15. Enfin Pilate voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barabbas ; & ayant fait fouetter JESUS, il le livra pour être crucifié.

16. Alors les soldats l'ayant

22. gr. de celui que vous appellez Roi des Juifs,

9. Pilatus autem ref. pondit eis , & dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum ?

10. (Sciebat enim quod per invidiam tradidissent cum summi Sacerdotes.)

11. Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barabbam dimitteret eis.

12. Pilatus autem iterum respondens , ait illis: Quid ergo vultis faciam Regi Judæorum ?

13. At illi iterum clamaverunt : Crucifie eum.

14. Pilatus verò dicebat illis : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant : Crucifie eum.

15. Pilatus autem volens populo satisfaçere , dimisit illis Barabbas , & tradidit JESUM flagellis cæsum ut crucifigeretur.

16. Milites autem

Auxerunt eum in atrium Prætorii, & convocant totam cohortem.

17. Et induunt eum purpura, & imponunt ei plectentes spicam coronam.

18. & coepérunt salutare eum : Ave Rex Judæorum.

19. Et percutiebant caput ejus arundine : & conspucebant eum, & ponebant genua, & dorabant eum.

20. Et postquam illuserunt ei, exacerbunt illum purpura, & induerunt eum vestimentis suis : & educunt illum, ut crucifigerent eum.

21. Et angariaventerunt præterea tem quempiam, Simonem Cyrenæum, venientem de villa, patrem Alexandri & Rufi, ut tolleret crucem ejus.

22. Et perducunt illum in Golgotha locum : quod est interpretatum Calvariae locus,

^{16. gr.} au-dedans du palais, qui est le Prétoire.

^{39. aut.} une canne,

emméné dans la sale du Prétoire, assemblèrent toute la Compagnie.

17. Et l'ayant revêtu d'un manteau d'écarlate, ils lui mirent *sur la tête* une couronne d'épines entrelassées :

18. puis ils commencerent à le saluer, *en lui disant* : Salut au Roi des Juifs.

19. Ils lui frappaient la tête avec *un roseau*, & lui crachoiient *au visage*, & se mettant à genoux devant lui, ils l'adoroient.

20. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôterent ce manteau d'écarlate, & lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent dehors pour le crucifier.

21. Et un certain homme de Cyrene, nommé Simon, ^{27. 32.} pere d'Alexandre & de Rufus, qui venoit d'une maison de campagne, passant par-là, ils le contraignirent de porter sa croix.

22. Et ensuite l'ayant conduit jusqu'au lieu appellé Golgotha ; c'est-à-dire, le lieu du Calvaire,

^{22. expl.} le mont du têt, ou du crane de la tête.

23. ils lui donnerent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe ; mais il n'en prit point //.

24. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses vêtemens, jettant au sort pour savoir ce que chacun en auroit.

25. Il étoit la troisième heure du jour, quand'ils le crucifierent.

26. Et la cause de sa condamnation étoit marquée par cette inscription : LE ROI DES JUIFS.

27. Ils crucifierent aussi avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche :

28. ainsi cette parole de *Isaï. 53.* l'Ecriture fut accomplie : Et *12.* il a été mis au rang des méchants.

29. Ceux qui passoient par là le blasphémoient en branlant la tête, & lui disant : *Joan 2. 19.* Toi, qui détruis le temple de Dieu, & qui le rebâtis en trois jours,

30. sauve-toi toi-même, en descendant de la croix.

31. Et les Princes des Prê-

23. expl. il n'en voulut point boire, après en avoir goûté. *Math. 27. 35.*

23. & dabant ei bēbere myrrhatum vi-
num, & non accepit.

24. Et crucifigentes
eum, divisorunt vesti-
menta ejus, mittentes
sortem super eis, quis
quid tolleret.

25. Erat autem hora
tertia, & crucifixerunt
eum.

26. Et erat titulus
causæ ejus inscriptus :
REX JUDÆORUM.

27. Et cum eo cru-
cifigunt duos latrones;
unum à dextris, &
alium à finistris ejus :

28. & impleta est
Scriptura, quæ dicit :
Et cum iniquis repu-
tatus est.

29. Et prætereunte
blasphemabant eum,
moventes capita sua,
& dicentes : Vah, qui
destruis templum Dei,
& in tribus diebus reæ-
dificas,

30. salvum fac te-
metipsum, descendens
de cruce.

31. Similiter &

summi Sacerdotes , il-
ludentes ad alterutrum
cum Scribis, dicebant:
Alios salvos fecit , se-
ipsum non potest sal-
vum facere :

32. Christus Rex
Israel descendat nunc
de cruce , ut videamus ,
& credamus . Et qui
cum eo crucifixi erant
convitiabantur ei.

33. Et facta horâ
sextâ , tenebræ factæ
sunt per totam terram
usque in horam no-
nam,

34. Et horâ nonâ
exclamavit Jesus voce
magnâ , dicens : Eloi ,
Eloi , lamma sabach-
thani ? quod est inter-
pretatum : Deus meus ,
Deus meus , ut quid
dereliquisti me ?

35. Et quidam de
circumstantibus , au-
dientes , dicebant : Ec-
ce Eliam vocat.

36. Currens autem
unus , & implens spon-
giam aceto , circum-
ponensque calamo , po-
rum dabat ei , dicens :
Sinite , videamus si ve-
niat Elias ad deponen-

tres avec les Scribes , se mo-
quant de lui entr' eux , di-
soient : Il en a sauvé d'autres ,
& il ne sauroit se sauver lui-
même :

32. Que le C H R I S T , le
Roi d'Israël , descende main-
tenant de la croix , afin que
nous voyions , & que nous
croiyons . Et ceux qui avoient
été crucifiés avec lui l'outra-
geoient aussi de paroles .

33. A la sixième heure du
jour , les tenebres couvrirent
toute la terre jusqu'à la neu-
vième .

34. Et à la neuvième heu-
re , J E S U S jetta un grand
cri , en disant : Eloi , Eloi ,
lamma sabachthani ? c'est-à-
dire : Mon Dieu , mon Dieu ,
pourquoi m'avez vous aban-
donné ?

35. Quelques-uns de ceux
qui éroient présens l'ayant
entendu , s'entre-disoient : Le
voilà qui appelle Elie .

36. Et l'un d'eux courut
emplir une éponge de vinai-
gre , & l'ayant mise au bout
d'un roseau , la lui présenta
pour boire , en disant : Laif-
sez , voyons si Elie le viendra

36. austr. d'une canne .

294 LE SAINT EVANGILE
titer de la croix.

37. Alors JESUS ayant jetté un grand cri, rendit l'esprit.

38. En même-temps le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.

39. Et le Centenier, qui étoit-là présent vis à-vis de lui, voyant qu'il étoit mort en jettant ce grand cri, dit : Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.

Matt. 27. 55. 40. Il y avoit aussi là des femmes qui regardoient de loin, entre lesquelles étoit Marie Madelene, Marie mere de Jacque le jeune & de Joseph, & Salomé //;

Luc. 8. 1. 41. qui le suivoient lorsqu'il étoit en Galilée, & l'assistoient de leur bien : & encore plusieurs autres, qui étoient venues avec lui à Jérusalem.

*Matt. 27. 57.
Luc. 23. 50.
Jean. 19. 38.* 42. Le soir étant venu, (parceque c'étoit le jour de la préparation ; c'est-à-dire, la veille du jour du sabbat,)

43. Joseph d'Arimathie,

40. expl. la mere de saint Jacque & de saint Jean. Matt. 27. 56.

dum cum.
37. Jesus autem a emissâ voce magnâ & exspiravit.

38. Et velum templi scissum est in duo, à summo usque deorsum.

39. Videns autem Centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Verè hic homo Filius Dei erat.

40. Erant autem & mulieres de longe afflidentes : inter quas erat Maria Magdalene, & Maria Jacobi minoris & Joseph mater, & Salome :

41. & cum esset in Galilaea, sequebantur eum, & ministrabant ei : & aliae multæ, quæ simul cum eo ascendebant Jerosolymam.

42. Et cum jam sero esset factum (quia erat parasceve, quod est ante sabbatum)

43. venit Joseph ab

Arimathæa, nobilis Decurio, qui & ipse erat expectans regnum Dei, & audacter introivit ad Pilatum, & petuit corpus Jesu.

44. Pilatus autem mirabatur si jam obiis- set; & acerbito Centu- rione interrogavit eum si jam mortuus esset.

45. Et cum cognos- visset à Centurione, donavit corpus Joseph.

46. Joseph autem mercatus sindonem, & deponens eum involvit sindone, & posuit eum in monumento, quod erat excisum de petra, & advolvit lapidem ad ostium monumenti.

47. Maria autem Magdalene, & Maria Joseph, aspiciebant ubi poneretur.

qui étoit un homme de consi- deration & Senateur⁴³, & qui attendoit le regne de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate, & lui demanda le corps de Jesus.

44. Pilate s'étonnant qu'il fût mort si-tôt, fit venir le Centenier, & lui demanda s'il étoit déjà mort.

45. Le Centenier l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph.

46. Joseph ayant acheté un linceul, descendit Jesus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sepulcre, qui étoit taillé dans le roc, & ferma l'entrée du se- pulcre avec une pierre.

47. Cependant Marie Ma- delene, & Marie mere de Joseph, regardoient où on le mettoit §.

43. expl. de la ville de Jerusalem, & non pas du grand Sanedrin.
46. lett. roula une pierre à l'entrée du sepulcre.



॥१॥२॥३॥४॥५॥६॥७॥८॥९॥१०॥११॥१२॥१३॥१४॥१५॥१६॥१७॥१८॥१९॥२০॥২১॥

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 4. 5. Pilate l'interrogeant de nouveau , lui dit : Vous ne répondez rien ? Voyez de combien de choses ils vous accusent . Mais JESUS ne répondit rien davantage , &c.

Saint Marc dit ici que le Fils de Dieu ne répondit plus au Gouverneur , depuis qu'il lui eut déclaré qu'il disoit vrai , en l'appellant *roi des Juifs*. Cependant on peut remarquer dans saint

Jean. 18. *36. 37.* *c. 19. 9.* *10. 11.* Jean , comme nous verrons en l'expliquant , que JESUS - CHRIST dit beaucoup de choses à Pilate , pour lui faire voir que son royaume n'étoit pas de ce monde , & qu'il étoit né , afin de rendre témoignage à la vérité ; & qu'ayant ensuite refusé de lui répondre sur ce qu'il lui demandoit ; comme il vid que ce Gouverneur se vantoit d'avoir la puissance de le délivrer , ou de le faire attacher à une croix , il lui dit encore , que ce pouvoit qu'il avoit lui venu d'en haut , &c. Comment donc saint Marc s'accorde-t-il en ce point avec saint Jean ? Ce qu'on peut dire pour concilier ces contrariétés apparentes , c'est que saint Marc & saint Matthieu disent tous deux , que le Sauveur ne répondit aucune chose à Pilate , ont entendu seulement , comme il paroît par la suite du texte de l'Evangile , qu'il refusa de répondre à toutes les accusations que les Princes des Prêtres , & les Sénateurs avancerent contre lui ; & qu'ainsi tant que Pilate l'interrogea sur toutes ces accusations de ses ennemis , il garda un entier silence .

Math.

27. 13.

34.

Or il le garda pour plusieurs raisons. Premièrement, il savoit bien que Pilate n'avoit pas besoin qu'il répondît pour justifier devant lui son innocence : car l'Evangeliste nous assure que ce Gouverneur en étoit tres-persuadé lorsqu'il dit ; Que Pilate connoissoit que c'étoit l'envie qui avoit *porté les Princes des Prêtres à lui mettre JESUS-CHRIST entre les mains.* Secondelement, les choses mêmes dont ils l'accusoient, ne meritoient pas que le Fils de Dieu y répondît ; tant la calomnie y étoit visible : ce qui fit dire à Pilate en parlant à ces Princes des Prêtres, qui le pressoient de le condamner à la mort : *Qu'il ne trouvoit aucun cri-
me en lui.* En troisième lieu, quoiqu'il pût cont-
fondre ses ennemis d'une seule parole qu'il eût
prononcée avec cette autorité qu'il leur fit sentir
en les renversant par terre, au moment qu'ils se
présenterent pour le prendre, il ne vouloit pas
éloigner de soi le calice qu'il avoit résolu de boire,
ni se soustraire par sa justification, à la mort
qu'il étoit venu souffrir pour sauver les hommes.
Car les pecheurs ne pouvoient être justifiés que
par la mort de l'innocent, regardé & traité comme
un criminel. Enfin, il falloit qu'il donnât à
tous ses disciples ce grand exemple d'une patience si divine, qui bien loin de se laisser vaincre
par les plus injustes accusateurs, savoit au contraire les ménager pour le salut de ceux-la mêmes
qui sollicitoient sa mort. Telles étoient les admirables instructions que le Fils de Dieu nous donnoit à tous par son silence même, plus eloquent sans comparaison, & plus efficace que toutes les paroles des hommes.

* 9. Pilate leur répondit : Voulez-vous que je

198 EXPLICATION DU CHAP. XV.
vous délivre le roi des Juifs?

Matth.
27. 17. Selon saint Matthieu, Pilate ne proposa au peuple Juif, de leur délivrer J e s u s , qu'en mettant en parallèle avec lui un grand scelerat & un infigne voleur : *Lequel voulez-vous*, leur dit-il, *que je vous délivre de Barabbas, ou de J e s u s , appelé Christ?* Or quoique cette alternative paraît extrêmement injurieuse au Fils de Dieu , elle ne l'étoit pas néanmoins dans l'intention de ce Gouverneur , qui ne présentoit aux Juifs Barabbas avec J e s u s , qu'afin de les engager par là davantage à demander la délivrance de celui contre lequel ses accusateurs ne pouvoient prouver aucun crime. Car plus cet homme qu'on mettoit en parallèle avec J e s u s - C h r i s t étoit scelerat , plus on pressoit le peuple Juif de demander que l'innocent fût mis en liberté , & un innocent qui avoit comblé ce peuple de toutes sortes de biens. Mais pourquoi Pilate l'appelle-t-il *le roi des Juifs?* Etoit-ce par dérision ? Il est difficile d'affûrer quel a été le véritable motif qui le fit ainsi parler. On voit seulement dans un autre Evangeliste , que ce qui lui donna occasion d'appeller le Fils de Dieu , *roi des Juifs* , fut l'accusation même que les Juifs avoient formée contre lui , en se plaignant de ce *qu'il disoit qu'il étoit le Christ , & qu'il étoit Roi* : ce qui engagea Pilate à lui demander , *s'il étoit le roi des Juifs* ; à quoi J e s u s - C h r i s t lui repartit , qu'il avoit dit la vérité.

Eur. 23.
21. Il semble donc , que sans penetrer trop avant dans l'intention de Pilate , on peut dire qu'il servoit alors , quoique payen , comme d'organe à Dieu même , lorsqu'il appelloit son Fils , *roi des*

Juifs; car il l'étoit en effet malgré eux. Aussi ce même Gouverneur ayant reconnu publiquement avant qu'il le condamnât, qu'il étoit un homme juste : *Innocens ego sum à sanguine justi hujus;* fit ^{& Matth.} mettre depuis pour inscription au haut de sa croix: ^{27. 24.} *Joan. 19.* *Jesus de Nazareth roi des Juifs.* Et lorsque les ^{19. 21.} Princes des Prêtres le presserent de changer ^{22.} cette inscription, il ne le voulut jamais ; parce qu'il étoit dans l'ordre de Dieu, que tous les hommes, Hebreux, Grecs, & Romains, connussent que celui que les Juifs avoient fait crucifier, étoit leur Roi, ainsi que ce Gouverneur payen le declara, & avant & après sa mort.

¶. 21. *Et un certain homme de Cyrene, nommé Simon, pere d'Alexandre & de Rufus, qui venoit d'une maison de campagne, passant par-là, ils le contraignirent de porter sa croix.*

On a déjà dit ailleurs, que *Cyrene*, dont il est ^{Matth.} parlé ici, étoit un canton d'Afrique, & non une ^{27. 32.} ville de Syrié, comme l'ont cru quelques-uns : car autre que nous voyons par l'histoire de Joseph, ^{Joseph.} que beaucoup de Juifs s'étoient établis en cette ^{de bell.} province ; la même chose est encore confirmée ^{Jud. 1. 22.} par plusieurs endroits de l'Ecriture. Ainsi quoique plusieurs Peres ayent cru, comme on l'a dit ^{AB. 2.} autre part, que *Simon* étoit payen, & qu'ils ayent ^{10. c. 6.} même regardé ce qu'il fit alors en portant la croix ^{9.} de *Jesus-Christ*, comme une figure de l'assujettissement des Gentils sous le joug du Fils de Dieu ; il paroît plus vraisemblable de préférer le sentiment de quelques autres Auteurs, qui ont cru *Simon*, Juif de religion & de nation. Il semble même, selon que le croit un Interprète, que *les soldats* ne le force rent de se charger de la

308 EXPLICATION DU CHAP. XV.

croix de JESUS-CHRIST, que parceque les Juifs, qui le connoissoient sans doute, le firent passer pour l'un des disciples du Sauveur. Et en effet la maniere donc saint Marc en parle, fait au moins assez juger que dans le temps qu'il écrivoit son Evangile, son nom étoit fort connu parmi les fidelles; puisqu'en le nommant, il se contente de dire, qu'il étoit *pere d'Alexandre & de Rufus*; c'est-à-dire, de deux celebres Chrétiens connus à Rome où il écrivoit, & qui pouvoient attester la vérité de ce qu'il disoit, l'ayant pu savoir de la propre bouche de leur pere. Aussi nous voyons entre les fidelles qui étoient à Rome lorsque saint Paul écrivoit sa lettre celebre aux Chrétiens de cette Eglise, le nom de *Rufus*, aveo celui de tous ceux qu'il salut. Et l'éloge particulier qu'il lui donne, est celui-ci, qu'il *est un élu du Seigneur*, & qu'il regardoit sa mere comme la sienne propre.

v. 25. Il étoit la troisième heure du jour quand ils le crucifierent.

Ce que dit ici saint Marc forme une grande difficulté, & paroît d'abord tout-à-fait contraire à ce qu'un autre Evangeliste déclare : Qu'il éroit *environ la sixième heure*, lorsque Pilate présenta JESUS aux Juifs, en leur disant : *Voilà votre Roi.* Car s'il éroit environ la sixième heure du jour avant que le Fils de Dieu eût été condamné à la mort, comment put-il être crucifié à la troisième, selon que le dit saint Marc ? Pour éclaircir cette difficulté, il suffit de se souvenir de ce qu'on a dit ailleurs, que le jour éroit divisé anciennement en quatre parties, dont chacune compre-*noit trois heures.* *La première commençoit au*

*Grot. in
Math.*

27. 45.

*& in
Marc. 15.*

25.

temps que se leve le soleil à l'équinoxe , c'est-à-dire , à six heures du matin , selon notre maniere de compter . Et ceterre premiere partie du jour , qui se nommoit *la premiere heure* , comprenoit les trois heures suivantes . La seconde partie du jour , qui commençoit à neuf heures , selon nous , se nommoit *la troisième heure* , & comprenoit comme la premiere , les trois heures qui suivoient . La troisième partie du jour , qui commençoit à midi , selon nous , se nommoit *la sixième heure* , & comprenoit de même les trois autres heures suivantes . Et la quatrième partie du jour , qui commençoit à trois heures après midi , se nommoit *la neuvième heure* , & comprenoit comme les autres les trois heures qui suivoient , & se terminoient à soleil couchant .

Selon cet éclaircissement des quatre parties du jour , il est aisé de comprendre que saint Jean n'est point contraire à saint Marc ; mais qu'ils se sont seulement expliqués en deux manieres différentes . Ainsi quand saint Jean a dit , Qu'il étoit ^{John. 19,} environ *la sixième heure* , lorsque Pilate présenta ¹⁴ J E S U S aux Juifs avant qu'il le condamnât ; il a entendu que cela se fit avant que la troisième partie du jour eût commencé , c'est - à - dire , avant l'heure de midi , selon nous . Et quand saint Marc dit , qu'il étoit *la troisième heure* , lorsque J E S U S - C H R I S T fut crucifié ; il entend de même que la seconde partie du jour qui commençoit , comme on l'a dit , à neuf heures du matin , selon nous , deroit encore ; c'est-à-dire , qu'il n'étoit pas encore midi : car on sonnoit une trompette au commencement de chacune de ces quatre parties du jour pour les marquer . Et tant que la trompette

de la troisième partie, nommée la sixième heure, ne sonnoit point ; on disoit toujours qu'on étoit à la troisième heure : & ainsi des autres. C'est un éclaircissement, qui bien qu'ennuyeux peut-être à quelques-uns, est néanmoins nécessaire pour bien établir la vérité de l'histoire évangélique, & pour empêcher qu'on n'abuse de certaines contradictions apparentes, pour affoiblir en quelque sorte la certitude de ces livres fondamentaux de notre foi.

V. 28. Ainsi cette parole de l'Ecriture fut accomplie : Et il a été mis au rang des méchans.

Les Evangelistes ont grand soin de faire toujours remarquer l'accomplissement des prophéties dans toutes les choses qui arrivoient à J E S U S - C H R I S T : car il étoit de la dernière conséquence, pour l'établissement de la vérité de sa Religion, de faire voir que toutes choses étoient arrêtées dans le conseil de sa profonde sagesse ; & qu'ainsi il ne souffrit rien de la part des hommes, qu'il n'eût prévu dans sa divine préscience, & qu'il n'eût même fait prédire long-temps auparavant par ses saints Prophètes. Après donc que l'Evangéliste a marqué que deux voleurs furent crucifiés avec J E S U S - C H R I S T , l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche, il ajoute dans l'instant, Qu'on vid par là s'accomplir cette parole de l'Ecriture :

Isai. 53. Et il a été mis au rang des méchans. C'est d'Isaïe que ce passage est tiré, & d'un chapitre qui regarde tout entier la passion de J E S U S - C H R I S T : mais ce n'est pas seulement l'Evangéliste qui a expliqué ce passage du Fils de Dieu ; puisque l'on voit dans saint Luc, que le Sauveur en parlant à ses Apôtres l'explique aussi de soi-même, lors-

qu'il leur disoit : *Je vous assure qu'il faut encore qu'on voie accomplir en moi ce qui est écrit : Il a été mis au rang des méchans & des scelerats ; parceque les choses qui ont été prédites de moi vont être accomplies.*

Le Fils de Dieu fut donc mis au nombre des scelerats, & lorsqu'il fut attaché à une croix, ce qui étoit le supplice des esclaves & des voleurs ; & lorsque l'on crucifia actuellement deux voleurs, l'un à sa droite & l'autre à sa gauche. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les Prêtres & les Docteurs de la loi, qui étoient les dépositaires & les Interpretes des livres sacrés, ayant tous les jours entre les mains, & lisant même publiquement les propheties qui prédisoient cette mort du **C H R I S T** & du Messie, telle que les saints Evangelistes décrivent celle du Sauveur dans toutes ses circonstances ; & étant alors eux-mêmes, pour le dire ainsi, les principaux acteurs de cette triste tragedie, ils ne s'en appercevoient pas cependant, & triomphoient même en insultant à la souveraine douceur de cet Agneau, qui se laissoit égorger par eux sans ouvrir la bouche, lorsqu'ils lui disoient : *Toi qui détruis le temple de Dieu, & qui le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même en descendant de la croix.* Ils lisoient dans Isaïe : *Qu'il Isai. 53, 5. 6. 7.*
a été tout couvert de plaies à cause de nos pechés, & tout brisé à cause de nos crimes. . . . Que le Seigneur l'a chargé de toutes nos iniquités ; qu'il a été offert, parcequ'il l'a bien voulu ; & qu'il a été conduit à la mort comme une brebi, sans ouvrir la bouche : & qu'étant mis au rang des méchans. . . . il a prié pour les pecheurs. Ils lisoient & ils chantoient tous les jours dans les propheties

du roi David, ces paroles qui marquoient si clairement ce qui se passoit alors devant leurs yeux :
Psal. 21. 23. 19. *Ils ont percé mes mains & mes pieds, & ils ont compté tous mes os.... Ils ont partagé mes vêtemens entr'eux, & ils ont jetté ma robe au sort. Ils*
Daniel. 9. 25. 26. lisoient dans Daniel, non seulement leur propre crime, par lequel ils mettoient le CHRIST à mort, & renonçoitent à être son peuple, en refusant de le reconnoître pour leur Roi : *Occidetur Christus : & non erit ejus populus, qui eum negaturus est*; mais encore le temps précis auquel ils devoient commettre un si grand crime, marqué très-exactement par la supputation des semaines d'années dont il parle, & dont l'accomplissement tomboit alors. Cependant au milieu de cette grande lumiere des propheties, ils étoient eux-mêmes dans les tenebres. Et se laissant emporter aveuglément à leur jalouzie, & à leur fureur, ils executoient sans y penser ce qui avoit été prédit par les Prophetes, & ne faisoient pas la moindre réflexion sur ce qui les regardoit dans leurs propheties. Terrible & funeste exemple de l'obscurcissement, toujours inseparable des grands crimes !

Mais si la lecture de ces anciennes propheties fut inutile à tous ces Docteurs & à tous ces Prêtres, pour leur faire reconnoître la divinité de celui qu'ils firent mourir si indignement ; elle ne l'a pas été pour tous les fidelles, à qui ces mêmes propheties touchant JESUS-CHRIST ont été & seront toujours, comme dit saint Pierre,
2. Petr. 1. 19. *ainsi qu'une lampe qui luit dans un lieu obscur, c'est-à-dire, qui les éclaire dans tous leurs doutes, & qui dissipe toutes les tenebres de leur esprit. C'est aussi pour cette raison que saint Marc &* les

les autres Evangelistes ont tant de soin , comme on l'a dit , de marquer dans les differentes circonstances de la passion du Fils de Dieu , l'accomplissement de la verité de ces anciennes propheties.

v. 36. L'un d'eux courut remplir une éponge de vinaigre , & l'ayant misé au bout d'un roseau , la lui présenta pour boire , en disant : Laissez , voyons si Elie le viendra tirer de la croix .

Saint Matthieu rapporte cette parole , comme de ceux qui étoient présens , & non de celui qui courut remplir une éponge de vinaigre pour la présenter à J E S U S - C H R I S T . Mais puisque saint Marc l'attribue expressément à cet homme , & que saint Matthieu l'attribue aux autres , il est aisè de concilier ces deux saints Evangelistes , en reconnoissant que , & l'homme qui présenta le vinaigre au Fils de Dieu , & les autres , dirent tous également : *Laissez , voyons si Elie le viendra tirer de la croix .* Soit que ce fussent les soldats Romains , comme l'a cru saint Jérôme , ou les Juifs Hieren. avec ces soldats ils regardoient J E S U S - C H R I S T in Matth. 27. 47. comme un homme abandonné , & qui demandant du secours , n'en pouvoit point esperer. Ainsi en s'entre-disant : *Voyons si Elie le viendra tirer de la croix ,* ils lui insultoient de la maniere la plus insolente , persuadés qu'ils étoient que ce Prophète ne viendroit pas le secourir , & ils se moquoient de ce qu'il disoit à Dieu son Pere , en l'interpretant ridiculement , & en expliquant d'Elie ce que l'on devoit entendre de Dieu même. Mais cette raillerie sanglante doit toutnet un jour d'une terrible maniere à la confusion de tous les Juifs , qui verront à la fin des siecles *Elie venir* en effet , non pour retirer de la croix celui qu'ils y avoient

mis, mais pour publier sa gloire, & annoncer le triomphe de cette croix avant son second avènement. Ce sera alors qu'ils se verront obligés de reconnoître pour le CHRIST & pour le Roi non seulement d'Israël, mais encore de tous les hommes, cet Homme-Dieu, dont la patience infinie passe maintenant dans leur esprit pour une marque de sa faiblesse.

¶. 39. Le Centenier, qui étoit la présent vis-à-vis de lui, voyant qu'il étoit mort en jettant ce grand cri, dit : Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.

On voit dans un autre Evangeliste, que plusieurs choses contribuerent à remplir d'étonnement ce Centenier, & à lui faire reconnoître la divinité de JESUS CHRIST. Car il dit que cet officier, & les soldats qui gardoient JESUS avec lui, ayant vu le tremblement de terre, & toutes les choses qui arrivoient ; c'est-à-dire, ces effroyables tenebres qui survinrent en plein jour, ce fracas de pierres qui se fendoient, & cette force si prodigieuse que fit paroître le Sauveur dans le moment même de sa mort, par ce grand cri qu'il jeta en expirant ; ils furent remplis de frayeur, & dirent : *Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.* Que si l'on demande ce qu'ils entendoient par là, puisqu'étant payens, ils ne pouvoient pas penetrer naturellement dans ce grand mystère de l'Incarnation ; il semble qu'on ne peut douter qu'ils n'aient parlé par un mouvement de l'Esprit de Dieu, quand même les soldats qui étoient avec le Centenier, n'auroient pas connu bien clairement ce qu'ils disoient. Car pour ce qui est du Centenier, saint Basile assure, qu'il reconnut la

Basil. in
Gordium
Martyr,

puissance de JESUS-CHRIST par les prodiges ^{10m. 15}
qui arriverent à sa mort ; & qu'ainsi sans craindre ^{1^e 4^e 49¹⁴}
les Juifs, qui étoient alors dans leur plus grande
fureur, il publia hautement sa divinité, en decla-
rant qu'il étoit véritablement Fils de Dieu.

Dieu prit donc plaisir à confondre l'aveuglement des Docteurs des Juifs & des Prêtres de la loi, en faisant dire à des payens ce que toutes les prophéties & la connoissance de toutes les Ecritures n'avoient pu faire découvrir à ceux-mêmes qui étoient les chefs de son peuple. Et en cela il donnoit aux Juifs une preuve plus miraculeuse de sa puissance, que celle qu'ils demandoient pour croire au Sauveur, lorsqu'ils disoient avec insulte : *S'il est vraiment Fils de Dieu, s'il est le Roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix ; & nous croirons en lui.* Car c'étoit vraiment un prodige de tirer de la bouche de soldats payens, la confession de la divinité de JESUS-CHRIST, dans le temps même qu'ils le voyoient attaché à cette croix ; comme c'en étoit aussi un très-grand, de voir celui qui avoit ressuscité les morts, guéri les aveugles-nés, délivré les possédés les plus furieux, marché sur les eaux, & calmé d'une parole les tempêtes, demeurer calme sur sa croix, au milieu de toutes sortes d'insultes, & y mourir, ainsi qu'il l'avoit prédit, par un pur effet de son amour pour ses propres ennemis.

*. 42. 43. Le soir étant venu, (parceque c'étoit le jour de la préparation ; c'est-à-dire, la veille du jour du sabbat,) Joseph d'Arimathie, qui étoit un homme de considération & Sénateur, & qui at-
 rendoit aussi le règne de Dieu, s'en vint hardiment
 à G.

Math.

27. 57.

Exod. 16.

23.

*Math. ib.**ut supra.*

Ce que saint Matthieu & saint Marc disent tous deux, Que *le soir étoit venu*, doit être expliqué par ce que saint Marc ajoute aussi-tôt après, Que *c'étoit le jour de la préparation*: c'est-à-dire, que ce qu'il va rapporter de Joseph d'Arimathie, se passa lorsque ce jour de la préparation d'roit encore. Or ce jour de la préparation, selon qu'il l'explique au même endroit, étoit *celui de devant le jour du sabbat*. Car c'étoit en ce jour-là qu'on préparoit toutes choses pour le lendemain. Joseph voyant donc que la solennité du sabbat alloit bien-tôt commencer, parcequ'elle commençoit le Vendredi après le coucher du soleil, il se hâta d'aller demander au Gouverneur, la permission d'ensevelir le corps de J E S U S , sur *le soir*, & avant que le soleil se couchât, afin de ne pas violer la sainteté du sabbat, qu'il eût violée, selon les Juifs, s'il eût attendu à l'ensevelir après le soleil couché. Nous avons parlé ailleurs du courage que ce Senateur de Jerusalem fit paroître en cette rencontre. Et nous remarquons seulement ici, que ce qui est dit dans saint Matthieu, Qu'il étoit du nombre des disciples de J E S U S - C H R I S T ; saint Marc l'exprime en cette autre maniere, Qu'il étoit de ceux qui *attendoient le regne ou le royaume de Dieu*. C'étoit donc être disciple de J E S U S - C H R I S T , d'attendre le regne de Dieu.

Mais qu'étoit-ce que cette attente, & en quoi consistoit-elle ? Elle consistoit à souhaiter avec ardeur de voir l'accomplissement des vœux des saints Patriarches & des Prophetes, qui avoient toujours aspiré au regne du C H R I S T & du Fils de Dieu. Si Joseph ne démêloit peut-être pas bien encore tout le mystère de ce royaume de

J E S U S - C H R I S T , non plus que tous les Apôtres , à cause du grand scandale de la croix , il l'atten-
doit néanmoins , & le souhaitoit , puisqu'il étoit
du nombre de ses disciples . Et il merita sans dou-
te par la pieté si généreuse qu'il fit paroître en
cette rencontre , de voir ce mystère développé
par sa foi en la gloire de la résurrection de son
divin maître , qui fut proprement le commencement
du *regne de Dieu* , c'est-à-dire , de J E S U S -
C H R I S T Fils de Dieu . Car jusqu'alors sa divinité
étoit demeurée cachée sous les voiles de l'in-
firmité humaine , & avoir paru comme éclipsée
entièrement à sa mort . Mais du moment qu'il eut
triomphé de la mort par la vertu de sa résurrec-
tion , & tiré des limbes les âmes des justes , qui y
étoient retenues depuis tant de siècles , il com-
mença à faire éclater son empire , & à regner
comme Fils de Dieu sur tous ceux qu'il avoit rachetés
de la mort , en mourant lui-même pour
eux . C'est de ce *regne de Dieu* dont parloit le saint
Prêtre Zacharie , lorsqu'il disoit tout transporté
de la joie du Saint-Esprit , Que le Seigneur leur avoit
*fuscité un puissant Sauveur dans la maison de son ser-
viteur David ; selon qu'il avoit promis par la bouche
de ses saints Prophètes dans tous les siècles passés , de
nous délivrer de nos ennemis , & des mains de tous
ceux qui nous bâissent ... afin que nous le servions
sans crainte dans la sainteté & dans la justice , nous
tenant en sa présence tous les jours de notre vie .*

*Luc. 5.
69. &c.*

V. 44. Pilate s'étonnant qu'il fût mort si-tôt , fit venir le Centenier , & lui demanda s'il étoit déjà mort .

On a remarqué auparavant , que le grand cri
que J E S U S - C H R I S T jeta en mourant , avoit

u iij

310 EXPLICATION DU CHAP. XV.

donné lieu au Centenier & à ses soldats, de juger qu'il y avoit quelque chose de divin dans cet homme. Car en effet il n'étoit point naturel, ou qu'il pût jeter un tel cri un moment avant sa mort, ou qu'il mourût dans l'instant qu'il eut crié de la sorte. Mais de plus même il patoît que ceux que l'on crucifioit vivoient plus long-temps sur la croix : ce qui fut cause que les Juifs, selon que le dit saint Jean, prierent Pilate qu'on rompit les jambes à ceux qui étoient crucifiés, afin qu'ils mourussent plus promptement ; & que leurs corps ne demeuraissent point à la croix le jour du sabbat. Ce fut donc pour cette raison que Joseph ayant demandé, comme on l'a dit, vers ce même temps, au Gouverneur la permission d'enlever & d'ensevelir le corps de J E S U S, saint Marc témoigne que Pilate *parut étonné*, & avoit peine à croire qu'il *fut mort si-tôt*. Car il étoit mort dans le moment qu'il l'avoit voulu. Et quoique les Juifs auroient désiré sans doute d'ajouter à la cruauté de tous ses autres tourmens, celle de lui faire rompre les jambes, comme aux deux voleurs qui étoient à ses côtés, il ne fut pas néanmoins en leur pouvoir de le faire.

Le Centenier arresta donc à Pilate la vérité de cette mort si promise de J E S U S - C H R I S T. Et ce qu'il avoit lui-même déjà regardé comme un prodige, en s'écriant, Que celui qui étoit mort de la sorte, étoit vraiment le Fils de Dieu, confirma apparemment aussi Pilate dans la pensée qu'il gvoit, que c'étoit un juste qu'on l'avoit forcé de condamner à la mort. Mais de quoi lui put servir de reconnoître l'innocence de ce Juste, ne l'ayant point adoré comme Dieu, ni imploré sa

misericorde? Que si cela ne lui servit point pour son salut, il servit au moins à l'Eglise pour attester la sainteté du Sauveur; puisque Tertullien affûre *Tertull.*
Apolog.
cap. 21, que ce Pilate, qu'il dit avoir été en quelque sorte Chrétien dans sa conscience, à cause de la persuation où il étoit de l'innocence de JESUS-CHRIST, manda très-exactement tout ce qui s'étoit passé à Tibère, qui regnoit alors dans tout l'Empire Romain: *Ea omnia super Christo Pilatus, & ipse jam pro sua conscientia Christianus, Casari tunc Tiberio nuntiavit.*



CHAPITRE XVI.

1. ET cum transisset
sabbatum, Ma-
ria Magdalene, & Ma-
ria Jocobi, & Salome.
emerunt aromata, ut
venientes ungerent Je-
susum.

2. Et valde manè
una sabbatorum, ve-
niunt ad monumen-
tum, orto jam sole:

3. & dicebant ad in-
vicem: Quis revolvet
nobis lapidem ab ostio
monumenti?

4. Et respicientes vi-
derunt revolutum la-
pidem: erat quippe
magnus valde.

1. ¶ **L**orsque le jour du *Math.*
sabbat fut passé, Ma-
Luc. 24.
arie Madelene, & Marie mero
de Jacque, & Salomé, ache-
terrent des parfums pour venir
¶ Pâque.
embaumer JESUS.

2. Et le premier jour de la
semaine, étant parties de
grand-matin, elles arrivèrent
au sépulcre au lever du soleil:

3. elles disoient entr'elles:
Qui nous ôtera la pierre de
devant l'entrée du sépulcre?

4. Mais en regardant, elles
virent que cette pierre, qui
étoit fort grande, en avoit
été ôtée.

5. Et entrant dans le sepulcre , elles virent un jeune-homme assis du côté droit , vêtu d'une robe blanche, dont elles furent fort effrayées.

Math.

28. 1.

Lc. 24

5.

Jean. 20.

11.

6. Mais il leur dit : Ne craignez point : Vous cherchez **Jesu**s de Nazareth , qui a été crucifié ; il est ressuscité , il n'est point ici : voici le lieu où on l'avoit mis.

7. Allez dire à ses disciples & à Pierre , qu'il s'en va devant vous en Galilée : c'est-là que vous le verrez , selon ce qu'il vous a dit .

Sapra. 14.

28.

8. Elles sortirent aussi - tôt du sepulcre , & s'enfuirent , étant saisies de crainte & de tremblement ; & elles ne dirent rien à personne , tant leur frayeur étoit grande.

Joen. 20.

xv.

9. **Jesu**s étant ressuscité le matin le premier jour de la semaine , apparut premièrement à Marie Madelene , dont il avoit chassé sept démons.

10. Et elle s'en alla le dire à ceux qui avoient été avec lui , & qui étoient alors dans l'affliction & dans les larmes.

11. Mais eux lui ayant oui dire qu'il étoit vivant , & qu'

5. Et introeuntes int monumentum , vide runt juvenem sedentem in dextris , cooperatum stolâ condidâ , & obstu puerunt.

6. Qui dicit illis : Nolite expavescere : Jesum queritis Nazarenum crucifixum ; surrexit , non est hic : ecce locus ubi posuerunt eum.

7. Sed ite , dicite discipulis ejus , & Petro , quia præcedit vos in Galilæam : ibi cum videbitis , sicut dixit vobis.

8. At ille exeuntes , fugerunt de monumen to ; invaserat enim eas tremor & pavor : & nemini quidquam dixerunt , timebant enim .

9. Surgens autem manè primâ sabbati , apparuit primò Mariæ Magdalenæ , de qua ejecerat septem dæmonia .

10. Illa vadens num tiavit his , qui cum eo fuerant , lugentibus & flentibus .

11. Et illi audientes quia viveret , & visus

effet ab ea, non crediderunt.

12. Post hæc autem duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, cunctibus in villam :

13. & illi cunctes nuntiaverunt ceteris : nec illis crediderunt.

14. Novissimè recombentibus illis undecim apparuit, & exprobravit incredulitatem eorum, & duritiam cordis ; quia iis, qui viderant eum surrexisse, non crediderunt.

15. Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædictate Evangelium omni creaturæ.

16. Qui crediderit, & baptizatus fuerit, salvus erit : qui vero non crediderit, condemnabitur.

17. Signa autem eos, qui crediderint, hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejiciunt ; linguis loquuntur novis :

18. serpentes tollent : & si mortiferum quid

elle l'avoit vû, ils ne la crurent point.

12. Après cela il apparut en ^{Luc. 24, 13.} une autre forme à deux d'entr'eux, qui s'en alloient en une maison de campagne :

13. ceux-ci le vinrent dire aux autres disciples ; mais ils ne les crurent pas non plus.

14. † Enfin il apparut aux ^{Ascen-} onze, lorsqu'ils étoient à table : & leur reprocha leur ^{sion.} incredulité, & la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avoient point cru ceux qui avoient vû qu'il étoit ressuscité.

15. Et il leur dit : Allez par tout le monde, prêcher l'Evangile à // toutes les créatures.

16. Celui qui croira, & qui sera batisé, sera sauvé : mais celui qui ne croira point, sera condamné.

17. Ces miracles accompagneront ceux qui auront cru : Ils chasseront les démons en mon nom : ils parleront de ^{Act. 2, 10-46,} nouvelles langues : ^{Act. 16,} 18.

18. // ils prendront les serpents ^{avec la main}, & s'ils boi-

15. *autr.* tous les hommes. | 18. *autr.* ils feront mourir les serpents.
Expl. à toutes sortes de personnes, Juifs & Gentils.

314 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

vent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal : ils imposeront les mains sur les malades, & ils seront gueris.

19. Le Seigneur J E S U S après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu.

20. Et eux étant partis prêcherent par-tout, le Seigneur cooperant avec eux, &/confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnoient §.

20. abr. & confirmant leur parole, &c.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. 2. Lorsque le jour du sabbat fut passé, Marie Madeleine, & Marie mère de Jacque, & Salomé, achetèrent des parfums pour venir embaumer JESUS. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand-matin, &c.

Ce passage qui paraît d'abord tout-à-fait contraire à saint Luc, a besoin d'éclaircissement pour être entendu; puisqu'il est certain que les saints Evangelistes inspirés de Dieu, ne peuvent se contredire l'un l'autre. Saint Luc dit expressément, que les femmes qui étoient venues de Galilée avec JESUS, considererent le sepulcre, & comme le corps de JESUS y avoit été mis; que s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates & des parfums,

biberint, non eis now
cebit: super ægros ma-
nus imponent, & benè
habebunt.

*19. Et Dominus qui-
dem Jesus postquam
locutus est eis, assun-
tus est in cælum, & se-
det à dextris Dei.*

*20. Illi autem pro-
fecti prædicaverunt
ubique, Domino coo-
perante, & sermonem
confirmante, sequen-
tibus signis.*

Et que le jour du sabbat elles demeurerent sans rien faire, comme il étoit ordonné, &c. Il paroît donc par saint Luc, que ces femmes entre lesquelles étoit, selon saint Marc, Marie Madelene & Marie Marc. 15:42 mere de Joseph, préparerent des parfums dès le ^{47^e jour de la préparation; c'est-à-dire, dès le Vendredi avant le coucher du soleil, après lequel commençoit, comme on l'a dit, la solennité du jour du sabbat. Et après qu'elles eurent acheté, selon S. Marc, & préparé, selon saint Luc, ces parfums, afin d'embaumer le corps de J E S U S, elles se tinrent en repos tout le jour du sabbat, pour obéir au commandement de Dieu, qui leur défendoit de travailler ce jour-là. Mais lorsque le jour du sabbat fut passé, elles partirent de Jérusalem de grand-matin avec les parfums qu'elles avoient, comme dit saint Luc, préparés, & arriverent au sepulcre, le soleil étant déjà levé.}

Lors donc que saint Marc dit ici, Que le jour du sabbat étant passé, Marie Madelene, & Marie mere de J acque, & Salomé, acheterent des parfums pour venir embaumer J E S U S; il faut entendre, selon saint Luc, que ces saintes femmes allèrent alors au sepulcre de J E S U S-C H R I S T, avec les parfums qu'elles avoient achetés dès le jour de la préparation. Car il est assez ordinaire aux Historiens de joindre ainsi pour abréger, deux choses ensemble, comme faites en même temps, quoique l'une ait été faite auparavant.

Mais ce fut par une providence particulière de Dieu, que ces femmes n'eurent point le temps, après avoir acheté & préparé leurs parfums, de retourner dès le même jour embaumer le corps du Sauveur. Car il falloit qu'elles fussent les pre-

316 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

miers témoins de sa résurrection, & qu'elles l'annonçassent les premières aux Apôtres. Or il étoit nécessaire pour cela, que le devoir de piété qu'elles desiroient lui rendre, fût différé jusqu'au jour même de sa résurrection ; c'est-à-dire, jusqu'au Dimanche de grand-matin, qui étoit le premier jour de la semaine ; afin qu'en venant lui rendre ce dernier devoir, elles le trouvassent ressuscité. Ainsi Dieu qui fait tirer de grands biens du mal même, quand il lui plaît, permit que l'infidélité de Madelene & des autres femmes ses compagnes, contribuât à établir la foi du plus important de nos mystères, qui étoit celui de la Résurrection. Car il est visible qu'allant au sépulcre avec des parfums, elles n'avoient plus d'espérance qu'il ressusciterait le troisième jour, comme il l'avoit dit plusieurs fois à ses disciples, puisqu'elles n'avoient nullement songé à embaumer son corps, si elles avoient espéré la prompte résurrection. Dieu tire donc de leur infidélité, la créance de ce grand mystère. Et quoique leur piété envers J E S U S - C H R I S T fût alors accompagnée de ténèbres, il ne laissa pas de récompenser leur sainte inquiétude pour ce qui regardoit son corps, en leur faisant part avant tous les autres, du plus grand sujet de consolation & d'espérance qu'elles pouvoient désirer ; c'est-à-dire, en les assurant que la mort n'avoit eu qu'un empire passager sur lui, & qu'il étoit alors vivant de la vie de Dieu même.

V. 3. 4. *Elles disoient entr'elles : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sepulcre ? Mais en regardant, elles virent que cette pierre, qui étoit fort grande, en avoit été ôtée.*

Ces femmes dont il est parlé ici, avoient vu,

felon que l'a remarqué auparavant l'Evangeliste, ^{46. 47.}
de quelle maniere Joseph d'Arimathie avoit mis
le corps de J E S U S - C H R I S T dans le sepulcre,
& fermé l'entrée de ce sepulcre d'une grosse pierre.
C'est ce qui leur cause présentement une grande
inquietude, dans l'impuissance où elles étoient
de remuer cette pierre de sa place. Car il est visi-
ble, comme on l'a dit autre part, qu'elles n'a-
voient point ouï parler des gardes qu'on y avoit
mis ; parceque ce fut le jour du sabbat même,
que les Princes des Prêtres & les Pharisiens de-
manderent à Pilate qu'il fit garder le sepulcre, &
que par son ordre ils y allerent eux-mêmes en scel-
ler la pierre, & mettre des gardes. Ainsi elles vin-
rent au sepulcre sans avoir aucune connoissance
de ce qui s'étoit passé. Car elles n'auroient jamais
osé y venir, si elles avoient su que les soldats le
gardoient.

Tout est donc digne d'admiration, & tout nous
marque la conduite de l'Esprit de Dieu, dans ce
que font ces pieuses femmes. Elles savent que le
corps de J E S U S - C H R I S T est dans un sepulcre,
dont l'entrée est fermée d'une grande pierre, qu'il
leur étoit impossible de remuer. Et elles sont très-
bien informées de la haine que les Prêtres, les Do-
cteurs & les Pharisiens avoient pour la memoire
de leur divin maître. Elles partent cependant de
très-grand-matin de Jerusalem, & selon saint Jean, ^{Io 21. 1.}
lorsqu'il faisoit encore nuit, pour s'en venir au
sepulcre embaumer son corps. Mais qu'esperent-
elles, partant de si grand-matin, ne pouvant pas
s'attendre que quelqu'un à cette heure-là, se pré-
sentât pour les assister ? Elles voient bien en effet
la difficulté de venir à bout de ce qu'elles pré-

318 EXPLICATION DU CHAP. XVI.
tendoient. Et c'est ce qui leur fait dire entr'elles : *Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre ?* Mais elles marchent toujours cependant. Car quels obstacles peut trouver l'amour lorsqu'il est ardent ? C'est un feu qui consume tout. Tel étoit celui que Dieu allumoit au fond du cœur de ces humbles & chastes amantes. Elles courroient sans se pouvoir arrêter, par-tout où l'impetuosité de leur amour les emportoit. Et toute la crainte des hommes ne pouvoit rien sur l'esprit de celles que Dieu même conduisoit, comme par la main, à la foi de la resurrection de son Fils. Heureuses les ames qui courrent ainsi où leur devoir les appelle, sans que la vûe de tous les obstacles humains, ni la crainte de toutes les creatures soient capables de les arrêter !

Saint Marc se contente de nous dire, que ces femmes *virent la pierre*, dont elles étoient si en peine, *retirée* de devant la porte du sépulcre du Sauveur. Mais saint Matthieu que saint Marc abrège, ajoute que ce fut un Ange qui renversa cette pierre, & qu'il se fit dans l'instant un grand tremblement de terre ; & que les gardes furent tellement épouvantés qu'ils demeurerent comme morts. Ce fut donc ce qui donna lieu à Madelene & aux autres femmes, de s'approcher, & d'entrer dans le sépulcre. Et c'est ainsi que contre toute apparence, Dieu leve quand il lui plaît, les plus grands obstacles, en faveur de ceux qui n'espérant rien du côté des hommes, vont à lui dans la simplicité de leur cœur. Ce qu'ils regardoient comme des difficultés insurmontables, s'applanit en un instant par un effet de sa grace. Et ils font ensuite, comme saint Cyprien le dit de

Manh.
A. 8. 8.

lui-même, dans une profonde admiration de ce changement que l'Esprit de Dieu a produit en eux, en leur rendant tout-d'un-coup & faciles & agréables les choses mêmes qui leur paroisoient les plus impossibles. Lorsque j'étois, dit ce grand Saint, ^{acyprius} encore engagé dans les tenebres & dans la nuit si ^{affl.} ^{ad Dom.} obscure de mon infidélité ; lorsqu'agité par les flots impétueux de la mer du siècle, j'étois jetté miserablement de côté & d'autre, sans savoir même où j'allais, & sans avoir la connoissance de la vérité ; je regardois comme une chose très-difficile & très-dure, à cause de la corruption où mon cœur étoit plongé, de pouvoir renaître de nos veaux, selon que la divine miséricorde me le promettoit pour mon salut. Comment, disois-je, est-il possible qu'il se fasse un si prodigieux changement, qu'on se dépouille tout-d'un-coup, ou de ce qui étant né avec nous, s'y est assermi par une suite de la nature ; ou de ce que l'on a acquis, & qui par une longue accoutumance s'est toutné en habitude ? Toutes ces choses ont pris de trop profondes racines au dedans de nous, & y sont trop fortement attachées : *Alta bas & profunda penitus radice fuderunt.* C'est-là, continue ce saint Evêque, ce que je me disois souvent à moi-même. Mais après que par la vertu de l'eau qui nous fait renaître, les taches de ma première vie furent effacées, & la lumiere d'en haut répandue dans mon cœur ainsi purifié ; après que cette seconde naissance m'eut changé en un nouvel homme, par l'infusion du Saint-Esprit, je fentis dans le moment, que par un effet admirable tous mes doures furent éclaircis ; tout ce qui éroit auparavant fermé pour moi, me fut ouvert ; toutes mes tenebres furent q

dissipées, ce qui me sembloit si difficile & impossible, me parut facile. Et ainsi je reconnus que l'état de ma première corruption venoit de l'homme terrestre & pecheur ; au-lieu que cette seconde vie étoit en moi un effet de la grace de Dieu & du souffle du Saint-Esprit.

Voilà donc en la personne d'un grand Saint l'application, & en même-temps l'explication de ces paroles de notre Evangile, selon le sens spirituel qu'on peut leur donner : *Et dicebant ad invicem : Quis revolvet nobis lapidem ab osse monumenti ? Et respicientes viderunt revolutum lapidem ; erat quippe magnus valde.*

¶. 5. Et entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune-homme assis du côté droit, revêtu d'une robe blanche, dont elles furent fort effrayées.

Matth. 28. 2. Saint Matthieu dit, que l'Ange du Seigneur étant descendu du ciel, renversa la pierre de devant l'entrée du sépulcre, & étoit assis dessus. Et saint Marc dit, que Madelene & les autres femmes virent que cette pierre étoit ôtée ; *& qu'entrant dans le sepulcre, elles virent un jeune-homme assis du côté droit.* Il semble donc que saint Matthieu & saint Marc soient contraires en quelque sorte l'un à l'autre ; puisque l'un dit, que l'Ange étoit assis sur la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre ; & l'autre, que les femmes ne virent l'Ange qu'étant entrées dans le sépulcre même. Mais cette contrariété apparente peut s'expliquer en la maniere que l'a entendu saint Augustin, & qui est conforme à la description que quelques Auteurs nous ont donnée *Evangel. lib. 3.* de la figure du sépulcre de J e s u s - C H R I S T.

cap. 24. Ce saint sépulcre étoit double. Il y avoit une partie tout-à-fait interieure taillée dans le roc, où le

le corps du Fils de Dieu avoit été mis , & dont Joseph avoit fermé l'entrée avec cette grosse pierre dont on a parlé. Mais outre cette partie intérieure , il y en avoit encore une autre au-devant , qui étoit aussi enclos de murs. Il est donc vrai , selon saint Matthieu , que l'Ange du Seigneur étoit assis sur la pierre de devant l'entrée du sepulcre interieur , après qu'il l'en eut ôtée. Et il est encore vrai , selon saint Marc , que les saintes femmes virent cet Ange *après qu'elles furent entrées* , non pas dans le sepulcre interieur , mais dans l'enceinte qui étoit devant. Aussi ce qu'ajoute ensuite saint Marc , Que l'Ange leur dit : *Voici le lieu où l'on avois mis Jesus de Nazareth* ; saint Matthieu l'explique plus clairement , en faisant dire au même Ange : *Venez , voyez le lieu où le Seigneur avoit été mis* ; cest-à-dire : Approchez-vous pour regarder dans le sepulcre interieur , & vous verrez qu'il n'y est plus. Car c'étoit , comme on l'a marqué sur saint Matthieu , pour attester à ces saintes femmes , & aux disciples de J E S U S - C H R I S T , que le Seigneur étoit véritablement ressuscité , en rendant leurs propres yeux témoins d'un si grand miracle , que l'Ange avoit renversé la pierre , puisque celui qui étoit ressuscité étant sorti du tombeau , comme du sein de sa mère , n'avoit eu aucun besoin pour en sortir , que la pierre qui ferme la porte en fut ôtée. L'Ange du Seigneur étoit donc *assis sur cette pierre* , selon saint Matthieu ; & il étoit en même-temps , selon saint Marc , *assis du côté droit* ; parceque la pierre sur laquelle il étoit assis , avoit été roulée de ce côté-là .

Il est étonnant que cet Ange parlant à ces saintes

Tome II.

x

322 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

*Joan. 2.
46.* femmes , pour les rassurer contre la crainte que sa vûe & le tremblement de terre leur avoit causée , il ne leur dit point : *Vous cherchez le Fils de Dieu , ou votre Roi , ou le CHRIST & le Messie ;* mais il leur dit : *Vous cherchez JESUS-de Nazareth , qui a été crucifié .* Il le nomme donc JESUS de Nazareth , qui étoit dans l'esprit des Juifs un nom odieux , un nom de mépris : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ?* disoit autrefois Nathanael à saint Philippe. Et outre ce nom si odieux à tous les Juifs , par lequel il le désigne , il ajoute : *qui a été crucifié ,* ce qui sembloit deshonorer encore beaucoup davantage le Fils de Dieu dont il annonçoit la resurrection à ces femmes . Mais ce qui passoit pour un sujet de confusion dans l'esprit des hommes , faisoit la gloire de J E S U S - C H R I S T . Car c'est de même que si cet Ange leur avoit dit : *Vous cherchez dans la poussière du tombeau celui que les hommes y ont mis .* Mais sachez que celui-la même que les Juifs ont regardé avec le dernier mépris , comme un homme de néant , & qu'ils ont osé attacher à une croix , *est ressuscité ;* & que la croix même , & tous les autres outrages qu'il a soufferts , font maintenant le sujet de son triomphe & de sa gloire . *Ne craignez donc plus vous autres , qui le cherchez comme ses disciples , & qui avez été conservées par sa mort .* Car votre maître divin est ressuscité , & a triomphé de ses ennemis & des vôtres .

¶. 7. Allez dire à ses disciples , & à Pierre , qu'il s'en va devant vous en Galilée , &c.

Le soin qu'a le Fils de Dieu de nommer ici particulièrement saint Pierre , fait bien connoître qu'il n'avoit pas oublié cet Apôtre depuis sa ch-

te, & qu'il pensoit même à lui en quelque sorte plus qu'à tous les autres, pour le consoler dans cette vive douleur que lui causoit le regret de son peché. C'étoit aussi ce qu'il lui avoit promis, en lui prédistant en termes couverts ce qui devoit arriver : *Simon, Simon, lui dit-il, satan vous a demandé pour vous cribler comme on crible le froment:* ^{Luc. 22:1} *mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaillle point.* Ainsi l'Ange qui executoit ses ordres, dit expressément aux femmes d'assurer Pierre en particulier, qu'il verroit bien-tôt JESUS CHRIST. Quel sujet de consolation pour cet Apôtre, qui étoit depuis sa chute toujours dans les larmes, & dans des larmes très-amères ? Mais quel sujet de confusion en même-temps pour celui qui avoit si honteusement renoncé son divin maître, de songer qu'il se souvenoit encore de lui, après une si grande lâcheté ? C'a été aussi le fondement de l'humilité & de la reconnaissance si admirable, qui furent toujours depuis très-profoundément gravées dans le cœur de Pierre, & qui l'établirent dans cet amour très-fierme de J E S U S - C H R I S T, qui le rendit digne de paître, comme le premier Pasteur, ses agneaux & ses brebis : *Simon Joannis, John. 21:13 diligis me plus bis? . . . Pasce agnos meos . . . Pasce oves meas.*

¶. 8. *Elles sortirent aussi-tôt du sépulcre, & s'enfuirent, étant saisies de crainte & de tremblement : & elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur étoit grande.*

Saint Marc ne parle que de la frayeur extraordinaire dont Madelene & ses compagnes furent saisies à la vue de cet Ange, & en entendant ce qu'il leur disoit. Et il ne pouvoit plus vivement

324 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

Matth.
28. 8.

Jean. 20.

exprimer la crainte dont elles furent toutes pénétrées , qu'en disant , Qu'elles s'enfuirent du sepulcre . Mais il paroît par saint Matthieu , que cette frayeur étoit néanmoins accompagnée d'une grande joie . Car quoique la vûe d'un Ange qui leur parloit , & des gardes renversés & à demi-morts , qu'ils apperçurent sans doute , jointe au tremblement de terre , dont elles avoient apparemment senti en venant la secoussé violente , les eût jetées dans la dernière frayeur ; toutefois ce que ce même Ange leur déclara touchant la résurrection de J E S U S - C H R I S T , & l'affurance qu'il leur donna , qu'elles le verroient en Galilée , leur causa une extrême joie . Il est vrai que tout cela étoit encore bien enveloppé de nuages dans leur esprit , & qu'elles n'ajoutoient point une entière foi à la parole de l'Ange ; puisque saint Jean dit de Madeleine , Qu'elle alla trouver saint Pierre , & qu'elle lui dir , que l'on avoit enlevé le Seigneur hors du sepulcre , & qu'elle ne savoit pas où on l'avoit mis . Cependant cette grande joie qu'elle ressentit , selon saint Matthieu , marquoit au moins , que ce que l'Ange lui avoit dit , lui avoit donné quelque esperance ; quoique sa foi qui étoit encore si faible , ne pouvoit se persuader de la vérité de la résurrection du Sauveur , dont il lui avoit parlé .

Telles sont ordinairement les premières semences de la foi & de la pieté dans les ames , avant leur entière conversion . On croit sans croire ; & on veut sans vouloir entièrement . On est en suspens , comme ces femmes , entre la crainte & l'esperance , entre la joie & la tristesse . Tout est en trouble dans l'esprit , & en agitation dans le cœur , jusqu'à ce que la lumière du Saint-Esprit éclaire .

tant l'entendement par une foi vive, & son feu divin embrasant le cœur par une ardente charité, tous les nuages soient dissipés, & tout ce qu'il y avoit de froid soit échauffé par l'ardeur toute céleste de son amour. Et c'est aussi ce qui arriva peu de temps après à Madelene, qui dans le moment Joan. 20.^{16.} que J E S U S - C H R I S T s'apparut & se fut fait connoître à elle, ne doura plus, mais le reconnut pour son maître, & l'adora comme son Dieu.

Lorsqu'il est marqué ici, que ces femmes en s'ensuyant du sepulcre *ne dirent rien à personne*; on doit entendre qu'elles ne parlerent de ce qu'elles avoient vu à aucun des Juifs qu'elles purent rencontrer: car elles apprehendoient leur fureur. Et d'ailleurs, la crainte même dont elles purent faisies en voyant l'Ange, les empêcha de rien dire à personne dans le chemin. Mais elles coururent, Matth. 28. 8. selon qu'il est dit dans saint Matthieu, annoncer aux disciples tout ce qu'elles avoient vu & entendu.

V. 9. 10. 11. J E S U S étant ressuscité le matin le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie Madelene, dont il avait chassé sept démons, &c.

Ceci ne nous marque pas que J E S U S se soit apparu à Madelene dans le moment qu'il ressuscita; mais l'Evangeliste entend seulement, qu'à-près la resurrection du Sauveur, qui arriva dès le matin du premier jour de la semaine, c'est-à-dire du Dimanche, la première personne à qui il s'apparut, pour prouver cette même resurrection, fut Madelene. Quand il ajoute, que c'étoit celle de qui J E S U S - C H R I S T avoit chassé sept démons; Ambr. de Salerne cap. 5.

326 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

Luc. 8.
2.

l'explique dans le premier sens qui se présente à l'esprit , qui est que cette femme avoit été possédée effectivement par plusieurs démons , dont le Fils de Dieu l'avoit délivrée. Et il est même difficile de l'expliquer autrement , de la maniere dont saint Luc en parle; quoique quelques anciens ayent entendu d'une maniere spirituelle tous les vices par ces démons ; ce qui ne peut aisément s'accorder avec l'expression de saint Luc. On peut dire seulement , que cette possession corporelle de Madelene étoit peut-être la figure de sa possession spirituelle ; & que l'Evangeliste marquant ici que JESUS en avoit chassé sept démons , en même-temps qu'il dit qu'elle fut la premiere à qui il s'apparut , il a pu avoir dessin de nous faire connoître par là , que plus elle avoit été sous l'emprise du démon , soit seulement quant au corps , soit même quant à l'esprit , plus celui qui l'en avoit délivrée par sa grace , voulut la combler de ses faveurs , en se hâtant de l'affûter la premiere par lui-même de la vérité de sa résurrection.

Jean. 20.
16. C^ec.

Or cette apparition de JESUS à Madelene arriva lorsque cette pieuse femme ayant averti saint Pierre & saint Jean , que la pierre de devant l'entrée du sépulcre avoit été renversée , & que le corps du Sauveur ne s'y étoit plus trouvé , ces deux Apôtres y coururent pour s'affûter par eux-mêmes de ce qu'elle leur disoit : car Madelene qui les suivoit au sépulcre , ne s'en étant point retournée avec eux ; & demeurant là toute baignée de ses larmes , dans la creance où elle étoit que l'on avoit enlevé le corps de son divin maître , ce fut alors que le Fils de Dieu se montra à elle ; & qu'après qu'elle l'eut pris pour un

jardinier, il daigna lui faire connoître qui il étoit, en l'appellant par son nom.

C'est ainsi que Madelene merita par un privilége tout particulier, d'être honorée de la première visite du Seigneur ; & qu'elle fut même chargée d'aller annoncer aux Apôtres qu'elle l'avoit vu, & de leur dire de sa part, *Q[uo]d il s'en retournoit à son Pere & à leur Pere, & qu'il s'en alloit monter vers son Dieu & leur Dieu.* C'est ce que nous apprenons de l'histoïre évangélique de saint Jean, & ce que nous sommes obligés de toucher ici par avance, pour éclaircir ce que dit saint Marc. Elle alla donc, selon l'ordre qu'elle avoit reçû de JESUS-CHRIST, annoncer ces choses à ceux qui avoient été avec lui, & qui étoient alors dans l'affliction & dans les larmes ; c'est-à-dire, selon saint Jean, à ses disciples, qui pleuroient & ne pouvoient se consoler de la mort du Fils de Dieu, n'ayant point encore la foi de la résurrection. En effet, lorsqu'ils lui eurent entendu dire qu'il étoit vivant, & qu'elle l'avoit vu, ils ne crurent point ce qu'elle disoit. Et il falloit que l'incredulité des Apôtres, qui résisterent d'abord à tant de témoignages de la résurrection de J E S U S - C H R I S T, servît dans la suite à affirmer davantage la foi de toute l'Eglise touchante cette même résurrection. Car plus ils eurent de peine à la croire, & plus elle merita d'être crue par toute la terre ; puisqu'il parut visiblement que leur créance n'étoit pas fondée sur de foibles preuves & de légères conjectures, mais sur le propre témoignage des yeux & des oreilles de ces témoins ^{18. 10.} choisis de Dieu avant tous les temps, comme dit ^{41.} saint Pierre, qui mangèrent & qui burent avec lui depuis qu'il fut ressuscité d'entre les morts.

528 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

¶. 12. 13. Après cela il apparut en une autre forme à deux d'entre eux, qui s'en alloient en une maison de campagne, &c.

Ces deux disciples sont ceux dont nous parlerons en expliquant l'Évangile de saint Luc, qui rapporte la maniere dont le Fils de Dieu s'apparut à eux. Ils alloient à Emmaüs, qui étoit un boutz éloigné de deux lieues & demies de Jerusalem, & s'entretenoient ensemble de tout ce qui s'étoit passé lorsqu'il les vint joindre, en leur *paroiffant*, comme dit saint Marc, *sous une autre forme* que celle qu'ils connoissoient : & saint Luc explique ceci en disant, *Que leurs yeux étoient retenus, afin qu'ils ne pussent le reconnoître*; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Augustin, qu'encore qu'il fut le même quand il s'apparut à eux, sans changer réellement de figure ni de visage, il y avoit quelque chose dans leurs yeux qui les empêchoit de le reconnoître. Et il dit même que ce nuage pouvoit y être formé par le démon ; & que JESUS-CHRIST voulut bien le permettre ainsi, jusqu'à ce qu'il les eût fait participer au Sacrement du pain celeste ; afin qu'on connût que par la participation de l'unité de son corps, tous les obstacles que l'ennemi nous oppose pour nous empêcher de connoître JESUS-CHRIST, sont levés : *Ut unitate corporis ejus participata, removeri intelligatur impedimentum inimici, ut Christus possit agnosciri.* C'est pourquoi le même Saint nous fait remarquer, que saint Marc ajoutant que ces deux disciples *s'en allerent raconter ceci aux autres*, a omis ce que l'on doit suppléer par saint Luc, qui est que n'ayant pas d'abord reconnu JESUS, ils *le connurent dans la suite à la fraction du pain*.

*August.
de civi.
Evang.
lib. 3.
cap. 25.*

Lorsqu'il dit de même : *Que les disciples à qui il's raconterent ces choses , ne les crurent point non plus ; il est visible , selon le même saint Augustin , Grotias in hunc locum. d'entr'eux.* Car saint Luc marque expressément , *Luc. 24.* que Cleophas & son compagnon étant retournés à Jérusalem y trouverent les onze Apôtres , & ceux qui demeuroient avec eux , assemblés & se disant les uns aux autres : *Le Seigneur est vraiment ressuscité , & il est apparu à Simon.* Comment donc auroient-ils pu reconnoître véritablement que J E S U S - C H R I S T étoit ressuscité , & qu'il s'étoit apparu à Pierre , & refuser en même temps d'ajouter foi à ce que disoient les deux disciples qui revenoient d'Emmaüs ? Ainsi il faut nécessairement conclure avec saint Augustin , qu'on ne doit pas attribuer à tous , mais seulement à quelques-uns , cette incredulité des disciples dont parle saint Marc. Et par ce même passage de saint Luc , on prouve aussi que saint Marc n'a parlé qu'en abbrégé des apparitions de J E S U S - C H R I S T ; puisqu'il est visible qu'il s'étoit apparu à saint Pierre , lorsque les deux disciples d'Emmaüs retournerent à Jérusalem ; & qu'ainsi parlant de l'apparition de J E S U S à ces deux disciples , aussitôt après celle dont la Madelene fut honorée , il paroît qu'il a passé celle qui fut faite , selon saint Luc , à saint Pierre.

¶. 14. Enfin il apparut aux onze lorsqu'ils étoient à table. Il leur reprocha leur incredulité , & la dureté de leur cœur , de ce qu'ils n'avoient point cru ceux qui avoient vu qu'il étoit ressuscité.

Le mot de *novissime* , que nous avons exprimé par celui d'*enfin* , sembleroit d'abord signifier que

330 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

l'apparition dont saint Marc parle en ce lieu, fut la dernière de toutes. Mais saint Augustin & quelques habiles Interpretes qui l'ont suivi, font voir clairement qu'on ne peut l'entendre de cette sorte.

*Augus.
de conf.
Evangel.
lib. 3.
cap. 21.
Grotius
in hunc
locum.
Janjen.*

Car, comme le remarque ce Père, la dernière apparition de JESUS-CHRIST fut celle qui arriva le quarantième jour après sa résurrection, immédiatement avant qu'il montât au ciel. Or comment, dit saint Augustin, leur auroit-il fait alors le reproche dont il est parlé ici, touchant *leur incredulité & la dureté de leur cœur*, d'avoir refusé de croire ceux qui avoient vu qu'il étoit ressuscité ; puisqu'ils l'avoient vu eux-mêmes en ce temps-là plusieurs fois depuis sa résurrection ? Voici donc comme il explique la chose très-nettement. JESUS-CHRIST étant ressuscité, s'apparut le même jour d'abord à Marie Madelene, dans le lieu même du sépulcre ; ensuite aux femmes dans le chemin, lorsqu'elles retournoient du sepulcre à Jérusalem ; puis à saint Pierre ; après aux deux disciples d'Emmaüs ; & enfin, c'est-à-dire, pour la dernière fois de ce même jour de la résurrection, aux Apôtres *lorsqu'ils étoient à table, vers le soir.*

*Joan. 20.
11. 14.
Math.
28. 9.
Luc. 24.
34.
Marc. 16.
14.
Luc. 24.
36.
Joan. 20.
19.*

L'Evangeliste témoigne, qu'il s'apparut aux onze. Mais comme on voit par saint Jean, que Thomas ne se trouva point en cette occasion avec les autres, il faudroit dire avec le même saint Augustin, Qu'encore qu'un d'eux fût alors absent, saint Marc n'a pas cru peut-être devoir les nommer autrement que *les onze* ; parceque c'étoit le nom du Collège apostolique, depuis l'apostasie de Judas, & avant l'élection de Mathias. Le Fils de Dieu leur reprocha donc alors cette dureté de

cœur , qui les avoit empêché d'ajouter foi au témoignage de ceux à qui il s'étoit déjà fait voir ; c'est-à-dire , de Madelene , & des autres femmes , de saint Pierre , & des deux disciples d'Emmaüs . Car en effet c'étoit , comme dit encore le même Saint , une honte à ses Apôtres d'avoir refusé de croire sa resurrection avant que de l'avoir vu ; eux qui devoient la prêcher à toutes les nations , après qu'il seroit monté au ciel , & à la prédication desquels toutes les nations devoient croire sans l'avoir vu . Aussi lorsque saint Thomas eut vu depuis J E S U S - C H R I S T dans une autre apparition , & l'eut reconnu pour son Seigneur & son Dieu , J E S U S lui dit ces paroles remarquables : *Luc. 20. 29.*
Parceque vous m'avez vu , Thomas , vous avez cru :
Heureux ceux qui ont cru sans avoir vu : ce qui étoit le même reproche d'incredulité qu'il fait maintenant aux autres . Mais enfin , comme on l'a dit , il falloit que cette même incredulité des Apôtres servît à établir d'une maniere plus inébranlable la foi dans tous les Chrétiens .

¶ . 15. Et il leur dit : *Allez par tout le monde , prêchez l'Evangile à toutes les créatures .*

Quelques Interpretes croient , que J E S U S - C H R I S T dit ceci à ses Apôtres , non dans cette apparition , mais depuis , lorsqu'ils se furent assemblés , selon saint Matthieu , sur cette montagne *Matth. 28. 16.* de Galilée , où il leur avoit commandé de se trouver ; & qu'ainsi saint Marc rapporte en ce lieu ces paroles du Sauveur , selon la coutume des Evangelistes , qui joignent souvent ensemble des choses qui ont été dites en divers temps . Mais d'autres ont cru qu'il étoit fort vraisemblable , que le Fils de Dieu ait dit plusieurs fois les mêmes choses *Grotius
in hunc
locum,*

332 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

aux Apôtres , & que pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre depuis sa résurrection , il les ait entretenus en différentes occasions , tant en Judée qu'en Galilée , de tout ce qui regardoit cet essentiel du ministère apostolique . Allez donc , leur dit J E S U S - C H R I S T , partout le monde ; c'est-à-dire : Je ne vous défends plus , comme auparavant , d'aller trouver les Gentils , & je ne borne plus votre mission aux seules brebis de la maison d'Israël : mais allez par tout le monde *précher l'Evangile à toutes les creatures* . Car je ne fais plus d'exception d'aucun peuple ; & tous peuvent avoir part à la grâce qu'Israël a rejetée . Il entend visiblement par *les creatures* tous les hommes .

Gregor. Magn. in Evangel. hom. 29. ne prétendoit pas , dit le Pape saint Grégoire , qu'on dût prêcher l'Evangile à des bêtes brutes , ou à des choses insensibles . Mais parceque toutes les créatures qui sont dans le monde , ont été faites pour l'homme , & qu'il est sans comparaison , le plus excellent de tous ces ouvrages de Dieu ; sous ce nom de *creature* , à qui l'Evangile devoit être prêché , J E S U S - C H R I S T entend cette créature si excellente par rapport aux autres , que le Seigneur avoit regardée uniquement dans la création de l'univers , & pour laquelle il s'étoit fait homme , afin de la rétablir dans sa dignité , dont le péché l'avoit fait déchoir .

On ne voit pas néanmoins que les Apôtres ayent accompli à la lettre ce que JESUS-CHRIST leur ordonne ici , *d'aller prêcher l'Evangile dans tout le monde* . Mais s'ils ne l'ont fait entièrement par eux-mêmes , ils l'ont fait , & ils le feront jusqu'à la fin des siècles par ceux qui ont succédé à leur ministère . Car il est certain que ce long

encore leurs paroles qui retentissent , selon l'expression du Prophete , jusqu'aux extremites de la terre , lorsqu'on n'y prêche que la foi qu'ils ont laissée à l'Eglise en dépôt , & que l'on n'y fait entendre que ce qu'ils ont annoncé & transmis à leurs successeurs , tant de vive voix que par écrit :

Et in fines orbis terra verba eorum.

Psal. 18.

¶. 16. Celui qui croira , & qui sera batié , sera + sauvé : mais celui qui ne croira point sera condamné.

Ces paroles du Sauveur ont été dès le commencement de l'Eglise , & seront toujours un grand écueil pour bien des personnes , qui plongées dans la mollesse d'une vie lâche & indigne du christianisme , se flattent qu'ils ont la foi , qui leur fait croire tous les mysteres de notre Religion ; & qu'ainsi étant du nombre de ceux qui croient & qui ont été batiés , ils seront sauvés . Mais il faut entendre en quoi consiste cette croyance dont parle ici J E S U S - C H R I S T . Et c'est aux Apôtres mêmes à qui il parloit alors , que nous devons le demander . L'un d'eux , qui est saint Jacque , nous affûre , Que la foi qui n'a point les œuvres est morte en elle-même . Il dit que ceux qui croient qu'il y a un Dieu , font bien de le croire ; mais que les démons le croient aussi , & tremblent en le croyant . Voulez - vous donc savoir , ajoute - t-il , ô homme vain , que la foi qui est sans les œuvres est morte ? Notre pere Abraham ne fut - il pas justifié par les œuvres , lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Et sa foi ne fut - elle pas ainsi consummée par ses œuvres ? Saint Paul , qui declare qu'il n'a point reçû ni appris d'aucun homme , mais par la revelation de J E S U S - C H R I S T , l'Evangile qu'il avoit prêché , nous affûre aussi : Qu'en Jesus ,

*ga. ob. 2.
17. 19.
20. 21.*

CHRIST, ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la foi qui agit par la charité. Qu'on ne se trompe donc pas volontairement soi-même lorsqu'on entend JESUS-CHRIST dire ici: *Que celui qui croira, & qui sera baptisé, sera sauvé.* Car comme le corps est mort, dit saint Jacob.^{2. 26.} lorsqu'il est sans ame; ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres. Cette créance ou cette foi dont parle le Fils de Dieu, est donc une foi vivante, & non pas une foi morte. Or cette foi pour être vivante doit être animée, comme dit saint Paul, de la charité: *Fides qua per caritatem operatur.* Car c'est cette charité qui est la vie & comme l'ame de la foi; puisque sans elle elle est morte.

Que si, pour être sauvé, il ne suffit pas de croire d'une foi stérile en bonnes œuvres, d'une foi morte; il suffit au contraire, afin d'être condamné, de ne point croire; c'est-à-dire, non seulement de n'avoir point les bonnes œuvres avec la foi, mais d'avoir même de bonnes œuvres sans la foi pure & orthodoxe, telle que l'Eglise la propose à tous ceux qui se présentent ou que l'on présente pour recevoir le Baptême. Car deux choses sont également nécessaires avec le Baptême, pour être sauvé; la foi touchant les mystères, & la charité qui produit les œuvres: ce qui néanmoins s'entend des adultes, & non des enfans, qui étant encore sans connaissance & sans raison, trouvent dans la foi de ceux qui les présentent à l'Eglise, & de ceux qui les batisent, de quoi suppléer à ce qui leur manque encore par la seule nécessité & l'impuissance naturelle de leur état.

V. 17. Or ces mœurs accompagneront ceux qui auront cru: Ils chasseront les démons en mon nom;

Ils parleront de nouvelles langues.

Comme J E S U S - C H R I S T avoit établi lui-même sa divine mission , & confirmé sa celeste doctrine par un grand nombre de miracles , il voulut aussi qu'après son ascension dans le ciel , & la descente du Saint-Esprit , les miracles servissent encore à l'établissement de son Eglise . Car il s'agissoit de changer la face du monde , & d'y faire goûter des maximes entierement opposées aux déreglemens des mœurs & à la raison corrompue des hommes . Ainsi il falloit donner de l'autorité à ceux qui les annonçoient . Et c'étoit par les miracles qu'ils se pouvoient acquerir de la creance dans les esprits : ce qui fait dire à saint Augustin ces excellentes paroles : Que J E S U S - C H R I S T étant venu dans le monde apporter une medecine toute celeste , pour la guerison des mœurs très-corrompues des hommes , s'est acquis l'autorité par les miracles ; qu'il a mérité leur creance par l'autorité qu'il s'est acquise parmi eux ; & que par cette creance qu'il s'est acquise dans les esprits , il a attiré à soi toute la multitude des peuples : *Ergo ille afferens medicinam , qua corruptissimos mores sanatura effet , miraculis conciliavit autoritatem ; autoritate meruit fidem , fide contraxit multitudinem.*

J E S U S - C H R I S T declare donc aux Apôtres , que *ceux qui croiroient , dans ces premiers temps de l'Eglise , c'est à-dire , qui embrasseroient la foi en son nom , & une foi telle qu'on la vient de représenter , feroient ces miracles dont il parle dans la suite . Car il n'entend pas sans doute , que la foi de tous les Chrétiens feroit toujours accompagnée de ces miracles dans le cours de tous les siècles . Et saint Paul declare en effet , que la diversité Cor. 14. 22.*

336 EXPLICATION DU CHAP. XVI.
sitè des langues, dont il est parlé ici ; c'est-à-dire, ce prodige par lequel & les Apôtres & tous les premiers fidèles parloient tout-d'un-coup diverses langues, après qu'ils avoient reçû le Saint-Esprit, étoit un signe, non pour les fidèles, mais pour les infidèles ; c'est-à-dire, que ce miracle étoit nécessaire pour attirer à la foi, ceux qui ne croyoient pas encore, mais qu'il étoit inutile pour ceux qui avoient déjà la foi. Car lorsque les infidèles entendoient parler les premiers Chrétiens diverses langues, ils étoient surpris d'un si grand prodige, & en devenoient plus susceptibles de la vérité qu'on leur annonçoit. Et ceux qui parloient toutes ces langues différentes, étoient aussi d'autant plus en état de répandre la grace de l'Evangile, qu'ils pouvoient se faire entendre à plus de peuples differens ; puisque *la foi se communique par l'ouïe*, comme dit saint Paul, & que *la parole de JESUS CHRIST ne peut être entendue que lorsqu'on la prêche.*

Rom. 10. Le premier miracle dont parle ici le Fils de Dieu, qui devoit accompagner la foi de *ceux qui croiroient*, étoit celui de pouvoir *chasser les démons* du corps de ceux qu'ils possedoient. Car le démon exerçoit alors un grand empire sur le corps aussi - bien que sur l'esprit & le cœur des hommes. Et *JESUS-CHRIST* voulant faire voir qu'il étoit *plus fort que ce fort-armé* dont il parle dans l'Evangile, & que celui qu'il appelle encore *le Prince du monde*, alloit être *chassé dehors* par la vertu de sa croix, donna non pas seulement aux Apôtres, mais au commun des fidèles, le pouvoir de le chasser de tous les corps dont il s'étoit emparé ; ce qui marquoit d'une manière très-sensible,

Luc. 11.
21.
Joan. 12.
31.

sible l'extrême foiblesse où le démon se trouvoit reduit alors par la mort de JESUS-CHRIST, puisqu'il étoit dans l'impuissance de résister au moindre d'entre les Chrétiens. Qu'on amène devant votre tribunal, disoit autrefois Tertullien aux Magistrats de l'Empire, quelque homme qui soit vraiment possédé du démon, & qu'un Chrétien commande à cet esprit de parler ; il se trouvera forcé de confesser aussi véritablement qu'il est démon, qu'il veut en d'autres rencontres faire faussement reconnu pour Dieu. Aussi il paroît par le même Auteur, que ces témoignages que les démons étoient forcés de rendre à la vérité contre eux-mêmes, convertissoient beaucoup de Payens. Et l'on doit dire la même chose des miracles par lesquels les moindres fidèles les obligoient de sortir des corps des hommes. Car en les voyant soumis au commandement du premier Chrétien, qui les pressoit au nom de JESUS-CHRIST de sortir des possédés ; on demeuroit convaincu de leur foiblesse, & par consequent de la fausseté de leur Religion ; & on embrasseroit celle du Sauveur, selon que l'attestent les plus anciens Pères de l'Eglise.

*Tertullien.
apolog.
cap. 23.
et 24.*

*Irenaeus
lib. 2.*

¶. 18. *Ils prendront les serpents avec la main ; & s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains sur les malades, & ils seront gueris.*

Le Grec, aussi bien que la Vulgate, signifient également, ou que les fidèles prendroient les serpents avec les mains sans en être blessés, ou qu'ils les feroient mourir, & les ôteroient des lieux où ils nuisoient aux hommes. Nous en voyons un exemple en la personne de saint Paul, lorsqu'étant

Tome II.

y

338 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

*Act. 2.
3. 4. 5.* conduit à Rome pour être présenté à l'Empereur ; le vaisseau dans lequel on l'y conduissoit fit naufrage , & échoua à l'île de Malte. Car , comme ce saint Apôtre eut ramassé quelques sarcemens , & qu'il les eut mis au feu , une vipere que la chaleur en fit sortir , le prit à la main. Les habitans de cette île crurent d'abord que c'étoit un scelerat , puisqu'après avoir été sauvé de la mer , la vengeance divine le poursuivoit de nouveau pour le faire mourir. Mais Paul ayant secoué la vipere dans le feu n'en reçut aucun mal : ce qui effraya si fort ces Barbares , qu'ils changerent tout-d'un-coup de sentiment , & commencèrent à le regarder comme un Dieu. C'est ce que nous apprenons de certain de l'Ecriture. Et l'on tient que depuis ce même temps , on n'a plus vu de serpens dans l'île de Malte , la parole du Sauveur s'étant vérifiée entièrement en la personne de son Apôtre , Qu'ils prendroient les serpens avec la main , & les ôteroient des lieux où ils nuisoient aux hommes.

*Act. 8.
12. 18. 8.
Marc. 6.
5.* Ce que J E S U S - C H R I S T ajoute ; Que s'il arrivoit qu'ils eussent bu quelque chose de mortel , il ne leur nuiroit point , s'est encore vérifié en la personne de plusieurs Saints. Et c'est une ancienne tradition , que la même chose arriva à saint Jean l'Evangéliste. Quant à l'imposition des mains pour la guérison de toutes sortes de maladies , c'étoit un usage fort commun dans la primitive Eglise , comme on le voit même en quelques endroits de l'Ecriture. Et ç'avoit été aussi la maniere dont le Fils de Dieu avoit voulu en user en bien des occasions , lui qui auroit pu d'une parole , s'il avoit voulu , guérir généralement tous les malades.

Mais , comme dit un Interprete , tous ces mira-

èles ne tendoient pas seulement à soulager les maladies corporelles : car outre qu'ils étoient avantageux pour attirer un grand nombre de personnes à la foi ; ils étoient encore des signes extérieurs de ce que la grâce produisoit au fond des ames de ceux qui se convertissoient à J E S U S - C H R I S T . C'est ce qu'un grand Saint , qui s'attachoit principalement dans l'Ecriture , à ce qui pouvoit servir pour l'édification des mœurs , nous représente admirablement . Car après avoir témoigné que de son temps très - peu de personnes avoient le pouvoir de faire ces signes extérieurs , que le Fils de Dieu donna au commencement de l'Eglise , pour preuves de la foi de ses disciples ; & qu'ainsi il falloit chercher présentement d'autres signes de la foi & du salut des Chrétiens , encore plus assurés que les miracles , il ajoute : Le premier effet de la foi qui agit par la charité , est la componction du cœur , par laquelle *les démons en sont chassés* , en même - temps que les pechés en sont arrachés . Ensuite ceux qui croient en J E S U S - C H R I S T parlent des langues nouvelles , lorsqu'ils renoncent à l'ancienne malice de leurs petes , qui les portoit à s'excuser vainement dans leurs pechés . Mais après que par la componction du cœur , & par la confession de la bouche , les pechés de la vie passée soin effacés , pour empêcher que par la rechute on ne rétombe dans un état pire que le premier , il est nécessaire d'ôter & de faire mourir les serpens : c'est - à - dire , d'étouffer en nous toutes les malignes suggestions du démon . Que faut - il faire néanmoins s'il arrive que quelque racine amete repousse en nous , qui ne puisse être arrachée si promptement , ou que nous

y ij

349 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

„ soyons tentés par quelque attrait de la concupis-
 „ cence de la chair ? C'est alors que l'on verra ac-
 „ compli ce que dit le Fils de Dieu, Que si l'on a
 „ bu quelque chose de mortel, il ne fera aucun mal ;

Matth. 27.34. „ parcequ'en suivant l'exemple du même Sauveur,
 „ lorsqu'on en aura goûté, on ne voudra point en
 „ boire ; c'est - à - dire , que l'on pourra en avoir le
 „ sentiment , mais qu'on n'y donnera point son con-
 „ sentement. Il est vrai, ajoute le même Saint , qu'un
 „ tel combat causé par la corruption & par la foi-
 „ blesse de notre nature , est en même - temps , &
 „ bien penible , & bien perilleux. Mais *ceux qui*
 „ *croiront* , dit le Fils de Dieu , *imposeront les mains*
 „ *sur les malades* , & *ils seront gueris* ; c'est-à-dire ,
 „ qu'ils auront soin de couvrir par leurs bonnes œu-
 „ vres , ce qu'il y a encore de malade en eux ; & que
 „ ce sera par ce remede qu'ils seront gueris : *Super*
 „ *agros manus imponent* , & *benè habebunt* : *id est* ,
 „ *agras affectiones bonis operibus operient* , & *hoc re-*
medio curabuntur.

¶. 19. *Le Seigneur après leur avoir ainsi parlé , fut élevé dans le ciel , où il est assis à la droite de Dieu.*

Ce ne fut pas, comme on l'a dit, immédiatement après cette apparition, que le Fils de Dieu fut élevé dans le ciel. Mais il peut bien avoir dit plusieurs fois les mêmes choses aux Apôtres ; ou l'Evangeliste , pour abréger selon sa coutume, a rapporté tout de suite , après cette cinquième apparition de J E S U S - C H R I S T , ce qu'il ne leur dit peut-être que lorsqu'il étoit sur le point de les quitter. Quoi qu'il en soit , le Seigneur J E S U S après leur avoir parlé en cette maniere , & leur avoir dit encore plusieurs autres choses que nous verrons dans saint Luc , fut élevé dans le ciel par la

Luc. 24. 44. ¶.

puissance de son Pere , & par sa propre vertu ; puisque comme Fils il reçoit du Pere , ainsi que du principe , son essence ; & que comme Dieu égal à son Pere , il a de toute éternité la même puissance que lui. Mais ce mot *d'enlevé , assumus* , regardant la sainte humanité du Fils de Dieu , on peut dire encore qu'il fut enlevé au ciel , parceque ce fut par la vertu de la nature divine que cet Homme-Dieu fut élevé de la terre , où il avoit conversé quarante jours depuis sa resurrection , au plus haut des cieux , & par-dessus tous les Anges. Car c'étoit-là qu'il devoit établir le trône de son royaume tout spirituel. C'étoit de là qu'il devoit faire descendre sur ses Apôtres & sur ses disciples le Saint-Esprit , afin de former l'Eglise. C'étoit-là qu'il avoit dessein d'attirer & les regards & les cœurs de tous ceux qui avoient appris de lui que son royaume n'est point de ce monde , comme il le dit à Pilate lorsqu'il le jugeoit à ^{Jan. 18.} mort. Car il étoit important de détacher ses disciples de la terre. Et il falloit pour cela que le chef précédât ses membres au ciel , afin qu'ils fussent portés à le suivre lorsqu'ils ne le verroient plus. C'est dans cette vûe qu'il disoit aux Juifs : *Et ego si exaltatus fuero à terra , omnia traham ad joan. 12.
meipsum.* Car quoiqu'on entende ordinairement ^{12.} ces paroles de sa croix , où il se vid élevé par son propre peuple , & d'où il a attiré à lui tous les hommes , & que l'Evangile même donne lieu de l'expliquer de la sorte ; c'est néamoins principalement de la droite de Dieu son Pere où il est assis , selon qu'il est dit ensuite , qu'il attire à lui tous ceux qui ont appris de saint Paul à chercher les coloss. 3. choses d'en haut , où JESUS-CHRIST est à la droite ^{1.}

342 EXPLICATION DU CHAP. XVI.
de Dieu , & non celles de la terre , s'ils sont ver-
itablement ressuscités avec JESUS-CHRIST.

Mais que devons-nous proprement entendre par ces paroles de l'Evangeliste , Que le Seigneur JESUS est dans le ciel à la droite de Dieu ? Nous entendons que saint Marc a voulu témoigner par là , que ce que le Pere éternel avoit dit par la bouche de David à son Fils fait homme dans son Incarnation ,

Pf. 169.
1. & triomphant de la mort par sa resurrection : *Af-
seyez-vous à ma droite , jusqu'à ce que j'aye reduis
vos ennemis à vous servir de marche-pied ,* se trou-

Math. 22. 44.
- voit alors réellement accompli. Car quoique JESUS-CHRIST , comme l'on a marqué ailleurs , fut établi au moment de l'union du Verbe avec l'homme , dans une entiere égalité avec Dieu son Pere , entant que Fils unique de Dieu , né de lui avant tous les siecles , elle n'a éclaté proprement qu'après sa résurrection d'entre les morts , lorsque

Ephes. 1. 20.
la sainte humanité fut élevée dans le ciel *au-dessus
de toutes les Principautés & de toutes les Puissances ,* comme dit saint Paul ; & que malgré tous les Juifs qui l'avoient crucifié , il y a été regardé & adoré des nations , comme le vrai Fils de Dieu , égal en puissance à Dieu son Pere , & comme le Roi immortel de tout l'univers & de tous les siecles.

C'est donc sous cette idée de grandeur & d'élevation que l'Evangeliste nous le propose , après nous avoir représenté ses divins abaissements. Il veut que nous le regardions maintenant comme ayant passé par toutes sortes d'humiliations , jusqu'à cet état où toute la terre devoit l'adorer à la droite de Dieu son Pere ; c'est-à-dire , dans une parfaite égalité avec lui de puissance , & de toutes ses autres divines perfections. Il veut que nous

regardions ce parfait repos dont il jouit, après de si grands travaux, & qui nous est figuré par cette *scéance* dont il est parlé, comme le prix de ses souffrances ; puisqu'il dit lui-même : *Qu'il a fallu que Lu. 24. le CHRIST souffrit tout cela, & qu'il entrât ainsi dans sa gloire.* Il veut que nous détachions & nos esprits & nos cœurs de ce qui est sur la terre, pour les tenir élevés où est notre chef ; & que pour y arriver un jour ; nous marchions par le chemin où J E S U S - C H R I S T a marché ; c'est-à-dire, qu'en nous abaissant comme lui, nous nous rendions dignes d'être élevés avec lui.

¶. 20. Eux étant partis, prêcherent par-tout, le Seigneur cooperant avec eux, & confirmant leur parole par les miracles qui l'accompagnoient.

Lorsque saint Marc dit ici, que les Apôtres *étant partis* prêcherent par-tout, il n'entend pas que du lieu où ils l'avoient vû monter au ciel, c'est-à-dire, de la montagne appellée des Oliviers, ils partirent pour aller prêcher dans l'instant de tous côtés. Car il est marqué expressément autre *Luc. 24.* part, que le Fils de Dieu leur commanda de ne ^{10. 52.} _{A. 1.} point sortir d'abord de Jerusalem, mais d'y attendre, selon la promesse que son Pere leur avoit faite par sa bouche, qu'ils y fussent batisés dans le Saint-Esprit ; ce qui devoit arriver peu de jours après. Ainsi de la montagne des Oliviers, ils s'en retournèrent à Jerusalem, comme dit saint Luc, comblés de joie. Et ce fut après qu'ils eurent reçû la plenitude du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, qu'ils *partirent* de Jerusalem, où l'Eglise prit sa naissance, pour aller *précher par-tout* ; c'est-à-dire, indifferemment à toutes les nations, selon l'ordre qu'ils en avoient reçû de J E S U S-

vers. 15. CHRIST; parceque le royaume des cieux commençoit à être ouvert à tous les peuples sans exception.

Il est dit, que *le Seigneur cooperoit avec eux*,
1. Cor. 3. 6. pour marquer ce que dit saint Paul, Qu'ils *plantoient & qu'ils arrosoient*; mais que c'étoit Dieu qui *donnoit l'accroissement*. Ils travalloient donc par leurs prédications pour les instruire de la vérité. Ils prioient pour leur attirer les grâces du ciel. Ils s'efforçoient par leur bon exemple & par toutes leurs bonnes œuvres, de leur inspirer l'amour de la piété. Mais en même-temps que Dieu mettoit des paroles de salut dans la bouche de ses saints ministres, & qu'il délioit leurs langues pour les faire parler d'une manière efficace aux peuples qui les écoutoient, il disposoit intérieurement ces peuples à recevoir, comme une bonne terre, les semences de la divine parole qu'on y répandoit, & à goûter les vérités qu'on leur annohoit. Il formoit lui-même par son Esprit dans le cœur de ses Apôtres, les prières qu'il vouloit exaucer en faveur de tous les nouveaux fidèles. Et il se servoit de l'exemple de la vie si sainte de ces premiers Prédateurs de l'Evangile, pour leur inspirer d'une manière plus efficace l'amour des maximes évangéliques qu'ils leur prêchoient. C'est ainsi que *le Seigneur cooperoit avec eux*, donnant sa bénédiction à tous leurs travaux apostoliques, afin qu'ils pussent produire beaucoup de fruit par la conversion d'une grande multitude de personnes. Car,
Joan. 15. 5. comme il leur avoit dit expressément, *Qu'ils ne pouvoient rien faire sans lui*; saint Paul assuroit aussi: *Qu'ils pouvoient tout en JESUS-CHRIST qui les remplissoit de force.*

Il employa , comme on l'a dit , dans ces premiers temps , pour convertir les nations , les miracles qui ont ordinairement beaucoup de force sur l'esprit des peuples. Il est vrai qu'il auroit pu , sans avoir recours à ces moyens extraordinaires , changer le cœur des pecheurs par un effet purement interieur de sa grace toute - puissante : mais il ne le voulut pas. Et il usa exterieurement dans la formation de son Eglise , d'une voie , qui bien que naturelle , paroissoit d'une maniere visible plus capable de soumettre les Gentils à l'obeissance de la foi. Car rien n'est plus propre par lui-même à attirer la creance des peuples , que ces signes miraculeux dé la toute-puissance de Dieu. Mais parceque ces miracles mêmes ne peuvent rien pour toucher les cœurs , si celui par la vertu duquel ils se font , n'y joint la lumiere & l'onction interieure de sa grace ; c'étoit véritablement le Seigneur qui *confi moit la parole de ses ministres par les miracles , & qui cooperoit avec eux* , lorsque donnant le pouvoir à ses Apôtres d'autoriser par des prodiges la verité de l'Evangile qu'ils annonçoient , il remplissoit en même-temps de son Saint-Esprit , tous ceux qui , selon l'expression de l'Ecriture , avoient été prédestinés à la vie éternelle : *Et crediderunt quotquot Aet. 13. erant praordinati ad vitam eternam.* Car combien y en avoit-il parmi ces peuples , qui entendoient les mêmes vérités , & qui étoient témoins oculaires des mêmes miracles , sans en être néanmoins convertis ? Combien de persecutions s'éleverent contre ces Apôtres de la part des hommes charnels , qui attachés à la terre , & plongés dans les plaisirs , ou remplis d'eux-mêmes , & de l'idée fausse de leur justice apparente , comme les Pharisiens , les

346 EXPLICATION DU CHAP. XVI. DE S. MARC.

Prêtres & les Docteurs de la loi , rejeterent , selon
Luc. 7.
30. l'expression de l'Ecriture , le conseil que Dieu avoit
sur eux : *Consilium Dei spreverunt in semetipso* ?
1. Cor. 3.
6. 9. Ainsi il ne suffisloit pas que Paul eût planté , ni
qu'Apollon eût arrosé ; & il étoit nécessaire que
celui qui donne l'accroissement , qui est Dieu , coo-
perât avec eux pour la conversion des peuples , en
même - temps qu'ils cooperoient eux - mêmes avec
Dieu , comme dit l'Apôtre , par tous leurs travaux
apostoliques , pour procurer leur salut.

Fin de l'explication de saint Marc.



T A B L E

DES PRINCIPALES CHOSES

contenues dans la traduction & l'explication
de saint Marc.

A

AFFLITION. Les jours d'affliction des derniers temps abbreviés à cause des élus, ch. 13. v. 19. & 20.

AGNEAU. L'Agneau pascal ne se pouvoit immoler que dans Jérusalem , 218

AMOUR de Dieu , ch. 12. v. 29. & 30.

AMOUR du prochain , ib. v. 30.

ANGE. Les hommes seront comme des Anges dans le ciel , ch. 12. v. 25.

Un Ange apparoît aux saintes femmes qui étoient venues pour embaumer le corps de Jesus-Christ , ch. 16. v. 5. & suiv.

APOTRE. Vocation & établissement des douze Apôtres , ch. 3. v. 13. & suiv.

Peu de foi des Apôtres qui réveillent Jesus - Christ , craignant que le vent ne fit perir la barque où ils étoient , ch. 4. v. 37. & suiv.

L'étau où Jesus - Christ veut que soient les Apôtres en allant prêcher , ch. 6. v. 7. & suiv.

Les Apôtres viennent rendre compte à Jesus - Christ de ce qu'ils avoient fait , ibid. v. 30.

Les Apôtres voyant Jesus qui marchoit sur les eaux , croient voir un fantôme , ibid. v. 49.

Aveuglement des Apôtres , 136. & suiv.

Etat comme flottant de l'esprit des Apôtres jusqu'à ce qu'ils eurent reçû la plénitude du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte , 138. & 139.

L'incredulité des Apôtres sur le sujet de la résurrection de Jesus-Christ , n'a servi qu'à établir d'une maniere plus inébranlable la foi de ce mystère , 217. & 331.

Aveugle de Bethsaïde guéri par Jesus-Christ , ch. 8. v. 22. & suiv.

Aveugle de Jéricho guéri par Jesus-Christ , ch. 10. v. 46. & suiv.

Aveuglement des Docteurs de la loi ; qui exécutent sans y faire la moindre réflexion , tout ce que les Prophètes avoient prédit des souffrances & de la mort de leur Messie , 303. & 304

Aumône d'une veuve qui n'avait donné que deux deniers , ch. 11. v. 42. & suiv.

Azyme. Fête des Azymes , ch. 14. v. 1.

B

BATESME. Origine de quelques-unes de ses cérémonies , 152.

Les enfans que l'on batise trouvent dans la foi de ceux qui les présentent & de ceux qui les

bacisent, de quoi suppléer à ce
qui leur manque , 334

B I E N S, richesses. Quitter
tout , un conseil évangélique :
Etre prêt de tout quitter , un
précepte , 212

Conduite différente de saint
Paulin & de Severe Sulpice à
l'égard de leurs biens , 211

J e u n e - h o m m e à qui Jesus
Christ avoit dit de s'en aller
vendre tout ce qu'il avoit , & de
le donner aux pauvres , s'en re-
tourne tout triste , ch. 10. v. 11.
& 12.

BOANERGES, nom donné aux
enfans de Zebédée par Jesus-
Christ , ch. 3. v. 17

C

C A P H A R N A U M. Mauvaise dis-
position du cœur des Ca-
pharnaïtes , 37

C E N T E N I E R. Il est touché de
tout ce qui se passe à la mort de
Jesus-Christ , 306

C E N T U P L E promis à ceux qui
auront tout quitté pour Jesus-
Christ , ch. 10. v. 29.

C H A R I T E. Elle rend tout pos-
sible à l'homme , 25

La charité est la vie de l'âme ,
115.

C H R E T I E N. Beaucoup de
Chrétiens , mais peu de vrais
fidèles , 110

C H R I S T. Pourquoi ce nom a
été donné à Jesus , 128

C O E U X, En quoi consiste la
guérison du cœur , 109

Rien d'exterieur ne souille
l'homme , mais c'est ce qui sort
de son cœur , ch. 7. v. 15. *et suiv.*

Le cœur est élargi par la cha-
rité , comme il est rétressé par la
cupidité , 279 & 280

C O N F U S I O N Combien redou-
table la confusion que recevront
les méchans en l'autre vie , 171.
& 172.

C O N V E R S A I O N, La parfaite con-

version n'est pas ordinairement
l'ouvrage d'un jour, mais de plu-
sieurs mois , & même de plu-
sieurs années , 166

C R O I X. La croix , le supplice
des esclaves & des volcets , 303

C Y P R I E N. Merveilleux chan-
gement que la grace du Batême
fit dans ce Saint , 319

C Y R E N E ville d'Afrique , d'où
étoit natif Simon qui fut con-
straint par les Juifs de porter la
croix de Jesus , 199

D

D E M O N , pourquoi appellé
Esprit impur , 27

D É M O N. Son orgueil ne lui
permettoit pas de comprendre
l'union de la foiblesse de la na-
ture qui paroisoit en Jesus-
Christ , avec cette toute-pui-
sance à laquelle il ne pouvoit re-
sister ,

Une legion de démons chaf-
fés du corps d'u possédé , ch. 5.
v. 8 *et ibid.*

Démons chassés du corps d'un
possédé , entrent dans des pour-
ceaux , qui courent aussi-tôt se
précipiter dans la mer , *ibid.* v. 13.

S. Cyprien rapporte que plu-
sieurs Chrétiens ayant renoncé
Jesus-Christ dans la迫secution , & refusant de confesser
leur peché & d'en faire pénitence ,
tomboient tout-d'un-coup dans
la possession du démon , 103

La priere & le jeûne nécessai-
res pour chasser certains démons ,
ch. 9. v. 28.

D I G U. Il doit être honoré , non
des lèvres seulement , mais du
cœur , ch. 7. v. 6.

Dieu se plaît à reduire l'hom-
me en un tel état , en l'aban-
donnant à sa propre foiblesse ,
qu'il ne trouve plus aucun appui ,
& que se sentant comme défail-
lit , il soit obligé de se jeter en-
tre ses bras pour y recouvrer la
vie ,

T A B L E

349

La maison de Dieu , une maison de priere , ch. 11. v. 7.

DOMINATION. Difference de la domination temporelle & de la domination spirituelle , ch. 10. v. 42. & suiv.

s'unir à Jesus-Christ par l'Eucharistie ,

279

EXORCISTES parmi les Juifs , qui chassent les démons par l'invocation du nom de Dieu , 32. & 33.

F

E

ELIE enlevé dans un char de feu , pour être mis en un lieu connu de Dieu seul , jusqu'à ce qu'il revienne sur la fin des temps , 180

Elie & Henoch les deux témoins & les deux Prophètes de la fin du monde , 181

ELUS. Ils seront rassemblés des quatre coins du monde , ch. 13. v. 27

ENFANT. Devenir enfant pour entrer dans le royaume de Dieu , ch. 11. v. 15.

ENFER. Feu de l'enfer qui tourmentera les damnés , un feu très-réel , 198

Le feu de l'enfer aura la propriété du sel en rendant les damnés incorruptibles au milieu des flammes , 199

EPISCOPAT. L'Episcopat n'est qu'un , & chaque Evêque y participe solidairement , 206

ESPRIT. Blasphème contre le Saint-Esprit , ch. 1. v. 29.

EVANGILE. Signification de ce mot , 24

L'Evangile ne respire que l'humiilité , la pauvreté & le parfait renoncement à soi-même , 145

Evangile de saint Marc , un abrégé de celui de saint Matthieu , 275

EUCHARISTIE. Son institution , ch. 14. v. 22. & suiv.

Pain Eucharistique , figuré par celui qu'un Ange présenta à Elie , dont ce Prophète ayant mangé , il marcha durant 40. jours & 40. nuits , & arriva enfin jusqu'à la montagne d'Horeb , 116

Disposition d'une ame qui veut

Foy d'une femme Chananéenne , dont la fille étoit possédée , ch. 7 v. 25. & suiv.

La foi de cette femme confond l'insensibilité de beaucoup de Chrétiens , 149

Foi de la femme malade d'une perte de sang depuis douze ans , ch. 5. v. 25. & suiv.

Foi sans les œuvres , une foi morte , 333. & 334

G

GOLGOTHA , lieu où Jesus-Christ a été crucifié , ch. 15. v. 22.

GRACE. Effets de la grace dans une ame qu'elle a guérie , 108. & 109

Conserver le souvenir des grâces reçues , 40

Insensibilité des Chrétiens pourtant de grâces qu'ils reçoivent , 137. & 18

Rien n'attire plus fortement sur les hommes le secours de Dieu , que l'humble conviction où ils sont de leur néant , & de l'extrême besoin qu'ils ont de son assistance , 107. & 134

H

HAINE du monde pour les disciples de Jesus-Christ , ch. 13. v. 12.

HOMME. Toutes les créatures ont été faites pour l'homme , 332

HUMILITE'. Nécessité de s'humilier , vérité inconnue aux Juifs & bien opposée à l'orgueil des Géntils , 34

SAINT JACQUES frère de Jean, le premier des Apôtres qui ait scellé par son martyre la vérité de l'Evangile, ⁶⁵

J E A N - B A P T I S T E, Ange envoyé devant Jesus-Christ, ch. 1. v. 2.

Il batise, & prêche dans le désert un batême de pénitence, *ibid.* v. 4.

Ceux qui veulent recevoir le batême de Jean, confessent leurs pechés, *ibid.* v. 5.

Vêtement & nourriture de Jean, *ibid.* v. 6.

Humilité de Jean-Baptiste, *ibid.* v. 7.

Jesus batisé par Jean-Baptiste, *ibid.* v. 9.

Jean est jeté dans une prison par Herode, ch. 6. v. 17. & suiv.

On lui coupe la tête, & elle est apportée dans un bassin & donnée à la fille d'Herodiade comme la récompense de sa danse, *ibid.* v. 21. & suiv.

JERUSALEM, lieu de la naissance de l'Eglise, ³⁴³

C'étoit à Jerusalem qu'on devait immoler la Paque, ²⁷⁸

Jesus ayant été baptisé par Jean, le Saint-Esprit en forme de colombe descend & demeure sur lui, ch. 1. v. 10.

Jesus-Christ poussé par l'Esprit dans le desert aussi-tôt après son batême, *ibid.* v. 12.

Ce que marquoit la retraite de Jesus-Christ dans le desert après son batême, ¹⁹

Jesus-Christ appelle Simon & André son frere, ch. 1. v. 16. & suiv.

Il appelle Jacque & Jean, tous deux fils de Zebedée, *ibid.* v. 19. & 20.

Il délivre un homme possédé, *ibid.* v. 23.

Il guerit la belle-mère de Si-

mon, *ibid.* v. 30. & 31.
Lepreux gueri par Jesus-Christ, *ibid.* v. 40. & suiv.

Jesus-Christ défend au lepreux de parler à personne de sa guérison, *ibid.* v. 43. & 44.

Jesus-Christ prédit par les Prophètes, ^{17. & 18}

Temps qui a précédé l'avènement de Jesus-Christ, a été comme le temps de l'enfance du peuple Juif, ²³

Avenement de Jesus-Christ, objet des vœux de tous les anciens Justes, *ibid.*

Ce que nous figuroit la coutume qu'avoit Jesus-Christ de se trouver les jours du sabbat dans la Synagogue, ^{25. & 26}

Pourquoi Jesus-Christ menace les démons, & leur impose silence lorsqu'ils déclarent qui il étoit, ^{28. & 19. & ch. 3. v. 11. & 12.}

Jesus-Christ appelle Lévi fils d'Alphée, qui étoit assis au bureau des impôts, ch. 2. v. 14.

Jesus-Christ mange chez Lévi avec les publicains & les gens de mauvaise vie, *ibid.* v. 15.

Jesus-Christ est venu appeler, non les justes, mais les pécheurs, *ibid.* v. 17.

Jesus-Christ guerit un homme qui avoit une main râche, ch. 3. v. 2. & suiv.

Jesus-Christ accusé par les Scribes de chasser les démons au nom de Béelzebuth, *ibid.* v. 22.

Jesus-Christ déclare que qui-conque fait la volonté de Dieu, celui-là est son frere, sa sœur & sa mere, *ibid.* v. 35.

Jesus-Christ venu pour sauver son peuple de ses pechés, ⁶¹

Pierre, Jacque & Jean, les seuls à qui Jesus-Christ ait donné des noms, ⁶⁶

Jesus-Christ ne parloit au peuple qu'en paraboles, & les expliquoit en particulier à ses disciples, ch. 4. v. 33. & 34.

Possédé, délivré par Jesus-

T A B L E.

351

Christ ; ch. 5. v. 2. & suiv.

Jesus-Christ après l'avoir délivré, lui commande d'aller trouver ses proches pour leur annoncer la grace qu'il avoit reçue, *ibid. v. 18. & 19.*

Priere que Jaïre fait à Jesus-Christ, de venir chez lui pour guérir sa fille qui étoit malade à l'extremité, *ibid. v. 12. & suiv.*

Femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, guérie par le seul attouchement du vêtement de Jesus-Christ, *ibid. v. 25. & suiv.*

On ne touche Jesus-Christ que par la foi, *ibid. v. 30. & suiv.*

Mort de la fille de Jaïre, appellée par Jesus-Christ un sommeil, *ibid. v. 39.*

La fille de Jaïre ressuscitée par Jesus-Christ, *ibid. v. 41 & 42.*

Les miracles que faisoit Jesus-Christ font croire à Herode que Jean-Baptiste étoit ressuscité, ch. 6. v. 14.

Jesus-Christ marche sur la mer, *ibid. v. 48.*

Tous les malades qui touchent Jesus-Christ sont gueris, *ibid. v. 56.*

Jesus-Christ envoie pour prêcher l'Evangile aux pauvres, *ibid. v. 58.*

Les miracles du Fils de Dieu faisoient peu d'impression sur les esprits des Apôtres, *138. & 137.*

Fille d'une femme payenne, qui étoit possédée, délivrée par Jesus-Christ, ch. 7. v. 25. *& suiv.*

Jesus-Christ guérit un homme qui étoit sourd & muet, ch. 7. v. 32. *& suiv.*

Pourquoi Jesus-Christ pour guérir cet homme, met ses doigts dans ses oreilles, & de sa salive sur sa langue, *150. & suiv.*

Pourquoi il leve les yeux au ciel, & qu'il jette un soupir, *151. & 152.*

Jesus-Christ guérit un aveugle en mettant de sa salive sur ses yeux, & en lui imposant les

mains, *ch. 8 v. 12. & suiv.*

Jesus-Christ estimé, Jean-Baptiste par les uns, Elie par d'autres, & un des anciens Prophètes par les autres, *ibid. v. 28.*

Il est reconnu pour le Christ par Pierre, *ibid. v. 29.*

Jesus-Christ declare à ses disciples qu'il falloit qu'il souffrir, qu'il mourût, & qu'il ressusciterait le troisième jour, *ibid. v. 31. & ch. 9. v. 30. ch. 10. v. 33. & 34.*

Les disciples ayant entendu le discours de Jesus, où il leur parloit de ses souffrances, ils n'y comprennent rien, *ch. 9. v. 31.*

Pierre repris rudement par Jesus-Christ, & appellé satan, *ibid. v. 33.*

Nécessité de renoncer à soi, & de porter sa croix, & de suivre Jesus-Christ, pour être son disciple, *ibid. v. 34.*

Transfiguration de Jesus-Christ, ch. 9. v. 1. *& suiv.*

Un homme qui avoit un fils possédé d'un esprit muet, l'amène à Jesus-Christ, *ibid. v. 16. & suiv.*

Dispute des disciples de Jesus-Christ, qui d'entr'eux étoit le plus grand, *ibid. v. 35.*

Jesus-Christ venu pour servir & donner sa vie pour la redemption de plusieurs, ch. 10. v. 45.

Resurrection de Jesus-Christ, une image & un gage de la mort, *215.*

Etat de Jesus-Christ en entrant à Jerusalem, ch. 11. v. 1. *& suiv.*

Figurier maudit de Jesus-Christ, parcequ'il n'y avoit point trouvé de fruit, ch. 11. v. 13. *& 14.*

Vendeurs & acheteurs chassés du temple par Jesus-Christ, *ibid. v. 15.*

Pacte de Judas pour livrer Jesus aux Princes des Pâtres, ch. 14. v. 40. *& 11.*

Institution de l'Eucharistie,
ibid. v. 21. & suiv.

Jesus-Christ prédit à ses Apôtres qu'il leur sera à tous une occasion de scandale, *ibid.* v. 27.

Tristesse extrême de Jesus-Christ dans Gethsemani, *ibid.* v. 32. & suiv.

Jesus-Christ prie son Père de détourner de lui le calice qu'il devoit boire, *ibid.* v. 35. & suiv.

Judas trahit Jesus par un baiser, *ibid.* v. 43. & suiv.

Un des disciples de Jesus-Christ voulant le défendre, tire son épée, frappe un valet du Grand-prêtre, & lui coupe une oreille, *ibid.* v. 47.

Tous les disciples abandonnent J. C. & s'enfuient, *ibid.* v. 50.

Silence de J. C. devant le Grand-prêtre, *ibid.* v. 60. & 61.

Le Grand-Prêtre déchire ses habits, & prétend que Jesus a prononcé un blasphème, en disant qu'il est le Fils de Dieu, *ibid.* v. 61. & suiv.

Jesus avoue devant Pilate qu'il est le Roi des Juifs, ch. 15. v. 2.

Raisons du silence de Jesus-Christ devant Pilate, 297

Barabbas préféré à Jesus-Christ, ch. 15. v. 6. & suiv.

Inscription mise au haut de la croix de Jesus-Christ, *ibid.* v. 26.

Jesus-Christ crucifié au milieu de deux voleurs, *ibid.* v. 27.

La terre couverte de tenebres à la mort de J. C. *ibid.* v. 33.

Déchirement du voile, *ibid.* v. 38.

Le corps de Jesus-Christ enseveli par Joseph d'Arimathie, *ibid.* v. 43. & suiv.

Comment il faut entendre que Jesus Christ fut crucifié à la troisième heure, 300. & 301

Jesus Christ n'est mort qu'au moment qu'il l'a voulu, 310

Jesus-Christ est sorti du tombeau en ressuscitant, comme il étoit sorti du sein de sa mère

sans y faire aucune ouverture, 321

La résurrection de Jesus Christ, le commencement du règne de Dieu, 309

La Madeleine est la première à qui Jesus-Christ apparaît après sa résurrection, ch. 16. v. 9.

Apparition de Jesus-Christ aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, *ibid.* v. 12. & 328.

Jesus-Christ apparaît aux onze, & leur reproche leur incrédulité, *ibid.* v. 16.

Demeure de Jesus-Christ sur la terre encore quarante jours après sa résurrection, 332. & 341

Jesus Christ s'est acquis de l'autorité parmi les hommes par les miracles qu'il a faits; il a mérité de la créance par cette autorité; & par cette créance il a attiré à soi toute la multitude des peuples, 335

Explication de ces paroles: Jesus est à la droite de Dieu, 342

J. C. ayant été élevé dans le ciel, a envoyé depuis son Saint-Esprit, & l'a fait descendre sur ses Apôtres & sur ses disciples, afin de former l'Eglise, 341

Joseph d'Arimathie, du nombre de ceux qui attendaient le règne de Dieu, ch. 15. v. 43.

Jour du jugement comment il faut entendre que le Fils même ne fait pas ce jour, 357

Veiller & prier pour n'être pas surpris par le dernier jour, ch. 13. v. 33.

LE PREUX guéri par Jesus-Christ, publie partout sa guérison, nonobstant la défense que Jesus lui avoit faite d'en rien dire à personne, ch. 1. v. 43. & suiv.

LINCEUL. Un jeune-homme qui suivait Jesus-Christ, n'étant couvert que d'un linceul, s'enfuit tout nu pour se tirer des mains des Juifs qui vouloient l'arrêter, ch. 14. v. 51. & 52.

LOY

T A B L E.

353

L'ôe de Moïse, impuissance de cette loi, 23

M

MACHABE'S Les Machabées ne font point difficulté de combattre un jour de sabbat, 50

MARIAGE. Divorce permis par la loi de Moïse, à cause de la dureté du cœur des Juifs, ch. 10. v. 4. & 5.

Lien du mariage indissoluble, *ibid.* v. 6. & suiv.

MARTYR. Accroissement de l'Eglise par l'effusion du sang des Martyrs, 52

MATHIAS. Election de ce saint Apôtre, 61. & 63

MIRACLE. Don des miracles que reçurent ceux qui croyoient en Jesus-Christ dans l'établissement de l'Eglise, ch. 16. v. 17. & suiv. & 33. 345

MONDE. Haine du monde pour les disciples de Jesus-Christ, ch. 23. v. 23.

O

ONCTION d'huile faite sur les malades par les Apôtres, ch. 6. v. 13.

Le Sacrement de l'Extrême-Onction insinué ou figuré par cette onction d'huile dont se servoient les Apôtres pour guérir les malades, 129

OREILLES interieures, oreilles du cœur, sans lesquelles la parole de Dieu frappe en vain les oreilles de notre corps, 82

Avoir soia de les demander à Dieu, *ibid.*

P

PAIX. Le Grand - Prêtre donne les pains de proposition à manger à David, & à ceux qui étoient avec lui, n'en ayant point d'autres à leur don-

ner, ch. 2. v. 26.

Cinq mille hommes nourris de cinq pains & de deux poisssons, ch. 6. v. 38. & suiv.

Quatre mille hommes nourris de sept pains & de quelques petits poisssons, ch. 8. v. 1. & suiv.

La chair du Fils de Dieu est ce pain adorable, figuré par ce pain qu'un Ange qui s'apparut au prophète Elie lui commanda de manger, 116

Ordonnance de la loi de ne manger que des pains sans levain pendant les sept jours de la fête de Pâque, 176

PARABOLE. Usage des paraboles fort ordinaire dans la Palestine ; 91

Parabole de la semence, ch. 4. v. 3. & suiv.

Parabole du grain de senevé, *ibid.* v. 31. & suiv.

Parabole de la vigne plantée, ch. 12. v. 1. & suiv.

PARALYTIQUE présenté à Jesus-Christ, ch. 2. v. 3. & suiv.

Jesus Christ lui tenet premièrement ses pechés, & le guérît ensuite en lui commandant de se lever, d'emporter son lit & de s'en aller en sa maison, *ibid.* v. 5. & suiv.

Dieu ne pardonnera point à celui qui n'aura point pardonné à son frere, ch. 11. v. 26.

PARFAIT. Ce qu'il faut faire pour être parfait Chrétien, ch. 10. v. 21.

PARFUM precieux répandu sur la tête de Jesus-Christ, ch. 14. v. 3.

Les Apôtres indignés de l'effusion de ce parfum, qu'ils appelloient une perte, *ibid.* v. 4. & 5.

Jesus-Christ défend cette femme qui avoit répandu ce parfum, *ibid.* v. 6. & suiv.

Parfums achetés par quelques saintes femmes pour embaumer le corps de Jesus-Christ, ch. 16. v. 1. & suiv.

2

Tome II.

PAROLE Le ciel & la terre passeront : mais la parole de Dieu ne passera point , ch. 13. v. 31.

PECHE. Les rechutes fréquentes dans le peché , une marque qu'on n'avoit pas quitté le peché comme on devoit , 190

PENITENCE, seul remède pour éviter les effets de la colère de Dieu , 16. 24

PERSECUTION Centuple promis avec des persecutions à ceux qui auront tout quitté pour Jesus-Christ , ch. 10. v. 19. & 30.

PERSEVERANCE. Le salut promis à celui là seul qui persistera , ch. 13. v. 13.

PHARISIENS Ils se scandalisent de ce que Jesus-Christ mange avec des Publicains & des gens de mauvaise vie , ch. 1. v. 16.

Les Pharisiens & les disciples de Jean-Baptiste se scandalisent de ce que les disciples de Jesus-Christ ne jeûnoient pas comme eux , ibid. v. 28. & suiv.

Les Pharisiens observent si Jesus-Christ guérira un jour de sabbat un homme qui avoit une main sèche , ch. 3. v. 1. & suiv.

Les Pharisiens se scandalisent de ce que les disciples de Jesus-Christ mangeroient sans avoir lavé leurs mains , ch. 7. v. 2.

Les Pharisiens demandent à Jesus-Christ qu'il leur fasse voir un prodige dans le ciel , ch. 8. v. 11.

Levain des Pharisiens , ibid. v. 15.

Fausse justice des Pharisiens , & toute extérieure , 145

Conduite des Pharisiens , ch. 12. v. 38. & suiv.

S. PIERRE. Il ne peut entendre parler des souffrances de Jesus-Christ , & en est repris rudement , ch. 8. v. 31. & suiv.

Sa présomption en protestant qu'il mourroit plutôt que de renoncer son Maître , ch. 14. v. 29. & suiv.

Sa faiblesse en renonçant Jesus-Christ , ibid. v. 66. & suiv.

Pénitence de saint Pierre après avoir entendu le coq chanter pour la seconde fois , ibid. v. 62.

Bonté que Jesus-Christ a témoignée à saint Pierre depuis sa résurrection , quoiqu'il l'eût renoncé si honteusement , 313

PIERRE rejetée , devenue la pierre de l'angle , ch. 12. v. 10.

PILATE persuadé que c'étoit l'envie qui avoit porté les Princes des Prêtres à lui mettre Jesus-Christ entre les mains , ch. 15. v. 10.

La sainteté de Jesus-Christ attestée par Pilate écrivant à l'Empereur Tibère , 311

POSSEDE. Violentes convulsions que souffre un possédé , avant que l'esprit impur forte de son corps , ch. 1. v. 26. & p. 30. & 31.

Pouvoir qu'avoit le moindre des fidèles pour chasser le démon du corps d'un possédé dans les premiers temps de l'Eglise , 337

PIERRE. Elle doit être accompagnée de confiance , ch. 11. v. 14.

Ne Point se présenter à Dieu dans la priere , sans avoir partonné à son prochain , ib. v. 25.

PROPHETE. Un Prophète n'est sans honneur que dans son pays , ch. 6. v. 4.

R

R ETRAITE. Utilité de la retraite , 10. 132

RICHE. Difficulté aux riches d'entrer au royaume de Dieu , ch. 10. v. 23. & suiv.

S

S ABBAT. Epis rompus par les disciples de Jesus-Christ un jour de sabbat , ch. 2. v. 23.

Le sabbat fait pour l'homme ,
& non l'homme fait pour le sabbat ,
ibid. v. 27.

SADDUCE'NS. Leur erreur sur
le sujet de la resurrection , ch. 12.
v. 18.

SAINT. Explication de ces pa-
roles : Vous êtes le Saint de Dieu ,
28.

SCANDALE. Un grand mal que
de scandaliser un de ces petits
qui croient en Jesus - Christ ,
ch. 9. v. 41. & suiv.

SEL. Ordonnance de Dieu dans
l'ancienne loi , d'afflaisonner de
sel tout ce qu'on lui offriroit ,

199 SEMENCE. Parabole de la se-
mence , ch. 4. v. 30. & suiv.

Ne se pas décourager pour ne
voir pas d'une maniere sensible
le progrès que fait la divine se-
mence dans les ames , parceque
souvent Dieu en est le seul té-
moin , 87

SENÈVE'. Parabole du grain de
senèvé , ch. 4. v. 31. & suiv.

SERPENT. Pointe de serpent
dans l'isle de Malte. Raison de
cela , 338

SIMON de Cyrene contraint
par les Juifs de porter la croix
de Jesus-Christ , 199

S'il étoit Juif ou Gentil , *ibid.*
SOUFRANCES , inseparables de
la pieté , 215

Nulle proportion entre les
souffrances de cette vie & la ré-
compense qui nous attend en
l'autre , 216

TENTATION. Ne se point
troubler parceque l'on est
tenté , mais se servir de la ten-
tation pour reconnoître sa foi-
bleſſe , & le besoin que l'on a
du secours de son Sauveur , 32

Nécessité de veiller & de prier
pour ne pas entrer en tentation ,
ch. 14. v. 38.

TOMBEAU. Pierre qui fermoit
le tombeau de Jesus-Christ scel-
lée , & soldats établis pour le
garder , 317

TRIBUT dû à Cesar , ch. 12.
v. 14. & suiv.

VANITE'. Fuir les vains app-
plaſſemens , 36. & suiv.
& 165. & 168

VER. Ce que c'est que ce ver
qui rongera les reprovés , 98

VERITE'. Pain de la vérité amer
aux pecheurs , 24

VERRER. Un verre d'eau donné
au nom de Jesus Christ , ne fera
pas sans récompense , ch. 9. v. 40.

VIPERA. Une vipere s'étant at-
tachée à la main de saint Paul , il
ne fait que secouer sa main , &
n'en reçoit aucun mal , 338

VOCATION au ministere de
l'Eglise , 63

ZEBEDE'E. Demande des fils
de Zebédée à Jesus-Christ ,
ch. 10. v. 31. & suiv.

Indignation des autres Apôtres
contre eux à cause de cette de-
mande , *ibid.* v. 41.

Fin de La Table.

T A B L E

DES EPISTRES ET EVANGILES qui se lisent dans l'Eglise pendant toute l'année.

Le premier chiffre dans cette table marque le chapitre, & les deux autres le premier & le dernier verset de chaque Evangile ou Epistre.

L'on n'a point marqué les Epistres aux jours où celles qu'on lit sont prises de l'ancien Testament.

L' A V E N T.

I. Dimanche.

Epistre. *Scientes quia hora.* Rom.

13. 11. 14.

Evangile. *Eran signa in sole.* Luc

21. 25. 33.

II. Dimanche.

Ep. *Quæcumque scripta sunt.* Rom.

15. 4. 13.

Evang. *Cum audisset Joannes.* Mat.

11. 2. 10.

III. Dimanche.

Ep. *Gaudete in Domino.* Philip. 4.

4. 7.

Evang. *Miserunt Judæi.* Jean 1.

19. 28.

Le Mécredy des 4. temps.

Evang. *Mis̄is est Angelus Gabriel.*

Luc 1. 26. 38.

Le Vendredy des 4. temps.

Evang. *Exurgens Maria.* Luc 1. 39.

47.

Le Samedy des 4. temps.

Ep. *Rogamus vos per adventum.*

2. Thess. 2. 1. 8.

Evang. *Anno quintodecimo.* Luc 3.

1. 6.

IV. Dimanche.

Ep. *Sic nos exhibimet homo.* 1. Cor.

4. 1. 5.

Evang. *Anno quintodecimo.* Luc 3.

1. 6.

La Veille de Noël. 24. Dec.

Ep. *Faulus servus Iesu Christi.*

Rom. 1. 1. 6.

Evang. *Cum esset desponsata.* Mat.

1. 18. 21.

Le jour de Noël. 25. Décembre.

A la I. Messe.

Ep. *Apparuit gratia Dei.* Tite 2.

11. 1. 5.

Evang. *Exit edictum à Cesare.* Luc.

2. 1. 1. 4.

A la II. Messe.

Ep. *Apparuit benignitas & huma-*

nitas. Tite 3. 4. 7.

Evang. *Pastores loquebantur.* Luc

2. 15. 20.

A la III. Messe.

Ep. *Multis annis, multisque modis,*

Hebr. 1. 1. 12.

Evang. *In principio erat Verbum.*

Jean 1. 1. 14.

S. Estienne I. Martyr. 26. Dec.

Ep. *Stephanus plenus gratia.* Act.

6. 8. 10. & 7. 54. 59.

Evang. *Ecce ego mitto ad vos.*

Matth. 23. 34. 39.

S. Jean l'Evangeliste. 27. Dec.

Evang. *Sequere me.* Jean 21. 19.

24.

Les SS. Innocens. 28. Dec.

Ep. *Vidi supra montem Sion.* Apoc.

14. 1. 5.

TABLE DES EPIST. ET EVANG. 357

- Evang.** Angelus Domini apparuit. Matth. 2. 13. 18.
- S.** Thomas de Cantorbery 29. Decembre.
- Ep.** Omnis Pontifex. Hebr. 5. 1. 6.
- Evang.** Ego sum pastor bonus. Jean 14. 1. 16.
- Le Dim. dans l'Ost. de Noël.
- Ep.** Quanto tempore heres. Galat. 4. 1. 7.
- Evang.** Erant Joseph & Maria. Luc 2. 33. 40.
- La Circumcision. 1. Janvier.
- Ep.** Apparuit gratia Dei. Tico 2. 11. 15.
- Evang.** Potquam consummatis sunt. Luc 2. 21.
- La Veille des Rois. 5. Janvier.
- Ep.** Quanto tempore heres. Galat. 4. 1. 7.
- Evang.** Defunctio Herode. Matth. 2. 19. 23.
- Le jour des Rois. 6. Janvier.
- Evang.** Cum natus esset Jesus. Matth. 2. 1. 12.
- Le Dim. dans l'Ost. des Rois.
- Ep.** Obscere vos per misericordiam Dei. Rom. 12. 1. 5.
- Evang.** Cum factus esset Jesus. Luc 2. 42. 52.
- L'Ostave des Rois.
- Evang.** Videl Joannes Jesus videntem. Jean 1. 29. 34.
- II. Dim. après les Rois.
- Ep.** Habentes donationes. Rom. 12. 6. 16.
- Evang.** Nuptiae factae sunt. Jean 2. 1. 11.
- III. Dim. après les Rois.
- Ep.** Nolite esse prudentes. Rom. 12. 16. 21.
- Evang.** Cum Descendisset Jesus. Matth. 8. 1. 13.
- IV. Dim. après les Rois.
- Ep.** Nemini quicquam debeatis. Rom. 13. 8. 10.
- Evang.** Ascendente Iesu in naviculam. Matth. 8. 23. 27.
- V. Dim. après les Rois,
- Ep.** Induite vos sicut electi Dei. Coloss. 3. 12. 17.
- Evang.** Simile factum est regnum
- celorum homini qui seminavimus. Matth. 13. 24. 30.
- VI. Dim. après les Rois.
- Ep.** Gratias agimus Deo. 1. Theſſ. 1. 2. 10.
- Evang.** Simile factum est regnum celorum grano finapi. Matth. 13. 31. 39.
- Le Dim. de la Septuag.
- Ep.** Necfisi quod hi qui in stadio. 1. Cor. 9. 24. 5. C. 10.
- Evang.** Simile est regnum celorum homini patris familias. Matt. 20. 1. 16.
- Le Dim. de la Sexag.
- Ep.** Libenter suffertis. 2. Cor. 1. 19. 9. C. 12.
- Evang.** Cum turba plurima conveneret. Luc 8. 4. 15.
- Le Dim. de la Quinquag.
- Ep.** Si linguis hominum loqueris. 1. Cor. 13. 1. 13.
- Evang.** Assumxit Jesus dodecim. Luc 18. 31. 43.
- Le Mécredy des Cendres.
- Evang.** Cum jejunabis. Matth. 6. 16. 21.
1. Jeudy de Carême.
- Evang.** Cum introisset Jesus. Marc. 8. 5. 13.
1. Vendredy de Car.
- Evang.** Audistis quia dictum est. Matth. 5. 43. 4. C. 6.
1. Sam. de Car.
- Evang.** Cum sero factum esset. Marc. 6. 47. 56.
1. Dim. de Carême.
- Ep.** Hortamur vos. 2. Cor. 6. 1. 10.
- Evang.** Ductus est Jesus. Matth. 4. 1. 11.
1. Lundy de Car.
- Evang.** Cum venerit Filius hominis. Matth. 25. 31. 46.
1. Mardi de Car.
- Evang.** Cum intrasset Jesus Ieronysmam. Matth. 21. 10. 17.
2. Mécr. de Car.
- Evang.** Magister, volumus à te sanguinem videre. Matth. 12. 38. 50.
2. Jeudy de Car.
- Evang.** Egressus Jesus secessit in partes Tyri. Matth. 15. 21. 28.

2. Vendredi de Car.
Evang. *Erat dies festus Iudaorum.*
 Jean 5. 1. 15.
2. Sam. de Car.
Ep. *Rogamus vos corripite inquietos.* 1. Thessl. 4. 14. 23.
- Evang.** *Asumpsit Jesus Petrum & Jacobum.* Matth. 17. 1. 9.
- II. Dim. de Carême.
Ep. *Rogamus vos, & absccramus.* 1. Thessl. 4. 1. 7.
- Evang.** *Le même qu'an samedy précédent.*
2. Lundy de Car.
Evang. *Ego vado, & quereris me.* Jean 8. 2. 1. 29.
2. Mardi de Car.
Evang. *Super calcedram Moysi.* Matth. 23. 1. 12.
3. Mécrt. de Car.
Evang. *Ascendens Jesus Jerosolymam assumpit discipulos.* Matth. 20. 17. 28.
3. Jeudy de Car.
Evang. *Homo quidam erat dives.* Luc 16. 1. 9. 31.
3. Vend. de Car.
Evang. *Homo erat paterfamilias.* Matth. 21. 33. 46.
3. Sam. de Car.
Evang. *Homo quidam habuit duos filios.* Luc 15. 11. 32.
- III. Dim. de Carême.
Ep. *Etoote imitatores Dei.* Ephes. 5. 1. 9.
- Evang.** *Erat Jesus ejiciens demonium.* Luc 11. 14. 26.
3. Lundy de Car.
Evang. *Utique dicetis mihi.* Luc 4. 2. 3. 30.
3. Mardi de Car.
Evang. *Si peccaverit in te frater tuus.* Matth. 18. 15. 22.
4. Mécrt. de Car.
Evang. *Quare discipuli sui transgrediuntur.* Matth. 15. 1. 20.
4. Jeudy de Car.
Evang. *Surgens Jesus de synago-
ga.* Luc 4. 38. 44.
4. Vend. de Car.
Evang. *Venit Jesus in civitatem
Samarie.* Jean 4. 1. 42.
4. Sam. de Car.
Evang. *Perrexit Jesus in montem Oliveti.* Jean 8. 1. 11.
- I V. Dim. de Carême.
Ep. *Scriptum est quoniam Abram...* Galat. 4. 2. 2. 31.
- Evang.** *Abiit Jesus trans mare Galilae.* Jean 6. 1. 15.
4. Lundy de Car.
Evang. *Propè erat Pascha Iudea-
rum.* Jean 2. 13. 25.
4. Mardi de Car.
Evang. *Jam die festo mediante.* Jean 7. 14. 31.
5. Mécrt. de Car.
Evang. *Præteriens Jesus vidit ho-
minem cæcum.* Jean 9. 1. 38.
5. Jeudy de Car.
Evang. *Ibar Jesus in civitatem que
vocabatur Naim.* Luc 7. 11. 16.
5. Vend. de Car.
Evang. *Erat quidam languens La-
zarus.* Jean 11. 1. 45.
5. Sam. de Car.
Evang. *Ego sum lux mundi.* Jean 8. 12. 10.
- Le Dim. de la Passion.
Ep. *Christus assistens Pontifex.* Hebr. 9. 11. 15.
- Evang.** *Quis ex vobis arguet me
de peccato.* Jean 8. 46. 59.
- Lundy de la Passion.
Evang. *Miserunt Principes, & Pha-
risai ministros.* Jean 7. 32. 39.
- Mardi de la Passion.
Evang. *Ambulabat Jesus in Ge-
lileam.* Jean 7. 1. 13.
- Mécrt. de la Passion.
Evang. *Facta sunt Encanaria Jero-
solymis.* Jean 10. 22. 38.
- Jeudy de la Passion.
Evang. *Rogabat Jesus quidam
Phariseus.* Luc 7. 36. 50.
- Vend. de la Passion.
Evang. *Collegerunt Pontifices &
Pharisei consilium.* Jean 14. 47. 54.
- Sam. de la Passion.
Evang. *Cogitaverunt Principes sa-
cerdotum.* Jean 12. 10. 36.
- Le Dim. des Rameaux.
Evangile pour la bénédiction des

DES EPIST.

ET EVANG. 359

Palmes. Cum appropinquasset Iesus Jerosolymis. Matth. 21. 1. 9.

A la Messe.

Ep. Hoc enim sentite. Philip. 2. 3. 11.

Passio D. N. I. C. secundum Matth. Les chap. 26. & 27.

Lundy Saint.

Evang. Anno sex dies Pasche. Jean 12. 1. 9.

Mardy Saint.

Passio D. N. I. C. secundum Marcum. Les chap. 14. & 15.

Mécredy Saint.

Passio D. N. I. C. secundum Lucam. Le chap. 22. & v. 53, du chap. 23.

Jeudy Saint.

Ep. Convenientibus vobis in unum. 1. Cor. 11. 20. 32.

Evang. Ante diem festum Pasche sciens Iesus. Jean 13. 1. 15.

Vendredi Saint.

Passio D. N. I. C. secundum Joannem. Les chap. 18. & 19.

Samedi Saint.

Ep. Si confurrexisti cum Christo. Coloss. 3. 1. 4.

Evang. Vespere antea sabbati. Matth. 28. 1. 7.

Le jour de Pasque,

Ep. Expurgate vetus fermentum. 1. Cor. 5. 7. 8.

Evang. Maria Magdalene & Jacob & Salome. Marc 16. 1. 7.

Lundy.

Ep. Stans Petrus in medio plebis dixit: Viri fratres. Act. 10. 37. 43.

Evang. Duo ex discipulis Iesu ibant. Luc 24. 13. 35.

Mardy.

Ep. Surgens Paulus, & manu silentium indicens. Act. 13. 16. 33.

Evang. Stetit Iesus in medio discipulorum. Luc 24. 36. 47.

Mécredy.

Ep. Aperiens Petrus os suum dixit: Viri Israëlitæ. Act. 3. 13. 19.

Evang. Manifestavit se iterum Iesu. Jean 21. 1. 14.

Jeudy.

Ep. Angelus Domini locutus est ad Philippum. Act. 8. 16. 40.

Evang. Maria stabat ad monumentum. Jean 20. 11. 18.

Vendredi.

Ep. Christus semel pro peccatis nostris. 1. Pier. 3. 18. 22.

Evang. Undecim discipuli abi-erunt in Galileam. Matth. 28. 16. 20.

Samedi.

Ep. Deponentes omnem malitiam. 1. Pier. 2. 1. 10.

Evang. Una sabbati Maria Magdelene venit manu. Jean 20. 1. 9.

Le Dim. de Quasimodo.

Ep. Omne quod natum est ex Deo vincit. 1. Jean 5. 4. 10.

Evang. Cum esset ferme die illa. Jean 20. 19. 31.

II. Dim. après Pasque.

Ep. Christus passus est pro nobis. 1. Pier. 2. 21. 25.

Evang. Ego sum Paster bonus. Jean 10. 11. 16.

III. Dim. après Pasque.

Ep. Obsecro vos sanquam advenias. 1. Pier. 2. 11. 18.

Evang. Medicum & jam non videbitis me. Jean 16. 16. 22.

IV. Dim. après Pasque.

Ep. Omne datum optimum. Jac. 1. 17. 21.

Evang. Vado ad eum qui misit me. Jean 16. 5. 14.

V. Dim. après Pasque.

Ep. Estote factores verbi. Jac. 1. 22. 27.

Evang. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis. Jean 16. 23. 30.

Aux Rogations.

Ep. Confitemini alterutrum peccata vestra. Jac. 5. 16. 20.

Evang. Quis vestrum habebit amicum. Luc 11. 5. 13.

La Veille de l'Ascension.

Ep. Unicuique nostrum data est gratia. Ephes. 4. 7. 13.

Evang. Sublevatis Iesu oculis in cœlum dixit. Jean 17. 1. 11.

- Le jour de l'Ascension.
Ep. Primum quidem sermonem feci.
Act. 1. 1. 11.
- Evang.** Recumbentibus undecim discipulis. Marc 16. 14. 20.
 Le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.
Ep. Estote prudentes, & vigilate in orationibus. 1. Pier. 4. 7. 11.
- Evang.** Cum venerit Paracletus. Jean 15. 26. 4. C. 16.
 La veille de la Pentecôte.
Ep. Factum est cum Apollo esset Corinthi. Act. 19. 1. 8.
- Evang.** Si diligitis me mandata mea servate. Jean 14. 15. 21.
 Le Dim. de la Pentecôte.
Ep. Cum completerentur dies Pentecostes. Act. 2. 1. 11.
- Evang.** Si quis diligit me seruus meus servabit. Jean 14. 23. 31.
 Lundy.
Ep. Aperiens Petrus os suum, dixit: Viri fratres. Act. 10. 42. 48.
- Evang.** Dixit Jesus Nicodemo: Sic Deus dilexit. Jean 3. 16. 21.
 Mardi.
Ep. Cum audissent Apostoli qui erant Ierosolymis. Act. 8. 14. 17.
- Evang.** Amen, amen dico vobis: Qui nos intrat per osculum. Jean 10. 1. 10.
 Mécredi des 4. temp.
 1. **Ep.** Stans Petrus cum undecim levavit vocem. Act. 2. 14. 21.
 2. **Ep.** Per manus Apostolorum sibiant signa. Act. 5. 12. 16.
- Evang.** Nemo potest venire ad me. Jean 6. 44. 52.
 Jeudi.
Ep. Philippus descendens in civitatem Samarie. Act. 8. 5. 9.
- Evang.** Convocatis Jesus duodecim Apostolis. Luc 9. 1. 6.
 Vend. des 4. temps.
Evang. Factum est in una die rum. Luc 5. 17. 26.
 Sam. des 4. temps.
 6. **Ep.** Justificati ex fide pacem habemus. Rom. 5. 1. 3.
- Evang.** Surgens Jesus de gaga. Luc 4. 38. 44.
 Le Dim. de la Ste. Trinité.
Ep. O altitudo divitiarum. Rom. 11. 32. 36.
- Evang.** Data est mihi omnis potestas. Matth. 28. 18. 20.
 Le Dim. après la Pentecôte.
Ep. Deus caritas est. Jean 4. 8. 21.
- Evang.** Estote misericordes. Luc 6. 36. 42.
 Le jour du S. Sacrement.
Ep. Ego enim accepi à Domino. 1. Cor. 11. 23. 27.
- Evang.** Caro mea verè est cibus. Jean 6. 55. 59.
 II. Dim. après la Pentecôte, dans l'Oct. du S. Sacrement.
Ep. Nolite mirari si odit vos mundus. 1. Jean 3. 13. 18.
- Evang.** Homo quidam fecit causam magnam. Luc 14. 16. 24.
 Pour l'Oct. du S. Sacrem.
 Comme au jour de la Fête.
 III. Dim. après la Pentecôte.
Ep. Num iliamini sub potentia mea nra Dei. 1. Pier. 5. 6. 11.
- Evang.** Erant appropinquantes ad Jesum Publicani. Luc 15. 1. 10.
 IV. Dim. après la Pentecôte.
Ep. Existimo quod non sunt cognitae passiones. Rom. 8. 18. 23.
- Evang.** Cum turba irruerent in Jesum. Luc 5. 1. 11.
 V. Dim. après la Pentecôte.
Ep. Omnes unanimis in oratione estote. 1. Pier. 3. 8. 15.
- Evang.** Amen dico vobis, nisi abundaverit. Matth. 5. 20. 24.
 VI. Dim. après la Pentecôte.
Ep. Quicunque baptizati sumus. Rom. 6. 3. 11.
- Evang.** Cum turba multa esset cum Iesu. Marc 8. 1. 9.
- VII. Dim. après la Pentecôte.
Ep. Humanum dico propter infirmitatem. Rom. 6. 19. 23.
- Evang.** Attendite a falsis propheticis. Matth. 7. 15. 21.
- VIII. Dim. après la Pentecôte.
Ep. Debitorum sumus non carnis. Rom. 8. 12. 17.

- Evang.** Homo quidam erat dives qui habebat. *Luc. 16. 1. 9.*
IX. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Non simus concupiscentes malorum. *1. Cor. 10. 6. 13.*
- Evang.** Cum appropinquaret Jesus Jerusalēm, vident. *Luc. 19. 41. 47.*
X. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Scitis quoniam cum gentes essetis. *1. Cor. 12. 2. 11.*
- Evang.** Dixit Jesus ad quosdam. *Luc. 18. 9. 14.*
XI. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Notum vobis facio Evangelium. *1. Cor. 15. 1. 10.*
- Evang.** Exiens Jesus de finibus Tyri. *Marc. 7. 31. 37.*
XII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Fiduciam talam habemus. *2. Cor. 3. 4. 9.*
- Evang.** Beati oculi qui vident. *Luc. 10. 23. 37.*
XIII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Abrahā dicit sūns promissio-nes. *Gal. 3. 16. 22.*
- Evang.** Dum iret Jesus in Jerusalēm. *Luc. 17. 11. 19.*
XIV. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Spiritu ambulaue. *Gal. 5. 16. 24.*
- Evang.** Nemo potest duobus domi-nis seruire. *Matth. 6. 24. 33.*
XV. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Si spiritu vivimus. *Gal. 5. 25. 10. c. 6.*
- Evang.** Ibi Jesus in civitatem que-vocatur Naim. *Luc. 7. 11. 16.*
XVI. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Obscero vos ne deficitatis. *Ephes. 3. 13. 21.*
- Evang.** Cum intraret Jesus in do-mum cuiusdam Principis. *Luc. 14. 1. 11.*
XVII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Obscero vos ego vincitus in Do-mino. *Ephes. 4. 1. 6.*
- Evang.** Accesserunt ad Jesus Phari-sei, & interrogavit. *Matth. 22. 35. 45.*
Le Mēc. des 4. temps. de Sept.
- Evang.** Respondens unus de turba. *Marc. 9. 16. 28.*
- Le Vend. des 4. temps de Sept.**
Evang. Rogabat Iēsum quidam Phariseus. *Luc. 7. 36. 50.*
Le Sam. des 4. temps de Sept.
6. Ep. Tabernaculum factum est primum. *Heb. 9. 2. 12.*
- Evang.** Arborem fici habebat qui-dam. *Luc. 13. 6. 17.*
XVIII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Gratias ago Deo meo semper pro vobis. *1. Cor. 1. 4. 8.*
- Evang.** Ascendens Jesus in navicu-lam transficeravit. *Matth. 9. 1. 8.*
XIX. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Renovamini spiritu mentis vestre. *Ephes. 4. 23. 28.*
- Evang.** Simile factum est regnum calorū homini regi qui feci- nuptias. *Matth. 22. 1. 14.*
XX. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Videite quomodo caudē ambe-letus. *Ephes. 5. 15. 21.*
- Evang.** Erat quidam regulus. *Jean. 4. 46. 53.*
XXI. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Confortamini in Domino. *Ephes. 6. 10. 17.*
- Evang.** Simile est regnum calorū homini regi qui voluit rati-onem ponere. *Matth. 18. 23. 35.*
XXII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Confidimus in Domino Jesu. *Philip. 1. 6. 11.*
- Evang.** Abeuntes Pharisei confriliuinierunt. *Matth. 22. 15. 21.*
XXIII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Imitatores mei esote. *Philip. 3. 17. 30. C. 49.*
- Evang.** Loquente Jesu ad turbas, ecce princeps. *Matth. 9. 18. 26.*
X X I V . & dernier Dim.
 après la Pentec.
- Ep.** Non cessamus pro vobis orantes. *Coloss. 1. 9. 14.*
- Evang.** Cum videritis abomina-tionem desolationis. *Matth. 24. 15. 35.*

PROPRE DES SAINTS.

Novembre.

29. Veille de S. André Apost.
Evang. Stabat Joannes, & ex dis-cipulis ejus duo. *Jean 1. 38. 51.*

- May.
1. S. Jaceque & S. Philippe Apostres.
 - Evang. *Non turbetur cor vestrum.*
Jean 14. 1. 13.
 2. S. Athanase Evêque.
 - Ep. *Non nosmetipos prædicamus.*
 2. Cor. 4. 5. 14.
 - Evang. *Cum persequentur vos.*
Matth. 10. 23. 28.
 3. Invention de la Ste. Croix.
 - Ep. *Hoc enim sentite.* Philip. 2.
5. 11.
 - Evang. *Eras homo ex Pharisæis.*
Jean 3. 1. 15.
- Juin.
11. S. Barnabé Apostle.
 - Ep. *Multus numerus credentium.*
 - A&t. 11. 21. 27. &c 12. 1. 3.
 - Evang. *Ecce ego misso vos.* Matth.
10. 6. 22.
 22. S. Paulin Evêque.
 - Ep. *Scitis gratiam Domini nostræ
Jesu Christi.* 2. Cor. 8. 9. 15.
 - Evang. *Nolite timere pusilli grec.*
Luc 12. 32. 34.
 23. La Veille de S. Jean-Bapt.
 - Evang. *Fuit in diebus Herodis.*
Luc 1. 5. 17.
 24. S. Jean-Baptiste.
 - Evang. *Elizabeth impletum est tem-*
pus parendi. Luc 1. 57. 68.
 28. Veille de saint Pierre
& saint Paul.
 - Ep. *Petrus & Joannes ascen-*
dent. A&t. 3. 1. 10.
 - Evang. *Dixit Jesus Simoni Petro.*
Jean 21. 15. 19.
 29. S. Pierre & S. Paul Apostres.
 - Ep. *Misit Herodes rex manus.* A&t.
12. 1. 11.
 - Evang. *Venit Jesus in partes Caesa-*
reæ. Matth. 16. 13. 19.
 30. Commem. de S. Paul Apost.
 - Ep. *Notum vobis facio Evangelium.* Gal. 1. 11. 20.
 - Evang. *Ecce ego misso vos.* Matth.
10. 15. 22.
- Juillet.
2. La Visitation de la Vierge.
 - Evang. *Exurgens Maria abiit.* Luc
1. 39. 47.
19. S. Joseph.
25. L'Annonc. de la Vierge.
- Evang. *Missus est Angelus Gabriel.*
Luc 1. 26. 38.
- Avril.
25. S. Marc Evangéliste.
- Evang. *Designauit Dominus &*
alios 72. LUC 10. 1. 9.
- Decembre.
8. La Concept. de la Vierge.
- Evang. *Liber generationis Jesu*
Christi. Matth. 1. 1. 6.
21. S. Thomas Apostle.
- Ep. *Jam non es sis hospites &*
ad-vene. Ephes. 2. 19. 22.
- Evang. *Thomas unus ex duode-*
cim. Jean. 20. 24. 29.
- Janvier.
18. La Chaire de S. Pierre
à Rome.
- Ep. *Petrus Apostolus Jesu Christi.*
1. Pier. 1. 1. 7.
- Evang. *Venit Jesus in partes Ca-*
sareæ. Matth. 16. 13. 19.
25. Convers. de S. Paul Apost.
- Ep. *Saulus adhuc spirans.* A&t. 9.
1. 22.
- Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.*
Matth. 19. 27. 29.
- Fevrier.
2. La Purific. de la Vierge.
- Evang. *Postquam impleti sunt dies*
purgationis. Luc 2. 22. 32.
5. Ste. Agathe Vierge & Mart.
- Ep. *Videte vocationem vestram.*
1. Cor. 1. 26. 31.
- Evang. *Si lices homini dimittere*
uxorem. Matth. 19. 3. 12.
24. ou 25. S. Mathias. Apost.
- Ep. *Exurgens Petrus in medio fra-*
trum, dixit. A&t. 1. 15. 26.
- Evang. *Respondens Jesus dixit:*
Confiteor tibi, Pater. Matth. 11.
25. 30.
- Mars.
19. S. Joseph.
- Evang. *Cum esset sponsata.*
Matth. 1. 18. 21.
25. L'Annonc. de la Vierge.
- Evang. *Missus est Angelus Gabriel.*
Luc 1. 26. 38.

DES EPIST. ET EVANG. 363.

17. S. Alexis Confesseur.
Ep. Est quæstus magnus pietas.
 1. Tim. 6. 6. 12.
- Evang. Ecce nos reliquimus omnia.** Matth. 19. 27. 29.
 22. Ste. Madelene.
- Evang. Rogabat Iesum quidam Pharisæus.** Luc 7. 36. 50.
 25. S. Jacque Apostre.
- Ep. Puto quid Dens nos Apostolos.** 1. Cor. 4. 9. 15.
- Evang. Accessit ad Iesum mater filiorum Zebedæi.** Matt. 20. 10. 23.
26. Ste. Anne Mere de la Vierge à Paris 28.
- Evang. Simile est regnum caelorum thesauro abscindito.** Matth. 13. 44. 52.
29. Ste. Marthe Vierge.
- Evang. Intravit Iesus in quoddam castellum.** Luc 11. 38. 42.
 Aout.
6. La Transfiguration.
- Ep. Non doctas fabulas fecisti.**
 2. Pier. 1. 16. 19.
- Evang. Assumxit Iesus Petrum & Jacobum, & Joannem.**
 Matth. 17. 1. 9.
10. S. Laurent Martyr.
- Ep. Qui parcer seminat.** 2. Cor. 9. 6. 10.
- Evang. Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti.** Jean 12. 34. 36.
15. L'Assomption de la Vierge.
Evang. Intravit Iesus in quoddam castellum. Luc. 11. 38. 42.
 24. S. Barthelemy Apost.
- Ep. Vos effis corpus Christi.** 1. Cor. 12. 27. 31.
- Evang. Exit Iesus in montem orare.** Luc 6. 12. 19.
25. S. Louis Roy de France.
- Evang. Homo quidam nobilis abiit.**
 Luc 19. 12. 26.
29. La Decollat. de S. Jean-Bapt.
- Evang. Misit Herodes ac tenuit Joannem.** Marc 6. 17. 29.
 Septembre.
8. La Nativité de la Vierge.
- Evang. Liber generationis Iesu Christi.** Matth. 1. 1. 16.
14. L'Exaltat. de la Ste. Croix.
Ep. Hoc enim sentite in vobis.
 Philip. 2. 5. 11.
- Evang. Nunc iudicium est mundi.**
 Jean 12. 31. 36.
20. Veille de S. Matth. Apost.
- Evang. Vidi Iesum Publicanum.**
 Luc 5. 27. 32.
21. S. Matthieu Apostre.
- Evang. Vidi Iesum hominem sedentem in telonio.** Mat. 9. 9. 13.
29. La Dedicace de S. Michel Archange.
- Ep. Significavit Deus qua oportet fieri.** Apoc. 1. 1. 5.
- Evang. Accesserunt discipuli ad Iesum.** Matth. 18. 1. 10.
 Octobre.
4. S. François Confesseur.
- Ep. Mibi autem abiit gloriari.** Gal. 6. 14. 18.
- Evang. Respondens Iesus dixit:**
 Confiteor tibi, Pater. Matth. 11. 25. 30.
9. S. Denys & ses compagnons Martyrs.
- Ep. Stans Paulus in medio Areopagi.** Act. 17. 22. 34.
- Evang. Attendite fermentum Pharisæorum.** Luc 12. 1. 8. A Paris l'Evang. Descendens Iesu de monte. Luc 6. 17. 23.
18. S. Luc Evangéliste.
- Ep. Gratias ago Deo qui dedidit.**
 2. Cor. 8. 16. 24.
- Evang. Designavit Dominus & dios.** 7. Luc 10. 1. 9.
27. Veille des SS. Simon & Jude Apôtres.
- Ep. Speculum facti sumus.** 1. Cor. 4. 9. 14.
- Evang. Dixit Iesus discipulis suis:**
 Ego sum uitis vera. Jean 15. 1. 17.
28. S. Simon & Jude. Apôt.
- Ep. Unicuique nostrum data est gratia.** Ephes. 4. 7. 13.
- Evang. Hac mando vobis, ut dilegatis.** Jean 15. 17. 25.
31. Veille de tous les SS.
- Ep. Ecce ego Joannes vidi in meo dio.** Apoc. 5. 6. 12.

- Evang.** *Descendens Iesus de mon-*
ste. Luc. 6. 17. 23.
- Novembre.
1. Tous les Saints.
- Ep.** *Ecce ego Joannes vidi alterum*
Angelum. Apoc. 7. 2. 12.
- Evang.** *Videns Iesus turbas. Matt.*
5. 1. 12.
2. Commemoration des Morts.
- Ep.** *Ecce mysterium vobis dico.*
1. Cor. 15. 51. 57.
- Evang.** *Amen, amen dico vobis,*
quia venis hora. Jean 5. 25. 29.
11. S. Martin Evêque.
- Evang.** *Nemo lucernam accendit.*
Luc 11. 33. 36.
21. La Présentation de la Vierge.
- Evang.** *Loquente Iesu ad turbas.*
Luc 11. 27. 28.
25. Ste. Catherine Vierge
& Martyre.
- Evang.** *Simile est regnum caelorum*
decem virginibus. Matth. 25.
1. 13.
- COMMUN DES SAINTS.**
- Veille d'un Martyr.
- Evang.** *Hoc est praeceptum meum.*
Jean 15. 12. 16.
- Un Saint Martyr Pontife.
- Ep.** *Benedictus Deus, & Pater*
Domini nostri. 2. Cori 1. 3. 7.
- Autre Ep. *Beatus vir qui suffert.*
Jac. 1. 12. 18.
- Evang.** *Si quis venit ad me, &*
non odit. Luc 1. 4. 26. 33.
- Autre Evang. *Si quis vult post me*
venire. Matth. 16. 24. 27.
- Un Saint Martyr non Pontife.
- Ep.** *Memor esto Dominum Iesum*
Christum. 2. Tim. 2. 8. 10. 3.
c. 10. 12.
- Autre Ep. *Omne gaudium existi-*
mate. Jac. 1. 2. 12.
- Autre Ep. *Communicantes Christi*
passionibus. 1. Pier. 4. 13. 19.
- Evang.** *Nihil est opertum quod*
non revelabitur. Matth. 10.
26. 32.
- Autre Evang. *Nolite arbitrori quia*
pacem. Matth. 10. 34. 42.
- Autre Evang. *Nisi granum fru-*
menti. Jean 12. 24. 25.
- Un S. Martyr au temps
de Pâque.
- Evang.** *Ego sum vitis vera. Jean*
15. 1. 7.
- Plusieurs SS. Martyrs au temps
de Pâque.
- Ep.** *Benedictus Deus & Pater Domini*
nostri Iesu Christi. 1. Pier.
1. 3. 7.
- Autre Ep. *Post hac ego Joannes*
audiui. Apot. 19. 1. 9.
- Evang.** *Ego sum vitis, vos pal-*
mites. Jean 15. 5. 11.
- Autre Evang. *Amen, amen dico*
vobis, quia plorabitis. Jean 16.
20. 22.
- Plusieurs SS. Martyrs hors
du temps de Pâque.
- Ep.** *Justificati ex fide. Rom. 5. 1. 5.*
- Autre. *Non sunt condigne passio-*
nes. Rom. 8. 18. 23.
- Autre. *Exhibeamus nosmetipso.*
2. Cor. 6. 4. 10.
- Autre. *Rememoramini pristinis*
dies. Heb. 10. 32. 38.
- Autre. *Sancti per fidem vicerunt*
regna. Hebr. 11. 33. 39.
- Autre. *Respondit unus de seniori-*
bus. Apoc. 7. 13. 17.
- Evang.** *Sedense Iesu super mon-*
tem Oliveti. Matth. 24. 3. 1. 3.
- Autre. *Videns Iesus turbas.*
Matth. 5. 1. 12.
- Autre. *Confiteor tibi, Pater. Matth.*
11. 25. 30.
- Autre. *Qui vos audit, me audit.*
Luc 10. 16. 20.
- Autre. *Va vobis qui edificatis.*
Luc 11. 47. 51.
- Autre. *Attendite à fermento Pha-*
risaeorum. Luc 12. 1. 8.
- Un S. Confesseur Pontife:
- Ep.** *Omnis Pontifex ex hominibus.*
Heb. 5. 1. 4.
- Autre. *Plures facti sunt sacerdo-*
tes. Heb. 7. 23. 27.
- Autre. *Mementote praepositorum vel*
frorum. Hebr. 13. 7. 17.
- Evang.** *Vigilate, quia nescitis.*
Matth. 24. 42. 47.
- Autre. *Homo peregrinè proficisciens*
Matth. 25. 14. 23.

DES EPIST. ET EVANG. 365

Autre. <i>Videte, vigilate & orate.</i>	Une Ste. Vierge non Martyre.
Marc 13. 33. 37.	Ep. <i>De Virginibus preceptum Domini non habeo.</i> 1. Cor. 7. 25. 34.
Autre. <i>Nemo lucernam accendit.</i>	Autre. <i>Qui gloriatur, in Domino gloriatur.</i> 2. Cor. 10. 17. 18.
LUC 11. 33. 36.	Evang. <i>Comme pour une Sainte Vierge & Martyre.</i>
Un S. Docteur.	Une Ste. ni Vierge ni Martyre.
Ep. <i>Tessicor coram Deo.</i> 2. Tim. 4. 1. 8.	Ep. <i>Viduas honoraque verè vidue sunt.</i> 1. Tim. 5. 3. 10.
Evang. <i>Vos estis sal terræ.</i> Matth. 5. 13. 19.	Evang. <i>Simile est, &c;</i> Matth. 13. 44. 52. <i>comme cy-dessus.</i> La Dedicace d'une Eglise.
Un S. Confesseur non Pontife.	Ep. <i>Vidi civitatem sanctam Jerusalém.</i> Apoc. 21. 2. 5.
Ep. <i>Spectaculum facti sumus munidos.</i> 1. Cor. 4. 9. 14.	Evang. <i>Ingressus Jesus perambulabat Jerico.</i> Luc. 19. 1. 10. Pour un Mort.
Autre. <i>Qua mibi fuerunt lucras.</i>	Ep. <i>Nolumus vos ignorare.</i> 1. Theſſ. 4. 13. 18.
Philip. 3. 7. 12.	Autre. <i>Audivi vocem de cœlo.</i>
Evang. <i>Nolite timere pusillus gress.</i>	Apoc. 14. 13.
LUC 12. 32. 34.	Evang. <i>Omne quod dat mihi Posser.</i> Jean 6. 37. 40.
Autre. <i>Sint lumbi vestri præcinctio.</i>	Autre. <i>Ego sum panis vivus.</i> Jean 6. 51. 55.
LUC 12. 35. 40.	Autre. <i>Dixit Martha ad Jesum,</i>
Autre. <i>Homo quidam nobilis abiit.</i>	Jean 11. 21. 27.
LUC 19. 12. 26.	
Un Saint Abbé.	
Evang. <i>Ecce nos reliquimus omnia.</i>	
Matth. 19. 27. 29.	
Une Ste. Vierge & Martyre.	
Evang. <i>Simile est regnum celorum thesauro abscondito.</i> Matth. 13. 44. 52.	
Autre. <i>Simile est regnum celorum decem virgiwbis.</i> Matth. 25. 1. 13.	

Fin de la Table des Epist. & Evang.





